

HISTOIRE MONUMENTALE

VILLE DE LYON

[illegible]

TOME VII



PARIS

[illegible]

HISTOIRE MONUMENTALE

DE LA

VILLE DE LYON

TOME VI.

I. PLANS ET RUES DE LYON.

II. COMMUNES RURALES.

HISTOIRE MONUMENTALE

DE LA

VILLE DE LYON

PAR

J.-B. MONFALCON.

*Sanctus amor Patriæ
dat animum.*

TOME VI.

DESCRIPTION DE LYON. — COMMUNES RURALES



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT.

LYON — A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

M DCCC LXVI.

DICTIONNAIRE

TOPOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DES

RUES DE LYON

ET DE SES ANCIENNES COMMUNES SUBURBAINES.

VILLE DE LYON.

L'histoire des rues de Lyon a plus d'importance qu'on ne pense; elle se compose d'une multitude de traditions et de faits, et apprend des anecdotes curieuses; sous certains rapports, on peut la considérer comme un cours populaire d'archéologie et de biographie lyonnaises. Ces plaques qui sont apposées aux deux extrémités de chaque rue disent beaucoup à qui sait les lire, et il n'y a pas jusqu'à leur renouvellement assez fréquent, dans les temps de révolutions, dont on ne puisse tirer des enseignements d'un vif intérêt. Tous ces événements si dramatiques dont nos annales sont remplies ont eu la voie publique pour théâtre; plusieurs revivent dans le nom même de la rue; une très-grande partie de l'histoire de Lyon, et la plus authentique peut-être, est là tout entière. Les récits et les faits qui se rapportent aux rues n'ont pas toujours un caractère suffisant de certitude; beaucoup ont peu d'importance ou ne sont pas dignes de la majesté de l'histoire; il ne faut cependant pas les écarter en totalité, et quand on ne les a donnés que pour ce qu'ils valent, après un triage préalable, la véracité de l'écrivain n'est plus compromise. L'enseignement que l'étude des rues de Lyon peut donner n'est pas au reste tout entier dans l'indication de ce qui s'est passé à leur surface; il en est un autre dont les épigraphistes ont révélé la haute importance. En creusant profondément ces voies de communication pour y établir les fondations de maisons ou de murailles, pour les déblayer de constructions condamnées à être démolies, ou pour y placer des tuyaux, soit pour le gaz, soit pour la circulation des eaux du Rhône, on y a trouvé fréquemment de grandes pierres couvertes de lettres. C'étaient des inscriptions antiques, pages d'une parfaite authenticité de l'histoire ancienne de Lyon, et notes précieuses de biographie. Spon et Artaud ont

fait connaître tout le parti qu'on pouvait tirer de ces recherches dans les profondeurs du sol de la vieille cité. Pour refaire à fond la statistique des rues, je me suis servi le plus possible des découvertes de ces savants sur Lyon souterrain. L'indication précise du lieu où un monument épigraphique a été découvert a fourni, plus d'une fois, de bonnes inductions historiques : on en a usé et abusé pour déterminer l'emplacement du temple d'Auguste, réintégré définitivement dans sa vieille paroisse d'Ainay. Ainsi l'étude des ruines, soit à leur surface, soit à l'intérieur de leur sol, fournit de précieux matériaux à l'historien.

I.

Avant la domination romaine sur la Gaule, le sol qui devait porter Lugdunum appartenait aux Ségusiaves; cette petite nation ne fut pas supprimée par l'installation de la colonie du peuple victorieux, sur le plateau des collines qu'on nomme aujourd'hui Saint-Just, Saint-Irénée et Fourvière. Mais la tribu gauloise, toujours en possession de son autonomie et de ses anciennes lois, perdit nécessairement toute son importance politique, et, tout en conservant son nom et ses usages, se vit bientôt éclipsée par le très-rapide développement de la ville et de la colonie romaine. Les soixante nations de la Gaule chevelue conservèrent pendant un temps assez court la bande de territoire entre le Rhône et la Saône, qui leur appartenait collectivement sur le sol ségusiave; leurs assemblées s'y tinrent jusqu'à la fin du règne d'Auguste, et probablement jusqu'à celui de Tibère, mais sous le bon plaisir de leurs maîtres, les Romains; la nation gauloise se mourait. Deux populations qui avaient des institutions et des droits très-différents se trouvaient en présence : ceux-là, les colons romains de Lugdunum, possédaient de grands priviléges et étaient dans une condition politique peu inférieure à celle des citoyens romains qui habitaient la ville éternelle, s'il n'y avait pas identité absolue; ceux-ci, les Ségusiaves, n'avaient que la permission d'exister. L'empereur Auguste, véritable fondateur de Lugdunum, fit beaucoup pour la cité nouvelle qu'il constitua métropole des Gaules; mais il ne paraît pas s'être occupé en rien de la condition politique des anciens possesseurs du sol. La fusion entre les deux races n'eut lieu que sous Claude, lorsque cet empereur eut obtenu du sénat l'égalité des droits pour les Gaulois chevelus; alors vainqueurs et vaincus se confondirent en un même peuple, et l'individualité ségusiave disparut complétement et pour toujours. Avant Munatius Plancus, il y avait des habitations ségusiaves sur les bords du fleuve et de la rivière; d'autres encore, en petit nombre, s'élevèrent sur la colline pour les Viennois exilés et pour les colons amenés d'Italie par le général romain; mais il n'y eut de ville définitivement constituée que sous le premier empereur. Les rues de Lyon antique datent d'Auguste (1).

Divers écrivains ont esquissé, à différentes époques, la nomenclature des rues de Lyon, et ont réussi plus ou moins dans ce travail ingrat. On doit au P. Menestrier, le premier en date, un catalogue manuscrit de ces voies de communication telles qu'elles existaient de son temps :

(1) L'excellent M. Chenavard a publié, en 1832, et plus tard en 1850, une grande carte intitulée : *Plan de Lyon antique, pour servir de guide au Lyon souterrain de M. Artaud.* Cet architecte indique sur cette feuille la position présumée, mais très-conjecturale, des monuments antiques de Lugdunum, autel d'Auguste, voies d'Agrippa, aqueducs, amphithéâtre, forum, etc. Cette carte ne peut être prise au sérieux; c'est une œuvre de pure imagination, à laquelle l'historien ne doit pas s'arrêter, et qui n'est, à aucun titre, un guide pour l'interprétation du *Lyon souterrain* d'Artaud.

ce n'est qu'une liste aride et incomplète de noms. Un travail meilleur sur ce sujet parut dans l'Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon pour l'année 1744; augmenté dans des réimpressions successives, il prit ce titre : *Rues, ruelles, places, quais, ports, ponts et portes de Lyon, marqués par leurs tenants et aboutissants.* Les rues y sont classées d'après leur position : rues du côté de Fourvière, du côté de Saint-Nizier, etc.; même ordre pour les quais, places et ports; une très-grande quantité de ces noms n'existe plus. Le même almanach donna, en 1745, des *Recherches étymologiques sur les origines des noms de plusieurs monuments, édifices, places, quais, rues et carrefours de la ville de Lyon.* Cette dissertation a défrayé largement ceux qui ont traité depuis le même sujet; ils se sont montrés d'une grande discrétion sur leurs emprunts. On retrouve le fond des deux articles de l'almanach dans la description de Lyon par Clapasson, et dans le tableau de la ville de Lyon par Pernetti. Cochard reproduisit, en les améliorant, les nomenclatures de 1744 et de 1745, et Bréghot fit de même dans l'Indicateur de 1838. Les recherches de ces écrivains sont incomplètes et insuffisantes; elles abondent en conjectures étymologiques très-hasardées. Le Dictionnaire des rues de Lyon que j'ai publié en 1851 n'est, comme je l'ai annoncé, qu'une liste de noms selon l'ordre topographique; il désigne la position de ces voies de communication et indique les tenants et aboutissants; ce n'est pas assez. Aujourd'hui je me propose de faire autrement et mieux, en réunissant aux renseignements topographiques les étymologies certaines ou probables, ainsi qu'un résumé, très-succinct pour chaque rue, des faits qui sont relatifs à l'archéologie, à l'épigraphie et à l'histoire. Une description détaillée des édifices publics et une reproduction intégrale des inscriptions antiques et modernes n'auraient pas été possibles ici; on les retrouvera dans d'autres parties de cette histoire. Les églises et les couvents ont occupé une place considérable dans l'ancienne topographie de la cité; beaucoup de rues portent encore leurs noms. J'ai cru devoir ne faire qu'une mention sommaire de ces établissements, et renvoyer les détails à l'ouvrage spécial dont ils sont le sujet dans une des parties du précédent volume. L'ancien Almanach de Lyon m'avait frayé la voie par le bon travail qu'il publia en 1759, sous ce titre : *Cryptes, églises et chapelles de la ville et des faubourgs de Lyon.* C'est un chapitre d'histoire ecclésiastique distribuée par siècles, à partir du second. Il importait encore de réunir à la description topographique de la ville de Lyon une multitude d'indications d'antiquités et d'objets d'art; les rues ont été une sorte de musée d'autant plus digne d'attention que la plupart des statues et sculptures qui le formaient n'existent plus.

II.

ENCEINTES SUCCESSIVES DE LA VILLE DE LYON (1).

Les limites ou enceintes de la ville de Lyon ont nécessairement varié beaucoup depuis l'origine de cette cité jusqu'à nos jours. Il y a une loi de progression déterminée pour les grandes agglomérations d'hommes; elle résulte des conditions topographiques combinées avec les convenances commerciales et industrielles. Tout grand centre de population a eu un point de

(1) Le mot enceinte ne serait pas exact ici, s'il fallait l'entendre par une muraille continue, séparant la ville de ses alentours inhabités; dans cette acception, il faudrait remonter jusqu'au seizième siècle pour l'employer. Je m'en sers à l'époque gallo-romaine, pour désigner la circonscription des lieux où se trouvaient alors des habitations, soit de Ségusiaves, soit de Gallo-Romains.

départ et a suivi des règles dans son développement : une ville en voie d'expansion recherche avant tout la facilité de ses communications et ses commodités; elle se place dans le voisinage des fleuves, rivières et grands cours d'eau, évite les montagnes et les lieux escarpés, se ménage des abords faciles et se plaît surtout dans les plaines. Lugdunum est loin d'avoir fait exception. Ces tendances peuvent être contrariées par la nécessité de la défense contre des ennemis puissants au dedans ou au dehors; mais elles finissent d'ordinaire par se faire obéir. La ville gallo-romaine de Lugdunum fut assise sur le faîte de collines très-élevées, pour servir de sentinelle avancée à Rome, sur des peuples récemment conquis et frémissants encore. C'était, comme l'a dit un éloquent écrivain (M. Michelet), un œil incessamment ouvert en haut lieu, pour voir de loin et veiller sur les Gaulois toujours suspects. Au moyen âge, la guerre civile et étrangère bouleversait la France, et des bandes de soldats pillards dévastaient les campagnes; il n'y avait pas un moment de sécurité. Du cinquième au douzième siècle, la ville de Lyon avait obéi à la loi providentielle qui lui avait ordonné de marcher de l'ouest à l'est; elle était descendue du faîte des collines de Saint-Just pour occuper, d'un côté les terrains de la rive droite de la Saône, et de l'autre un vaste sol d'alluvion qui, naissant au pied de la colline Saint-Sébastien, se prolongeait jusqu'au confluent. Lyon n'était plus tout entier sur sa triple colline, il s'était épanché dans la plaine. Il ne pouvait y être défendu par l'escarpement des lieux et la difficulté des abords; c'était une cité ouverte. Alors son administration consulaire et les rois de France l'entourèrent d'une muraille hérissée de tours et de bastions, formant une enceinte continue, et ne lui permirent, pour ses communications, qu'un petit nombre de portes; ils en firent une ville fermée. Mais la population, croissant, croissant toujours, ne tarda pas à étouffer dans l'étroit espace où on l'avait parquée. Contrainte par la loi de son développement, la cité pressée sur tous les points et manquant d'air et d'espace, brisait son impuissante barrière et s'échappait, dans la direction de l'orient, par les larges voies qu'elle s'était ménagées. Une nouvelle clôture l'emprisonnait, mais des maisons surgissaient immédiatement en dehors de ses portes reculées, et se transformaient en faubourgs qui, grandissant sans cesse, devenaient des villes suburbaines qu'une inévitable annexion confondait bientôt avec la cité mère, et mettait sous la protection de forts détachés et d'une autre enceinte continue. Le Rhône paraissait devoir être une barrière infranchissable à toujours : il n'en a rien été; la ville de Lyon s'est élancée depuis longtemps au-delà du fleuve, poussant devant elle son enceinte toujours provisoire, mais libre du moins de se développer dans les vastes plaines du Dauphiné.

Les points extrêmes de la surface qu'elle occupe sont donnés du moins, par des conditions topographiques invariables et immobiles de leur nature : ce sont, au midi, le confluent de la Saône, ainsi que les collines verdoyantes de Sainte-Foy et d'Oullins; à l'ouest, celles de Saint-Irénée, de Saint-Just et de Fourvière, continuées par celles de Balmont et de la Duchère; au nord, de la rivière au fleuve, le massif des collines de Saint-Sébastien, prolongée par celle de Montessuy et par les plateaux de Cuires et de Caluire. Ainsi, par une loi à laquelle il ne lui était pas permis de se soustraire, la ville de Lyon, dans son mouvement d'expansion, a constamment progressé de l'ouest à l'est, de la colline de Fourvière à Villeurbanne, franchissant successivement les deux grands cours d'eau, après avoir occupé les espaces intermédiaires entre leurs rivages. Elle a atteint enfin l'espace, dans des plaines d'une ampleur indéfinie.

Première Enceinte. — *Lugdunum sous Auguste, premier siècle, an 1-14.*

Fondée l'an de Rome 711, et quarante et un ans avant le Christ, par un décret du sénat, dont Munatius Plancus ne fut que l'exécuteur obligé, la ville de Lugdunum ne fut bien certainement, à son origine, qu'une bourgade sans importance; qu'un camp militaire, formé de baraques pour servir d'habitations provisoires aux Viennois chassés de leur pays, et à une colonie de vétérans italiens. Ce n'étaient pas des maisons bâties de pierres et de ciment; c'était le germe d'une ville, mais un germe doué, dès son origine, d'une grande vitalité. Ces habitations étaient-elles éparses, sans aucun ordre, au sommet des collines accidentées du confluent du Rhône et de la Saône? ce n'est pas probable. Il y eut bien certainement un plan et un alignement, dressés selon les convenances du moment; le général romain dut faire exécuter ces mesures défensives pour les camps qui étaient si bien pratiquées de son temps; il dut pourvoir aux premières nécessités, la sûreté, la facilité des abords et des communications, le service des eaux. On ne saurait émettre sur ces points de détail que des conjectures; aller au delà, ce serait écrire un roman. On ne sait pas d'une manière positive si des chaumières ségusiaves se trouvaient préalablement sur les plateaux de ces collines élevées, mais il y en avait, on ne peut en douter, sur les deux rives de la Saône et sur les versants, au nord, de la colline Saint-Sébastien. Ce n'était nulle part une agglomération d'habitations; la cité gauloise n'a jamais existé que dans l'imagination paradoxale du P. Menestrier.

La population primitive de Lugdunum, au temps de Plancus, se composa, comme on l'a vu, de Viennois et de vétérans romains: *Coloniam deduxit Lugudunum*, dit le tombeau de Plancus à Gaëte. Quelques Gaulois indigènes vinrent sans doute se réunir aux colons; ces faits ont été exposés ailleurs. Artaud présume avec raison que le territoire de la nouvelle colonie fut habité simultanément, et non successivement, par les Gallo-Romains, à peu près sur tous les points, tant sur le faite des collines à l'ouest et au nord que dans la partie basse. L'éclosion de la cité aurait eu lieu sur divers points à la fois, mais il y avait un centre principal de population, et il était sur le sommet des monts qui reçurent, plus tard, les noms de Saint-Just et de Fourvière. On ne peut savoir quelle était l'importance de *Condate*, peut-être hameau gallo-romain au nord de la colline Saint-Sébastien. Ainsi, avant la domination romaine et la fondation de la colonie, point de ville soit romaine, soit gauloise, mais des habitations éparses en divers lieux. La rive gauche de la Saône était couverte de bois et de marécages depuis le pied de la colline Saint-Sébastien au nord, jusqu'au confluent un peu moins éloigné de cette colline qu'il ne l'est aujourd'hui. Des bras de la Saône fréquemment débordée formaient de petites îles aux lieux qui devaient devenir Saint-Nizier et Ainay; toute cette partie basse du terrain était marécageuse et sur plusieurs points le fleuve et la rivière étaient en communication directe. La configuration de la chaîne des montagnes de l'ouest et au nord, était exactement alors ce qu'elle est aujourd'hui, si ce n'est que des maisons et des rues ont remplacé des bois. Tel était l'état primitif.

Une ville ne s'improvise pas en quelques années; il faut du temps, et beaucoup, pour la construire: cependant, en moins d'un quart de siècle la colonie romaine, installée par Plancus, devint une cité florissante, mais sous d'autres mains. Né l'an de Rome 689, l'an 62 avant le Christ, Octave César était bien jeune lorsque son glorieux oncle périt. Il était maître absolu de l'empire dix ans après, et s'occupa de le réorganiser. Lugdunum n'était fondé que depuis

treize années, quand le premier des empereurs eut à penser à lui. L'établissement naissant n'avait pu se développer et prospérer beaucoup dans un espace de temps si court; ce n'était encore qu'un poste avancé dans un pays à surveiller. Devenu empereur, Auguste conçut le projet de faire d'une sorte de station militaire la métropole des Gaules; dès ce moment, la ville fut constituée et prit un rapide essor. Elle eut de grands monuments d'utilité publique, des aqueducs pour amener des eaux limpides et salubres dans la colonie, quatre grandes voies de communication, des thermes, un amphithéâtre, un forum. Tout ne fut pas fait à la fois; mais Auguste eut cinquante-six ans de pouvoir pour accomplir son œuvre. Quand il mourut, l'an 14 de l'ère chrétienne, la colonie de Lugdunum était âgée de plus d'un demi-siècle, et était en pleine virilité. Je le redirai plus d'une fois, le vrai fondateur de Lugdunum, fut, non Munatius Plancus, simple lieutenant chargé d'une mission, ce fut Auguste. Cet empereur bâtit la cité, il en fut le créateur. Artaud a exprimé la même opinion bien avant moi. « Dans l'histoire, dit-il, Plancus passe pour le premier fondateur de Lyon, mais on sait combien la flatterie des Romains était prompte à saisir l'occasion d'attribuer au souverain, ou au général qu'ils redoutaient, la fondation d'une ville ou d'un édifice public dont ils avaient été, tout au plus, les restaurateurs. Sous ce rapport Auguste et Claude ont plus de droits à notre reconnaissance; ils ont bien plus contribué à la seconde fondation de Lyon que ce général méprisable chargé seulement par le sénat d'installer les Viennois. » (*Lyon souterrain*, p. 91.) M. Vitet est du même avis. (Voyez à la fin du tome I ma note sur l'emplacement du temple d'Auguste.) Cette grande et vieille erreur doit être enfin rectifiée.

Le forum était le cœur de Lugdunum, c'était la cité, une large voie romaine le desservait. Il était situé sur le point culminant de la colline, auprès de la place actuelle de Fourvière et de la rue du Juge-de-Paix. Artaud a reconnu les assises en pierres de Fay de sa façade occidentale, et, à gauche de la montée, des vestiges de la façade orientale. Menestrier a fait dessiner et graver une partie du mur de soutènement au midi. Des voies antiques analogues à nos rues modernes sillonnaient le plateau et conduisaient d'une maison ou d'un édifice public à l'autre.

Auprès de la métropole des Gaules que bâtissait l'empereur Auguste, cité ou colonie essentiellement romaine, il existait un territoire exclusivement gaulois qui n'appartenait ni aux colons de Lugdunum, ni aux Gaulois indigènes, les Ségusiaves : il s'étendait des collines Saint-Sébastien jusqu'au confluent, entre la rive gauche de la Saône et la rive droite du Rhône, et avait dans ce parcours trois kilomètres de longueur, un kilomètre de largeur et cent hectares environ de superficie. Son point de départ n'était pas la base même de la colline, il comprenait tous les versants de ce massif à l'ouest, au midi, et à l'est jusqu'au sommet. On trouvait sur cette vaste surface des terrains vagues, des bois, des îlots, des marécages, et sur d'autres points un sol parfaitement sec et solide. Ce territoire (*terra gallica*) était la propriété collective des soixante nations de la Gaule, dont les députés se trouvaient chez eux, quand ils venaient assister, chaque année, soit aux jeux publics, soit aux assemblées délibérantes. Ce fut sur ce territoire communal que les Gaulois chevelus placèrent leurs monuments publics, ceux qui concernaient l'ensemble de la nation : au nord les tables célèbres qui leur conféraient les droits politiques, loi générale du pays; et, sur un autre versant de la colline Saint-Sébastien, l'amphithéâtre pour les jeux publics, et la naumachie (si c'était une naumachie). L'autel, ou temple d'Auguste, avait été érigé aux frais des soixante nations, auprès du confluent du Rhône

et de la Saône, plus rapproché d'un kilomètre des collines, au nord, qu'il ne l'est aujourd'hui. Les habitations des prêtres étaient voisines du temple et splendides, si on en juge par la magnifique mosaïque qui fut trouvée à Perrache, dans le jardin Macors. Bourg ou territoire, le *Pagus Condati* existait au pied du mont Saint-Sébastien à l'ouest, à peu de distance de la Saône, et communiquait par une voie romaine avec la prétendue naumachie. Le quartier *In Kanabis*, occupé par les marchands de vin, était situé vers la place Saint-Michel. On voyait encore sur la *terra gallica*, le long de la voie publique, des monuments honorifiques érigés à de grands personnages; celui de Timésithée paraît avoir été l'un des principaux. Cette condition politique de la presqu'île se maintint jusqu'aux premières années du quatrième siècle; alors l'émancipation du christianisme et la réaction chrétienne firent disparaître l'autel d'Auguste, l'édicule érigé sur la colline Saint-Sébastien pour recevoir l'*Oratio Claudii*, fut renversé, et le bronze enfoui. La Gaule elle-même s'éteignit; elle n'eut plus de députés, de jeux publics, d'amphithéâtres et d'assemblées annuelles; d'autres temps étaient venus.

Ainsi la première enceinte de Lugdunum renfermait une grande partie des collines de la rive gauche de la Saône à l'ouest; la colline Saint-Sébastien au nord, depuis le terrain d'alluvion qui était à sa base jusqu'au plateau qui devait être, plus tard, la place de la Croix-Rousse et le Cours de l'empereur; toute la presqu'île, depuis la colline Saint-Sébastien jusqu'au confluent des deux grands cours d'eau, situé vraisemblablement alors entre Ainay et Bellecour. Mais il s'en fallait de beaucoup que tout ce vaste espace fût rempli d'habitations gallo-romaines; plus de la moitié était couverte de bois, d'eaux stagnantes et de marécages. Il y avait une multitude de maisons et de chaumières éparses, mais l'agglomération principale, la cité aux monuments publics, la métropole des Gaules, Lugdunum enfin, ne se trouvait qu'au-dessous de la rive gauche de la Saône, sur les plateaux des territoires qu'on nomme aujourd'hui Saint-Just, Saint-Irénée et Fourvière.

J'ai mesuré avec soin la superficie de l'enceinte de Lugdunum au temps de l'empereur Auguste et trouvé les résultats suivants : longueur de la cité gallo-romaine, au nord de l'Antiquaille, vers la place des Minimes, à l'église du Point du Jour, au-delà de Saint-Just (par Trion, le chemin de la Favorite et le chemin d'Alaï), trois kilomètres; longueur, à l'ouest du Point du Jour, à Saint-Just, jusqu'au fort Sainte-Foy, deux kilomètres cinq cents mètres (par le chemin vicinal des Mures, le château Guinet, etc.).—Largeur de Lugdunum, à l'est, du fort Sainte-Foy au fort Saint-Irénée, un kilomètre cinq cents mètres. — Largeur de la cité gallo-romaine, au nord, du fort Saint-Irénée au pavillon Saint-Nicolas ou observatoire Gay (par Trion, Loyasse, la rue du Juge-de-Paix et Fourvière), deux kilomètres cinq cents mètres. — Circuit ou enceinte totale, six kilomètres environ. Ainsi Lugdunum, au temps de sa grande prospérité sous Auguste, était à peine la sixième partie de Lyon sous l'empereur Napoléon III. La configuration topographique des lieux n'a pas changé depuis dix-neuf cents ans; les points de repère sont demeurés les mêmes, et les points culminants sont exactement aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois. Symeoni évalue à quatre mille six cents pas la superficie de la grande surface plane sur laquelle le forum avait été construit, et Bellièvre donne au faubourg de Saint-Just six cent soixante-sept toises; mes mesures ont plus de précision. Je les ferai connaître avec plus de détail quand je les appliquerai à la circonférence de la ville de Lyon en 1864.

Cent ans après la fondation de Lugdunum, et pendant la quatrième année du règne de

Néron, un incendie effroyable détruisit la ville de fond en comble; *una nox interfuit inter urbem maximam et nullam.* La cité, œuvre d'Auguste, disparut; elle n'avait vécu qu'un siècle. On la rebâtit immédiatement et dans la même enceinte; les maisons de ce temps ne ressemblaient guère à celles de la rue Impériale; elles ne connaissaient pas la pierre de Villebois. Les guerres entre les prétendants à l'empire ne tardèrent pas à éclater; Lugdunum avait pris parti contre Sévère pour Albin qui fut vaincu; la malheureuse cité, encore en travail de reconstruction, fut dévastée et dépeuplée. Aux ruines faites par l'incendie, vinrent se joindre celles que la guerre avait produites. On perd Lugdunum de vue pendant un temps assez long; vers 312, de nouveaux désastres l'assaillirent; dans leur zèle ardent de néophytes, les chrétiens, sortis de leurs cryptes, s'empressèrent de renverser ceux des monuments du paganisme qui étaient demeurés debout. L'enceinte de la métropole déchue des Gaules se rétrécit, et une société nouvelle s'organisa.

Deuxième Enceinte. — *Lyon au temps du premier royaume de Bourgogne, cinquième et sixième siècles.*

Dès le troisième siècle, la ville de Lyon commença à suivre sa loi providentielle, c'est-à-dire à s'étendre de l'ouest à l'est, et de la Saône au Rhône, mais progressivement et en quelque sorte par étapes. Son enceinte primitive ne tarda pas à se modifier, sous l'influence du christianisme; de nouveaux édifices, les églises, apparurent et eurent une action remarquable non-seulement sur les âmes, mais aussi sur les conditions topographiques de la cité. Mais, avant de la montrer, il y a un grand fait historique à rappeler.

L'empire romain succombait en Occident sous les invasions des barbares; solidement établis chez les Gallo-Romains, les Burgundes y restèrent, s'adjugèrent une grande partie des terres et des esclaves, abandonnèrent le reste aux vaincus, et montrèrent pour la civilisation une aptitude que n'eurent pas les autres hordes du Nord. Un de leurs chefs fonda le premier royaume de Bourgogne, et fit de la ville de Lyon une de ses capitales; rien ne prouve qu'il se soit occupé du soin de la restaurer de ses ruines, soit en relevant ses monuments publics abandonnés, soit en y appelant le commerce et l'industrie. Lugdunum n'avait pas conservé la splendeur et l'importance qu'elle avait au temps d'Auguste; son amphithéâtre, ses thermes, son palais impérial, n'avaient plus de raison d'être et tombaient de vétusté. Seul, le forum se maintenait par sa masse, mais le moment de sa chute approchait. Dégradés et coupés sur plusieurs points, les aqueducs ne faisaient plus leur service; d'ailleurs ils n'auraient eu à pourvoir d'eau sur les collines de l'ouest qu'une population extrêmement réduite. Il ne restait plus que quelques tronçons des quatre voies romaines construites par Agrippa, on ne les avait point entretenues. Les collines qu'avait habitées avec orgueil la colonie romaine avaient reçu les noms nouveaux de Saint-Just, de Saint-Irénée et de Fourvière (celui-ci se produisit plus tard), Lugdunum s'appela Lyon. Pendant qu'un roi de Bourgogne donnait des lois à sa nation et aux Gallo-Romains ses sujets, la société nouvelle avait continué sa transformation. Bien qu'il se fût défendu plus longtemps et mieux qu'on ne l'a cru, le paganisme avait succombé enfin. L'Église triomphante s'était définitivement constituée sous les premiers évêques de Lyon; elle s'appropria les circonscriptions territoriales des Gallo-Romains, comme avaient fait les Burgundes, et fit de Lyon sa métropole. La partie principale de la population resta toujours disséminée sur les sommets des collines, mais avec une grande tendance à en des-

cendre; elle se groupa autour des églises primitives Saint-Just (d'abord les Macchabées) et Saint-Irénée. L'évêque Patient fit construire sur l'emplacement de Saint-Just, promptement en ruines, une autre église qui aurait été d'une grande magnificence, s'il n'y avait rien à rabattre de la description poétique que Sidoine en a faite; cet édifice dura bien peu.

L'enceinte primitive ne fut reculée ni au nord, ni à l'ouest, ni au midi, mais elle se modifia considérablement à l'est, selon la loi de progression donnée par les conditions topographiques. La population augmentait, elle se porta au pied des collines et remplit bientôt tout l'espace libre sur la rive droite de la Saône. Au midi, le baptistère de Saint-Jean fut bâti vers 390, et eut bientôt pour voisines les églises Sainte-Croix et Saint-Étienne. Au nord, l'église Saint-Paul fut bâtie et donna naissance à des rues qui s'allongèrent rapidement en marchant à la rencontre de celles qui partaient de l'église Saint-Étienne. Toujours en progrès, la population franchit de plus en plus la Saône et se répandit sur la rive gauche de la rivière, occupée, en grande partie, par des marécages, des végétaux aquatiques et des bois. Il y avait sur ces terrains déserts et incultes des oratoires et des chapelles vénérées, qui attiraient la population dans leur voisinage, et se transformaient en églises; telle fut l'origine de Notre-Dame de la Platière. Plus ancienne encore, l'église des Saints-Apôtres, bientôt après sous le vocable de Saint-Nizier, se dégagea de ses terres fangeuses, et devint le point de départ de rues, qui eurent bientôt aussi rejoint la naissante église de l'abbaye Saint-Pierre, et sa chapelle Saint-Saturnin. Ces églises, ces chapelles, ces couvents étaient autant de cœurs d'où s'irradiaient de nouveaux centres de population; ainsi se formaient les rues, les paroisses et les quartiers, dans ce mouvement d'expansion que provoquait la foi chrétienne. Après la grande inondation que Grégoire de Tours a racontée, l'enceinte de la ville fut reculée jusqu'au port Saint-Antoine, du côté de la Saône, et jusqu'au rivage qui devait être le port Charlet sur le Rhône; il n'y avait encore de quai ni d'un côté ni de l'autre. Alors l'église Saint-Nizier cessa d'être enfermée dans un îlot et se trouva comprise dans l'enceinte de la cité; l'abbaye d'Ainay, au midi, ne fut renfermée que bien plus tard, et fut longtemps entourée d'eau. En 549, l'hôpital fut bâti sur la rive droite du Rhône; ce n'était alors qu'un bâtiment sans importance, construit, non pour un service régulier de malades, mais pour recueillir pendant quelques jours ou semaines, des pèlerins, des voyageurs et des infirmes. Lyon n'avait pas de fortifications régulières au temps du premier royaume de Bourgogne; mais il avait une muraille d'enceinte à l'ouest, derrière Saint-Irénée et Saint-Just.

Troisième Enceinte. — *Lyon du neuvième au douzième siècle.*

La ville de Lyon eut à souffrir de grandes calamités du sixième au neuvième siècle; il y eut un temps d'arrêt fort long dans son développement. Son enceinte ne paraît pas avoir reçu des modifications considérables pendant ces temps de troubles, c'était déjà beaucoup que de pouvoir se maintenir. Il n'y avait ni sécurité ni commerce, et, dans de telles conditions, la population ne pouvait s'accroître d'une manière bien sensible. Une grande calamité, l'invasion des Arabes d'Espagne, vint compliquer encore cette situation; la civilisation recula. Ravagés et abandonnés, les églises et les monastères tombèrent en ruines; l'évêque de Lyon Leidrade vint à leur secours, et fit relever leurs murailles délabrées.

L'empereur Charlemagne et ses fils passèrent; après eux l'empire se démembra; ce fut en 888. Boson, simple lieutenant, profita de la circonstance, il se fit nommer roi héréditaire;

mais ce second royaume de Bourgogne dura peu. Son dernier souverain, Rodolphe III, mourut sans enfants, et légua son royaume de Bourgogne à l'empereur germanique Conrad, dit le Salique. Lyon devint de droit ville impériale, c'était en 1032. Je dois indiquer seulement ces transitions.

Nominativement partie intégrante de l'empire germanique, cette ville eut plusieurs maîtres au onzième siècle, et vit son enceinte modifiée d'une manière singulière. La cité fut divisée en deux parties de grandeur inégale. On nommait côté de l'Empire, toutes les rues qui se trouvaient au-delà de la rive gauche de la Saône, entre les deux grands cours d'eau, et toutes les terres au-delà du Rhône. La Bresse, le pays de Dombes, et le Bugey étaient aussi pays impériaux. On appelait côté du royaume, toute la partie de la cité qui existait au-delà de la rive droite de la Saône, Bourgneuf, les quartiers Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-George, les collines Saint-Just et Saint-Irénée et toutes les terres adjacentes jusqu'au Forez. Cette division était sinon fictive, du moins nominale; elle ne fut jamais constatée par des actes officiels ou par des monuments. Au reste les archevêques de Lyon y mirent bon ordre, en s'emparant, pour leur compte particulier, de la ville de Lyon, aussi bien du côté du royaume que du côté de l'empire; toutes les difficultés furent bientôt levées. Consommée en fait dès le onzième siècle, cette situation devint légale lorsque les archevêques eurent obtenu, en 1173, le désistement des comtes de Forez, représentants de l'empire, de tous les droits qu'ils prétendaient avoir sur le Lyonnais.

La ville de Lyon cessa d'être ville impériale pour devenir ville d'église, c'est-à-dire cité ecclésiastique, appartenant aux archevêques et au chapitre des chanoines-comtes de Lyon, et indépendante, aussi bien des rois de France que des empereurs d'Allemagne. Mais le roi de France n'avait pas abdiqué, et se réservait bien de faire valoir ses titres, quand le moment de le faire avec succès lui paraîtrait venu. En attendant, les archevêques qui n'étaient pas dans le secret, se disaient et étaient en effet les maîtres légitimes. Ils possédaient, au nord de la ville, sur le rocher de Pierre-Scise, un château fortifié qui fut longtemps hors de l'enceinte de la cité. De leur côté, les chapitres de Saint-Jean et de Saint-Just s'étaient fait des résidences féodales de leurs cloîtres, munis de tours, de bastions, ainsi que de solides murailles; la ville de Lyon n'avait pas de fortifications, mais l'Église s'en était ménagé sur trois points principaux; cette situation fait le caractère particulier de la troisième enceinte. Plusieurs églises furent bâties, ou reconstruites du dixième au douzième siècle; bien qu'on ignore la date précise de la fondation de l'église Saint-Jean, bientôt cathédrale, il ne paraît pas qu'on puisse la faire remonter au-delà du onzième siècle. Saint-Jean donna naissance à la rue de ce nom, ainsi qu'aux rues Tramassac, de la Bombarde, Saint-George et du Bœuf; comme Saint-Nizier avait produit les deux rues Mercière et les deux rues Longue et de la Poulaillerie. De l'abbaye Saint-Pierre naquirent les rues Saint-Côme, Saint-Pierre, Lanterne et du Plâtre. Les têtes de pont doivent figurer aussi parmi les origines de Lyon, du onzième au treizième siècle. Nul doute que celles du pont en pierre, construit sur la Saône par l'archevêque Humbert, n'aient contribué au développement de la ville, soit à l'est, soit à l'ouest; de même que celles du pont de la Guillotière durent provoquer l'expansion de la ville vers la grande rue du faubourg et Béchevelin d'un côté, et donner naissance de l'autre à la rue de la Barre et au Bourgchanin. L'enceinte extérieure ne fut pas modifiée considérablement au onzième siècle, mais le quartier Saint-Nizier fut entièrement bâti, et devint le

cœur de la ville d'où partaient de grosses artères jusqu'à la rive droite du Rhône. Le bourg de Chenevières ou de Seynes s'allongeait, au nord, sur la rive gauche de la Saône, et le quartier Saint-Michel au midi. A l'ouest, et sur le sommet d'une haute colline qui dominait la ville basse, on bâtit, en 1192, l'église de Saint-Thomas de Fourvière, auprès d'une chapelle antique et vénérée sous le vocable de la vierge Marie. Ce fut vers ce temps, au treizième siècle, que les ordres religieux commencèrent à s'introduire à Lyon ; les Frères prêcheurs ou Cordeliers y vinrent en 1218; les Augustins en 1259; d'autres suivirent bientôt. Ces monastères donnèrent beaucoup d'activité au mouvement de construction des maisons ; on bâtit des chapelles, des églises, des cloîtres, et des rues s'ouvrirent dans le voisinage. Enfin une circonstance de l'importance la plus grande vint à se présenter et modifia sensiblement l'enceinte de la cité.

Lyon fut annexé à la France en 1312, cessa d'être ville d'Église, et devint cité frontière et la seconde du royaume. Le pouvoir temporel des archevêques et du chapitre avait été un bienfait à plus d'un titre ; il avait mis fin à la domination despotique des comtes de Forez, et écarté des murs de la cité neutre les guerres civiles et étrangères. La guerre des bourgeois, pour obtenir l'émancipation de la commune, troubla cette prospérité pendant plus d'un siècle. Devenue française, la ville de Lyon entra dans la politique quelquefois heureuse, mais plus souvent funeste des rois de France, et dut regretter plus d'une fois le gouvernement pacifique de son Église.

Quatrième Enceinte. — *Lyon au quatorzième siècle,* 1312-1422.

La guerre civile et la guerre étrangère désolaient la France; Anglais, Armagnacs, Bourguignons, Routiers, Tard-venus, ravageaient ses campagnes et les menaçaient d'une ruine complète. La funeste bataille de Brignais avait été livrée aux portes mêmes de Lyon, et à toutes ces calamités étaient venus s'adjoindre les désastres de la journée de Poitiers. Il y avait de grandes mesures à prendre pour sauver le pays et protéger la ville de Lyon.

L'enceinte de la cité au quatorzième siècle peut être tracée ainsi : en prenant pour point de départ la rue Sainte-Hélène dans la direction du pont Saint-Michel, on rencontrait la haute muraille qui séparait la juridiction de l'abbé d'Ainay de celle de l'archevêque. En face et au-delà de la Saône se présentait la porte Saint-George et la grande muraille antique. On montait par le Gourguillon (le Chemin neuf n'existait pas encore), et on atteignait la fausse porte de Confort. De là, on pouvait continuer à monter, pour pénétrer sur les hauteurs de Fourvière et de Saint-Just, ou redescendre à l'ouest, derrière Saint-Paul, et passer par la porte de Bourgneuf qui servait de limite à la ville de ce côté. On traversait la rivière, pour gagner le boulevard de la rue de la Monnaie, et, après avoir franchi la porte Saint-Vincent, on entrait dans les champs et jardins du quartier presque inhabité de la Déserte. De là on passait, soit par la porte Saint-Marcel, soit par la porte Chenevières vers les fossés de la Lanterne, devant l'abbaye de Saint-Pierre; ou on se dirigeait, plus haut et plus au nord, vers la porte du Griffon. Alors on descendait vers la rive droite du Rhône, qu'on suivait jusqu'à la rue Sainte-Hélène. Tout porte à croire, selon Artaud, que du temps des Gallo-Romains, il y avait, là, une grande route et des remparts.

Au quatorzième siècle, la ville de Lyon pouvait se clore et n'était point une ville ouverte; ce qui le prouve, c'est qu'elle avait des portes, et c'étaient celles-ci : au nord, sur la Saône, la porte de Bourgneuf ou de Vaise, vis-à-vis la porte dite du Lion, route de Paris, et la porte

de Pierre-Scise; à l'ouest, les portes de Trion et de Saint-Just, route du Forez et de l'Auvergne; au midi les portes de Saint-George et d'Ainay sur l'une et l'autre rive de la Saône; à l'est, la porte du Rhône, au pont de la Guillotière, route du Dauphiné; au nord, en remontant le Rhône, le boulevard Saint-Clair, la porte Saint-Sébastien, route de Genève, et enfin la porte de la Croix-Rousse, route de la Bresse. A l'intérieur, quand l'enceinte de la ville passait au-dessus de l'église Saint-Nizier, qu'elle laissait en dehors, ainsi que la Déserte, on rencontrait les portes du Griffon, de Saint-Vincent, de Saint-Marcel et de Chenevières; puis le fossé de la Lanterne. Construite plus tard, la porte de Serin ou d'Alincourt, sur la même rive gauche de la Saône, était creusée de casemates qui faisaient partie du système de fortifications. Sur l'autre rive, dans le quartier Saint-Paul, on rencontrait la porte Confort ouverte sur le mur d'enceinte, et, en remontant la rivière, en avant de Pierre-Scise, la fausse porte de Bourgneuf. A la nuit la Saône était barrée par des chaînes tendues à Serin et à Ainay.

Dès le commencement du quatorzième siècle, et probablement bien auparavant, Saint-Just, son cloître fortifié et sa porte faisaient partie du système de défense de la ville. Les portes de Trion et de Saint-Irénée étaient fermées exactement à la nuit, et on en portait les clefs chez le chanoine-baron que le chapitre avait préposé à cet office. Les habitants de Saint-Just réclamèrent deux fois la garde des clefs de leur faubourg et virent deux fois leur demande repoussée; ils n'en eurent la possession que vers le milieu du seizième siècle. Le chapitre de Saint-Just perdit alors la plupart de ses priviléges. Lyon au quatorzième siècle n'avait pas de fortifications régulières pour se défendre contre un ennemi extérieur, mais c'était une ville qui pouvait fermer ses portes. Ses cloîtres de Saint-Just et de Saint-Jean étaient dans une meilleure position défensive; c'étaient de véritables places de guerre; assiégés plusieurs fois, ils ne furent pas forcés.

Les portes de ville qui communiquaient avec l'extérieur, gardèrent longtemps leur position; il n'en fut pas ainsi de celles de l'intérieur (portes de Saint-Marcel, de Saint-Vincent, de Chenevières et du Griffon). Reculées plusieurs fois, elles finirent enfin par disparaître. Selon une note recueillie par l'abbé Sudan, au quatorzième siècle, Lyon mesuré entre le Rhône et la Saône, du pied de la colline Saint-Sébastien, avait 1,037 toises de longueur; de Saint-Clair à Ainay, 1,729 toises; de Saint-George à Pierre-Scise, 1,372 toises, et de Saint-George à Saint-Just, 667 toises.

CINQUIÈME ENCEINTE. — *Lyon au seizième siècle, enceinte continue,* 1559-1700.

L'enceinte de Lyon au milieu du seizième siècle a été mesurée plusieurs fois; en 1544, selon Paradin, la ville avait de circuit 6,129 toises, sans y comprendre les deux ponts du Rhône et de la Saône. Cette circonférence avait été trouvée par un gentilhomme nommé Saint-Remy, que le roi employait pour un service d'ingénieur; Bellièvre a adopté ce chiffre. Le Florentin Symeoni, qui habita cette cité de 1555 à 1560, a fait les calculs suivants : « J'ai mesuré plusieurs fois, en dedans et en dehors de leurs murailles, l'ancienne et la nouvelle ville de Lyon. Partant d'Ainay jusqu'au pont du Rhône, 1,734 pas simples ou ordinaires, c'est-à-dire de deux pieds et demi l'un. Du pont de Saint-Clair, 2,800; de Saint-Clair au pied du grand boulevard sur la Saône, 3,050; de la Saône à Irigny, en y comprenant les nouveaux bastions, 3,900 ; et de Saint-Irigny à la porte Saint-George, 2,050. Tous ces chiffres réunis donnent un total de 13,534 pas, un peu plus ou un peu moins, à cause des détours faits par les rues et de l'inégalité

des collines. Convertis en stades de 625 pieds chacun, ou 125 pas doubles, c'est-à-dire de 5 pieds l'un, chaque mille italien évalué à 8 stades, ou 1,000 pas doubles, l'enceinte de Lyon ancien et moderne est d'environ 6,767 pas. Mais l'antique circuit de Lyon et de la colline sur laquelle Plancus avait assis la ville ne dépassait pas 7,440 pas ordinaires, ce qui donne 3,720 pas doubles, de la porte de Forge, en laissant en dehors Saint-Just et Saint-Irénée. Du pied de Pierre-Scise et de là jusqu'au pont de la Saône, 2,160 pas. Du pont à la porte Saint-George, 1,680 pas; et de celle-ci à l'autre porte de Forge, 900. » (Symeoni, l'*Origine e le antichitá di Lione.*) Ces calculs n'ont ni précision ni clarté, mais c'est un renseignement (1).

Comme on l'a vu, du quatorzième au seizième siècle, Lyon était presque une ville frontière, et cependant cette cité, mal protégée à l'ouest par l'ancienne muraille, était à peu près complétement ouverte au nord, à l'est et au midi. Les temps avaient cessé d'être calmes; associée à la politique de la France, la ville de Lyon était menacée par ses revers ; il fallait lui donner quelque sécurité et la mettre en état de résister à un coup de main audacieux. Dans cette situation, le roi de France forma le projet de l'enclore dans une enceinte continue, formée d'une solide muraille, fortifiée par des tours et par des bastions. C'était une fort grosse affaire ; les terrains sur lesquels cette muraille devait passer avaient une étendue considérable, et étaient très-accidentés. C'étaient des collines très-escarpées et il y avait de profondes dépressions du sol à franchir. On ne se découragea cependant pas, la nécessité pressait.

Il n'est pas probable que Lyon au moyen âge, et surtout du treizième au seizième siècle, ait été dépourvu absolument de toute fortification et de tout moyen de défense. Il avait non-seulement son château de Pierre-Scise, et ses cloîtres, non moins solides et bien gardés, de Saint-Just et de Saint-Jean, mais encore, sur divers points, des murailles et des bastions qui le protégeaient dans une certaine mesure. Ce n'était point un travail d'ensemble, mais c'était pourtant quelque chose. Il fallait bien à la population lyonnaise des lieux de refuge au temps des guerres incessantes qui désolaient la France sous les rois Jean et Charles VI, des invasions bourguignonnes et des attaques des Routiers et des Tard-venus; on peut même remonter plus haut. Lorsqu'on agrandit, il y a peu d'années, le chœur de Saint-Polycarpe, on trouva profondément enfouies dans le sol, des portions de remparts, allant du Rhône à la Saône. C'étaient des substructions antiques mêlées de roches et de ceintures de briques; on apercevait distinctement des fragments de pavés à la romaine. Artaud a reconnu, dans ce massif quadrangulaire de quatre mètres d'épaisseur et de dix mètres de base, un antique bastion pour la défense de la ville. Selon les besoins du moment, on improvisait des murailles fortifiées, qu'on laissait tomber en ruines lorsque le danger était passé, ou qu'on démolissait lorsque la ville se croyait obligée d'élargir son enceinte, et de reculer ses portes. L'idée de travaux défensifs, réguliers et permanents en temps de paix comme en temps de guerre, ainsi que celle d'une enceinte continue, ne s'était pas encore présentée.

En 1368, vers le temps des Tard-venus, la ville de Lyon fut sérieusement menacée ; il fallut la garantir des incursions de bandes de pillards, et, à cet effet, une muraille fortifiée fut construite en toute hâte, du côté de Pierre-Scise; les bourgeois creusèrent de grands fossés pour établir les fondations. Paradin raconte que, pendant les travaux, de grandes pluies produisirent des éboulements de terres qui comblèrent ce lac ou étang dont il a été déjà question ici.

(1) Je ne sais ce que Symeoni a voulu dire par sa porte de Forge et son S. Irigny; ces dénominations ne se trouvent sur aucune carte ancienne.

Un siècle s'était écoulé ; Louis XI régnait, et on était en 1476 ; le roi de France et les conseillers de ville prirent la détermination sérieuse de faire entourer Lyon d'une muraille continue et de grande résistance. La dépense devait être très-considérable, où trouver de l'argent? Le clergé régulier, les grandes abbayes et les monastères d'hommes et de filles ne payaient pas l'impôt ; il n'y avait pas de budget prévu et mis en délibération. Pour pourvoir à la dépense de l'enceinte fortifiée, le consulat usa de ses ressources ordinaires et extraordinaires. Quand il y avait quelque grosse dépense accidentelle à faire, il sollicitait et obtenait l'autorisation de mettre un impôt sur les denrées. Un ancien arrêt, cité par Paradin et daté de 1369, établit que les ecclésiastiques du diocèse contribueraient pendant deux ans, pour un sixième de leurs revenus, aux frais des fortifications, ce qui servit de précédent dans le siècle suivant. L'argent provenant de cette source ne devait pas recevoir un autre emploi, et le clergé devait rendre ses comptes. Il fit une résistance désespérée, mais les njonctions royales étaient fréquentes et précises. On s'avisa d'affecter telle ou telle partie de la dépense à des parties déterminées du clergé ; les chanoines-comtes de Lyon et les prêtres de la cathédrale eurent, pour leur lot, le fort à gauche sur la rive de la Saône en face de Vaise; il reçut, comme on sait, de cette circonstance la dénomination de fort Saint-Jean ; sa construction parait avoir eu lieu au commencement du seizième siècle. Il y avait à Vaise, de l'autre côté de la Saône, au sommet de la colline et vis-à-vis le fort Saint-Jean, une haute tour munie d'un fossé et d'un pont-levis.

Cette construction de l'enceinte continue n'eut pas lieu sans interruption; il y eut des temps d'arrêt fréquents et de longue durée, et il y eut des modifications dans le plan. Quand quelque danger paraissait menacer la ville, et lorsqu'on avait de l'argent, on reprenait les travaux et on faisait quelque chose; lorsque les fonds étaient épuisés, on s'arrêtait. Les travaux ne furent point exécutés partout avec un soin égal ; l'abbé Greppo fait observer que, du côté de Pierre-Scise, la muraille mal terrassée qui en partait n'avait pas de fossés en dehors, et au lieu de bastions, avait des tours rondes ou carrées. Au contraire, du côté de la Croix-Rousse, les fortifications étaient régulièrement munies de terrasses, et les murailles de bastions, de fossés, de demi-lunes, de chemins couverts, de glacis, de herses, de ponts-levis, et de tout ce que demandait l'art de l'ingénieur militaire. Le manque de fonds occasionnait de fréquentes contestations entre le consulat et le clergé, toujours disposé à s'affranchir du payement du contingent mis à sa charge. D'autre part, les impôts nouveaux et incessants dont la construction des fortifications était la raison ou le prétexte, fatiguaient et irritaient au plus haut degré le peuple lyonnais. Celui que le consulat voulut mettre sur le blé et le vin excita une *grande rebeine* dont la maison de Symphorien Champier fut la victime ; des bandes d'émeutiers la dévastèrent de fond en comble. On ne connaît pas, avec beaucoup de certitude et de précision, les dates de la construction des diverses parties de l'enceinte fortifiée, et on ne sait pas toujours bien aux frais de qui, en particulier, les tronçons furent construits. Toutefois l'abbé Greppo a donné quelques indications inédites sur ces points. Il les avait trouvées dans quelques feuillets d'un registre, tenu en 1512 par Builloud, chanoine de Saint-Just et de Saint-Paul, et trésorier du clergé ; ce registre est intitulé : *Papyrus receptæ impositionis super clerum urbis Lugduni, pro constructione suæ partis murorum novorum in colle Sancti Sebastiani* (Archives historiques et statistiques du département du Rhône, tome V, p. 421). Quelques indications plausibles ont fait présumer qu'en 1476 on construisit le mur d'enceinte de la ville, depuis le

château de Pierre-Scise jusqu'à la porte de Saint-George. Solide et haute, cette muraille de circonvallation parcourait tout le plateau, traversait le territoire de Trion, laissait le bourg de Saint-Just en dehors de l'enceinte, descendait vers la Saône, passait par derrière la Quarantaine et s'arrêtait à Saint-George. Elle recommençait sur la rive gauche de la Saône, à la pointe d'Ainay, et remontait le Rhône jusqu'au pont de la Guillotière où elle finissait. Dans ce parcours elle formait des angles aigus et rentrants; elle était épaisse, très-bien bâtie et munie de tours et de bastions, non partout, mais dans une portion considérable de son circuit. On en suit parfaitement le trajet sur les plans de Simon Maupin, de Menestrier et de Séraucourt. Telle était la première moitié de l'enceinte fortifiée, celle qui protégeait la ville au nord, à l'ouest et au sud-ouest. Dans son itinéraire, Golnitz en a décrit avec soin les bastions, boulevards, fossés et moyens de défense; il n'a pas oublié la quantité de soldats que cette enceinte devait contenir. On voit que partant de la Quarantaine, sur la rive droite de la Saône, vis à vis Saint-Michel et Ainay, la muraille gravissait la colline à l'ouest, atteignait l'enceinte particulière du cloître Saint-Just, gagnait la porte de Trion, enfermait Fourvière et descendait au nord, au-dessous du château de Pierre-Scise, en avant de Vaise et de la porte de Lyon. Fortement entamée pendant les guerres de religion, dans la seconde moitié du seizième siècle, cette partie de la muraille fortifiée de circonvallation, cessa complétement d'exister à la fin du siècle suivant. Commencés sous Louis XI, mais conduits avec peu d'activité, les travaux de fortification furent repris faiblement sous le successeur, trop occupé ailleurs, de ce roi. On y revint sous le règne suivant, et ils furent conduits, presque jusqu'à leur achèvement complet, de 1529 à 1559, sous François Ier et Henri II. C'était un beau travail. Je ne dois pas oublier un incident : après la prise de Lyon par les protestants, et lorsque l'autorité royale eut été rétablie dans la ville, Charles IX fit construire sur la colline Saint-Sébastien, plus près de la Saône que du Rhône, une citadelle considérable destinée, bien plus à contenir les partis politiques et religieux, qu'à repousser un ennemi étranger. Cette forteresse ne subsista pas longtemps; elle blessait au plus haut degré les bourgeois lyonnais, inquiets, non sans raison, pour la conservation de leurs titres, immunités et priviléges. Ils profitèrent d'une bonne occasion pour obtenir du roi Henri III l'autorisation de démolir l'odieuse citadelle, ce qu'ils firent avec un empressement extraordinaire.

Le mur d'enceinte du côté du nord, seconde moitié du système des fortifications continues, ne fut terminé que sous Louis XIII; il commençait au fort Saint-Jean, sur la rive gauche de la Saône, à Serin, montait à la Croix-Rousse, s'appuyait d'abord sur un bastion très-fort, auprès de la porte des Chartreux, traversait tout le plateau, arrivait au bastion de la colline Saint-Sébastien, descendait et finissait au boulevard Saint-Clair, sur la rive droite du Rhône. Il n'y eut pas de changements au système général des fortifications de Lyon pendant plus de deux siècles; on se borna à tout maintenir en bon état. Cependant l'enceinte générale de la cité fut modifiée dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; la Croix-Rousse naissait à peine, son emplacement futur était occupé par des terrains en friche et par des jardins. Une grande croix de bois, peinte en rouge, avait été érigée hors de la porte Saint-Sébastien; on aperçoit, au travers de celle-ci, sur le plan de Simon Maupin, non une rue, mais une route; quelques maisons apparaissent, éparses au même lieu, sur la carte de Menestrier. Mais, vers 1780, quelques groupes d'habitations commencèrent à surgir en dehors de la porte Saint-Sébastien, et dans le voisinage de l'église des Augustins réformés, déjà installés à la Croix-

Rousse. La Guillotière était plus avancée; on bâtissait déjà beaucoup en dehors de la porte du Rhône. Il n'y avait pas de rues et d'agglomérations quelconques de maisons aux Broteaux, sur la rive gauche du Rhône; mais on rencontrait dans leurs marécages des guinguettes et quelques fermes. Vers la fin du dix-huitième siècle, le Rhône baignait immédiatement à l'ouest, les balmes des collines de sa rive gauche; quelques spéculateurs bien avisés eurent l'idée de le refouler vers l'est, et de construire sur l'espace conquis le quai magnifique de Saint-Clair, qui devint la route de Genève. Morand jeta sur le Rhône le pont qui porte son nom, et bientôt on creusa, au-delà de cette voie de communication, les fondements d'une cité dont le développement devait être rapide et extraordinaire au midi de Lyon.

Perrache forçait le confluent du Rhône et de la Saône à reculer, et gagnait sur les eaux d'immenses terrains, bientôt couverts de maisons.

L'enceinte de la ville fut modifiée d'une manière différente en 1793; peu s'en fallut qu'elle ne fût supprimée tout à fait; la Convention Nationale décréta la destruction de Lyon et chargea Couthon de l'exécution de ses ordres. Une démolition générale était impossible; le proconsul se borna à faire abattre les façades de Bellecour et quelques autres constructions; toutes les fortifications de Lyon, construites à si grands frais du quinzième au dix-septième siècle, et le château de Pierre-Scise, furent démantelés et rasés; l'enceinte continue disparut en totalité; on démolit ses bastions et ses remparts, dont il ne resta plus que d'énormes ruines.

Napoléon, premier consul, voulut faire disparaître les traces des fureurs de la Convention Nationale à Lyon, il n'en eut pas le temps, et laissa l'enceinte de la ville à peu près comme il l'avait trouvée; ses grandes guerres l'absorbaient. Rien de très-considérable ne fut fait sous la Restauration, le temps lui manqua aussi; toutefois il faut noter l'énorme expansion de la ville aux Broteaux, à la Guillotière et à la Croix-Rousse surtout. Vaise et Saint-Just demeurèrent à peu près stationnaires et tels qu'ils étaient au moyen âge, dont ils devaient se montrer la vivante et déplorable image.

Sixième Enceinte. — *Forts détachés,* 1833-1849.

Situé à très-petite distance de la Savoie, alors terre étrangère, Lyon sous le roi Louis-Philippe était une ville frontière à laquelle un moyen de défense contre un ennemi extérieur était indispensable. Sous un autre rapport, assaillie par des partis irréconciliables qui avaient choisi cette cité pour champ de bataille, la monarchie de juillet 1830 s'attendait à des attaques désespérées et redoutait par-dessus tout l'ennemi intérieur. Il fallait absolument se défendre contre les attaques probables d'une multitude ignorante et passionnée, dont la politique dissidente exploitait avec ardeur les préjugés et les mauvais instincts. Le gouvernement nouveau, si peu stable et si menacé, avait à sauvegarder la ville de Lyon; après beaucoup d'hésitation, il se détermina à mettre cette populeuse cité sous la protection de forts détachés qui, réunis au mur d'octroi, reconstitueraient l'ancienne enceinte continue. Celle-ci fut divisée en trois parties : la première composée de l'intervalle compris de la Saône au Rhône, entre le fort Saint-Jean et le bastion Saint-Laurent; la seconde partie sur la rive droite de la Saône, au-devant du versant à l'ouest du plateau de Fourvière; la troisième partie sur la rive gauche du Rhône, de la Tête-d'Or à la Vitriolerie. On releva le fort Saint-Jean et les bastions de leurs ruines, et on construisit diverses casernes fortifiées, celle, entre autres, de la place des Bernardines; je dois me borner à quelques indications.

C'étaient trois enceintes particulières : la première, celle de la Croix-Rousse, avait six bastions reliés par de fortes murailles; les forts de Caluire et de Montessuy étaient en avant, regardant l'un la Saône, l'autre le Rhône. La seconde partie suivait la ligne de défense établie par Charles V, en 1364; elle commençait au bastion de Saint-Just, et s'appuyait sur les forts de Loyasse et de Vaise au nord, sur les forts de Sainte-Foy et de Saint-Irénée au sud, ainsi que sur la muraille fortifiée de Fourvière, et sur le fort de la Duchère. Enfin la rive gauche du Rhône fut mise sous la protection d'un fossé plein d'eau, d'un chemin de ronde et de ces neuf forts : la Tête d'Or, les Charpennes, les forts des Broteaux et de la Part-Dieu, le fort de Villeurbanne, la Lunette des Hirondelles, les forts de la Motte, du Colombier et de la Vitriolerie. La ville pouvait facilement communiquer sur tous les points avec les forts détachés; au nord, un mur d'octroi d'une grande élévation et percé seulement de deux portes, reliait le fort Saint-Jean, entièrement relevé, au bastion des Chartreux, ainsi qu'à la caserne fortifiée des Bernardines, et faisait face, dans tout son parcours, à la rue Bellevue. De son côté, il tenait sous clef la ville de la Croix-Rousse, contenue, à son autre extrémité, par le fort de Caluire et surtout par celui de Montessuy, et par le camp formidable de Sathonay. Une immense caserne fut bâtie à l'est, sur les terrains de l'ancienne ferme de la Part-Dieu, pour recevoir deux régiments d'artillerie; elle prêtait son concours aux forts de l'est, et surtout aux forts La Motte, de Villeurbanne et de la Vitriolerie, pour protéger la cité Napoléon, l'extrémité méridionale de Villeurbanne et le populeux annexe de Montplaisir au-delà de la Guillotière.

Cette sixième enceinte de la ville de Lyon, selon l'ordre des temps et des faits, avait beaucoup plus de force que celle qui existait au seizième siècle; elle suffisait pour contenir pendant quelques semaines l'ennemi du dehors, et pour répondre de l'intérieur.

SEPTIÈME ENCEINTE. — *Lyon sous Napoléon III; Agglomération lyonnaise; Annexions.* 1850–1866.

En 1848, il existait aux portes de Lyon trois villes considérables et indépendantes, la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise. Il y avait de plus le faubourg de Saint-Clair au nord, ceux de Saint-Just et de Saint-Irénée à l'ouest; la Mulatière au midi; les Charpennes, Villeurbanne, la cité Napoléon, la Villette, Montplaisir et Saint-Alban à l'est. Ces grandes communes suburbaines furent réunies à la ville de Lyon par la loi de 1851, et il en résulta la formation de l'agglomération lyonnaise. Une nouvelle organisation administrative correspondit à ce grand changement, Lyon perdit l'unité de sa mairie; tous les pouvoirs passèrent aux mains du préfet. Composée de tous ces éléments, la nouvelle ville de Lyon eut une population qui dépassa trois cent mille âmes; l'unité de l'octroi fit plus que doubler son budget. Ce ne fut point tout, le département du Rhône fut considérablement agrandi par la création du canton de Villeurbanne, formé de ces quatre communes : Villeurbanne, Vaux en Vélin, Bron et Venissieu, et par l'annexion administrative à Lyon, du côté du nord, de Rillieux, Miribel, Saint-Lambert et Fontaines. J'ai raconté autre part les circonstances de ces agglomérations simultanées, et les détails de la régénération si merveilleuse de la ville de Lyon, par la volonté de l'empereur Napoléon III, sous l'administration du sénateur-préfet Vaïsse (tome IV). En 1855, l'enceinte de la ville de Lyon renfermait 242 hectares de superficie, et contenait 13,240 maisons, formant une agglomération de plus de 500 rues; ces chiffres se sont considérablement accrus depuis douze ans.

Ce qu'avait fait le Florentin Symeoni, au seizième siècle, pour mesurer l'enceinte de Lyon telle qu'elle était alors, j'ai voulu le faire pour l'agglomération lyonnaise dans sa plus grande circonférence, et par un procédé de mensuration analogue à celui dont l'archéologue italien s'était servi. L'entreprise était, sinon plus difficile, du moins beaucoup plus longue; il s'agissait d'une bien autre distance. Mon pas est régulier, et je puis supporter une marche de huit heures sans m'arrêter un seul instant et sans trop de fatigue, faculté dont j'ai largement usé pour mes innombrables excursions pédestres. Malgré le poids des années, je parcours, sans me presser, un kilomètre en douze minutes; cinq kilomètres à l'heure; dès lors une marche continue d'un nombre déterminé d'heures, correspond nécessairement à un chiffre fixe de kilomètres; le procédé est très-exact, et, si on suit un bon itinéraire, on ne peut pas se tromper. On regarde sa montre au point de départ et d'arrivée, et on fait le compte; tant d'heures dépensées, tant de kilomètres parcourus. Les bases ainsi convenues, je me mis en route le dimanche 17 avril 1864, le lendemain d'une bonne nuit et par un temps très-favorable. Il était frais, et un rideau de nuages voilait le soleil; partout les campagnes du Lyonnais s'étaient couvertes de leur plus riante verdure, c'était le moment des lilas et des marronniers en fleurs, des magnolias et des rosiers précoces, des gazouillements des oiseaux chanteurs, et des senteurs les plus suaves du printemps.

Voici quel fut mon itinéraire: point de départ, la Mulatière, auprès du confluent du Rhône et de la Saône, neuf heures du matin, premier chemin à droite, sur la route d'Oullins; ascension de la colline de Sainte-Foy, village et fort de Sainte-Foy; les aqueducs par le chemin de Sainte-Foy. — Le fort de Saint-Irénée, le Point-du-Jour, Champvert, chemin de Saint-Just à Vaise, l'ancienne route de Lyon à Paris par le Bourbonnais; le fort de la Duchère, le château, le côteau, le chemin de l'Ile-Barbe, la Sauvagère. — Traversée de la Saône à l'Ile-Barbe, l'Ile-Barbe. — La montée de Saint-Boniface et le tombeau du maréchal de Castellane, Caluire. — Les Grandes-Brosses, descente, par la route des Soldats, au débarcadère de Genève. — Traversée du Rhône par le bac à traille, traversée du Grand-Camp. — Les Charpennes, la rue de Villeurbanne dans toute sa longueur, Monplaisir, le Moulin-à-vent de Venissieu, le château de Gerland, la Colombière, les forts de la rive gauche du Rhône, et enfin l'île des Comtes, vis-à-vis du confluent du Rhône et de la Saône. Point d'arrivée et fin du trajet circulaire, à cinq heures quinze minutes du soir; durée du trajet, huit heures quinze minutes; circonférence parcourue, quarante et un kilomètres. La grande enceinte de la ville a donc environ trente-six kilomètres de tour. — Longueur de Lyon, de la gare de Genève sur le Rhône au fort de la Vitriolerie, deux heures, soit dix kilomètres; largeur de la ville, de la place de Villeurbanne à la place du Point-du-Jour à Saint-Just, une heure quarante-cinq minutes, neuf kilomètres. Lyon aurait donc une largeur égale à sa longueur, si les immenses terrains entre Villeurbanne et la rive gauche du Rhône, et ceux des plateaux de Sainte-Foy et de Saint-Just, étaient couverts de maisons; mais leurs rues sont seulement tracées.

PLANS ET CARTES DE LA VILLE DE LYON.

L'enfantement de la ville de Lyon a éte très-lent et très-laborieux; je viens de tracer fort succinctement l'esquisse de ses évolutions pendant la première période au moyen de quelques indications éparses dans nos vieux historiens, dans les cartulaires et dans d'anciens titres. On a des renseignements plus exacts et plus nombreux lorsque les plans et cartes topographiques de la ville commencent à se montrer. Le plan le plus ancien est celui de Jean d'Ogerolles; il porte la date de 1564; c'est une vue de Lyon prise à vol d'oiseau. On y voit de bas en haut le boulevard, la porte et la côte Saint-Sébastien, le prieuré de la Plâtière, les Cordeliers, un pont sur le Rhône, Saint-Nizier, les Jacobins, Ainay, la Saône et son pont, Fourvière, le château de Pierre-Scise et son enceinte fortifiée, Saint-Paul et l'église Saint-Jean. Il y a beaucoup plus de détails topographiques dans la grande carte que Simon Maupin publia en 1625 (1); son étude est aussi une vue de Lyon prise à vol d'oiseau; on remarque dans ce plan figuratif, examiné de haut en bas et de gauche à droite, l'enceinte fortifiée, la porte de Trion, Fourvière, la tour et le château de Pierre-Scise, liés par une haute muraille garnie de tours, et percée de plusieurs portes; la chapelle de Saint-Roch, près de Choulans; l'Antiquaille, Notre-Dame, l'église des Carmes; au-dessous de Pierre-Scise, et à droite, le couvent de l'Observance et la porte de Lyon; Saint-Pierre-de-Vaise, et sur la rive droite de la Saône, l'hospice Saint-Laurent, Saint-George et sa Commanderie, la Magdeleine et Saint-Pierre-le-Vieux; Saint-Jean et les deux églises ses annexes; le palais de Roanne, le Change et le faubourg de Bourgneuf. La partie principale de la ville est celle qui est comprise entre la Saône et le Rhône; on remarque sur la carte que je décris, du midi au nord, cinq petits bâtiments que Maupin nomme la Garanne. Ainay, son beau jardin et le mur d'enceinte de la vaste abbaye, le port de Neufville, le couvent de Sainte-Claire et un pont de bateaux sur la Saône, le couvent de Saint-Michel et l'Arsenal, les monastères de Sainte-Élisabeth, et des sœurs Célestes; la place Bellecour, qui n'est plus une grande prairie, son jeu de Pallemal (Maupin), et sa communication avec la rivière par le pont du Roi, le couvent des Célestins et ses vastes jardins, le port du Temple, Saint-Antoine qui n'est pas encore un quai, le port Chalamont, le pont sur la Saône, l'église Saint-Jacques, la grande boucherie, le prieuré de la Plâtière, l'église Saint-Pierre, les Terreaux qui n'ont pas encore l'Hôtel-de-Ville, les fossés de la Lanterne, les Ursulines et la colline Saint-Sébastien. En remontant au midi sur la rive gauche du Rhône, on rencontre un mur d'enceinte bordant le fleuve, le bâtiment de l'Aumône générale, l'hôpital du Pont-du-Rhône, Notre-Dame de Saint-François, le grand couvent des Cordeliers, celui des Jésuites et leurs

---

(1) Plan de Lyon, par Simon Maupin. *A Lyon, par Claude Savary et Barthelemy Gauthier*, M.DC.XXV, trois grandes feuilles, collées verticalement; on lit sur les marges une description sommaire de la ville. Cette carte est signée SIMON MAUPIN, *inventor*; DE VELTHEM, *sc.*; elle est dédiée à Mgr d'Halincourt, marquis de Villeroy.

colléges, les Feuillants et le boulevard Saint-Clair. On remarque au bas de la carte et à gauche, le pont du Rhône, sa chapelle au milieu et sa porte, protégée par un château fortifié; les bois taillis, eaux stagnantes et champs qui occupaient une partie si considérable du centre de la cité, n'existent plus. Il y a eu une transformation générale de la vieille ville, énormément agrandie et déjà à l'étroit dans sa nouvelle enceinte; ce n'est pas encore une belle ville, mais c'est déjà une grande cité.

On doit à Menestrier une carte remarquable de l'ancienne ville de Lyon, telle qu'elle existait dans la première moitié du seizième siècle, sous les règnes des rois François Ier et Henri II; l'enceinte est fortifiée (1). C'est une haute muraille crénelée qui commence à la porte Saint-George, gravit la colline, s'ouvre par la porte Saint-Just, en face du cloître solidement fortifié et bastionné, suit les contours du plateau, livre passage à la population lyonnaise par la porte de Trion, et descend de la colline jusqu'à ce qu'elle ait atteint le château de Pierre-Scise. La seconde moitié du mur d'enceinte commence au fort Saint-Jean sur la rive gauche de la Saône, monte sur le plateau qui porta plus tard ce nom : les Tapis; atteint la colline Saint-Sébastien, en suit le faîte et aboutit au boulevard Saint-Clair. La Croix-Rousse au nord, et la Guillotière ainsi que les Broteaux au midi et à l'est n'existent pas encore. On remarque sur cette carte de Menestrier, l'église Saint-Just et son cloître, si fortifié, qu'il donne l'idée d'une place de guerre; le cloître Saint-Jean avec ses murailles épaisses et ses portes, les vestiges, sous forme de fossés, de l'ancien canal qui mettait en communication le Rhône et la Saône, au travers du quartier des Terreaux; l'ancienne porte Saint-Marcel, la porte du Griffon, et, tout à fait au midi, l'abbaye d'Ainay, et auprès du confluent du Rhône et de la Saône, l'emplacement qui servait à la représentatiou de la fête du cheval fol, en commémoration de la reconnaissanee de l'abbaye d'Ainay, sauvée du pillage dans une émente par les habitants du Bourgchanin (2). On voit par cette esquisse que la ville de Lyon pendant la durée de cinq siècles avait abandonné le plateau de Saint-Just, son berceau; garni l'étroit espace entre la rive gauche de la Saône et le pied des collines de l'ouest; franchi la rivière, et occupé en totalité le vaste espace qui est compris entre les deux grands cours d'eau, depuis le point de leur jonction, vers la rue Sainte-Hélène au midi, jusqu'au fort Saint-Jean et au boulevard Saint-Clair au nord. Obéissant à la loi de son développement, imposée par sa situation topographique, et progressant d'un pas régulier de l'ouest à l'est, elle eut brisé bientôt son impuissante muraille d'enceinte, ne s'arrêtant pendant deux siècles que sur la rive droite du Rhône, aujourd'hui insuffisante pour la contenir. Notre génération l'a vue franchir le fleuve, et déborder sur l'autre rive où l'attendent des plaines d'une étendue presque indéfinie.

Je ne puis parler, on le comprendra, que des principaux plans et cartes antérieurs à notre époque; il en est deux encore auxquels je dois une courte mention. L'un est le grand plan géométral levé et gravé par Claude Séraucourt, et orienté par le P. Grégoire; les édifices publics, très-bien dessinés et gravés, garnissent les parties latérales; le centre est occupé par un tracéexact des rues et du cours, soit du Rhône, soit de la Saône; l'emplacement des monuments anciens est désigné. Seraucourt n'a pas oublié d'indiquer sur la partie droite de la côte des

(1) Annexée à l'*Histoire consulaire de la ville de Lyon*, que le savant jésuite a publiée, cette carte est la réduction d'un plan de dimensions colossales qui existe aux archives de l'Hôtel-de-ville.

(2) *Carte de Lyon comme estoit la ville au temps de François Ier et Henri II.* Grand in-fol. On en a fait, il y a peu d'années, un nouveau tirage.

Carmélites les vestiges de l'ancien amphithéâtre et de la naumachie qu'Artaud crut avoir découverts. Ce qui frappe le plus l'attention sur cette immense page, c'est le cours du Rhône et de la Saône; la topographie de la ville sur ce plan ne diffère pas beaucoup de ce qu'on la vit au commencement de notre siècle. L'autre planche, non moins grandiose, mais dans une direction transversale, est une vue de la ville prise de la maison des chanoines réguliers de Saint-Antoine. Elle représente le quartier de l'ouest depuis le pont en bois sur la Saône, auprès de l'église Saint-Jean, jusqu'à la colline des Chartreux. Cette planche est fort belle; on voit sur la Saône les anciens coches et les petits bateaux qu'on nommait bêches, et sur le quai des promeneurs portant les modes du temps; le pont de pierre ou du Change est très-bien reproduit sur la partie gauche, avec sa chapelle au milieu, son arche dite des merveilles, et les maisons qui occupaient une de ses extrémités, du côté du quai Villeroi.

Tous les plans qui ont été gravés de la ville de Lyon depuis la fin du quinzième siècle (il n'y en a pas d'antérieurs) ont été et sont encore sous mes yeux; j'en ai fait beaucoup usage, on s'en apercevra peut-être; mais j'ai dû me borner ici à décrire les principaux. Quant aux vues de la ville et de ses environs, elles sont presque innombrables, leur nomenclature serait sans objet.

La ville régénérée a été l'objet de plusieurs cartes, dont deux sont d'un mérite hors ligne; ce sont celles qu'on doit à M. Rembielinski et à la voirie municipale (1). Éditée en 1847 pour l'atlas communal du département du Rhône, la première a été accommodée à la situation présente par un remaniement exécuté en 1861. Datée de 1863, la seconde indique par des couleurs différentes les rues ouvertes et emplacements qui ont été réunis à la voie publique avant 1852; puis les rues ouvertes et emplacements réunis à la voie publique depuis le commencement de 1853 jusqu'à la fin de 1862, et rend ainsi un compte détaillé de la transformation de la cité. Enfin un plan topographique général de la ville de Lyon et de ses environs, a été levé et dressé sous l'administration de M. le sénateur Vaïsse et sous la direction de M. Bonnet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, par MM. de Dignoscyo père et fils; ses dimensions sont colossales et il est d'une magnifique exécution.

---

(1) Plan de Lyon au dix-neuvième siècle, par Eugène Rembielinski, ingénieur-géographe, et L. Dignoscyo, très-grande planche in-fol. (1847); les exemplaires remaniés sont tirés en rouge.

Plan des améliorations réalisées ou projetées dans le centre de la ville de Lyon, dressé en 1863, par l'ingénieur en chef du service municipal, très-grande planche in-folio.

(2) Terminé en 1863, il a été distribué en 1861. Ce beau plan topographique est en six planches grand-aigle; voici son second titre : Autographie du plan général de la ville de Lyon, dressé, sous la direction de M. Bonnet, ingénieur en chef, par MM. Dignoscyo père et fils. Ces six feuilles sont coloriées; il y a des teintes conventionnelles différentes pour les édifices publics, les maisons, les terres, les prés, les bois et les jardins. Les six feuilles, assemblées et collées sur toile, forment une page immense de 2m 13 de largeur et de 1m 10 de hauteur; c'est le plus grand des plans gravés de la ville de Lyon.

Enfin cette série de plans a été complétée par celui du parc de la Tête-d'Or : Service municipal de la ville de Lyon. Plan du parc de la Tête-d'Or, levé et gravé d'après les ordres de M. Bonnet, ingénieur en chef de la ville de Lyon, par de Dignoscyo fils, 1860, très-grande page in-fol. coloriée.

MAISONS ET RUES DE LYON.

I. Maisons. — Je dois dire quelques mots des maisons de Lyon considérées en elles-mêmes ; les matériaux avec lesquels elles sont bâties ont une réputation méritée d'excellence, il n'y a nulle part des pierres de plus parfaite qualité. Ce mérite a été très-souvent un défaut, aux yeux du moins de la voirie, quand il s'est agi d'attendre la chute d'anciennes habitations pour la rectification du plan de la ville ; nos maisons neuves s'écroulent quelquefois, les vieilles jamais. Presque toutes sont remarquables par leur énormité, beaucoup ont cinq et six étages, quelques-unes sept ou huit sur une largeur proportionnelle : tel est leur caractère général. Ce sont les carrières inépuisables de calcaire jaune, à Couzon, qui ont fourni la plus grande partie de leurs matériaux ; les pierres de taille de grains si fins et si compactes sont venues de Villebois et de quelques autres lieux. La pierre blanche, beaucoup moins résistante et qui se laisse presque couper au couteau, employée pour les étages supérieurs et certains détails, n'est d'un grand usage à Lyon que depuis un demi-siècle. Il y a dans la ville un nombre si considérable de maisons magnifiques qu'on n'y prend pas garde ; beaucoup de ces édifices remarquables seraient des palais dans d'autres villes, si la largeur des rues avait toujours été proportionnelle à l'énormité de leurs masses. Ces observations ne s'appliquent qu'aux maisons bâties de nos jours ; dans le vieux Lyon, les constructions ne sont pas moins blâmables par leur laideur que par la mauvaise disposition, l'insalubrité et l'extrême incommodité des aménagements intérieurs ; jamais grande cité n'a été plus horriblement mal bâtie. Ces défauts capitaux ont disparu aujourd'hui en très-grande partie ; dans les derniers temps de son administration, M. Reveil, maire de Lyon, a imposé aux constructeurs des dispositions réglementaires qui établissaient une proportion nécessaire entre la hauteur des maisons et la largeur soit des places, soit des rues. Beaucoup mieux pourvus d'art et de goût que ne l'étaient leurs prédécesseurs au temps de nos pères, les architectes contemporains ont introduit largement, dans les habitations, l'air, la lumière, l'élégance et le confortable. Le nombre des maisons ornées de tout le luxe de l'architecture s'est considérablement augmenté, et tend sans cesse à s'accroître. Je reviendrai sur ce sujet.

Il a toujours importé d'appliquer aux maisons dont une rue est composée un signe visible, qui caractérisât chacune d'elles et permît de la trouver avec facilité. Plusieurs systèmes ont été pratiqués pour atteindre ce but ; celui des numéros, à Lyon, n'est pas antérieur au dix-septième siècle ; auparavant on se servait d'enseignes. On a quelques indications sur les noms des rues chez les Romains, mais comment distinguaient-ils chaque maison des habitations voisines? on l'ignore. L'exhumation des maisons de Pompéi et d'Herculanum a fait reconnaître, sur quelques-unes, des images sculptées, parfois obscènes, qui étaient vraisemblablement des enseignes ; cet usage devint général au moyen âge. Comme toutes les grandes cités, Lyon l'adopta ; ces signes avaient pour but principal d'attirer l'attention des passants sur la

boutique d'un marchand ou sur une hôtellerie. Ils étaient de genres très-variés; telles enseignes personnifiaient la candeur, la probité, la bonne foi; d'autres représentaient un monument encore existant dans la rue; un animal avec quelque particularité ou quelque tradition historique; beaucoup étaient des images de saints. Grand nombre d'enseignes sont indiquées sur les titres des livres que publiaient les libraires lyonnais; celles-là sont fort naïves, celles-ci se font remarquer par leur singularité : la plupart portaient des devises ou une sorte de légende. Les numéros sont d'un usage bien plus commode; ils n'obstruent point la voie publique, sont moins coûteux et se présentent facilement à l'œil qui les cherche. Il y a eu beaucoup de tâtonnements pour arriver au mode le meilleur; ainsi que les plaques sur lesquelles les noms des rues sont inscrits, les numéros doivent être très-visibles et résister longtemps à l'air ainsi qu'à l'intempérie des saisons. Des chiffres ou des lettres en couleur, soit à la détrempe, soit à l'huile, ont peu de durée; des plaques métalliques, des chiffres en cristal coloré, de petites tablettes en pierres factices, ou en composition inaltérable, et sur lesquelles le numéro tranchait d'une manière très-marquée par l'opposition de la couleur, ont été essayés plusieurs fois; on a fini par réussir. D'un côté de la rue sont les chiffres pairs, et de l'autre les impairs; on a tenté avec succès de faire dire aux plaques, par leur couleur particulière, la situation de la rue relativement au cours, soit du Rhône, soit de la Saône, et même le quartier, pendant que les lanternes du gaz indiquaient l'heure avec beaucoup de précision au moyen de l'électricité, et qu'on éclairait pour le service de nuit les horloges des monuments publics. Ces améliorations se sont fort multipliées depuis le commencement du dix-neuvième siècle; nous sommes devenus très-ingénieux.

II. Rues. — Les divers corps de métiers et de marchands se sont groupés presque toujours, à Lyon, dans des quartiers spéciaux pour la commodité de leurs relations, soit entre eux, soit avec leur clientelle, et bien que ce vieil usage ne soit pas pratiqué dans un sens absolu, il est encore suivi presque généralement. Au seizième siècle, les imprimeurs s'établissaient de préférence dans les rues Mercière, Confort, Raisin et Thomassin; ce n'était pas précisément par goût; cette résidence leur était assignée par la police, qui, en les réunissant ainsi dans un quartier déterminé, croyait exercer sur eux une surveillance plus facile. Les chapeliers habitaient la rue des Quatre-Chapeaux et ses environs; les teinturiers, les quais et les rues voisines du Rhône et de la Saône; les drapiers, toiliers et marchands de rouenneries, les deux rues Longue et le quartier Saint-Nizier. Obligés de se loger et de s'aménager à bas prix, les ouvriers en soie élurent leur domicile dans les rues les plus infectes, les plus sombres et les plus insalubres du quartier de l'ouest, à Bourgneuf, à Saint-George, dans les abominables ruelles qui montent au plateau de Fourvière, au Bourg-Chanin et à la Grande-Côte. Ils y sont encore; mais ces rues se sont quelque peu améliorées, et la grande masse des tisseurs, augmentant sans cesse, s'est installée à la Croix-Rousse, devenue une ville considérable, dans des maisons confortables et bâties tout exprès pour eux. Beaucoup se sont portés aux Broteaux, dans les rues Bugeaud, Cuvier, Monsieur, Madame, etc. Les fabricants, intéressés à les avoir dans leur voisinage, s'établirent dans la grande rue des Capucins, sur la place Croix-Paquet, et au Griffon; ils montrent quelque disposition à abandonner ces quartiers, dont les abords sont difficiles, et à descendre au Port-Saint-Clair, et dans les rues Royale et Puits-Gaillot. Aujourd'hui les orfèvres affectionnent la place de l'Herberie et le quai Villeroi; le commerce de luxe, sans spécialités déterminées, s'est précipité dans la rue Impériale; celui des toiles,

des draps et des rouenneries préfère les rues Centrale, Saint-Dominique et de l'Impératrice. Les cafés, extrêmement multipliés partout, choisissent de préférence les places publiques, la rue Impériale et les alentours des théâtres; les rues Mercières ont perdu leurs libraires, mais elles font encore un commerce considérable de détail.

J'ai parlé des enseignes anciennes dans les rues de Lyon, il ne faut point oublier les objets d'art; dans une note manuscrite, Menestrier donne l'état de ceux qui existaient de son temps. Je reproduirai textuellement ce tableau, dont on peut extraire quelques indications curieuses, le voici :

Ouvrages de sculpture de la ville de Lyon : « Le bœuf qui est au coin de la rue qui en porte le nom est de Jean de Bologne. Au bas du chemin Neuf, sur le coin d'une maison bastie par M. de Liergues, est une Notre-Dame qui joint les mains, faite par le grand Picard. Au bas du Gourguillon, en la maison de MM. du Soleil, l'Annonciation, par Bidaud, Champenois, 1665. Sur le quai et port de Roanne, une vierge qui tient l'enfant Jésus, par Crespet, Forésien, 1685. Au coin de la rue de Gadagne, une sainte Anne assez belle. Au Change, sur la maison de M. Pianelli, un bas-relief de trois testes en une, soutenues par deux anges, de Germain Pilon. Au bout de la rue Juifverie, du costé de Saint-Paul, une vierge de l'an 1578. Une bacchanale et danse de petits enfants, rue de l'Asnerie, à la maison où pend l'enseigne du gentilhomme françois. Au port Daufin, sur le coin d'une maison, un saint François, par Gérard Sibrey Vallon; en 1535. Au pied du pont, du costé du Change, une vierge de l'an 1527. A l'entrée du pont de Saosne, une vierge qui foule aux pieds un serpent, de Gérard Sibrey Vallon. Rue Sainte-Catherine, du costé des Terreaux, une sainte Catherine de Bridant, 1678. Aux capucins du Petit-Forès, un saint André de Martin Hendrecy. Au coin de la rue Vieille-Monnoye, du costé de la coste Saint-Sébastien, une vierge par Martin Hendrecy. A la Feuillée, vers les Augustins, une vierge par Bidault. Au coin de la rue des Escloisons, un saint Pierre, par Martin Hendrecy, Liégeois. A la rue de la Lanterne, au Signe de la Croix, une vierge de l'an 1540. L'effigie de Louis XIII, au coin de la rue de la Palme, par Gérard Sibrey, 1643. Une Annonciation fort antique, rue de la Teste-de-Mort; le bon Pasteur, par Bidaut. Le saint Estienne allant vers saint Pierre, de Gérard Sibrey. Au coin des Orangères, allant à l'Herberie, une vierge par Georges Vallon. Notre-Dame de Pitié, au coin proche rue Longue, Georges Imbert, Lorrain, 1647. Jésus-Christ tenant sa croix, à l'entrée de la rue Mercière, Georges Vallon, 1614. Vis-à-vis, Notre-Dame de Pitié, Martin Hendrecy, 1645. La Magdeleine, sur la porte de la maison de M. Thomé, Georges Vallon. David à costé de l'église Saint-Antoine, Bidaut, 1660. Au coin de la rue Écorche-Bœuf, du costé du port du Temple, une vierge de l'année 1668; à la porte du jardin des PP. Célestins, saint Pierre-Célestin, par Martin Hendrecy. » Je compléterai cet inventaire des bas-reliefs, statuettes et statues qui décoraient les rues de Lyon au dix-septième siècle, par des indications que j'emprunterai à la *Recherche curieuse de la vie de Raphael Sansio d'Urbin,* par Vasari, et publiée par I. de Bombourg, Lyonnais (*Lyon, André Olyer,* 1675, in-12), notice qui est suivie d'un *Recueil des statues ou figures qui sont dans les rues et places publiques de Lyon* (1). A l'Hôtel-

(1) On trouve dans le même petit volume la *Recherche curieuse des plus beaux tableaux antiques et modernes; sculpture et architecture qu'il y a en plusieurs églises de Lyon.* Cet inventaire peut fournir des renseignements utiles à l'art lyonnais au dix-septième siècle. J'ai inséré dans la récente édition du livre de Jacob Spon, sur les antiquités de Lyon, une liste faite à diverses époques des *Curieux* qui possédaient des collections d'objets d'art. Un autre ouvrage m'a fourni des indications, c'est l'*Almanach de la ville de Lyon pour* 1762; le chapitre est intitulé : Curiosités de Lyon anciennes et modernes.

de-Ville, quantité de belles figures historiques en relief (sculpture), par Mimerel et Hendrecy, et les peintures de Thomas Blanchet l'aîné et de Panthot; au coin d'une maison près de la Maison commune, un saint Jean-Baptiste, par Bidaut; au Plâtre, vers l'angle de la rue Mulet, un saint Jean, par Clément Lorrain, et tout près, en relief, saint Joseph, la Vierge et saint Nicolas; dans la rue Longue, une statuette de saint François; dans la rue Gentil, une vierge par Vallon; à l'angle de l'ancienne maison de ville, saint Hugues, par Mimerel, et saint Pierre, par Lefèvre; à l'angle de la rue Buisson, un saint Bonaventure, par Thierry; dans la même rue, un saint Joseph tenant un petit enfant à la main; à la Grenette, Louis XIV en relief, par Mimerel; une figure de sauvage, et tout près de là un beau cheval blanc; à l'angle de la rue Tupin, une vierge de Vallon; au coin de la rue Thomassin, un saint Hubert, par Hendrecy; et dans la même rue, un griffon et deux enfants d'après l'antique; à l'angle de la rue Grolée, un saint Georges, par Claude Lorrain; sur la place des Jacobins, une haute pyramide; aux angles de la rue Belle-Cordière, deux vierges, par Hendrecy; à la porte du Rhône, une truie et ses petits; au-dessus de la porte de l'église des PP. de Saint-Antoine, un saint Antoine par Mimerel, et tout près, David, par Bidaut, à l'entrée de la rue Mercière, un Christ par Vallon, et une vierge par Hendrecy; au coin des orangers (sic), un petit enfant, par Vallon; à l'entrée de la rue de l'Enfant-qui-pisse, le bon Pasteur, par Bidaut, et vis-à-vis une Annonciade; à l'angle de la rue la Palme, l'effigie de Louis XIII; à l'angle de la rue Lanterne, une belle vierge de 1540; devant les Feuillants, une vierge par Hendrecy; au milieu du pont sur la Saône, une vierge de Mimerel, sculptée en 1622; au pied du pont, une vierge de 1527; dans la rue de l'Ane, un bas-relief représentant une danse d'enfants; dans la rue du Bœuf, un Bacchus, par Mimerel, et une Flore, par Martin Hendrecy. Je n'ai pas cru qu'il fût inutile pour l'histoire de la sculpture, à Lyon, de reproduire les indications d'un si grand nombre d'œuvres d'art, signées des noms de Mimerel, Martin Hendrecy, Bidaut et George Vallon.

Les rues de Lyon ne sont pas décorées aujourd'hui d'une si grande quantité d'œuvres d'art qu'elles l'étaient au dix-septième siècle; mais ce qui leur manque à cet égard, sous le rapport de la quantité, elles le retrouvent sous celui de la qualité; je me bornerai à une énumération succincte. Sur la place Bellecour, la statue équestre de Louis XIV en bronze, par Lemot; sur la place Napoléon, la statue équestre en bronze de Napoléon Ier, par M. de Niewerkerke; sur la place Sathonnay, la statue en bronze et en pied de Jacquart, par Foyatier; au port Saint-Clair, la statue en pied et en bronze du maréchal Suchet, par Dumont; celle du docteur Bonnet en pied et en bronze, par M. Guillaume Bonnet, dans une des cours de l'Hôtel-Dieu; celle de saint Vincent de Paul, en pied et en marbre, par M. de Ruolz, dans une des cours de l'hospice de la Charité; celle du major-général Martin, en bronze et en pied, à l'école la Martinière; les beaux groupes ou bas-reliefs sculptés par M. Guillaume Bonnet sur la façade de l'hôtel de la caisse d'épargne; sur la façade du palais du Commerce, dans la rue Impériale; et le bas-relief de la salle des Pas-Perdus, au palais de justice; la fontaine monumentale de la place Impériale, et les belles fontaines en bronze des places des Terreaux, Louis XVI, Saint-Michel et des Célestins; la statue de la Vierge, au sommet du clocher de Fourvière, par M. Fabisch; les deux statues de Delorme et de Maupin, qui décorent la maison en face de l'Hôtel-de-Ville, et les quatre statues dont le péristyle du grand théâtre est orné; la statue en pied du sénateur Vaïsse, par M. Bonnet; dans la rue Centrale et à la Grenette, de

belles statuettes de la Vierge; les armoiries de l'Hôtel-Dieu et diverses sculptures sur la façade de l'immense maison par laquelle l'hôtel du Parc, aux Terreaux, a été remplacé; dans le cimetière de Loyasse, les bustes des docteurs Bonnet, Bouchet et Imbert, du botaniste Seringe, du dessinateur Fayolle, etc. Notre musée statuaire en plein vent n'a pas dégénéré, et les rues de la ville n'ont rien perdu de leur ornementation; une de leurs décorations les plus gracieuses, ce sont les squares ou jardins de Bellecour, de la place de l'Antiquaille et des Minimes, du cours des Chartreux et de l'ancien jardin botanique, ainsi que les belles plantations d'arbres, faites dans toute la longueur des quais sur le Rhône et sur la Saône, à Bellecour, au port Saint-Clair, et sur tous les points où elles étaient possibles. Cette esquisse de la physionomie générale des rues de Lyon ne serait pas fidèle et complète s'il y manquait quelques mots sur le pavé; il a joui longtemps d'une célébrité malheureuse. La dernière révolution du globe a couvert le sol lyonnais, à une assez grande profondeur, d'une masse énorme de cailloux roulés, dont on eut naturellement la pensée de se servir pour revêtir la voie publique d'une croûte solide. Leur forme ovoïde invitait à les serrer fortement les uns contre les autres, et de telle sorte que les pointes fussent tournées en haut, et placées sous les pieds des passants. C'était un progrès; jusqu'au seizième siècle les rues de Lyon n'étaient pas du tout pavées. Quand un roi de France devait faire son entrée solennelle par Vaise et Bourgneuf, on improvisait pour lui une chaussée en cailloux au travers des boues, et on s'en tenait là. Le système de pavage au moyen de cailloux roulés se généralisa beaucoup dans le dix-huitième siècle et pendant la première moitié de celui-ci; il en résulta un douloureux supplice pour la population, qui se vit condamnée à marcher sur des pointes dures, dont un lit mince de sable ou de gravier du Rhône dissimulait fort mal la saillie. On commença sous la Restauration, dans les principales voies de communication et sur les quais, la construction de trottoirs, soit en dalles, soit en pierres plates, mais sans esprit d'ensemble; toutefois le premier pas était fait, et les maires de Lyon devaient continuer; les trottoirs s'allongèrent et gagnèrent beaucoup de terrain. Ils prirent une extension bien plus grande encore sous le règne de Louis-Philippe, quand on mit en pratique la pensée de revêtir les trottoirs, et la surface de quelques rues étroites d'une couche élastique et parfaitement unie de bitume; le problème était résolu de la manière la plus satisfaisante. Mais on ne pouvait mettre le bitume partout, son emploi général était interdit et par l'énormité du prix de revient, et par la nature de la circulation sur certaines voies; alors parurent, après grand nombre d'essais, les pavés cubiques ou d'échantillon, dont l'emploi tend à devenir général; on peut juger de leur excellent effet par le pavage des quais et des grandes rues. Une guerre incessante est déclarée aux cailloux roulés; autrefois la règle, ils sont aujourd'hui l'exception; il y en a beaucoup encore, et même dans de fort beaux quartiers, mais le parti est pris. Dans un temps donné, les pavés carrés occuperont toute la voie publique; la dépense est supportée moitié par la ville et moitié par les propriétaires de maisons, dans le parcours de la rue.

Je terminerai l'ordre de considérations sur les rues de Lyon, dans lequel je suis entré, par quelques mots sur l'éclairage, c'est une invention moderne, malgré sa grande utilité. Les rues de Lyon n'étaient pas éclairées encore pendant la nuit à la fin du seizième siècle; on eut l'idée au dix-septième siècle de placer, à l'extrémité de quelques-unes, des lanternes qui remplissaient fort mal leur office. Le système d'un éclairage général à l'huile, au moyen de réverbères, n'est pas antérieur à la seconde moitié du dix-huitième siècle; il fallut beaucoup

de tâtonnements pour obtenir une bonne disposition des réflecteurs. On était arrivé à d'assez bons résultats dans les dernières années de la restauration, mais l'irruption du gaz hydrogène carboné sur la voie publique, en 1831 et en 1832, fut une révolution. M. Terme, premier adjoint au maire, fit faire, sous ses yeux, de nombreux essais comparatifs entre l'éclairage à l'huile et l'éclairage au gaz; celui-ci remporta une victoire complète, qui ne fut pas disputée un moment. Le maire et le conseil municipal établirent du premier coup un éclairage grandiose et parfaitement entendu, des rues, places et quais de la ville; il réussit à un haut degré, et quelques améliorations de détail le perfectionnèrent encore. Aujourd'hui l'élégance des appareils a complété le mérite de la découverte : on peut en juger par la beauté de formes des candélabres en fonte des places publiques et quais, mais surtout de la rue de l'Impératrice et de la rue Impériale. L'éclairage électrique, dont divers essais ont été faits à Lyon, détrônera peut-être un jour le gaz comme celui-ci a détrôné l'huile, mais on n'en est pas là encore. En attendant, l'éclairage au gaz dans les rues de Lyon a des résultats magnifiques; il se montre surtout splendide dans les occasions solennelles, soit devant les édifices publics, soit dans la rue Impériale; le gaz obéissant prend toutes les formes que le décorateur veut lui donner. Une grande partie de la banlieue de Lyon est éclairée, ainsi ce n'est pas la ville seule qui a profité de cet immense progrès.

TABLEAU DES RUES DE LYON

A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

J'ai trouvé dans les manuscrits et notes de Menestrier, conservés dans la bibliothèque de la ville de Lyon, un tableau des rues de cette cité à la fin du quinzième siècle; c'est un document curieux. Il y avait d'assez nombreuses lacunes; j'ai complété le plus possible cette liste au moyen des documents suivants: Carte insérée dans l'histoire consulaire de Menestrier; plan de Lyon par Simon Maupin; notes et documents divers; extraits faits par l'abbé Sudan. Je ne doute nullement qu'on ne puisse recueillir encore quelques noms de rues en compulsant les anciens plans de la ville, les actes consulaires, l'obituaire de Saint-Jean, les actes capitulaires, etc. Il n'y a rien d'officiel à l'égard de ces dénominations antérieurement au quatorzième siècle; mais de la liste dressée par Menestrier pour la fin du quinzième siècle, on doit tirer cette induction que ce tableau est de beaucoup postérieur aux rues dont il fait mention; la plupart remontent au dixième siècle, et quelques-unes sont antérieures. Le document que je publie n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'industrie dans notre cité; on y voit, entr'autres renseignements qu'il donne, que les principales industries étaient domiciliées dans des localités particulières et groupées dans le quartier Saint-Nizier; on y trouvait les places aux vins, aux bois, aux fromages, au chanvre, aux toiles, et aux laines et draps. Comme on le verra plus tard, les imprimeurs et libraires occupaient les deux rues Mercière, ainsi que la place et la rue Confort; on vendait les porcs dans le voisinage de la place des Terreaux. Un autre fait qui résulte de la liste dressée par Menestrier, c'est qu'il y a cinq cents ans, tout le terrain compris entre le Rhône et la Saône était occupé déjà par des habitations très serrées les unes contre les autres, hors quelques espaces dégarnis aux environs de Bellecour, d'Ainay et de la Déserte. Il convient encore de tenir compte des jardins, soit des hôtels, soit des couvents. Je maintiens l'ancienne orthographe.

I. — Rues de Lyon du costé de Forvière.

Vaize, la grande Claire, les Roches, la Dargoire, territoire de Vacques, port de Vaize. — Tombeau des deux Amants, rue des Deux-Amants, Pierre-Size, rue de Pierre-Size, porte de Lion ou de Pierre-Size, l'Observance, place de la Roche, port de la Roche, ruelle de la Roche tendant à la rivière, montée du Greillon, rue de Bourgneuf, fausse porte de Bourgneuf, ruelle du Treillis tendant à la rivière, les Thunes, port de l'Arche de Noé, ruelle du Cerf blanc.

Saint-Paul, port et pont Saint-Paul, boucherie Saint-Paul, ruelle de la Poterne, rue des Hebergeries ou Albergeries, rue Saint-Laurent, rue des Trois-Grillets, ruelle des Mazures tendant à la rivière, rue Poulaillerie, Saint-Paul, rue Juguerie, rue de la Saonerie, rue Misère, rue Nourale (sic), montée des Capucins, place de l'Ours, rue de l'Ours, montée des Anges.

Place de la Doane, rue de Flandre, rue de l'Espine, rue du Charbon blanc, place du petit Change, rue de la Chévrerie, Belengard, Saint-Pierre, rue de l'Arbaleste, grand Change, rue Juiverie, pont de Saône ou pont de Pierre, montée du pont de Saône, rue de la Lainerie, Saint-Eloy, cul-de-sac Saint-Éloy, rue de Confort, fausse porte de Confort, montée Saint-Barthelemy, rue du Bœuf.

Rue Gadagne, descente des Recollets, de Bellegrève, rue Pierre-Vive, rue l'Angile tendant à l'Arbaleste, rue de la Lune.

Place du Gouverneur ou du Gouvernement, hôtel du Gouvernement, rue de la Fronde, pied du Garillan.

Place de la Baleine, port de la Baleine, quai de la Baleine.

Roanne, place de Roanne, port de Roanne, petite place du Palais.

Saint-Jean, grande rue Saint-Jean, place Saint-Jean, Sainte-Croix, rue Sainte-Croix, Saint-Estienne, rue Saint-Estienne, rue de la Bombarde, rue Tremassac ou Tramassac, rue des Estres, port des Estres, rue Pierre-Perçée, rue Berthet, rue Chalan, montée de Tirecul.

Place et rue de l'Archevêché, rue Porte-Frau ou Porte-Froc, ruelle de Saint-Romain, rue Saint-Pierre-le-Vieux, rue Pisse-Truye, rue des Prestres, rue des deux Cousins ou de la Pionnière, rue Dorée, rue Cannel ou Cannuet,

ruelle de la Brèche, Saint-Jean, la Maison ronde, Chemin-Neuf.

Rue Saint-George, Sainte-Eulalie, place Saint-George, Commanderie de Saint-George, le Gourguillon, montée Saint-Laurent, montée des Génovéfins, hôpital Saint-Laurent, Fontaine, rue du Viel-Renversé, rue Ferrachat, rue Croix-du-Sablet, port du Sablet, la Quarantaine.

Porte Saint-Just, Croix de Coule en face, les Minimes, rue des Farges ou de Saint-Just, rue Beau-Regard, place haute et basse du marché Saint-Just, rue des Espées, ruelle Foireuse, place de la Trinité, les Trinitaires, Choulan, chapelle Saint-Roch, le Cloître, rue des Anges.

Saint-Irénée, Saint-Antoine (hospice), porte de Trion, Val de Trion, hospice près la porte de Trion, Champvert.

L'Antiquaille, montée de Fourvière, Fourvière, Notre-Dame-de-Claselle (sic), rue du Juge-de-Paix.

II. — Costé d'Aisnay et de Saint-Nizier.

Aisnay ou Esnay, le Cheval Fol sur le Rosne, Saint-Michel, place Saint-Michel, pont Saint-Michel, la Rigaudière, la Garaune, Sainte-Élisabeth, Sainte-Marie, Sainte-Claire, les sœurs Célestes, Rontalon.

Rue de la Barre dite du pont du Rosne, rue Basse-Braye, rue du Bastion de Villeroy, rue de la Charité, l'Ausmosne générale, rue Sainte-Heleine, rue Sainte-Colombe, rue du Plat, rue de l'Arsenal.

Tenement de Bellecourt, rue Boissat, rue de la Sphère, rue de la Belle-Cordière, rue Saint-Dominique.

Hospital du Pont du Rosne, Bourg-Chanin, pont du Rosne, Broteaux de la ville, Bechevelin, la Guillotière, rue de la Serpilière, grande rue de l'Hospital, rue Confort, Notre-Dame-de-Confort, rue du Palais-Grillet, rue des Fanges.

Place du Port du Roy, rue Beyno, rue de la Monnoie, rue Paradis, rue Maurico, rue de la Rotisserie, rue Tomasin, rue du Puits-Peln, rue Ferrandière, rue Raisin.

Place et port du Temple, le Temple, les Célestins, quai des Célestins, rue Saint-Antoine, rue Tupin ou Pepin, port Saint-Antoine, port Chalamont, rue Basse-Grenette, pont de Saône, descente du pont de Saône.

Rue du Charbon-Blanc, rue de la Grenouille, rue des Quatre-Chapeaux.

Grande et petite rue Mercière, rue Chalamont, place de l'Herberie, rue des Harangères ou des Orangères.

Rue Bonnevaux, rue du Plat-d'Argent, rue de la Blancherie ou Grolée, port Charlet, rue du port Charlet, rue Bon-Rencontre, rue Godinière, rue Petit-Soulier, rue Noire, ruelle Mouricaud.

Cordeliers de Saint-Bonaventure, place des Cordeliers, Rue des Besicles, rue des Générales ou des Garennes, rue Buisson, rue Gentil, rue de la Gerbe, rue du Bois, rue de la Poulaillerie, rue de Villars, rue des Prestres, rue des Forces, rue de la Haute-Grenette, rue des Estableries, rue de l'Aumône, rue de Vandran ou des Fripiers.

Saint-Nizier, place Saint-Nizier, rue de la Draperie, rue de la Fromagerie, place des Fromages, place du Vin, place du Bois, place du Chanvre, rue Maudite, rue de la Sireine, rue Neuve, rue Mulet ou de Montribloud, rue de l'Arbre-Sec, rue Pizay, rue Meinler, rue Dame de Rue-Neuve, rue Malpertuis, rue de l'Herberie, rue Teste-de-Mort, rue Roland, grande rue Longue, petite rue Longue, rue des Boitiers, rue Saint-Cosme, rue du Garet.

Rue Saint-Pierre, abbaye Saint-Pierre, rue Saint-Saturnin, rue des Coquilles, rue de l'Asne, rue de la Palme, rue des Escloisons ou Esclaisons, jeu de l'Arquebuse, vieux fossé, jeu de l'Arbalète, fossé de la Lanterne, marché aux Pourceaux.

Terreaux, ancien canal de communication du Rosne à la Saône, rue Sainte-Marie, rue Pied-de-la-coste-du-Griffon, rue Sainte-Catherine, petite rue Sainte-Catherine, rue d'Izeré (sic); rue Puits-Gaillot, rue des Basses-Escloisons, rue de Clermont, rue de Malconseil, rue du Griffon, rue Neuve-du-Griffon, porte du Griffon.

Place du Plastre, rue du Plastre, rue Bât-d'Argent, rue du Pas-Étroit, rue Henry.

Place des Jésuites, Jésuites, Collége, rue du Garet, rue Commarmot.

Place des Carmes, place de la Boucherie, grande Boucherie, rue du Bessart, rue de la Lanterne, rue de l'Enfant-qui-Pisse.

Place de la Platière, rue de la Luizerne.

Place de la Feuillée, rue de la Bouteille, le Chatel-Gaillard, rue Tourret, rue de la Boucherie, rue de la Pescherie, quai des Augustins, rue Sainte-Monique, quai Saint-Vincent, rue Saint-Vincent, rue Saint-Marcel, porte Saint-Marcel, porte Chenevier, montée des Carmélites, place Aufillet, rue Forest, rue Vanneret, rue Besson.

La Déserte, rue de la Déserte, rue des Anges, la Grand'Côte, rue Neyret, Pierres-Plantées.

Coste Saint-Sébastien, porte Saint-Sébastien, la Gloriette, tour des Balances, rue du Peyrat, rue Capponi, rue Romarin, vieille rue de la Monnoye.

Place, ruelle et cul-de-sac Saint-Claude, rue Tire-Vie, grande rue des Feuillants, rue de la Pareille.

Saint-Clair ou Cler, boulevard Saint-Cler.

Serin, Croix-de-l'Isle, la Butte.

La Croix-Rousse, porte de la Croix-Rousse, les Augustins réformés.

Quelques-uns de ces noms de rues datent du seizième et même du dix-septième siècle; beaucoup se sont maintenus jusqu'à nos jours; l'intérieur de la cité n'a éprouvé de grands changements que sous l'empereur Napoléon III, de 1850 à 1866. Il y a encore dans le quartier de l'ouest, sur le versant de la colline, à Saint-George et à Saint-Just, des échantillons très-exacts de ce qu'était le vieux Lyon; ce sont d'affreuses ruelles sans air et sans soleil, dont les maisons sont des bouges hideux et extrêmement insalubres; heureusement leurs jours sont comptés.

NOMS DES RUES.

Les noms des rues de Lyon sont un sujet d'études qui ne manque pas d'intérêt; il touche par plusieurs points à l'histoire intime de la cité. On ignore absolument quels étaient les noms des rues de Lugdunum et même s'il en existait alors; on n'a pas à cet égard le moindre renseignement; l'épigraphie ne dit rien. Une inscription antique a révélé l'existence du *Pagus Condati*, mais un *pagus* n'était pas une rue. Toutefois, il fallait absolument que les voies de communication dans les villes fussent distinguées les unes des autres par des dénominations particulières pour la commodité des habitants et dans l'intérêt de leurs relations, soit entre eux, soit avec les étrangers, mais l'histoire n'en a pas parlé; on ne commence à recueillir des renseignements sur les noms des rues de Lyon qu'à partir du quinzième siècle; ils deviennent assez nombreux au seizième siècle. Beaucoup ont cessé d'exister; on s'en aperçoit en lisant Syméoni et Bellièvre qui appartiennent cependant, l'un et l'autre, à une époque assez rapprochée de la nôtre. Prenons le fait accompli, et cherchons à déterminer les principes dont l'usage a été suivi pour le choix de ces dénominations. D'abord il n'y en eut pas du tout; une rue recevait son nom du hasard, d'une circonstance fortuite, des habitants eux-mêmes, d'un fait ou d'une tradition de localité; la population n'y attachait aucune importance et l'administration consulaire ne s'en mêlait guère. Mais la ville de Lyon prit une grande extension et le nombre des rues augmenta beaucoup; des noms ridicules ou inconvenants se montrèrent en plusieurs lieux, et persistèrent pendant des siècles. Ce fut bien tard que l'administration municipale comprit la nécessité de réglementer ce sujet, et comprit qu'il lui appartenait exclusivement de donner aux rues nouvelles leur dénomination.

Des enseignes, représentant une sphère, un vieillard renversé, les trois Maries ou saintes femmes, des forces ou ciseaux pour tondre le drap, une bouteille, un raisin, une arbalète, trois artichauts, un plat d'argent, une pomme de pin, six grillets, un mulet, une limace, une tête de mort, un arbre sec ou desséché, quatre chapeaux, etc., ont donné aux rues dans lesquelles on les voyait les noms qu'elles ont aujourd'hui. La rue la Cage doit le sien à une cage sculptée au-dessus d'une porte; la rue Treize-Cantons fut nommée ainsi de l'enseigne d'un cabaret fréquenté par des Suisses; la Mort-qui-trompe emprunta cette qualification à l'image d'une tête de mort sonnant de la trompe. La rue Bât-d'Argent reçut son nom d'une enseigne sur laquelle était peint un âne paré d'un bât en argent, et, selon d'autres conjectures, d'ouvriers bourreliers qui y étaient établis et qui fabriquaient des bâts pour les ânes; j'aurais à citer beaucoup de cas analogues. Quelques-unes de ces enseignes se faisaient remarquer par leur bizarrerie ou leur grande dimension; chaque marchand s'efforçait d'enchérir à cet égard sur son voisin, pour mieux s'attirer l'attention des passants. La plupart de ces tableaux, en exposition permanente, étaient ballottés au gré des vents, ce qui n'était pas sans inconvénient pour la voie publique. La substitution des numéros aux enseignes fut un progrès signalé. Nous pos-

sédons des rues des Deux-Maisons, des Trois-Maisons, des Quatre-Maisons, une grande et une petite rue Longue, une rue Treize-Pas, une rue Pas-Étroit, etc. La résidence de certains corps de métiers dans quelques rues a fourni à celles-ci les noms sous lesquels elles sont connues, bien que ces particularités n'existent plus; nous avons les rues des Bouchers, des Souffletiers, de la Monnaie, l'allée Marchande, l'allée de l'Argue, la loge du Change, la rue Juiverie, la rue des Souffletiers. Il y a souvent eu une raison plus ou moins futile pour donner à une rue sa dénomination, mais les traditions ne se sont pas toujours conservées. On ne sait au juste d'où viennent les noms donnés aux rues de l'Ane, Bonneveau, Musique des Anges, et dans des temps rapprochés peut-être, on se demandera pourquoi nous avons eu des rues de la Paix, de la Vigilance, de l'Humanité, de la Liberté, des places du Repentir ou du Repos. On éprouvera moins de difficulté pour s'expliquer l'étymologie d'anciennes rues et montées qui portent des noms ridicules ou ignobles.

D'autres, en assez grand nombre, doivent leur dénomination à des traditions historiques ou à des faits qui s'y sont passés. A cette catégorie appartiennent les rues de la Brèche, de la Citadelle, Écorche-Bœuf, etc., la montée de la Butte et la Feuillée, les Pierres-Plantées, le Plâtre, les rues des Tables-Claudiennes, de la Visitation, du Doyenné, la rue des Générales, etc. Un grand nombre ont reçu leur nom d'un couvent, d'une église ou d'un édifice public qui s'y trouvait, et l'ont gardé même après que l'édifice ou le monument n'existait plus.

Ce fut une excellente idée que celle de donner aux rues nouvelles ou anciennes d'une ville les noms des citoyens illustres qu'elle a produits, et lorsque la liste en est épuisée, ceux des savants, des hommes de lettres ou de guerre, et des artistes que l'opinion publique a placés parmi les gloires de la France. Il en résulte un cours d'histoire populaire dont les enseignements, parlant aux yeux et à chaque instant, finissent par produire quelque fruit en pénétrant dans les masses malgré elles. Il ne faut pas sans doute exagérer la portée de ces leçons indirectes; il n'est probablement pas un seul des habitants des rues Bourgelat, Ampère ou Cuvier qui se soit rendu compte de la valeur de ces noms, mais d'autres peuvent avoir cette curiosité. Sous un autre rapport, un des honneurs les plus grands et les plus désirables que le Conseil municipal de Lyon puisse décerner à un enfant illustre de la cité, c'est de donner son nom à une rue nouvelle, si le choix est bien fait, et motivé sur de grands services rendus à la ville ou au pays à un titre quelconque; mais on verra bientôt que cette décoration, comme les autres, est parfois bien mal donnée.

Beaucoup de noms de rues de Lyon sont ceux d'entrepreneurs ou de propriétaires qui ont livré à la spéculation le terrain sur lequel la nouvelle voie de communication a été ouverte; ils ne rappellent ni de grands services, ni des talents signalés, et n'ont un droit légitime à la position honorable qu'ils occupent que dans une seule circonstance : celle où le terrain a été donné à la ville par son possesseur; alors un bienfait dont la population doit jouir devient, à bon droit, l'équivalent du mérite. La rue Neyret fut ouverte en 1609, sur un sol dont un riche bourgeois, nommé Claude Neyret, était propriétaire; la place Grolée rappelle un des principaux actionnaires de l'entreprise Perrache. Lyon a le pont et le cours Morand, les passages Couderc et Thiaffait, les clos Bodin et Casati, et la montée Rey; Lazare-Victor de Jarente, dernier abbé d'Ainay, céda à la ville un terrain qui devint à bon droit la rue Jarente; la rue Sala porte le nom de Sala de Montjustin qui la fit ouvrir, en 1504, sur un champ à lui; la rue Thomassin, celui de Claude Thomassin, propriétaire du sol sur lequel on la perça en 1499.

Un abbé d'Ainay, d'Haussonville de Vaubecour, fit entreprendre, en 1728, sur un terrain dépendant du monastère, une longue rue à laquelle on donna son nom. La rue Boissac a celui de Boissac de Saint-Romain, propriétaire, en ce lieu, d'une maison fort belle ; selon une autre conjecture, elle fut ouverte par André-Athiaud de Boissac, membre d'une famille distinguée de Vienne. Un terrain concédé par le cardinal d'Auvergne en 1731 porte une rue qu'on a baptisée du nom de ce prélat. Selon un auteur, ouverte en 1582, la rue Clermont reçut le nom du maître du sol, François de Clermont, et l'échangea, en 1860, contre celui-ci : rue de l'Impératrice. La place Forez ou Forêt tient le sien d'une famille, propriétaire au quatorzième siècle, de ce terrain, qui fit partie, plus tard, du clos des Capucins. S'il n'y avait pas des inconvénients réels et graves à changer, sans nécessité absolue, des noms de rue consacrés par l'usage et inscrits sur des actes publics ou privés, le Conseil municipal devrait soumettre à une révision sévère cette catégorie de noms de rues, fournis par des propriétaires, ou des spéculateurs sans aucun droit à l'honneur dont ils jouissent.

Cette observation ne saurait s'appliquer aux noms historiques; les lettres et les sciences ont fourni ceux de d'Aguesseau, de Bossuet, de Boileau, de Molière, d'Ampère, de Cuvier, de Bichat, de Jussieu, de Dumont-d'Urville, de Vaucanson, du poëte Béranger; ces choix sont de fort bon goût; ils prouvent que les Conseils municipaux ont le sentiment de la gloire littéraire. A l'histoire de France appartiennent ceux de Charlemagne, de Colbert, du duc de Berry (depuis Louis XVI), de Provence (depuis Louis XVIII), de Vauban, de Saxe, de Créqui ; d'autres rues portent au même titre ces noms : Louis XVI, d'Enghien, Condé, Tronchet, Malesherbes, Monsieur, Madame, Bourbon, d'Artois, Créqui, Charles X. Le premier empire a fourni à notre voie publique les noms de quelques-unes de ses grandes célébrités militaires, Kléber, Masséna, Suchet, Moncey, Montebello, Ney, Bonaparte, Napoléon, et d'autres encore. On doit à des victoires et à des conquêtes encore récentes les noms des rues Mazagran, d'Alger, d'Algérie, de Constantine. La révolution de 1830 a baptisé la rue Casimir-Perrier, le cours et le pont Lafayette, le pont de Nemours et le pont Louis-Philippe; une rue des Broteaux s'est approprié le nom du maréchal Bugeaud. Ces noms, quand ils sont bien choisis, font honneur à la ville de Lyon qui s'en est décorée.

Toutefois les noms de Lyonnais vraiment célèbres doivent passer avant tous les autres; ils ont un droit particulier aux préférences de l'opinion publique et du Conseil municipal. Les inscrire aux extrémités d'une rue, c'est faire acte de justice, et payer la dette de la ville reconnaissante ; c'est associer Lyon à la gloire de ses enfants, et provoquer à de belles actions ou œuvres scientifiques, littéraires et artistiques, en montrant aux populations contemporaine et future de quel haut prix la piété nationale peut les récompenser. Placer à chaque instant du jour sous les yeux des passants les noms de Lyonnais illustres, c'est exciter, je le répète, l'émulation des vivants et leur inspirer le désir d'acquérir le même honneur par de semblables titres; c'est encore apprendre au peuple, et par l'enseignement le plus noble, l'histoire si instructive de la cité. Mais l'illustration doit être réelle et constatée par un certain laps de temps; il ne faut pas qu'un honneur civique, le plus grand de tous peut-être, soit décerné par un engouement de circonstance et par des influences de clocher, ou déprécié par la facilité blâmable avec laquelle on le prodiguerait. Il y a, dans la galerie des Lyonnais célèbres au palais des Arts, plusieurs bustes en marbre d'hommes parfaitement obscurs ou de célébrité très-contestable, et qui n'étaient pas Lyonnais. Le Conseil municipal devrait attendre au moins dix

ans, après la mort d'un citoyen, pour lui voter un buste, une statue, ou l'inscription de son nom sur une rue nouvelle; il lui importe beaucoup de se défendre de la pression et de l'influence du moment. Après avoir fait ces réserves, je rappellerai succinctement les noms de Lyonnais ou de fonctionnaires lyonnais que nous lisons dans l'enceinte de la cité. D'anciennes familles de magistrats et d'échevins ont fourni des noms aux rues, places ou quais de Villeroi, d'Halincourt, de Flesselles, Trudaine, d'Albon, de Chaponay, Leviste, Gadagne, de Laurencin, Mandelot, Montazet, Magneval, Chalamont. Le quai Humbert a reçu le nom de l'archevêque Humbert Ier; de grands services rendus dans l'administration de la ville et du département ont été consacrés par ces dénominations : cours d'Herbouville, Morand, Vitton; quai Jayr, rues Rambaud, Savy, Tholosan, Prunelle, Terme; quais Fulchiron et Castellane. La reconnaissance publique, se trompant ou exagérant quelquefois, a inscrit dans nos rues les noms de Childebert, Servient, Denuzière, Martin, Adamoli, Grognard, Mazard, Kleberg, dit le bon Allemand; des souvenirs de localité, auxquels on n'aurait pas dû, peut-être, avoir égard, ont valu le même honneur à Duviard, Bellefond, Mortier, Felissent, dont les noms sont si peu connus aujourd'hui. Beaucoup de rues rappellent, à plus juste titre, la mémoire vénérée d'artistes nés à Lyon ou dans le Lyonnais; nous avons celles qui s'appellent Coustou, Audran, Coysevox, Lemot, Blanchet, Claudia, Stella; d'autres ont l'honneur de porter des noms chers aux lettres lyonnaises : Spon, Scève, Menestrier, Champier, Bellièvre, Terrasson, Dugas-Monbel, Marc-Antoine Petit, Pouteau, Rozier, de Fleurieu, Lemontey, Gilibert, Prost de Royer, Bourgelat, de Jussieu, Ampère, Ozanam. Il n'y a plus de rue Belle-Cordière, en souvenir de la muse lyonnaise par excellence, Louise Labé; il a disparu dans la rue Impériale, mais il reparaîtra ailleurs, et le conseil municipal n'oubliera pas une autre Lyonnaise, bien autrement célèbre, Juliette Récamier. D'autres dénominations rappellent des hommes bien méritants, qui ont été et sont encore des notabilités dans l'art de fabriquer les étoffes de soie ou dans l'industrie : nous avons les rues Nariz, Turquet, Ottavio Mey, La Salle, Jacquart. Dans son accroissement rapide, notre cité produit beaucoup de voies nouvelles de communication, mais la terre lyonnaise est fertile en illustrations de tous genres, et, sans sortir de son enceinte, elle trouvera encore bien des noms vénérés pour ses rues. Le seizième siècle tient en réserve encore les noms de Clémence de Bourges, de Pernette du Guillet, de Paradin, de Jean Perréal, de Bellièvre, de Du Choul; le dix-septième, ceux de Gérard Désargues, de La Valfinière; le dix-huitième, ceux de Bordes, de Brossette, de Mathon de la Cour, de Fleurieu, de Mercier Saint-Léger; le dix-neuvième, ceux de Servan de Sugny, Louis Dumas, Jean-Baptiste Dumas, Artaud, Cochard, Mongez, Grognier, Lemontey, Bredin, de Prony, Bignan; je ne les ai pas tous cités. D'autres noms, portés avec grand honneur par des personnages vivants, iront grossir à leur tour le musée populaire : la mort n'est que trop prompte à faire des candidats. A ces noms, la reconnaissance populaire associera ceux d'hommes célèbres qui ne sont pas nés dans notre cité, mais qui l'ont choisie pour y mourir; elle n'a pas oublié l'illustre chancelier Jean Gerson. Quelques villes bien inspirées consacrent par une inscription, gravée sur une tablette de marbre, la maison où naquit un personnage célèbre ou qu'il habita longtemps. Lyon n'a conservé qu'un bien petit nombre de ces souvenirs. Nous sommes trop oublieux de nos gloires, et nous ne savons pas assez qu'honorer le génie et la vertu, c'est s'honorer soi-même et bien mériter du pays.

Les noms politiques demandent une attention particulière et fournissent la matière d'ob-

servations curieuses. A toutes les époques de notre histoire, mais plus particulièrement depuis le commencement de notre siècle, l'histoire contemporaine est intervenue dans l'acte du baptême des rues, et d'ordinaire hors de propos; elle ne s'est pas bornée à se mêler des rues nouvelles, elle s'est arrogé indûment le droit de débaptiser les rues anciennes, et de substituer aux noms qui ne lui convenaient pas, les dénominations de circonstance que lui inspirait l'esprit de parti. Après le siége de Lyon, un esprit de réaction révolutionnaire changea les noms de quelques rues en dénominations républicaines; la rue Saint-Dominique s'appela Châlier pendant quelques mois; la rue Royale devint la rue de la Convention; et, traité en rebelle, Lyon, après avoir été condamné à être démoli en masse, reçut le nom de Ville-Affranchie. Sous l'empire, les noms nouveaux, proscrits à leur tour, cédèrent la place aux anciens, et les rues nouvelles, en petit nombre, qu'on ouvrit à cette époque, reçurent les noms de maires et de préfets. Il y eut une réaction très-forte sous la Restauration; elle ne manqua pas de reviser les noms de rues, et le fit selon ses passions politiques. J'ai entre les mains un manuscrit intitulé : *Dénominations, ou tableau des rues, places, quais, cours, avenues, routes et chemins de la ville et territoire de la Guillotière*, dressé le 6 décembre 1823, en conséquence d'une délibération, prise le 17 juin précédent, sous la mairie de M. Vitton. Comme on pouvait bien s'y attendre, les noms royalistes abondèrent; on prit non-seulement ceux des princes de la famille régnante, mais encore les plus illustres des ministres, généraux et hommes célèbres de l'ancienne monarchie, plus particulièrement sous le règne de Louis XVI. Dans le tableau, le choix de chaque nom est motivé par des considérations qu'avait inspirées le zèle légitimiste le plus ardent et le plus pur; il y a cent quarante de ces noms; on remarque ceux-ci : rue Louis XVI, Marie-Antoinette, Monsieur, Madame, Comte-d'Artois, Duchesse-d'Angoulême, Caroline-duchesse-de-Berry, Tronchet, Malesherbes, de Sèze, etc. Je l'ai dit déjà, ces noms appartiennent à l'histoire de France, et doivent être maintenus; c'est ce que fit la révolution de 1830. Pendant le long règne de Louis-Philippe, l'administration choisit, pour les rues nouvelles, les noms de maréchaux et de généraux du temps de l'empire; elle fit un bon usage de son droit, et ne se permit que de rares écarts : la rue d'Artois devint la rue de la Liberté, le pont Charles X fut appelé Lafayette, et le pont de l'Archevêché reprit son nom de pont Tilsitt; il y eut le pont de Nemours et le pont Louis-Philippe. La république du mois de février devait pousser l'intolérance jusqu'au ridicule; une Commission municipale, qui s'était installée de son autorité privée à l'Hôtel-de-Ville, s'empressa d'effacer de nos rues, non-seulement les noms des membres de la famille qui venait de tomber du trône, mais encore toutes les dénominations monarchiques, sans acception de date; son puritanisme républicain eût volontiers supprimé toute l'histoire de France antérieure à 1793. Les noms de Condé, d'Enghien, de Bourbon, d'Orléans, étaient inscrits aux pages les plus glorieuses des annales du pays, mais ils étaient monarchiques, et dès lors devaient disparaître. La rue de la Reine perdit cette dénomination inoffensive, et reçut je ne sais plus quel nom de l'argot révolutionnaire; tel fut aussi le sort du cours Bourbon et des rues Monsieur et Madame. Un conseil municipal, qui se fit une célébrité malheureuse, celui de la Guillotière, prit un arrêté pour substituer aux dénominations royalistes les noms les plus odieux de la première république; il menaça quelques rues et places de sa commune des noms de Marat, de Danton et de Robespierre. L'avenue des Martyrs, ce souvenir sanglant de l'assassinat par la mitraille de plusieurs centaines de Lyonnais innocents, devait devenir la rue

de la Justice. Ces actes de dévergondage révolutionnaire et de stupidité jacobine doivent être enregistrés par l'histoire comme enseignement.

Quelle que soit la forme du gouvernement, monarchie, empire ou république, des noms à signification politique ne devraient jamais être donnés à des rues; ces monuments et ces rues auront une très-grande durée, tandis que les révolutions sont fréquentes en France, et l'instabilité des événements notoire. Telle de nos rues, tel de nos quais ou de nos ponts a déjà reçu cinq ou six noms en moins de cinquante années, et il n'y a pas de raison absolue pour qu'il n'en reçoive pas un nombre égal, pendant la dernière moitié de ce siècle. La synonymie des dénominations, dans la voie publique, va devenir une véritable étude et un embarras pour l'histoire. Ces changements si fréquents bouleversent les habitudes de la population, et peuvent rendre presque inintelligibles des actes publics ou privés; ajoutons une considération capitale, c'est qu'ils violent des droits légitimes. Il faut reconnaître un droit; quand un nom, fût-il un nom princier, a été officiellement donné à un monument par l'administration municipale, lorsqu'il a été consacré par la numismatique ou par son inscription sur un monument public, ou l'usage et le suffrage universel, il n'est plus permis de le changer. L'histoire n'est pas aux ordres de l'esprit de parti; elle n'est pas tenue d'obéir aux caprices de la politique, et de respecter le badigeon dont un pouvoir passager s'est avisé de couvrir des noms de rues, que le temps et l'opinion publique avaient consacrés. Un blâmable esprit de courtisanerie a demandé trop souvent des noms de rues à des familles princières; trop souvent encore l'esprit de parti s'est chargé de les fournir; mieux vaut, je le répéterai, s'adresser à l'histoire et à la biographie locales; elles sont inépuisables. Toutefois, il ne faut pas d'exclusion absolue; un préfet, un empereur peuvent avoir rendu d'immenses services à la ville de Lyon, alors pourquoi celle-ci ne se montrerait-elle pas reconnaissante? Ce n'est pas l'administration municipale, c'est le vœu spontané de la population lyonnaise, qui a imposé à nos deux plus belles rues les noms de rue Impériale et de rue de l'Impératrice. Napoléon Ier a relevé la ville de Lyon de ses ruines; Napoléon III a bien plus fait encore : le moment de le dire sera bientôt venu.

Quand un nom a été donné officiellement par le Conseil municipal, selon les formalités légales, il doit rester à toujours, qu'il plaise ou déplaise au pouvoir politique du jour; c'est un droit acquis à perpétuité. L'inamovibilité, dans cette circonstance donnée, est un principe judicieux; en effet, les noms de rues sont inscrits sur une multitude d'actes divers et de documents historiques, et une fois le droit établi et l'habitude prise, il ne faut pas leur en substituer d'autres, hors le cas de nécessité absolue.

Voici d'autres principes bons à pratiquer : les noms des rues doivent être courts, d'une prononciation facile, et inscrits de la manière la plus apparente et la plus durable à l'angle des rues (1). Il ne faut pas d'emplois doubles dans toute l'étendue de la circonscription lyonnaise; une même dénomination ne doit servir qu'une fois, si on veut éviter une confusion regrettable. Lorsqu'une rue suit une même direction dans son parcours, il importe de le lui maintenir, quelle que soit sa longueur, et quel que soit le nombre de tronçons par lesquels les rues transversales la partagent. Si elle aboutit à une grande

(1) Les noms de rues nouvelles qui ont été inscrits aux angles des rues, en 1864 et en 1865, l'ont été avec une sorte d'encre bleue, dont la durée sera très-courte; ils ont un tort beaucoup plus grave, leur choix.

place, son prolongement en ligne directe peut prendre un nom nouveau, règle qui ne s'applique pas, toutefois, à quelques grandes artères comme la rue Impériale et la rue de l'Impératrice. Bien qu'ils se dirigent uniformément du nord au midi, les quais ont dû être partagés en sections; leur étendue était trop considérable pour leur donner un même nom d'un bout à l'autre.

Une occasion unique pour appliquer ces principes ne tarda pas à se présenter; voici d'autres considérations qui devaient trouver leur application.

Les noms à donner aux rues, quais et places publiques d'une ville, devraient être exclusivement une attribution du Conseil municipal; leur choix comporte des appréciations de nature variée et quelquefois très-délicates. En effet, de quoi s'agit-il? de décerner un hommage public, au nom de la cité, à un de ses enfants illustres. Qui peut être juge de l'opportunité? le Conseil municipal. Qui a seul qualité pour décerner cette récompense civique? est-ce un bureau incompétent et irresponsable? non, c'est le Conseil municipal. L'ensemble des noms d'hommes inscrits sur les rues constitue, dans l'intérieur de la cité, un cours d'histoire populaire qui a un double objet : exprimer aux yeux de tous, et chaque jour, la reconnaissance de la cité pour les hommes qui l'ont honorée; provoquer, par cet hommage signalé, les Lyonnais de toutes les conditions à le mériter un jour. Les titres à cet hommage de premier ordre doivent être exclusivement de très-grands services rendus à la ville, d'importantes découvertes faites dans l'industrie, des écrits éminents dans les sciences ou dans les lettres, de bons tableaux ou de belles statues. L'inscription d'un nom sur une rue ne saurait être un honneur qu'à cette condition; mais de telles appréciations peuvent-elles jamais être dans les attributions de la voirie municipale? évidemment non.

Pour que cette récompense soit décernée en parfaite connaissance de cause, il faut qu'un certain temps se soit écoulé depuis la mort du personnage à glorifier ainsi; cinq années ne sont point trop. Il importe de se défier de l'impression du premier moment et des entraînements de circonstance; ils exposent à de graves méprises; on doit d'ailleurs réserver le droit de la postérité, qui seule a qualité pour prononcer en dernier ressort. Les conseils municipaux ne doivent donc jamais se hâter, quand il s'agit de voter l'érection d'un buste, d'une statue ou d'une inscription honorifique; ils ont intérêt à ne le faire qu'après de mûres réflexions : le temps porte conseil.

D'après les mêmes considérations, il ne faudrait jamais donner à une rue le nom d'un personnage vivant; du moins ne faudrait-il le faire que dans des circonstances extrêmement rares et tout à fait exceptionnelles. Dans un pays de révolutions incessantes comme est le nôtre, l'opinion varie fréquemment sur la valeur d'un personnage ou d'un fait; elle transporte les hommages et le blâme de l'un à l'autre, à des intervalles très-rapprochés. Les noms politiques qui n'ont pas été consacrés par le temps, ont des inconvénients de tous genres; un des premiers, c'est de dépendre de l'esprit de parti. Les rues de Bourbon, de la Reine, de la Charité, Royale, etc., en ont changé cinq ou six fois à Lyon.

En 1864, à Paris, il s'agissait de donner des noms à deux cent soixante-quatorze voies publiques, soit de l'ancienne ville, soit des communes annexées; on va voir quelle haute importance l'administration donna à ce travail, et avec quelle intelligence remarquable il fut exécuté. Il y eut d'abord deux décrets impériaux, l'un du 2 mars, et l'autre du 24 août 1864, et il y eut, en outre, un arrêté très-bien raisonné du sénateur préfet de la Seine, puis un

savant rapport de commission, dans lequel les voiries municipales des grandes villes des départements auraient beaucoup à apprendre. La question ne fut pas étouffée dans un bureau, de peu de crédit sur ce sujet; elle fut livrée à la publicité, et l'objet d'articles intéressants dans le *Moniteur* et dans le *Journal des Débats*. La commission parisienne choisit ses deux cent soixante-quatorze noms, non, comme on l'a vu faire, parmi des notabilités de circonstance et très-contestables, mais sur des listes de citoyens vraiment célèbres, dont les titres étaient connus de tout le monde. Elle fit plus : l'auteur du rapport groupa ces noms avec un véritable sentiment historique; ainsi, pour en citer un exemple, ayant à baptiser quatre rues voisines, il leur donna ces noms : Papin, Jouffroy, Fulton, Watt; c'était toute l'histoire de la vapeur. La commission inscrivit les noms militaires dans les rues nouvelles, qui étaient disséminées autour de l'arc de triomphe de l'Étoile, et montra partout le même esprit de discernement.

C'était un bon exemple donné à la ville de Lyon, et précisément l'occasion d'en profiter se présentait. Au même temps où l'administration de la ville de Paris proposait des noms pour deux cent quatorze de ses rues et places, un travail de même genre se préparait à Lyon. Depuis 1855, nombre de rues nouvelles avaient été ouvertes dans cette grande cité; elles n'avaient pas de noms, et il fallait leur en donner. D'autre part, la voirie se préoccupait, non sans motif, de quelques autres inconvénients. Un même nom était porté par plusieurs rues, soit dans divers arrondissements, soit dans un seul, de là une continuelle confusion. Ailleurs, une rue suivant une même direction, mais découpée par des rues transversales, avait autant de noms différents que de tronçons. D'autres rues, voisines du cœur de la cité, portaient des noms ridicules ou d'une haute inconvenance; c'étaient les rues *Pisse-Truie*, de l'*Enfant qui pisse*, *Foireuse*, *Caquerelle*, de *Tire-cul*, *Punaise*, *Vide-gousset*, de la *Serpillère*, des *Bésicles*, du *Viel renversé*, etc. On me pardonnera de les rappeler pour la dernière fois; je n'irai pas jusqu'aux noms obscènes. D'autres rues portaient des noms d'une complète insignifiance, c'étaient ceux d'entrepreneurs tombés en faillite, ou d'industriels flétris. D'autres noms étaient ceux de personnages de médiocre valeur individuelle, mais promus à de hautes fonctions; une courtisanerie mal avisée leur avait voté la plus belle récompense civique qui puisse être décernée. Il y avait quatre-vingt-huit rues, places ou quais à baptiser ou à rebaptiser. M. le secrétaire général Pelvey nomma une commission, composée de MM. Valois, Dardel, Mulsant et Monfalcon; je fus chargé du rapport. La circonstance me parut convenable pour poser quelques règles, dont la commission s'imposa l'observation stricte; quatre-vingt-huit noms furent proposés par son secrétaire, et adoptés après discussion. Nous nous attachâmes à ne rémunérer que les grands services rendus à la cité, et à ne reconnaître, pour nos choix, que les titres incontestables à la gloire dans les lettres, les sciences et les arts. Les noms d'origine romaine furent groupés dans un même arrondissement, c'étaient *Munatius Plancus*, l'empereur Auguste, l'empereur *Caligula*, *Germanicus*, tous inscrits dans l'histoire ancienne de Lyon. Un autre arrondissement réunit les noms de ces grandes familles de bourgeoisie auxquelles la commune lyonnaise avait dû son émancipation et son organisation aux treizième et quatorzième siècles. Les imprimeurs et libraires furent placés autour des rues Confort, Mercière et Raisin, et les archéologues et savants classés dans le quartier de l'Ouest. Nous pensâmes que les sections des routes impériales qui traversent la ville de Lyon étaient de véritables rues, et nous leur donnâmes des noms. Mon rapport, conçu

sur ces bases, fut adopté à l'unanimité, et rejeté en masse par je ne sais quelle influence, qui substitua ses noms aux nôtres. Les notabilités que nous proposions lui étaient probablement inconnues; il avait mieux sans doute : une belle occasion fut à jamais perdue (1). Voici les noms inscrits sur ma liste.

PREMIER ARRONDISSEMENT (12 rues). Jardin des Plantes, Philibert Delorme, Maréchal de Villars, Mme Récamier. — Clos du grand séminaire, trois rues, de Prony, Désargues, Clémence de Bourges. — Cours des Chartreux, Pierre Builloud, Chinard, rue Guillaume Leroy. — Vers l'impasse Gonin, rue Barthélemy Buyer.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Rue Jean Perréal. — Terrains de la préfecture; prolongement de la rue centrale, rue Vaïsse. Prolongement de la rue d'Amboise, rue Fleury Richard. — Quartier Perrache, rue Ravez, rue Henri IV. — La rue Raisin devint la rue Jean de Tournes.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (31 rues). Cours de Brosses, place Artaud, place Revoil, rues Brossette, Aimé Martin, Borde, Gros de Boze, Mongez, Cochard, Servan, Dégérando, Réveil, du Choul, Brachet, Vergier, Jeanne Gaillarde, Christin, Bossut, Montucla, Gensoul, Mollet. Ligne des boulevards d'enceinte, noms maintenus; rues des terrains en amont du pont, noms maintenus.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (22 rues). Clos de la Visitation, noms maintenus. — Place la Valette, rues Dolet, Frélon, Horace Cardon, Mercier de Saint-Léger, Béraud, Rondelet, Poullin de Lumina, Brégbot, Bollioud-Mermet, Talaru, Rochefort, Bignan.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. Ouest (16). Rues Felix Lajard, Clara Numada, Thimésithée, Vaïsse. Rues Comte de la Marche, de Fuers, de Lange, Pierre-Vive, Prost de Royer, la Salle, Plancus, empereur Claude. (Aux points de départ des quatre routes impériales.)

Ces soixante à quatre-vingts noms seront à jamais la gloire de Lyon; la commission déplora que des susceptibilités bureaucratiques, mal fondées, aient eu le pouvoir de les faire écarter, mais elle a fait son devoir; l'opinion publique jugera. L'occasion était unique, malheureusement la faute est irréparable.

---

(1) Plan officiel des rues et places publiques de la ville de Lyon, dressé en 1866 par l'ingénieur en chef du service municipal. Ce plan aurait dû indiquer sur les marges : 1° les noms anciens retranchés; 2° les noms nouveaux. Si cette distinction eût été faite, on aurait mieux apprécié le mérite de l'œuvre de M. l'ingénieur en chef du service municipal.

RÉGÉNÉRATION DE LA VILLE DE LYON,

1852-1866.

Pour bien apprécier ce que la ville de Lyon est devenue, depuis douze ans, par la volonté de l'empereur Napoléon III et celle de M. le sénateur Vaisse, chargé de l'administration du département du Rhône, il faut nécessairement se reporter en arrière et remonter, non jusqu'au seizième siècle, mais seulement jusqu'en 1850; c'était hier. Toutes les améliorations que la grande cité a reçues ne datent certainement pas d'aujourd'hui; les administrations précédentes avaient fait beaucoup et se proposaient de faire davantage; leurs intentions étaient excellentes, elles aimaient les progrès, et elles en ont réalisé de considérables. Tout ce qu'elles pouvaient exécuter dans la mesure des ressources et des voies et moyens dont elles disposaient, elles l'ont accompli avec un zèle qui n'a jamais sommeillé. Mais il y avait dans le jeu des institutions municipales, telles qu'elles existaient sous les gouvernements précédents, un inconvénient qui paralysa souvent le bon vouloir des maires. C'était l'esprit de rivalité entre les divers quartiers de la ville, au sein des assemblées délibérantes, et l'immixtion cachée mais très-réelle d'intérêts privés dans les questions d'intérêt général; c'était l'intervention journalière et fréquemment hostile d'une presse systématiquement opposée, par esprit de parti, à tout ce que proposaient les pouvoirs légaux ; c'était surtout l'insuffisance du budget, en présence de l'énormité des travaux publics qu'il s'agissait d'exécuter. L'administration actuelle a trouvé le terrain déblayé de toute opposition, et a eu à son service non-seulement un budget double de celui dont les maires avaient la disposition, mais encore toute facilité pour engager, sans contrôle, l'avenir et dans des proportions énormes. Les circonstances l'ont bien servie, mais elle en a largement usé. La régénération de la ville de Lyon, décidée par une volonté forte et persistante, a été accomplie d'après un plan d'ensemble et grandiose, dont les évolutions ont réalisé tout ce qu'on espérait et rêvait; ce qui a été fait depuis douze ans, quant aux travaux publics, a dépassé ce qu'avaient fait en un siècle tous les préfets et maires réunis.

En 1850, Lyon était une grande cité dotée de quelques beaux monuments et de quais magnifiques, mais incomplets et mal construits; la ville était en voie de progrès, mais d'un progrès fort lent. Voici ce qu'elle était : du nord au midi, la superficie du sol était occupée par un amas de rues étroites, tortueuses, malpropres, mal éclairées, et surtout mal pavées ; q ue ques rues seulement et les quais ne méritaient pas ces reproches, mais aucune des voies principales de communication n'était terminée ou exempte de défauts graves. C'était cependant au travers de ce dédale de rues ignobles qu'avait lieu, chaque jour, une circulation extrêmement active de passants, de voitures et de charrettes encombrées de leurs chargements; la voie publique était embarrassée par des empêchements de toute nature. Quant aux maisons, la plupart présentaient au plus haut degré tous les genres de laideur, d'incommodité et d'insalubrité qu'il est possible d'imaginer : cours étroites quand il y en avait, escaliers roides, obscurs et en spirales; bouges hideux pour loges de portiers, dans celles qui avaient des portiers; mauvaise disposition à l'intérieur et à l'extérieur; absence de goût; point de confor-

table en aucun genre. Toutes n'étaient pas ainsi, mais telles étaient celles du plus grand nombre; de beaux détails, mais un ensemble extrêmement défectueux. Telle était la ville en 1850. J'ai exprimé plusieurs fois cette opinion, que, pour la rendre quelque peu supportable, il fallait en démolir une moitié et beaucoup améliorer l'autre; ce n'était pas dire assez. En 1850, une maison qu'on croyait belle autrefois obstruait la place du Concert, et formait un des côtés de deux rues infectes; d'immenses terrains sur la rive gauche du Rhône, depuis le pont Lafayette jusqu'au pont de la Guillotière, étaient couverts d'échoppes, de chantiers, de cabanes de bois que séparaient des mares et des fondrières. Point de promenades publiques; pas un jardin, pas d'arbres pour assainir l'atmosphère et récréer les yeux, pas un seul lieu où la population lyonnaise eût la faculté de voir des champs et respirer un air frais et pur. Rappellerai-je le cloaque qu'on voulait bien appeler le bois de la Tête d'Or, ses saulées fangeuses, ses eaux croupissantes, ses broussailles et ses misérables prairies abandonnées à tous les genres d'immondices, non-seulement dans l'ordre physique, mais encore dans l'ordre moral ou plutôt immoral au plus haut degré? Avant le dix-huitième siècle, la ville de Lyon était dans des conditions d'insalubrité telle, que des pestes, quelquefois extrêmement meurtrières, y faisaient explosion à peu près chaque année. C'est ce qui n'avait plus lieu, il faut en convenir, au milieu de ce siècle; mais en 1850, deux des faubourgs les plus populeux de la cité, et une partie considérable de la ville elle-même étaient livrés, comme au moyen âge, aux débordements périodiques du Rhône et de la Saône qui, envahissant rues, quais et places publiques, inondaient les caves et les magasins, et renversaient les maisons par centaines, à Vaise, aux Brotteaux et à la Guillotière. Telle était encore la ville de Lyon en 1850; je n'ai pas exagéré et je n'ai pas tout dit.

Napoléon III et M. le sénateur Vaïsse ont opéré une transformation presque complète. Lyon est aujourd'hui une des villes de l'Europe les plus salubres et les plus belles (1); jamais métamorphose n'a été plus prompte et si merveilleuse. Largement pourvue de soleil, de lumière et d'eau courante, cette ville peut défier toute comparaison en France, Paris excepté, et elle a des beautés à elle qu'on ne trouve nulle autre part. Une rue splendide, large de vingt-trois mètres, s'est frayée sa voie depuis la place des Terreaux jusqu'à la place Bellecour, et ne tardera pas, peut-être, à s'allonger au midi jusqu'à la place Napoléon, et au nord jusqu'au-delà de la rue Vieille-Monnaie. Ce qui restait du fouillis de masures au centre de la vieille cité a disparu devant la rue de l'Impératrice, percée en ligne directe à côté de la rue Impériale. Découpées en tronçons sur le parcours de ces deux grandes voies de communication, les rues latérales, si laides autrefois, se sont transfigurées à leur tour; si hideuse, il y a douze ans, la rue Raisin est formée aujourd'hui d'une double rangée de palais. Un même changement a eu lieu dans le quartier d'Ainay, par les constructions de la rue Adélaïde-Perrin, et par la création de la superbe rue Ravez; aux environs de la place des Terreaux, par les maisons monumentales du cercle du Nord et du cercle du Commerce; et sur le quai d'Occident, par la démolition de la douane et du grenier à sel qu'ont remplacé des maisons immenses et magnifiques. Nulle part la transformation n'a été plus saisissante que sur la place des

(1) L'œuvre immense d'amélioration vient de recevoir de nouveaux compléments; ils sont indiqués et motivés dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur par l'empereur Napoléon III, le 20 février 1865. C'est à l'empereur personnellement, qu'est due l'initiative de ces grands changements.

Cordeliers, si irrégulière et si laide autrefois, et aujourd'hui déblayée de la maison du Concert, ainsi que des rues Claudia et Stella. Ces terrains, à l'état sauvage, de la rive gauche du Rhône, dont j'ai fait un tableau si repoussant, sont devenus l'admirable quai Joinville, si digne de se relier au quai Castellane, et au quai d'Albret, le plus beau de Lyon et de l'Europe. Le Parc impérial, cette création si gracieuse et si heureuse, a mis enfin à la disposition de la population une vaste promenade, dont les agréments et l'utilité ont été si bien appréciés. Je me bornerai à citer le Cours des Chartreux, la métamorphose de l'ancien jardin des Plantes et de la place des Minimes, l'allongement et l'élargissement de l'avenue de Perrache, qui sera une des plus remarquables de la ville de Lyon dans un avenir rapproché, et de l'aspect si grandiose de la place Napoléon. Que dirai-je de l'ouverture du cours de Brosses, du Boulevard du Nord et des Hirondelles, de la route de la Quarantaine à Saint-Just, du percement de deux rues dans le déplorable quartier Saint-Paul? Qui n'est profondément étonné de l'aspect que présentent le quai de l'Archevêché, l'avenue de Saint-Jean et le long quai de Pierre-Scize? Le dernier volume de l'histoire monumentale de la ville de Lyon est rempli, presque entièrement, par le tableau de l'administration du département du Rhône, depuis dix ans, sous M. le sénateur Vaisse; qu'on me permette d'y renvoyer mes lecteurs, pour les détails qui concernent le second lycée. bâti récemment au-dessus de Saint-Rambert, le nouveau dépôt de mendicité établi à Albigny, le marché aux bestiaux de Vaise, l'hôpital de la Croix-Rousse, les hôtels de la banque et de la caisse d'épargne, la restauration de l'Hôtel de ville, l'achèvement du palais des Arts et notre splendide palais du Commerce. Un mot encore, et je termine cette esquisse de la régénération si extraordinaire de Lyon depuis dix à douze années; appelé dans cette ville par le dernier débordement du Rhône, l'Empereur voulut absolument quelle fût délivrée pour toujours, de l'insupportable fléau des inondations, n'importe ce qu'il en pourrait coûter. Il chargea les ingénieurs de dresser un projet de travaux de défense contre les invasions presque annuelles du fleuve et de la rivière, et y mit la main, dit-on, lui-même. Il en résulte une transformation générale des quais déjà si beaux de la ville, sur un même plan. Ils ont été exhaussés au-dessus des crues les plus fortes du Rhône et de la Saône; leur largeur est partout la même; ils sont plantés d'arbres que séparent d'élégants bancs de pierre, parfaitement de niveau, et disposés de telle sorte, qu'ils forment une promenade intérieure dont le parcours n'est pas moindre de vingt-huit kilomètres. La construction des deux grands égouts parallèles au fleuve et à la rivière, et l'érasement des roches au-dessous du pont de Nemours sont des travaux que le génie patient des Romains n'aurait pas désavoué. Il y a beaucoup à faire, par exemple un pont monumental en pierres sur le Rhône, en remplacement du pont Morand, l'exhaussement du pont Tilsitt, la reconstruction du pont de la Guillotière, l'élargissement de la rue La Barre, la translation au palais des Arts de la Bibliothèque de la ville, la démolition des maisons en saillie sur le quai de Retz, la reconstruction du vieux lycée, l'établissement d'une large voie de communication conduisant à Fourvière, la prolongation au nord et au midi de la rue Impériale, etc., etc. Adoptés en principe, ces travaux publics seront exécutés un jour; ce n'est plus qu'une question de temps.

La ville de Lyon réunit des avantages qui lui maintiendront à toujours le second rang, parmi les grandes cités de la France; ils ne peuvent être ni contestés ni égalés. Depuis la plus haute antiquité, son église est qualifiée de premier siége des Gaules, *prima sedes Galliarum;* elle reçut ses premiers enseignements de saint Pothin et de saint Irénée, fut constituée vers le

milieu du second siècle de l'ère chrétienne, et dut, dès son origine, une grande illustration au sang de ses nombreux martyrs. Aucune ville en France, sans excepter Paris, n'a des monuments gallo-romains en si grand nombre et de si précieux ; selon un juge compétent, la première des antiquités nationales de l'empire, c'est le bronze sur lequel le discours au sénat de l'empereur Claude a été gravé; il n'y a nulle part un si riche musée lapidaire que celui de Lyon. On le sait, les campagnes du Lyonnais sont hors de toute comparaison, par le luxe de la végétation comme par le nombre et la beauté des points de vue; elles sont en outre arrosées par deux grands cours d'eau d'une incomparable magnificence, le Rhône et la Saône. Nulle ville en France n'a produit un si grand nombre de savants, d'hommes de lettres, d'artistes éminents, de membres de l'Institut; il n'en est pas, Paris excepté toujours, qui ait plus de monuments publics très-bien réussis, des hôpitaux comparables aux siens, un palais de la Bourse comme le sien, des rues comme ses rues Impériale et de l'Impératrice, des quais comme ceux qui décorent les quatre rives de son fleuve et de sa rivière, dans un parcours de vingt-huit kilomètres. Je ne dirai rien de sa population de plus de trois cent mille habitants, et de son opulente industrie de la fabrication des étoffes de soie. Trouverai-je mauvais cependant que le second rang lui soit disputé? non sans doute. N'eût-elle à jeter dans la balance que sa mer et son ciel, Marseille aurait le droit d'y prétendre. Bordeaux, Lyon, Marseille se recommandent par des beautés différentes, entre lesquelles il est impossible d'établir une prééminence absolue. Bordeaux a ses quinconces, son port, son théâtre, son pont monumental; Marseille, en voie rapide de régénération, a son port de la Joliette, son Prado, sa Cannebière prolongée, son Jardin zoologique, ses cours, ses boulevards, son commerce maritime et son avenir surtout. Chacune de ces villes a des avantages particuliers qui les distinguent; il faut, non les subordonner l'une à l'autre, mais les honorer au même degré. Je crois que la ville de Lyon a droit, à plusieurs titres, au second rang; d'autres peuvent penser différemment, je n'en serai point blessé. La France voit dans ces grands centres de population, Lyon, Marseille, Bordeaux, les trois plus beaux fleurons de sa splendide couronne; elle les dirige avec une égale sollicitude dans la voie du progrès, et les place toutes trois, *ex-æquo*, au premier rang.

TOPOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

I. — Quelques considérations topographiques et statistiques sont nécessaires pour l'intelligence du répertoiredes rues de Lyon. Sans ses anciens faubourgs, la ville est une agglomération d'environ cinq cents rues; avec les communications suburbaines, elle compte au moins septcent quatre-vingt-dix rues, places, ports, quais, ponts et impasses. Elle n'est plus enfermée entre le Rhône et la Saône, qui ne lui servent de limites qu'à leur point de jonction vers le midi; à l'ouest elle couvre les versants et le faîte des hautes collines qu'on nomme Saint-Just, Saint-Irénée et Fourvière; au nord elle s'étend fort avant sur les plateaux de Montessuy et de la Croix-Rousse; à l'est, au-delà de la rive gauche du Rhône, elle s'étale en toute liberté sur un immense territoire qu'occupent les Brotteaux, Montplaisir, la cité Napoléon, la cité de Monchat et la Guillotière. Le Rhône la traverse, à l'est, dans une direction presque droite; la Saône décrit surson périmètre une courbe très-prononcée. La ville proprement dite ou l'ancien Lyon a une forme très-allongée du nord au midi; il a très-peu de largeur relativement à sa longueur; sa partie la plus rétrécie entre les deux cours d'eau, est celle qui s'étend du pont de Nemours au point correspondant du quai de Retz. Sept grandes voies de communication sillonnent longitudinalement cette vaste superficie. Ce sont, de l'ouest à l'est : le quai de la rive droite de la Saône, le quai de la rive gauche, la ligne des rues Centrale, Saint-Dominique et de Bourbon, la rue de l'Impératrice, la rue Impériale, continuée par la rue de la Charité et les deux quais du Rhône. Cette surface est coupée latéralement, du Rhône à la Saône, par le magnifique cours Napoléon, par les rues de la Reine, Sainte-Hélène et Sala, par la ligne de la rue de la Charité, de la place Bellecour et de la rue Louis-le-Grand; enfin par la ligne de la place des Cordeliers et de la rue Grenette. Il n'y a pas de communication parfaitement droite du fleuve à la rivière dans le quartier des Terreaux. Les places publiques principales sont, du nord au midi, celles des Terreaux, de la Bourse, des Célestins, Bellecour, Napoléon, et l'ancien Hippodrome qui est situé au-delà du débarcadère de Perrache. La partie centrale de la cité, de Bellecour aux Terreaux, en est la partie la plus vivante ou le cœur; c'est la résidence principale du grand et du moyen commerce; on y trouve presque tous les édifices publics : l'hospice de la Charité et l'hôpital militaire, le grand Hôtel-Dieu, les théâtres au nombre de deux, le palais de la Bourse, la Banque, la Caisse d'épargne, le Lycée et la Bibliothèque de la ville, l'Hôtel de ville devenu un hôtel de préfecture, le palais des Arts, sa bibliothèque et ses musées; et toujours au centre, mais au-delà de la Saône, sur la rive droite de cette rivière, la cathédrale et le palais de justice. Les ateliers pour la fabrication des étoffes de soie sont disséminés un peu partout, dans les faubourgs; ils occupent presque exclusivement la Croix-Rousse, le faubourg Saint-Georges et plusieurs longues rues des Broteaux. Ainsi le sol de la ville de Lyon est fort accidenté; au nord sont les chaînes de collines de Saint-Sébastien, de Montessuy et de la Croix-Rousse; à l'est, mais à distance, les hauteurs de Villeurbanne; à l'ouest, les

collines de Saint-Just, Saint-Irénée, Fourvière et Francheville, et par delà la chaîne demi-circulaire des montagnes de Sainte-Consorce, Vaugneray, Pollionay, Saint-Bonnet, Izeron, Duerne, jusqu'au mont Pilat au midi. Ouvert largement à l'est, le sol très-déprimé dans le bassin du Rhône, permet d'apercevoir le mont Blanc et une partie considérable de la chaîne des Alpes ; on a de l'intérieur de la ville, et surtout de ses collines, des points de vue variés et de la plus grande beauté.

L'organisation religieuse, administrative, civile, militaire, etc., de la ville de Lyon sera résumée dans ses principales dispositions par le tableau suivant : Le décret du 24 mars 1852 a réuni à la commune de Lyon les communes de la Guillotière, de la Croix-Rousse et de Vaise ; il a annexé les communes de Villeurbanne, Bron, Vaux et Venissieu, et il a divisé en cinq arrondissements municipaux la commune de Lyon. Ce même décret a institué dans chacun des arrondissements municipaux de la cité, un maire et deux adjoints chargés principalement de la tenue des registres de l'état civil. Une loi antérieure, relative à l'agglomération lyonnaise, celle du 19 juin 1851, a commis au préfet du département du Rhône les fonctions de préfet de police dans les communes de Lyon, la Guillotière, la Croix-Rousse, Vaise, Oullins, Caluire et Sainte-Foy, telles qu'elles sont réglées par les dispositions actuellement en vigueur de l'arrêté des consuls du 12 messidor an VIII. Cette loi a supprimé le maire unique de la ville de Lyon, et concentré entre les mains du préfet du Rhône les pouvoirs municipaux, et ceux qu'il doit à sa qualité de représentant spécial du gouvernement ; telle est la situation administrative qui a été faite à la ville de Lyon.

Les cinq arrondissements municipaux de la ville de Lyon ont les limites suivantes : le premier arrondissement comprend toute la partie nord de la ville, depuis la Croix-Rousse jusqu'à la place d'Albon, les places Saint-Nizier, la place de la Fromagerie, et les rues Neuve de la Bourse et Bât-d'Argent (côté nord). Le second arrondissement municipal est composé de la partie méridionale de la ville, depuis et y compris le côté sud de la place d'Albon, des rue et place Saint-Nizier, des rue et place de la Fromagerie, de la rue Neuve, du côté est de la rue de la Bourse et du côté sud de la rue Bât-d'Argent, jusqu'au confluent des deux fleuves. Le troisième arrondissement a pour circonscription toute l'ancienne commune de la Guillotière, y compris les Broteaux. Le quatrième comprend toute l'ancienne commune de la Croix-Rousse, y compris Serin et Saint-Clair. Le cinquième, enfin, est formé de toute l'ancienne commune de Vaise, de Saint-Just, Saint-Irénée et Fourvière, et de toute la partie ouest de la ville de Lyon située sur la rive droite de la Saône, depuis la Quarantaine jusqu'à la place de la Pyramide. Ces cinq arrondissements municipaux sont administrés par le préfet, par leurs maires et adjoints, et par un Conseil municipal composé de trente-six membres nommés administrativement pour cinq ans. Les services municipaux sont : le bureau d'architecture, la voirie municipale, le service des travaux et contrôle des eaux, celui des ponts, celui des alignements, celui de la comptabilité et de la voirie, celui de l'inspection, celui des ports et de la navigation, celui des marchés et subsistances, celui des abattoirs, etc. Il y a à l'Hôtel de ville un conseil de préfecture composé de quatre membres, un secrétaire général pour la police, un secrétaire général pour l'administration, un archiviste de la préfecture et de la ville, et un archiviste-adjoint; un bureau du secrétariat général et un bureau militaire. Les services administratifs sont partagés entre quatre chefs de division. Le conseil général du département est composé des délégués des sept cantons de la ville et de vingt cantons ruraux, répartis en deux arron-

dissements, celui de Lyon et celui de Villefranche; les mêmes localités ont chacune un représentant au conseil d'arrondissement.

II. — Lyon est le chef-lieu de la huitième division militaire, qui comprend les six départements du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de la Drôme et de l'Ardèche; le commandant supérieur du quatrième corps d'armée y fait sa résidence. L'état-major général de l'armée de Lyon est composé ainsi (1863) : un général de brigade, chef d'état-major général du quatrième corps d'armée; cinq chefs d'escadron et six capitaines d'état-major. Il y a dans cette armée de Lyon trois divisions d'infanterie et deux divisions de cavalerie; un état-major des subdivisions et un état-major des places; un commandement d'artillerie, une direction de première classe d'artillerie et une direction du génie. Il faut ajouter aux corps militaires, la dix-neuvième légion de gendarmerie départementale dont Lyon est le chef-lieu; deux conseils de guerre permanents et un conseil de révision; le corps de l'intendance et le corps d'administration, et deux hôpitaux militaires, l'un sur le quai de la Charité et l'autre dans l'ancienne caserne des Collinettes.

Le diocèse de Lyon comprend dans sa circonscription les deux départements du Rhône et de la Loire; il est administré par un archevêque, d'ordinaire cardinal, qui porte le titre d'archevêque de Lyon et de Vienne, et dont le siége épiscopal a celui de *prima sedes Galliarum*. Il y a cinq évêchés suffragants, ce sont ceux d'Autun, de Langres, de Grenoble, de Dijon et de Saint-Claude. Le chapitre de la primatiale est composé ainsi : cinq vicaires-généraux, dix chanoines titulaires, cinq chanoines honoraires, vingt et un chanoines d'honneur et quatorze chapelains. Il y a dans le diocèse un grand séminaire métropolitain dont une section est à Alix, et cinq petits séminaires. Plusieurs institutions d'éducation sont dirigées par des ecclésiastiques; les principales sont celle du petit séminaire des Minimes, celle d'Oullins dirigée par les Pères Dominicains du tiers ordre, celle des Chartreux, auprès de l'établissement des Missions diocésaines occupé par les prêtres de Saint-Irénée, dont vingt-huit sont professeurs, et les frères de la montée Saint-Barthélemy. On compte dans le département deux cent quatre-vingt-quinze paroisses, quinze cures de première classe, vingt-quatre de seconde, deux cent cinquante-cinq succursales et cent cinquante vicariats. Les églises, paroisses et succursales de Lyon sont celles-ci : Saint-Jean (l'Oratoire de Notre-Dame de Fourvière a été réuni à la métropole), Saint-Just, Saint-Georges, Saint-Irénée, Ainay, Saint-François-de-Sales, Sainte-Blandine (succursale), Saint-Nizier, Saint-Bonaventure, Saint-Pierre, Saint-Polycarpe, Saint-Bernard, Notre-Dame-de-Saint-Vincent, Saint-Bruno, le Bon-Pasteur (succursale), Saint-Paul, Notre-Dame et Saint-André, Saint-Pothin, l'Immaculée-Conception, Saint-Maurice, la Rédemption (succursales, soit pour la Guillotière, soit pour les Brotteaux); à la Croix-Rousse, Saint-Denis, et Saint-Eucher à la Boucle; Saint-Augustin aux Tapis et Saint-Charles (à Serin), succursales; à Vaise, Saint-Pierre et l'Annonciation, succursale. Il y a enfin, à la Demi-Lune, la succursale de Saint-Joseph. Il faut réunir aux établissements ecclésiastiques dans le diocèse, les aumôneries des hospices, hôpitaux, lycées, maisons de santé, refuges, etc., et les congrégations religieuses et confréries d'hommes et de femmes.

Il y a, à Lyon, deux consistoires, l'un protestant et l'autre israélite.

La population de Lyon a été considérablement augmentée par l'annexion à la ville des communes suburbaines; d'après le recensement fait conformément aux dispositions du décret du 2 mars 1861, elle est de 318,803 habitants. La population totale du département est de

662,079 âmes; elle s'est accrue de 37,088 âmes depuis le recensement de 1855. Sur les deux cent cinquante-sept communes rurales, cent cinquante-deux ont vu leur population s'accroître de 18,546 habitants, et cent deux décroître la leur de 8,540; trois sont demeurées stationnaires.

La ville de Lyon a une cour impériale qui comprend dans son ressort trois départements, le Rhône, l'Ain et la Loire, dix tribunaux civils de première instance, et quatre tribunaux de commerce; un premier président, quatre présidents de chambre, et vingt-cinq conseillers en activité composent le personnel de la cour. Le Parquet est représenté par un procureur général, ses trois substituts et trois avocats généraux. Le tribunal de première instance a un président, quatre vice-présidents, onze juges titulaires, et six juges suppléants. Le tribunal de commerce de Lyon est composé d'un président, de dix juges titulaires, et de six juges suppléants. Les prisons sont au nombre de trois, deux départementales, et un dépôt de sûreté, sous l'administration d'un seul directeur et sous la surveillance d'une commission de quatorze membres, trois inamovibles (le préfet, le premier président de la cour impériale, le procureur général impérial) et onze membres amovibles. Les prisons départementales sont la maison d'arrêt et de justice, dite prison de Roanne, et la maison de correction dite prison de Perrache, à laquelle on vient de joindre une annexe considérable. Il y a une commission pour la libération des prisonniers pour dettes. La mendicité, interdite, a pour principal moyen de répression le dépôt départemental d'Albigny. Lyon a un conseil de prud'hommes partagé en plusieurs sections, et sept justices de paix réparties en sept cantons; le département du Rhône en compte vingt-sept, dont dix-huit pour l'arrondissement de Lyon et neuf pour celui de Villefranche; un receveur général bientôt payeur général, cinq receveurs particuliers pour les cinq arrondissements; des directions de l'enregistrement et des domaines, des contributions directes, des administrations des contributions indirectes et des douanes, une administration des postes et une manufacture impériale des tabacs. L'octroi municipal, qui occupe une si grande place dans le budget des recettes, est administré par la ville; il a un préposé en chef, un chef de bureau receveur de l'intérieur, deux inspecteurs et quatre sous-inspecteurs. Lyon a une chambre de commerce fondée en 1702, supprimée en 1791, et rétablie en l'an XI; elle est composée de quinze membres, dont le renouvellement s'opère par tiers tous les deux ans; une succursale de la Banque de France, une Bourse composée de trente agents de change et de vingt courtiers, et une condition unique et publique des soies. L'approvisionnement en subsistances de la ville comprend le magasin des farines, le marché aux bestiaux de Vaise, les abattoirs de Perrache et de Vaise, la halle de la Martinière, la halle aux vins, quai de Serin, la halle centrale, sur la place des Cordeliers, les marchés de la place Saint-Jean et du quai Saint-Antoine, quatre grands marchés. J'indiquerai encore le service des fourrages, dont le marché est à la Guillotière, le marché aux chevaux, à l'Hippodrome de Perrache, l'entrepôt de Perrache, et le bureau de vérification des poids et mesures.

III. — Peu de grandes villes sont si richement dotées d'établissements pour l'instruction publique et pour les progrès des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie. Le rectorat de l'Académie universitaire de Lyon étend son action sur quatre départements, le Rhône, l'Ain, la Loire et Saône-et-Loire; il est assisté d'un conseil académique composé de seize membres, dont neuf sont désignés par leurs fonctions, et sept sont nommés par le ministre. Trois facultés, celles de théologie, des sciences et des lettres, composent l'enseigne-

ment supérieur; le dogme, l'histoire et la discipline ecclésiastique, la morale, l'hébreu, l'écriture sainte et l'éloquence sacrée sont professés dans la première; les mathématiques appliquées, les mathématiques pures, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie sont enseignées par la faculté des sciences; les cours de la faculté des lettres sont la philosophie, l'histoire, la littérature ancienne, la littérature française et la littérature étrangère. Établie dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, l'école préparatoire de médecine a neuf cours : sur l'anatomie et la physiologie, la chimie médicale et la toxicologie, la pathologie externe, la clinique externe, la pathologie interne, la clinique interne, les accouchements, la matière médicale et la thérapeutique. L'enseignement secondaire est représenté par le lycée et son annexe au-dessus de Saint-Rambert : il y a une école de commerce dans le premier de ces établissements. L'enseignement primaire, dirigé par un conseil départemental, et plus particulièrement par l'inspecteur de l'académie, et la société d'instruction primaire, n'est pas moins prospère, ainsi que celui des frères de la Doctrine chrétienne et des sœurs. Une école normale primaire est établie à Villefranche. Deux grandes écoles méritent une mention spéciale, ce sont l'école des Beaux-Arts, au Palais des arts, et l'école des sciences et arts industriels ou école la Martinière. Quelques grands établissements libres d'instruction secondaire ont été cités déjà; il y en a d'autres, mais sur des proportions moins grandes. L'école centrale professionnelle, et l'école de la Buire, affectées aux cours préparatoires pour le baccalauréat et les écoles spéciales du gouvernement, sont très-dignes d'une mention. Lyon a une grande école vétérinaire et des institutions pour les sourds-muets des deux sexes. Il possède au Palais des arts un musée lapidaire, un cabinet d'antiques, un musée de tableaux, une galerie de peintres lyonnais, un musée de statues, une galerie de bustes de Lyonnais célèbres; un cabinet de géologie et un cabinet d'histoire naturelle. Il a deux bibliothèques, l'une de plus de cent cinquante mille volumes, et possédant deux mille manuscrits; l'autre d'environ trente-cinq mille volumes, au palais des Arts. L'enseignement de la botanique a été transféré au parc Impérial, où se trouve le nouveau jardin des plantes. Les sociétés savantes sont nombreuses, ce sont l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, composée d'associés, de titulaires émérites, de cinquante-deux membres ordinaires, répartis en deux classes, les sciences et les lettres et arts, et de correspondants en nombre indéterminé; la société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles; la société d'horticulture pratique, la société linnéenne, la société littéraire, la société de médecine, la société de pharmacie, le conseil d'hygiène, la société des Amis des arts; la société académique d'architecture, la société d'éducation.

Il y a deux théâtres, le grand pour l'opéra, l'opéra-comique et le ballet; le petit (théâtre des Célestins) pour le vaudeville, le drame et le mélodrame.

L'assistance publique n'est pas moins bien servie que l'instruction, peut-être même est-elle plus variée encore dans ses moyens. Il faut placer en première ligne les hospices civils, réunis par une ordonnance royale du 30 juin 1845 sous une même administration, composée de vingt-cinq membres à la nomination du préfet du Rhône. Ce sont : 1° l'Hôtel-Dieu ou hôpital général, recevant dans ses vastes salles les malades civils blessés ou fiévreux des deux sexes et de tous les pays, ayant dépassé l'âge de seize ans, ainsi que les femmes enceintes légitimement mariées. Il contient environ mille lits; le service médico-chirurgical est fait par sept médecins titulaires, assistés de suppléants, un chirurgien-major en exercice, deux aides-majors, et vingt

et un élèves chirurgiens internes, tous reçus au concours pour un temps limité. Il y a un pharmacien en chef et une grande pharmacie qui a été autorisée à vendre au public. Les infirmiers et infirmières sont des frères et sœurs hospitaliers, appartenant à une congrégation libre. 2° L'hospice de la Charité, anciennement l'Aumône-générale, occupé par quatre cents septuagénaires, dont cent soixante hommes et deux cent quarante femmes; des incurables dont les places ont été créées par des fondations; les enfants trouvés et exposés, les enfants délaissés et les orphelins abandonnés au-dessous de dix ans; les filles enceintes et les enfants malades au-dessous de seize ans. Il n'y a plus de tours pour les enfants trouvés; les admissions ont lieu à bureau ouvert. Les enfants trouvés sont élevés dans les départements voisins, sous la surveillance régulière de préposés et d'un inspecteur des établissements de bienfaisance du Rhône. L'hospice de la Charité contient environ douze cents lits; le service médico-chirurgical y est fait par un médecin, un chirurgien-major, quatre élèves chirurgiens, et un professeur de clinique d'accouchements, assisté d'un professeur de clinique obstétricale. 3° L'hospice de l'Antiquaille, pour les maladies syphilitiques et cutanées, et provisoirement pour les aliénés des deux sexes. 4° L'hôpital de la Croix-Rousse, inauguré le 7 décembre 1861, et devant contenir cinq cents lits. On y reçoit les malades des deux sexes : le service médical y est fait par quatre médecins, assistés de quatre élèves chirurgiens internes. 5° L'hospice d'incurables du Perron, au château du Perron à Oullins, contenant cent quinze lits; cet établissement est au moment d'être transformé en un vaste établissement départemental d'aliénés. En dehors des cinq hospices civils, il existe à Lyon diverses maisons pour les malades, les incurables et les infirmes; ce sont : l'hospice de la Guillotière, l'établissement des jeunes filles incurables, l'hospice d'aliénés des frères de Saint-Jean-de-Dieu. Les deux hôpitaux militaires ont été indiqués ailleurs.

Les malades qui désirent être traités à domicile sont confiés au dispensaire général, société libre et formée d'un nombre illimité de souscripteurs, dont l'engagement ne dépasse pas trente francs. Chacun d'eux est possesseur d'une carte, au moyen de laquelle il peut faire administrer pendant l'année, à un ou à plusieurs malades, successivement, les secours dont le dispensaire général dispose. Il y a un dispensaire spécial pour les maladies vénériennes. La commission permanente de vaccine doit être inscrite parmi les établissements médicaux; composée d'un président, d'un secrétaire général et de cinq membres, elle dirige les vaccinations gratuites dans la ville et dans les départements. Je ferai mention enfin des nombreuses boîtes de secours pour les soins à donner aux noyés et aux asphyxiés.

Une administration du bureau de bienfaisance porte des secours à domicile aux indigents de la ville de Lyon; elle leur distribue du pain, des vêtements et des secours divers, selon les circonstances, les quartiers et les saisons; elle est assistée par une association de dames qui veillent particulièrement sur les infirmes, les incurables et les convalescents sortis de l'Hôtel-Dieu. Cette administration a pour moyens financiers une subvention de la ville de Lyon, le produit du droit à prélever sur les bals, concerts et théâtres, des legs, des donations et des souscriptions provoquées par des appels particuliers dans les circonstances critiques. Elle se compose d'un bureau et de quinze comités de secours répartis dans les divers quartiers de la ville, et placés sous la direction de ce bureau, qui est formé de vingt membres à la nomination du préfet. Il faut faire une part, dans la distribution des secours à domicile, à la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui établit des loteries au profit des pauvres, et porte à ceux-ci l'as-

sistance la plus utile. Tous ces moyens de secours sont en pleine activité, et servis par un zèle qui ne se lasse jamais.

Les œuvres et associations de charité et de prévoyance sont extrêmement multipliées à Lyon ; je me bornerai à indiquer les salles d'asile pour les enfants; elles sont en nombre ; les providences Denuzières, Caille et de Saint-Nizier, la fondation Richard , la maison de charité pour les petits garçons, la société de Saint-Joseph ; le refuge de Saint-Joseph à Oullins, de Saint-Michel et de Notre-Dame de Compassion; l'œuvre et société de l'Enfant-Jésus; les sociétés de patronage pour les enfants pauvres et les jeunes filles, et pour les jeunes libérés de la maison pénitentiaire; les hospices des jeunes filles convalescentes, des pauvres filles infirmes de Sainte-Élisabeth, des jeunes filles incurables, des dames du Calvaire, des incurables de Saint-Nizier; la société de charité maternelle, les asiles des vieillards des deux sexes, servis par les petites sœurs des pauvres; l'institution des sœurs de Bon-Secours et des Charlottes; la société charitable de Saint-François-Régis, pour faciliter les mariages. La liste n'est pas épuisée.

Il faut placer à un des premiers rangs des institutions d'assistance publique, à Lyon, la caisse d'épargne et de prévoyance du Rhône, devenue si importante, la caisse d'épargne de la Croix-Rousse, l'association de prévoyance et de secours des médecins, la société de secours mutuels et la caisse de retraites pour les ouvriers en soie, et cent cinquante-quatre sociétés de secours mutuels pour les autres corps de métiers. Le Mont-de-piété est dans son genre un autre moyen d'assistance publique; il prête à dix pour cent par an pour les emprunts au-dessous de deux mille francs, et à huit pour les prêts au-dessus de cette somme, non compris un droit fixe d'appréciation d'un demi pour cent. Cet établissement est dirigé par un président et sept administrateurs; il a une régie et cinq commissionnaires. Le Mont-de-piété a prêté, en 1861, la somme de trois millions trois cent onze mille six cent treize francs, sur deux cent douze mille trois cent quatre-vingt-neuf nantissements.

RÉPERTOIRE DES RUES DE LYON (1).

PREMIER ET DEUXIÈME ARRONDISSEMENTS (2).

LES TERREAUX, BELLE-COUR, AINAY, L'OUEST (3).

ADAMOLI (rue), quartier des Collinettes; elle débouche rue Bodin et aboutit rue des Fantasques. Pierre Adamoli, bibliophile, né à Lyon, en 1707, mort en 1769, légua à l'Académie sa belle bibliothèque.

AINAY (rue de l'Abbaye d'), auprès de l'église; reconstruite en 1861, elle débouche sur la rue Sainte-Claire et aboutit à la place d'Ainay.

ADÉLAÏDE-PERRIN (rue), voyez *Perrin*.

AINAY, Aisnay (en latin *Athenæum*, *Athanatum*, *Athanacum*); ancienne abbaye bâtie, selon la tradition, sur l'emplacement du temple d'Auguste, vers le troisième siècle. Ce n'était d'abord qu'une crypte souterraine sous le vocable de Sainte-Blandine; au commencement du troisième siècle, saint Badulphe fit bâtir au-dessus de la chapelle l'église du monastère, dont il fut le premier abbé. L'abbaye était située à peu de distance du confluent du Rhône et de la Saône; elle avait un jardin et était entourée d'une haute muraille. Ses biens étaient considérables, ses abbés puissants, ses priviléges importants; on la mit successivement sous les vocables de Saint-Martin et de Saint-Benoît. Le noble chapitre d'Ainay était composé de l'abbé, du curé, en même temps prévôt, et de dix-huit chanoines. Régulière jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'abbaye fut mise en commende jusqu'à sa sécularisation; on a ses deux cartulaires, le petit (le plus ancien) et le grand. Ses jardins étaient fort beaux; elle a servi plusieurs fois de résidence momentanée aux rois et reines de France qui étaient de passage à Lyon.

AINAY (église d'). Très-ancienne église dans laquelle on reconnaît des traces du style carlovingien. Le dôme et la voûte du chœur ont la forme d'une calotte; le clocher est pyramidal et a celle d'un tombeau. Il n'y a dans l'intérieur que de petites nefs sans chapelles; au-dessous du pavé est une crypte, qui ne paraît pas être celle du temps de saint Badulphe. On sait que les deux colonnes en granit du temple d'Auguste, coupées en quatre tronçons, décorent les extrémités de l'autel. Il y a devant celui-ci une mosaïque fort bien restaurée; elle représente le pape Pascal tenant entre ses mains le plan de l'église; on lit au-dessous de l'effigie cette inscription : *Hanc ædem sacram Pascalis Papa dicavit*, et quatre vers latins qui invitent les fidèles à fléchir le genou et à faire l'aveu de leurs fautes. Le chœur, artistement travaillé en bois, remonte au temps de saint Anselme de Cantorbéry. L'église d'Ainay a été placée à bon droit parmi les monuments historiques de la France. Voyez au tome V de cet ouvrage et au tome VIII les chapitres sur Ainay.

AINAY (quartier d'); il a pour limites, au nord, les rues Martin et Sainte-Hélène; au midi le cours Napoléon; à l'est la rue Bourbon ainsi que la place Louis XVIII; à l'ouest la Saône. Beaucoup d'antiquités y ont été découvertes à différentes époques; on a exhumé de son sol la grande mosaïque représentant des courses en char et les jeux du cirque, des fragments de mosaïque, des amphores, des morceaux de marbre sculpté, des médailles, des bas-reliefs, et les inscriptions antiques qui portent les noms d'*Atilia Verula*, de *Stellatina*, de *Dextrius*

(1) J'ai cru devoir ne pas réunir dans un même tableau, selon l'ordre alphabétique, les rues de Lyon et celles des communes suburbaines annexées à la ville; ici l'usage l'emporte sur la fusion administrative. On trouvera donc, dans des chapitres particuliers, les rues de la Guillotière, des Brotteaux, de la Croix-Rousse, de Vaise et de Saint-Just; ce tableau-ci contient toutes les rues de la ville avant l'agglomération.

D'après cette considération, j'ai réuni aux rues du premier et du second arrondissement, dans cette première division, ce qu'on appelait le quartier de l'Ouest, c'est-à-dire beaucoup de rues que la nouvelle circonscription administrative a placées dans le troisième.

Les indications relatives aux cryptes, aux églises et aux couvents anciens et modernes se trouvent au tome V.

(2) Pour la rédaction difficile de ce répertoire général des rues de Lyon, à l'examen fréquent des lieux et à l'étude attentive de tout ce qui a été écrit sur ce sujet, j'ai réuni la vérification de tous les articles sur ces ouvrages : ÉTAT OFFICIEL des rues, quais et places publiques de Lyon pour l'an 1866, dressé par l'ingénieur en chef du service municipal, avec plan annexé. *Lyon, imprimerie de P. Mougin-Rusand*, in-4° de 24 pages et un plan, 1866, cartes. — NOMENCLATURE des rues, quais, places, etc., de la ville de Lyon (1er janvier 1865; manuscrit in-4° de 60 feuillets, registre très-bien tenu par M. Vermorel, premier agent voyer; ce recueil a des notes). — J'ai eu communication d'un second manuscrit et d'autres pièces.

(3) Le premier et le second arrondissement réunis comprennent toutes les parties nord de la ville, depuis les limites de la Croix-Rousse jusques et y compris le côté nord de la place d'Albon, de la rue des Bouquetiers, de la place de Saint-Nizier, de la rue de la Fromagerie, de la rue Neuve, le côté ouest de la rue de la Bourse, et le côté nord de la rue Bât-d'Argent, ainsi que toute la partie méridionale, depuis le côté sud de la place d'Albon, de la rue des Bouquetiers, de la place Saint-Nizier, etc.

Apollinaris et du médecin *Philenus Egnatius*. Ce fut en 1766 qu'on fit la découverte du monument érigé à Tiberius Antistius. En 1847, des réparations faites au pavé de l'église firent sortir de la terre des débris de mosaïques et de placages en marbre, des fragments de peinture encaustique, et des tuyaux qui paraissent avoir appartenu à un hypocauste. Le quartier d'Ainay a été régénéré presque entièrement de 1860 à 1863, par la construction de maisons fort belles.

Ainay (rue et quai du Rempart d'). Le quai du Rempart d'Ainay date du dix-septième siècle; il se liait à l'ensemble des fortifications, et avait été établi sur des terrains vagues de la rive droite du Rhône. Ce quai commençait au pont de la Guillotière, en face de la rue de la Fusterie et de la chapelle du Saint-Esprit; passait devant les rues du Bastion de Villeroi et Basse-Braye (rue Sala), devant l'hôpital de la Charité, l'hôtel Berthani, la maison du royal jeu de l'Arc, et celle de l'Académie royale *à monter à cheval*; là, il rencontrait le Rempart d'Ainay et plusieurs rangs de très-beaux arbres qui servaient de promenade publique. Une de ces allées se dirigeait vers le cloître, parallèlement à la rue Sainte-Hélène, et passait au-devant de l'abbaye; un autre double rang d'arbres allait de la rue Sainte-Hélène au Rhône, et finissait très-près du point de jonction du fleuve avec la Saône. Le rempart, après avoir formé plusieurs angles, aboutissait à la porte d'Ainay et à la place Sainte-Claire.

La rue actuelle du Rempart d'Ainay commence à la rue de la Charité et finit à la place Henri IV; elle continue la rue Laurencin.

Ainay (port d'), sur le quai d'Occident, en aval du port des Chaînes.

Ainay (pont d'), sur la Saône, en aval du pont Tilsitt; il débouche sur le quai Fulchiron et sur les rues Saint-Georges et de la Quarantaine. Ce pont est en pierre et en bois; le péage appartenait aux hôpitaux.

Albon (place d'); elle a pour attenants le quai d'Orléans, la place de l'Herberie, la rue des Bouquetiers, la petite rue Mercière, le quai Villeroi et le pont de Nemours. Son nom lui vient de l'illustre famille des d'Albon, qui a fourni au Lyonnais des sénéchaux, des gouverneurs, des archevêques et des personnages fort distingués. Le maréchal de Saint-André était un d'Albon; la place a été établie en 1812, sur un terrain qui appartenait à un membre de cette famille.

Albret (quai d'), sur la rive gauche du Rhône, du pont Morand à l'entrée du Parc Impérial; c'est l'un des plus beaux de Lyon; de superbes avenues et rues y débouchent. La famille d'Albret est l'une des plus anciennes de la France; le connétable Jean d'Albret fut tué à Azincourt.

Alger (rue d'), presqu'île Perrache, près de la Saône; elle débouche sur le cours Napoléon, aboutit à la place de la gare et communique avec la rue Blanchet. Son nom est un souvenir de la conquête d'Alger.

Algérie (rue d'), ci-devant Boucherie-des-Terreaux; elle débouche quai des Augustins, en face du port la Feuillée, et aboutit à la place des Carmes et à la rue Lanterne. Cette rue fort belle n'a été terminée que depuis peu de temps; son nom rappelle une de nos possessions d'outre-mer.

Alma (rue de l'), de la rue de Vauzelle à la rue Saint-François-d'Assise, ci-devant petite rue du clos Riondel. Souvenir de la bataille de l'Alma.

Amboise (rue d'), quartier des Célestins. Ouverte en 1797, elle débouche sur le quai des Célestins et a pour attenants les rues de Pazzy et des Templiers. Son nom lui vient du cardinal Georges d'Amboise, mort dans le monastère des Célestins le 25 mai 1510. Son prolongement est la rue Simon-Maupin. Louis Perrin y a eu pendant longtemps son imprimerie, dont les dehors plus que modestes n'appelaient nullement l'attention.

Ampère (rue), à Perrache. Elle débouche sur le cours Moignat et sur la rue Lemontey, aboutit à la chaussée Perrache, et communique avec les rues Vuillerme, Terrasson et Christin, ainsi qu'avec le cours Charlemagne. L'illustre mathématicien Ampère, né à Poleymieux (Lyonnais), en 1775, mourut à Marseille en 1836.

Ane (rue de l'), quartier des Terreaux. Elle débouche sur la rue Luizerne et aboutit à la place Saint-Pierre et à la rue de la Palme. Son nom lui vient de l'habitude qu'ont eue longtemps les laitiers d'y attacher leurs ânes.

Ange (rue de l'), quartier Saint-Paul. Elle débouche sur le quai de Bondy et aboutit à la rue de Noailles et à la rue de l'Ours. C'est l'ancienne rue du Charbon blanc; son nom lui vient d'une enseigne.

Anges (montée des). Elle part de l'église des Carmes-Déchaussés, à côté le nouveau passage Gay, et conduit au sommet du plateau. C'est une ruelle étroite, tortueuse, mal pavée et d'une insigne malpropreté; elle doit son nom à sa grande déclivité qui rappelle symboliquement l'âpreté du chemin qui conduit au Paradis. Selon une autre étymologie moins vraisemblable, elle s'appelait autrefois rue de Lange, du nom du président de Langes, propriétaire, à Fourvière, d'une maison dans laquelle la prétendue académie, dite Angélique, aurait tenu ses séances.

Anges (rue des), à Saint-Irénée. On ne sait d'où lui vient son nom.

Angile (rue de l'), quartier Saint-Paul. Elle débouche sur le quai de Bondy et sur le pont de la Feuillée et aboutit rue de l'Arbalète; son nom lui vient de l'hôtel de l'Angelo qui s'y trouvait. Laurent de Médicis, de l'illustre famille de ce nom, avait sa maison de banque dans la rue de l'Angile, fort laide cependant.

Annonciade (rue de l'), quartier des Chartreux. Elle débouche sur la place Rouville et le cours des Chartreux et communique en ligne droite avec la rue du Commerce, dont elle est séparée par ce qui reste de la montée des Carmélites. Elle a été ouverte au commencement de ce siècle sur le jardin du couvent des religieuses de l'Annonciation, et terminée assez récemment. Les religieuses de l'Annonciade ou Annonciation, appelées aussi Bleu-Céleste, de la couleur de l'habit qu'elles portaient, s'établirent d'abord à Bellecour; mais en 1639 Gabrielle de Gadagne, veuve du marquis de Saint-Chamond, les installa sur le versant occidental de la colline

de la Croix-Rousse, au-dessous du couvent des Carmélites et sur l'emplacement de l'ancien jardin des Plantes. C'était là que se trouvaient leur église et leur couvent.

Antiquaille (palais impérial de l'). Selon les historiens de Lyon, un palais impérial aurait existé pendant l'époque gallo-romaine au lieu qu'occupe aujourd'hui l'hospice; Germanicus, Caracalla et l'empereur Claude y seraient nés. C'était la résidence des *legati* ou lieutenants de l'empereur Claude. Selon Brossette, qui l'a dit sans preuves, Sidoine Apollinaire et les autres préfets du prétoire de sa famille, auraient habité le palais de l'Antiquaille. Cette opinion de l'existence, en ce lieu, d'un palais impérial est établie moins sur des faits certains que sur des conjectures. On a considéré comme une ruine de cet antique palais une forte muraille d'environ cinquante mètres de face sur quinze d'élévation, et faite de briques et de pierres liées par du ciment. Menestrier et Colonia en ont donné une description et la gravure; mais, selon une autre conjecture aussi peu certaine, elle aurait fait partie d'un des murs de soutènement du forum. La crypte ou cachot de saint Pothin existe encore dans le local de l'Antiquaille; il n'est pas facile d'en concilier la date avec celle d'un palais impérial. Le nom d'Antiquaille paraît dériver de la grande quantité d'objets antiques qui ont été trouvés ce ce lieu; on a retiré en effet du sol des poteries, des fragments de mosaïque et de sculpture, et les inscriptions qui concernent *Liberalis*, *Poppilius*, et *Jupiter Depulsor*. Il existe dans le clos, sous le chemin qui conduit à la place des Minimes, un souterrain ou canal de trente-trois mètres de longueur, quatre de largeur et cinq de hauteur; ses murailles sont enduites d'un ciment rougeâtre; il est coupé en deux parties inégales par un mur. Les religieuses de l'ordre de la Visitation ont occupé les bâtiments de l'Antiquaille, mais pendant peu de temps. Voyez VII, p. 19. Les bâtiments et les terrains de l'Antiquaille ont appartenu à l'historien de Lyon Rubys, qui s'en disait seigneur. Cette propriété entra dans la famille Buatier, puis devint celle des obéanciers de Saint-Just. On a trouvé dans l'enclos des colonnes et des mosaïques, ce qu'attestent des inscriptions modernes, une entre autres de 1758, qui porte le nom de la supérieure Blaisine Cholier. Cette mère avait fait construire une conserve d'eau. Une parente de Louis XIV avait été supérieure; le roi l'alla visiter (1).

Antiquaille (place de l'). La montée de Saint-Barthélemy et les rues Kleberg et de l'Antiquaille s'ouvrent sur cette place qu'on nommait autrefois place de la Croix-de-Berry. Sa forme est triangulaire; on l'a ornée en 1861 d'un petit jardin ou square.

Antiquaille (hospice de l'). Il occupe le grand côté de la place, et il a une étendue très-considérable. On y reçoit les personnes atteintes de maladies cutanées et syphilitiques, ainsi que les fous des deux sexes. Ceux-ci y sont fort mal; ils devaient être incessamment transférés au Perron, où on devait créer pour eux un grand établissement; ce projet est ajourné. La crypte vénérée de saint Pothin est sous les bâtiments de l'hospice.

Antiquaille (rue de l'); elle débouche sur la place de l'Antiquaille et aboutit à celle des Minimes. Elle a été élargie, rectifiée et garnie d'un trottoir pendant les années 1861 et 1862.

Antoine (quai Saint-), quai de la Révolution. Ce quai, très large, très-beau, et un des plus commerçants et des plus passagers de la ville de Lyon, continue le quai Villeroi et aboutit à celui des Célestins. C'est une promenade publique très-fréquentée; elle a été plantée d'arbres sous l'administration du dernier maire, M. Reveil. Avant 1855, le quai Saint-Antoine était un des premiers lieux que la Saône venait occuper pendant ses débordements presque annuels; il est aujourd'hui absolument inaccessible aux inondations. On y voyait autrefois un petit hospice d'incurables et le couvent des Antonins; l'archevêque Aymar de Roussillon confia, en 1219, la direction aux frères hospitaliers de Saint-Antoine qui en firent une maison et commanderie de leur ordre. On a découvert, de Saint-Nizier à la Ferrandière, les débris d'un quai antique sur la Saône; c'étaient de gros blocs de granit et trois rangées de pierres de Choin. Nul doute qu'il n'ait existé là une voie romaine, décorée probablement de monuments épigraphiques.

Antonins (rue des), quartier Saint-Jean. Elle débouche rue de la Bombarde et aboutit à la place Saint-Jean. On a dit sans preuves qu'il existait autrefois sur son emplacement un temple érigé en l'honneur de l'empereur Antonin-le-Pieux et de sa famille.

Arbalète (rue de l'), quartier de l'Ouest. Elle débouche dans la rue Lainerie, aboutit à la rue Treize-Cantons et communique avec les rues l'Angile et Saint-Éloy, ainsi qu'avec l'allée de la nouvelle douane. Cette rue doit son nom à une enseigne qui représentait un homme tirant de l'arbalète.

Arbre-sec (rue de l'), quartier des Terreaux. Cette rue débouche dans la rue de l'Impératrice et aboutit à la petite rue Pizay qui la fait communiquer avec les rues du Garet, Basseville et Henri. Une ancienne enseigne représentant un tronc d'arbre desséché paraît lui avoir donné son nom. L'impasse de la Vénerie communique avec la rue de l'Arbre-Sec.

Archers (rue des). Très-belle rue à peine terminée (1859-1862), qui a remplacé l'ignoble impasse des Archers; elle fait communiquer la rue Impériale et la place de l'Impératrice (autrefois de la Préfecture). On ignore l'étymologie de son nom.

Archevêché (quai de l'), sur la rive droite de la Saône. Ce quai magnifique, devenu une promenade publique plantée de beaux arbres, commence au pont de Nemours et finit au pont Tilsitt; on y voit, dans sa partie centrale, le palais de justice, et plus bas l'église Saint-

(1) Je renvoie à l'édition que j'ai donnée du *Lyon souterrain* d'Artaud, p. 29, et à celle du livre de Spon, la description des débris de murailles des conserves d'eau, des voûtes, puits, canaux-aqueducs du jardin de l'Antiquaille.

Jean, masquée en partie par d'énormes maisons qui n'ont pas même l'excuse de la beauté, la terrasse et le palais de l'Archevêché. On lui a réuni l'ex-quai Humbert.

ARCHEVÊCHÉ (palais de l'), à l'extrémité du quai de ce nom. Ce palais, fort peu digne de sa destination, est laid et incommode; il doit être rebâti en entier, ce qui, toutefois, ne peut pas avoir lieu de sitôt. Le dégagement si désiré de l'archevêché a été ordonné par l'Empereur en 1863 et exécuté en 1866.

ARCHEVÊCHÉ (rue de l'), quartier de l'ouest. Elle débouche sur la place Montazet et sur la rue des Prêtres, et aboutit aux rues du Doyenné et des Deux-Cousins. On a exhumé de son sol, en 1854, la belle inscription d'*Avitia Restituta*. Le sol qui porte la maison Matthieu a rendu une belle statuette en bronze de Mercure. (Supprimée en 1866.)

ARGUE (grand et petit passage de l'), de la place Impériale à la place des Cordeliers. Le grand a été coupé en deux par la rue de l'Impératrice et fort amélioré; son nom lui vient d'un établissement appelé de l'Argue, dans lequel on faisait un travail préparatoire sur l'or et l'argent.

ARSENAL (quai de l'), aujourd'hui quai Tilsitt, du pont Tilsitt au pont d'Ainay. Les rues des Colonies, Sala et Martin s'ouvrent sur ce quai, qui a été fort embelli, de 1861 à 1863, par la construction de maisons magnifiques sur l'emplacement de la Douane. Le beau temple des Juifs y a été bâti récemment.

ARSENAL. Ce grand établissement est situé au commencement du superbe cours Rambaud, sur la rive gauche de la Saône; il est sous les ordres d'un colonel directeur d'artillerie. L'ancien, plus rapproché du centre de la ville, avait été bâti au temps de François Ier; c'était un atelier et un dépôt d'armes; il fut brûlé entièrement par les boulets rouges de l'armée de la Convention nationale ou par les jacobins de l'intérieur de la ville, dans la nuit du 24 août 1793. Il y a un vaste bas port devant le nouvel arsenal.

ARSENAL (port de l'), quai d'Occident.

ATTACHE DES BŒUFS (rue de l'). Cette rue affreuse a été démolie de 1859 à 1861, et remplacée par la rue Childebert. Son nom lui venait de l'usage auquel elle servait; on y attachait les bœufs qu'on menait à la tuerie qui a existé, pendant tant de siècles, dans toute la longueur de la partie nord de l'Hôtel-Dieu.

AUDRAN (rue), quartier des Collinettes; elle débouche sur la rue de la Salle et aboutit à la montée Saint-Sébastien. Gérard Audran, habile graveur en taille-douce, naquit à Lyon en 1640, et mourut en 1703. Les batailles d'Alexandre, d'après Lebrun, sont le plus bel ouvrage de son burin. Germain Audran, son frère, et ses trois neveux, Claude, Benott et Jean, furent aussi des graveurs de mérite, mais dans un ordre inférieur.

AUGES (petite rue des), quartier des Terreaux; elle débouche sur la rue Saint-Marcel, auprès de la place Sathonay, et aboutit à la place de la Miséricorde; elle est hideuse; il faut absolument la faire disparaître.

AUGES (rue des), elle communique avec la précédente et débouche sur la rue Sainte-Marie. L'étymologie de ces deux laides rues est connue: l'emplacement sur lequel elles furent ouvertes était occupé par de petits baquets ou auges dans lesquels on faisait boire et manger les ânes et chevaux.

AUGUSTINS (rue des); rive gauche de la Saône, quartier des Terreaux; elle débouche sur le quai des Augustins, et aboutit à la place de la Miséricorde. Les religieux augustins y avaient leur couvent; ils étaient venus s'établir à Lyon dans les premières années du quatorzième siècle. Leur église fut construite sur l'emplacement d'une ancienne chapelle placée sous le vocable de Saint-Michel; ils bâtirent le couvent sur de vastes terrains que leur avaient donnés les sires de Beaujeu. Le monastère des Augustins et l'église furent rebâtis au commencement du seizième siècle par les soins de l'archevêque de Lyon, François de Rohan, et du chapitre. Jean Neyron, riche bourgeois de Lyon, fit construire au seizième, dans la rue des Augustins, une grande salle de spectacle pour la représentation de mystères dont la collection a été imprimée. On assure que les Augustins avaient obtenu du Consulat, quelques années auparavant, l'autorisation de faire bâtir aux Terreaux, sur les fossés de la porte de la Lanterne, un théâtre pour y faire jouer la vie de saint Tolentin. Ni l'une ni l'autre de ces salles de spectacle ne paraît avoir été celle sur laquelle Molière fit représenter, en 1653, sa comédie des *Étourdis*.

AUGUSTINS (quai des), rive gauche de la Saône; il s'étend de la passerelle Saint-Vincent au pont de la Feuillée et au quai d'Orléans.

AUMÔNE (rue de l'); elle débouche sur les rues du Bois et de Vendran, et aboutit aux rues de la Grenette et de la Plume. Les pauvres du quartier Saint-Nizier y recevaient l'aumône; de là son nom.

AUVERGNE (rue d'), quartier d'Ainay. Elle aboutit à la place Henri IV, ainsi qu'à la rue Bourgelat, et communique avec la rue Jarente. Cette rue fut ouverte en 1728 sur un emplacement qu'avait concédé pour cette destination l'abbé d'Ainay, Henri Oswald de la Tour-d'Auvergne, depuis archevêque de Vienne et cardinal.

BALEINE (quai de la), rive droite de la Saône; il s'étendait du quai Humbert et de la place de la Baleine à la place et au port de Roanne. Son nom n'existe plus; voyez *quai de l'Archevêché*.

BALEINE (place de la), autrefois place *Pandalaix*. Elle débouche dans la rue de la Baleine et aboutit à la rue Saint-Jean.

BALEINE (rue de la), elle débouche sur le quai de l'Archevêché et aboutit à la place. Ce nom de Baleine paraît provenir soit d'une enseigne représentant le gigantesque cétacé, soit d'une côte de baleine qui était suspendue au fond de la place.

BARRE (rue de la), quartier Bellecour. Ouverte dans l'axe du pont de la Guillotière, elle débouche sur l'ancienne place Le Viste, à l'entrée de la rue Impériale. On y voit, en haut, du côté de l'Hôtel-Dieu, l'amphithéâtre et les bâtiments de l'école de médecine. On avait établi autrefois, en 1409, un droit d'entrée appelé barrage, et destiné à venir en aide à l'entretien du pont; pour en faciliter l'exercice, une barre de bois, mise en travers à l'entrée de la rue, était levée ou abaissée à volonté. Or-

donné en 1865 par le Conseil municipal, l'élargissement de la rue de la Barre, du côté du Sud, en partant de la place Le Viste, sera exécuté dans les années suivantes.

BARRÊME (rue), quartier Saint-Sébastien. L'auteur des comptes-faits, François Barrême, qui lui a donné son nom, n'était pas Lyonnais, mais il méritait de l'être ; son nom est une sorte de synonyme des mots commerce et calcul.

BARTHÉLEMY (montée Saint-), quartier de l'ouest. Elle débouche sur la montée des Grands-Capucins, communique avec les montées du Change, du Garillan et des Chazaux, et aboutit à la place de l'Antiquaille. C'est le chemin étroit, incommode et encore assez laid, qui conduit à Fourvière. Les PP. Maristes et surtout les frères de la Doctrine chrétienne y ont de beaux établissements. On remarque à droite, au bas de cette rue, les sculptures de la porte d'une maison ancienne qu'on nommait l'hôtel de Milan. En 1845, les frères de la Doctrine chrétienne firent, dans leur clos, la découverte d'un écrin contenant les bijoux en or d'une dame romaine ; ces bijoux sont au cabinet des antiquités du musée du Palais-des-Arts. Avant 1789, beaucoup d'établissements religieux étaient situés de l'un et de l'autre côté de cette rue ; c'étaient : à droite en montant, les Ursulines, les Missionnaires de Saint-Lazare, les Récollets ; à gauche, le séminaire des Dames pour la propagation de la foi, les filles de la Providence, les religieuses de Chazaux, et plus haut les filles de Sainte-Marie de l'Antiquaille. Un pilier de justice était dressé devant leur maison. Il y avait du même côté l'hôtel du gouverneur du Lyonnais et un hôtel appartenant à la famille de Villars. Avant d'être transféré à Albigny, le dépôt de mendicité fut établi pendant quelques années dans le monastère des dames bénédictines de Chazaux ; on y a placé aujourd'hui une annexe de l'Antiquaille pour les maladies syphilitiques et cutanées. Deux passages font communiquer la montée Saint-Barthélemy avec Fourvière. Cette voie, très-fréquentée, a été très-améliorée dans sa partie inférieure de 1861 à 1863 ; le travail de rectification a été continué jusqu'à l'hospice de l'Antiquaille.

En 1866, on a fait à la ville de Lyon un beau présent en lui rendant l'antique hôtel des Paterin, véritable chef-d'œuvre de la renaissance, que M. Martin, architecte, a très-bien restauré. Situé à gauche, au bas de la montée, presque en face de la grande maison des Pères Maristes, cet hôtel a trois étages sur la montée Saint-Barthélemy et forme le n° 2 de la rue Juiverie. On en admire les quatre balcons, les deux pavillons, et surtout l'escalier dont les piliers et les colonnes sont en pierre jaune. Selon la tradition, Henri IV aurait couché en ce lieu. En souvenir de ce fait, la famille de Montbriand, à laquelle l'édifice appartient, y a fait placer le buste de ce roi. L'hôtel Paterin était complétement masqué par un groupe de laides masures, parmi lesquelles se trouve la tour dite de François Ier.

BASSE-BRAYE (rue), près de l'hôpital ; anciens plans de Lyon.

BASSE-GRENETTE (rue de la), quartier Saint-Nizier ; elle débouche sur les rues de l'Impératrice, du Bois et Chalamont, et aboutit à la rue Grenette. Voyez *Grenette*.

BASSEVILLE (rue), quartier du Lycée (réunie à la rue de l'Arbre-Sec), elle débouche sur les rues du Garet et Henri, aboutit au quai de Retz, et communique avec la rue Commarmot. C'était toujours par elle que les eaux débordées du Rhône commençaient l'envahissement de la ville ; l'exhaussement de son sol par des remblais et d'autres travaux de défense ne le permettront plus.

BASTION DE VILLEROI (rue du) ; elle se trouvait vers la porte du Rhône, au débouché occidental du pont de la Guillotière, devant un réservoir d'eau.

BAT-D'ARGENT (rue) ; on l'appelait au quatorzième siècle rue du *Pet estreit, estra* ou *estroit*. Elle débouche sur la place du Plâtre et dans la rue Sirène, et aboutit à la place de la Bourse ainsi qu'aux rues Henri et du Pas-Étroit. Cette rue était habitée autrefois par des bourreliers et des fabricants de bâts pour les ânes ; on y voyait une enseigne sur laquelle on lisait ces mots : *Au bât d'argent*. On lui a annexé la rue Pas-Étroit.

BAYART (cours) ; il débouche sur le cours Rambaud, et aboutit à la chaussée Perrache en passant entre l'Hippodrome et l'église.

BAYART (rue) ; elle débouche sur la place d'Ainay, et aboutit à la rue du Puits-d'Ainay.

Pierre Terrail, seigneur de Bayart, fit à Lyon ses premières armes, à peine âgé de seize ans ; son oncle, Jacques Terrail, était abbé d'Ainay.

BEAUREGARD (place), à la montée du Gourguillon ; son nom lui vient du point de vue qu'on y rencontre sur le Rhône, Lyon et le Dauphiné.

BEAUREGARD (impasse), attenant à la rue Masson.

BÉLIER (rue du), à Perrache ; elle débouche sur le cours Charlemagne, aboutit à la chaussée Perrache et communique avec les rues Smith et Delandine. Étymologie ignorée.

BELLE-ALLEMANDE (rue), du quai de Serin à la cour Saint-Pothin.

BELLE-CORDIÈRE (rue de la), quartier Bellecour. Ouverte en 1548, cette rue porta d'abord les noms de ruelle Regnier et de rue Neuve de Confort ; elle ne consistait qu'en quelques maisons séparées par des champs et des jardins. Cette ruelle n'était qu'au service de quelques habitations ; elle cheminait le long d'un enclos planté de vignes qui appartenait au convent des Jacobins, et aboutissait à Bellecour, dont on n'avait point fait encore une place publique. On lui donna le nom de Belle-Cordière en souvenir de Louise Labé, poëte, femme d'Ennemond Perrin, marchand cordier. Née à Lyon en 1525 ou en 1526, Louise Charly mourut vers 1565. La rue Belle-Cordière a été absorbée par la rue Impériale, qui l'a rendue magnifique. Son nom a été donné à la rue Bourg-Chanin. On vit autrefois dans l'ancienne rue Belle-Cordière un petit hospice desservi par des PP. du tiers ordre de Saint-François.

BELLECOUR, *Bella curia*, la plus belle des places publiques de la ville de Lyon et une des plus vastes de l'Europe. Elle reçoit au nord les rues Impériale, de l'Impératrice et Saint-Dominique ; à l'ouest, les rues Louis-le-Grand, des Deux-Maisons et du Peyrat ; au midi, les rues Boissat, de Bourbon, Saint-Joseph et de la Charité ; à l'est,

la place de la Charité et la rue de La Barre. On lui a donné, selon les temps, les noms de place Louis-le-Grand, place de la Liberté et place Bonaparte. Située entre le Rhône et la Saône, dont elle n'est séparée que par un étroit espace, elle a la forme d'un carré allongé de 300 mètres de longueur, sur une largeur de 200 mètres d'un côté et 225 de l'autre. Ses deux façades du Rhône et de la Saône, inférieures à celles des casernes Napoléon et du prince Eugène à Paris, sont trop dépourvues d'ornements, et plaisent cependant à l'œil par leur grande régularité. Le côté nord de la place est formé d'une ligne de maisons très-médiocres, observation qui ne s'applique pas à toutes. Du côté du midi est une promenade plantée de marronniers et décorée de charmants squares très-bien entretenus, de massifs de fleurs fréquemment renouvelés, et de bassins qu'animent des jets d'eau.

Mais il faut remonter à des temps antérieurs; lorsque la ville de Lyon n'avait encore ni places publiques, ni belles maisons, ni système régulier de pavage, ni éclairage, ni aucune des conditions de salubrité et de commodité qui lui manquaient et dont elle avait un besoin si grand. La réforme a commencé tard et s'est faite avec une grande lenteur. Avant le seizième siècle, Bellecour, qui ne portait pas ce nom, était un champ ou tènement en partie marécageux, en partie affecté à diverses cultures. Les chapitres de Saint-Jean, de Saint-Just et de Saint-Paul le possédèrent pendant quelque temps; il devint ensuite la propriété de diverses familles, entre autres, au quatorzième siècle, de celles de Durches et de Varey. On y vit longtemps un château entouré de murailles et de fossés. Jean Le Viste, docteur ès lois, en fit l'acquisition au prix de seize cents deniers d'or appelés francs. Le tènement de Bellecour fut cédé, en 1436, à l'archevêque de Lyon; en 1551, Jeanne Le Viste, veuve Robertet, en passa reconnaissance à Hippolyte d'Est, archevêque de Lyon; dix ans plus tard, un autre archevêque, le cardinal de Tournon, l'érigea en fief noble en faveur de Florimond Robertet, secrétaire du roi. De la famille Robertet le fief passa à celle de Mutin. Les rois Henri IV et Louis XIII pensèrent avec raison qu'un terrain si vaste devait être transformé en une place publique pour le service de la ville de Lyon, et le Consulat reçut ordre d'en faire l'acquisition, ce qui n'eut pas lieu sans opposition et débats judiciaires entre la ville, les héritiers Mutin, et les religieux célestins, représentants du droit de Jean Le Viste. Ces détails ont bien peu d'intérêt aujourd'hui. Le Consulat ne devint définitivement propriétaire du fief de Bellecour que vers la fin du dix-septième siècle. (Morel de Voleine, *Petit Précis historique sur le tènement de Bellecour, avec des notes*, Lyon, 1862, in-8.)

On régularisa la place Bellecour en 1853, et on la décora de plantations d'arbres, de bassins et de jardins, ainsi que de deux belles façades. Les eaux du Rhône jaillissaient en jets et en cascades dans quatre bassins, très-bien disposés d'après le plan dressé par un sculpteur habile, Chabry le fils. Elles étaient élevées à une hauteur d'environ dix-sept mètres, dans un réservoir construit par Simon Petitot, et renfermé, derrière le quai Monsieur, dans un bâtiment qu'on nommait le Château-d'Eau. Il n'y avait ni arbres ni arbustes sur la place Bellecour; ce qu'on appelait le Jardin consistait en pelouses de gazon dont le centre était décoré par la fontaine. Fondue en 1674 par le sculpteur du roi Martin Desjardins, la statue équestre en bronze de Louis XIV fut inaugurée solennellement le 28 septembre 1713. Son piédestal, en marbre blanc de Gênes, était orné des deux magnifiques bas-reliefs en bronze, œuvres des frères Coustou, qui représentent le Rhône et la Saône. Cette statue fut renversée et brisée après le siége de Lyon; image d'un tyran, elle ne pouvait plus être supportée. La démolition des maisons de la place Bellecour fut ordonnée; elles offensaient la sévérité des mœurs républicaines. Leurs habitants furent invités en masse à évacuer les lieux.

Couthon frappa de son marteau la maison de M. de Cibeins aux façades qui furent démolies aussitôt comme des monuments aristocratiques dont le maintien n'était pas compatible avec l'égalité républicaine. Sept années s'écoulèrent dans cet état de ruine et d'abandon pour la place; le premier consul, Bonaparte, vainqueur à Marengo, arriva d'Italie à Lyon le 28 juin 1800, et se proposa de relever cette grande ville de ses désastres. La main munie d'une petite truelle d'argent, il posa la première pierre des nouvelles façades, mais l'œuvre de reconstruction marcha lentement; ce fut l'architecte Thibière qui eut la direction des travaux. En 1807, on plaça sur le mur d'une maison qu'on bâtissait à l'angle de la rue Du Plat et de la rue Bonaparte (rue Louis-le-Grand), une tablette de marbre sur laquelle était gravée en lettres d'or l'inscription suivante : *Le xxix juin MDCCC, Bonaparte posa la première pierre de ces édifices, il les releva par sa munificence.* La place Bellecour resta stationnaire pendant vingt ans; en 1819, le comte de Lezay-Marnesia, préfet du Rhône, proposa d'y établir la statue équestre en bronze de Louis XIV, le conseil municipal accepta; Lemot fut chargé de ce grand travail et fit un chef-d'œuvre. La première pierre du monument fut posée le 1er mai 1821, et l'inauguration officielle de la statue eut lieu quatre ans après, le 6 novembre 1825. Il n'y eut pas de changements remarquables à Bellecour pendant vingt-cinq années. La seconde république, imitant fidèlement en cela la conduite de la première, avait grande envie de jeter à bas la statue, et prit même un arrêté pour faire disparaître de la place l'effigie équestre du tyran; mais l'indignation générale ne lui permit pas d'accomplir cet acte de stupidité révolutionnaire. Deux années après, M. Reveil, maire, fut obligé de faire abattre les magnifiques tilleuls de la promenade; leurs têtes couronnées et frappées de mort n'en permettaient pas la conservation; on les remplaça par des marronniers plantés un peu jeunes, mais qui ont grandi et prospéré. Les charmants jardins ou squares et les bassins et jets d'eau, ainsi que le double rang de gros platanes qui encadrent la place, sont dus à l'administration de M. le sénateur Vaïsse. Dès que Bellecour sera affranchi de la servitude, médiocrement nécessaire quelquefois, des revues militaires qui y ont lieu le dimanche, la place trop nue sera transformée en un superbe jardin, et deviendra,

pour le midi de la ville, une promenade publique non moins remarquable que celle du Parc, au nord. On en a du moins formé le projet. L'hôtel Planelli-la-Valette n'existe plus sur la place Bellecour, du côté de la Saône; Louis XIV y séjourna en 1658, et le prince Henri de Prusse y vint plus tard. Commandée par la nécessité de donner un large débouché à la place Bellecour dans le prolongement de la rue du Peyrat, la démolition de l'hôtel de Malte a commencé au mois de juillet 1865. Il a servi, pendant plusieurs années, de résidence à des bureaux de l'état-major et de l'intendance militaire. On y a trouvé, en 1855, la belle inscription antique de *Quartinus;* elle y avait été apportée de Fourvière. On a retiré du sol de la place, à diverses époques, une sorte de gril en bronze pour l'incinération des cadavres, nommé *ustrinum*, l'inscription de *Septimanus*, et un pied colossal en bronze d'une statue pédestre chaussée à la romaine. Le voyer en chef, M. Vermorel, a recueilli de curieux renseignements sur les anciens tènements de Bellecour.

Bellevue (rue de). Elle débouche sur la rue des Remparts (rue et porte des Chartreux), aboutit à la place des Bernardines et à la porte de la Croix-Rousse, et communique avec la rue Tourette; elle deviendra le Cours de l'Empereur. On a de cette rue un très-beau point de vue.

Bellièvre (rue de), quartier Saint-Georges. Elle débouche sur la rue des Prêtres, aboutit à la place de la Trinité, et communique avec les rues Dorée, du Doyenné et petite rue Saint-Georges. Claude Bellièvre, premier président au parlement de Grenoble, et auteur du *Lugdunum priscum*, né à Lyon en 1487, mourut en 1557. Cette rue a été en partie démolie en 1866.

Benoît (quai Saint-), sur la rive gauche de la Saône. Jusqu'en 1830, la population lyonnaise, représentée par ses classes aristocratiques, avait l'habitude, les lundi et mardi des fêtes de Pâques et de Pentecôte, d'aller s'entasser, de trois heures à huit heures du soir, sur ce quai alors fort étroit, mal pavé, encombré de voitures et couvert d'une épaisse poussière. Il est aujourd'hui exhaussé, élargi, bien pavé et planté d'arbres sur plusieurs points.

Benoît (rue Saint-), quartier Saint-Vincent. Son nom, comme celui du quai, provient d'un couvent de Bénédictins qui avait été bâti sur cet emplacement en 1684. Un très-beau sarcophage en marbre, parfaitement conservé, a été découvert en 1809 près du quai Saint-Benoît.

Bernard (rue Saint-), de la rue Vaucanson à la côte Saint-Sébastien.

Bernardines (place des), quartier Saint-Sébastien. Elle débouche sur la rue Bellevue, au devant de la porte de la Croix-Rousse, et aboutit à la montée Saint-Sébastien, ainsi qu'à la rue La Salle. Elle doit son nom à un monastère de religieuses bernardines, bâti en ce lieu en 1641.

Berry (rue de), quartier Saint-Clair. Elle débouche sur la rue des deux Angles et aboutit au quai Saint-Clair. Ouverte en 1763, elle reçut son nom du duc de Berry, depuis Louis XVI.

Berthet (rue). Ancienne rue qui allait de la rue Saint-Jean à la rue Tramassac.

Besicles (rue des), de la rue des Farges à la place des Cordeliers (anciens plans de Lyon).

Bessard (rue du), ancien quartier de la Pêcherie. Quoique n'existant plus depuis une quarantaine d'années, la rue du Bessard a conservé une célébrité malheureuse. C'était la plus infecte et la plus ignoble des rues de la ville; bien qu'elle fût située à une très-petite distance de la place des Terreaux et d'un quai fréquenté sur la Saône, elle était le rendez-vous de tous les genres d'immondices, au physique comme au moral. Étroite, obscure, mal pavée, continuellement souillée de boue ou de débris infects de triperies, ses maisons étaient affreuses, et peuplées de filles publiques de la pire espèce, et par de petits métiers. On y regardait à deux fois avant de s'aventurer au travers de ces bouges, et on se hâtait d'en sortir. Ces observations dispensent de discuter les étymologies diverses qui ont été proposées du mot Bessard. C'est dans ce lieu hideux qu'a été construite la magnifique rue Constantine.

Besson, ancien nom de la rue Vieille-Monnaie.

Bichat (rue), à Perrache. Elle débouche sur le cours Rambaud, aboutit à la place Louis-Philippe, et communique avec les rues d'Alger et du Chemin de fer. Son nom est un souvenir d'un illustre anatomiste et physiologiste, né à Thoirette, ancienne Bresse. Xavier Bichat avait fait ses premières études anatomiques à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Blancherie (rue de la), réunie à la rue Grolée. Ce nom n'existe plus; il était porté par une rue qui débouchait sur la place des Cordeliers et sur la rue du Confalon. Son emplacement servit longtemps à un étendage de toiles écrues qu'on y faisait blanchir.

Blanchet (rue), à Perrache. Elle débouche sur la rue d'Alger et aboutit à la rue du Chemin de fer. Auteur des belles peintures qui décoraient l'intérieur de l'Hôtel de Ville, Thomas Blanchet, né à Paris en 1617, mourut à Lyon en 1589.

Blandine (rue Sainte-), ancien clos Casati; elle débouche sur la place Colbert et sur la montée Saint-Sébastien, et aboutit à la rue Pouteau; en souvenir de sainte Blandine, martyre.

Bodin (rue), quartier des Collinettes; elle débouche sur la place de Brosses, aboutit à la montée Saint-Sébastien, sous la place Colbert, et communique avec les rues Grognard et Adamoli.

Bœuf (rue du), quartier Saint-Jean. Rue fort laide, comme le sont encore la plupart de celles de l'ouest. Elle débouche sur la place du Petit-Collége et sur la rue Tramassac, et aboutit au Chemin-Neuf. Elle doit son nom à un petit bœuf sculpté qui décore une de ses maisons, et qu'on attribue à Jean de Bologne. Renommée autrefois la rue du Bœuf fut habitée par de grands personnages; le chancelier Pomponne de Bellièvre y demeura en 1620; Molière y eut, dit-on, son théâtre, là ou dans le voisinage.

Bois (rue du), quartier du Centre; elle débouche sur les rues Chalamont et de la Basse-Grenette, et aboutit à la

rue Impériale, après avoir traversé la rue de l'Impératrice. On ignore l'étymologie de son nom.

Boissat, et non Boissac (rue), quartier Bellecour; elle débouche dans la rue du Pérat et aboutit à la rue Sala. Son nom est celui d'André Athiaud de Boissat, un des propriétaires du terrain sur lequel elle fut ouverte, dans les premières années du dix-septième siècle. Le maréchal commandant la huitième division y a son incommode hôtel, qui serait beaucoup mieux placé sur la place Napoléon. De grands hôtels ont été construits dans la rue Boissat; c'étaient celui de la famille de Fleurieu (assez bel édifice dont le vestibule était décoré d'un plafond et de tableaux peints par Sarrabat), et l'hôtel Varissan qui a possédé des tableaux de Thomas Blanchet.

Boissieu (rue de), quartier Saint-Sébastien. Jean-Jacques de Boissieu, peintre et surtout habile dessinateur et graveur à l'eau forte, naquit à Lyon en 1736 et y mourut en 1810.

Boitiers (rue des), quartier de Saint-Nizier; elle débouche dans la rue Roland, et aboutit à la petite rue Longue. Des fabricants de boîtes et de caisses d'emballage y avaient leurs boutiques.

Bombarde (rue de la), quartier Saint-Jean; elle débouche dans les rues Saint-Jean et Porte-Froc, communique avec la rue Antonin et aboutit au Chemin-Neuf, ainsi qu'aux rues du Bœuf et Tramassac. L'étymologie de son nom a été l'objet de controverses; on la fait dériver d'une enseigne représentant une bombe et portant la date, moins ancienne qu'elle, de 1772, mais qui avait peut-être été renouvelée. Selon d'autres, elle a reçu son nom d'une école qui existait en ce lieu et qu'on appelait *Gymnasium Bombardanum;* la première conjecture est la plus probable.

On a vu longtemps dans les rues de la Bombarde et Tramassac des ruines qui ont paru, sans fondement, être celles d'un petit temple érigé aux Antonins empereurs, et d'arènes adossées à la colline. C'étaient des pans de murailles et des fragments d'arcades sur lesquels on lisait ce nom : ORFITV. La rue Porte-Froc a été réunie à la rue de la Bombarde.

Bonafous (montée), quartier Saint-Clair; elle part de l'extrémité de la place Saint-Clair, traverse en zigzag des terrains abrupts, passe devant la montée Rey, et débouche près de la montée du Boulevard dans la rue Lebrun. On a, dans son long parcours, un de ces admirables points de vue sur la ville, le Rhône, les Broteaux, le Dauphiné et la chaîne des Alpes, qui sont si communs du sommet des collines de Lyon. Matthieu Bonafous, agronome très-distingué, auteur d'écrits estimés sur la soie, le mûrier et le maïs, naquit à Lyon en 1793, et mourut en 1852.

Bonaparte (montée), du quai de Serin au cours des Tapis. Bien qu'elle soit étroite et escarpée, le premier consul, accompagné d'un Lyonnais, la gravit à cheval. On l'a nommée aussi montée de la Butte, d'une butte ou saillie de terrain qui servait aux exercices des chevaliers de l'Arquebuse. La rue Louis-le-Grand a porté le nom de rue Bonaparte.

Bonaventure (rue Saint-), quartier des Cordeliers; ainsi nommée en souvenir de saint Bonaventure, mort à Lyon dans le couvent des Cordeliers, le 14 juillet 1274. Elle va de la rue Grolée au quai de l'Hôpital. On vient de lui annexer la rue du Confalon.

Bondy (quai de), ci-devant quai de Flandres, sur la rive droite de la Saône; il débouche sur le quai de la Peyrollerie et sur la rue des Six-Grillets, aboutit à la petite place du Change, au pont de Nemours et sur le quai Humbert, et communique avec les rues Saint-Nicolas, de l'Ange, l'Angile et Saint-Éloi. Ce quai a été construit sur l'emplacement de l'ancienne rue de Flandres. On l'appela quai de Bondy, du nom du comte de Bondy, un des meilleurs préfets du Rhône vers la fin du premier empire.

On a retiré du sol dans le parcours du quai de Bondy diverses inscriptions antiques, celles, entre autres, de *Severia Philumena*, et de *C. Julius Clarus.*

Bonneveau (rue), quartier des Cordeliers; elle débouche sur la rue de la Lune, des Générales et du Cornet, et aboutit à la rue du Port-Charlet. Les moines de l'abbaye de Bonneveaux, près de Vienne, possédaient une maison sur son emplacement; circonstance qui lui a peut-être fourni son nom.

Bon Pasteur (rue du), quartier des Chartreux, de la place Morel à la montée de la Grande-Côte; elle doit son nom à son voisinage de l'église du Bon-Pasteur. C'était autrefois la rue Masson.

— Bon Pasteur (impasse du).

Bon-Rencontre (quai du), rive droite du Rhône; il débouchait sur le port des Cordeliers, et aboutissait au pont de l'Hôtel-Dieu, ainsi qu'à la rue Childebert. On en commença la construction en 1538, mais il ne fut terminé que sous la Restauration. Il devait son nom à une chapelle de la Vierge sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Rencontre qui existait en ce lieu; ce nom n'a pas été maintenu.

Boucherie Saint-Georges (rue de la), quartier Saint-Georges; elle débouche sur la place de la Trinité et aboutit à la rue de la Quarantaine et au port Charlet. Une grande boucherie y a été établie depuis longtemps. Ce fut dans cette rue que Jean Neyron fit construire, en 1539, un petit théâtre, sur lequel on représentait des mystères.

Boucherie Saint-Paul (rue de la), quartier Saint-Paul; ainsi nommée de la boucherie qui y existait.

Boucherie des Terreaux (rue de la), quartier des Terreaux; ainsi nommée de la boucherie qui s'y est maintenue pendant si longtemps; la boucherie et le nom de la rue n'existent plus. La place Boucherie des Terreaux a été réunie à la rue d'Algérie.

Bouchers (rue des), quartier des Terreaux; ainsi nommée des marchands bouchers qui y habitaient; elle a été appelée pendant quelque temps rue Neuve-des-Carmes, du nom des religieux qui furent les propriétaires du terrain. La rue des Bouchers s'ouvre sur la rue Saint-Marcel et sur la place Sathonay, aboutit à la rue des Augustins et communique avec la petite rue des Auges et la petite rue de la Martinière.

En 1864, la rue des Bouchers a reçu du Conseil municipal le nom de rue Hippolyte Flandrin, en souvenir de

la famille de peintres de ce nom qui l'habitait, et surtout d'Hippolyte.

Boucle (place de la), quartier Saint-Clair; elle communique avec le cours d'Herbouville et les rues Lafayette et des Gloriettes.

Boucle (montée de la), quartier Saint-Clair; elle commence à la place de son nom; communique avec les rues Saint-Eucher, de La Fontaine et de Margnoles, et aboutit à la grande rue de la Croix-Rousse, ainsi qu'aux rues Caquerelle et Coste.

Bougnol (montée du clos), quartier Saint-Clair. Cette montée débouche dans la rue Sainte-Anne et aboutit à la rue Mazagran. Elle porte le nom de l'ancien propriétaire du clos.

Boulevard (montée du), quartier Saint-Clair; de la place Saint-Clair au perron Saint-Laurent, à la Croix-Rousse.

Boulevard du Nord; il commence à l'entrée du Parc Impérial, suit l'ancien chemin de ronde le long du parc, passe devant le débarcadère des Broteaux, et se dirige vers la Guillotière. Il est planté d'un double rang d'arbres; on en a commencé la construction en 1862.

Bouquetiers (rue des), quartier Saint-Nizier; elle débouche sur la petite place d'Albon et sur la petite rue Mercière, aboutit à la place Saint-Nizier, et communique avec la rue de la Limace. Il s'y tenait autrefois un marché aux fleurs; de là son nom. On l'appela pendant quelque temps rue de la Chapellerie, quand des chapeliers s'y étaient établis.

Bourbon (rue), rue de la République. Cette belle rue, construite sous la Restauration, débouche sur la rue du Pérat, aboutit à la place Napoléon, et traverse les rues Sainte-Hélène, de Jarente et de la Reine, ainsi que la place Henri IV. Son nom lui a été donné en souvenir de la royale famille de Bourbon. Elle a porté, en 1848, celui de rue de la République.

Bourbon (cours), rive gauche du Rhône; du quai Castellane à la place du pont de la Guillotière.

Bourdy (rue de), quartier Saint-Georges. Cette rue fort laide, digne pendant de l'ancienne rue du Bessard, mais améliorée cependant, débouche sur la rue Saint-Georges, aboutit à la montée du Gourguillon et communique avec la montée des Épies. Elle a porté ces noms: *Brenneuse*, *Foireuse*, *Dorée*, *Bourdille*, de bourdeau ou bordeau, synonyme vulgaire de *lupanar*.

Bourg-Chanin (*Burgus caninus*) (rue du), entre la rue de la Barre et le grand Hôpital. Au seizième siècle, le *Bourg de Chien* consistait en quelques groupes de maisons sales et délabrées, à qui le plus misérable aspect valut leur nom, habitation pour les chiens. Le mot du patois lyonnais *chanin*, synonyme de vilain, paraît avoir eu cette origine; *il fait un temps chanin*, c'est-à-dire laid, froid et désagréable. Peu à peu ce bourg, abandonné à la classe la plus infime du peuple, se transforma en une longue rue formée de deux rangs d'ignobles masures, dont les trois quarts subsistent encore aujourd'hui sans grands changements. Mais, vers 1840, les maisons de l'autre quart, contigu à l'hôpital, furent démolies, et devinrent un jardin pour servir de promenade aux malades; l'air, la lumière et le soleil pénétrèrent enfin dans la rue Bourg-Chanin. Tout ce qui reste du vieux quartier, y compris la rue La Barre, devrait être abattu.

Bourgelat (rue), quartier d'Ainay; elle débouche sur les rues du Chapitre et du Puits-d'Ainay, et aboutit à la place de Henri IV et au quai d'Occident. Elle a été nommée ainsi en souvenir de Claude Bourgelat, fondateur des écoles et de la science vétérinaires, né à Lyon vers 1712, mort en 1779. On vient de réunir à la rue Bourgelat la rue du Chapitre-d'Ainay.

Bourg-Neuf (quai de), rive droite de la Saône; ainsi nommé au temps où on construisit ses premières maisons. Avant la révolution on y voyait deux portes de la ville, l'une au bas du rocher de Pierre-Scise, l'autre vers la place Kleberg. On le pava, et probablement très-mal, en 1389, à l'occasion de l'entrée à Lyon de Charles VI; des berceaux de verdure le décoraient pendant tout son parcours. Bourg-Neuf, en ce temps-là, n'était pas un quai; c'était une rue étroite, boueuse et mal bâtie, qui était coupée en tronçons par des champs et des jardins. Il existait même, au centre de cette voie de communication, sur le versant de la colline, un étang large et profond, dont les digues se rompirent en 1368, lorsque les murailles de la ville furent construites. Un des épisodes les plus hideux de la révolution à Lyon eut Bourg-Neuf pour scène; les prisonniers enlevés de Pierre-Scise y furent massacrés par la populace. Quelques années plus tard, la République se comporta mieux, en abattant la ligne de maisons qui bordait et masquait la Saône. La rue devint un quai, mais ce quai resta pendant quarante ans dans un état très-misérable. Cette voie publique est peut-être la plus fréquentée de la ville; elle est foulée, à chaque instant du jour, par un nombre énorme de passants et de voitures de tous genres. C'est la communication obligée et presque unique de Lyon avec les routes de Paris et le Nord. Son extrême étroitesse était un inconvénient immense. Après beaucoup de travaux partiels et insuffisants, et à l'occasion du travail d'ensemble pour défendre Lyon contre les inondations, on a pris un parti définitif. Le quai Bourg-Neuf a été reconstruit dans tout son parcours; très-élargi et exhaussé, il est devenu une promenade magnifique, plantée d'arbres que séparent des bancs de pierre. La large voie charretière circule entre un beau quai et un trottoir; et il y a d'un bout à l'autre un vaste bas-port pour le service de la navigation; c'est une métamorphose. Elle va en entraîner une autre, celle des masures du quai en belles maisons. Ces travaux publics ont été exécutés de 1857 à 1862. Dans son trajet, du pont de Nemours à Vaise, le quai a porté les noms suivants, sur les points divers de son parcours: petite place du Change, place et port de la Vieille-Douane, quai de Bondy, quai de la Peyrollerie, port de l'Épine, quai du Puits-du-Sel, place Kleberg ou de l'Homme de la Roche, quai Bourg-Neuf, quai de l'Observance; toutes ces dénominations ont disparu et ont été remplacées par celle-ci: quai Pierre-Scise. Une voie romaine a existé le long du quai ou plutôt de la rue Bourg-Neuf, elle passait au-devant du rocher de Pierre-Scise. (Artaud, 156). Plus tard, les bords de la rive droite de la Saône, depuis la porte de Vaise, se couvri-

rent de champs et de jardins entremêlés de masures; la rive gauche présentait le même aspect, depuis l'emplacement du fort Saint-Jean jusqu'au-delà de Saint-Nizier.

Bourse (rue de la), quartier des Cordeliers. Cette belle rue, ouverte de 1855 à 1858, continue la rue du Garet, communique avec les rues Mulet, Bât-d'Argent, Neuve, Gentil, et avec la place de la Bourse; elle aboutit à la place des Cordeliers. On remarque sur son parcours le Lycée, la Justice de Paix, la charmante façade de l'hôtel de la Caisse d'épargne, et la voirie municipale. Les noms de place et de rue du Collége n'existent plus.

Bourse (place de la), entre la rue de ce nom et la rue Impériale, et devant une des façades du palais du Commerce.

Bouteille (rue), quartier du Jardin des plantes; elle débouche dans la rue Tavernier, aboutit à la montée des Carmélites, et communique avec les rues Tourret et Pareille. Elle doit probablement son nom à quelque enseigne de cabaret, et est fort laide.

Brèche (rue de la), quartier Saint-Jean. Elle débouche sur la place Saint-Jean, et aboutit à la rue Tramassac. Son nom lui vient d'une brèche faite aux épaisses murailles du cloître Saint-Jean, pendant les guerres de religion, par le baron des Adrets.

Brosses (place de), ci-devant des Collinettes, quartier Saint-Sébastien. Elle communique avec les rues de la Salle, Mottet-Degérando et Bodin, ainsi qu'avec la place Saint-Laurent. Son nom est un souvenir du comte de Brosses, préfet du Rhône de 1823 à 1830.

Brosses (cours de), à la Guillotière. Ce cours magnifique, ouvert en 1861, commence au débouché du pont de la Guillotière, et poursuit sa voie en ligne droite. Il sera planté d'arbres des deux côtés, et prolongé.

Bruno (rue Saint-), de la rue des Chartreux à la rue Tourrette.

Buisson (rue). Elle débouchait sur la rue Gentil, et aboutissait à la place des Cordeliers ainsi qu'à la rue Stella. Cette rue a été très-modifiée par la construction de la rue de la Bourse, et du marché à ciel vitré des Cordeliers.

Butte (place de la), quartier de Serin. Elle communique avec les quais d'Alincourt et de Sainte-Marie-des-Chaînes, et avec la montée de la Butte.

Butte (montée de la), quartier de Serin. Elle débouche sur la place de la Butte et aboutit à la rue du Clos des Chartreux. Son nom lui vient d'un petit bâtiment qui appartenait aux chevaliers de l'Arquebuse; c'est la montée Bonaparte.

Cage (rue de la), ainsi nommée d'une cage qui était sculptée à l'entrée de l'une de ses maisons; on l'appelait rue des Basses-Écloisons, au temps de l'existence du canal de communication du Rhône à la Saône par la place des Terreaux. Cette rue, autrefois triste, étroite et sombre, quoique droite, a été régénérée et est devenue fort belle. Madame Récamier (Juliette Bernard), y est née. La rue de la Cage débouche sur les rues Constantine et Lanterne, et aboutit à la place des Terreaux, ainsi qu'à la rue Saint-Pierre; elle n'est terminée que depuis quelques années. On y a découvert, en 1855, la belle inscription antique de *Lucius Lentulius Censorinus*.

Camille-Jordan (rue), aujourd'hui rue Mascranni. Elle débouche sur la rue Imbert-Colomès, et aboutit à la rue des Tables-Claudiennes. Ainsi nommée en souvenir de Camille-Jordan, orateur et publiciste distingué, né à Lyon en 1771, mort en 1821.

Camille-Pernon (rue), quartier Perrache, en souvenir de Camille Pernon, ancien négociant lyonnais, mort en 1808.

Canabis ou Kanabis. Nom d'un quartier de Lugdunum au temps de l'époque gallo-romaine, qui a été révélé par la belle inscription de Minthatius Vitalis. Il y est question des marchands de vins *in Kanab. consit.*

Canal de communication du Rhône à la Saône. Il a existé, du dixième au quinzième siècle, dans la direction des rues Puits-Gaillot et de l'Algérie. La construction de l'Hôtel de Ville, en 1646, fit disparaître ses derniers vestiges.

Capponi (passage, rue et rampe), quartier Saint-Sébastien. Le passage débouche dans la rue Imbert-Colomès et aboutit à la rue des Petits-Pères. Hommage rendu à la mémoire de Laurent Capponi et de son fils Alexandre Capponi, comte de Feugerolles, membres d'une famille noble de Toscane qui était venue s'établir à Lyon dans le seizième siècle.

Capucins (grande rue et place des). La rue débouche sur la place des Capucins, sur la rue Saint-Marcel, sur la rue Terme et sur la Grande-Côte. Elle aboutit à la place Croix-Paquet et aux rues Romarin et de Lorette. Cette voie de communication a été ouverte en 1800 sur le jardin, planté de beaux arbres, du couvent des PP. Capucins du petit Forez. La banque y avait été placée dans une maison qui a conservé son nom. Le couvent était le second de cet ordre religieux à Lyon, il y fut établi en 1622; la reine Anne d'Autriche fit les frais de la construction de l'église. Les PP. Capucins ont aujourd'hui leur église et leur couvent aux Broteaux. Artaud a vu à l'extrémité de la rue des Capucins des restes de murailles du moyen âge, épaisses de deux mètres; tout ce quartier, dit-il, était planté de vignes. A la montée des Petits-Capucins existaient des bastions et des murs d'une extrême solidité.

Capucins (montée des grands), quartier Saint-Paul. Elle débouche sur les rues Misère, Octavio Mey et de la Juiverie, et aboutit à la montée des Anges, ainsi qu'au chemin de Montauban.

Cardinal Fesch (rue du). Voyez rue Clos des Chartreux.

Carmélites (montée des), autrefois côte de la Déserte; elle débouche sur la rue Saint-Marcel, aboutit à la place Marcel et communique avec les rues Masson, Neyret et Tholosan. Les religieuses Carmélites y eurent un couvent en 1616; elles y furent installées par Jacqueline de Harlay, femme de Charles de Neufville d'Alincourt, gouverneur du Lyonnais. Jacqueline avait fait l'acquisition du terrain sur lequel le monastère et l'église furent construits. Les Villeroi se plurent à décorer la chapelle, et ils la choisirent pour y placer leurs tombeaux de fa-

mille, dont quelques-uns furent remarqués par leur magnificence. Quelques années après le siége de Lyon, l'église des Carmélites, qui n'avait plus aucun de ses ornements, devint un théâtre public, sur lequel on représentait des drames et des mélodrames; l'entreprise ne prospéra pas. Il y avait un autre théâtre de jeunes artistes au bas de la Grand-Côte. Les religieuses Carmélites sont rentrées en possession de ce qui restait de leur ancien couvent. En 1862, la côte ou montée des Carmélites, très-raide et très-escarpée, mais munie de trottoirs, a cessé d'être un passage pour les chevaux et voitures et a été réservée exclusivement pour les piétons. On lui a substitué une belle promenade au travers de l'ancien Jardin des Plantes.

Carmélites (place des); de la rue de Fargues à la côte des Carmélites. — Impasse des Carmélites.

Carmes (place des), quartier des Terreaux; elle communique avec les rues Sainte-Marie, petite rue Sainte-Catherine et de l'Algérie, ainsi qu'avec la place de la Miséricorde. Les PP. Carmes s'établirent à Lyon en 1303; l'archevêque Louis de Villars leur donna un vaste terrain, entre la place des Terreaux et la rive gauche de la Saône; ils y firent bâtir un couvent, que protégèrent et dotèrent Charles VIII, Louis XII et la reine Anne de Bretagne. Au commencement du dix-huitième siècle, les PP. Carmes firent construire un nouveau couvent à côté de l'ancien. Le quartier de la place des Carmes a eu une large part dans la régénération récente de toute la partie de la ville, qui est comprise entre la place des Terreaux et la Saône. Les Carmes-Déchaux sont rentrés en possession de leur couvent sur le versant de Fourvière, immédiatement au pied de la montée des Anges et du passage Gay; on y avait logé les gardes mobiles en 1848.

Carmes-Déchaussés (montée des), de la rue Juiverie à la montée des Anges.

Casati (rue), quartier Saint-Sébastien; elle débouche sur la rue du Commerce, et aboutit aux rue Pouteau et Imbert-Colomès, et communique avec les rues des Petits-Pères et des Tables-Claudiennes; elle porte le nom du propriétaire de l'emplacement sur lequel elles furent ouvertes. Cette rue a été réunie à la rue Pouteau.

Cascade (rue de la). De la côte des Carmélites au chemin de fer de la Croix-Rousse.

Casernes. Elles ont pris une grande importance, depuis qu'une armée permanente de dix ou douze mille hommes tient garnison à Lyon. Voici les principales: Casernes de Serin (ancien grenier d'abondance construit en 1728); des Collinettes sur le côteau Saint-Sébastien, la cour est spacieuse et très-convenable pour les manœuvres de l'infanterie (on a fait de cette caserne un second hôpital militaire); casernes de Sainte-Marie-des-Chaînes, sur le quai de Serin; du Bon Pasteur, dans la rue Neyret; de la Part-Dieu, sur la rive gauche du Rhône, récemment bâties et encore en construction; elles sont immenses et faites pour loger la cavalerie; c'est une cité militaire. Nombre de maisons de la ville et des faubourgs sont devenues des casernes provisoires, le passage Goiran à Perrache en a servi. Tel a été et tel est encore l'usage des forts détachés, à Montessuy, à Cuires, aux Bernardines, dans la rue Bellevue, à Loyasse et à Sainte-Foy, au fort de la Vitriolerie, etc. La caserne de la gendarmerie, rue Sala, est un assez bel édifice, construit sur l'ancien emplacement du manége, mais dont la principale entrée est trop basse et trop étroite.

Casimir-Périer (rue), ci-devant rue des Barricades, à Perrache; elle débouche sur le cours Rambaud, aboutit à la chaussée et traverse les rues d'Alger, du Chemin de Fer, Denuzière, des Échevins et Delandine. Son nom est celui du célèbre ministre du roi Louis-Philippe.

Casse-Froide (rue), quartier des Terreaux. Elle débouche sur les rues des Augustins et des Bouchers, et aboutit aux rues d'Algérie et d'Oran. Étymologie ignorée.

Castellane (quai), rive gauche du Rhône; du pont Morand et du quai d'Albert au quai Joinville. Il est fort beau; son nom est un hommage rendu au maréchal comte de Castellane, commandant à Lyon la huitième division militaire.

Castries (rue de), à Ainay; elle débouche sur le quai d'Occident, aboutit à la rue d'Enghien et traverse la rue Vaubecour. Elle porte le nom du duc de Castries, lieutenant-général pour le roi, en 1787, dans le Lyonnais.

Catelin (impasse), rue Sainte-Hélène, près de la place Saint-Michel. C'est le nom d'un architecte qui possédait une maison sur l'emplacement où l'impasse fut établi.

Catherine (grande rue Sainte-), quartier des Terreaux; ouverte de la rue Terme à la rue Romarin; elle s'appelait autrefois rue de la Fontaine. Son nom actuel lui vient d'une église sous le vocable d'un couvent qui existait au quinzième siècle sur la place neuve des Carmes. — Petite rue Sainte-Catherine, même quartier, même étymologie. Ce fut dans la grande rue Sainte-Catherine qu'eut lieu, en 1780, dans les fondations d'une maison en construction, la découverte de l'inscription antique: BONAE MENTI AC REDVCI FORTVNAE, «au bon génie et au retour de la fortune,» monument érigé par *Philippianus* et par *Ulpianus*. Tout à fait de nos jours on a découvert, dans les terrains de l'ancienne chapelle Sainte-Catherine, des restes précieux d'un hémicycle gallo-romain avec cette inscription: *Juliæ Saliceæ Eppi Bellici...* C'est non loin de là qu'ont été extraits de la terre ces gros blocs, ornés de feuilles de chêne, dans lesquels un naïf archéologue a cru reconnaître des fragments de l'autel d'Auguste. La petite rue Sainte-Catherine a été réunie à la rue Terme.

Célestins (place des); elle communique avec les rues d'Égypte, des Célestins, de Pazzy, de Saint-Louis, et avec le passage Couderc. Quoique petite, cette place est remarquable et surtout très-fréquentée; elle est bordée de belles maisons et de cafés chantants, genre de spectacle qui a fort réussi parmi les classes populaires, quoique ses éléments de succès soient de la mauvaise musique mal chantée, en société de chopes d'une bière ordinairement détestable. Il y a au centre de la place une magnifique fontaine en bronze; le théâtre secondaire, dit des Célestins, occupe la façade du côté de la Saône. On lui a fait diverses améliorations; la plus nécessaire serait de le raser et de le rebâtir. Au commencement du treizième siècle, vers l'an 1200, les Templiers et les chevaliers de

Saint-Jean de Jérusalem vinrent s'établir à Lyon ; la maison des chevaliers du Temple était située auprès de la rive gauche de la Saône, sur de vastes terrains qui devinrent, plus tard, le quartier des Célestins. L'ordre du Temple ayant été supprimé en 1312, les biens qu'il possédait à Lyon devinrent la propriété des comtes de Savoie. Amédée, premier duc, puis pape sous le nom de Félix V, donna le palais que sa maison y avait fait construire aux PP. Célestins ; Louis II, son fils, fit bâtir l'église, et le cardinal d'Amboise la plus grande partie du cloître. Le convent fut installé en 1407.

Célestins (passage des) ; il débouche sur la rue d'Égypte et aboutit à la rue des Célestins.

Célestins (rue des) ; elle débouche sur le quai des Célestins et aboutit à la place du même nom.

Célestins (quai et port des), sur la rive gauche de la Saône : ce quai s'étend de la place du port du Temple et de la rue de Savoie au pont Tilsitt et à la place du Port-du-Roi. Le quai s'est appelé, en 1848, quai de la Révolution. Le beau monument antique érigé au pontife L. Marius, procurateur des provinces lyonnaise et aquitanique, a été retiré de la terre au bas du quai des Célestins.

Centrale (rue), ainsi nommée de sa situation au centre de la ville. Cette rue, fort belle et très-commerçante, fait suite directement à la rue Saint-Pierre, aboutit à la place de l'Impératrice (ancienne place de la Préfecture), et communique avec les rues Thomassin, Ferrandière, Tupin et Grenette. Elle a été rectifiée et élargie à plusieurs reprises, surtout en 1862. On y a découvert, en 1846, une grande quantité d'amphores, placées en rangs serrés, les unes contre les autres. On a réuni récemment à la rue Centrale les rues Basse-Grenette et Trois-Carreaux.

Chaines (port des), rive gauche de la Saône, entre les ports de la Douane et d'Ainay, ainsi nommé des chaînes qu'on tendait d'une rive à l'autre de la Saône pour le service de l'octroi.

Chalamont (rue), quartier Saint-Nizier, ainsi appelée du nom d'un riche bourgeois qui vivait au seizième siècle. La rue Chalamont a été réunie à la rue Dubois.

Chalon (rue). Au dix-septième siècle, il y avait une rue de ce nom qui se dirigeait de la rue Saint-Jean à la rue Tramassac.

Champ-de-Mars, à Perrache (place du), successivement place de l'Hippodrome, Charles X, Louis-Philippe ; en communication avec les cours Charlemagne, Suchet, Bayart, et avec les rues Smith, Gilibert, Bichat, Spon, Denuzière, des Échevins, Ravat et Petit.

Champier (rue), quartier des Cordeliers : elle débouche sur la place, aboutit à la rue du port Charlet, et communique avec les rues Meissonier, du Confalon et Saint-Bonaventure. Médecin, antiquaire, historien et auteur d'ouvrages dont quelques-uns sont très-recherchés par les bibliophiles, Symphorien Champier naquit à Saint-Symphorien-le-Château vers 1472, et mourut à Lyon en 1539.

Champvert, territoire à Saint-Irénée, renommé par la beauté de la végétation et des points de vue.

Chana ou la Chana (montée de la). L'usage, qui fait loi, a prévalu pour Chana. Une inscription de la fin du quatorzième siècle, parle d'une famille de la Chana, dont un membre fut lieutenant du capitaine pennon de Saint-Vincent. Il y eut autrefois, sur le terrain de la Chana, un petit prieuré de Bénédictins sous le vocable de Saint-Martin-lès-Pol, et un monastère de filles supprimé en 1482. La chapelle a subsisté longtemps. Devenu propriétaire par un échange du sol de la Chana, le chapitre de Saint-Paul le céda aux recteurs de la Charité, qui l'aliénèrent en partie dans les premières années du dix-huitième siècle.

On a découvert quelques antiquités auprès de la fontaine de la Chana, entre autres un tronçon de colonne, fixé sur sa base avec le chapiteau à côté. (Artaud, 137.)

La montée était un canal qui servait à l'écoulement des eaux de Fourvière. Elle débouche sur les quais de Pierre-Scise et de Bourg-Neuf et aboutit au chemin de Montauban.

Change (place du), sur la rive droite de la Saône ; elle débouche sur la place du Petit-Change, et communique avec les rues de la Lainerie, de la Loge, Soufflot et Saint-Jean. Comme des drapiers y habitaient, elle s'appelait autrefois place de la Draperie ; on lui donna son nom actuel quand François I[er] y eut installé une banque. En 1754, les architectes Soufflot et Roche y établirent une bourse, édifice qui fut trop petit pour sa destination. On en fit, en 1803, un temple pour l'exercice du culte protestant. On a trouvé dans les fondations de la loge du Change des ruines de voûtes souterraines et de canaux, des fragments de marbre sculpté, des morceaux de bois brûlé, et des monnaies et médailles de bronze.

Une maison de la place du Change (n° 3) a une belle façade de l'époque de la renaissance. En creusant les fondations de la loge du Change on a mis à découvert, en 1740, les débris d'un quai, l'entrée d'un souterrain, des médailles en bronze d'Auguste et divers objets antiques, l'entrée d'un canal du côté de la Saône, des débris de fourneau, des fragments de bois brûlé et de marbre, et un piédestal de pierre sur lequel on lisait ces lettres M. A. T. R. (Artaud, *Lyon souterrain*, 31.)

— Place du Petit-Change : elle débouche sur le quai de Bondy, aboutit au quai Humbert (quai de l'Archevêché), et communique avec la rue des Treize-Cantons, la place du Change et le pont de Nemours.

— Montée du Change ; longue rampe qui débouche sur les rues de la Loge et de la Juiverie, et aboutit à la montée Saint-Barthélemy. Son extrême état de dégradation fait présumer qu'elle sera bientôt élargie et entièrement restaurée.

Chapitre (rue du), à Perrache : elle débouche sur le quai d'Occident, aboutit aux rues du Puits-d'Ainay et Bourgelat, traverse la rue de Vaubecour et communique avec la rue d'Enghien. Son nom est un souvenir du chapitre de l'abbaye d'Ainay.

Chappet (rue), quartier Saint-Sébastien : elle débouche sur la rue des Tables-Claudiennes, et aboutit à la rue Imbert-Colomès. Son nom est un souvenir de Pierre-Bonaventure Chappet, honorable citoyen de Lyon, mort en 1794.

Chardon-Blanc ou Chardon-Blanc (rue du), nommée d'a-

bord rue de la Croisette et rue des Farges. Elle débouche sur la rue de la Grenette et aboutit aux rues du Palais-Grillet, Tupin, et de la Lune. Son nom lui vient d'une enseigne (chardon) qui s'y voyait autrefois. On a réuni cette rue à la rue Palais-Grillet.

Charité (rue de la), ci-devant rue d'Artois, rue de la Liberté, quartier Bellecour; elle doit son nom à l'hospice de la Charité, très-grand établissement dans lequel sont reçus quatre cents vieillards des deux sexes, les enfants malades, les enfants trouvés et les filles-mères. Cette rue a porté, à son extrémité méridionale, les noms de comte d'Artois et de la Liberté; elle débouche sur la rue du Pérat et sur la place de la Charité, et débouche sur le cours Napoléon, après avoir communiqué, dans son long parcours, avec les rues Sala, Perrache, de Laurencin, de la Reine, de Condé, Mazard et de Penthièvre. On y voyait autrefois, près de l'hospice, un couvent de religieuses du tiers-ordre de Saint-François, dites de Sainte-Élisabeth; avant sa suppression récente, l'hôtel de la Monnaie y avait ses ateliers. Une grande amélioration est promise à la rue de la Charité; très-élargie sur le côté qui fait face à l'hospice, elle continuera, en ligne droite, la rue Impériale jusqu'au cours Napoléon.

La belle chapelle, aujourd'hui démolie, des pénitents de Saint-Charles était située à l'extrémité de la rue de la Charité. On a vu longtemps dans cette rue le bel hôtel de la Monnaie dont on remarquait le très-large escalier; il est devenu inutile par la suppression encore récente de la fabrication de la monnaie, et a été mis en vente, mais sans résultat jusqu'à présent (1864).

— Place ou rue de la Charité, une des plus belles de la ville. Un de ses côtés est formé par une des façades de l'hospice; elle débouche sur la place Louis-le-Grand, et aboutit aux quais Monsieur et de la Charité. On a de cette place une vue très-belle sur la chapelle de Fourvière et son coteau.

— Église de la Charité, à l'entrée de la rue de ce nom; elle est fort jolie. On remarque à l'intérieur diverses inscriptions modernes en l'honneur de quelques bienfaiteurs de l'hospice.

— Quai de la Charité, ci-devant cours d'Angoulême, sur la rive droite du Rhône. Il débouche sur le quai Monsieur et sur la place de la Charité, aboutit au cours Napoléon et à la chaussée Perrache, et communique avec les rues Sala, Perrache, de Laurencin, de la Reine, de Condé, Mazard et Penthièvre.

Au dix-septième siècle, il y avait sur le Rhône, devant le quai, dix à douze moulins à moudre le blé. On voyait sur le quai la grande façade de l'hospice de la Charité et l'hôtel des Fermes, dont le fronton était décoré par un groupe représentant les armes de France. Cet édifice a été transformé de nos jours en hôpital militaire fort bien disposé; le collége royal de chirurgie avait son entrée à côté. Ce quai de la Charité fut construit en 1775; de passage à Lyon, Monsieur, comte de Provence, depuis le roi Louis XVIII, permit que son nom lui fût donné. Une inscription placée à une des tours du pont de la Guillotière, puis sur la façade de la maison qui fait l'angle de la rue La Barre, en consacra le souvenir.

On a exhaussé, élargi et planté d'arbres le beau quai de la Charité de 1863 à 1865. Voyez *Quai Monsieur*.

Charlemagne (cours), à Perrache; il débouche sur le cours Napoléon, aboutit au cours Moignat, et traverse la rue Dugas-Montbel, le cours Suchet, l'Hippodrome, le cours Bayart, la rue Casimir Périer, le quai de la Gare, le chemin de fer, les rues Ampère et Nivière-Chol. Son nom est un hommage rendu à l'empereur Charlemagne.

Chartreux (rue des), ainsi nommée en souvenir du monastère et de l'église des Chartreux. Elle débouche sur la place Morel et sur la rue de Flesselle, aboutit à la place des Remparts, à la porte des Chartreux et à la rue Belle-Vue, en communiquant avec la rue Clos-des-Chartreux. On trouve dans cette rue l'avenue de la belle maison donnée par le cardinal Fesch aux prêtres des Missions étrangères, et de la belle institution pour l'éducation des jeunes gens dirigée par ces mêmes prêtres.

— Clos-des-Chartreux (rue du); c'est un prolongement de la précédente; elle communique avec un beau champ de manœuvre pour l'infanterie.

— Église des Chartreux. A son passage à Lyon, en 1584, Henri III eut l'intention de fonder une chartreuse dans cette ville; il chargea Mandelot de l'exécution de ce projet. Les Pères de la Grande-Chartreuse firent l'acquisition d'un vaste terrain, près de l'ancienne citadelle de la Croix-Rousse. En 1602, Henri IV se déclara leur protecteur. Les fondations de l'église et du cloître furent creusées en 1590. L'église est belle; on y remarque les boiseries du chœur, le magnifique dôme octogone et les baldaquins, œuvre de Servandoni, qui surmontent le grand autel, et les tableaux de l'Ascension de Jésus-Christ et de l'Assomption de la Vierge. La façade n'a jamais été faite; le cloître a été converti en habitations particulières. La rue des Chartreux est aujourd'hui la rue du Cardinal Fesch.

— Cours des Chartreux. Construit dans ces dernières années, ce cours très-pittoresque continue la rue de l'Annonciade et aboutit au fort Saint-Jean; il domine la ville et la Saône, et a en face le versant à l'est de Fourvière. On a parlé sérieusement de la construction d'un pont aérien qui, du centre de ce point, irait s'appuyer en face sur un rocher, en établissant ainsi une communication directe entre le quartier des Chartreux et Fourvière. Le Cours des Chartreux est continué par le magnifique Cours de l'Empereur, dans le quatrième arrondissement.

Chateau-Gaillard. Ce château était situé au-dessus de la rue de la Vieille.

Chazeaux (montée des). De la rue du Bœuf à la montée Saint-Barthélemy. Ancienne montée de Tire-Cul.

Chemin-de-Fer (rue du), à Perrache. De la rue Dugas-Montbel à la gare.

Chemins de Fer : 1° De Lyon à Marseille et de Lyon à Paris; gares à Perrache et à Vaise, séparées par le tunnel; 2° de Lyon à Genève; gares à Perrache et aux Brotteaux; 3° Chemin de fer du Dauphiné; gare à Perrache; 4° Chemin de fer de Saint-Étienne; gare à Perrache; 1827-1832; c'est le plus ancien de tous; 5° Chemin de fer de la Croix-Rousse, ouvert en 1862; gares dans

l'ancien Jardin des Plantes et dans la rue Bellevue.

CHEMIN-DE-FER (rue du). Du cours Suchet à la rue Bichat.

CHEMIN-NEUF (montée du), quartier Saint-Jean ; de la rue du Bœuf et de la rue Tramassac à la place des Minimes. Établie en 1562 par le baron des Adrets, qui avait besoin d'une communication entre son camp et Saint-Just, et améliorée plusieurs fois, cette montée, très-fréquentée, l'a été radicalement en 1861 ; on lui a donné un trottoir, et sa pente a été très-adoucie. Il y a dans le sous-sol du Chemin-Neuf et des lieux circonvoisins des débris de constructions romaines, des voûtes ou canaux d'égoûts se dirigeant de l'ouest à l'est, et des embranchements de conduits dont l'un se prolongeait jusqu'à la loge du Change. La fontaine ornée qu'on voit à droite au pied du Chemin-Neuf a une niche qui faisait partie d'une chapelle érigée en 1618, à l'occasion d'une peste.

CHEVRERIE (rue de la), quartier Saint-Paul ; anciens plans de Lyon.

CHILDEBERT (rue), ci-devant de l'Attache-des-Bœufs. Cette belle rue part du quai du Rhône, auprès du passage de l'Hôtel-Dieu, et aboutit à la place Impériale.

CHOULAN ou Choulans (montée de), de la Quarantaine à Saint-Irénée, ainsi nommée, selon Paradin, d'une fontaine appelée autrefois Choulan ou Siolan, et du château de Choulans dont on fait remonter la construction jusqu'au seizième siècle. Cette belle voie de communication, si remarquable par la magnificence et la variété des points, serpente en longs lacets et s'ouvre, dans la rue Saint-Irénée, sur une esplanade qu'on vient de planter d'arbres, et de laquelle on a un saisissant panorama du confluent du Rhône et de la Saône, du coteau de Sainte-Foy et du Dauphiné jusqu'aux Alpes. Puis la route ou plutôt le cours traverse tout le plateau de Saint-Just, arrive à la place de Trion, et se prolonge jusqu'au chemin qui descend à Vaise et aboutit à la Demi-Lune. Il y a le grand Choulans et le petit Choulans. Cette voie si pittoresque de communication a été terminée en 1859. On a exhumé des terrains qu'elle parcourt plusieurs inscriptions antiques très-remarquables, celle entre autres de MATTONIVS RESTITVTVS. On a découvert auprès de la fontaine de Choulans, *Fons Silon* de Paradin, des tombes et des inscriptions romaines.

CHRISTIN (rue), à Perrache. Elle débouche sur le quai, aboutit au cours Moignat, et traverse la rue Ampère. Jean-Pierre Christin, inventeur du thermomètre à mercure et fondateur de la société du Concert, naquit à Lyon en 1683 et y mourut en 1755.

CITADELLE (rue de la), au-dessus de la montée Saint-Sébastien, et en avant de la Croix-Rousse. Son nom est un souvenir de la citadelle bâtie en ce lieu par l'ordre de Charles IX et démolie sous Henri III.

CLAUDIA (rue), quartier des Cordeliers ; ouverte en 1724, elle débouchait sur la place des Cordeliers, aboutissait à la place du Concert, et communiquait avec la rue Champier ; elle n'existe plus. Claudia Boussonet, qui acquit un certain mérite dans l'art du graveur, était nièce du peintre Stella.

CLAIR (quai, port et place Saint-), aujourd'hui place Tolozan. — Quai Saint-Clair, sur la rive droite du Rhône ; il s'étend de l'extrémité orientale de la rue Puits-Gaillot à la place Saint-Clair. Son nom lui vient d'une ancienne chapelle, sous le vocable de Saint-Clair, qu'on voyait au bas de l'escalier conduisant à la rue des Fantasques.

Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, le Rhône, décrivant un grand demi-cercle, se jetait le long de la balme de Saint-Clair, et baignait le pied de la muraille du séminaire et de la terrasse des Feuillants. (Voyez *cours d'Herbouville*) En 1749, Soufflot, Munet et Milanois conçurent le projet de refouler le Rhône du côté de l'est pour lui donner un cours plus direct, de faire disparaître le coude qu'il formait, et de construire un quai et un port sur les terrains cédés par le fleuve. Après dix ans d'examens et de délibérations, on mit à exécution ce plan ; le port Saint-Clair fut construit en 1761, et bientôt après de superbes constructions s'élevèrent sur toute la ligne. L'architecte Antoine Rater bâtit la belle maison du Médaillon et plusieurs autres ; l'architecte Delamonce donna les plans de la maison monumentale qu'on appela Tholosan, du nom de son propriétaire.

Le quai Saint-Clair a été exhaussé, élargi, muni d'un large trottoir, et replanté d'arbres en 1862 ; il est admirable. — Port Saint-Clair ; de la rue Puits-Gaillot au quai ; il communique avec le quai Saint-Clair, la rue Royale, la rue des Feuillants, la rue Puits-Gaillot, le quai de Retz et le pont Morand. On y remarque la maison Tholosan et la statue en bronze du maréchal Suchet, par Dumont. Le port Saint-Clair a été planté de deux rangs d'arbres en 1862.

— Impasse Saint-Clair. Cours d'Herbouville.

— Place Saint-Clair, entre le quai et le cours d'Herbouville ; elle communique avec la rue Royale et la montée Bonafous, et elle est commandée par le boulevard, autrefois bastion Saint-Clair.

CLAIRE (rue et place Sainte-), rive gauche de la Saône, quartier d'Ainay ; ainsi nommées d'un couvent de religieuses de Sainte-Claire qui s'y établit en 1617. Il y avait auprès un jeu de paume, où le Dauphin, fils de François I[er], reçut du comte de Montecuculli, en 1536, le verre d'eau empoisonnée qui, lui donna, dit-on, la mort. Le couvent des religieuses de Sainte-Claire fut fondé en 1617 par Balthazar de Villars, lieutenant-général de la Sénéchaussée, et Catherine de Langes, sa femme, sur l'emplacement du jeu de paume. Ce fut sur le port des Chatnes, vis-à-vis le couvent des Sainte-Claire, qu'eut lieu, en 1768, dans la Saône, la découverte de la jambe de cheval en bronze, qu'Adamoli présumait avoir appartenu à la statue équestre de *Tiberius Antistius*. On trouva, en creusant dans le jardin du couvent, une jambe colossale en bronze, et le pied d'une statue en marbre. Artaud présumait qu'il y avait eu là un petit temple.

CLAUDE (rue Saint-), quartier des Capucins, entre la montée du Griffon et la rue Romarin. Elle doit son nom à une ancienne chapelle sous le vocable de Saint-Claude.

CLAUDIA (rue) ; de la rue Gentil à la place des Cordeliers.

CLERMONT (rue), quartier des Terreaux. Ainsi nommée de Françoise de Clermont-Tonnerre, abbesse du monastère de Saint-Pierre, qui la fit ouvrir, en 1582, sur un terrain dont l'abbaye était propriétaire. Cette rue, qui s'é-

tendait de l'angle de la place des Terreaux et de la rue Lafond jusqu'à la place du Plâtre, a cessé d'exister; elle a été démolie en 1861, et son nom même a été absorbé par celui de l'Impératrice. Pendant qu'on faisait disparaître la plus belle de ses maisons, on fit la découverte, à l'angle de la rue Pizay, de la moitié d'un monument épigraphique érigé à *Pompeia Sabina*, fille de *Marcus Pompeius Libo*, prêtre, et à d'autres membres de cette famille sacerdotale : cette pierre antique est parfaitement conservée.

CLOTILDE (rue Sainte-); de la rue Bellevue à la rue de l'Alma.

COLBERT (place), quartier Saint-Sébastien; elle communique avec la montée Saint-Sébastien, et avec les rues de Sève, Lemot et Sainte-Blandine.

COLBERT (rue); de la place des Bernardines à la rue Colbert.

COLLÉGE (place du). Elle est englobée aujourd'hui dans la rue de la Bourse.

COLLÉGE (passerelle du). Sur le Rhône, entre les ponts Morand et de la Fayette, du quai Castellane, sur la rive gauche, au quai de Retz, sur la rive droite.

COLLÉGE (Lycée). Sous François Ier et Charles IX, les confréries furent supprimées; Lyon perdit celle de la Trinité, dont la maison et les champs et granges, situés sur la rive droite du Rhône, auprès des Cordeliers, furent affectés, par le Consulat, à l'établissement et à l'entretien d'un collége public. Dirigée d'abord par des professeurs séculiers, cette maison d'éducation pour les jeunes gens fut confiée, en 1566, aux PP. Jésuites, qui firent bâtir à diverses époques et en s'endettant, le collége de la Trinité, la belle chapelle (complétement et fort bien restaurée en 1861), et la grande salle de la bibliothèque. La place des Jésuites se trouvait devant le collége, et le port dit des Jésuites derrière. Quoique de grandes améliorations aient été faites au collége, il en est une encore dont la nécessité se fait généralement sentir : c'est une reconstruction générale.

— Petit Collége, quartier Saint-Jean. Gabrielle de Gadagne de Chevrières fonda, en 1630, une maison d'éducation, au pied de la montée du Garillan, à l'extrémité Nord de la rue du Bœuf; les Jésuites en prirent la direction. On le nomma le Petit Collége, parce qu'ils n'y tenaient que les classes élémentaires. Cette vaste maison est occupée aujourd'hui par la faculté de théologie.

— Place du Petit-Collége, quartier Saint-Jean. Elle est aussi disgracieuse et laide que le sont les autres rues et places de cette partie du quartier Saint-Jean; petite et irrégulière, elle est située au pied de la colline, entre les rues du Bœuf et de Gadagne, et s'ouvre sur la rue de la Fronde; la montée du Garillan y aboutit.

COLLINETTES. La marquise de Coligny avait fait bâtir sur le sommet de la balme Saint-Clair, dans le quartier Saint-Sébastien, un couvent de religieuses du tiers-ordre de Saint-François; le monastère prit le nom de sa fondatrice, et le donna au chemin sur lequel était sa porte d'entrée. Après avoir été caserne, il est devenu le second hôpital militaire.

COLOMBE (rue Sainte-), quartier d'Ainay. Étymologie ignorée.

COLONIES (rue des), quartier de l'Ancien Arsenal. Elle débouche sur le quai de l'Arsenal, et aboutit aux rues de l'Arsenal, du Pérat et du Plat. Son nom lui vient d'un entrepôt voisin de marchandises coloniales.

CÔME (rue Saint-), quartier des Terreaux; de la rue Centrale à la place de l'Herberie. Elle doit son nom à une antique chapelle dédiée à saint Côme et à saint Damien, qui a été démolie en 1562. Cette petite rue fait un zigzag très-gênant pour la circulation si active en ce lieu; on a essayé plusieurs fois de la rectifier, mais l'inconvénient n'a été qu'atténué. Plusieurs inscriptions antiques ont été exhumées du sol de la rue Saint-Côme; ce sont celles de *Caius Servilius Martianus* et du procurateur *Caius Carantius Junianus*. Il y a une vingtaine d'années, en creusant le sol pour y placer un tuyau de gaz, on en retira le magnifique fragment épigraphique sur lequel on lit ces mots : ÆD SVMMIS APVD SVOS FVNCTO. La démolition de l'antique chapelle Saint-Côme mit à découvert de gros blocs qui firent partie de monuments, en l'honneur de prêtres attachés au service du temple d'Auguste, et entre autres celui de *Caius Catulus Deciminus*. Le monument de la famille sacerdotale de *Pompeius Libo* n'était pas loin. On peut raisonnablement tirer de ces faits cette induction, que les habitations des prêtres du temple d'Auguste occupaient l'espace compris entre le confluent et le quartier des Terreaux, sur ce territoire réservé qui appartenait collectivement aux soixante nations de la Gaule. L'inscription du duumvir *Patinius*, et le magnifique monument épigraphique du décemvir *Julius Taurus*, appartinrent aussi au sol de Saint-Côme. La rue de l'Herberie a été réunie à la rue Saint-Côme.

COMÉDIE (place de la), entre l'Hôtel-de-Ville et le théâtre, quartier des Terreaux; un de ses côtés est formé par la façade, autrefois si belle, de l'Hôtel-de-Ville, l'autre par le Grand-Théâtre. Bâti en 1756 par Soufflot, celui-ci a été entièrement reconstruit sur un plan nouveau et peu heureux de 1829 à 1831 par MM. Chenavard et Pollet, et remanié à l'intérieur quelques années plus tard par M. Dardel. On a placé récemment sur la façade les statues qui devaient l'orner. Le côté de la place de la Comédie qui fait partie de la rue Puits-Gaillot disparaîtra entièrement, lorsqu'on prolongera la rue Impériale pour dégager l'Hôtel-de-Ville de ce côté.

COMMANDERIE DE SAINT-GEORGES (place de la). Rive droite de la Saône, entre le quai Fulchiron et la rue Saint-Georges.

COMMARMOT (rue), quartier du Lycée. Cette ruelle débouche sur la rue Basseville, et aboutit à la rue Pas-Étroit; son nom est celui du propriétaire du terrain sur lequel on la fit ouvrir.

COMMERCE (rue du), quartier Saint-Sébastien. Elle débouche sur la Grande-Côte et sur la Cour du Soleil, aboutit à la montée Saint-Sébastien, communique avec le passage Thiaffait, la rue Casati, le passage Mermet et la place du Perron; traverse le Jardin des Plantes, et se prolonge par la rue de l'Annonciade. La Cour du Soleil a été réunie à la rue du Commerce.

CONCERT (place du). Elle n'existe plus et a été absorbée

par la place des Cordeliers en 1857. Son nom lui venait de la maison du Concert qu'y firent construire des amateurs de l'art musical en 1724.

Concorde; nom républicain, en 1848, de la rue de la Reine.

Condat, *Pagus Condati*. L'épigraphie antique de Lugdunum n'a révélé dans le pays des Ségusiaves que deux noms de lieux, le quartier *In Canabis* et le *Pagus Condati*, l'un et l'autre sur la rive gauche de la Saône. On trouve ce dernier mentionné dans l'inscription qui est relative à Gentius Olillus, qualifié de *magister*. Le bourg de Condat, inconnu jusqu'à M. de Boissieu, aurait existé sur l'emplacement de la rue de la Vieille, où le monument, peu volumineux, a été découvert. Il y a toutefois deux observations à faire : l'une, c'est que le mot *Condat* paraît avoir été une dénomination générique donnée à des lieux voisins du confluent de deux cours d'eau (il y a beaucoup de *Condati* dans la géographie ancienne); l'autre, c'est qu'il n'est nullement certain que le mot *Pagus* doive être pris ici dans l'acception de village ou de bourg; il désigne d'ordinaire une circonscription territoriale. La *Revue du Lyonnais* a publié, dans les premiers mois de 1866, deux articles de M. Péan sur Condat.

Condé (rue de), à Perrache; elle débouche sur le quai d'Occident, aboutit au quai de la Charité, communique avec les rues de Bourbon et de Sarron, et traverse les rues Vaubecour, d'Enghien et de la Charité. Son nom est un souvenir du grand Condé, le plus illustre des membres de cette famille princière. On lui donna, en 1848, celui de rue du Peuple.

Confalon (rue du), quartier des Cordeliers. Ainsi nommée en souvenir des Pénitents du Confalon et de leur chapelle. (Confalon, altération du mot Gonfanon, bannière ou drapeau.) La rue du Confalon débouche sur la place des Cordeliers et sur la rue de la Blancherie, et aboutit à la rue Champier.

Confluent (rue du). Elle débouche sur le cours Charlemagne et sur la rue Nivière-Chol, aboutit au pont de la Mulatière, traverse les rues Eynard et Desjardins, et communique avec les rues Terrasson et Vuillerme.

Confluent du Rhône et de la Saône; point de jonction du fleuve et de la rivière. Situé à l'est de l'ancien Lugdunum et au midi de la ville de Lyon; sa position a varié plusieurs fois. A l'époque gallo-romaine il se trouvait aux points où existent aujourd'hui Ainay et la rue Sainte-Hélène; quelques bras étroits du Rhône rejoignaient la Saône au-dessus et au-dessous. A la fin du dix-huitième siècle, le sculpteur-architecte Perrache le refoula jusqu'à la Mulatière; il a été reculé encore de 1860 à 1862, et est maintenant voisin d'Oullins, et de l'embouchure de la petite rivière d'Izeron. Dans ces derniers temps, les archéologues ont fait beaucoup voyager le confluent, selon le besoin de la cause qu'ils avaient à défendre; ils l'ont mis à la pointe d'Ainay, vers la place des Célestins, à Saint-Nizier et au pied de la colline Saint-Sébastien. Toutes ces conjectures, hors la première, sont dénuées de vraisemblance.

Confort (rue), quartier des Cordeliers. Ainsi nommée d'une ancienne chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Confort, qui existait à l'entrée de la rue Saint-Dominique, et qu'il fallut démolir lorsqu'on ouvrit cette rue. La rue Confort débouche sur la place de l'Impératrice, aboutit à la place de l'Hôpital et à la rue Bourg-Chanin, et communique avec la rue Paradis.

Confort (place), nommée ensuite place des Jacobins, maintenant place de l'Impératrice. Le couvent des Jacobins ou Frères-Prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique occupait une grande partie de cette place. Au commencement de ce siècle on le transforma, tant bien que mal, en un hôtel de préfecture, et on conserva une partie du jardin. Cet hôtel a été démoli de 1859 à 1861, pour l'ouverture de la rue de l'Impératrice. On vit longtemps, sur l'ancienne place Confort, une pyramide triangulaire érigée en 1609, en l'honneur du mystère de la Trinité et de Henri IV; elle a été décrite autre part.

Constantine (rue), quartier des Terreaux; elle débouche sur le quai d'Orléans, aboutit aux rues Lanterne et la Cage, et communique avec la rue d'Oran. Son nom est un souvenir de l'armée française à Constantine.

Coquilles (rue des), près la place Saint-Pierre; ancien plan de Lyon.

Cordeliers (place des). Entre le pont Lafayette et la rue Impériale. On y voyait autrefois la maison du Concert, et une colonne cannelée de plus de 20 mètres de hauteur que surmontait une statue colossale, représentant Uranie dont la main désignait le méridien; l'une et l'autre ont disparu. La colonne cannelée avait remplacé, en 1765, une grande croix de pierre érigée en 1748. C'était à Clément Jayet, sculpteur d'un talent médiocre, qu'on devait cette Uranie. La place des Cordeliers était l'ancien cimetière du couvent, cédé en 1557 au Consulat, moyennant une rente annuelle de cent livres. La maison de Symphorien Champier était située sur la place des Cordeliers, en face du portail de Saint-Bonaventure; elle fut pillée et saccagée de fond en comble dans la *rebeine* ou émeute de 1529. La même place et l'église devaient voir une insurrection bien autrement terrible en 1834. La place déblayée est parée de la plus belle des façades du Palais du Commerce, de l'église des Cordeliers, dont la façade a été complétement restaurée de 1860 à 1862, et d'un beau marché à ciel vitré. La rue de la Bourse et la rue Grenette y débouchent; elle communique avec les rues Grolée, Claudia et Buisson.

— Port des Cordeliers, sur la rive droite du Rhône. Il débouche sur la place du Concert et sur le pont Lafayette, aboutit au quai Bon-Rencontre et à la rue Port-Charlet, et communique avec la rue Saint-Bonaventure.

— Église des Cordeliers. Les Frères-Mineurs, dits Cordeliers de Saint-Bonaventure, furent installés à Lyon, en 1220, par le sénéchal Jacques de Grolée, qui leur donna son hôtel et fit bâtir le couvent; œuvre pieuse à laquelle le médecin Simon de Pavie s'associa par ses libéralités. Le grand couvent fut bâti avant l'église, qui fut d'abord sous le vocable de saint François d'Assise. En 1274, le second concile œcuménique y fut tenu. Saint Bonaventure habita aux Cordeliers et y mourut; lorsqu'il eut été canonisé en 1482, l'église fut placée sous son vocable (1484). Plusieurs chapitres généraux de Cordeliers se tinrent au couvent de Lyon. Les possessions de celui-ci

étaient considérables et s'étendaient jusque sur le quai de Retz. Le couvent des Grands-Cordeliers a été démoli, mais l'église est restée et est devenue paroisse.

Cornet (rue du), quartier des Cordeliers. Elle débouche sur les rues de la Lune, des Générales, et Bonnevean.

Coudée (rue). Du cours des Chartreux à la rue du cardinal Fesch.

Couderc (passage), quartier des Célestins. Il commence à la rue Saint-Dominique et débouche sur la place des Célestins et sur la rue Saint-Louis. Son nom est celui de M. Couderc, député du Rhône sous le règne de Louis-Philippe. Ce passage, court, incommode et fort laid, doit être converti en une belle rue qui fera suite à celle qu'on vient d'ouvrir au centre de la rue Saint-Dominique.

Cousins (rue des Deux-), quartier Saint-Jean. De la rue Tramassac à la rue de l'Archevêché. L'hôtel d'Albon y avait son entrée.

Coustou (rue), quartier des Capucins. Elle débouche sur les rues des Capucins et Coysevox, et aboutit à la rue Romarin. Son nom est un souvenir des trois célèbres sculpteurs, Guillaume I et II, et Nicolas Coustou.

Couverte (rue), quartier Saint-Vincent. Elle débouche entre les rues Saint-Benoît et Tavernier, et aboutit à la rue de la Vielle.

Coysevox (rue). Elle débouche dans la rue Vieille-Monnaie, et aboutit à la rue des Capucins. Antoine Coysevox, sculpteur célèbre, né à Lyon vers 1640, mourut en 1720.

Crimée (rue de), ci-devant grande rue du Clos-Riondel. De la rue Vauzelle à la rue Jean-Baptiste Say. Souvenir de l'expédition de Crimée.

Croix-Paquet (place de la), quartier des Capucins, autrefois Croix des-Rameaux. La place porte le nom du bourgeois Jean Pasquet, qui fit rétablir à ses frais, en 1628, une ancienne croix de bois qui avait été érigée sur cet emplacement. La place Croix-Pâquet communique avec la montée Saint-Sébastien, les rues de la Vieille-Monnaie, des Capucins, Romarin, Lorette, de Thou, des Feuillants, Dauphine et des Deux-Angles.

Croix (rue Sainte-), quartier Saint-Jean. Elle a été ouverte sur un terrain dont une partie était occupée par l'antique église de Sainte-Croix.

Croix-de-Colle, ancienne rue du quartier de l'Ouest, qui continuait la rue ou montée du Gourguillon, et aboutissait à la porte de Saint-Just.

Dauphin (quai du), à Perrache. Il communique avec les rues d'Alger, du Chemin de fer, Denuzière, des Échevins, Delandine, Vuillerme, Terrasson, Christin et Lémontey. Ce nom fut donné au quai en souvenir du Dauphin, père de Louis XVI.

Dauphine (rue), quartier Saint-Clair. Elle débouche sur la place de la Croix-Pâquet et sur les rues des Deux-Angles et des Feuillants, aboutit au quai Saint-Clair, et traverse la rue Royale.

Delandine (rue), à Perrache. Elle débouche sur le cours Napoléon, aboutit au quai du Dauphin, et traverse les rues du Bélier, Dugas-Montbel, Petit, Ravat et Casimir-Périer. François Delandine, ancien membre de l'Assemblée constituante, bibliothécaire de la ville, et auteur de nombreux écrits, naquit en 1756, et mourut en 1820.

Demi-Lune (chemin de la). Du quai Fulchiron à la place de Trion.

Demi-Lune (la). Carrefour entre les communes de Lyon, Tassin et Écully. Il communique avec les routes du Bourbonnais et de Montbrison, ainsi qu'avec le chemin de Trion. Son nom lui vient de sa forme demi-circulaire.

Denuzière (rue), à Perrache. Elle débouche sur la place de l'Hippodrome et sur le cours Bayart, aboutit au quai du Dauphin et traverse la rue Casimir-Périer. Hommage rendu à la mémoire de Mme Denuzière, auquel la ville de Lyon doit la fondation d'une œuvre de bienfaisance.

Déserte (passage); de la rue Saint-Marcel à la place La Martinière.

Déserte, ancien convent et quartier de la Déserte, près des Terreaux. Tout le terrain entre la Saône et la colline des Carmélites et des Chartreux était autrefois couvert d'eaux, de champs, de bois, et tellement désert qu'il reçut son nom de sa situation. Le couvent des religieuses de la Déserte, qui se trouvait dans ce lieu sauvage, était fort ancien; il fut fondé, en 1260, pour une communauté de filles de l'ordre de Sainte-Claire, par Blanche de Châlon, femme de Guichard de Beaujeu, connétable de France. Les religieuses se mirent sous la règle de Saint-Benoît, et leur monastère devint une abbaye royale dont les propriétés s'étendaient sur le versant de la montée des Carmélites et de la colline Saint-Sébastien, et sur la rue Saint-Marcel. On a trouvé dans le sol de la Déserte des débris de mosaïques et d'un hypocauste, une table en porphyre, une couche épaisse de charbon, une statuette de Diane, des clefs et des lampes en bronze, etc. Le prétendu bourg de Condat était à peu de distance; on a reconnu, dans le même lieu, les traces d'une voie romaine qui conduisait à la naumachie très-voisine. La place Sathonnay a été établie sur le jardin du couvent de la Déserte. Les environs de la Déserte jusqu'au jardin des Augustins étaient fort peu habités; ce fut sur ce terrain, couvert de champs et de vignes, que le bourgeois Jean Neyron érigea le théâtre sur lequel il fit représenter les mystères de la Passion.

Désirée (rue), autrefois rue d'Izeré, quartier des Terreaux; de la montée du Griffon aux rues Romarin et Saint-Polycarpe. Elle a reçu, dit on, son nom de cette circonstance que son ouverture avait été très-désirée, mais il y a une autre étymologie plus vraisemblable.

Desjardins (rue), à Perrache; elle traverse la rue du Confluent, débouche sur le cours Moignat, communique avec la rue Vuillerme, et aboutit à la chaussée Perrache. Cette rue porte le nom du sculpteur François Desjardins, auquel on dut la première statue équestre de Louis XIV, érigée sur la place Bellecour.

Deux-Amants. Ancien bourg qui était situé entre Vaise et Pierre-Scise, à la porte de la ville de Lyon, au quatorzième siècle; confondu avec Bourg-Neuf, il n'existe plus depuis longtemps.

Deux-Angles (rue des), aujourd'hui rue Victor-Arnaud, quartier Saint-Clair; entre la place Saint-Clair et la place Croix-Pâquet. C'est aujourd'hui la rue Victor-Arnaud, du nom d'un excellent citoyen qui remplit avec beaucoup

de zèle les fonctions d'adjoint au maire et d'administrateur des hôpitaux sous le règne de Louis-Philippe. La translation du grand séminaire sur la place des Minimes sera l'occasion de grandes améliorations à la rue Victor-Arnaud, dont tout un côté, occupé par le jardin du séminaire, sera bâti.

Il existait, pendant le dix-huitième siècle, à l'extrémité nord de la rue des Deux-Angles, une petite salle de spectacle, connue sous le nom de théâtre Arnaud. La chapelle des pénitents de la Croix était en face.

Deux-Cousins (rue des), quartier Saint-Jean; ainsi nommée de l'auberge des Deux-Cousins qui y était située. Elle s'appela pendant quelque temps rue de Thiers, en l'honneur de Guy de Thiers, précenteur de l'église vers 1270. La rue des Deux-Cousins débouche sur la place Saint-Jean, ainsi que sur les rues de l'Archevêché et du Doyenné, et aboutit à la rue Tramassac.

Deux-Maisons (rue des), place Bellecour, côté des façades de la Saône, de la place à la rue du Plat. Son nom lui vint de ce qu'elle était formée de deux maisons dont l'une était le bel hôtel de Planelli Lavalette, et l'autre l'hôtel de M. Cholier de Cibeins, président à la cour des monnaies. Ce fut dans la rue des Deux-Maisons qu'on trouva le pied colossal en bronze de la statue pédestre chaussée à la romaine.

Dominique (rue Saint-); de la place de l'Impératrice à la place Bellecour; une percée directe l'a mise en communication, en 1863, avec la rue de l'Impératrice. Elle fut ouverte en 1562 sur une partie du jardin du couvent des Jacobins ou frères prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique. La communauté des marchands fabricants d'étoffes de soie y avait, dans le dix-huitième siècle, une belle maison où elle tenait ses assemblées. Ce fut un apothicaire de cette rue qui fournit à Molière en personne le nom d'un des principaux personnages du *Malade imaginaire*, l'immortel Fleurant. On lui donna, en 1793, le nom de rue Chalier.

Donnée (rue), quartier des Capucins. Située entre les rues de la Vieille-Monnaie et des Capucins, elle débouche sur la rue Rozier et aboutit à la rue Coysevox. Son nom lui vient de cette circonstance, que le terrain sur lequel on l'ouvrit avait été donné à la ville.

Dorée (rue), quartier Saint-Jean; on la nommait autrefois rue des Juifs. Elle débouche sur la rue Saint-Pierre-le Vieux, traverse la rue Bellièvre, et aboutit à la rue Ferrachat. Cette ancienne rue a été démolie en 1866.

Douane (ancienne), sur la rive droite de la Saône, dans le quartier Saint-Paul. Cette place s'ouvre sur le quai de Bondy.

Douane (la), sur la rive gauche de la Saône et sur le quai de l'Arsenal; elle vient d'être démolie et remplacée par de fort belles maisons (1862).

Doyenné (rue du), quartier Saint-Jean; elle débouche sur les rues de l'Archevêché et des Deux-Cousins, aboutit à la rue de Bellièvre et traverse la rue Saint-Pierre-le-Vieux. L'hôtel du doyen du chapitre de Saint-Jean était situé dans cette rue. La rue Boucherie-Saint-Georges a été réunie à la rue du Doyenné.

— Impasse du Doyenné; il s'ouvre dans cette rue.

— Avenue du Doyenné.

Draperie (rue de la), vers Saint-Nizier; anciens plans de Lyon.

Dubois ou du Bois (rue), quartier Saint-Nizier; de la rue Impériale au quai Saint-Antoine. Elle porte, dit-on, le nom d'un maréchal nommé Du Boys dont l'atelier occupait une de ses extrémités; d'autres veulent que son nom lui vienne des marchands de bois qui s'y étaient logés.

Dugas-Montbel (rue), à Perrache; elle débouche sur le cours Rambaud, aboutit à la chaussée, et traverse les rues d'Alger, du Chemin-de-fer, Gilibert, Smith, Delandine et le cours Charlemagne. Jean-Baptiste Dugas-Montbel, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, traducteur en français d'Homère, naquit à Saint-Chamond en 1776 et mourut en 1834.

Duhamel (rue); de la place Napoléon au quai de la Charité. Souvenir d'un colonel d'artillerie qui fut maire d'un des arrondissements de Lyon.

Duroc (rue); du cours des Chartreux à la rue Coudée. Souvenir du maréchal de ce nom.

Échevins (rue des), à Perrache; elle aboutit au quai du Dauphin et traverse la rue Casimir-Périer. Elle a été nommée ainsi en souvenir de l'administration de la ville par les échevins.

Écorche-Bœuf (rue), rue du Temple, maintenant rue du Port-du-Temple. Elle débouche sur la place du Port-du-Temple et aboutit à la place de l'Impératrice et à la rue Saint-Dominique. Elle a été appelée ainsi en souvenir du bœuf qu'on y tuait et écorchait au treizième siècle, pour la célébration de la fête des Merveilles. Elle le doit probablement à l'existence d'une boucherie sur quelque point de son parcours.

Égypte (rue d'), ci-devant rue Amédée; elle débouche sur le quai des Célestins et aboutit à la place des Célestins. Son nom est un souvenir du séjour qu'y fit, à l'hôtel des Célestins, Napoléon Bonaparte à son retour d'Égypte.

Élisabeth (rue et cour Sainte-), quartier de la Charité. Ce nom est un souvenir du couvent des religieuses de Sainte-Élisabeth, qui s'y établit en 1615.

Éloy (rue Saint-), quartier Saint-Paul; du nom de la chapelle et de la recluserie de Saint-Éloy qui y étaient situées.

Empereur (boulevard ou cours de l'); de la montée de la Butte à la place de la Croix-Rousse. Boulevard ouvert de 1866 à 1867 sur la ligne des fortifications de la Croix-Rousse.

Enfant-qui-pisse (rue de l'), quartier des Terreaux; située dans un des quartiers les plus populeux et les plus fréquentés de la ville, cette rue a enfin perdu son nom ignoble, qu'elle devait à une statuette en pierre représentant un enfant, dans l'attitude d'un gamin occupé à asperger les passants. On sait que Bruxelles possède encore aujourd'hui une fontaine de cette singulière espèce. Selon une tradition ancienne, elle fournissait du vin au lieu d'eau pendant certaines fêtes populaires. Elle n'est plus qu'un prolongement de la rue Lanterne.

Enghien (rue d'), ci-devant rue Marceau, à Perrache; elle débouche sur les rues du Chapitre et du Puits-d'Ainay, et aboutit au cours Napoléon en traversant les rues

de Condé et de Penthièvre. On lui donna le nom de Marceau, en souvenir du général de ce nom.

Entrepot-des-liquides (rue de l'), à Perrache; elle débouchait sur le cours Napoléon et aboutissait à la rue du Chemin de fer. L'entrepôt n'existe plus.

Épies (montée des), quartier Saint-Georges; elle débouche sur la rue de Bourdy, et aboutit à la montée du Gourguillon et à la place Beauregard. Étymologie ignorée.

Épine (rue de l'), quartier Saint-Paul; elle débouche sur le quai de Bondy, et aboutit à la place Saint-Laurent et à la rue de la Poterie. Étymologie ignorée.

Esclaisons ou Escloisons (rue des), ancienne rue qui se dirigeait du Rhône à la Saône dans la direction du canal de communication du fleuve à la rivière. Elle fut remplacée plus tard par la rue Lafond. Il y avait une petite rue des Escloisons ou Écloisons.

Esses (chemin des); du quai de Serin au boulevard de l'Empereur.

Estrées ou Estres (rue des), quartier Saint-Jean; autrefois rue des Hestres ou Hêtres. Elle débouche sur la place de Roanne et sur la rue Porte-Froc, et aboutit au quai de l'Archevêché en communiquant avec les rues Sainte-Croix et Saint-Étienne. Étymologie ignorée.

Étienne (rue Saint-), quartier Saint-Jean; elle a été ouverte sur l'emplacement qu'occupait l'église Saint-Étienne auprès de la cathédrale. On a retiré du sol, sur l'emplacement de la vieille église Saint-Étienne, quelques pierres tumulaires, divers objets antiques et une belle tête de Crispine.

Étoile. Allée et cour de l'Étoile, quartier Saint-Paul; elle débouche rue de l'Angile et aboutit à la rue de Noailles. Étymologie ignorée.

Étroits (quai des), sur la rive droite de la Saône, depuis la Quarantaine jusqu'au pont de la Mulatière. Il y a peu d'années encore, c'était un chemin fort resserré et très-accidenté, qui n'en était pas moins une promenade très-agréable. On y remarquait des grottes naturelles et de jolis points de vue; J.-J. Rousseau parle avec enthousiasme d'une nuit qu'il y passa, à la belle étoile, couché sur un banc de pierre, auprès de la porte d'entrée d'une maison, sous le feuillage d'un grand arbre. Aujourd'hui tout le pittoresque a disparu, et, comme à Perrache, à Roche-Cardon et à la Tête-d'Or, a été remplacé par un genre de mérite plus utile. Parfaitement nivelé et très-élargi, muni d'un parapet et éclairé par le gaz, le chemin des Étroits est devenu un quai magnifique. Tout le versant de la colline Sainte-Foi, du côté de la Saône, est occupé par des maisons de campagne dont plusieurs sont fort belles. Je dois citer parmi les plus dignes d'attention : celle dont la porte d'entrée a pris pour épigraphe les deux vers charmants de Virgile qui commencent ainsi :

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori.... ;

le château de MM. Perisse, dont l'entrée, les rampes d'escalier et les belles lignes architecturales ont un aspect princier; l'établissement orthopédique fondé par le docteur Pravaz, et le château de M. de La Plagne. Le chemin de fer de Saint-Étienne passe maintenant au-dessous de la route. C'est à l'entrée du quai des Étroits qu'a été découvert le monument érigé à Mars par *Titus Julius Saturninus.*

Euchea (rue Saint-); de la montée de la Boucle à la rue Lafayette.

Eynard (rue), à Perrache; elle débouche sur le cours Moignat, aboutit à la chaussée, traverse les rues Vuillerme et du Confluent et communique avec la rue Terrasson. Elle porte le nom du docteur Eynard qui a légué à l'école La Martinière, l'objet constant de sa sollicitude, le beau cabinet d'instruments de physique qu'il avait formé.

Fantasques (rue des), quartier Saint-Sébastien. Elle débouche sur la côte Saint-Sébastien et sur la rue Imbert-Colomès at des Tables-Claudiennes; aboutit à la rue Philibert Delorme et communique avec les rampes Adamoli, Grognard et des Fantasques. Selon l'almanach de 1745, cette rue a reçu son nom du choix qu'en avaient fait pour s'y promener des personnes à humeur quinteuse et excentrique; cette conjecture est peu vraisemblable.

— Montée des Fantasques; de la place Saint-Clair à la rue.

Fargues (rue de), quartier du Jardin des plantes; elle aboutit à la place Sathonnay, et communique avec la montée des Carmélites et la rue Bouteille. Cette rue porte le nom du comte de Fargues, maire de la ville de Lyon pendant les dernières années de la Restauration.

Favrez ou Forez (place), quartier des Capucins; ainsi nommée en souvenir d'une ancienne famille qui avait été propriétaire de l'emplacement. La rue des Capucins la traverse.

Ferrachat (rue), autrefois rue des Juifs; quartier de l'Ouest; elle débouche sur la rue des Prêtres et aboutit à la place de la Trinité.

Ferrandière (grande et petite rue), quartier du Centre. La rue Ferrandière débouche sur les rues Mercière et du Petit-David, aboutit aux rues du Palais-Grillet, du Port-Charlet at de l'Hôpital, et communique avec la rue de l'Impératrice. Son nom lui vient probablement des marchands de fer qui s'y étaient établis.

Feuillants (rue des), quartier Saint-Clair; elle débouche sur la place Croix-Pâquet et sur les rues des Deux-Angles et Dauphine, communique avec la rue Royale, et aboutit à la petite rue des Feuillants et au port Saint-Clair.

— Petite rue des Feuillants; elle débouche sur la place Romarin et sur la rue du Griffon, et aboutit à la rue des Feuillants. — Les Feuillants, religieux réformés de Cîteaux, s'établirent à Lyon vers l'année 1620, dans de vastes terrains qu'ils avaient acquis au pied de la colline Saint-Sébastien, du côté du Rhône, près du port Saint-Clair. Ils placèrent leur église sous le vocable de saint Charles, patron de leur bienfaiteur Charles de Neufville d'Alincourt, gouverneur du Lyonnais.

Feuillée (pont de la), sur la Saône, quartier Saint-Vincent; entre la passerelle Saint-Vincent et le pont de Nemours, du quai de Bondy au quai des Augustins.

— Port de la Feuillée, rive gauche de la Saône; il commu-

nique avec les quais des Augustins et d'Orléans et avec les rues de l'Algérie et Constantine. L'emplacement de ce port était couvert autrefois de baraques où se tenaient les portefaix et bateliers occupés sur la rivière. A l'occasion de certaines fêtes, ces cabanes ou loges étaient recouvertes de rameaux et de branches d'arbres qu'on nommait feuillée. — Port de la Feuillée.

FLANDRIN (rue), nouveau nom donné à la rue des Bouchers.

FLESSELLES (rue de), quartier des Chartreux; elle débouche sur la rue des Chartreux et sur la place Morel, aboutit à la place Rouville et à la rue de l'Annonciade, et communique avec les rues Tholosan et Rivet. Elle porte le nom du malheureux intendant de Lyon, de Flesselles, massacré à Paris en 1789.

FLEURIEU (rue de), quartier de la Charité. Cette rue débouche sur la place Grolier, aboutit aux rues de la Charité et de Perrache, et communique avec la rue des Trois-Passages. Elle porte le nom de deux Lyonnais célèbres: de Fleurieu, membre de l'Institut, un moment ministre de la marine sous Louis XVI, et le botaniste Claret de Fleurieu de la Tourrette, secrétaire perpétuel de l'Académie, mort en 1793.

FOIREUSE (ruelle), de la montée des Épies à celle du Gourguillon (ancien plan).

FOLIETTES (rue des); latérale au Palais de justice, cette ancienne rue était parallèle à la rue Porte-Froe, et aboutissait à la maison de Saint-Alban.

FORCES (rue des), quartier Saint-Nizier; l'ouverture de la rue de l'Impératrice l'a fait disparaître.

FORTS DÉTACHÉS. Au nord sont ceux de Cuires, de Caluire et de Montessuy; au nord-ouest, ceux de Vaise et de la Duchère; au nord-est et au sud, ceux de la Tête-d'Or, des Charpennes, des Broteaux, de la Part-Dieu, de Villeurbanne, des Hirondelles, de la Motte, du Colombier et de la Vitriolerie; au sud-ouest et à l'ouest ceux de Sainte-Foy, de Saint-Irénée et de Loyasse. La plupart servent de casernes, et ne sauraient guère avoir d'autre utilité. Leur aspect prouve qu'on ne s'est pas moins préoccupé, dans leur construction, de l'ennemi intérieur que de l'ennemi venant de l'extérieur.

FOURVIÈRE (colline et plateau de), dans le quartier de l'ouest tout à fait à droite vers le nord. La célèbre chapelle et le cimetière de Loyasse s'y trouvent. Voyez *Fourvière* au t. V.

FRANÇOIS (place Saint-), elle communique avec les rues Saint-Joseph et de Puzy.

FRANÇOIS-DAUPHIN (rue), quartier de Bellecour. Cette rue étroite et sombre débouche rue de Bourbon et aboutit à la rue de la Charité. Son nom est un souvenir du Dauphin, fils de François Ier; c'était autrefois la rue de la Sphère; on en avait fait celui d'un saint.

FRANÇOIS-D'ASSISE (rue Saint-), du boulevard de l'Empereur à la rue du Bon-Pasteur.

FRANÇOIS-DE-SALES (rue de Saint-), quartier Bellecour. Saint François de Sales mourut le 28 décembre 1622, dans la maison des religieuses de la Visitation de Notre-Dame.

FROMAGERIE (place de la), derrière l'église Saint-Nizier; elle a été bouleversée par le passage de la rue de l'Impératrice.

— Rue de la Fromagerie. Elle débouche sur la place Saint-Nizier et sur la petite rue Longue, et aboutit à la rue Sirène. Plusieurs marchands de fromages exerçaient leur industrie dans cette partie du quartier Saint-Nizier.

FRONDE (rue de la), quartier du Change. Cette rue fort laide débouche sur la rue Saint-Jean et aboutit à la rue de Gadagne, à la montée du Garillan et à la place du Petit-Collége. Étymologie ignorée.

FULCHIRON (quai), ci-devant quai J.-J. Rousseau, rive droite de la Saône. Ce quai débouche sur la place Montazet et sur le pont de l'Archevêché, aboutit au pont d'Ainay et au quai de la Quarantaine, et communique avec le port Sablé, la rue du Mouton et le Port-Neuf. La république de 1848 l'avait débaptisé et nommé quai Jean-Jacques. Député du Rhône, puis pair de France, et auteur d'un voyage instructif en Italie, Fulchiron fut un excellent citoyen. Il naquit à Lyon en 1774, et mourut à Paris, quelques années après la révolution de 1848.

FUSTERIE (rue de la), vers l'Hôtel-Dieu, ancien plan de Lyon.

GADAGNE (rue de), quartier du Change. Cette rue porte le nom des seigneurs de Gadagne-Bothéon, sénéchaux, lieutenants du roi à Lyon et propriétaires du terrain sur lequel la très-laide rue fut ouverte. Tout le quartier de l'Ouest attend une rue Impériale de vingt mètres de largeur qui, partant du point le plus reculé du quartier Saint-Paul, balayerait toutes les rues et ruelles sur son passage jusqu'au quai des Étroits. La rue Gadagne, autrefois rue Boissette, aboutit à la rue de la Fronde et à la place du Petit-Collége, et communique avec la rue Soufflot. Le grand hôtel Gadagne occupe une partie de la place et de la rue de ce nom; il existe encore, mais partagé de manière à former deux maisons. Il est difficile de s'expliquer comment on a choisi cet affreux quartier pour y placer un édifice dont on a vanté pendant longtemps les vastes proportions et la magnificence; il devait être inabordable. La petite grille en fer qu'on voit près de son entrée est un de ces chefs-d'œuvre de serrurerie ancienne dont j'ai parlé ailleurs.

GAILLARD (château); il était situé dans le quartier Saint-Vincent, au-dessous du couvent des Carmélites.

GARE (pont de la), sur la Saône, entre les ponts de l'Île-Barbe et du Port-Mouton; il débouche sur les rues de la Gare et de Saint-Cyr et aboutit au quai de Serin.

GARET (rue du), ci-devant rue Henry, quartier des Terreaux; elle débouche sur la rue Lafont, et aboutit aux rues Basse-Ville, Henry, de l'Arbre-Sec et petite rue Pizay. Cette rue porte le nom d'un bourgeois, Guillaume du Garet, qui la fit ouvrir sur un terrain dont il était propriétaire.

GARILLAN (montée du), quartier du Petit-Collége; elle a reçu son nom de l'espèce de bruit qu'y font les eaux, les graviers et les cailloux au temps des fortes pluies. Toutes les côtes qui desservent les plateaux de Fourvière et de Saint-Just (le Chemin-Neuf excepté), celles qu'on nomme montées des Anges, des Chazaux, Saint-Barthélemy, du Change, du Garillan, du Gourguillon, etc.,

sont extrêmement hideuses; on ne comprend pas que des êtres humains puissent habiter les bouges infects et insalubres qu'on y voit. La montée du Garillan débouche sur la place du Petit-Collége, et aboutit à la montée Saint-Barthélemy. On la nomma d'abord rue Imbaud, du nom du capitaine Imbaud de Bletterens.

GASPARIN (rue). J'avais proposé de donner à ce prolongement de la rue Centrale le nom de M. le sénateur Vaïsse. M. de Gasparin était préfet du Rhône pendant l'insurrection de 1834.

GAUDINIÈRE (rue), quartier des Cordeliers; elle débouche sur les rues Grolée et du Plat-d'Argent, et aboutit au quai Bon-Rencontre. Cette rue porte le nom d'un bourgeois de Lyon, Ennemond Gaudin, qui la fit ouvrir vers la fin du quinzième siècle.

GÉNÉRALES (rue des), de la Générale ou des Garennes, quartier des Cordeliers, autrefois rue des Garennes; elle débouche sur la rue de la Grenette, et aboutit aux rues de la Lune, Bonneveau et du Cornet. Son nom lui vient de Françoise de Mornay, femme de Claude de Bourges, général des finances du Piémont, et père de Clémence de Bourges.

GENOVÉFAINS (montée des), de la montée Saint-Laurent à la montée Saint-Irénée.

GENTIL (rue), quartier du Lycée, autrefois rue de l'Archidiacre; elle débouche sur la rue de l'Impératrice et aboutit au quai de Retz. Étymologie inconnue. — Impasse Gentil; elle aboutit à la rue Passerelle.

GEORGE (rue et place Saint-George), quartier de l'Ouest, entre la Quarantaine et le massif de Saint-Jean. La Commanderie de Saint-George est un grand hôtel qui fut bâti en 1498 par le commandeur Humbert de Beauvoir. On a trouvé près de l'ancienne porte de Saint-George l'inscription de *Tertinia Victorina*, et dans les environs de l'église celles de *Titia Titiola*, de *Blandinia Martiola* et de *Caius Junius Sabinianus*. La tradition a fait considérer comme des débris d'une voie romaine construite par Agrippa, de gros massifs de pierre qu'on a vus longtemps au-dessus de la porte Saint-George. Ce qui est plus certain, c'est qu'il y avait autrefois, sur l'emplacement même de l'église, un monastère de filles sous le vocable de Sainte-Eulalie, il ne se maintint pas; le terrain fut donné à l'ordre de Malte qui y établit la commanderie, depuis la bailliage de Saint-George.

GERBE (rue de la), quartier des Terreaux; cette rue, qui débouchait sur la place des Cordeliers, a été supprimée, ou à peu près, par la rue de l'Impératrice.

GERSON (place), quartier Saint-Paul; de la rue Saint-Paul à la rue Saint-Nicolas, ci-devant place Saint-Laurent.

GERSON (rue), ci-devant rue Six-Grillets, quartier Saint-Paul; du quai de Bondy à la place Gerson. — Le chancelier de l'université Jean Gerson, auteur présumé de l'Imitation de Jésus-Christ et un des hommes illustres de son temps, se réfugia à Lyon, vint habiter auprès de l'église Saint-Paul, et occupa ses loisirs à apprendre à lire aux enfants pauvres du quartier. Il mourut en 1429.

GILIBERT (rue), à Perrache; elle débouche sur le cours Napoléon, aboutit au cours Suchet et à la place de l'Hippodrome, et traverse la rue Dugas-Montbel. Son nom est un souvenir du médecin botaniste Emmanuel Gilibert, né à Lyon en 1741, mort en 1814.

GONIN (passage), du quai Saint-Vincent au cours des Chartreux; il a été longtemps une impasse.

GOULET (chemin du), du cours Rambaud au cours Charlemagne.

GOURGUILLON (montée du), de Saint-Georges à la place des Minimes, ouest. Cette côte doit son nom au bruit qu'y font les eaux pluviales en se précipitant du faîte de la colline, et selon d'autres à celui du sang des martyrs coulant à grands flots au temps d'Irénée (*Gurges sanguineum*). Cette montée escarpée fut le théâtre d'un événement tragique le 14 novembre 1305; c'était le jour du couronnement du pape Clément V, dans l'église Saint-Just; au moment où le cortége pontifical descendait le Gourguillon, une terrasse surchargée de spectateurs s'écroula sur les illustres passants. Renversé de sa haquenée, le pape faillit perdre la vie; son frère fut tué, le duc de Bretagne reçut une blessure mortelle, et d'autres seigneurs atteints par les pierres eurent des blessures dangereuses. L'accident eut lieu au milieu de la côte, en face du Verbe-Incarné, maison qui était déjà connue. Elle reçut plus tard, en 1627, une communauté de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, dont l'installation définitive par l'archevêque Camille de Neufville n'eut lieu, toutefois qu'en 1655. Le couvent du Verbe-Incarné fut bâti sur un emplacement où existait autrefois la recluserie ou chapelle de Sainte-Madeleine. Cette maison avait appartenu au seizième siècle à Guillaume du Choul. C'était au bas de la montée du Gourguillon que se trouvait la maison de Bellièvre, le savant auteur du *Lugdunum priscum*, elle fut occupée depuis par le président de Langes, et ensuite par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, de l'ordre de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs. Ils y bâtirent une église et un couvent; ces PP. recueillirent dans leur jardin un certain nombre d'inscriptions antiques relatives à Lugdunum, qui eussent été perdues sans eux comme l'ont été tant d'autres. Plusieurs débris antiques ont été découverts dans le voisinage; il y a dans la maison même du Verbe-Incarné une galerie voûtée qui est destinée à recevoir de l'eau.

GOUVERNEMENT (place du), autrefois place du Plâtre, place du Petit-Palais, quartier de l'Ouest; elle communique avec la rue Saint-Jean. Les gouverneurs du Lyonnais y eurent leur domicile de 1562 à 1734; c'était là que l'autorité royale était installée. Le comte de Sault s'y trouvait en 1562. Mandelot y vint ensuite; pour y être mieux, d'Alincourt y acheta un hôtel qu'il agrandit au moyen de diverses acquisitions. C'était dans le palais du Gouvernement que s'arrêtaient les personnages de distinction de passage à Lyon; la reine de Suède y vint en 1656, le prince de Conti en 1730. On y rencontre l'archevêque Camille de Neufville en 1693, et le maréchal de Villeroi en 1730. Le duc de Villeroi le vendit en 1734 au Consulat, qui l'aliéna à divers particuliers. C'était une résidence très-peu princière et dont les abords étaient fort incommodes. Le vieil hôtel du Gouvernement est de style ogival.

— Passage du Gouvernement; il fait communiquer la place avec le quai de l'Archevêché.

GRAND-CÔTE (montée de la), de la rue des Capucins et de la rue Vieille-Monnaie, avec les rues Masson et des Pierres-Plantées; elle communique avec les rues Terme, des Capucins, de la Vieille-Monnaie, du Commerce, des Petits-Pères, Imbert-Colomès et Neyret. C'est le passage principal pour se rendre de l'intérieur de la ville à la Croix-Rousse. La populeuse Grande-Côte est habitée presque exclusivement par des ouvriers en soie; on a rendu son parcours plus praticable en 1859 par la construction de trottoirs.

GREILLON (montée du); elle débouche sur les quais de Pierre-Scise et de l'Observance, et aboutit au chemin du Greillon. — Chemin du Greillon; il débouche sur la montée de l'Observance, et aboutit à la montée du Greillon et à la Plate-forme de Pierre-Scise.

GRENETTE (rue de la), quartier des Cordeliers; autrefois rue des Albergeries; elle débouche sur les rues Basse-Grenette et des Halles, aboutit d'un côté à la rue Impériale et à la place des Cordeliers, et de l'autre au quai Villeroi, en communiquant avec la rue de l'Impératrice. Droite et large, relativement du moins, elle servait aux fêtes et représentations publiques; le comte de Montecuculli y fut exécuté. On faisait dès le dix-septième siècle un grand commerce de grains dans cette rue. Cette rue droite et large, du moins pour le temps, a joui d'une sorte de célébrité et figuré souvent dans les réjouissances publiques; elle a toujours été fort commerçante. On y a vu longtemps un grillage derrière lequel on exposait les noms des banqueroutiers; c'était un pilori; la maison existe encore.

— Rue des Halles de la Grenette; elle n'existe plus; la maison de la Halle s'y trouvait. On y vit longtemps une imprimerie que dirigèrent successivement Aimé Delaroche, Ballanche et Rusand.

La rue Basse-Grenette a été réunie récemment à la rue Centrale.

GRENOUILLE (place), quartier des Cordeliers; elle n'existe plus; la rue de l'Impératrice l'a fait disparaître, ainsi que les rues Quatre-Chapeaux et de l'Aumône.

GRIFFON (rue du), quartier des Capucins; elle débouche sur la place Romarin et sur la petite rue des Feuillants, et aboutit à la rue Puits-Gaillot, après avoir communiqué avec les rues Terraille et Désirée. Son nom lui vient d'une ancienne enseigne représentant un griffon. On a vu longtemps au milieu de la rue du Griffon quelques débris de la porte de la ville qui existait en ce lieu au quatorzième siècle. Artaud a vu dans le voisinage, vers la rue Saint-Claude, un reste de muraille du moyen âge qui a dû être liée aux vieilles fortifications de Saint-Polycarpe et des Capucins.

GRILLETS (rue des Trois-), quartier Saint-Paul, anciens plans de la ville.

GRIMPILLON (montée du), quartier de Pierre-Scize; côte très-bien nommée. Elle débouche sur le quai et sur la place de Pierre-Scise, et aboutit au chemin de Montauban et à la montée de la Sarra.

GROGNARD (rue et rampe), quartier Saint-Sébastien. La rue débouche sur la rue Audran et sur la montée Saint-Sébastien, aboutit à la rue des Fantasques, et traverse les rues Mottet-Degérando, Bodin et Magneval. François Grognard, mort en 1823, légua à la ville de Lyon le capital d'une rente de 4,500 fr., pour fournir aux frais de l'éducation d'un enfant pauvre, de deux prix à l'école de dessin, et d'un buste en marbre ou d'un portrait peint à l'huile d'un Lyonnais célèbre.

GROLÉE (rue), quartier de l'Hôpital; elle débouche sur les rues du Port-Charlet et de la Blancherie, aboutit à la rue Childebert, traverse la rue de Jussieu et communique avec les rues du Plat-d'Argent, du Tupin rompu, Gaudinière et Noire, ou plutôt avec la rue de l'Impératrice qui a remplacé quelques-unes de ces voies de communication. Cette rue rappelle le souvenir du capitaine Humbert de Grolée et de son illustre famille.

GROLIER (place), à Perrache; elle communique avec le quai de la Charité, et avec les rues Sainte-Hélène et de Fleurieu. Son nom est un hommage rendu au célèbre bibliophile Jean Grolier, trésorier de France, si connu par le luxe et le bon goût des reliures de ses livres. Né à Lyon en 1491, Grolier mourut en 1565.

GUILLOTIÈRE (pont de la); ce pont en pierre fait communiquer la ville de Lyon avec l'ancien faubourg de la Guillotière; il débouche d'un côté sur la rue de la Barre, ainsi que sur les quais de l'Hôpital et Monsieur, et de l'autre sur le cours de Brosses. Commencé sous le pape Innocent IV au treizième siècle, et alors en bois, il ne fut terminé qu'après un très-long espace de temps, et l'insuffisance des ressources obligea plusieurs fois à suspendre les travaux. Plusieurs bulles de papes eurent pour objet spécial de provoquer les largesses de la chrétienté en faveur de la construction du pont. Le roi d'Angleterre, Richard, fit dans la même intention un appel pressant au clergé de ses États. Il y avait bien certainement un pont quelconque sur le Rhône au temps des Romains, et peut-être avant eux; autrement la communication, par ce point, de Rome et de l'Italie avec les Gaules n'aurait pas été possible; le pont de la Guillotière est au point de partage du nord et du midi. Celui qui se rompit au temps de la première croisade, lors du passage des troupes, était en bois, et sans doute fort mal construit. Le pont d'Innocent IV, si laborieusement bâti, était en bois et se composait d'abord de vingt, puis de dix-sept arches d'une longueur totale de quatre cent quatre-vingt-treize mètres. On y voyait deux tours à chacune de ses extrémités pour garder le passage. On reconnut bientôt la nécessité absolue de substituer la pierre au bois dans la construction d'un pont si important et si fréquenté, et on s'y détermina; mais c'était une grande affaire pour le temps. Sous François Ier, il y avait encore trois arches en bois du côté du faubourg; on commença leur construction en pierre, mais dans une crue soudaine le Rhône renversa les fondations et dispersa les matériaux. Le pont était trop étroit et surtout beaucoup trop long; on en supprima six arches pendant les dernières années de la Restauration, et on trouva moyen de l'élargir, par l'addition de trottoirs que supportèrent des cintres en fonte. Son étroitesse et di-

vers incidents, que ce n'est point ici le lieu de rappeler, furent la cause d'une horrible catastrophe le 11 octobre 1711 ; grand nombre de personnes périrent étouffées sur le pont de la Guillotière par un encombrement inouï. On a remanié de nouveau, en 1861, l'extrémité orientale pour l'adapter au cours de Brosses; quelque considérable qu'ait été ce travail, il ne dispensera pas, dit-on, d'une reconstruction générale du pont, auquel on doit donner une très-grande largeur. La solidité des constructions modernes ne permet pas au fleuve d'abattre et d'emporter des piles, ce qu'il avait fait en 1475, en 1501 et en 1570. Ce fut auprès d'une des piles du pont de la Guillotière qu'on fit la découverte, dans les eaux du Rhône, sous Louis XIV, du bouclier célèbre où la continence de Scipion est représentée.

Gutton (rue), de la rue Lafayette à la rue Mascranni.

Harangères ou Orangères (rue des), vers la place de l'Herberie; anciens plans de Lyon.

Hébergeries (rue des). Elle faisait face à la rue de la Saônerie, et la rue l'Angile y débouchait. Quartier Saint-Paul.

Hélène (rue Sainte-), quartier d'Ainay; de la Saône au Rhône. Cette longue rue transversale doit son nom à une ancienne recluserie et à une ancienne chapelle sous le vocable de Sainte-Hélène. Les Jésuites possédaient encore dans la rue Sainte-Hélène une grande maison où se trouvaient leur cabinet de médailles et leur belle bibliothèque; on la rebâtit dans un lieu voisin.

Henri (rue), aujourd'hui rue du Garet, autrefois du Vert-Galant, quartier des Terreaux. Elle débouche dans les rues du Garet, de l'Arbre-Sec et Basse-Ville, et aboutit à la place du Lycée, ainsi qu'à la rue du Pas-Étroit. Cette rue a le prénom de Henri Guillermet, qui donna le terrain sur lequel elle fut ouverte. Son ancien nom de *Vert-Galant* lui venait d'une enseigne représentant un jeune cavalier, élégamment vêtu d'un habit vert.

Henri IV (place), ci-devant de l'Espérance, à Ainay. Elle communique avec les rues Bourbon, du Rempart, d'Auvergne et Bourgelat. Son nom est un hommage rendu à la mémoire de Henri IV.

Henri IV (rue), de la place Henri IV à la place Napoléon.

Herberie (rue de l'), ci-devant rue de la Tête-de-Mort, quartier des Terreaux. Elle débouche sur le quai d'Orléans, communique avec la rue Lanterne et aboutit à la rue Saint-Côme et à la place de l'Herberie. Il y avait autrefois un marché aux légumes sur son emplacement.

— Place de l'Herberie. Elle communique avec les rues Longue, Saint-Côme et de l'Herberie, ainsi qu'avec la place d'Albon. La rue de l'Herberie a été réunie à la rue Saint-Côme.

Herbouville (cours d'), rive droite du Rhône. Il commence à la place Saint-Clair et à la montée Bonafous, communique avec la montée de la Boucle, ainsi qu'avec le petit chemin de Marniola, et aboutit au quai Saint-Clair et au quai de Bresse. Ce cours porte le nom du marquis d'Herbouville, préfet du Rhône de 1806 à 1810, et, à beaucoup d'égards, son fondateur. Au milieu du dix-huitième siècle, le courant du Rhône, entrant dans la ville, se jetait sur les balmes de Saint-Clair et n'y laissait qu'un étroit passage à peine suffisant pour les gens à pied. Il n'y avait pas, sur la rive droite du fleuve, de route conduisant de Lyon à Genève et en Suisse; on construisit le beau quai dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et, sous l'empire, le préfet d'Herbouville fit ouvrir le cours; c'était en 1807. Cette voie de communication est à la fois une promenade et une route extrêmement fréquentée.

Hippodrome (place de l'), du cours Charlemagne à la rue des Échevins.

Hippolyte Flandrin, nom nouveau donné à la rue des Bouchers.

Homme de la Roche (place de l'), quai de Pierre-Scise. Souvenir de Jean Kleberg; le Bon Allemand y a sa statue par M. Bonnaire.

Hôpital (rue de l'). Elle débouche sur les rues du Palais-Grillet, Ferrandière et du port Charlet; communique avec les rues Thomassin, du Plat-d'Argent et de Jussieu, ainsi qu'avec les passages de l'Argue et de l'Hôtel-Dieu, et aboutit à la place de l'Hôpital. Cette rue, très-populeuse, a gagné beaucoup à l'ouverture de la rue de l'Impératrice.

Place de l'Hôpital. Elle communique avec les rues de l'Hôpital, de Confort et de Bourg-Chanin. On y remarque l'église, qui est d'une belle construction et digne de l'édifice auquel elle est annexée; elle fait face à la rue Impériale.

Hôpital, grand hôpital, hôpital général des malades, autrefois grand Hôpital du Pont-du-Rhône; sur la rive droite du fleuve, entre le pont de la Guillotière et la rue Childebert. Il fut fondé au sixième siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe, à la demande de l'évêque de Lyon, saint Sacerdos. Les libéralités incessantes des bourgeois lui donnèrent un agrandissement très-considérable, et en firent un des plus beaux édifices de son genre en Europe. Sa magnifique façade sur le quai et le grand dôme furent construits à la fin du dix-huitième siècle sur les plans de Soufflot, dont on eut tort de s'écarter. Les deux extrémités de l'Hôtel-Dieu, ainsi que le beau promenoir pour les malades, sont d'une époque postérieure. Ce grand établissement est partagé en deux divisions : celle des maladies internes ou fièvres, reçues dans les salles des Quatre-Rangs, Saint-Bruno, Saint-Charles, et les maladies chirurgicales, traitées pour les hommes dans les salles immenses du Grand-Dôme. L'hôpital de Lyon contient environ mille lits.

— Passage de l'Hôtel-Dieu. Jusqu'à notre temps, on a souffert l'existence, à l'extrémité nord de l'hôpital, d'une boucherie très-considérable, qui s'étendait de la rue au quai et fonctionnait sous les yeux des passants. On la fit enfin disparaître, quand l'abattoir de Perrache eut été construit; elle fut transformée en un large et magnifique passage, le plus beau de tous ceux qui existent à Lyon. La boucherie de l'hôpital avait été construite en 1570 aux frais de Mandelot, gouverneur du Lyonnais. Le célèbre imprimeur Roville fit bâtir le puits qui était à l'entrée de la boucherie.

— Pont de l'Hôpital, sur le Rhône, entre les ponts Charles X

et de la Guillotière. Il débouche sur les quais Bon-Rencontre et de l'Hôpital, et aboutit au quai Joinville et au passage de l'Hôtel-Dieu.

—Quai de l'Hôpital, devant la façade; du quai Bon-Rencontre à la rue de la Barre. Il a été exhaussé, très-élargi et planté d'arbres de 1859 à 1861; c'est maintenant une promenade fort belle.

Horace-Cardon (rue), à Perrache. Cette rue porte le nom d'un imprimeur célèbre, à Lyon, pendant le dix-septième siècle.

Hôtel de Ville. Lorsque les bourgeois de Lyon eurent réussi à constituer la commune lyonnaise, après une lutte à main armée avec leur archevêque et le chapitre de Saint-Jean, lutte qui se prolongea pendant un siècle, ils sentirent la convenance de mettre à la disposition de leurs conseillers de ville un vaste local pour les assemblées dans lesquelles ceux-ci devaient traiter de leurs intérêts; ils n'y parvinrent qu'après des efforts longs et laborieux. Le premier local qu'ils affectèrent à cet usage fut la petite et incommode chapelle Saint-Jacques ou Jacquême, au sud-ouest de la place Saint-Nizier. Très-mal dans cette chapelle, les conseillers de ville firent successivement l'acquisition de diverses maisons dont un patient fureteur a recherché les propriétaires (Vital de Valous, *Les anciens Hôtels-de-ville ou maisons communes de Lyon*. Lyon, 1862, in-8°). Construits pour servir d'habitations à des bourgeois, ces immeubles n'étaient ni des maisons communes ni des hôtels de ville, et les transactions qui les mirent à la disposition du Consulat n'eurent rien d'historique. Très-mal logés encore, les conseillers de ville se réunissaient quelquefois chez l'un d'eux, et même dans des boutiques. Après avoir acquis en 1424 la maison de Charnai, l'hôtel du Lion, l'hôtel des Générales, un hôtel plus vaste entre les rues des Forces et de Vendran, le Consulat prit la grande résolution de faire bâtir un grand hôtel de ville expressément pour le service de la commune lyonnaise. Ce bel édifice fut construit de 1646 à 1656, sur les plans de Simon Maupin, voyer de la ville; l'ingénieur Gérard Désargues n'y concourut en rien, bien qu'il eût été consulté. A peine terminé, l'Hôtel de Ville eut à souffrir beaucoup d'un incendie qui détruisit en grande partie les belles peintures exécutées par Thomas Blanchet et Germain Panthot. Un architecte alors renommé, Mansart, répara le dommage et modifia beaucoup le plan de Maupin; l'aile de bâtiment qui existait du côté de l'est fut transformée en une galerie à balustrades, que supportent de hautes arcades. L'Hôtel de Ville était considéré comme le cœur de la ville et comme l'expression de l'administration communale de la cité; il a joué un grand rôle à toutes les époques mémorables des annales lyonnaises. Quand Lyon eut perdu son maire et son conseil municipal indépendants, l'Hôtel de Ville dut devenir un hôtel de préfecture; il fallut l'approprier à sa nouvelle destination, ce qui obligea à le reconstruire en partie; les dépenses ont été énormes. Les changements que l'architecte de la ville Desjardins fit subir aux dispositions générales de l'édifice, n'ont pas tous paru heureux. La grande salle a été restaurée de 1862 à 1865. L'ancien Hôtel de Ville, derrière l'église Saint-Nizier, a été démoli à l'occasion de l'ouverture de la rue de l'Impératrice. Voyez l'histoire de l'Hôtel de Ville, au tome II de l'Histoire monumentale.

Hôtel-Dieu (passage de l'), de la place Impériale au quai de l'Hôpital. Il a été habilement construit de nos jours par l'architecte Christôt, en remplacement d'une hideuse boucherie. — Petit passage.

— Pont de l'Hôtel-Dieu, du quai de l'Hôpital au quai Joinville.

Humbert (quai), sur la rive droite de la Saône; du pont de Nemours au pont Tilsitt. Il porte le nom de Humbert I, archevêque de Lyon au onzième siècle; on l'appelle aujourd'hui quai de l'Archevêché. L'ancien hôtel du gouvernement s'y trouvait; on y voit aujourd'hui le Palais de justice, construit sous la restauration par l'architecte Baltard. C'est un bel édifice, malgré d'assez grandes imperfections de détail. L'ancienne prison de Roanne, dont la sombre et lugubre façade attristait le quai, a été démolie et reconstruite derrière le palais sur un espace beaucoup trop resserré. Le quai Humbert a été aussi merveilleusement transformé pendant les années 1859-1861. Antérieurement à cette dernière époque et à l'occasion de quelques travaux publics qu'on exécutait, on retira du sol une statuette en bronze de Mercure, et les inscriptions antiques sur lesquelles on lit les noms de *Valeria Trophimes*, d'*Atticus Quintus Urbicus*, et d'*Acutia Amatrix*. Le beau bloc de Celsus Maximianus vient du même lieu. On a trouvé vers le Palais de justice le monument érigé par *Caius Nonius Euposius* aux mères des Augustes, et un petit autel qui porte le nom d'*Apidus Valerius*.

Images (allée des), quartier Saint-Nizier. Elle débouchait sur la place de la Fromagerie et aboutissait aux rues de la Poulaillerie et de Vandran; son nom lui venait d'un marchand d'estampes qui y avait sa boutique. La rue de l'Impératrice a fait diparaître l'allée des Images qui se trouvait sur son passage.

Imbert-Colomès (rue), quartier de l'ancien Jardin des plantes. Elle débouche sur la grande côte et sur la rue Neyret, et communique avec les rues Capponi, Casati, Pouteau, Camille-Jordan et Chappet. Cette rue porte le nom d'Imbert-Colomès, échevin avant 1789, depuis député du Rhône au Conseil des Cinq-cents, mort en 1809.

Impératrice (rue de l'). L'énorme massif de maisons qui formait le centre de la ville avait été considérablement entamé par la rue Impériale, mais il en restait encore une grande partie, comprise entre l'artère principale et les rues Centrale et Saint-Dominique. Ne pas toucher à celle-ci, c'était en rendre la position plus désavantageuse par le contraste; progrès oblige. Il importait beaucoup de ne pas laisser imparfaite l'œuvre de régénération; on résolut d'ouvrir la rue de l'Impératrice. Elle part de l'angle méridional de la place des Terreaux, suit la direction de la rue de Clermont qu'elle s'est appropriée; communique avec les rues Pizay, de l'Arbre-Sec, du Plâtre, Bât-d'Argent, Mulet, Longue, Neuve, de la

Fromagerie, Gentil, des Forces, de la Poulaillerie, Dubois, Grenette, Tupin, Ferrandière, Thomassin, et débouche sur l'ancienne place des Jacobins, devenue la place de la Préfecture, et appelée maintenant place de l'Impératrice. Là s'ouvrent la rue Centrale, le passage de l'Argue, les rues Jean de Tournes, Confort, Saint-Dominique, et des Archers. La rue reprend son parcours direct et aboutit à la place Bellecour, à peu de distance de la rue Impériale, dont elle n'est séparée que par une maison. Elle suit une ligne droite qui permet d'apercevoir très-distinctement la façade de Bellecour, côté du Rhône, à l'une de ses extrémités et un pavillon de l'Hôtel-de-Ville de l'autre. Moins large et de proportions moins grandioses que celles de la rue Impériale, la rue de l'Impératrice est particulièrement le siége du grand commerce: elle a été construite de 1858 à 1862. Le 19 avril 1865, d'accord avec le sénateur-préfet M. Chevreau, le Conseil municipal avait décidé que la statue du sénateur Vaïsse serait élevée au centre de la place de l'Impératrice, et entourée de quatre fontaines jaillissantes.

—Place de l'Impératrice, de la rue de ce nom à la rue Saint-Dominique.

Impériale (rue). L'ouverture de cette grande voie de communication au centre de la ville est plus qu'un progrès, elle doit être considérée comme une révolution complète dans les conditions topographiques de Lyon. Large de vingt-deux mètres dans tout son parcours, la rue Impériale s'est frayé son passage au travers d'un massif épais de rues sombres, tortueuses, mal pavées, mal éclairées et mal bâties, et a introduit au cœur même de la cité de grandes masses d'air et de lumière qui l'ont vivifiée. Partie de l'Hôtel de Ville et de la place de la Comédie, elle se dirige du nord au midi sur Bellecour. Dans son trajet, elle communique avec les rues Pizay, de l'Arbre-Sec, Bât-d'Argent, Mulet, Neuve et Gentil; rencontre la place de la Bourse, les rues de la Poulaillerie et Dubois, la place des Cordeliers, les rues Grenette, Tupin, Ferrandière et Thomassin; quitte la ligne droite qu'elle n'aurait pu suivre jusqu'au bout sans se heurter contre l'Hôtel-Dieu et les maisons de la rue la Barre; dévie à droite, s'évase pour former la place qui porte son nom; reçoit la rue du Palais-Grillet, les passages de l'Argue et de l'Hôtel-Dieu, les rues de Jussieu, Stella, Childebert, Jean de Tournes, Confort, de l'Hôpital, des Archers, et débouche sur l'ancienne place Le Viste, vis-à-vis la façade de Bellecour, du côté du Rhône. Munie de larges trottoirs et de nombreux candélabres du plus beau modèle, elle est parée de grands édifices publics qui sont, au point de départ, l'Hôtel de Ville à droite, le grand Théâtre à gauche; dans sa partie centrale, la maison de la Banque, l'église des Cordeliers, le grand marché couvert et le Palais du Commerce. L'Hôtel-Dieu n'est qu'à quelques pas de la place Impériale. L'hôtel des Postes et l'hospice de la Charité sont dans sa direction au midi. Ses maisons, de l'un et de l'autre côté, sont magnifiques; le luxe de ses magasins y attire sans cesse un grand concours de visiteurs. Enfin sa largeur considérable et sa situation en font le passage obligé des régiments et des cortéges officiels, lorsque de grands personnages et l'Empereur visitent la ville de Lyon. Populaire dès la présentation du projet au Conseil municipal, elle a été construite en trois années, de 1855 à 1858.

Irénée (bourg de Saint-). Il est situé sur une des collines de l'ouest, à gauche de Saint-Just et au-dessus. Au dix-septième siècle, la porte de Saint-Irénée était à l'extrémité de la rue des Chevaucheurs; la porte de Saint-Just était plus au nord. Il y avait un prieuré à Saint-Irénée; le bourg était en dehors de l'enceinte de la ville.

Izzaé (rue d'), de la rue Romarin à la montée du Griffon; (ancien plan de Lyon). C'est la rue Désirée.

Jacobins (place des). Ainsi nommée du couvent des Jacobins qui s'y trouvait. Les Jacobins, frères prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique, s'établirent à Lyon vers la fin du treizième siècle, d'abord à la montée du Gourguillon, puis sur l'emplacement de l'Arsenal. On leur donna ensuite la chapelle de Notre-Dame de Confort et un terrain d'une étendue considérable sur lequel ils firent construire leur église et leur monastère, qui fut rebâti dans la première moitié du dix-septième siècle. Le couvent avait son entrée dans la rue Saint-Dominique. On le convertit en préfecture lorsque le premier empire eut été constitué, et on maintint le jardin. Quand le gouvernement eut décidé que l'administration municipale serait supprimée au bénéfice du préfet du Rhône, investi de tous les pouvoirs, l'hôtel de la préfecture fut démoli, et l'emplacement qu'il occupait vendu ou affecté au percement de rues nouvelles. Ces renseignements ont été reproduits avec plus de détails dans la partie de cet ouvrage qui est relative aux ordres religieux. Avant 1789, la place qui est située au-devant de l'église des Jacobins avait, dans sa partie centrale, une pyramide dressée en l'honneur de la Sainte-Trinité et du roi Henri IV; on la restaura en 1740, et on la hissa sur un piédestal orné de sculptures d'un goût douteux. On lisait sur une face le nom de Dieu en plusieurs langues; sur la seconde, l'ancienne dédicace, et sur la troisième une dédicace nouvelle au roi Louis XV. Cette laide place des Jacobins est aujourd'hui la place magnifique de l'Impératrice.

Jardin des Plantes (ancien). Il était situé, et fort mal, au-dessus de la place de la Déserte, au-dessous de la rue Neyret, et entre la Grande-Côte et la côte des Carmélites. Cet espace était beaucoup trop dominé et resserré; il convenait peu à l'enseignement de la botanique, mais c'était une promenade agréable dans un quartier qui n'en avait pas. Ce fut dans sa partie supérieure que la compagnie des eaux établit un de ses réservoirs, au-dessus duquel elle fit établir un bassin circulaire. Lorsque le Parc impérial eut été créé, il y a quelques années, on y transporta le Jardin des plantes et l'enseignement de la botanique. La moitié supérieure de l'ancien jardin fut disposée en promenade publique et devint le passage des voitures, interdit désormais à la côte des Carmélites. On ouvrit une rue dans la moitié inférieure, depuis le bas de la côte des Carmélites jusqu'à la rue Terme. On réserva enfin au-dessus un terrain suffisant pour y établir un prolongement de la rue du Commerce dans la direction de la rue de l'Annonciade. Tout le terrain de l'ancien Jardin

des plantes est le versant occidental très-escarpé de la colline des Chartreux et de la Croix-Rousse, colline qui a dû être, au temps des Romains et des Gaulois, ce que nous la voyons être du nôtre. Il est difficile de s'expliquer comment une naumachie a jamais pu exister sur une pente si raide, surtout si on considère qu'elle se présentait naturellement toute faite, et avec des proportions grandioses, quelques centaines de mètres plus bas dans le bassin de la Saône; cependant le fait paraît certain. Admis par les anciens historiens de Lyon, il a été démontré matériellement, en 1818, par Artaud qui mit à découvert le tracé du contour de l'amphithéâtre, une partie des gradins destinés aux députés des nations gauloises, des inscriptions qui désignaient leurs places, des fragments de conduits qui amenaient à la naumachie les eaux du plateau supérieur et des canaux de dégorgement. Les fouilles qu'on pratiqua à la même époque mirent aux mains des archéologues nombre de médailles du haut et du moyen empire, une médaille d'or à l'effigie de l'empereur Claude, des monnaies d'argent des empereurs Gordien et Philippe, des lampes fictiles, des débris de tuiles romaines, et la pierre tumulaire de *Carania Secundina*. Plus tard, à l'occasion du remaniement du sol du Jardin des plantes, des fouilles faites tout exprès mirent au jour l'amphithéâtre presque en totalité et la plupart des piliers de soutènement du bassin de la naumachie. Elles procurèrent aux collections archéologiques du palais des Arts de précieux débris d'antiquités.

JARDIN DES PLANTES (rue du); de la gare du chemin de fer de la place Sathonnay à la côte des Carmélites.

JARENTE (rue de), quartier d'Ainay; elle débouche sur la rue Vaubecour, communique avec les rues de l'Abbaye et du Puits-d'Ainay, traverse les rues d'Auvergne et de Bourbon, et aboutit à la rue de Puzy. Elle porte le nom de Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainay, qui avait cédé le terrain.

JAYR (quai), sur la rive droite de la Saône; du port Mouton à la gare. Son nom est un hommage rendu à un des meilleurs préfets qui aient administré le département du Rhône.

JEAN (église Saint-). La date précise de la construction de cette cathédrale n'est pas connue. Un même toit abrita longtemps ces trois églises, Saint-Jean, Saint-Étienne et Sainte-Croix. L'évêque Patiens fonda l'église Saint-Étienne au cinquième siècle; sainte Arige fit bâtir celle de Sainte-Croix; au commencement du septième siècle on érigea un baptistère sous le vocable de saint Jean. Alors Saint-Nizier était l'église métropolitaine, dignité qui passa à l'église Saint-Jean dans le dixième siècle. Saint-Jean, avant cette époque, avait souffert beaucoup; l'archevêque Leydrade lui fit faire de grandes réparations. L'église fut rebâtie aux onzième et douzième siècles; on y travailla encore beaucoup dans les siècles suivants; la grande rosace, le portail et la remarquable façade sont d'époques postérieures. Le portail est du temps de Louis XI; la grande nef a 79 mètres de longueur, 32 mètres 40 centimètres de hauteur, et 11 mètres de largeur entre les piles; elle est postérieure au règne de saint Louis. Les voûtes ont une très-grande élévation et sont supportées par des colonnettes sveltes; les vitraux sont fort beaux. Cette grande église est flanquée de quatre tours dont l'une contient la grosse cloche, très-populaire à Lyon. Il y a dans l'intérieur de l'église des chapelles remarquables fondées par divers archevêques et chanoines; la plus belle est celle qui porte le nom du cardinal de Bourbon. Commencée en 1449, elle fut terminée par son frère Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu; son ornementation est fort riche. La fameuse horloge a été construite, en 1598, par Nicolas Lippius, de Bâle; elle fut restaurée par Guillaume Nourrisson en 1660, et par Charmy en 1780. On a remanié la toiture, en 1862, d'après un système qui a soulevé beaucoup de critiques. L'église Saint-Jean ne peut être placée sur la ligne de la cathédrale de Bourges, de Notre-Dame de Paris ou de la cathédrale de Reims; elle n'en est pas moins un très-beau monument de l'art gothique. On ne comprend pas comment l'administration, sous la Restauration, en laissa masquer l'abside et les tours du côté du quai de l'archevêché, par une maison énorme de l'aspect le plus disgracieux. La cathédrale a été le théâtre de grandes scènes historiques : deux conciles généraux y ont été tenus; celui de 1245, dans lequel le pape Innocent IV déposa l'empereur Frédéric II, et celui de 1274, tenu par la réunion des Églises grecque et latine.

Dans les premiers mois de l'année 1866, on a démoli, plus ou moins complétement, les rues Saint-Romain, Saint-Pierre-le-Vieux, des Prêtres et Dorée, pour établir une large et belle avenue qui continuerait la rue Louis-le-Grand et le pont Tilsitt, en dégageant la cathédrale Saint-Jean.

JEAN (place Saint-), quartier de l'Ouest, devant la cathédrale qui y a sa grande façade; la rue Saint-Jean y débouche. Cette place, assez régulière, n'a rien de remarquable. On ne peut citer comme un de ses ornements la fontaine mesquine qui y a été placée.

JEAN (cloître Saint-). Le chapitre des chanoines comtes de Saint-Jean avait pour résidence un grand cloître qui figurait parmi les monuments de Lyon. Ce cloître était fortifié et tellement qu'il a soutenu des siéges; on en voit, à l'entrée de la rue Tramassac, un débris qu'il serait bien temps de faire disparaître. On a découvert sur l'emplacement même où le cloître avait été bâti les inscriptions antiques de *Felicia Minna*, de *Lucius Helvius*, du sévir *Titus Claudius Amandus*, de *Tiberius Claudius Peregrinus*, et de *Quintus Ignius Silvinus*. Le sol qui porta l'église Saint-Étienne a rendu une belle tête de Crispine, et les monuments épigraphiques de *Sextus Ligurius Marinus* et de *Lucius Secundus Fruendus*. On a trouvé, auprès de la Manécanterie, les pierres de *Cervidia Vestina*, de *Lucius Marius*, et de *Publius AElius Serenus*. On exhuma en 1768, aux environs de la cathédrale, l'autel antique dédié à Apollon par *Silvanus Melanius*, et l'inscription de *Mithra*. On a retiré enfin du sol de la rive droite de la Saône, près de Saint-Jean, le beau monument de *Caius Julius Celsus* et la pierre de *Titus Vettius Deciminus*.

JEAN (rue Saint-), quartier Saint-Jean : cette ancienne rue, longue et laide, commence sur la place du Change et aboutit à la place Saint-Jean, en communiquant, che-

min faisant, avec des rues et des petites places qui ne méritent pas l'honneur d'être nommées. Quelques anciennes maisons du temps de la renaissance et du règne du style ogival attirent encore l'attention des curieux. Celle qui porte le n° 37 a dans sa cour un puits très-beau, style renaissance, qui porte le nom de Philippe Delorme.

Jean-Baptiste Say; de la rue Belle-Vue à la Grand'Côte, au midi de l'ancien clos Riondel.

Jean-de-Tournes (rue), nom actuel de la rue Raisin; voyez ce mot.

Joinville (quai de), rive gauche du Rhône; il commence au quai Castellane et aboutit au pont de la Guillotière : c'est une création magnifique et qui paraît d'autant plus l'être, que ce quai a été bâti sur un emplacement d'un aspect hideux.

Joseph (rue Saint-), quartier de Bellecour; elle commence à la rue du Pérat, au-dessous de la rue de la Charité, et aboutit à la rue Sainte-Hélène. On la nomma d'abord rue Saint-Jacques; elle fut appelée plus tard Saint-Joseph, du vocable d'une église qu'y fit construire le P. Jésuite François de Canillac. On a vu dans cette rue, jusqu'en 1832, une maison de détention extrêmement mal aménagée, qu'on nommait la prison de Saint-Joseph.

Jubin (rue Saint-), quartier Saint-Sébastien; ainsi appelée du nom du saint évêque de Lyon.

Juiverie (rue), quartier du Change; elle débouche sur la montée des Grands-Capucins et sur les rues Misère et Ottavio Mey, et aboutit à la rue de la Loge et à la montée du Change. Cette rue, profondément dédaignée aujourd'hui, a été la plus belle de la ville de Lyon pendant les quinzième et seizième siècles. Comme elle était droite et qu'elle avait une certaine largeur, du moins par comparaison, on y donna des tournois au temps des rois Charles VIII et Louis XII. La rue Juiverie est chère aux archéologues, qui la préfèrent de beaucoup à la rue Impériale : ils y admirent une maison, des balcons et des ornements et détails d'architecture du meilleur style. J'y ai conduit plusieurs fois M. Michelet qui ne pouvait s'en arracher. Une des maisons de la rue Juiverie (n° 8) a été bâtie en 1536, sur les plans de Philibert Delorme, pour Antoine Builloud, général des finances de Bretagne; on y remarque au fond de la cour une galerie couverte flanquée de deux pavillons. Elle a été habitée par le peintre Stella, et est encore très-visitée.

D'autres maisons attirent encore l'attention dans la rue Juiverie; ce sont l'hôtel Paterin (n° 4), chef-d'œuvre de la renaissance, et la maison (n° 23) dont de nombreux mufles de lion décorent la façade. M. Martin, architecte, a décrit de très-beaux ouvrages de serrurerie qu'il a trouvés soit dans la rue Juiverie, soit dans les rues voisines.

Il y avait autrefois, dans le voisinage de la rue Juiverie, une ancienne synagogue, et une cave dans laquelle on voyait un cercueil en pierre qu'on nommait le tombeau des Juifs. (Artaud, 2, 9.)

Les riches marchands florentins et la haute aristocratie de l'époque occupaient ce quartier.

Jussieu (rue de), ci-devant rue du Petit-Soulier, quartier de l'Hôpital; elle débouche sur la rue de l'Hôpital et sur l'allée de l'Argue, traverse la rue Grolée et aboutit au quai Bon-Rencontre. Cette rue porte le nom d'une illustre famille lyonnaise de botanistes qui a fourni cinq membres titulaires à l'Institut.

Just (Saint-), partie de faubourg, sur une colline à l'ouest, au-dessous de Saint-Irénée et à gauche de Fourvière; son magnifique cloître a été célèbre. Jusqu'au quinzième siècle, l'église était en dehors du mur d'enceinte de la ville; une des portes de Lyon se trouvait dans ce bourg.

Kleberg (place), quartier des Capucins; nommée ainsi en souvenir de Jean Kleberg, dit le Bon Allemand, qui, selon une légende peu véridique, dotait de jeunes filles pauvres, mais qui fit en réalité des dons assez considérables à l'Hospice de la Charité. Sa statue en pierre est au fond d'une grotte, sur la place de l'Homme de la Roche, quai Pierre-Scise, rive droite de la Saône.

Il y a une rue Kleberg à Fourvière, de la place de l'Antiquaille à la rue du Juge-de-Paix.

Labé (rue Louise), à Perrache (en projet).

Lafayette (pont), sur le Rhône, autrement nommé pont du Concert et pont Charles X. Ses piles sont en pierre et ses arches en fer; il fait communiquer la place des Cordeliers avec le quai Joinville; sa longueur est de 209 mètres sur 15 mètres de largeur. On le construisit en 1825; le nom qu'il porte est un souvenir de l'ovation que l'opposition décerna à Lafayette, lorsque le général vint à Lyon en 1829.

Lafont (rue), quartier des Terreaux. Elle débouche sur la rue des Terreaux et sur la rue Clermont (maintenant rue de l'Impératrice); communique avec la place de la Comédie et avec les rues du Garet et du Théâtre, et aboutit au quai de Retz. Son nom est celui de Matthieu Lafont, échevin en 1690. Beaucoup trop étroite pour l'activité de la circulation sur ce point, la rue Lafont a été élargie de 1865 à 1866.

Lainerie (rue), quartier Saint-Paul. Elle débouche sur la place Saint-Paul, communique avec les rues de l'Arbalète et des Treize-Cantons, et aboutit à la place du Change, ainsi qu'à la rue de la Loge. On y faisait un grand commerce de laine. Cette rue fort laide possède (n° 14) une ancienne maison remarquable par l'élégance et la richesse peu commune de son ornementation. C'est un chef-d'œuvre de la renaissance.

Lanterne (fossés de la). Ces fossés, dont il est question fréquemment dans l'histoire ancienne de Lyon jusqu'au seizième siècle, étaient situés en avant des Terreaux qui n'étaient pas encore une place et appartenaient à la directe et censive du monastère de Saint-Pierre. On y voyait une haute muraille, des maisons et des jardins; une porte de la ville et d'autres fossés se trouvaient dans le voisinage. Vers 1555, cette disposition des lieux changea; le Consulat fit creuser des fossés et bâtir une muraille pour la défense de la ville, plus au nord vers la colline Saint-Sébastien, et, comme les murs et fossés de la Lanterne devenaient dès lors inutiles, il voulut abattre les uns et combler les autres. C'était un empiétement sur les droits du monastère de Saint-Pierre, qu'une ruelle seu-

lement séparait des fossés; Diane de Poitiers, tante de l'abbesse, s'en plaignit dans une lettre adressée aux échevins de Lyon le 27 janvier 1555. Avant cette date, en 1540, le Consulat accorda à Rollet-Viard un emplacement sur les fossés de la Lanterne, pour y établir des moulins de soie et un atelier de fabrication des velours. Nariz et Turquetti avaient obtenu une semblable concession; ainsi les fossés de la Lanterne ont eu l'honneur d'être le premier lieu où s'établit, à Lyon, le tissage des étoffes de soie. L'ouverture de la place des Terreaux et la construction de l'Hôtel de ville firent disparaître tous ces fossés et canaux.

Lanterne (rue), quartier des Terreaux; elle débouche sur la place des Carmes et sur la rue d'Algérie, communique avec les rues Constantine, Luizerne, de la Palme, et avec la place de la Platière, et aboutit à la place de l'Herberie. Beaucoup de droguistes habitent cette rue; plusieurs ont pour enseignes des animaux figurés en bois : l'Ours blanc, le Boa, le Dragon, la Licorne. Il y avait autrefois, dans cette rue, des fossés et une porte qu'on nommait porte et fossés de la Lanterne; ils désignèrent les limites de la ville jusqu'au dix-septième siècle. La rue a reçu son nom d'un bas-relief en pierre qui représentait un lion tenant une lanterne à la patte droite.

Laroche (rue), de la place des Bernardines à la rue des Fantasques.

La Salle (rue), quartier Saint-Sébastien, aujourd'hui rue Laroche; elle débouche sur la montée Saint-Sébastien et sur la place des Bernardines, traverse la rue Audran et aboutit à la montée Saint-Sébastien. Son nom est celui du mécanicien La Salle (mort en 1804), qui rendit de grands services à la fabrication des étoffes de soie.

Laurencin (rue), à Perrache: elle débouche sur le quai de la Charité et aboutit aux rues de la Charité et du Rempart. Cette rue rappelle le souvenir d'une famille très-distinguée de Lyon, et particulièrement celui de François-Aimé de Laurencin, député du Rhône sous la restauration, et membre de l'Académie de Lyon. Elle a été réunie à la rue des Remparts-d'Ainay.

Laurent (montée ou côte Saint-), de l'extrémité méridionale de la Quarantaine au chemin de Sainte-Foi. Artaud a découvert, sur plusieurs points de son parcours, des antiquités funéraires, des vases et un squelette qui avait dans l'orbite de l'œil droit une médaille dorée à l'effigie de l'empereur Probus.

Laurent (place Saint-), quartier Saint-Paul; elle a été établie sur l'emplacement d'une ancienne église sous le vocable de Saint-Laurent, attenant à l'église Saint-Paul. Jean Gerson y fut inhumé en 1429.

Lebrun (rue), quartier Saint-Clair; de la montée du Boulevard à la montée Rey.

Lémontey (rue), à Perrache; elle débouche sur le quai du Dauphin et aboutit au cours Moignat et à la rue Ampère. Pierre-Édouard Lémontey, né à Lyon en 1762, membre de l'Académie française, est mort en 1826.

Lemot (rue), quartier des Carmélites : elle débouche rue Pouteau et aboutit à la place des Carmélites. François-Frédéric, baron Lemot, statuaire, auteur de la statue équestre en bronze de Louis XIV qui est sur la place Bellecour, né à Lyon en 1771, est mort en 1827.

Le Viste (place), à Bellecour, à l'entrée de la rue Impériale. Le fief et ténement de Bellecour, au quinzième siècle, appartenait à une famille riche et puissante de Lyon, du nom de Le Viste.

Liberté (rue de la); à Perrache, ci-devant du Comte-d'Artois, aujourd'hui de la Charité.

Limace (rue de la); elle débouche sur la place Saint-Nizier.

Loge (rue de la), de la place du Change à la montée du Change.

Longue (grande rue Longue), quartier Saint-Nizier; elle débouche sur la place de l'Herberie et sur la rue Saint-Côme et aboutit à la rue Sirène.

— Petite rue Longue; elle débouche sur la rue des Boitiers, traverse la grande rue Longue et aboutit à la place Saint-Nizier, ainsi qu'à la rue de la Fromagerie. Ces dénominations de grande et de petite rue Longue paraissent tenir à la configuration des deux voies de communication.

Lorette (rue), quartier des Capucins; elle débouche sur la rue Croix-Paquet et sur la rue Romarin, et aboutit aux rues Saint-Claude et du Griffon. Elle doit son nom à une ancienne chapelle.

Louis (rue Saint-), quartier des Célestins. Son nom est un hommage rendu au roi de France Louis IX. Elle débouche sur les rues de Savoie et de Pazzy, et aboutit à la rue d'Amboise.

Louis-le-Grand (rue), quartier Bellecour; elle débouche sur la place du Port-du-Roi et sur la place Bellecour, communique avec la rue Saint-Dominique et aboutit à la place Le Viste. Son nom est un hommage rendu à Louis XIV.

Louis XVIII (place). Voyez *Napoléon*.

Louis-Philippe (place), aujourd'hui place de l'Hippodrome, à Perrache.

Louis-Philippe (pont); il fait communiquer le quai Saint-Clair avec le quai d'Albret. Ce pont est suspendu; sa construction est élégante.

Loyasse. C'est le nom du terrain sur lequel fut placé le principal cimetière de Lyon, sous l'administration du maire Fay de Sathonay, en 1811. Le cimetière de Loyasse est situé à l'extrémité nord de la colline de Fourvière, au-dessus de Vaise, et dans le voisinage d'un fort détaché; il y avait avant lui, sur l'emplacement des anciens télégraphes, un petit cimetière dit des Quatre-Vents. Un autre a été établi en 1853, vis-à-vis le premier.

Luizerne (rue), quartier des Terreaux; elle débouche sur la rue Lanterne, communique avec la rue de l'Ane, et aboutit à la rue Saint-Pierre. Étymologie ignorée.

Lune (rue de la), quartier des Cordeliers; elle débouche sur les rues du Charbon-Blanc, Tupin et du Palais-Grillet, et aboutit aux rues Cornet, des Générales et Bonnevaux.

Magneval (rue), quartier Saint-Sébastien; elle débouche sur la côte Saint-Sébastien, au-dessous de la place Colbert, traverse les rues Adamoli et Grognard, et aboutit à la rue Philibert-Delorme; ainsi nommée en souvenir de Gabriel-Barthélemi Magneval, ancien négociant, député du Rhône, mort en 1821.

MALCONSEIL (rue), près de l'Arbre-Sec; anciens plans de Lyon.

MALPERTUIS (rue), vers la rue de l'Herberie : ancien plan de Lyon.

MAISON-RONDE (rue de la). Au dix-septième siècle, cette rue du quartier de l'Ouest se dirigeait de la rue Juiverie à la rue Saint-Jean.

MANDELOT (rue), quartier Saint-Jean ; elle débouche sur la rue Porte-Froc, traverse la rue Sainte-Croix et aboutit à la rue Saint-Étienne. En souvenir de François Mandelot, gouverneur du Lyonnais au seizième siècle, pendant les guerres de religion.

MARCEL (rue Saint-), quartier Saint-Vincent ; elle part de la place Saint-Vincent, aboutit à la place Sathonay et communique avec la côte des Carmélites. Elle porte le nom d'une ancienne recluserie qui était située sur son emplacement. Elle aboutissait d'un côté à la chapelle des Pénitents de Saint-Marcel, et de l'autre au couvent de la Déserte.

— Impasse Saint-Marcel.

MARCHANDE (Allée-). Elle débouche sur le quai Saint-Antoine et aboutit à la grande rue Mercière.

MARIE-DES-CHAINES (quai Sainte-) ; rive gauche de la Saône. Un couvent de religieuses de Dames de la Visitation y fut établi en 1621 ; il était situé près du lieu où on tendait, chaque soir, une chaîne d'une rive de la Saône à l'autre. On a trouvé, en creusant sur le quai Sainte-Marie-des-Chaînes, un beau sarcophage, des médailles du haut empire, un Auguste en argent, un Vespasien en bronze, un Marc Antoine, plusieurs médailles consulaires et une médaille du temps de Trajan.

Sainte-Marie-des-Terreaux (rue et rampe). Elles débouchent sur la place des Capucins, et aboutissent aux places des Terreaux et des Carmes. Le couvent des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie y était situé.

MARIE-DES-TERREAUX (rue Sainte-), de la place des Capucins à la place des Terreaux.

MARRONNIERS (rue des), ci-devant rue de Jérusalem, quartier Bellecour ; elle débouche sur la rue de la Barre et sur la place Le Viste et aboutit à la place de la Charité. L'emplacement sur lequel elle a été ouverte était planté de marronniers.

MARTIN (rue), quartier de l'Arsenal ; elle débouche sur le quai de l'Arsenal et sur le port des Chaînes, et aboutit à la place Saint-Michel. En souvenir de Claude Martin, né à Lyon en 1732, parti simple soldat pour l'Inde, et mort major-général au service de l'Angleterre, à Lucknow, en 1800. Une telle carrière suffirait pour lui assurer un rang honorable parmi les hommes célèbres, mais il se recommande à l'estime et à la reconnaissance des Lyonnais par un titre encore plus élevé. Il a légué à la ville de Lyon une somme de 1,740,000 fr., qui a été employée, selon la volonté exprimée dans son testament, à fonder une école d'arts et métiers qu'on nomma la Martinière.

La trace perdue de l'ancienne église et du monastère de Saint-Michel a été retrouvée par Artaud aux abords de la rue Martin et de la rue Sainte-Colombe. On a rencontré dans cette localité, à trois mètres de profondeur, des pans de muraille du temps des Romains, construits avec des roches granitiques.

MARTINIÈRE (rue, place et halles de la); ainsi nommées de l'école la Martinière, qui est située tout auprès, dans la rue des Augustins. La statue en bronze du major-général Martin a été placée dans l'école la Martinière, dont elle est le très-légitime ornement.

MASCRANI (rue), quartier Saint-Sébastien. En souvenir d'une famille distinguée, originaire de la Suisse, qui vint résider à Lyon au seizième siècle. Guyot Mascrani de la Bussière ne fut pas étranger, dit-on, à l'introduction, à Lyon, de la fabrication des étoffes de soie.

MASSON (rue), quartier des Chartreux; elle débouche sur la montée des Carmélites, communique avec la rue Morel et avec la rue du Mont-Sauvage, et aboutit à la rue des Pierres-Plantées. On a vu longtemps, dans une maison de cette rue, un autel taurobolique, érigé à l'occasion de la défaite d'Albin par l'empereur Sévère. On a trouvé encore dans la rue Masson, dit Artaud, dans la maison de M. Dutilleul, les restes d'une chapelle assise sur une voûte plus ancienne, dans laquelle on descendait les morts par une sorte de puits. L'inscription relative à Jacob Girinet s'y trouvait. La rue Masson est aujourd'hui la rue du Bon-Pasteur.

MAUPIN (rue Simon-), à Perrache. En souvenir de l'architecte auquel on doit le plan et la construction de l'Hôtel de Ville de Lyon. Le même nom a été donné au prolongement de la rue d'Amboise.

MAURICO, autrefois Mourico, Mouricaud et ruelle Pattier. Voyez rue de Jussieu.

MAZARD (rue), à Perrache ; elle débouche sur la rue de la Charité et aboutit au quai. Ainsi appelée en souvenir d'Étienne Mazard, marchand chapelier, mort en 1736, qui fit un legs, dans son testament, à l'hospice de la Charité. Au moyen de cette rente annuelle, une dot de cent cinquante livres est fournie à trente-trois filles pauvres, au choix de la commission des hospices.

MEINIER (rue), quartier Saint-Nizier ; anciens plans de Lyon.

MENESTRIER (rue), sous la voûte de la bibliothèque ; elle débouche sur la rue de la Bourse et sur la rue Treize-Pas, et aboutit au quai de Retz. Ce tronçon de rue est honoré du nom de Claude-François Menestrier, jésuite, né en 1631, mort en 1705, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire de Lyon, la science du blason, etc.

MERCIÈRE (grande rue) (*Merchière*), quartier Saint-Nizier ; elle débouche sur la petite rue Mercière et sur les rues des Souffletiers et Chalamont; communique avec les rues Tupin, Petit-David, Ferrandière et Thomassin, et aboutit à la petite rue Mercière et aux rues des Souffletiers et Chalamont. Son nom lui vient du grand commerce de détail qui s'y est fait toujours. Le célèbre imprimeur-libraire Guillaume Roville y demeurait dans la maison dite de l'Ange, à l'enseigne de l'Écu-de-Venise.

Beaucoup de libraires et d'imprimeurs célèbres eurent leurs presses dans la même rue, c'étaient Pierre et Simon Rigaud, à l'Écu-de-Venise ; Antoine Cellier, à l'enseigne de la Victoire ; Thomas Amaulry et Benoît Coral, dans

la même maison; Anisson et Posuel; Jean et François Frellon, à l'Écu-de-Cologne; Vincent à Portonaris; Horace Cardon, etc., etc. On y remarquait la manufacture de draps de Nièvre, et surtout l'hôtel de la Rose qui appartenait à Jacques Cœur. Une des foires de Lyon se tenait dans la rue Mercière, dont les boutiques étaient des centres très-actifs d'affaires. Longtemps très-étroite et d'un parcours très-incommode, la grande rue Mercière a été régénérée par la construction de belles maisons neuves, très-élargie et garnie de trottoirs. Elle est toujours fort commerçante.

— Petite rue Mercière; elle débouche sur la place d'Albon et sur la rue des Bouquetiers, et aboutit aux rues Mercière, des Soufflетiers et Chalamont. Ce fut dans cette rue, en 1668, qu'on découvrit, dans une maison appartenant à l'échevin Thomé, le monument épigraphique érigé en l'honneur de *Caius Furius Sabinius Aquila Timesitheus*, la plus célèbre de nos inscriptions antiques, après la table de Claude. Perdue bientôt après, retrouvée non sans peine par Menestrier, et perdue de nouveau pendant plus de cent cinquante années, elle a été enfin rendue à l'archéologie lyonnaise, et cette fois pour toujours, le 24 février 1858.

La petite rue Mercière, si étroite et si sombre, a été complétement métamorphosée, de 1861 à 1865, par la construction d'une maison monumentale qui en occupe tout un côté.

Mermet (passage), quartier des Capucins; il débouche sur la rue du Commerce et sur la montée du Perron, et aboutit aux rues Vieille-Monnaie et Rozier. Ce passage porte le nom du médecin Mermet, qui le fit construire il y a une quarantaine d'années.

Meyssonnier (rue), quartier des Cordeliers; elle débouche sur la rue Champier, communique avec la rue de Pavie et aboutit à la place des Cordeliers. Le nom de cette rue est un hommage rendu à la mémoire de Lazare Meyssonnier, médecin célèbre au dix-septième siècle, né et mort à Lyon.

Michel (place Saint-), quartier d'Ainay; ainsi nommée de l'antique église sous le vocable de Saint-Michel, fondée au sixième siècle par Carétène, mère du roi de Bourgogne Gondebaud. Cette place, qu'orne une belle fontaine, est située entre les rues de l'Arsenal et Vaubecour; la rue Sainte-Hélène y débouche. On a trouvé sur l'emplacement de l'église Saint-Michel beaucoup de débris d'amphores, de statuettes, de marbres sculptés; une médaille d'Auguste en or, une de Marc Antoine, une d'Alexandre Sévère, des piédestaux de statues et les inscriptions antiques de *Minthatius* et de *Caius Apronius Blandus*. On a retiré des fondations de l'ancien couvent la pierre tumulaire de *Lucius Ovidius*, et, dans le terrain des rues Sainte-Hélène et Bourbon, des mosaïques, des amphores, des vases d'argile, des contre-poids vitrifiés, et des tuiles à rebords sorties de l'atelier du potier *Sabinius Gatisius*. Ce fut enfin vers la place Saint-Michel qu'on retira du lit de la Saône, en 1786, la célèbre jambe de cheval de bronze.

Minimes (place des), au-dessus du Chemin-Neuf. Voyez *Saint-Just*, cinquième arrondissement.

Minimé (rue); de la place du Collége à la rue Gentil; anciens plans de Lyon.

Misère (rue). Voyez *rue Saint-Paul*.

Miséricorde (place de la), quartier des Terreaux. Elle communique avec la rue des Auges, de la Paix, des Augustins et avec la place des Carmes. Son nom lui vient d'une chapelle des pénitents de la Miséricorde, bâtie, en 1625, aux frais du teinturier César Laure.

Missionnaires (rue des), du boulevard de l'Empereur au chemin de la Belle-Allemande.

Moignat (cours), à Perrache; il débouche sur le cours Rambaud et sur la place de la Gare, communique avec les rues Lémontey, Ampère, Christin, Nivière-Chol, Eynard, Desjardins et du Confluent, et aboutit au pont de la Mulatière et à la chaussée Perrache. Ce cours porte le nom d'un bourgeois de Lyon auquel appartenait l'île sur laquelle il fut ouvert. Voyez *Perrache*.

Moirage (cour du); de la petite rue des Feuillants à la place Croix-Paquet. Cette cour doit son nom à un atelier de moirage des étoffes de soie qui y était établi.

Monique (rue Sainte-), quartier des Augustins; rue ainsi nommée en souvenir de sainte Monique, mère de saint Augustin. On la nommait autrefois rue Sainte-Marie, du couvent des religieuses de la Visitation qui s'y établirent en 1617.

Monnaie (rue de la), quartier du Port-du-Temple. Elle débouche sur la rue Petit-David et aboutit à la place du Port-du-Temple et à la rue de la Préfecture. L'hôtel de la Monnaie y était situé; il fut bâti, vers 1600, sur l'emplacement d'une maison qui appartenait à Antoine Grollier de Servières, auquel le roi de France donna en échange la terre de Quincieu-la-Salle.

Monnaie (rue de la Vieille-), quartier des Capucins; entre la Grande-Côte et la montée Saint-Sébastien. Elle communique avec la Croix-Paquet, la rue Donnée, la rue Saint-Polycarpe, les rues Coysevox et Rozier, et les passages Thiaffait, Mermet et Roman. On la nommait, au seizième siècle, rue Besson, du nom de Claude Besson qui l'avait ouverte et qui y avait établi un atelier monétaire. Les religieuses de Sainte-Ursule (Ursulines) y avaient une église et un couvent. L'église Saint-Polycarpe y est située.

— Passage rue Vieille-Monnaie, de la rue Vieille-Monnaie à la rue des Capucins.

Monsieur (quai), rive droite du Rhône; il débouche sur le quai de l'Hôpital et sur la rue de la Barre et aboutit au quai et à la place de la Charité. Il a été construit en 1774. On a lu longtemps sur la première des maisons, du côté du pont de la Guillotière, l'inscription suivante: « Louis XVI régnant, en mémoire de l'heureux jour où Monsieur (Louis XVIII), frère du roi, et Madame, sont arrivés en cette ville, le 5 septembre 1774; ce quai, de l'agrément du prince, et par délibération du même mois, a été nommé à perpétuité quai Monsieur. » Dix-huit ans après le nom était supprimé et la tablette de marbre enlevée. Voyez *quai de la Charité*.

Montauban (montée de) ou chemin des Carmes-Déchaussés, quartier Saint-Paul; il débouche sur la montée du Greillon, communique avec les montées du Grimpillon,

de Loyasse et de la Chana, et aboutit aux montées des Grands-Capucins et des Anges. Étymologie ignorée.

Montazet (place), quartier Saint-Jean ; elle communique avec le quai et la rue de l'Archevêché, la rue des Prêtres et le quai Fulchiron. Son nom est un souvenir d'Antoine Malvin de Montazet, archevêque de Lyon dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Mont-Sauvage (quartier du Mont-Sauvage), ancien clos Flandrin et Riondel, au-dessus de la Grande-Côte et de la rue de la Tourrette. Il devait son nom à son aspect désolé et désert ; mais beaucoup de maisons d'ouvriers en soie y ont été construites et le débarcadère du chemin de fer de la Croix-Rousse y a été établi, ce qui le rend fort animé aujourd'hui. On a des points de vue magnifiques, de divers points de ce plateau sur la ville, le Rhône, le Dauphiné et les Alpes; sous la restauration, M. Pitrat eut l'idée de faire bâtir sur l'un d'eux une haute tour qui s'écroula. Quelques années après, un spéculateur malavisé fit reprendre les travaux et joignit à la tour une maison très-belle, ainsi qu'un jardin dont il fit une promenade et un restaurant ; cette entreprise ne réussit pas. La maison a été acquise par un établissement religieux.

— Montée ou rue du Mont-Sauvage ; de la rue Bellevue à la rue du Bon-Pasteur.

Morand (pont), sur le Rhône, quartier Saint-Clair. Il débouche sur la place du Port-Saint-Clair et aboutit sur la place Louis XVI au quai d'Albret et au cours Bourbon. Ce pont si fréquenté a été construit en bois de 1771 à 1774, par l'architecte Morand, dont le plan consistait à agrandir à l'est, dans les Brotteaux, une ville déjà démesurément allongée et trop à l'étroit dans l'espace que lui laisse l'écartement du Rhône et de la Saône. Né à Lyon en 1728, Morand y est mort en 1794. Son pont est remarquable par la hardiesse et la légèreté de ses arches, dont le Rhône, dans ses crues, a fréquemment endommagé les arêtes, et même renversé la masse, et qui sont trop nombreuses pour les besoins de la navigation. Un pont monumental en pierre doit remplacer ce pont en bois; il est indispensable. En 1860, l'empereur Napoléon III, désirant être agréable aux Lyonnais, supprima le péage sur le pont Morand, dont l'Etat fit l'acquisition. Cette mesure fut très-populaire : la ville reconnaissante décida qu'une fontaine monumentale en bronze, sur la place Louis XVI, au débouché du pont, en conserverait le souvenir; le modèle est exposé. Elle doit être exécutée par M. Guillaume Bonnet.

Morel (place), quartier des Chartreux ; elle communique avec les rues de Flesselles, des Chartreux, de la Tourrette, Morel, et avec la place des Carmélites. Le nom que porte cette place est celui d'une famille lyonnaise qui y avait sa résidence, et dont un membre a eu à remplir des fonctions administratives sous la restauration.

— Rue Morel. Elle débouche sur la place Morel, communique avec le chemin du Mont-Sauvage et aboutit à la rue Masson.

Mosaïques (rue des), à Perrache ; de la rue d'Auvergne à la rue de Puzy. Le pharmacien Macors possédait sur son emplacement un jardin dans lequel on découvrit, en 1806, la très-belle mosaïque qui représente les jeux du cirque.

Mort-qui-trompe (ancien carrefour de la), quartier Saint-Nizier. Ce carrefour, transformé depuis longtemps, devait son nom à une enseigne représentant un squelette sonnant de la trompe. La même désignation a été donnée à la première arche du pont de Nemours, sous laquelle les eaux de la Saône ont ou plutôt avaient une grande profondeur.

Mottet-Degérando (rue), quartier des Collinettes. Elle débouche sur la montée Saint-Sébastien, traverse la rue Grognard et aboutit à la rue de La Salle et à la place des Brosses. Son nom est un souvenir de Dominique Mottet-Degérando, négociant, ancien député du Rhône, mort en 1828.

Moulin-à-vapeur (rue du), à Perrache. Elle débouche sur le cours Rambaud, et aboutit à la rue d'Alger et au quai du Dauphin. Son nom lui vient du moulin à vapeur qui y est situé.

Mouton (rue du), quartier Saint-George. Elle débouche sur le quai Fulchiron et aboutit à la rue Saint-George. Une enseigne lui a donné son nom.

Mouton (pont du port), sur la Saône. Il est suspendu et d'une forme lourde; ses assises sont massives. Ce pont fait communiquer le quai Jayr, à Vaise, avec le quai de Serin.

Muette (rue de la) ; du quai Saint-Vincent au cours des Chartreux.

Mulatière (pont de la), sur la Saône, à l'extrémité de la chaussée Perrache, et maintenant à droite du confluent qui a été reculé au midi. Ce pont débouche sur la rue du Confluent, sur le cours Moignat et sur la chaussée Perrache; il aboutit à la route ou quai des Étroits, au tunnel du chemin de fer et au quai de la Mulatière. Ses piles sont en pierre, ses arches en fer ; il est divisé en deux parties que sépare une balustrade; l'une est pour le service du chemin de fer, l'autre pour celui des voitures et des passagers. Élégant et solide, ce pont est un beau monument.

Mulatière, groupe assez considérable de maisons qui est situé au débouché du pont, à l'extrémité du quai des Étroits et au bas de la route d'Oullins. On remarque de très-belles maisons de campagne sur le versant de la colline. La Mulatière n'était d'abord qu'une maison de médiocre apparence bâtie pour l'avocat Clément Mulat, de qui elle reçut son nom. On ne tarda pas à construire dans le voisinage, et il en résulta un village déjà constitué à la fin du seizième siècle.

Mulatière (quai de la), sur la rive droite de la Saône, déjà réunie au Rhône par le reculement récent du confluent. Cette chaussée aboutit à l'embouchure de la petite rivière d'Izeron, sur la limite d'Oullins.

Mulet (rue), autrefois rue Montribloud, quartier Saint-Nizier. Elle débouche sur la rue de l'Impératrice et aboutit à la rue de la Bourse. Le célèbre épigraphiste et antiquaire Spon demeurait à l'enseigne Saint-Antoine. Charles Spon, savant médecin, père de Jacques, habitait dans la rue Mercière, à l'enseigne de la Véronique. La

rue Mulet doit son nom à une enseigne représentant un quadrupède de ce nom.

Musique-des-Anges (rue), quartier Saint-Vincent. Elle débouche sur la rue Pareille et aboutit aux rues Tourret, Saint-Marcel, et à la place Saint-Vincent. L'origine de son nom est inconnue. Cette rue a été réunie à la rue Saint-Marcel.

Napoléon (place), autrefois place Louis XVIII, à Perrache. Cette place magnifique communique avec les rues de Condé, de Henri IV, de Bourbon, de Sarron, de Penthièvre, et avec le cours Napoléon. En 1848, on lui donna le nom de place de la Liberté et on y plaça une statue en bois qui avait la prétention de représenter l'Homme du peuple. On la remplaça, en 1852, par la belle statue équestre en bronze de Napoléon, due au comte de Niewerkerke. Vêtu de la célèbre redingote grise et coiffé du petit chapeau traditionnel, l'empereur a sa main droite sur son cœur et paraît prononcer ces mots gravés sur le piédestal : *Lyonnais, je vous aime*. Le cheval, d'un beau style, est au repos ; ses quatre pieds portent sur le sol. Les bas-reliefs en marbre sont de M. Bietz, les bronzes de M. Dieboltz ; l'ordonnance du monument est de M. Mauguin ; enfin la statue a été fondue par MM. Eck et Durand. On voit sur cette place une caserne de cavalerie, une caserne d'infanterie et l'hôtel des Deux-Mondes, qui a remplacé l'hôtel de la Poste. Une ancienne place Napoléon, ci-devant de la Gare, communique avec le quai d'Occident, les rues Vaubecour et de Penthièvre et le cours Napoléon.

Napoléon (cours), ci-devant cours du Midi, à Perrache. Il est d'une beauté admirable, fort large, planté de grands arbres et dirigé en ligne droite du Rhône à la Saône. Son extrémité du côté du fleuve a été fort améliorée ; on l'a déblayée des maisons fort laides qui l'obstruaient, et une disgracieuse lacune qu'on voyait au quai, en face du cours, a cessé enfin d'exister. Le cours Napoléon a une situation unique ; il débouche sur le quai d'Occident et sur le cours Rambaud, communique avec la place Napoléon et les rues d'Enghien, Sarron, Delandine, d'Alger, et aboutit au quai de la Charité et à la chaussée Perrache. Tout son côté méridional est borné par cet immense débarcadère qui coupe si disgracieusement la presqu'île en deux, et prive le midi de la ville d'un superbe point de vue. Dans les dernières années de l'empire, on voyait encore au centre de l'emplacement qu'il occupe une sorte de terrasse demi-circulaire, plantée de fort gros bouleaux. Elle dominait la surface de la presqu'île, couverte alors d'eaux stagnantes, d'étroites chaussées, de champs et de bois, parmi lesquels les amateurs du pittoresque savaient découvrir de charmantes promenades.

— Place Napoléon, de la rue Bourbon au cours Napoléon.

Napoléon (ponts), à Perrache. Il y en a trois : un sur la Saône, de l'extrémité occidentale du cours à la Quarantaine ; un sur le Rhône, directement en face, et un autre sur un petit bras du fleuve qui doit être comblé. La compagnie du chemin de fer a fait établir pour son service, tout auprès des ponts Napoléon, un pont tubulaire parfaitement disgracieux sur la Saône, et un fort beau pont en pierre sur le Rhône.

Napoléon (avenue des ponts), à la Guillotière, en face du dernier des ponts Napoléon.

Nariz (rue), quartier Saint-George. Elle débouche sur la rue Ferrachat, et aboutit à la rue du Viel renversé. Cette rue porte le nom d'un des deux Piémontais qui ont importé à Lyon l'art de fabriquer les étoffes de soie.

Nemours (pont de), pont de la Révolution, autrefois Pont-de-Pierre, et pont du Change ; sur la Saône. Il y a eu sur ce point, jusqu'en 1846, un vieux pont en pierre, très-étroit, fort laid et pavé de cailloux. Il fut construit vers le milieu du onzième siècle par l'archevêque Humbert ; des tours occupaient ses extrémités. La première arche se nommait l'arche merveilleuse, dénomination qui lui venait de la très-antique fête des Merveilles, instituée en commémoration des dix-neuf mille martyrs. Celle du côté de Saint-Nizier a joué un certain rôle au treizième siècle, pendant la guerre de l'émancipation de la commune lyonnaise ; les bourgeois insurgés y avaient placé une cloche qui leur servait pour convoquer les citoyens aux délibérations dont les affaires de la ville étaient l'objet. On démolit les tours, mais des maisons furent bâties à l'extrémité du pont, du côté de la place d'Albon. Une d'elles s'avançait dans le lit de la rivière ; on y vit longtemps, dans une situation pittoresque, un café qu'on nommait café de Neptune. Il y avait une petite chapelle au milieu du pont, du côté de la Feuillée. La navigation n'était possible que sous une seule arche, la première du côté de la Feuillée ; huit autres ne laissaient passer que des filets d'eau ; elles étaient obstruées par des masses de rochers granitiques, sur lesquelles l'architecte Baltard eut la singulière idée de faire bâtir le Palais de justice. Tel a été jusqu'à nos jours le vieux pont de pierre, si laid, si incommode et placé cependant dans le lieu le plus passager de la ville. On se décida enfin à prendre un grand parti, et on préluda à une reconstruction totale, en démolissant les maisons qui surchargeaient les piles du côté de Saint-Nizier. Le pont nouveau fut construit de 1844 à 1846 ; il est magnifique et bâti avec un soin extrême. On réduisit le nombre des arches de neuf à six. L'incendie des cintres en bois par un bateau de foin enflammé, au moment où les travaux étaient terminés, obligea de reconstruire la première arche. Le pont a un parcours de 132 mètres ; les arches portent sur des piles minces de 5m 86 de hauteur ; la largeur entre les têtes est de 13 mètres ; la plus petite des arches a 21 mètres d'ouverture ; les deux arches du milieu ont une hauteur de 9m50. Le pont fut inauguré en 1846 par le duc de Nemours, qui lui donna son nom ; deux ans après il s'appelait pont de la Liberté. La démolition des deux premières arches permit d'extraire du lit de la Saône un certain nombre d'inscriptions antiques ; on vit pendant plusieurs siècles, aux basses eaux, le monument érigé à *Lucius Besius Superior ;* on le porta au musée lapidaire du Palais-des-Arts, ainsi que les pierres sur lesquelles on lit les noms de *Julia Salica*, de *Lucius Æmilius Frontinus*, de *G. Geminius Artillus*, de *Tiberius Eppius Bellicus*, de *Lucius Fulvius Æmilianus*, de

Tauricus, fils de *Quintus Licinius*, etc., etc. On retira des eaux de la Saône, dans les mêmes circonstances, deux monuments tauroboliques, dont l'un est un autel commémoratif, et l'autre un autel érigé à l'empereur Sévère par *Aufustia Alexandria Parthenope*. Ce même emplacement fournit une portion d'hémicycle gallo-romain, beaucoup de débris antiques, et, en 1858, le beau monument du légat impérial Lucius Septimius Severus. Ces découvertes épigraphiques ne rendaient pas plus facile la navigation sur la Saône, au-dessous du pont de Nemours; une amélioration en ce genre était vivement désirée. On avait entrepris à diverses époques l'érasement des roches granitiques, mais ce travail avait été conduit sans plan d'ensemble et sans persévérance, et n'avait donné aucun bon résultat. On le reprit avec la ferme intention d'en finir pendant les années 1860, 1861 et 1862; les roches ont été extraites, un lit a été creusé à la rivière, et la navigation est devenue possible sous toutes les arches. Ce travail a été merveilleux (1); il a excité le plus vif intérêt jusqu'à son achèvement. La dépense totale a été de 950,000 francs, non compris 65,000 francs pour la consolidation des culées et de la première pile. Trois cents ouvriers, en moyenne, ont été employés chaque jour; il y en a eu quelquefois huit cents. Leur salaire quotidien variait de trois à six francs; quatorze pompes fonctionnaient sans cesse pour épuiser les eaux. Le nouveau lit de la Saône, creusé dans le roc, a trois mètres de profondeur.

NEUF (chemin), quartier Saint-Jean. Il débouche sur les rues de la Bombarde, du Bœuf, Tramassac, et aboutit à la place des Minimes. Cette voie de communication a été ouverte vers le milieu du seizième siècle, à l'occasion des guerres de religion; elle a été très-améliorée en 1860. On l'a garnie de trottoirs et sa pente a été adoucie.

NEUVE (rue), quartier Saint-Nizier. Elle débouche sur la place de la Fromagerie et sur la rue de l'Impératrice, et aboutit à la rue de la Bourse, à la rue Treize-Pas, et à la voûte du Collége. Le nom qu'elle porte lui a été donné lorsqu'elle fut ouverte.

NEUVE-DES-CARMES (place). Elle communique avec les rues Saint-Marcel, Sainte-Catherine et de la Paix.

NEUVE-SAINT-JEAN (place). Elle communique avec les rues Saint-Jean, du Palais et du Bœuf, et est fort ancienne.

NEUVILLE (port), rive gauche de la Saône. Il communiquait avec les quais Sainte-Marie, des Chaînes et Saint-Benoît. Son nom est un souvenir de l'archevêque Camille de Neuville.

NEYRET (rue), quartier des Pierres plantées. Elle débouche sur la montée des Carmélites et aboutit à la Grande-Côte et à la rue Imbert-Colomès. Cette rue a été ouverte en 1619, sur un terrain qui appartenait à un riche bourgeois nommé Claude Neyret. La peste si meurtrière de 1628 ne dépassa pas la rue Neyret; on vit longtemps dans une niche, au-dessus de l'entrée d'une maison, une statuette de saint Roch avec cette inscription : *Ejus præsidio non ultra pestis.*

NICOLAS (rue Saint-), quartier Saint-Paul. Elle doit son nom à une enseigne qui représentait saint Antoine, débouche sur le quai de Bondy et aboutit à la rue des Six-Grillets et à la place Saint-Laurent.

NIVIÈRE-CHOL (rue), à Perrache. Elle débouche sur le cours Moignat et sur la rue Christin, communique avec le cours Charlemagne, le chemin de fer et les rues du Confluent, Terrasson et Vuillerme, et aboutit à la chaussée Perrache. Son nom est un souvenir d'Antoine Nivière-Chol, maire de Lyon dans les premiers mois de 1793.

NIZIER (place Saint-). Elle débouche sur les rues Saint-Pierre, Centrale, et sur le pont de Nemours. L'église de ce nom y est située; bâtie sur une crypte, elle est une des plus anciennes et des plus remarquables de la ville. On sait que son portail est l'œuvre de Philibert Delorme; il fut construit en 1538. Le second des clochers a été érigé il y a quelques années. Dans les premiers temps de son existence, on la nommait l'église des Saints-Apôtres; on lui donna son nom actuel lorsque le corps de l'évêque Saint-Nizier y eut été déposé. Cathédrale de la ville de Lyon pendant plusieurs siècles, elle avait un chapitre composé de dix-sept chanoines, et était église collégiale et paroissiale en 1305. On lui a fait, à diverses époques, des réparations et restaurations considérables. Le corps de saint Ennemond fut déposé, en 1528, dans la crypte souterraine, autrefois consacrée à saint Pothin et aux quarante-sept martyrs, ses compagnons. Saint-Nizier est une église infiniment remarquable; elle a quelques belles chapelles, celle qui est à gauche du chœur contient une statue de la Vierge par Coysevox; une autre a été décorée par l'architecte Gay. L'autel est orné d'un tableau de Jésus sur la croix peint par Reveil. On a retiré du sol, aux environs de Saint-Nizier, des amphores, des fragments de marbre sculptés, des médailles et les inscriptions antiques de *Lucius Æmilius Sullectinus*, de *Caius Ulattius Meleager*, et de *Timesitheus*. Voyez *petite rue Mercière*.

NIZIER (rue); de la rue Centrale à la rue de l'Impératrice; autrefois cours Saint-Nizier.

---

(1) Les roches granitiques qui obstruaient le lit de la Saône, au-dessous de l'ancien Pont-de-Pierre, ont une histoire curieuse; elles ont rendu foi et hommage. Il est difficile, au premier abord, de voir quel rapport a pu jamais exister entre elles et cette formalité; voici comment. En 1635, le seigneur d'Alincour, gouverneur du Lyonnais, demanda au roi de France et obtint de lui la concession de ces roches à perpétuité; le cardinal-archevêque de Lyon, le chapitre de Saint-Jean, le prévôt des marchands et les échevins firent opposition. Le gouvernement les somma de faire connaître leurs motifs sous huit jours, et le bureau des finances de la généralité de Lyon renvoya les parties par-devant le Conseil du roi, auquel d'Alincour présenta sa requête, tendant à ce qu'il fut admis à rendre foi et hommage pour la concession des roches. Il était bien appuyé; le Conseil du roi lui donna droit, et le 1er janvier 1636, le fils du gouverneur, c'était Camille de Neufville, abbé d'Ainay, rendit foi et hommage au roi, par-devant les trésoriers de France de la généralité de Lyon, pour la possession des roches au-dessus et au-dessous du pont, comme aussi pour la censive et directe des maisons que d'Alincour se proposait de faire bâtir sur ce sol si solide et si bien situé. Les maisons furent construites au profit du gouverneur; elles ont duré jusqu'à nos jours; c'étaient celles qui occupaient l'avenue du Vieux-Pont du côté de Saint-Nizier. On sait que, deux cents ans plus tard, l'architecte Baltard proposa sérieusement de bâtir le palais de Justice sur les roches du Pont-de-Pierre.

Noailles ou Nouailles (rue de), quartier Saint-Paul. Cette rue, qu'on appelait autrefois rue de la Boucharie-Saint-Paul, débouche sur la place de l'Ours et sur la rue de l'Ange, et aboutit à la place Saint-Paul et à la rue Octavio Mey. Son nom est un souvenir de l'illustre famille de Noailles.

Noire (rue), aujourd'hui rue Stella, quartier de l'Hôpital. Elle débouchait sur la rue de l'Hôpital et sur la rue Raisin, et aboutissait à la rue Grolée. On doit remercier la rue Impériale de l'avoir fait disparaître; son nom lui venait sans doute de son aspect toujours sombre; le soleil n'y pénétrait jamais.

Observance (quai et pont de l'), rive droite de la Saône. Le quai débouche sur la place des deux Amants et sur le pont de Serin, et aboutit au quai de Pierre-Scize et à la montée du Grimpillon.

— Montée de l'Observance; elle débouche sur le quai de l'Observance et aboutit à la place des Quatre-Vents et à la montée de Loyasse. En 1493, le roi Charles VIII et Anne de Bretagne, sa femme, fondèrent un couvent sur la rive droite de la Saône, à l'entrée de Vaise, sur l'emplacement d'un ancien hospice; ils y installèrent un second monastère de Cordeliers sous l'observance de saint François. Ce couvent avait une fort belle chapelle, qui a été rebâtie de nos jours, mais avec moins de luxe.

Occident (quai d'), rive gauche de la Saône. Il débouche sur le pont d'Ainay et sur la place Sainte-Claire, communique avec les rues du Chapitre, de la Reine, de Castries, de Condé, de Penthièvre, et aboutit aux Cours Napoléon et Rambaud. Il doit son nom à son exposition à l'Ouest.

Octavio-Mey (rue). Ci-devant montée des Carmes-Déchaux, quartier Saint-Paul, autrefois rue Poulaillerie-Saint-Paul. Elle débouche sur la place Saint-Paul et sur la rue de Noailles, et aboutit à la montée des Capucins, ainsi qu'aux rues Saint-Paul et Juiverie. Cette rue, qui a reçu de notables améliorations en 1862, porte le nom d'Octavio Mey, tisseur d'étoffes de soie (mort en 1690), auquel un heureux hasard fit découvrir le lustrage. Aujourd'hui rue Artaud.

Oran (rue d'), quartier du quai d'Orléans. Elle aboutit à la rue d'Algérie; son nom est un souvenir de nos possessions d'Afrique.

Orléans (quai d'), rive gauche de la Saône. Ci-devant quai de la Pêcherie, quai du duc de Bordeaux, quai du Peuple; c'est un exemple frappant de l'abus et de l'instabilité des noms politiques. Ce quai, dont l'aspect était encore affreux il y a un demi-siècle, a été extrêmement amélioré; son emplacement était occupé par une des rues les plus ignobles et les plus insalubres que jamais le vieux Lyon ait eues : celle de la Pêcherie, digne pendant de la rue du Bessart, sa voisine. Je les ai vues. Le quai d'Orléans débouche sur celui des Augustins, communique avec le pont de la Feuillée, la rue Constantine, la place de la Platière et la rue de l'Herberie. Elle aboutit au quai Villeroy, au pont de Nemours et à la place d'Albon. Son nom est un hommage rendu aux princes de la famille d'Orléans. Le conseil municipal a eu le bon esprit de le restituer.

— Impasse d'Orléans; elle communique avec le quai.

Ours (rue et place de l'). Quartier Saint-Paul. La rue débouche sur les rues de l'Ange et de Noailles, et aboutit à la rue Saint-Paul. Elle doit son nom à un bas-relief incrusté sur la muraille de l'une de ses maisons, et représentant un ours. On a réuni à cette rue l'ex-place de l'Ours et la rue de l'Ange.

Paix (rue de la), quartier des Terreaux. Elle débouche sur la place de la Miséricorde, et aboutit à la petite place Sainte-Catherine; son nom rappelle une époque de paix sans la préciser.

Palais (rue du), quartier du Palais de Justice, autrefois rue des Fouettés, étymologie que l'on comprend. Elle débouche sur la place de Roanne, communique avec la rue Trois-Marie, et aboutit à la place Saint-Jean. L'ancien Palais de Justice y était situé; l'entrée et la façade du nouveau sont sur le quai de l'Archevêché.

Palais-des-Arts. Autrefois l'abbaye Saint-Pierre, le palais Saint-Pierre et le palais du Commerce, sur la place des Terreaux, et sur les rues Saint-Pierre, de l'Impératrice et du Plâtre. L'aile orientale, du côté de l'ex-rue Clermont, a été construite de 1862 à 1863 par l'architecte de la ville Tony Desjardins. L'enseignement supérieur y a été transféré récemment; on a commencé par la faculté des sciences. La Bibliothèque de la ville doit aussi y être transportée; mais ce sera dans un avenir bien plus éloigné. Le Palais-des-Arts est réservé exclusivement aux sciences, aux lettres et aux beaux-arts; ce sera le Louvre de l'intelligence; malheureusement ce local ne convenait point à sa destination; l'œuvre a été manquée.

Palais-Grillet (rue du). C'était autrefois le *Puits pelu*, quartier affecté depuis un temps immémorial aux fripiers et revendeurs de gages ou vieux meubles. La rue du Palais-Grillet a encore la même destination; située dans le quartier des Cordeliers, elle débouchait rues du Charbon-Blanc, Tupin et de la Lune, et aboutissait aux rues de l'Hôpital, Ferrandière et du Port Charlet.

Palme (rue de la), quartier des Terreaux, autrefois rue Ranco ou du Puits-Ranco. Cette rue débouchait sur la place de la Platière, et sur la rue Lanterne, et aboutissait sur la rue Saint-Pierre et sur la rue de l'Ane. Son nom actuel lui vient d'une enseigne où une palme était représentée.

Paradis (rue), quartier des Jacobins. Elle débouche sur la rue Confort, et aboutit à la rue de l'Hôpital. Elle a été nommée ainsi, à l'occasion d'un temple que les calvinistes avaient fait construire sur cet emplacement et qu'ils appelaient Paradis, parce qu'il était formé à l'intérieur de balcons en saillie, image, selon eux, du Paradis.

Paradis (rue du), quartier Saint-Irénée. Ainsi nommée de l'élévation du lieu.

Pareille (rue). Autrefois rue Ravier, quartier Saint-Vincent. Elle débouche sur le quai Saint-Vincent, aboutit à la rue Bouteille, et communique avec la rue Musique-des-Anges.

Pas-Étroit (rue du), quartier du Lycée; entre la rue Henri

et le quai de Retz. Elle est nommée ainsi de son extrême étroitesse; on l'a réunie à la rue Bât-d'Argent.

Paul (rue Saint-). Dans le quartier de ce nom, dans l'ouest, rue très-ancienne et qui a peu changé; elle aboutit à la place. Cette partie de la ville est déshéritée, et n'a guère pour habitants que des ouvriers de la classe la plus pauvre. — Précédée par une chapelle sous le vocable de Saint-Sacerdos, l'église collégiale et paroissiale de Saint-Paul remonte à des temps très-reculés. On y voyait autrefois quelques antiquités chrétiennes, et beaucoup d'inscriptions relativement modernes, du treizième au seizième siècle; le sieur de Quincarnon a été son historien. Cette vieille église a eu longtemps pour annexe celle de Saint-Laurent, que Mascranni fit restaurer et agrandir en 1639. On a découvert, aux alentours de la collégiale, les inscriptions antiques relatives à Claudius Messor, à Lucius Tauricius Florentinus, et aux divinités des Augustes. Voyez, au tome V, l'histoire de l'église Saint-Paul. On a réuni à la rue Saint-Paul la rue de l'Épine et la rue de la Poterie.

Pavie (rue de), quartier des Cordeliers. Elle débouche sur la rue Meyssonnier et aboutit à la rue Saint-Bonaventure. Cette rue porte le nom d'un médecin de Louis XI, Simon de Pavie.

Pazzy (rue des), quartier des Célestins. Elle communique avec la rue Savoie, débouche sur la rue d'Amboise et traverse la place des Célestins. — Pazzy (passage); de la rue Pazzy à la rue Port-du-Temple. La famille ancienne et très-distinguée des Pazzy, florentine d'origine, vint s'établir à Lyon au commencement du seizième siècle. Elle avait ses tombeaux aux Cordeliers; on sait qu'ennemie des Pazzy, Marie de Médicis, passant à Lyon en 1600, fit mutiler leur chapelle sépulcrale.

Pénitents-de-la-Croix (rue et place des), quartier Saint-Clair. Elles doivent leur nom à une ancienne chapelle des Pénitents de la Croix, et communiquent avec les rues de Provence, Royale et Victor Arnaud.

Penthièvre (rue de), rue du Niveau, quartier Perrache. Elle débouche sur la rue Napoléon, traverse la rue d'Enghien ainsi que la place, et aboutit au quai de la Charité. Son nom était un hommage rendu à la mémoire du vertueux duc de Penthièvre; la puritaine république de 1848 le changea en celui de rue du Niveau.

Perat ou Peyrat (rue du ou de), quartier Perrache, ou de Bellecour plutôt. Elle débouche sur les rues du Plat, et de l'Arsenal; communique avec les rues Bourbon, Boissat et Saint-Joseph, et aboutit à la rue de la Charité. Cette rue porte bien certainement le nom de Jean du Peyrat, lieutenant-général en la sénéchaussée de Lyon, sous François Ier mort en 1549. Les poëtes contemporains Nicolas Bourbon, Dolet, Voulté, Rousselet, Ducher, lui ont adressé beaucoup de pièces de vers latins. La rue du Peyrat était peu en rapport avec la magnificence de la place Bellecour, et avec l'importance de sa situation; son extrémité occidentale a été considérablement élargie en 1865, par la démolition de l'hôtel de Malte; elle aboutit directement au quai.

Pernetti (rue), quartier Saint-Sébastien. Ainsi nommée en souvenir de Jacques Pernetti, auteur des Lyonnais dignes de mémoire, mort en 1777.

Perrache (chaussée ou cours), cours d'Angoulême. — Du cours Napoléon au pont de la Mulatière. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, le Rhône et la Saône se réunissaient vers la pointe d'Ainay, bien plus près de Bellecour qu'ils ne font aujourd'hui. Une vaste étendue de graviers couverts de plantes aquatiques était séparée de l'abbaye par un bras du Rhône, et formait une île qu'on appelait Moignat, du nom de son propriétaire. En 1738, l'architecte Delorme proposa de reculer le confluent du côté de la Mulatière, ce qui ferait gagner à la ville un terrain d'une étendue considérable; il ne fut pas écouté. En 1771, le sculpteur Michel Perrache reprit le projet, forma une commission et une société d'actionnaires, et parvint, à force d'intelligence et de persévérance, à bien disposer en sa faveur l'État, l'administration municipale et l'opinion publique, mais il eut beaucoup à souffrir de l'insuffisance de ses ressources, et faillit mourir à la peine. A la fin du dix-huitième siècle, l'opération n'avait pas encore complétement réussi (voyez t. III). Il y avait eu de fréquentes intermittences dans les travaux. Sous la Restauration, un maire de Lyon, M. de Lacroix-Laval, eut la bonne pensée d'attribuer la presqu'île aux établissements industriels, et d'en faire un second Manchester. Mais il eût fallu éloigner de ces terrains conquis sur les eaux les établissements insalubres et dangereux; la fabrique d'acide sulfurique exploitée par MM. Perret donna lieu, pendant vingt ans, aux plaintes les plus graves et les plus fondées; elle fit périr la plupart des peupliers de la belle avenue. De grands établissements vinrent s'établir successivement à Perrache: ce furent, sur la rive gauche de la Saône, l'arsenal, un moulin à vapeur, l'usine à gaz pour l'éclairage de la ville; sur la rive droite du Rhône, la maison de détention doublée dans ces derniers temps; l'abattoir, le débarcadère du chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne; dans la partie centrale, diverses fabriques de produits chimiques, de nombreux dépôts de houille, une gare, l'entrepôt général pour les liquides, et un vaste hippodrome, qui eut quelques années de prospérité. Dans la partie la plus rapprochée de la ville, le terrain se couvrit de petites guinguettes et de rues mal famées. On espéra un moment que de jolies maisons de campagne pourraient s'établir dans la presqu'île; le sculpteur Legendre-Hérald y fit bâtir la sienne, qu'il habita pendant quelques années. Aujourd'hui Perrache a beaucoup gagné et perdu; placé à son entrée, l'immense débarcadère de Paris à la Méditerranée l'a retranchée en quelque sorte de la ville, et a frappé les terrains à vendre d'une forte dépréciation. Dans ces derniers temps, la compagnie s'est fait construire, auprès de son débarcadère, un hôtel fort convenable pour ses divers services. Cette partie fort importante du sol lyonnais a pour limites, à l'ouest, le très-beau cours Rambaud, auquel le chemin de fer, tyran de la presqu'île, a ôté son débouché et un magnifique point de vue, du côté du pont de la Mulatière. A l'est, sur la rive droite du Rhône, de grands travaux ont extrêmement amélioré la chaussée. De 1860 à 1862,

le Rhône a été fortement refoulé à gauche, du côté ainsi qu'à l'extrémité de la presqu'île, et le confluent a encore reculé. Aujourd'hui l'éperon très-saillant qui recule la jonction des deux cours d'eau se prolonge fort avant jusqu'en face d'Oullins. Ce fut à Perrache, auprès de la nouvelle église de Sainte-Blandine, qu'eut lieu, au mois de juin 1865, l'ascension du ballon *le Geant*, de Nadar.

Perrache (rue), aujourd'hui rue Laurencin.

Perrin (rue Adélaïde), quartier d'Ainay. Elle débouche sur les rues de Jarente et de Bourgelat, et porte le nom d'Adélaïde Perrin, fondatrice de l'œuvre des jeunes incurables, et sœur de l'habile imprimeur de ce nom. Ce fut un miracle de la charité chrétienne : Adélaïde n'avait ni fortune ni ressources, elle commença par deux ou trois lits fort mal dotés. Bientôt des coopératrices zélées l'aidèrent, l'œuvre prospéra, et un asile pour quelques filles infirmes se transforma rapidement en un hospice considérable. La rue elle-même se métamorphosa; d'abord sans aucune importance, elle a été allongée et élargie dans ces derniers temps; on y a construit de belles maisons, et elle est aujourd'hui une des plus remarquables du quartier régénéré d'Ainay.

Perrod (rue). De la place des Tapis à la rue d'Isly.

Perron (place du), quartier Saint-Sébastien. Elle a été ouverte dans l'ancien clos Casati, à peu de distance de la jolie église qui vient d'être terminée. Une rampe fait communiquer la place du Perron avec la rue du Commerce.

— Montée du Perron. Elle débouche sur la place, et aboutit à la rue du Commerce ainsi qu'au passage Mermet; ce quartier est habité exclusivement par des ouvriers en soie. Mermet était un médecin de mérite, qui fit bâtir une maison énorme dans la rue du Commerce.

Petit (Marc-Antoine). Cette rue du quartier de Perrache débouche sur la place de l'Hippodrôme, traverse la rue Delandine, et aboutit à la chaussée. Elle porte le nom de Marc-Antoine Petit, chirurgien célèbre, mort correspondant de l'Institut, en 1811.

Petit-Change (place du), quartier du Change, à l'ouest. Elle communique avec les quais de Bondy et de l'Archevêché, avec le pont de Nemours, la rue des Treize-Cantons et la place du Change.

Petit-Collége (place du), quartier du Change, ouest. Elle communique avec les rues de la Fronde, de Gadagne, du Bœuf, ainsi qu'avec la montée du Garillan et la petite rue Tramassac. Avant 1789, les Jésuites y avaient leur second collége, dont le bâtiment a recueilli la Faculté de Théologie. La place du Petit-Collége participe largement à la décrépitude du quartier de l'ouest.

Petit-David (rue du), quartier Saint-Antoine. Elle débouche sur le quai Saint-Antoine, communique avec la rue de la Monnaie, et aboutit aux rues Mercière et Ferrandière. On y voyait autrefois, sur la façade d'une de ses maisons, une statuette en pierre représentant le petit David, appuyé sur son épée, après avoir tranché la tête à Goliath.

Petits-Pères (rue et place des), quartier des Pierres Plantées. Elle débouche sur la grande Côte et aboutit aux rues Casati et des Tables Claudiennes. Cette rue et ses alentours sont au moment d'éprouver une régénération radicale qui était bien nécessaire; la rue a été réunie à la rue Talaru.

Philibert Delorme (rue), quartier Saint-Sébastien. Elle débouche sur la rue Bodin, communique avec la rue Magneval, et aboutit à la rue et à la montée des Fantasques. Architecte et aumônier de Henri II et de Charles IX, Philibert Delorme mourut à Paris en 1577. La ville de Lyon lui doit quelques beaux monuments.

Pierre (Pont-de-), sur la Saône. De la place d'Albon au quai de Flandres et à la place du Change. Construit à la fin du onzième siècle, par l'archevêque de Lyon, Humbert, ce pont n'existe plus; il a été remplacé de nos jours, comme on l'a dit, par le pont de Nemours. Mais il a rendu tant de services pendant les sept cent soixante et dix années de son existence, et il s'est tellement identifié avec les habitudes lyonnaises, qu'on me permettra de lui consacrer encore ici un court souvenir. Très-étroit, et construit avec peu d'art, le vieux Pont-de-Pierre se composait de huit arches inégales, isolées et sans solidarité les unes avec les autres. La première se nommait Merveilleuse, *arcus mirabilis* (tome I, p. 228, V, 216). Il y avait au milieu du pont à droite, du côté du Change, une petite chapelle et une inscription à la Vierge. Des maisons garnissaient les abords du pont du côté de la place d'Albon; elles furent occupées par des marchands, et, du côté du quai Villeroi, par le café de Neptune, qui avait un pavillon en saillie sur la rivière; cet établissement était très-moderne. Une maison très-remarquable avait été construite sur le pont même, par le célèbre ingénieur Désargues; elle était portée par une trompe conique placée dans un angle, et de la construction la plus hardie. On voyait de l'autre côté du pont, vers la place du Change, une très-grande maison qu'on nommait la Maison ronde; elle est inscrite sur le plan de Menestrier. Les roches célèbres du Pont-de-Pierre n'ont pas survécu; au dix-septième siècle, elles prêtèrent foi et hommage, et furent l'objet d'une concession. Beaucoup de pierres avec inscriptions antiques ont été extraites du lit de la Saône, vers la première arche, pendant les travaux de démolition du vieux pont, en 1846 et depuis. Voyez tome VII.

Pierre-le-Vieux (rue Saint-), démolie en 1866 pour le déblaiement de l'archevêché et de la cathédrale.

Pierre (rue Saint-), quartier des Terreaux. Elle commence à la place des Terreaux et aboutit à la rue Centrale, dont elle est la tête. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'au moyen âge, tous les terrains de la rive gauche de la Saône, depuis Saint-Vincent jusqu'au quartier de la Déserte, de Saint-Pierre, de Saint-Côme et de Saint-Nizier, étaient couverts d'eaux stagnantes et d'arbustes aquatiques. Des bras de la Saône entre-croisés en divers sens, et en communication sur plusieurs points avec les eaux du Rhône, y formaient de petites îles. Saint-Nizier était entouré de la sorte. Cette antique disposition des lieux, corrigée seulement au moyen âge, ne permet en aucune façon de supposer qu'un architecte gallo-romain ait eu l'idée de bâtir le temple d'Auguste au milieu de

ces mares. L'ancienne abbaye de Saint-Pierre et l'église Saint-Saturnin furent le point de départ de la rue Saint-Pierre, qui se dirigea du côté de Saint-Côme, tandis que les possessions de l'abbaye se prolongeaient vers les rues Roland, de la Lanterne, des Esclaisons et de la place au Chanvre. On dessécha et on assainit les terrains quelque peu; toutefois la rue Saint-Pierre changea médiocrement d'aspect; elle resta étroite, tortueuse, mal pavée et coupée par des étranglements jusqu'au commencement de ce siècle. Cette situation était intolérable pour une rue très-centrale et extrêmement passagère. Sous le règne de Louis-Philippe, l'élargissement de la rue Saint-Pierre fut décidé en principe, pratiqué avec persévérance et continué par celui de la rue Centrale, pendant qu'on redressait, le mieux qu'on pouvait, le tournant de Saint-Côme. Cette grande voie de communication est devenue fort belle.

Pierre (abbaye et église Saint-). Il faut distinguer d'abord l'état ancien du monastère, tel qu'il se trouvait encore sous les rois de France François Ier et Henri II, avant la construction de la place des Terreaux et de l'Hôtel-de-Ville; le second état, ou l'abbaye après la construction du palais abbatial par La Valfinière, au temps des deux abbesses de Chaulnes; le troisième état, ou le palais des religieuses bénédictines de Saint-Pierre, transformé en établissement municipal et affecté aux arts et au commerce. J'ai fait connaître l'ancien périmètre de l'antique abbaye dans l'article précédent; il serait inutile d'y revenir. L'histoire curieuse de l'abbaye Saint-Pierre, dans ses temps anciens et modernes, a été faite dans une autre partie de cet ouvrage (tome V, p. 177). On a vu pendant longtemps, dans l'intérieur de l'église, des inscriptions antiques dont plusieurs sont intéressantes: entre autres celles de *Quintus Julius Severinus* et de *Tiberius Pompeius*, aux deux côtés du grand autel; au pied de la tour le monument érigé à Jupiter par *Quintus Adginnius Urbicus*, et celui qui avait été consacré à *Mars Segomon;* dans le chœur la pierre d'*Eppius Bellicus;* et, au milieu même de l'église, un autel dédié au dieu Apollon. L'ancien cimetière de l'église contenait les inscriptions de *Caius Catullus Deciminus* et de *Tiberius Antistius*. Au fond de la place et auprès de la chapelle Saint-Côme, l'escalier d'une petite maison présentait celle de *Caius Servilius Martianus*, et, non loin de là, était celle de *Caius Carantius Junianus*. L'inscription antique de *Lucius Cassius Melior* vient aussi de l'église Saint-Pierre. Il y a des probabilités qu'il existait autrefois dans ce lieu un petit temple de Vesta; du moins une inscription trouvée auprès de l'église autorise cette conjecture.

Après le siége de Lyon en 1793, le palais abbatial de Saint-Pierre n'eut pas de destination pendant quelques années. Condamné à la démolition et sauvé avec peine par Cochard, il reçut successivement l'École centrale, l'école des Beaux-Arts, l'école de dessin, les Musées, l'Académie et autres Sociétés savantes, une bibliothèque, la Chambre du commerce et la Bourse; on le nommait alors Palais du Commerce et des Arts. Une ère nouvelle ou quatrième état vient de commencer pour lui; une troisième aile du palais a été bâtie de 1860 à 1865, sur la rue de l'Impératrice; son inauguration a eu lieu récemment par la rentrée des Facultés. Les institutions commerciales ont été transférées dans leur palais.

Pierre-Scise, *Petra scissa* ou *incisa;* Pierre-Scise, Pierre-Encise. Cet énorme roc granitique, situé sur la rive droite de la Saône, entre le faubourg de Vaise et Bourgneuf, fut coupé, dit-on sans beaucoup de probabilité, pour le passage d'une des quatre voies militaires qu'établit Agrippa. Sa nature géologique est celle du rocher sur lequel le fort Saint-Jean a été bâti sur l'autre rive de la Saône; il est plus probable que l'écartement des deux masses granitiques a été l'œuvre de l'une des dernières convulsions du globe. Le rocher de Pierre-Scise, commandant le cours de la Saône et les abords de Lyon au nord, a dû être dans tous les temps une position de la plus haute importance pour la défense de la ville; aussi ne manqua-t-on pas d'y établir un château fort, bien avant la domination temporelle des archevêques. On s'en servait toutefois comme prison d'État dans les grandes occasions. Jacques d'Armagnac, en 1475, le duc de Milan, Ludovico Sforza, et son frère le cardinal Ascanio, en 1500, pendant les guerres de religion et de la Ligue, le baron des Adrets et le duc de Nemours, Cinq-Mars et de Thou sous Louis XIII, et d'autres grands personnages y furent renfermés successivement. En 1637, le roi de France acheta de l'archevêque de Lyon le château de Pierre-Scise, qui devint dès lors exclusivement une prison d'État. De malheureux officiers qui y étaient détenus furent massacrés par la populace le 9 septembre 1792. On démolit le château en 1793, et on commença bientôt après l'exploitation du rocher comme une inépuisable carrière de granit à ciel ouvert. Une muraille qui enfermait la plate-forme, après la construction du fort de Loyasse, s'écroula par un éboulement du roc; elle a été rétablie, et on a fait de la grande excavation que la poudre et les pieux des ouvriers mineurs avaient pratiquée au-dessous, un grand magasin à fourrage entièrement fermé. Les travaux de démolition qui ont été exécutés à Pierre-Scise ont fourni quelques objets d'art antiques, entre autres une médaille d'Auguste au revers de l'autel de Lyon, des lampes, des amphores, et le monument épigraphique de *Fontius Incitatus*. On a découvert, au-devant du rocher de Pierre-Scise, le long de la rive droite de la Saône, dans la direction du quai de Bourgneuf, des fragments d'une voie romaine construite avec des pierres fournies par le roc. On pouvait encore y apercevoir des traces d'ornières de chars antiques d'un mètre de largeur (*Lyon souterrain*, 136).

Pierre-Scise (quai). On lui a réuni les quais de l'Observance et de la Peyrollerie. (Voyez *Bourgneuf.*)

Pierre-le-Vieux (rue Saint-), quartier Saint-George; ainsi nommée d'une ancienne église sous le vocable de Saint-Pierre.

Pierres-Plantées (rue des) (voyez *montée de la Grand'-Côte*), quartier des Bernardines. Elle débouche sur la porte de la Croix-Rousse, sur la rue Bellevue et sur la place des Bernardines, et aboutit à la Grand' Côte et à la rue Masson. Étymologie incertaine.

— Impasse des Pierres-Plantées; elle débouche sur la Grand' Côte.

PITRAT (impasse), rue du Bon-Pasteur.

PIZAY (rue), quartier des Terreaux; elle débouche sur la rue de l'Impératrice, communique avec la petite rue Pizay, et aboutit à la rue du Garet.

— Petite rue Pizay; elle débouche sur la rue Pizay, et aboutit à la rue de l'Arbre-Sec. L'étymologie de ce nom de Pizay est incertaine; une conjecture assez plausible veut que ce soit celui de Philippe de Pizeys, courrier de la ville, qui possédait une maison sur ce terrain.

PLAT (rue du), quartier de Bellecour; elle débouchait sur la rue Louis-le-Grand et sur la rue du Port-du-Roi, communiquait avec la rue des Deux-Maisons, et aboutissait aux rues des Colonies, de l'Arsenal et du Peyrat. Cette rue fut ouverte sur un terrain nommé d'abord pré ou plan d'Ainay, puis du Plat. Maurice du Peyrat, seigneur du Plat, habita une maison dans cette rue.

PLAT-D'ARGENT (rue du), quartier de l'Hôpital; elle débouche sur les rues de l'Hôpital et Thomassin, et aboutit aux rues Grolée et Gaudinière. Son nom lui vient d'une enseigne où un plat d'argent était représenté.

PLATIÈRE (place ou rue de la); elle débouche sur le quai d'Orléans et aboutit aux rues Lanterne et de la Palme. Son nom lui vient d'une ancienne église bâtie, dit-on, par Leydrade, et placée sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Platière. L'église collégiale et paroissiale de la Platière n'était d'abord qu'une petite chapelle qu'on appelait Notre-Dame-des-Bois, parce qu'elle était située en dehors de la ville, sur un terrain couvert d'eaux stagnantes et d'arbrisseaux aquatiques. A la fin du onzième siècle, les Chanoines réguliers de Saint-Ruf vinrent s'y établir; ils y bâtirent un monastère qui eut le titre de Prieuré. On le nomma, dit-on, la Platière, à cause de sa situation au milieu d'une grande place (*platea*), étymologie fort douteuse. Quand l'église s'étendit de ce côté, l'église devint paroissiale; elle était la seule, dans l'intérieur de la ville, qui fût sous le vocable de la sainte Vierge. On l'a démolie à la fin du dix-huitième siècle.

PLATRE (place et rue du), quartier des Terreaux; elles débouchaient sur la place Saint-Pierre, et aboutissaient aux rues Clermont, Bât-d'Argent et Sirène. Il y avait autrefois dans ce lieu des fabriques de plâtre, qui donnèrent leur nom à la ville. On y a découvert le monument épigraphique de Salvia Valeriana.

PLUME (rue de la), autrefois rue des Estableries; de la rue Quatre-Chapeaux à la rue de Vendran, quartier des Terreaux; elle débouchait sur les rues Tupin et des Quatre-Chapeaux, et aboutissait aux rues Grenette et de l'Aumône; la rue de l'Impératrice l'a fait disparaître.

POIVRE (rue), quartier du Jardin des plantes, à l'est de la place Sathonay. Pierre Poivre, administrateur et naturaliste, qui introduisit dans les colonies françaises de l'Ile-de-France et de l'Ile-Bourbon les plantes à épices, naquit à Lyon en 1719 et mourut en 1786.

POLYCARPE (rue Saint-), quartier des Capucins; elle débouche d'une part sur la place Faurez, et de l'autre sur la rue Vieille-Monnaie. Elle doit son nom à l'église paroissiale du même nom, à laquelle elle aboutit. L'église Saint-Polycarpe dépendait, avant la révolution, des PP. de l'Oratoire; elle fut construite en 1760 sur les dessins de Loyer. On a agrandi considérablement le chœur sous la restauration. Le tableau de la Nativité, qui est au-dessus du maître-autel, a été peint par Blanchet. L'église Saint-Polycarpe n'a rien de remarquable.

— Impasse Saint-Polycarpe.

POMME-DE-PIN (rue), quartier Bellecour; elle débouche sur la rue de l'Arsenal et aboutit à la rue Sala.

PONTS. La ville de Lyon en possède vingt-deux, treize sur la Saône et neuf sur le Rhône. Ponts sur la Saône, du nord au midi de la gare : du port Mouton, Serin, Saint-Vincent (passerelle), de la Feuillée, de Nemours, du Palais de Justice, Tilsitt, d'Ainay, Sainte-Hélène, Napoléon, du Chemin de fer, de la Mulatière. La Saône, dans Lyon, a une largeur moyenne de cent cinquante mètres. — Ponts sur le Rhône : de Genève, Louis-Philippe, Morand, du Collége, Lafayette, de l'Hôtel-Dieu, de la Guillotière, Napoléon, du Chemin de fer. Le Rhône a, dans Lyon, une largeur moyenne de deux cents mètres. (Voyez ces noms de ponts.) Les ponts sur le Rhône ont été affranchis en 1856; ceux sur la Saône l'ont été le 20 février 1865.

PORT-CHARLET (rue du), quartier de l'Hôpital; elle débouche sur les rues du Palais-Grillet, Ferrandière et de l'Hôpital, communique avec les rues Bonneveau, de la Blancherie, Champier et Grolée, et aboutit au port des Cordeliers, ainsi qu'au quai Bon-Rencontre.

PORT-DU-ROI (place du), quai des Célestins, sur la rive gauche de la Saône. Henri III s'y embarqua, en 1574, pour traverser la rivière; de là son nom. Ce port communique avec les rues des Templiers, Louis-le-Grand et du Plat, avec le quai de l'Arsenal et avec le pont de l'Archevêché.

PORT-DU-TEMPLE (place du), quartier des Célestins, rive gauche de la Saône. Elle communique avec le pont du Palais de Justice, le quai Saint-Antoine, les rues de la Monnaie, de la Préfecture, Écorche-Bœuf, de Savoie, et avec le quai des Célestins. On sait que l'ordre militaire et religieux du Temple possédait une commanderie sur cet emplacement.

PORT-DU-TEMPLE. Nom actuel de la rue Écorche-Bœuf.

PORT-NEUF (rue du), quartier Saint-George; elle débouche sur le quai Fulchiron et aboutit à la rue Saint-George.

PORT SAINT-CLAIR, rive droite du Rhône. Voyez *Clair (Saint-)*.

PORTE-FROC (rue), autrefois Porte-Frau, *porta fratrum*, quartier Saint-Jean; elle débouche sur la place de Roanne et la rue des Estrées, et aboutit aux rues Saint-Jean et de la Bombarde. Elle vient d'être réunie à la rue de la Bombarde.

POTERIE (rue de la), quartier Saint-Paul, ouest; ainsi nommée des marchands de poterie qui s'y étaient établis.

POTERNE (ruelle de la), quartier Saint-Paul; anciens plans de la ville.

Poulaillerie (rue de la), quartier Saint-Nizier; elle débouche sur la rue Trois-Carreaux, communique avec la rue de Vendran, et aboutit à la rue de la Gerbe. Elle a été modifiée et très-améliorée par l'ouverture de la rue de l'Impératrice. Une vaste maison de cette rue servit d'Hôtel de Ville avant 1645; Paradin croit, sans preuves, qu'elle était le palais des évêques de Lyon, lorsque l'église Saint-Nizier était la cathédrale de la ville.

Pouteau (rue), quartier des Carmélites. Elle communique avec les rues Lemot et Sainte-Blandine, et aboutit aux rues Casati et Imbert-Colomès. Son nom est celui d'un chirurgien célèbre, Claude Pouteau, né à Lyon en 1724, mort en 1775.

Préfecture (place de la). Voyez *place de l'Impératrice et des Jacobins*.

Préfecture (rue de la), ancien quartier des Jacobins. Cette rue, trop étroite, débouche sur la place de l'Impératrice, et aboutit à la place du Port-du-Temple et à la rue de la Monnaie.

Prêtres (rue des), quartier Saint-George; elle débouche sur la place Montazet, communique avec les rues Saint-Romain, Saint-Pierre-le-Vieux, Talaru, Bellièvre, Ferrachat et du Viel-Renversé, et aboutit à la place Saint-George. Ainsi nommée parce qu'elle était habitée par les prêtres dits Perpétuels ou Prébendiers, qui desservaient l'église Saint-Jean; rue démolie en 1866.

Prince-Impérial (quai du), rive gauche du Rhône; il commence au pont de la Guillotière et aboutit, ou plutôt aboutira auprès du fort de la Vitriolerie. Le bras du Rhône qui passait derrière la chaussée va être supprimé, et le sol exhaussé par des remblais.

Prost-de-Royer (rue), quartier Saint-Sébastien. Cette rue porte le nom d'Antoine-François Prost de Royer, savant jurisconsulte, lieutenant-général de police, et excellent citoyen; né en 1729, il mourut en 1784.

Provence (rue de), quartier Saint-Clair; elle débouche sur la place des Pénitents-de-la-Croix et sur la rue Royale, et aboutit au port Saint-Clair. Son nom est un hommage rendu au comte de Provence (depuis Louis XVIII).

Prunelle (rue); elle débouche sur la rue Rivet et aboutit à la place Rouville. Cette rue porte le nom du docteur Prunelle, savant médecin, ancien professeur de la Faculté de médecine de Montpellier, et maire de Lyon après la révolution de 1830.

Puits-d'Ainay (rue du), quartier d'Ainay; elle débouche sur les rues de Jarente, Bourgelat, du Chapitre et d'Enghien, et aboutit à la place Rouville. Son nom lui vient d'un puits qui s'y trouvait; maintenant rue Adélaïde Perrin, nom de la fondatrice de l'hospice des Incurables.

Puits-Gaillot (rue), quartier des Terreaux; elle débouche sur la place des Terreaux et sur la rue Romarin, communique avec la place de la Comédie, avec la rue du Théâtre et la rue Impériale, et aboutit à la rue du Port-Saint-Clair, au quai de Retz et au pont Morand. En patois lyonnais, *gaillot* signifie cloaque ou bourbier; on a dit longtemps : mettre le pied dans un gaillot. Le sol de la rue actuelle faisait partie, autrefois, du lit très-marécageux par lequel le Rhône communiquait avec la Saône; dans la direction de l'Hôtel-de-Ville, il était couvert de beaucoup de *gaillots*. Dans la suite des temps, on creusa un puits dont l'ouverture fut pratiquée dans le mur de clôture du jardin, qui était annexé alors à l'Hôtel de Ville. De là le nom si peu convenable aujourd'hui de la rue Puits-Gaillot. Cette rue doit être ouverte, dans toute la largeur de la place de la Comédie, pour le dégagement, de ce côté, de l'Hôtel de Ville et le prolongement de la rue Impériale.

Puits-Pelu (rue du). Voyez rue du Palais-Grillet. Il y avait autrefois, sur cet emplacement, un carrefour où aboutissaient les rues de l'Hôpital, du Palais-Grillet, de Bon-Rencontre et Ferrandière; on y voyait un vieux puits très-délabré, qu'on nommait *pelu*, mot qui signifiait, en patois lyonnais, malpropre et vilain. Le puits finit par être démoli, mais l'enseigne d'une maison voisine en conserva le souvenir. Il s'est fait, jusqu'à nos jours, un grand commerce de vieux habits et de vieux meubles dans la rue du Puits-Pelu.

Punaise (rue). Il y avait, au dix-septième siècle, une rue Punaise qui débouchait au bas de la montée Saint-Barthélemy.

Puzy (rue de), à Perrache; elle débouche sur les rues Sala, Saint-Joseph, et sur la place Saint-François, communique avec les rues Sainte-Hélène et Jarente, et aboutit aux rues de Sarron et du Rempart-d'Ainay. Son nom est un hommage rendu à la mémoire de Jean-Xavier Bureau de Puzy, préfet du Rhône de 1802 à 1805. La rue de Puzy a été réunie à la rue Saint-Joseph.

Pyramide (rue de la), autrefois rue du Bourbonnais.

Quais de Lyon. Ils sont les plus remarquables de l'Europe; aucune ville n'en a de si considérables et de si beaux. Leur étendue n'est pas moindre de vingt-huit kilomètres, à raison de sept kilomètres, en moyenne, pour chacune des deux rives du Rhône et de la Saône. Ils ont été remaniés dans tout leur parcours, de 1855 à 1866, à l'occasion des grands travaux qui ont été exécutés, pour défendre à toujours la ville de Lyon contre les inondations, et ils l'ont été d'après un plan d'ensemble et d'uniformité dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Il n'y a de lacune nulle part; l'œuvre est complète. Très-exhaussés et de telle sorte qu'ils dépassent notablement la plus forte crue connue du Rhône et de la Saône, ils ont une largeur de trente mètres, comme voie publique, et sont composés des parties suivantes : 1° Un bas port, très-large sur quelques points, et en communication avec la partie supérieure par des rampes élégantes, dont le modèle est partout le même. 2° Le quai proprement dit, garni d'un parapet, sablé, orné de nombreux candélabres pour l'éclairage au gaz, et planté de beaux arbres entre lesquels sont, en grande quantité, des bancs de pierre. 3° La voie charretière, pavée en pierres cubiques, dites pavés d'échantillon. 4° Les trottoirs, le long des maisons, revêtus de bitume et plantés d'arbres sur quelques points. Des maisons magnifiques, et comme on n'en voit guère qu'à Lyon, les décorent dans la plus grande partie de leur parcours. Ces quais sont devenus presque partout de superbes

promenades; les plus remarquables sont les quais Saint-Clair, de Retz, de l'Hôpital, d'Albret et de Castellane, sur le Rhône; de Pierre-Scise, de l'Archevêché, des Étroits et Saint-Antoine, et des Célestins, sur la Saône. Voici leur distribution topographique :

QUAI SUR LA SAONE, rive droite, du pont de la gare au pont de la Mulatière. Il porte, sur les points divers de ce long parcours, les dénominations suivantes : quai Jayr, de Vaise, de Pierre-Scise, de Bondy, de l'Archevêché, de la Quarantaine et des Étroits. On y voit, du nord au midi, les établissements et monuments suivants : la gare de Vaise et le pont, l'École vétérinaire, le pont de Serin, la statue de l'homme-de-la-Roche (Jean Kléberg), les ponts Saint-Vincent et la Feuillée, le pont de Nemours, le Palais de Justice et son pont, l'Archevêché et la cathédrale Saint-Jean, la passerelle Sainte-Hélène, l'église Saint-George, le pont Tilsitt, le tunnel de Perrache, la maison de MM. Perisse et le château de Bellevue, sur le quai des Étroits, le pont de la Mulatière. Rive gauche de la Saône, du pont de la gare au pont de la Mulatière, sous ces dénominations : quai de Serin, Saint-Vincent, d'Orléans, Villeroi, Saint-Antoine, des Célestins, Tilsitt, d'Occident, Napoléon, d'Ainay, cours Rambaud. Il n'y a d'autre monument public, sur cette ligne, que l'Arsenal à Perrache.

QUAI SUR LE RHONE, rive droite; de l'entrée du faubourg de Bresse au pont de la Mulatière. Ce quai, dans ce long trajet, porte les dénominations suivantes : cours d'Herbouville, quai Saint-Clair, de Retz, Bon-Rencontre, de l'Hôpital, de la Charité, cours Napoléon, cours Perrache. On y rencontre les monuments et établissements suivants : le pont de Genève pour le chemin de fer, le pont Louis-Philippe, la statue du maréchal Suchet au port Saint-Clair, le pont Morand, la passerelle du Collége, le Lycée, la Bibliothèque de la ville, le pont Lafayette, la place des Cordeliers, le pont de l'Hôtel-Dieu, le passage de l'Hôtel-Dieu, l'Hôtel-Dieu ou Hôpital général, le pont de la Guillotière, l'hospice de la Charité et la place du même nom, l'Hôpital militaire, la Manufacture impériale de tabacs, le pont Napoléon, le pont de service du chemin de fer, la prison de Perrache, l'Abattoir, une caserne, le pont de la Mulatière. Quai de la rive gauche du Rhône, du pont de Genève au fort de la Vitriolerie, sous ces dénominations successives : quai du parc Impérial, d'Albret, de Castellane, de Joinville, du Prince-Impérial. On rencontre sur cette ligne le parc Impérial, auprès du pont de Genève, la fontaine monumentale de la place Louis XVI, le cours de Brosses, et, à l'extrémité de la ligne, le fort de la Vitriolerie.

QUARANTAINE (rue de la), quartier Saint-George. Elle débouche sur la rue Saint-George et sur le pont d'Ainay, et aboutit à la belle route nouvelle, qui monte de la Quarantaine à Saint-Just et au quai des Étroits. Elle doit son nom à un hospice de pestiférés qui était sous le vocable de Saint-Jean-des-Vignes, et dans lequel on plaça pendant quelques années les mendiants et les vagabonds. Beaucoup d'objets antiques ont été retirés du sol de la Quarantaine, ce sont des débris de poteries romaines, aux alentours d'un four voûté à plein cintre; un bas-relief représentant Vertumne et Pomone, des médailles, des amphores, les monuments épigraphiques de *JuliaMarcia*, d'*Ælia Fileta* et de *Sanctus Servandus*. Hors de Saint-George, en montant à Saint-Irénée, on a découvert profondément enfouis dans la terre, le monument érigé aux divinités des Augustes, par *Faenius Rufus*, et les inscriptions antiques relatives à *Q. Latinius Pyramus*, à *Titianus*, à *Lucius Tauricius Florentinus* et à *Severa Fuscina*.

QUARANTAINE. Chemin de la Quarantaine à Saint-Irénée. Voyez *Choulans*.

QUATRE-CHAPEAUX (rue), quartier Saint-Nizier; la rue de l'Impératrice l'a fait disparaître; on y voyait une enseigne où figuraient quatre chapeaux. On a réuni à cette rue l'ancienne place Grenouille.

RAISIN (rue), maintenant rue Jean-de-Tournes, ancien quartier de la préfecture. Cette rue fort laide a été détruite en partie par l'ouverture de la rue de l'Impératrice; les masures du tronçon qui en est resté se sont métamorphosées en maisons d'une beauté exceptionnelle. Le célèbre imprimeur Jean de Tournes avait son imprimerie dans cette rue; on avait rebâti la maison, mais conservé sur la porte d'entrée la marque typographique gravée sur pierre, avec cette inscription: *Aux deux Vipères*. Cette tablette y existait encore en 1861; elle n'a pas été détruite. L'imprimeur Antoine Julliéron avait ses presses dans la même rue et sous la même enseigne.

RAMBAUD (cours), à Perrache, rive gauche de la Saône; dans son long parcours, il débouche sur le cours Napoléon, communique avec les rues ou cours Dugas-Monbel, Suchet, Bichat, Spon, Bayart, Casimir Perrier, et du Moulin à vapeur, et aboutit à la rue de la Gare et au cours Moignat. Le nom de ce beau cours, situé si pittoresquement le long de la rive gauche de la Saône, est un hommage rendu à la mémoire du baron Pierre Thomas Rambaud, maire de Lyon, de 1818 à 1826.

RAST-MAUPAS (rue), quartier des Chartreux. De la rue Bellevue à la rue de l'Alma. Cette rue porte le nom de Jean Louis Rast-Maupas, fondateur de la condition publique des soies (mort en 1821), et de son frère, le médecin bibliographe, Jean Baptiste Antoine Rast-Maupas, mort en 1810.

RAVAT (rue), à Perrache. Elle débouche sur la place de l'Hippodrome, traverse la rue Delandine et aboutit à la chaussée Perrache. Cette rue porte le nom de Louis Ravat, seigneur des Mazes et prévôt des marchands, de 1708 à 1715.

RAVEZ (rue), quartier d'Ainay, ci-devant rue Bayart. De la rue de l'Abbaye d'Ainay à la place de Henri IV, en coupant la rue Adélaïde Perrin. La rue Ravez a été ouverte en 1861, et terminée l'année suivante; elle est remarquable par la rare beauté de ses maisons. Son nom est celui de l'ancien président de la Chambre des Députés sous la Restauration, M. Ravez, né à Lyon.

RAYMOND (rue), quartier des Chartreux; de la rue Bellevue à la rue l'Alma. Jean-Michel Raymond, professeur de

chimie à Lyon, fut l'inventeur de la couleur bleue qui porte son nom.

Reine (rue de la), rue transversale, à Perrache; grande rue qui se dirige en ligne droite du Rhône à la Saône. Elle débouche sur le quai d'Occident, communique avec les rues de la Charité, de Sarron, d'Enghien, Vaubecour, et aboutit au quai de la Charité; c'était la rue de la Concorde en 1848.

Remparts d'Ainay (rue), à Ainay. Elle débouche sur les rues de Laurencin et de la Charité, et aboutit à la place de Henri IV et à la rue Bourbon. Son nom est un souvenir des remparts qui existaient sur ce point du seizième au dix-huitième siècle, et que l'agrandissement de la ville fit disparaître.

Remparts (chemin des), quartier des Chartreux; il débouche sur la montée de la Butte, et aboutit à la porte des Chartreux et à la rue Bellevue: ainsi nommé de son voisinage des bastions ou remparts des Chartreux.

— Place des Remparts; elle communique avec les rues des Chartreux, du Cloître et du Clos des Chartreux.

Retz (quai de), rive droite du Rhône; il débouche sur le pont Morand et sur la place du Port Saint-Clair, communique avec les rues Lafond, Basse-Ville, du Pas-Étroit, Menestrier et Gentil, et aboutit au port des Cordeliers. Son nom lui fut donné en 1740, par une délibération consulaire, en souvenir du duc de Retz, de la famille Villeroi, gouverneur du Lyonnais au dix-huitième siècle. Ce beau quai a été construit vers 1738, sur les anciennes courtines du Rhône, depuis la chapelle du Saint-Esprit, attenant à l'ancienne porte du Rhône, jusqu'au port Saint-Clair; il n'en laissait pas moins beaucoup à désirer, mais il a été exhaussé, considérablement élargi, et planté d'arbres de 1860 à 1862. Le grand établissement de bains sur le Rhône, le lycée impérial, l'ancien amphithéâtre de la faculté des sciences, et la bibliothèque de la ville y sont situés.

Rigaudière. Maison et jardin sur la rive gauche de la Saône, près du pont Saint-Michel, désignés sur la carte de Menestrier.

Rivet (rue), aux Chartreux; elle débouche sur la rue de Flesselle et aboutit à la rue Prunelle. Son nom est un souvenir de M. Rivet, préfet du Rhône.

Roanne (place de). C'est aujourd'hui la place du Palais de Justice. L'hôtel du gouverneur du Lyonnais et la prison d'arrêt y ont été situés.

Roannerie (rue de la). Ancienne rue qui allait de la rue Grolée à la rue Puits-Pelu.

Roch (chapelle Saint-), très-vénérée, surtout lorsqu'on redoutait l'apparition de la peste. Elle était située au-dessus du faubourg Saint-George, à droite de la chapelle Saint-Claude.

Roche (place, rue et port de M. de la), à Bourgneuf; anciens plans de la ville.

Roger (rue), réunie à la rue Jarente.

Roland (rue et impasse), quartier Saint-Pierre; elle communique avec la rue des Boltiers, et débouche sur la rue Saint-Côme. Son nom est celui d'un bourgeois de Lyon.

Romain (rue Saint-), d'une ancienne église sous le vocable de Saint-Romain, rue démolie en 1866. Fondée vers la fin du cinquième siècle, la petite église de Saint-Romain était située derrière les prisons de l'archevêché. C'était d'abord une paroisse, mais les fonctions curiales et le service paroissial furent transférés dans l'église de Saint-Pierre-le-Vieux qui en était voisine.

Romain (passage), quartier des Célestins; ainsi appelé du nom du propriétaire sur lequel il fut ouvert.

Romarin (rue), quartier des Terreaux; ci-devant montée de la Glacière; elle débouche sur la place des Terreaux et sur la rue Puits-Gaillot, communique avec les rues Sainte-Catherine, Désirée, Terraille, Coustou, Saint-Polycarpe, et aboutit à la place Croix-Paquet et à la rue de Lorette. On ne sait à quoi elle doit son nom; une glacière y était établie autrefois. On l'a fort améliorée en 1830.

Rontalon. Grande maison et jardin sur la rive gauche de la Saône au-delà du port du Temple qui sont désignés sur le plan de Menestrier.

Rouville (place), quartier des Chartreux; de la rue de l'Annonciade au cours des Chartreux. Elle porte le nom de Guillaume Rouville, célèbre imprimeur de Lyon au seizième siècle, qui légua à l'Hôtel-Dieu, en 1586, la gérance de la maison qu'il possédait dans la rue Mercière, et fit cette condition, que les loyers accumulés pendant cinq ans seraient donnés, à l'expiration de ce temps, au plus pauvre des membres de la famille Rouville.

Royale (rue), rue de la Démocratie, quartier Saint-Clair; rue de la Convention en 1848. Elle débouche sur la place des Pénitents de la Croix et sur la rue de Provence, communique avec les rues Dauphine et de Berry, et aboutit à la rue des Feuillants et à la place Tholosan.

Roye (château de). Ce château qui n'existe plus, était situé à mi-coteau sur la rive gauche de la Saône, entre les Vernets et Fontaines. L'archevêque de Lyon de Richelieu y avait réuni quelques inscriptions antiques. La grande voie romaine de Lugdunum au Rhin passait à Roye, on en voit encore quelques vestiges.

Rozier (rue), quartier des Capucins: elle débouche sur la place Faurez et sur la rue des Capucins, et aboutit à la rue Vieille-Monnaie. Cette rue, porte le nom du célèbre agronome François Rozier curé de Saint-Polycarpe, tué dans son lit par un éclat de bombe en 1793.

Sablet (place et port), quartier Saint-George; autrefois port Sabli ou de Sable, rue de la Treille. Ils communiquent avec le quai Fulchiron, les rues des Prêtres et du Viel-Renversé et la place Saint-George. On ignore l'étymologie de ce nom ancien.

Sably, nom d'un ancien quartier de Lyon.

Saint-Benoit (quai et rue). Voyez *Benoît*.

Sala (rue), à Perrache; elle débouche sur le quai et le port de l'Arsenal, communique avec les rues Pomme-de-Pin, Saint-François, Boissat, de Bourbon, Saint-Joseph, de Puzy, de la Charité, et aboutit au quai de la Charité. Cette rue porte le nom de François Sala, seigneur de Monjustin, à qui on doit l'ouverture de la rue. Le monas-

tère des religieuses de la Visitation, instituées par saint François de Sales, se trouvait dans la rue Sala près Bellecour, at des rues Sainte-Hélène et Saint-Joseph. Ces religieuses eurent un second couvent à l'Antiquaille, et un troisième sur la rive gauche de la Saône qu'on nommait Sainte-Marie des Chatnes. Celui-ci fut fondé en 1640 par Antoinette Guinet de Montvert.

Saonerie (rue de la), quartier Saint-Paul; de la place de la Douane au port Dauphin. La rue Langile y débouchait.

Sara (montée de la), du quai de Pierre-Scise au chemin de Loyasse. — Champ de manœuvre de la Sara.

Sarron (rue de), à Perrache. Elle débouche sur les rues de Puzy et des Remparts d'Ainay, communique avec la rue de la Reine, et aboutit à la place Louis XVIII. En souvenir de François Bochard de Sarron, sieur de Champigny, intendant de Lyon vers le milieu du dix-septième siècle. Cette rue a été réunie à la rue Saint-Joseph.

Sathonnay (place), quartier des Terreaux. Elle communique avec les rues Saint-Marcel, des Bouchers, de Fargues, Savy et Poivre. Une double rampe conduit de l'un de ses côtés à l'ancien Jardin des Plantes. On voit sur cette place une statue en pied et en bronze de Jacquard, c'est une erreur du sculpteur Foyatier.

Savy (rue de), quartier des Terreaux. Elle débouche à droite sur la rue Sathonnay et aboutit à la rue Poivre. Cette rue a reçu le nom de Palerne de Savy, premier maire de Lyon en 1790.

Savoie (rue et impasse de), quartier des Célestins. La rue débouche sur le quai des Célestins et sur la place du Port-du-Temple, et aboutit aux rues Saint-Louis et de Pazzy. Son nom est un hommage rendu aux princes de la maison de Savoie qui ont possédé des terrains considérables dans ce quartier.

Sébastien (montée Saint-), au nord de la ville; elle débouche sur la place Croix-Paquet, aboutit à la place des Bernardines et à la rue de La Salle, et communique avec les rues du Commerce, des Tables Claudiennes, Imbert-Colomès, Audran Grognard, Mottet-Degérando, Bodin, Magneval et des Fantasques. La première des antiquités nationales de la France, ce bronze sur lequel a été gravé un discours impérial en faveur des Gaulois Chevelus, la table de Claude, a été découverte en 1528, enfouie dans un vignoble de la montée Saint-Sébastien. Appelés à Lyon, en 1616, par le cardinal-archevêque Denis-Simon de Marquemont, les prêtres de l'Oratoire de Jésus s'installèrent d'abord sur la montée Saint-Sébastien, dans une maison appelée la Maison verte qui appartenait aux Capponi; ils y firent bâtir une chapelle. Les religieux du tiers-ordre de Saint-François avaient un couvent au même lieu; c'était le troisième de leur ordre. Une église nouvelle, sous le vocable de Saint-Bernard a été construite récemment au sommet de la colline, auprès de la place Colbert, dans le clos de M. Villermoz. Le plan de l'édifice annonce une vaste construction, à trois nefs en style du treizième siècle.

Serin (quai de), autrefois Sercins, rive gauche de la Saône. Il débouche sur la plaine de la Caille, communique avec la montée de la Belle-Allemande, le chemin de Serin à la Croix-Rousse et la rue du fort Saint-Jean, et aboutit au quai d'Alincourt et à la barrière de Serin. Étymologie inconnue.

Serin (chemin de); il débouche sur le quai de Serin et aboutit au fort Saint-Jean.

— Pont de Serin. Reconstruit en 1814. Il est élégant et solide, ses piles et les arches sont en pierre. Il est placé entre la caserne de Serin et l'école vétérinaire et a 113 mètres de longueur sur une largeur de 8 mètres 50. Ce pont était en bois; une débâcle de glaces l'emporta au mois de janvier 1789.

Serpilière. Nom étrange que portait au seizième siècle une petite rue voisine de l'Hôtel-Dieu. On appelle encore serpilière la toile grossière qui sert de linceul aux morts de l'hôpital.

Sève (rue et rampe Sève), quartier Saint-Sébastien; elles débouchent sur la rue Ponteau, communiquent avec la rue Vaucanson et la place Colbert, et aboutissent à la montée Saint-Sébastien. Leur nom est celui de Maurice Sève ou Seeve, poëte lyonnais, qui eut une grande réputation pendant la première moitié du seizième siècle.

Sirène (rue), autrefois Seraine et Sereyne, quartier du Plâtre. Elle débouche sur la place du Plâtre, et sur les rues Bât-d'Argent et Clermont, communique avec les rues Longue et Mulet, et aboutit à la rue Neuve et à la place de la Fromagerie. Étymologie ignorée. Il y avait à l'angle de la place du Plâtre et de la rue Sirène, une chapelle célèbre sous le vocable de Notre-Dame de rue Neuve. Jean-Jacques Rousseau et son ami le musicien Lemaître logèrent dans l'hôtel de Notre-Dame-de-Pitié qui existe encore dans cette rue.

Six-Grillets (rue des), quartier Saint-Paul; elle débouche sur la passerelle Saint-Vincent et sur le quai de Bondy, et aboutit à la place Saint-Laurent, ainsi qu'à la rue Saint-Nicolas. Son nom lui vient d'une enseigne représentant six grillets.

Smith (rue), à Perrache; elle débouche sur le cours Napoléon, communique avec les rues du Bélier et Dugas-Montbel, et aboutit à la place de l'Hippodrome et au cours Suchet. Son nom est un souvenir de Joseph Smith, ingénieur mécanicien, mort en 1793.

Soufflettiers (rue des), ci-devant de la Mort-qui-Trompe. Elle débouche sur les quais Villeroi et Saint-Antoine, et aboutit à la rue Chalamont et aux deux rues Mercière. La rue des Soufflettiers a été réunie à la rue Dubois.

Soufflot (rue), quartier Saint-Jean. Elle débouche sur la place du Change et sur la rue Saint-Jean, et aboutit à la rue de Gadagne. Elle porte le nom de l'architecte Jean-Germain Soufflot, auquel la ville de Lyon a dû la façade et le dôme de l'Hôtel-Dieu, la loge du Change et l'ancien théâtre.

Soleil (cour du); elle communique avec le Jardin des Plantes, la Grande-Côte et la rue du Commerce.

Sphère (rue de la), quartier Bellecour. Elle débouche sur les rues Saint-Joseph et François-Dauphin, et aboutit à la rue de la Charité. On a trouvé aux environs de l'église Saint-François, dans la rue de la Sphère, des amphores, des fragments de pavés et de mosaïques, des petits vases d'argile, des jouets d'enfant et des médailles grand bronze du temps des Antonins.

SPON (rue), à Perrache. Elle débouche sur le cours Rambaud, traverse les rues d'Alger et du Chemin de fer, et aboutit à l'Hippodrome. Cette rue a reçu le nom de Jacob Spon, archéologue, le premier des épigraphistes de la France, né à Lyon en 1647, mort en 1685.

STELLA (rue), quartier des Cordeliers. Elle débouchait sur la place des Cordeliers et sur la rue Buisson, et aboutissait à la place du Concert, avant l'ouverture de la rue Impériale. Son nom était un hommage rendu à la mémoire d'une famille lyonnaise de peintres qui existait au dix-septième siècle.

SUCHET (cours), à Perrache. Il débouche sur le cours Rambaud, communique avec les rues d'Alger, du Chemin de fer, Gilibert, Smith et Delandine, et aboutit à la chaussée auprès de la prison de Perrache. Ce cours porte le nom de Louis-Gabriel Suchet, duc d'Albuféra, maréchal de France, né à Lyon, d'un fabricant d'étoffes de soie, en 1772, mort en 1826.

— Suchet (place). De la rue Vaubecour à la place Napoléon. La statue en pied et en bronze du maréchal Suchet, par Dumont, a été érigée sur la place du Port Saint-Clair.

TABLES CLAUDIENNES (rampe et rue des), quartier Saint-Sébastien. Elles débouchent sur les rues Casati et des Petits-Pères, communiquent avec les rues Chappet, Camille Jordan et avec la place du Perron, et aboutissent à la montée Saint-Sébastien. Cette rue a été ouverte sur l'emplacement présumé dans lequel furent trouvés, en 1528, deux fragments de la table de bronze sur laquelle le discours au sénat romain de l'empereur Claude avait été gravé. La rue des Tables-Claudiennes est au moment d'éprouver une heureuse transformation. 1866.

TALARU (rue de), quartier Saint-George. Elle débouche sur la rue des Prêtres, et aboutit à la rue Saint-Pierre-le-Vieux. Son nom est un souvenir d'une famille illustre qui a donné à la ville de Lyon trois de ses archevêques.

TAVERNIER (rue), quartier Saint-Vincent; autrefois rue Philibert Delorme, nom qu'il eût fallu lui conserver. Elle débouche sur le quai Saint-Vincent, communique avec la rue de la Vieille, et aboutit à la rue Bouteille.

TEMPLE (port du), quartier des Célestins, rive gauche de la Saône. L'ordre militaire et religieux des Templiers avait, à Lyon, sa maison sur le terrain où le monastère des Célestins fut construit plus tard.

—Rue du Port du Temple. C'est le nom que porte aujourd'hui la rue Écorche-Bœuf.

TEMPLIERS (rue des), quartier des Célestins. Elle débouche sur la place du Port du Roi, et aboutit à la rue d'Amboise.

TERME (rue), quartier des Terreaux. Elle débouche sur la rue d'Algérie, communique avec les rues de la Paix et Sainte-Catherine, traverse la rue Saint-Marcel au bas de la Grande-Côte, et aboutit à l'ancien Jardin des Plantes. Cette rue porte le nom de M. Terme, mort député du Rhône et maire de Lyon en 1847.

TERRAILLE (rue), quartier des Capucins. Elle débouche sur la rue Romarin, communique avec la rue Saint-Claude, et aboutit à la rue du Griffon. Étymologie ignorée.

TERRASSE (rue de). Du boulevard de l'Empereur à la place des Tapis.

TERRASSON (rue), à Perrache. Elle débouche sur le quai du Dauphin, traverse les rues Ampère et Nivière-Chol, et aboutit aux rues Eynard et du Confluent. Cette rue porte le nom d'une famille lyonnaise très-ancienne, noble, et très-distinguée soit dans l'Église, soit dans les lettres.

TERREAUX (place des). La place des Terreaux n'a guère plus de deux siècles d'existence; elle fut établie à l'occasion de la construction de l'Hôtel de Ville actuel, de 1646 à 1656. Avant ce temps, l'emplacement où elle devait être créée était situé hors de l'enceinte de la ville, sur un sol inculte et fréquemment couvert d'eau. Un canal ou fossé faisait communiquer le Rhône et la Saône dans un trajet presque direct de l'est à l'ouest. Il y avait en outre un fossé du côté du mur d'enceinte de l'abbaye Saint-Pierre; il en est question dans une lettre de Diane de Poitiers aux échevins de Lyon. En vieux langage lyonnais, le mot *Tareau* signifie canal ou fossé; il avait probablement donné à ce quartier le nom de Terreau ou Terreaux, qu'il porta et qu'il a gardé. La rue des Esclaisons ou Escloisons accompagnait le canal dans toute sa longueur du Rhône à la Saône jusqu'à la grande boucherie, qui était située très-près de la fausse porte sur la rivière; il y avait entre le long fossé et la rue un espace intermédiaire réservé à l'exercice des jeux de l'arquebuse et de l'arbalète; ce fut sur ce terrain, devenu la partie centrale de la cité, que Simon Maupin bâtit le nouvel Hôtel de Ville; le lieu était parfaitement choisi. Quand le monument eut été construit, tout le quartier prit une face nouvelle, on l'assainit et on l'embellit beaucoup. Le canal des Terreaux et les fossés de la Lanterne furent supprimés: on déblaya le sol des arbrisseaux aquatiques, mares, cultures, hangards et granges qui s'y trouvaient, et on établit devant l'Hôtel de Ville un quadrilatère allongé, dont la belle façade de l'abbaye Saint-Pierre occupait le côté méridional. Deux des côtés de la place étaient garnis de maisons alors d'une élégance médiocre, mais du moins alignées avec régularité. Malheureusement les rues qui débouchaient sur la nouvelle place étaient étroites, mal bâties et fort laides; leur transformation devait se faire attendre longtemps. Une pyramide qui avait été érigée comme ornement devant l'Hôtel de Ville, fut enlevée quelques années après. A raison de sa position, la place des Terreaux a été le théâtre de grands événements; les plus remarquables ont été l'exécution capitale de Cinq-Mars et de de Thou; l'attaque de l'Hôtel de Ville par les sections, le 29 mai 1793; la permanence de la guillotine après le siége, et la proclamation de la république de 1848. Cette même place a reçu de grands embellissements de 1859 à 1863. Une très-belle fontaine en bronze a été placée dans sa partie centrale. Le massif de maisons assez laides qui faisait face à l'Hôtel de Ville a été démoli et remplacé par une maison monumentale, décorée par les statues de Philibert Delorme et de Simon Maupin, et percée d'un passage qui est disgracieusement de travers; enfin les rues latérales ont été écornées ou élargies. On a

trouvé à diverses époques, enfouis dans le sol, le monument du sévir *C. Salvius Mercurius*, sur la place même les pierres tumulaires de *M. Licinius Eutyches*, de *M. Licinius Pilonius* et de *Lucia* et *Flavia Synticene*. L'inscription *Nobilis Tib. Caesar*, et les monuments antiques *l'Emilius Venustus* et du vétéran *Vitalinus Felix*, ont été vus pendant longtemps dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville; ils y avaient été évidemment apportés. L'emplacement des Terreaux et ses alentours n'étaient pas habités pendant l'époque gallo-romaine.

— Passage des Terreaux. De la rue Lanterne aux Terreaux.

Tête-de-Mort (rue). Réunie à la grande rue Longue.

Théâtre (rue du), quartier des Terreaux. Elle débouche sur la rue Puits-Gaillot, et aboutit à la rue Lafont.

Thiaffait (passage). Il débouche sur la rue Vieille-Monnaie, et aboutit à la montée Saint-Polycarpe et à la rue du Commerce. On lui donna le nom de son propriétaire.

Thomassin (rue), quartier des Jacobins. Elle débouche sur la rue Mercière, communique avec la place Grenouille et la petite allée de l'Argue, et aboutit aux rues de l'Hôpital et du Plat-d'Argent. Cette rue porte le nom de Claude de Thomassin, conservateur des foires de Lyon, qui la fit ouvrir en 1499.

Thou (impasse de). Il débouche sur la place Croix-Paquet, et communique avec la rue des Feuillants. Cette impasse porte le nom de François-Auguste de Thou, décapité sur la place des Terreaux.

Tilsitt (quai), rive gauche de la Saône. Du quai des Célestins au quai d'Occident.

Tilsitt (pont), sur la Saône. Du quai des Célestins au quai d'Occident; commencé en 1788, il n'a été terminé qu'en 1808. On avait repris les travaux en 1804, mais ils furent bientôt interrompus. Ce pont est en pierre et d'une construction qui passait pour très-belle; sa longueur, d'une extrémité à l'autre, est de 120 mètres 20 centimètres, et sa largeur de 13 mètres 64 centimètres. Il est composé de cinq arches en pierres de Choin, ayant chacune 20 mètres 79 centimètres d'ouverture. Ces dimensions qui paraissaient considérables, sont aujourd'hui reconnues insuffisantes; le pont Tilsitt a éprouvé très-récemment un remaniement qui est un fort beau travail.

Tire-Cul (montée de). De la rue de la Bombarde à la montée Saint-Barthélemy. Quelque ridicules que soient ces noms, on ne peut les passer sous silence.

Tolozan (terrasse ou place Tolozan). Elle communiquait avec la place du port Saint-Clair et la rue des Feuillants; on l'a supprimée en 1862.

— Passage Tolozan. Il débouche sur la place du Plâtre, et aboutit à la rue Longue. La rue et le passage portent le nom d'Antoine Tolozan, chef de la famille qui, entrant dans les affaires avec un capital de vingt-quatre sous, acquit une fortune très-considérable. Elle lui permit de faire bâtir deux maisons monumentales, l'une sur le port Saint-Clair, l'autre sur la place du Plâtre. Il mourut en 1754, écuyer et seigneur de Montfort; Louis, son quatrième fils, fut le dernier des prévôts des marchands de la ville de Lyon.

Tolozan (rue). De la rue de Flesselles à la Côte des Carmélites.

Tour (rue de la), quartier des Pierres-Plantées. Son nom est un souvenir de cette tour, commencée par Pitrat, qui s'écroula avant son achèvement.

Tourret (rue), quartier Saint-Vincent. Elle débouche sur la place Saint-Vincent et sur les rues Saint-Marcel et Musique-des-Anges, et aboutit à la rue Bouteille. Nom inconnu.

Tournes (rue Jean de). Voyez *rue Raisin*.

Tourrette (rue de la), quartier des Chartreux. Elle débouche sur la place Morel, et aboutit à la rue Bellevue. Cette rue porte probablement le nom de Claret de Fleurieu de la Tourrette.

Tramassac (rue), *trans massam*, au-delà de la masse, quartier Saint-Jean. Elle débouche sur les rues du Bœuf et de la Bombarde et sur le Chemin-Neuf, communique avec les rues de la Brèche et des Deux-Cousins, et aboutit à la place de la Trinité et à la rue Saint-Pierre-le-Vieux.

— Petite rue Tramassac. Elle débouche sur la rue Saint-Jean et sur la rue de la Baleine, et aboutit à la place du Petit-Collége et à la rue du Bœuf. Menestrier, Cochard et d'autres se sont évertués à donner du mot Tramassac des étymologies, qui ne méritent pas l'honneur d'être reproduites et discutées. On a retiré du sol, dans les constructions du sol des rues de la Bombarde et Tramassac, divers débris antiques qui ont fait croire à l'existence, sur ce point, d'un petit temple dédié à Antonin.

Treillis (rue du). A Bourg-Neuf, anciens plans de Lyon.

Treize-Cantons (rue des), quartier du Change. Elle débouche sur la place du Petit-Change, communique avec la rue de l'Arbalète, et aboutit à la rue Lainerie. Ainsi nommée d'une enseigne aux *Treize Cantons Suisses*.

Treize-Pas (rue des), quartier du Lycée. Autrefois rue Meinier; du nom de Jérôme Meinier, qui la fit ouvrir en 1526. Supprimée aujourd'hui. Elle débouchait sur la rue de la Bourse et sur les rues Neuve et Menestrier. Son nom lui était venu de son peu de longueur.

Trinité (place de la), quartier Saint-George. Elle communique avec les rues Tramassac, Saint-Pierre-le-Vieux, Bellièvre, Ferrachat, Saint-George et avec la montée du Gourguillon. Elle a été appelée ainsi, en souvenir de la maison des chanoines réguliers de la Sainte-Trinité qui s'y trouvait. Cette maison a été habitée par des personnages célèbres: Bellièvre, le président de Lange et le poëte Maurice Scève. Les PP. de la Trinité avaient réuni dans leur jardin un certain nombre d'inscriptions antiques qu'ils sauvèrent ainsi d'une destruction inévitable, et qu'on a transportées depuis au Musée lapidaire du Palais-des-Arts.

Trois-Artichaux (rue des). De la montée des Génovéfains à la montée Saint-Laurent.

Trois-Carreaux (rue des). Autrefois rue de la Draperie, quartier Saint-Nizier. Elle débouchait sur la place Saint-Nizier avant l'ouverture de la rue de l'Impératrice, communiquait avec la rue de la Poulaillerie, et aboutissait aux rues Basse-Grenette, Chalamont et Du Bois. Cette rue était habitée par des marchands de draps et de toiles; elle devait son nom à une enseigne. On l'a réunie récemment à la rue Centrale.

TROIS-ENFANTS (rue des). De la rue la Fayette à la montée de la Boucle.

TROIS-MARIES (rue des), quartier du Palais-de-Justice. Autrefois rue des Étuves, du Palais et Ganivet. Elle débouche sur la place de la Baleine, et aboutit à la rue du Palais de Justice. Son nom lui est venu d'un bas-relief représentant les trois saintes femmes, et placé sur une ancienne maison.

TROIS-PASSAGES (rue des), à Perrache. Elle débouche sur la rue de Fleurieu.

— Cour des Trois-Passages. Elle communique avec la place Grolier, le quai de la Charité et les rues Perrache et des Trois-Passages.

TRUDAINE (rue), quartier des Capucins. Nommée ainsi en souvenir de Charles de Trudaine de Montigny, intendant de la généralité de Lyon dans les premières années du dix-huitième siècle.

TUPIN ou PEPIN (rue), quartier Saint-Nizier. Elle débouche sur la rue Mercière, communique avec les rues Impériale et de l'Impératrice, et aboutit aux rues de la Lune, du Charbon-Blanc et du Palais-Grillet. Selon l'Almanach de 1745, cette rue a été nommée Tupin par corruption du nom de Pepin, et à l'occasion d'une enseigne qui représentait ce roi. C'est l'étymologie la plus vraisemblable. On disait indifféremment rue Pepin et rue Tupin.

TUPIN-ROMPU (rue du). Elle débouche sur les rues Grolée et du Plat-d'Argent, et aboutit au quai Bon-Rencontre, ainsi nommée en souvenir d'un jeu qui consistait à briser, sans recevoir sur soi le liquide, un vase rempli d'eau et suspendu à une corde.

TURQUET (impasse), montée du Gourguillon. Ainsi nommée en souvenir d'Étienne Turquet ou Turquetti, Piémontais, qui importa à Lyon l'art de fabriquer les étoffes de soie.

VALFINIÈRE (rue de la). De la rue Luizerne à la place Saint-Pierre. En souvenir de la Valfinière, auteur de la façade de l'abbaye.

VANNERET (rue). Ancien nom de la rue des Capucins. Elle se dirigeait de la porte Saint-Marcel à la rue du Griffon.

VAUBECOUR (rue). Autrefois rue Saint-Martin d'Ainay. Elle débouche sur la place Saint-Michel, communique avec les rues de Jarente, d'Ainay, du Chapitre, de la Reine, de Castries et de Condé, et aboutit à la place Napoléon et à la rue de Penthièvre. Elle a été ouverte en 1728, sur un terrain dépendant d'Ainai, dont d'Haussonville de Vaubecour était abbé.

VAUCANSON (rue). De la rue de Sève à la place des Bernardines. En souvenir du mécanicien Vaucanson.

VAUZELLE (rue de). De la rue Bellevue à la rue de Crimée. Ainsi nommée en souvenir de George, de Jean et de Matthieu de Vauzelle ou Vauzelles, famille qui occupa un rang distingué à Lyon, pendant le seizième siècle.

VENDRAN (rue). Avant l'ouverture de la rue de l'Impératrice, elle débouchait sur la rue de la Poulaillerie et sur l'allée des Images, et aboutissait à la rue de l'Aumône. La rue Vendran fut habitée par Pierre Valdo, ce qui lui valut, pendant quelque temps, la dénomination de rue Maudite; beaucoup de marchands frippiers y firent ensuite leur commerce.

VICTOR ARNAUD (rue). Autrefois rue des Deux-Angles. De la place Croix-Paquet à la place des Pénitents de la Croix.

VIDE-BOURSE (rue), quartier Saint-Irénée. Rue déserte.

VIEILLE (rue de la), quartier Saint-Vincent. Elle débouche sur le quai Saint-Benoît, et aboutit à la rue Tavernier. Ce fut dans cette rue qu'on découvrit l'inscription antique, consacrée à Diane par le *magister Gentius Olillus*, deux fois édile, *in honore Pagi Condati*.

VIEILLE-MONNAIE (rue). Voyez *Monnaie*.

VIEL-RENVERSÉ (rue du), quartier Saint-George. Elle débouche sur la rue Saint-Benoît, et aboutit à la rue Tavernier.

VILLARS (rue de ou du). Elle débouchait sur les rues de la Gerbe et Gentil.

VILLENEUVE (rue). Du boulevard de l'Empereur à la rue Saint-Augustin.

VILLEROI (quai), rive gauche de la Saône. Il débouche sur le quai d'Orléans, sur le pont de Nemours et sur la place d'Albon, et aboutit au quai Saint-Antoine et à la rue des Souffletiers. Ce quai a été construit de 1717 à 1719. On lui donna le nom du maréchal duc de Villeroi.

VIN (place du). Nom d'une ancienne place qui communiquait de la place des Cordeliers à la rue Grenette.

VINCENT (place Saint-Vincent). Elle communique avec le quai et avec les rues Saint-Marcel et Tourret. — Impasse Saint-Vincent.

VINCENT (quai Saint-), sur la rive gauche de la Saône. Il continue le quai d'Orléans et aboutit au quai de Serin. Il a reçu son nom d'une ancienne église sous le vocable de Saint-Vincent. On a réuni sous ce nom Saint-Vincent les anciens quais d'Alincourt, Sainte-Marie des Chaînes, Saint-Benoît et des Augustins.

VINCENT (passerelle Saint-), sur la Saône, du quai Saint-Vincent au quai de Bondy. Elle a 90 mètres de longueur sur 3 de largeur, et a remplacé un vieux pont en bois qui avait été construit en 1715. Cette passerelle est un pont suspendu en fil de fer.

VIRIEU (rue de), à Perrache. Elle porte le nom du comte de Virieu, un des généraux de l'armée lyonnaise pendant le siége de Lyon, en 1793.

WUILLERME (rue), à Perrache. Elle débouche sur le quai du Dauphin, et aboutit aux rues du Confluent et Desjardins. Elle porte le nom de l'abbé Wuillerme, curé de Saint-Nizier.

RUES DE LYON.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT[1].

LA GUILLOTIÈRE.

Malgré leur annexion administrative à Lyon, les anciens faubourgs, qui étaient eux-mêmes des villes, La Guillotière, les Broteaux, la Croix-Rousse, Vaise et Saint-Just, n'en ont pas moins conservé leur autonomie; l'usage et la force des choses ont prévalu. On ne se sert pas de la dénomination abstraite de troisième arrondissement, on dit les Broteaux, la Guillotière. Ce sont les noms qu'on donne aux énormes agglomérations de maisons, entremêlées de champs et de prairies, qui occupent tous les terrains de la rive gauche du Rhône, depuis la Tête-d'Or et le Grand-Camp au nord, le fort de la Vitriolerie, le château de Gerland, et Venissieux au midi, Villeurbanne à l'est et le Rhône à l'ouest. Ce territoire dont la superficie dépasse huit kilomètres de longueur sur quatre de largeur, est coupé en deux par le Cours Lafayette et la route départementale n° 11; au nord sont les Broteaux; la Guillotière est au midi. On les réunissait sous une même dénomination; ils le sont même encore aujourd'hui administrativement, mais leur développement a été si rapide et si considérable qu'il a fallu les dédoubler, et ouvrir un compte séparé à chacune des deux agglomérations.

Avant la révolution de 1789, le Rhône servait de limites réciproques aux provinces du Lyonnais et du Dauphiné; tout le territoire de la rive droite appartenait à la ville de Lyon; celui de la rive gauche, en y comprenant la Guillotière et le mandement de Bechevelin, était considéré comme partie intégrante du Dauphiné et ressortait de la juridiction de Grenoble. Très-disposés à profiter le plus largement possible des avantages que leur présentait le voisinage immédiat de la grande ville, les habitants de la Guillotière tenaient beaucoup à se soustraire complétement aux charges qui pouvaient en résulter, et maintinrent toujours cette prétention qu'ils étaient Dauphinois. Le pont de la Guillotière, allant d'un territoire à l'autre, était un terrain neutre sur lequel ceux-ci se joignaient. La Guillotière ne voulait pas absolument être un faubourg de Lyon; de nos jours même elle repoussa l'annexion aussi longtemps qu'elle en eut les moyens. Cependant elle avait à lutter contre un cas de force majeure, et il ne dépendait pas d'elle d'opposer une barrière immuable à l'accroissement progressif de Lyon. Descendue de la colline qui lui avait servi de berceau, et marchant sans cesse, par une loi absolue de son développement, de l'ouest à l'est, la ville de Lyon avait successivement envahi la rive droite de la Saône, et tout le terrain compris entre le côté droit de cette rivière et le Rhône. Parvenue à ce point de développement, elle étouffait entre ses deux fleuves et s'efforçait de franchir la dernière barrière qui la séparait des immenses plaines du Dauphiné. Les habitants de

(1) Le troisième arrondissement a pour circonscription toute l'ancienne commune de la Guillotière, y compris les Broteaux; il vient d'être partagé en deux arrondissements distincts.

la rive gauche du Rhône lui avaient été étrangers jusqu'au douzième siècle; au-delà du pont c'étaient d'autres mœurs, d'autres habitudes, d'autres intérêts, d'autres souverains. Lyon, sous divers prétextes, mit en avant des prétentions sur le mandement de Bechevelin et sur la Guillotière elle-même, tantôt au nom de ses archevêques et du roi de France, tantôt dans l'intérêt de sa juridiction. Les limites entre le Dauphiné et le Lyonnais n'étaient pas nettement définies, il y eut résistance et débats; pour y mettre un terme, en 1479, le roi Louis XI envoya un commissaire sur les lieux et le chargea de prononcer sur les points en litige (1). Ce mandataire du roi de France fit une enquête, recueillit beaucoup d'informations, et examina lui-même les localités. Il s'agissait surtout d'établir les délimitations précises du mandement de Bechevelin, assez vaste territoire entouré par les eaux du Rhône et situé sur la rive gauche, à peu de distance du pont. Tindo, jugeant la question de juridiction, décida que les causes judiciaires seraient portées devant le tribunal de l'Archevêque de Lyon, et de là déférées au juge des appels nommé par le roi de France, et de ce magistrat au parlement de Paris (2). Quant à la question du territoire, la Guillotière continua à faire partie intégrante du Dauphiné jusqu'à l'arrêt du conseil d'État du 9 mars 1701, qui en fit un faubourg de la ville de Lyon (3). Telle fut sa condition politique pendant quatre-vingt-dix ans (4). Mais en 1793, lorsque la ville de Lyon se fut constituée en état de rébellion ouverte contre la Convention nationale, celle-ci, voulant affaiblir et punir la cité ennemie, lui enleva la Guillotière qu'elle incorpora dans le département de l'Isère le 12 août 1793. Les inconvénients de cette mesure étaient considérables, La Guillotière et Lyon se touchaient par tous les points, et avaient évidemment les mêmes intérêts. Un arrêté du représentant du peuple Poullain Grandpré, daté du 1er frimaire an IV, réunit de nouveau Lyon à la Guillotière qui eut une administration et une mairie particulières. Il fut beaucoup question de l'annexion sous la restauration, au temps de M. de Brosses, préfet du Rhône; mais la Guillotière résistait toujours. Enfin ce grand acte fut définitivement consommé dans la première année du second gouvernement impérial; la loi de 1852 décréta l'annexion et constitua pour toujours l'agglomération lyonnaise. La Guillotière, son ancien mandement de Bechevelin et les Broteaux devinrent le troisième arrondissement pendant quatorze ans. En 1865, la Guillotière a été dotée de beaux squares; elle l'a été également d'un grand égout collecteur, qui suit la rue de Marseille, et se déverse dans le Rhône en aval du chemin de fer. Grâces au prolongement des égouts des avenues de Saxe et de Vendôme et du Cours Vitton, toutes les parties basses de ces quartiers ont été purgées de leurs eaux stagnantes.

Il est intéressant d'étudier la formation et l'immense développement de la Guillotière pendant ces évolutions administratives. Jusqu'au quatorzième siècle, son territoire très-peu ha-

---

(1) Louis XI passa la nuit dans le faubourg de la Guillotière, le 24 mars 1475 (vieux style); une arche du pont avait été emportée par le Rhône, alors fort gros, et cet accident n'avait pas permis au roi de faire son entrée à Lyon. Louis XII fit la sienne par la porte du Rhône, le 18 mai 1507; deux années plus tard, à son retour d'Italie, il fit ériger sur le pont de la Guillotière, pour conserver le souvenir de sa victoire sur les Vénitiens à Aignadel, une colonne qui portait cette inscription: *Lud. XII, Franc. Rex ex Venetis, — victoriam reportans.* P. C. an. 1509.

(2) Procès-verbal de Mᵉ Louis Tinde, commissaire du roi pour la juridiction de la Guillotière, et mandement de Bechevelin, du 23 août 1179, in-4°.

(3) Claude Ferrand, député du bourg de la Guillotière aux assemblées des trois ordres du Lyonnais, à l'effet de concourir à la représentation de cette province aux États généraux, déclara expressément au nom de ses commettants, leur vœu d'être réintégrés dans la province de Dauphiné leur véritable patrie, disait-il. (Procès-verbaux des assemblées générales des trois ordres, et des assemblées particulières du Tiers-État de la ville et du ressort de la sénéchaussée de Lyon, en mars et avril 1789. *Lyon, Aimé de la Roche*, 1789, in-8°, p. 168.)

(4) Arrêt du conseil d'État du roi du 9 mars 1701, qui conserve au présidial de Lyon la juridiction de la Guillotière et du mandement de Bechevelin, in-fol. — Arrêt contradictoire du conseil d'État privé du roi, du 9 mars 1701, au profit de MM. les officiers de la Sénéchaussée et Siége présidial de Lyon contre les habitants du bourg de la Guillotière et mandement de Bechevelin, in-fol., 1 page. Collection Coste.

bité porta le nom de Bechevelin, île ou presqu'île qu'enfermait un bras du Rhône. Il existait, vers 1350, à l'extrémité du pont de la Guillotière, du côté du Dauphiné et sur le territoire de cette province, une sorte de guinguette ou d'auberge qui appartenait à un nommé Guillot, et que fréquentaient les oisifs de la ville. Ils n'avaient pour s'y rendre que le pont à traverser. La mode s'en mêla ; d'autres guinguettes s'établirent auprès de celle de Guillot, et ainsi se forma hors barrière, un quartier auquel on donna le nom de l'homme dont la classe ouvrière se plaisait à fréquenter la maison. Telle a été, dit-on, l'origine et de la Guillotière et de son nom ; cette opinion n'a rien d'invraisemblable. Situé auprès du bourg naissant, Bechevelin avait plus d'importance, c'était une terre, une châtellenie et une seigneurie ; elle avait un juge, un procureur, et un certain nombre d'habitants. On y voyait une tour dont les ruines existaient encore dans les premières années du dix-huitième siècle. Ce château appartenait à l'archevêché de Lyon qui y établit l'atelier principal de la fabrication de ses monnaies, pendant la durée de la domination temporelle de l'Église. On lit dans l'acte de concession, remis par l'archevêque et le chapitre à un maître des monnaies : *Dantes..... plenariam potestatem monetas nostras albas et nigras scudendi et operandi ac scudi et operari in castro nostri archiepiscopi de Bechevelin faciendi ;* ainsi s'expriment les actes capitulaires. Cependant Lyon grandissait et communiquait son mouvement d'expansion à ses environs immédiats; placée à l'une de ses portes, sur le passage du nord au midi, la Guillotière le ressentit à un haut degré. Le village devint un bourg, les cabarets et auberges se multiplièrent; enfin une chapelle, qui suffisait aux besoins du culte, devint une église paroissiale sous le vocable de Notre-Dame. Des établissements religieux vinrent s'y joindre. On a vu longtemps, au milieu du faubourg, un couvent de religieux appelés les pénitents du tiers ordre de Saint-François (Picpus). Leur monastère était très-vaste; on y remarquait une belle bibliothèque et deux globes volumineux, l'un céleste, l'autre terrestre, qu'avait établis le P. Grégoire Marchand. Il y avait aussi, à la Guillotière, une congrégation des pénitents du Confalon et plusieurs chapelles rurales sous les vocables de Saint-Lazare, sur la route de Vienne; de la Magdeleine, auprès du cimetière, et de Saint-Alban, sur le chemin de Saint-Denis-de-Bron. De beaux châteaux s'élevèrent en plusieurs lieux du territoire, c'étaient les châteaux de Gerlan, de la Buire, de Champagneux, des Tournelles (1), de Saint-Amour et de la Motte. Celui-ci avait une certaine célébrité qu'il dut surtout à d'illustres hôtes; il reçut, en 1554, le cardinal Caraffa, légat du pape Paul IV; visite dont de belles peintures à fresque sur les murailles reproduisirent les principaux incidents. La reine Marie de Médicis y était attendue en 1600; mais, pour ne pas se séparer de sa cour, elle alla se loger dans le faubourg. Le lendemain elle entendit la messe au château de la Motte; elle y dîna, et y reçut les hommages des magistrats de Lyon avant de faire son entrée. Ce fut aussi du même château que Henri IV partit pour une semblable solennité. Louis XIII et la reine-mère y vinrent à leur tour, en 1622. Au seizième siècle, le château de la Motte était un fief qui appartenait à la famille de Villeneuve.

Le faubourg de la Guillotière continua à prendre un grand accroissement; on n'y construisait ni monuments publics, ni maisons de luxe, mais sa grande rue continuait à s'allonger et des rues latérales venaient y déboucher. La Restauration favorisa beaucoup le développe-

(1) Ce fut dans une prairie, auprès du château des Tournelles, que Bayart, à peine âgé de dix-huit ans, se mesura avec tant d'honneur dans un tournoi avec le sire de Vaudrey.

ment de la commune; elle commença le travail des remblais, si nécessaires sur un terrain si déprimé, et on traça le plan de rues nouvelles. Les bâtiments de l'ancien couvent des Franciscains-Picpus furent convertis en un hospice pour soixante vieillards, de 1825 à 1827. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, de nouveaux plans d'agrandissement et d'embellissement pour le faubourg de la Guillotière se produisirent, mais on se borna à quelques améliorations de détail (1). Lorsque l'annexion eut été consommée, en 1852, le mouvement de perfectionnement et d'expansion reprit avec plus de vigueur. On avait construit, quelques années auparavant, les forts du Colombier et de la Vitriolerie, et transformé le château de la Motte en grande caserne fortifiée. L'Empire restauré donna à la Guillotière le magnifique quai Joinville et le quai du Prince-Impérial qui le mettront pour toujours à l'abri du fléau des inondations. Il fit supprimer plusieurs arches du pont et ouvrir le Cours de Brosses, large avenue qui sera un jour, peut-être, pour le vieux faubourg, ce qu'a été la rue Impériale pour la partie centrale de la ville de Lyon. On entreprit le Boulevard du Nord, beau Cours qui doit suivre dans toute leur longueur la Guillotière et les Broteaux. L'entrée par le pont devint une des plus superbes de la cité; de magnifiques maisons s'élevèrent sur l'emplacement de laides masures. Ce que le sol très-déprimé de la Guillotière attendait surtout, c'était des remblais; on les entreprit sur de fortes proportions. Le conseil municipal décida que le bras du Rhône qui passe encore aujourd'hui derrière la digue, et n'est à sec qu'aux abords du Pont serait entièrement supprimé; on y travaille. La Guillotière eut un juge de paix et un percepteur. Ainsi l'annexion a été bien payée. Cette ancienne commune suburbaine a 2,530 hectares de superficie; sa population, qui n'était en 1841 que de 25,730 habitants, dépasse aujourd'hui 35,000 âmes. De nouvelles rues s'ouvrent sur divers points et vont déboucher sur les artères du centre; de beaux quartiers, entièrement neufs, ont surgi sous les noms de cité Napoléon, de Montplaisir et de cité Monchat: ce sont, comme Villeurbanne lui-même, des annexes de la Guillotière. Ainsi un grand mouvement est donné et l'élan est général. La paroisse Notre-Dame était devenue insuffisante pour les besoins du culte; on a construit des succursales : Saint-Maurice au sud-ouest et Saint-André dans les quartiers bas, près du fleuve. Ce que la Guillotière doit espérer pour sa population et celle des Broteaux, c'est un hôpital de cinq cents lits, semblable à celui qui vient d'être construit à la Croix-Rousse; une de ses prairies conviendrait parfaitement à un hospice spécial d'enfants, affecté à toute l'agglomération lyonnaise. Le lycée, fût-il rebâti entièrement, manquerait encore d'air et d'espace au lieu où il est placé; il est malheureux qu'on n'ait point exécuté, quand il en était temps, l'idée de construire un grand collége sur la rive gauche du Rhône et le quai Joinville, entre la passerelle de l'Hôtel-Dieu et le pont de la Guillotière. L'industrie s'est portée activement dans cette localité privilégiée; elle y a multiplié les maisons de roulage, les fabriques de produits chimiques, les auberges, les brasseries, les cafés (2); on y voit de grands établissements, une fort belle cris-

(1) CREPET (*Christophe*). Notice historique et topographique pour la ville de la Guillotière. Projet d'embellissements. *Lyon*, 1815, grand in-4° avec cartes. — M. Crépet a publié en 1845 un grand *Plan topographique de la ville de la Guillotière avec son embellissement projeté*, in-folio max. — MEYFRED (*F.*). Histoire de la Guillotière et des Brotteaux. *Lyon*, 1816 in-8°. — OGIER (*Théod.*) La France par cantons. — La Guillotière. *La Guillotière*, 1856, in-8°. — CHATELET (*C.*). Statistique agricole et industrielle du canton de la Guillotière. *Lyon*, 1853, in-8°. La série des budgets imprimés de la ville de la Guillotière peut fournir des indications pour l'histoire financière de cette commune.

(2) Quelques inconvénients, mais secondaires, se sont mêlés à ces avantages: à raison de son voisinage de la grande ville, la Guillotière est devenue l'asile de prédilection des classes dangereuses de la population lyonnaise; elles sont très-surveillées, et refoulées de plus en plus dans les rues éloignées et encore peu habitées. Avant l'annexion on ne le pouvait pas; aujourd'hui la police, centralisée et libre dans son action, atténue beaucoup un mal qu'il est impossible d'écarter tout à fait des grandes cités.

tallerie, une manufacture de papiers peints, une filature de soie, des chantiers pour la fabrication des bateaux à vapeur. En 1845, deux mille cinq cents métiers pour la fabrication des étoffes de soie y étaient montés, ce chiffre dépasse trois mille aujourd'hui. Parmi les établissements remarquables qui se sont formés à la Guillotière, il faut citer la maison des frères Saint-Jean-de-Dieu pour le service des aliénés, le gazomètre qui dessert l'ancien faubourg, quelques maisons d'éducation, l'école centrale de commerce. On délivrera sans doute quelque jour la Guillotière des forts de la Motte, du Colombier et de la Vitriolerie, qu'il suffirait de convertir en grandes casernes ; les terrassements et fossés privent, sans avantages suffisants, cette partie de la ville de terrains précieux et gênent la circulation devenue si active. La grande opération du remblai de la lône de Béchevin va utiliser des terrains d'une étendue immense et dans une situation magnifique. C'est une révolution.

La Guillotière n'a ni antiquités ni monuments publics, ni passé bien remarquable; on a donné à la plupart de ses rues des noms empruntés à l'histoire de la France et dont il n'y aura pas lieu de s'occuper; elles fournissent peu de matériaux aux recherches étymologiques.

ABONDANCE (place de l'). Du Cours de Brosses au Cours Duguesclin.

ABONDANCE (rue de l'). De la rue Duguesclin au boulevard de Villeurbanne.

AGUESSEAU (rue d'). Du quai du Prince Impérial à la rue Bechevelin.

ALBAN (Saint-). Groupe de maisons, à quatre kilomètres de Lyon, au-delà de la Guillotière. Sur la route de Marseille et dans une belle exposition sur le versant d'une colline. On voit près de là une chapelle sous le vocable de saint Alban, et la magnifique filature de soie de M. Poidebard. On a trouvé, sur la colline, une inscription antique (1), c'est celle d'un fils à la mémoire de sa mère. Des fossés longs et profonds sillonnent le terrain près de Saint-Alban; ils ont été attribués tantôt aux Arabes, tantôt aux Routiers; le fait est qu'on ignore leur origine.

AMÉDÉE-LAMBERT (rue). De la rue de Marseille à la rue Bechevelin.

AMOUR (Saint-), quartier de Saint-Amour. La rue Louis-le-Grand y conduit.

ANDRÉ (rue Saint-). Elle débouche sur la place des Repentirs et sur la rue Passet, en communiquant avec les rues d'Aguesseau, Montesquieu et de Bonald.

ARQUEBUSE (rue). De la rue Mazenod à la rue de Vendôme.

ASPERGES (rue des). Elle débouche dans la Grande-Rue, aboutit au chemin de la Croix-Jourdan, et communique avec les rues Saint-Michel, Félissent, de la Thibaudière et des Trois-Pierres.

AVIGNON (rue d'). De la rue de Saxe à la rue Montesquieu.

BALLANCHE (rue). De la rue Moncey à la rue de Chartres; ci-devant rue du Plâtre. En souvenir du philosophe.

BARABAN (chemin de), entre les chemins du Sacré-Cœur et Saint-Antoine.

BAS-PORT (rue du). De la rue Basse-du-Port-au-Bois à la rue Chaponnay.

BASSE-COMBALOT (rue). De la rue de Marseille au quai du Prince-Impérial.

BASSE-DU-PORT-AU-BOIS (rue). De la place de la Victoire au cours Bourbon.

BAYART (rue), ci-devant rue Marignan. Elle débouche sur les rues Monsieur et Louis-le-Grand, et aboutit aux rues de l'Épée et Saint-Clair.

BÉARN (rue de). Du Cours de Brosses à la rue des Trois-Pierres, ci-devant rue Henri IV.

BEAUHARNAIS (rue). Elle débouche sur la place Napoléon, et aboutit au Cours Bourbon.

BECHEVELIN (rue). De la place du Pont à la rue des Trois-Pierres. Le mandement de Bechevelin, comme on l'a dit déjà, se composait d'une bande de terre enfermée entre le Rhône, rive gauche, et un bras de ce fleuve, presque au débouché du pont, jusqu'au terrain qui occupe aujourd'hui le fort de la Vitriolerie. C'était une terre seigneuriale et une châtellenie; le château appartenait à l'archevêque de Lyon. On y avait placé les ateliers pour la fabrication des monnaies ecclésiastiques. On utilisa plus tard la position de Bechevelin pour y placer diverses usines et des chantiers où se fabriquaient des bateaux à vapeur. Le bras du Rhône, déjà sans communication avec la partie supérieure du fleuve, sera comblé incessamment. Le Rhône passait autrefois derrière Bechevelin. On a trouvé diverses antiquités dans le sol de cette localité, des médailles d'Auguste, d'Adrien, de Domitien, une colonne milliaire du temps de Constantin, et une inscription attribuée, sans preuves suffisantes, à Albin. ARTAUD, *Lyon souterrain*, 118. On a réuni à la rue Bechevelin la rue Neuve-Saint-Jean.

BÉGUIN (rue du). Elle débouche sur la place Saint-Louis, et aboutit aux rues d'Ossaris, de la Vierge-Blanche et des Hirondelles, en communiquant avec les rues de Tourville

(1) Une seule inscription antique paraît avoir été découverte sur la rive gauche du Rhône, c'est l'hommage rendu par *Sextus Vitalus* à la mémoire de *Titus Servandus Gratus*. On peut rattacher encore à l'archéologie de la Guillotière, l'extraction des eaux du Rhône du bouclier de Scipion, et celle qui eut lieu plus tard d'une belle statuette de Jupiter.

et Rave. Cette rue doit son nom à une congrégation religieuse de femmes qui y avait son monastère.

Bellefond (rue). Nom d'un médecin obscur de la Guillotière; c'est la rue de Bonald. Celle-ci débouche sur le quai Desaix, aboutit rue Saint-André, et communique avec la rue Henri IV.

Bonald (rue). Du quai du Prince Impérial à la rue de Marseille.

Bonnefoi (rue de la). De la rue de Chartres à la rue des Passants.

Bonnière (rue de la). De la rue Desaix au Chemin de ronde.

Bourbon (cours). Du quai Castellane à la place du Pont de la Guillotière.

Brosses (cours de). Du pont de la Guillotière au chemin de fer; souvenir de l'excellent préfet de ce nom.

Buire (chemin de la). De la rue de Chartres à la rue du Rachais; le château de la Buire en est voisin.

Californie (rue de la). De la rue Suchet à la rue Vauban.

Capucins. L'église et le couvent des Capucins sont situés derrière la Villette, sur le chemin de la Corne-du-Cerf.

Casenove (passage). De la rue Charlemagne à la rue Sainte-Élisabeth.

Casernes (boulevard des). Vers le boulevard de la Part-Dieu.

Cavenne (rue). Du quai du Prince Impérial à la rue des Trois-Pierres. Cette rue porte le nom d'un Ingénieur des ponts et chaussées, qui a laissé à Lyon les meilleurs souvenirs.

Chabrol (rue de). Elle débouche dans la Grande-Rue, aboutit au chemin des Culattes, et traverse les rues Saint-Michel, Félissent, de la Thibaudière, des Trois-Pierres et du Prado. Ainsi nommée en souvenir d'André-Jean de Chabrol de Crouzé, préfet du Rhône de 1815 à 1817.

Chambéry (rue). De la rue Saint-Jérôme au chemin de Gerland.

Champfleury (rue). De la rue du Béguin au fort Lamotte.

Champ fleuri (rue du). De la rue de Chartres à la rue Rachais.

Chaponnay (rue de). Elle débouche sur le Cours Bourbon, aboutit à la rue des Martyrs, et traverse les rues Monsieur, Madame et les avenues de Saxe et de Vendôme. Cette rue porte le nom d'une famille vraiment noble et ancienne du Lyonnais.

Chaponnay (passage). Rue Mazenod.

Charlet (rue). Petite rue transversale; son nom est celui d'un agronome distingué. Boulevard des Hirondelles.

Chartres (rue de), ci-devant Dieu-Donné. Elle débouche sur la place du Pont, aboutit aux rues de Vaudrey et des Passants, traverse la rue Louis-le-Grand, et communique avec le chemin du Sacré-Cœur.

Chateau (rue du). De la rue Vendôme au boulevard de Villeurbanne.

Clair (Saint-). La rue Saint-Clair débouche sur les rues de l'Épée et Bayart, communique avec la rue de Turenne, et aboutit à la place du Pont. Elle a pris le nom d'une ancienne chapelle, sous le vocable de saint Clair.

Cœur (ancien chemin du Sacré-Cœur). De la rue de Chartres au boulevard de Villeurbanne.

Colombier (rue du). Du chemin de ronde à l'avenue de la Thibaudière.

Corne-de-Cerf (chemin de la), près de la Villette. Il communique avec le Cours Lafayette.

Creuzet (rue). Elle débouche dans la Grande-Rue, aboutit à la rue de la Thibaudière, et traverse les rues Saint-Michel et de la Renaissance.

Cristallerie (rue de la). Du quai du Prince-Impérial à la rue Bechevelin.

Croix (rue de la). Elle débouche sur la place des Pères et sur la rue de Provence, et aboutit à la place de la Croix. Elle doit son nom à une croix établie à l'embranchement des rues d'Enfer et d'Ossaris.

— Place de la Croix (marché aux veaux). Elle communique avec les rues de la Croix, d'Enfer et d'Ossaris.

Croix-Barret (chemin de la). Il débouche sur le chemin de Gerlan, et aboutit à la route de Vienne.

Croix-Jordan (rue). De la Grande-Rue de la Guillotière à la place du Prado.

Croix-Jourdan. De la rue des Culattes à la rue Montesquieu.

Croix-de-Rome (rue de la). Elle débouche sur la route de Vienne, et aboutit au chemin de Venissieu.

Culattes (chemin des). Il débouche sur les chemins de la Croix-Jourdan et de Gerlan, et aboutit au chemin de la Mouche.

Davoust (rue). Elle débouche sur le cours Napoléon, et aboutit au Cours Bourbon.

Desaix (quai). Il débouche sur le quai du port Combalot, aboutit à l'emplacement de l'ancienne gare de la Vitriolerie, et communique avec les rues Montesquieu, de Bonald, de Lamoignon et du Midi.

Desargues (rue). De la rue Vendôme à la rue Servient, ancien chemin des Charpennes. Souvenir d'un habile ingénieur du dix-septième siècle.

Dieu-Donné. Petite rue transversale. Elle doit son nom à la naissance du duc de Bordeaux.

Dumoulin (rue). Entre le chemin de la Croix-Jourdan et la rue Saint-Jérôme.

Dunois (rue). Elle débouche sur le cours Bourbon, aboutit à l'avenue Duguesclin, et traverse les rues Monsieur et Madame, ainsi que les avenues de Saxe, de Vendôme et des Martyrs.

Duphot (rue). Elle débouche sur la rue de l'Épée, et aboutit à la rue Louis-le-Grand. Cette rue porte le nom du général Duphot, né à la Guillotière en 1770, tué à Rome en 1797.

Élisabeth (rue Sainte-). Du boulevard du Nord à la rue Rachais.

Enfer (rue d'). Elle débouche sur la place de la Croix, et aboutit à la rue de la Vierge-Blanche et à la route de Villeurbanne. C'est aujourd'hui la rue de Crémieux.

Épée (rue de l'). Du Cours Bourbon à la rue Moncey.

Essling (rue d'). De la rue Desaix au chemin de ronde, ci-devant rue Masséna.

Félissent (rue). Elle débouche sur les rues Montesquieu et de Bechevelin, aboutit aux rues des Asperges et de la Renaissance, communique avec la rue Sainte-Jeanne, et traverse la rue Chabrol. Cette rue porte le nom d'une honorable famille lyonnaise.

Fort (ruelle du). De la Grande-Rue de la Guillotière au chemin de Ronde.

Gare (rue de la). De la rue de Marseille au chemin des Culattes.

Gazomètre (rue du). De la rue de Chartres à la rue Villeroi.

Gerlan (chemin de). Du chemin de la Croix-Jourdan à l'avenue des ponts Napoléon. Il débouche sur la rue de Chabrol; il porte le nom d'un ancien château auquel il conduisait.

Grand-Port (le), rive gauche du Rhône. Entre les ponts de l'Hôtel-Dieu et de la Guillotière.

Grande-Rue. Elle débouche sur les places du Pont et des Repentirs, aboutit à la place des Pères et à la rue Saint-Louis, et communique avec la rue des Trois-Rois, de la Vierge, de Chabrol, des Asperges et Creuzet.

Grillet (rue). Elle débouche sur la rue des Trois-Pierres, et aboutit à la rue de la Thibaudière et à la place Saint-Louis.

Guillotière (pont de la). L'origine de ce pont et les vicissitudes de sa construction ont été racontées longuement ailleurs. Une des portes de Lyon existait à l'entrée, du côté de l'ouest, dans un avant-corps, flanqué de deux tours; c'était la porte du Rhône. Il y avait un pont-levis quelques pas plus loin. La fête du *cheval-fol* avait lieu, à la Pentecôte, aux abords du pont; on en a parlé autre part. Ce fut auprès d'une des arches que des pêcheurs trouvèrent, sous l'eau et enfoui dans le sable, le célèbre bouclier sur lequel la continence de Scipion est si bien représentée; Guillaume Pilata en fit l'acquisition, et en fit hommage à Louis XIV.

Henri IV (rue de). Elle débouche sur le Cours de Brosses, traverse les rues Basse-Combalot, Passet, d'Aguesseau, Montesquieu, de Bonald, et aboutit à la rue du Midi. La république de 1848 la nomma rue Mouton-Duvernet.

Heyrieux (chemin d'). Il débouche sur la rue d'Ossaris et sur la route de Grenoble, et communique avec la rue de La Motte.

Hirondelles (boulevard des). De l'extrémité est du Cours de Brosses à l'avenue des ponts Napoléon. Il est fort beau et entièrement terminé.

Hospices (place des). De l'avenue de Noailles à la rue de Vendôme.

Hospice des vieillards (rue de l'), ci-devant rue de Provence. De la Grande-Rue de la Guillotière à la place Saint-Louis.

Hôtel-Dieu (rue de l'). Elle débouche sur le pont de l'Hôtel-Dieu et le quai Joinville, et aboutit au Cours Bourbon et à la rue Servient.

Humilité (rue de l'). De la rue de la Vigilance à l'avenue de Saxe.

Imbert (passage). Rue Madame.

Jacques (rue Saint-). De la rue Moncey à la rue Villeroi.

Jangot (rue). De la rue de Marseille à la rue Chabrol.

Janin (rue). De la Grande-Rue de la Croix-Rousse à la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Jeanne (rue Sainte-). Elle débouche sur la rue Saint-Michel, et aboutit à la rue des Trois-Pierres.

Jérôme (rue Saint-). De la Grande-Rue de la Guillotière à la rue Saint-Louis.

Lafayette (Cours). Du Cours Bourbon à la cité Napoléon; il forme la ligne de séparation de la Guillotière et des Broteaux, maintenant séparés. Ce beau Cours, parfaitement droit, muni d'un trottoir et planté d'arbres de chaque côté, coupe à angle droit les rues Monsieur et Madame, les avenues de Saxe, de Vendôme et des Martyrs, les rues Duguesclin et Sainte-Élisabeth, passe devant les casernes de la Part-Dieu, communique avec les chemins des Charpennes et de la Corne-de-Cerf, et aboutit à la place Napoléon.

La Motte (rue de). Elle débouche sur les rues du Béguin, d'Ossaris et de la Vierge-Blanche, et aboutit derrière le fort.

— La Motte (fort). C'est l'ancien château approprié à sa destination nouvelle.

— La Motte (chemin de). Il débouche près du fort, sur le chemin de Venissieu, et aboutit aux chemins d'Heyrieux et des Quatre-Maisons.

Lazare (rue). Elle débouche sur la place Saint-Louis, sur l'avenue de la Thibaudière et sur la rue du Béguin, et aboutit aux rues des Trois-Pierres, de la Madeleine et du Repos. Cette rue porte le nom d'une chapelle qui était sous le vocable de saint Lazare, et appartenait à l'Hôtel-Dieu.

Lône (rue de la). Du quai du Prince-Impérial à la rue de Chabrol.

Louis (place Saint-). Elle communique avec les rues Saint-Louis, Lazare, du Béguin et de Provence. C'était, en 1848, la place de la Liberté.

— Rue Saint-Louis. Elle débouche sur la place des Pères, communique avec la rue Saint-Michel, et aboutit à la place Saint-Louis.

Louis-le-Grand (rue). Elle débouche sur le Cours Bourbon, communique avec les rues Duphot, Bayart, Moncey et de Chartres, et aboutit à la rue des Passants. La république de 1848 lui donna le nom de rue Hoche.

Madeleine (rue de la), ci-devant rue Lazare et rue Saint-Louis. Elle débouche sur les rues des Trois-Pierres, de Lazare et du Repos, et aboutit au boulevard d'enceinte, au chemin du Vivier et à la route de Vienne.

— Cimetière de la Madeleine. Dans la rue de ce nom.

Manufacture (rue de la). De la rue des Martyrs au boulevard de Villeurbanne.

Marché aux grains (rue du). De la Grande-Rue à la rue de Tourville.

Marie (rue Sainte-). De la rue Chaumais à la rue La Salle.

Marseille (rue de). De la place du Pont à l'avenue des ponts Napoléon.

Martyrs (rue des). De la rue Robert à la rue Villeroi.

Mazagran (rue). De la rue Montesquieu à la rue des Trois-Pierres.

— Montée Mazagran, du passage d'Igre à la rue Sainte-Marie.

Michel (rue Saint-). Elle débouche sur la rue de Chabrol, communique avec les rues des Asperges et Creuzet, et aboutit à la rue Saint-Louis.

Midi (boulevard du). Entre l'avenue des ponts Napoléon et le quai du Prince-Impérial.

MOINES (rue des). De la rue des Martyrs au boulevard de Villeurbanne.

MOLIÈRE (place). Elle communique avec les Cours Bourbon et Lafayette, avec la rue de la Paix et avec le quai Joinville.

MONCEY (rue). Elle débouche sur l'avenue de Saxe, traverse les rues Madame et Louis-le-Grand, communique avec les rues de l'Épée et Turenne, et aboutit à la place du Pont. On a réuni, sous le nom de rue Moncey, le chemin des Charpennes et le chemin des Émeraudes.

— Place Moncey.

MONCHAT (cité de). Du nom d'un grand domaine et d'un château appartenant à M. Vitton, et que son propriétaire convertit en une cité considérable, située entre Monplaisir et Villeurbanne; les places, rues et avenues sont tracées et ont reçu déjà leurs noms.

MONPLAISIR. Rue large et bien bâtie, qui communique avec l'extrémité de la Grande-Rue de la Guillotière, et se dirige au midi, sur la route impériale n° 6 de Lyon à Chambéry. Des rues latérales y aboutissent; elle conduit à une jolie promenade. C'est une cité peuplée de maisons d'agrément.

MONTEBELLO (rue). Elle débouche sur le quai Joinville, communique avec la place Napoléon, et aboutit au Cours Bourbon.

MONTESQUIEU (rue). Elle débouche sur les quais du port Combalot et Desaix, et aboutit aux rues Saint-André et Félissent. Ci-devant rue Félissent. Du quai du prince Impérial à la rue de la Madeleine.

MONTGOLFIER (rue). Ci-devant rue Colbert. Du quai d'Albret au boulevard du Nord.

MORTIER (rue). Elle débouche sur la rue Montebello, et aboutit au Cours de Brosses. Cette rue porte le nom de Denis Mortier, nommé chirurgien-major au concours de l'hôpital; né à la Guillotière, et qui donnait beaucoup d'espérances, lorsqu'il mourut en 1824.

MOUCHE (rue de la). Elle débouche sur le chemin de Gerlan, communique avec la rue du Vivier, et débouche sur le chemin de Gerlan.

— Chemin de la Mouche. Il débouche sur la place Saint-André, et aboutit au fort de la Vitriolerie.

NAPOLÉON (ponts). De l'extrémité du cours Napoléon à l'entrée du Cours Perrache, jusqu'au-delà du Rhône; il y en a deux: un grand et un petit.

— Avenue Napoléon. Elle commence au quai du Prince-Impérial, en face du second des ponts Napoléon, et aboutit à la route d'Heyrieux. Le débarcadère du chemin de fer du Midi et le nouveau cimetière de la Guillotière y sont situés.

— Place Napoléon (place de Louis XVIII, place de la République). Elle communique avec le quai Joinville et avec les rues Davoust, Beauharnais, Montebello et Mortier.

— Cité Napoléon. A l'extrémité du cours Lafayette.

NEMOURS (avenue de). Elle débouche sur la place du Pont, et aboutit à la lunette des Hirondelles.

NEY (rue), cité du Rhône. Elle débouche sur le cours Vitton, et aboutit au chemin des Émeraudes, maintenant rue de la Moskowa.

NOTRE-DAME DE FRANCLIEU. Petite rue transversale qui porte le nom d'une statuette de la Vierge, placée à son extrémité septentrionale.

OSSARIS (rue d'). Elle débouche sur la place de la Croix, communique avec les rues du Béguin et de la Vierge-Blanche, et aboutit à la route de Grenoble et au chemin d'Heyrieux. Cette rue a été réunie à la Grande-Rue de la Guillotière.

PARMENTIER (rue). Du quai du Prince-Impérial à la rue des Culattes.

PASSANTS (rue des). Elle débouche sur la Grande-Rue et sur la rue de la Vierge, traverse la rue de Chartres et les avenues de Saxe et de Vendôme, et aboutit à la rue de Vaudrey et au chemin du Sacré-Cœur. Cette rue doit son nom au souvenir d'un ancien hospice qui existait dans ce lieu, et où les passants étaient hébergés pendant trois jours.

PASSET (rue). Elle débouche sur le quai du port Combalot, traverse la rue Henri IV, et aboutit à la rue de Marseille.

PENSIONNAT (rue du). Elle débouche sur la rue de Chartres, traverse la rue des Passants et l'avenue de Saxe, et aboutit au passage Primat.

PÈRES (place des). Elle communique avec la Grande-Rue et avec les rues Saint-Louis, de Provence et de la Croix. Son nom est un souvenir des anciens PP. Franciscains.

PIERRES (port aux), rive gauche du Rhône. Il communique avec les quais Joinville et du Prince-Impérial.

PLATRE (rue du). Elle débouche sur la rue de Chartres, et aboutit à la rue des Passants.

PONT (place du). Elle communique avec le Cours de Brosses, la Grande-Rue, les rues de Chartres, Moncey, Saint-Clair, Montebello, avec le Cours Bourbon et avec le quai du Prince-Impérial.

PORT COMBALOT (quai du). Voyez *Prince-Impérial*.

PRADO (rue du). Du quai du Prince-Impérial à la place du Prado.

— Place du PRADO. De la rue Croix-Jourdan à la rue Bouchardy.

PRIMAT (passage). Du Cours de Brosses à la Grande-Rue de la Guillotière.

PRINCE-IMPÉRIAL (quai du), rive gauche du Rhône. De la place du pont de la Guillotière au fort de la Vitriolerie, entre le territoire de l'ancien mandement de Bechevelin et la digue; il n'est pas terminé.

PRINCESSE (chemin de la). Il débouche sur la route de Vienne, près de la Croix-Morelon, et aboutit au chemin de Gerlan.

PROVENCE (rue de). Elle débouche sur la place des Pères et sur le chemin de la Croix, et aboutit à la place Saint-Louis et à la rue du Béguin.

QUATRE-MAISONS (rue des). Sur la route d'Heyrieux et le chemin de la Motte.

RACHAIS (rue de), ci-devant rue de la Buire. De la rue de la Croix aux chemins des Pins et du Sacré-Cœur. Cette rue porte le nom de M. du Rachais, qui la fit ouvrir et paver à ses frais.

RAVE (rue). Elle débouche sur la rue du Béguin, et aboutit aux rues du Repos et du Sauveur.

REPENTIRS (place des). Elle communique avec le Cours de Brosses, la place du Pont, la Grande-Rue, les rues Bechevelin, Saint-André, Passet et Basse-Combalot. On donnait le nom de Repentirs à une prairie où se passaient les dernières scènes du carnaval.

REPOS (rue du). Elle débouche sur les rues Lazare, des Trois-Pierres et de la Madeleine, communique avec les rues Rave et du Sauveur, et aboutit au fort La Motte et au chemin de la Croix-de-Rome. Cette rue conduit au cimetière.

RHÔNE (rue du). De la rue de Marseille au chemin des Culattes.

RIZE (rue de la). De la rue de Chartres à la rue Champ-Fleury. C'est l'ancien chemin du Sacré-Cœur.

ROBERT (rue). De la rue de Vendôme à la rue Moncey.

SACRÉ-CŒUR (rue et chemin du). La rue communique avec les avenues Duguesclin et des Martyrs, et avec les rues Vaudrey, de la Villardière et du Gazomètre.

SAINT-ALBAN, etc. Voyez *Alban*, etc.

SAINT-AMOUR (rue). Entre la rue Neuve-Villardière et la rue Villeroi.

SAINT-ANDRÉ (rue). Entre la rue Amédée-Lambert et la rue des Trois-Pierres.

SAINT-JÉRÔME (rue). De l'avenue de Saxe à l'avenue des Ponts.

SAUVEUR (rue du). Elle débouche sur la rue de la Madeleine, et aboutit aux rues du Repos et Rave.

SCARONE (rue). Elle débouche sur le chemin de la Mouche, et aboutit sur le chemin de Gerlan.

SERVIEN (rue). Elle débouche sur l'avenue de l'Hôtel-Dieu et le Cours Bourbon, communique avec les avenues de Saxe, de Vendôme, des Martyrs, Duguesclin, et avec la rue Boileau, et aboutit à la rue Sainte-Élisabeth. Madame Servien, propriétaire du grand domaine de la Part-Dieu, est connue dans l'histoire de Lyon, par la part involontaire qu'elle eut à la catastrophe, dont le pont de la Guillotière fut le théâtre en 1711. Son nom a été donné à une rue de la Guillotière.

SUCHET (rue). Du Cours Villon à la rue Lafayette.

SUD (rue du). De la rue de la Madeleine au chemin de Ronde.

THIBAUDIÈRE (rue et avenue de la). Elles débouchent sur la rue de la Vierge, communiquent avec les rues de Chabrol, des Asperges, Creuzet et Grillet, et aboutissent à la place Saint-Louis.

TIVOLI (rue de). Du quai du Prince-Impérial à la rue de Chabrol.

TOUR DU PIN (rue de la). De la rue Chaumais à la rue du Sentier.

TOURNELLES (chemin des), à Monplaisir. Il communique de la route de Crémieux à la route impériale n° 6, de Lyon à Chambéry.

TOURNELLES. Ancien château des Tournelles, près du chemin de ce nom.

TOURVILLE (rue de). Elle débouche sur la rue et sur la place de la Croix, et aboutit à la rue du Béguin.

TROIS-PIERRES (rue des). Elle débouche sur les rues Saint-André et du Midi, communique avec les rues Saint-Jérôme, Neuve-Saint-Jean, de Chabrol, des Asperges et Creuzet, et aboutit aux rues du Repos, de Lazare et de la Madeleine.

TROIS-ROIS (rue des). Elle débouche sur la Grande-Rue, et aboutit à la rue Bechevelin.

TUILERIES (rue des), à Monplaisir. Elle aboutit à la route de Grenoble.

TURENNE (rue). Elle débouche sur le Cours Bourbon, communique avec la rue Saint-Clair, et aboutit à la rue Moncey.

VAUDREY (rue). Elle débouche sur la rue Moncey, et aboutit au chemin du Sacré-Cœur.

VENISSIEU (chemin de). Il débouche sur la rue du Repos et sur le chemin de la Croix-de-Rome et du fort de La Motte.

VICTOIRE (rue de la). De la rue Basse-du-Port-au-Bois à la rue Chaponnay. — Impasse de la Victoire.

VIERGE (rue de la). Elle débouche dans la Grande-Rue, et aboutit à la rue Bechevelin.

VIERGE-BLANCHE (rue de la). Elle débouche sur la rue d'Enfer, et aboutit aux rues d'Ossaris et du Béguin, et aboutit à la route de Grenoble.

VIGILANCE (rue de la). Elle débouche sur la rue de Chartres, et aboutit à la rue des Passants.

VILLARDIÈRE (rue de la). Elle débouche sur le chemin du Sacré-Cœur, et aboutit à la rue Louis-le-Grand.

VILLARDIÈRE (rue Neuve de la). De la rue des Martyrs à la rue de la Villardière.

VILLEROY (rue). Du Cours Bourbon à la rue du Pensionnat; ci-devant rue Louis-le-Grand.

VILLETTE (quartier de la). Entre le Cours Lafayette, le chemin de la Corne-de-Cerf et le chemin du Sacré-Cœur.

VILLEURBANNE (rue de). Elle débouche sur la rue d'Enfer, et aboutit au chemin de Crémieu.

— Fort de Villeurbanne. Sur la route départementale n° 9, de Lyon à Crémieu et à l'extrémité de la rue de Rachais.

VITRIOLERIE (fort de la), rive gauche du Rhône. A l'extrémité du quai du Prince-Impérial.

VITRIOLERIE (rue de la). Du quai du Prince-Impérial à la rue de Marseille.

VITRIOLERIE (rue de la). De la rue Bechevelin au chemin des Culattes.

VIVIER (rue du). Elle débouche sur la rue de la Mouche, et aboutit au chemin de la Croix-Barret.

VOLTAIRE (rue). De la rue Moncey à la place de Reichstadt.

RUES DE LYON.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

LES BROTEAUX.

Si l'agrandissement de la Guillotière dans un demi-siècle a été immense, celui des Broteaux, pendant le même espace de temps, n'a pas été moins considérable, ou plutôt il l'a été infiniment plus, si on a égard au point de départ, à la beauté exceptionnelle des maisons et quais qui ont été construits, à la largeur et à la bonne direction des avenues et rues, enfin à la régularité du plan de l'ensemble. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, et même plus tard, les Broteaux ne se composaient guère que de terrains vagues et marécageux sur la rive gauche du Rhône, au-delà desquels on rencontrait de vastes prairies coupées par de petits bras du Rhône nommés lônes, des eaux stagnantes et de petites chaussées, plantées de saules et d'arbrisseaux aquatiques. Ce fut dans une prairie des Broteaux qu'eut lieu, le 19 janvier 1784, la seconde ascension aérostatique de Montgolfier, dans un ballon de cent mètres de circonférence sur quarante-deux mètres de hauteur. Quelques années plus tard, ces mêmes champs étaient témoins d'autres scènes ; les Lyonnais faits prisonniers après le siége de leur ville y étaient fusillés et mitraillés. Un autre épisode, digne de mémoire, de l'histoire des Broteaux, ce fut la visite de Napoléon III aux Charpennes, pendant le dernier débordement du Rhône. Des centaines de maisons écroulées couvraient le sol de leurs débris, les champs n'avaient plus de clôtures, et les cultures avaient été entièrement ravagées par les eaux. C'était un spectacle navrant. En moins d'une année, presque toutes ces maisons avaient été solidement rebâties, et les traces de l'immense désastre ne se montraient nulle part ; les Broteaux n'ont rien à craindre aujourd'hui des inondations. Quelques grands domaines s'y étaient formés ; c'étaient la ferme et le bois de la Tête-d'Or et le fief de la Part-Dieu. Il n'y avait pas de quai ; le Rhône n'était retenu que par des digues insuffisantes, ou plutôt ne l'était pas du tout. Il n'y avait d'autres moyens de communication de sa rive gauche à la droite que deux ponts, séparés par une grande distance, le pont de la Guillotière au midi et une mauvaise passerelle au nord. Tous les terrains de la rive gauche étaient à peu près à l'état sauvage ; on y voyait de loin en loin quelques oasis couvertes de saules et de fange, sur lesquelles quelques promeneurs intrépides aventuraient parfois un voyage de découverte. On y bâtit quelques guinguettes ; les cabarets s'y multiplièrent, et les classes ouvrières prirent peu à peu l'habitude d'y aller chercher quelques divertissements les dimanches et les lundis ; mais ces régions incultes étaient complétement inconnues aux classes aisées de la population lyonnaise. Tels étaient les Broteaux il y a un siècle ; leur nom faisait connaître ce qu'ils étaient ; il désigne en effet des terrains couverts d'arbustes aquatiques, de saules et d'eaux stagnantes.

L'idée première de la régénération de ce territoire déshérité doit être attribuée à Morand. Cet architecte avait remarqué que la ville de Lyon s'allongeait démesurément dans la direction du nord au midi, et qu'il lui importait fort de trouver un moyen de se développer latéralement, de manière à se rapprocher de la forme carrée. Il y avait lutte dès lors entre ses plans et ceux de Perrache : ceux-là plaçaient l'agrandissement de la ville au midi, dans le reculement du point de jonction du Rhône et de la Saône ; ceux-ci le cherchaient à l'est et le demandaient aux vastes plaines des Charpennes et du Dauphiné ; et les uns et les autres projets avaient leurs avantages. Enfermée dans l'écartement du Rhône et de la Saône, la ville de Lyon n'y pouvait plus tenir, et débordait par toutes les issues qu'on lui montrait. Morand pensa judicieusement que le moyen le plus sûr et le plus prompt pour mettre son projet à exécution, c'était d'ouvrir une large voie de communication à la population lyonnaise, par-dessus le fleuve et dans la direction de la partie centrale de la ville, les Terreaux ; il construisit le pont qui porta son nom et traça en face une large avenue. La révolution était commencée ; elle marcha avec une grande lenteur ; quelques maisons, belles pour le temps, furent bâties au débouché du pont et commencèrent le Cours. On planta sur un sol déprimé deux rangs d'arbres, et la population élégante se plut à s'entasser, le dimanche, dans cette étroite promenade. Les cafés se multiplièrent ; un d'eux, appelé le Grand-Orient, eut une certaine réputation. Ces établissements étaient placés dans des constructions en briques ou en bois, et séparés les uns des autres par des terrains vagues, ou par des jardins fort mal tenus. On voulait faire des Broteaux un lieu où les classes diverses de la population lyonnaise trouveraient des divertissements selon leurs goûts ; les montagnes russes et françaises s'y installèrent et obtinrent un succès de vogue ; à ce divertissement, usé en quelques années, succédèrent le Jardin d'hiver qui eut aussi son moment de faveur, la Rotonde et plus tard l'Alcazar ; bals publics, souvent masqués, dont le succès ne fut que trop soutenu. Les cirques et autres spectacles se placèrent aux Broteaux ; les guinguettes et les cafés s'y multiplièrent à l'infini. Cependant le sol était encore humide du sang des Lyonnais qui y avaient été mitraillés par centaines après le siége de la ville ; la Restauration fit ériger un monument expiatoire sur le lieu principal du massacre. Elle eut de bonnes pensées pour les Broteaux : on commença des quais ; des rues nouvelles s'ouvrirent ; le Cours Bourbon relia les deux agglomérations de population sur la rive gauche du Rhône par une voie de communication large et facile. Le progrès continuait, mais avec une extrême lenteur ; il n'y a pas trente ans que le sol qui porte les superbes maisons du quai d'Albret, était occupé par un lac fangeux qu'entouraient des masures ; la métamorphose des terrains hideux qui portent le quai Joinville aujourd'hui est d'hier. On construisit les ponts Louis-Philippe, la passerelle du Lycée, le pont Lafayette, la passerelle de l'Hôtel-Dieu, le pont du chemin de fer ; et un grand débarcadère, pour le service de Genève et du nord, s'éleva entre les Cours Morand et Vitton.

Une grande impulsion fut donnée à la régénération des immenses quartiers situés sur la rive gauche du Rhône, pendant les dernières années de la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe ; rien ne gênait la voirie, elle opérait sur un sol nu. Elle eut donc toutes les facilités possibles pour tracer les grandes lignes de communication, soit celles qui sont latérales au fleuve, de la Tête-d'Or à la Guillotière, soit celles qui se dirigent en ligne droite du Rhône à Villeurbanne ; elle en usa avec intelligence et dressa un plan d'ensemble vraiment grandiose dans quelques parties. Dix lignes parallèles au fleuve se déploient du nord au midi ;

ce sont : de l'ouest, à l'est les quais d'Albret, de Castellane et de Joinville ; le Cours Bourbon ; la rue Godefroy continuée par la rue Monsieur ; la rue Malesherbes, continuée par la rue Madame ; la magnifique avenue de Noailles, continuée par l'avenue de Saxe ; l'avenue de Grammont, continuée par l'avenue de Vendôme; l'avenue de Créquy, continuée par la rue des Martyrs ; l'avenue de Vauban, continuée par la rue Duguesclin ; les rues Charlemagne et Boileau, et enfin la rue Sainte-Élisabeth. Ces lignes longitudinales sont coupées, avec la précision des carrés d'un damier, par le cours Morand, que continuent le Cours Vitton, la rue Cuvier, la rue Bugeaud, et enfin le grand Cours Lafayette, ligne de démarcation des Broteaux et de la Guillotière. Toutes les rues, avenues et les Cours des Broteaux ne sont pas encore terminés, c'est-à-dire bordés de maisons définitives ; les tracés sont établis, les noms donnés et inscrits aux angles sur des plaques bleues, mais, sur beaucoup de points, les construetions sont séparées par des jardins, ou ne consistent qu'en masures provisoires, soit en bois, soit en briques. Un des Cours les plus beaux, les mieux situés et les plus anciens, n'est achevé que jusqu'à la hauteur du pont Lafayette ; il attend des entrepreneurs dans la plus grande partie de sa seconde moitié. On a fait des remblais en quantités énormes, mais il en reste pour le moins encore autant à faire. Il y a un grand élan pour les constructions, toutefois on n'improvise pas une ville en un jour. Ce plan avait été conçu en partie par Morand ; on bâtit beaucoup ; des fabriques, en nombre considérable, de produits chimiques s'établirent, et plusieurs centaines de métiers d'ouvriers en soie vinrent animer les rues du centre. Des forts s'élevèrent à la Tête-d'Or et aux Charpennes, et formèrent une ligne continue de défense, au moyen de fossés profonds. On commença à la Part-Dieu la construction d'immenses casernes pour la cavalerie, l'artillerie et la troupe de ligne ; ce bel établissement n'est pas encore terminé.

C'est au second empire que les Broteaux doivent leur ligne splendide de quais, leurs énormes remblais, leurs belles plantations d'arbres, le très-beau boulevard du nord, et une création très-heureuse et devenue fort populaire, celle du Parc impérial, magnifique établissement dans lequel les cultures du jardin des Plantes ont été transportées. Napoléon III fit énormément pour la prospérité future des Broteaux, par deux mesures : la digue solide en maçonnerie qui protége les terrains contre les inondations, à partir de l'extrémité de Villeurbanne, et l'affranchissement des ponts sur le Rhône. Une ère nouvelle a commencé ; des maisons magnifiques parent les quais et les deux côtés du Cours Morand ; beaucoup sont ornées de toutes les décorations de l'architecture et rivalisent avec les plus belles de l'intérieur de la ville.

Les Broteaux ont plusieurs églises, une sous le vocable de Saint-Pothin, et une autre sous le vocable de la Rédemption ; les Charpennes ont une chapelle. Ces édifices ne sont pas suffisants pour les nécessités du culte ; une église monumentale dans le centre est vivement désirée, et doit être construite prochainement sur l'emplacement de l'Alcazar. Tel a été l'accroissement de la population, qu'elle n'est pas inférieure à ce qu'elle est à la Guillotière. Tous les vastes territoires de la rive gauche du Rhône composaient le troisième canton de la ville de Lyon, mais il a fallu les scinder en deux parties; aujourd'hui un canton est formé des Broteaux seuls ; la Guillotière en est un autre; ils sont séparés par une ligne qui, partant du pont de l'Hôtel-Dieu, longe la rue Servient jusqu'aux casernes de la Part-Dieu, tourne au nord et va rejoindre le cours Lafayette qui la continue. Les Broteaux sont de création toute moderne; aucune inscription antique n'y a été découverte.

ALBRET (quai d'). Du parc de la Tête-d'Or au quai Castellane. Sur ce quai s'ouvrent l'entrée du parc, le boulevard et la rue du Nord et le chemin de Ronde, l'avenue de Noailles, la rue de Barrême, la rue Montbernard, la rue Malesherbes, la rue et la place du Consulat, le pont Louis-Philippe, la rue Duquesne, la rue Montgolfier et la rue de Sully.

ARQUEBUSE (rue de l'). De l'angle de la Part-Dieu à Saint-Amour.

BARRÊME (rue de). Elle débouche sur le quai d'Albret, ci-devant rue des Tuileries.

BERGÈRE (rue). C'est le prolongement de la rue Tronchet.

— Cité Bergère; agglomération de maisons entre la rue Sainte-Élisabeth, le Cours Vitton, la rue Tête-d'Or et la rue de Crillon. Elle est traversée par la rue Bergère.

BOILEAU (rue). Du Cours Morand à la rue Bonnel. Elle débouche sur le Cours Trocadéro et sur la place Kléber, aboutit à l'avenue des Émeraudes, et communique avec les rues de Sèze et Bossuet.

BONNEL (rue de). Du quai Joinville à la rue Moncey; elle aboutit à la rue Boileau et à la rue des Émeraudes, et communique avec le cours Bourbon, avec les rues Monsieur et Madame, et avec les avenues de Saxe, de Vendôme et des Martyrs.

BOSSUET (rue de). De la rue Vendôme au boulevard; elle débouche dans l'avenue de Saxe, aboutit à la rue Sainte-Élisabeth, et communique avec les avenues de Vendôme, des Martyrs et Duguesclin, ainsi qu'avec la rue Boileau.

BOURBON (Cours). Du quai Castellane à la place du Pont de la Guillotière et au Cours de Brosses. On le nommait, en 1848, quai de l'Égalité.

BOUVIER (impasse). Sur le Cours Morand, près de l'avenue de Saxe.

BROTTEAUX (boul. des). Du Cours Vitton au Cours Lafayette.

BUGEAUD (rue). Du quai Castellane au boulevard des Broteaux.

CAMP (Grand-). Vaste prairie qui est située entre la rive gauche du Rhône, le Parc-Impérial, la digue et les Charpennes. Cette digue, construite en maçonnerie et fort solide, le garantit maintenant contre les débordements du Rhône; partie dans une direction transversale de l'extrémité de Villeurbanne, elle se dirige en droite ligne sur le fleuve, l'atteint, se redresse et remonte la rive gauche jusqu'à la digue ou chaussée du chemin de fer de Genève. Le Grand-Camp sert aux exercices de l'artillerie et aux manœuvres d'infanterie et de cavalerie. On y a donné des fêtes militaires et passé des revues auxquelles ont assisté de grands personnages, entre autres Abd-el-Kader et le pacha d'Égypte. Il est planté d'arbres dans une partie de sa circonférence. Le dimanche 5 mai 1866, dans une fête équestre donnée au bénéfice des petites filles des soldats, deux officiers de cavalerie, MM. Moussy et Riquet, ont trouvé une mort déplorable devant vingt mille spectateurs, en franchissant une barrière. Cette catastrophe a excité les plus profonds regrets.

— Chemin du Grand-Camp. De la digue aux Charpennes.

CASENOVE (passage). Entre la rue Charlemagne et la rue Sainte-Élisabeth.

CASTELLANE (quai). Ce beau quai, sur la rive gauche du Rhône, est situé entre le pont Morand et le quai d'Albret d'un côté, et la place Bugeaud et le quai Joinville de l'autre. Il reçoit les rues d'Orléans, de Condé, Bugeaud, Cuvier et de Vauban.

CHARLEMAGNE (rue). Du boulevart du Nord à la place Kléber. Elle débouche sur la rue Montbernard, aboutit à la place Kléber, et communique avec les avenues Duquesne et Pichegru, ainsi qu'avec les rues de Sully, de Crillon et Tronchet.

CHARPENNES (chemin des). Du Cours Vitton et de la rue Moncey au chemin de la Fusillade.

CHARPENNES (les). Agglomération de maisons qui commence à l'extrémité du chemin de ce nom, à droite du Cours Vitton, et se dirige en formant une longue rue du côté du Grand-Camp. Ce bourg est très-fréquenté. On voit, dans ses environs, quelques belles maisons de campagne.

CHARPINE (rue). Elle débouche sur les rues de la Tête-d'Or et de Crillon.

CHARTRES (rue de). De la place du Pont au boulevart de la Part-Dieu.

CLOTILDE (rue). C'est un prolongement de la rue Clovis.

CLOVIS (rue). En face de l'avenue des Soupirs.

CONDÉ (rue de). Elle débouche sur le Cours Bourbon, et traverse la rue Monsieur, la rue Madame et les avenues de Saxe et de Vendôme. On l'appelait, en 1848, rue Marceau.

CONSULAT (place du). Sur le quai d'Albret, au commencement de l'avenue du Parc-Impérial. Elle communique avec le quai d'Albret et le pont Louis-Philippe, la rue du Consulat et la rue Malesherbes.

— Rue du Consulat. De la place de ce nom au boulevard du Nord.

COSTE (passage). Il débouche sur le Cours Lafayette, et aboutit à la rue d'Enghien.

CRÉMIEUX (rue). De la place de la Croix au boulevard de la Part-Dieu.

CRÉQUI (rue ou avenue de.) Du boulevard du Nord à la rue Vaubau. Elle débouche sur l'avenue Duquesne, aboutit au Cours Morand, touche à la rue de Crillon, et traverse les rues Tronchet, de Sully et Pichegru.

CRILLON (rue). De la rue de Créqui à la rue Masséna. Elle débouche sur l'avenue de Créqui, aboutit à la rue de la Tête-d'Or, et traverse l'avenue de Vauban, la rue Charlemagne et la rue Sainte-Élisabeth.

CUVIER (rue). Du quai Castellane au boulevard du Nord, auprès du débarcadère de Genève. Elle a porté pendant quelque temps le nom de rue d'Orléans.

DUGUESCLIN (rue). Du boulevard du Nord à la rue de Chartres. Elle débouche sur les Cours Trocadéro et Morand, aboutit à l'avenue des Émeraudes, et traverse les rues de Sèze, Cuvier, de Condé, d'Enghien, de la Paix, de Bonelle, Dunoir et Servien. (Voir *Enfant-Jésus*.)

DUQUESNE (rue). Du quai d'Albret au boulevard du Nord. Elle débouche sur le quai d'Albret et sur la rue Godefroy, aboutit à la rue Sainte-Élisabeth et traverse les avenues de Noailles, de Grammont, de Créqui, de Vauban et les rues Malesherbes et Charlemagne.

ÉLISABETH (rue Sainte-). De la rue Duquesne, près du fort de la Tête-d'Or. Cette longue rue traverse les rues Pi-

chegru, Sully, Crillon, Bergère, le Cours Trocadéro, les rues Bugeaud et Cuvier, et passe devant les casernes de la Part-Dieu, où ella forme un cours planté de plusieurs rangs d'arbres.

Émeraudes (rue des). Entre le boulevart du Nord et la rue Ney.

Enfant-Jésus (cité de l'). Cette cité a son entrée dans la rue Duguesclin. Elle se compose de six maisons à deux étages, construites sur un plan uniforme et portant un nom de saint (saint Maurice, saint Paul, saint Joseph, saint Pierre, etc.). Une grande cour occupe le centre; on y remarque une église ou chapelle d'un style très-orné. Commencée en 1852, la construction de cet édifice remarquable est restée inachevée; l'argent a manqué pour la terminer; mais on l'a reprise.

Fareat (rue). Elle communique au Nord avec l'avenue de Vauban.

Fénelon (rue). De la rue Monsieur à la rue de Vendôme; elle se nommait autrefois rue du Monument. C'est maintenant la rue de Précy.

—Passage Fénelon. Du Cours Lafayette à la rue Fénelon.

Godefroy (rue). Elle aboutit à la place Louis XVI, et débouche sur le quai d'Albret et sur l'avenue Duquesne, en traversant la rue de Sully et la rue Pichegru.

Grammont (avenue). Du quai d'Albret à l'avenue de Vendôme qui la continue. Elle croise les rues Duquesne, Pichegru, de Sully, de Crillon et le cours Morand.

Hélène (rue Sainte-). Elle débouche sur le chemin de la Tête-d'Or, communique avec les rues Charpine, Pichegru, de Sully, Tronchet, de Sèze, Cuvier, Bugeaud, d'Enghien, du Monument, et aboutit au Cours Lafayette.

Jacquart (rue). Elle débouche sur la rue de la Tête-d'Or.

Joinville (quai), sur la rive gauche du Rhône; du quai Castellane au pont de la Guillotière. Il débouche au pont Lafayette et avec la place Molière, communique avec le pont de l'Hôtel-Dieu et avec les rues de Bonelle, Dunoir, de la Part-Dieu, de Mazenod, de Chaponnay et de Montebello.

Kléber (place). Entre les Cours Morand et Vitton. Elle communique avec les rues Charlemagne et Boileau.

Lac (rue du). De la rue Mazenod à la rue de Chartres.

Lafayette (Cours). Du quai Joinville au débouché du pont Lafayette, jusqu'à la place Napoléon. Ce cours est la limite réciproque de la Guillotière et des Broteaux.

Louis XVI (place). Elle communique avec le quai d'Albret, le pont et le Cours Morand, le quai Castellane et les rues Godefroy, Malesherbes, Tronchet, de Sèze, Madame et Monsieur. C'était la place Béranger en 1848, en 1860 celle de l'empereur Napoléon III.

Luxembourg (rue). Au nord et à la suite de la rue Charlemagne.

Madame (rue). De la place Louis XVI à la rue Moncey. Cette rue débouche sur la place Louis XVI et sur la rue de Sèze, traverse les rues Bugeaud, Cuvier, d'Enghien, du Monument, de la Paix, de Bonnelle, Dunoir, Servient, de la Part-Dieu, Mazenod, Chaponnay, et aboutit à la rue Louis-le-Grand. La république de 1848 l'appela rue Molière.

Malesherbes (rue). Du quai d'Albret à la place Louis XVI. Elle débouche sur le quai d'Albret et sur la rue Montbernard, traverse les rues Duquesne et Pichegru, et aboutit à la place Louis XVI et à la rue Tronchet.

Marignan (rue). De la rue Monsieur à la place du Pont.

Martyrs (avenue et rue des). De la rue Robert à la rue Villeroy. Cette rue est située entre les avenues de Vendôme et Duguesclin. Elle débouche sur le cours Morand et sur l'avenue de Créqui, traverse les rues de Sèze, Bossuet, Bugeaud, Cuvier, d'Enghien, de la Paix, de Bonnelle, Dunoir, de la Part-Dieu, de Mazenod, de Chaponnay, et aboutit à la rue Louis-le-Grand. La rue conduit au monument expiatoire.

Masséna (rue). Du Cours Vitton au Cours Lafayette. Elle communique avec l'avenue des Charpennes, et aboutit à l'avenue des Émeraudes.

Mazenod (rue). Du quai Joinville à la rue du Lac.

Monsieur (rue). De la place Louis XVI à la rue Marignan. Elle débouche sur la place Louis XVI, traverse les rues Bugeaud, Cuvier, d'Enghien, du Monument, le Cours Lafayette, les rues de la Paix, de Bounelle, Dunoir, Servient, de la Part-Dieu, de Mazenod, Chaponnay, et aboutit à la rue Louis-le-Grand. On la nomma en 1848 rue Bertholet.

Montbernard (rue de). De la place du Consulat au boulevard du Nord.

— Chemin de Montbernard. Il aboutit au quai d'Albret, et débouche sur le Grand-Camp.

Montgolfier (rue). Du quai d'Albret à la rue Tête-d'Or.

Monument (rue du). Elle débouche sur la rue Monsieur, conduit au monument expiatoire, et aboutit à la rue Louis XVI.

Morand (Cours). Du pont de ce nom à la rue Sainte-Élisabeth. Il communique à gauche avec la place Louis XVI, le quai d'Albret, la rue Godefroy, la rue Malesherbes, l'avenue de Noailles, la rue de Vendôme, la rue de Créqui, la rue Duguesclin, la place Kléber, la rue Charlemagne et la rue Sainte-Élisabeth, et est continué au-delà de celle-ci par le Cours Vitton; à droite avec le quai Castellane, la rue Monsieur, la rue Madame, l'avenue de Saxe, les rues citées sur le côté gauche, et la rue Boileau qui fait face à la rue Charlemagne. Dans le plan du célèbre architecte, le cours devait avoir, jusqu'aux Charpennes, la grande largeur qu'il a dans la première partie de son trajet, mais une vive opposition se produisit, et on bâtit, même en face du pont, pour lui barrer le passage, une maison qu'on démolit quelques années plus tard. Jean-Antoine Morand, né à Briançon vers 1728, mourut en 1794.

Noailles (avenue de). Du quai d'Albret au Cours Morand, et au-delà de ce cours, sous le nom de l'avenue de Saxe jusqu'à la rue de la Part-Dieu. C'est la plus large des avenues, elle est en ligne droite, munie de beaux trottoirs et garnie de deux rangs d'arbres. Ses maisons sont magnifiques, et quelques-unes pourraient être présentées comme des palais; l'avenue de Noailles est la rue Impériale de Broteaux.

Nord des Broteaux (rue du). Du quai d'Albret au boulevard du Nord.

Nord (boulevard du). Il commence à l'avenue du Parc, et

suit l'ancien chemin de ronde et le parc jusqu'au débarcadère de Genève dans la première partie de son parcours. On le conduit au-delà en 1866; dans les années prochaines, il sera prolongé jusqu'au-delà de la Guillotière. C'est une large et magnifique voie de communication déjà plantée d'arbres.

Omnibus (rue des). De la rue Moncey à la Part-Dieu.

Orléans (rue d'), ci-devant rue d'Angoulême. C'est la rue Cuvier.

Parc-Impérial, sur la rive gauche du Rhône, entre le Rhône et le boulevard du Nord. Il a pour limites : au nord, le chemin de fer; au midi, l'ancien chemin de ronde, qu'on a réparé et garni de bancs en 1862. La même année a vu l'établissement régulier de la grande entrée du parc du côté du quai d'Albret, et l'ouverture de celle qui est voisine du débarcadère de Genève. Cette magnifique promenade, très en faveur auprès de la population lyonnaise, a été commencée en 1854; le temps ajoutera beaucoup à ses agréments.

Part-Dieu (rue de la). Du quai Joinville à la rue de Vendôme.

— Casernes de la Part-Dieu, entre le Cours Lafayette, la rue Sainte-Élisabeth, les chemins des Charpennes et de Saint-Antoine; elles sont immenses, et peuvent être considérées comme une ville militaire. Commencées il y a dix ans, elles ne sont pas encore terminées.

— Fort de la Part-Dieu, près des Casernes d'artillerie.

— Boulevard de la Part-Dieu. Il commence au débarcadère de Genève, et aboutit au Cours de Brosses et au boulevard des Hirondelles, qui en est la continuation. Cette section de la grande ligne de boulevards n'est pas achevée.

— (boulevard de la Part-Dieu). Du Cours Lafayette au Cours de Brosses.

— (rue ou cité de la Part-Dieu). De la rue des Martyrs à la rue du Lac.

Pichegru (rue). Du quai d'Albret à la rue Sainte-Élisabeth.

Pothin (place Saint-). Elle communique avec la rue de Condé et avec les avenues de Saxe, de Vendôme et des Martyrs.

— Église Saint-Pothin. C'est la principale des Broteaux. La colonnade fait face à la rue de Condé, et à la passerelle du Collége.

— Passage Saint-Pothin. De l'église à la rue Duguesclin.

Précy (rue de). De la rue Duguesclin à la rue Tête-d'Or. Cette rue porte le nom de Louis-François Perrin, comte de Précy, né en 1742, général des Lyonnais pendant le siége de leur ville, mort en 1820.

Rabelais (rue). Du quai Joinville à la rue Sainte-Élisabeth.

— Rabelais (impasse).

Reichstadt (place de). De la rue des Martyrs à la rue de Chartres.

Rhône (cité du). Agglomération de maisons et de terrains entre la lunette des Charpennes, la rue Masséna et le chemin des Charpennes.

Robert (rue). De la rue de Vendôme au boulevard des Broteaux.

Saxe (avenue de). Du Cours Morand au Cours Lafayette. Voyez *Avenue de Noailles.*

Sèze (rue de). De la place Louis XVI au boulevard du Nord.

Soupirs (avenue des). De la rue Tronchet à la rue Clovis.

Suchet (rue). Elle débouche sur le Cours Vitton, et aboutit au Cours Lafayette.

Suiphon (rue du clos). De la rue de Chartres à la Part-Dieu.

Sully (rue de). Elle débouche sur le quai d'Albret et sur la rue Godefroy, et communique avec les rues de Malesherbes, de Noailles, de Grammont et de Créqui.

Tête-d'Or (bois et ferme de la). Voyez *Parc-Impérial.*

— Chemin de la Tête-d'Or. Il débouche sur le chemin du Mont Bernard, et aboutit à la rue Grillon.

— Rue de la Tête-d'Or. Du boulevard du Nord au Cours Lafayette.

— (quai de la). Du chemin de fer de Genève au boulevard du Nord.

Trocadéro (cours). Ce cours, dont le nom n'a pas été maintenu, débouchait sur le Cours Morand, et aboutissait au Cours Vitton.

Tronchet (rue). De la place Louis XVI à la rue Masséna.

Vaïsse (avenue). De l'extrémité orientale du pont Louis-Philippe à l'entrée du Parc-Impérial. Le 19 avril 1865, le Conseil municipal décida qu'une colonne tronquée en pierre blanche, portant cette inscription : À LA MÉMOIRE DE M. LE SÉNATEUR VAÏSSE, créateur du parc, serait placée sur le point culminant de l'île.

Vauban (rue). Du quai Castellane à la rue Ney.

— Avenue de Vauban. Elle débouche sur la rue Duquesne, et aboutit au Cours Morand et à l'avenue Duguesclin. La rue Vauban a été réunie à la rue Duguesclin.

Vaudrey (rue). De la rue Vendôme à la place Reichstadt.

Vendôme (avenue de). Elle débouche sur le Cours Morand et sur l'avenue de Noailles, et aboutit à la Grande-Rue de la Guillotière.

— Passage Vendôme. De la rue Vendôme à la rue Duguesclin.

— Place Vendôme.

— Passage Vendôme.

Vitton (Cours). Il continue le Cours Morand à partir de la rue Sainte-Élisabeth, et se dirige en ligne droite sur les Charpennes, en laissant à gauche le chemin qui mène au bourg. Maire de la Guillotière pendant les dernières années de la Restauration, M. Vitton a rendu de grands services à la commune qu'il administrait.

RUES DE LYON.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT [1].

LA CROIX-ROUSSE.

Si on examine l'emplacement de la Croix-Rousse sur un ancien plan, soit celui de la ville de Lyon sous François Ier et Henri II, soit celui de Simon Maupin, gravé en 1625, on voit qu'il a pour limites, au midi, la ligne continue de bastions fortifiés, qui s'étendait du boulevard Saint-Clair, sur le Rhône, au fort Saint-Jean, sur la Saône; au nord les territoires de Cuire et de Caluire, la rivière à l'ouest, et le fleuve à l'est. Une seule porte est percée dans la muraille fortifiée formant l'enceinte, c'est celle de Saint-Sébastien, correspondant à la montée du même nom; la Grande-Côte n'existe pas, et il n'y a point d'ouverture en face. Tout l'immense espace est occupé par des champs et des prairies; on ne distingue que de rares maisonnettes séparées par de grandes distances. Un chemin pratiqué au-devant de la porte Saint-Sébastien conduit à une croix plantée entre deux masures; on lit au dessus : la Croix-Rousse. A quelque distance, et du côté du Rhône, sont ces indications : la Gloriette, la tour des Balmes. Quelques maisons sont alignées sur deux rangs autour de la croix, dans le plan de Maupin ; elles sont précédées par un bâtiment nommé les Augustins réformés ; c'est tout. Aux alentours et sur toute la superficie du vaste territoire, le sol est à l'état sauvage ou recouvert de maigres cultures. La muraille bastionnée allant du Rhône à la Saône, avait été construite au seizième siècle; elle fut complétée et réparée à diverses époques, et surtout à l'occasion des guerres de religion. Charles IX lui adjoignit, en 1564, au-dessus de la côte Saint-Sébastien, cette citadelle qui était si odieuse aux Lyonnais et qu'ils démolirent avec tant d'empressement sous le règne de Henri III. Les bastions étaient tombés en ruines ; on les remit en bon état en 1636, dans un temps où on redoutait quelque entreprise sur la ville de Lyon, de la part d'une armée impériale qui menaçait la Bourgogne; on les démolit de nouveau en ce moment. La Croix-Rousse n'existait pas encore comme faubourg, mais des maisons en certain nombre avaient été bâties autour de la croix de bois et de la porte Saint-Sébastien, sans alignement et selon les convenances des propriétaires. Une double ligne de maisons, ou plutôt de masures, s'était formée sur le versant occidental de la colline, à peu de distance des Terreaux, et s'allongeait peu à peu vers le plateau de Saint-Sébastien; c'était, comme on l'appelait alors, la Grande Côte de la Croix-Rousse; elle figure sur le plan remarquable dédié au maréchal de Villeroy, gouverneur du Lyonnais. Dans la première moitié du dix-septième siècle, il y avait déjà un certain nombre d'habitations au-delà de la porte Saint-Sébastien ; une mission y avait été faite avec beaucoup de succès. Pour en conserver le souvenir, on érigea près de l'entrée

(1) Le quatrième arrondissement a pour circonscription toute l'ancienne commune de la Croix-Rousse, y compris Saint-Clair et Serin.

de la ville, à l'embranchement de deux chemins, une croix en pierre, de couleur jaune ou rousse, qui donna son nom à l'agglomération de maisons dont elle était entourée. Le cardinal-archevêque de Lyon, Denis-Simon de Marquemont, installa, en 1624, à la Croix-Rousse, les religieux Augustins dits réformés, pour donner les secours spirituels aux habitants du faubourg naissant, qui n'avaient alors ni prêtres ni églises. La Grande Côte atteignit enfin le sommet de la colline, et unit la Croix-Rousse à la ville de Lyon par une ligne non interrompue de maisons. D'autre part, la fabrique d'étoffes de soie avait pris, pour le temps, un grand développement; ces deux circonstances contribuèrent beaucoup à l'accroissement de la Croix-Rousse, qui ne consistait guère toutefois qu'en une seule rue. Le faubourg dépendait de la seigneurie de Cuire et en porta le nom; il végéta pendant plus d'un siècle sans changements notables. Un des premiers soins dont la république s'occupa en 1793, après le siége de Lyon, ce fut de faire démolir le fort Saint-Jean, le boulevard Saint-Clair et tous les bastions intermédiaires ; Lyon fut entièrement démantelé.

La découverte de la mécanique Jacquart eut beaucoup d'influence sur l'accroissement de la Croix-Rousse, en multipliant, dans de très-fortes proportions, le nombre des ouvriers en soie. Il n'y eut plus, pour eux, de logements suffisants dans les bouges de Bourgneuf, de Saint-George et des misérables rues du quartier de l'ouest; ils y gagnèrent une amélioration notable à leur condition. Il leur fallait des habitations bien pourvues d'air et de lumière, dans un lieu parfaitement salubre; on trouva toutes ces conditions réunies à la Croix-Rousse. Des maisons y furent bâties en très-grand nombre, exclusivement pour les tisseurs, sans le moindre luxe d'architecture, mais avec tout le genre de confortable que les ateliers de soieries exigeaient. Des rues, suffisamment larges et bien droites, surgirent sur tous les points, non-seulement au centre du plateau, mais encore et surtout sur les versants, du côté de Saint-Clair, de la Boucle, de Saint-Sébastien et des Chartreux. Toutes les rampes, montées et côtes, se couvrirent de quartiers neufs. Il y avait, à l'ouest et au midi, de vastes terrains nommés Tapis, sur lesquels les amateurs du jeu du mail exerçaient encore leur adresse pendant les premières années de ce siècle ; on les appropria à une autre destination, et bientôt le bruit des métiers s'y fit entendre sur toute la ligne. Les ouvriers en soie trouvaient, à la Croix-Rousse, les avantages non-seulement d'une exposition excellente des maisons, des points de vue magnifiques presque partout, et la salubrité entière de l'air, des eaux et des lieux, ils y rencontraient aussi celui du voisinage de leurs magasins et fabricants, presque tous établis au bas de la côte, dans les rues Vieille-Monnaie, des Capucins, Romarin, du Griffon et autres rues adjacentes. Une ordonnance royale, du 29 août 1821, accorda à la Croix-Rousse le titre bien mérité de ville; la commune eut son administration municipale, composée d'un maire assisté de deux adjoints et de vingt-trois conseillers municipaux. La Croix-Rousse eut un comité local d'instruction primaire, ainsi que des écoles communales de filles et de garçons, tenues par les sœurs de Saint-Charles et les frères de la Doctrine chrétienne. Elle avait une église paroissiale sous le vocable de Saint-Denis; des succursales devinrent bientôt nécessaires; c'étaient le Bon-Pasteur et Saint-Eucher, à la Boucle; Saint-Augustin, aux Tapis, l'église Saint-Bernard, au haut de la côte Saint-Sébastien, et Saint-Charles, à Serin; la belle église des Chartreux desservit, de son côté, tout un quartier particulier. La situation heureuse du plateau de la Croix-Rousse y appela plusieurs institutions d'éducation pour les demoiselles et les jeunes gens, ainsi que diverses communautés reli-

gieuses, parmi lesquelles il convient de citer le couvent de la Providence ou des Trinitaires, les communautés de la Visitation et de Sainte-Élisabeth, et un établissement tenu par des frères pour l'enseignement d'un métier. Ce qui domine et dominera toujours par le nombre à la Croix-Rousse, ce sont les ateliers pour la fabrication des étoffes; on y comptait, en 1841, neuf mille deux cents métiers, chiffre qui atteignit treize mille en 1851. La population de la commune dépasse vingt-huit mille âmes. On évalue à deux cent quatre-vingt-sept hectares la superficie du terrain.

La révolution de Juillet 1830 produisit, chez les ouvriers en soie de la Croix-Rousse, une grande effervescence, qu'avait préparée le changement dans leurs conditions matérielle et morale, dont la découverte de la mécanique à la Jacquart avait été l'occasion. Un socialisme très-dangereux s'introduisit dans les ateliers, y régna sans partage, et envenima l'ancien esprit d'hostilité qui existait chez les tisseurs envers leurs fabricants. Nous ne reviendrons pas sur la question du tarif des façons, et des deux insurrections sanglantes dont elle a été tantôt la cause, tantôt le prétexte, en 1831 et en 1834. Le gouvernement crut devoir prendre ses précautions et pourvoir à la sûreté de la ville contre les ennemis possibles du dedans et du dehors. Il fit relever les murailles du fort Saint-Jean et celles des bastions de l'ancienne ligne de défense; on construisit une grande caserne fortifiée sur la place des Bernardines, et des forts, dont l'un est considérable, s'élevèrent à Cuire et à Montessuy. La Croix-Rousse fut mise littéralement sous clef; nécessaires pendant quelques années, ces précautions ne le sont plus aujourd'hui. La population de la Croix-Rousse vaut infiniment mieux que la réputation dont elle a eu la triste obligation aux circonstances; les ouvriers en soie ne sont nullement des hommes politiques et ne le seront jamais; mais leur peu d'éducation et de saines lumières les a mis trop longtemps à la disposition des partis. Cette situation fâcheuse a changé; dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur, le 20 février 1865, et publiée par le *Moniteur* le 2 mars, l'Empereur a décrété la démolition du mur d'enceinte de la Croix-Rousse, dont les fortifications n'avaient plus de raison d'être. Inutiles contre l'ennemi extérieur, elles ne l'étaient pas moins contre l'émeute. On peut se fier en toute sécurité à la population ouvrière, si intéressée au maintien de l'ordre. Le mur d'octroi, œuvre de défiance d'une autre époque, est remplacé par un vaste boulevard planté d'arbres, témoignage durable de la confiance de l'Empereur dans le bon sens et dans le patriotisme de la population lyonnaise. Le nouveau boulevard, digne de porter le nom de boulevard de l'Empereur, partira de la place des Bernardines et aboutira au fort Saint-Jean, en communiquant, dans son parcours, avec le champ de manœuvres, le cours des Chartreux et la montée de la Butte.

Bien que la Croix-Rousse soit une ville neuve, bâtie de toutes pièces, elle n'en est pas plus belle pour cela; rien n'y a été fait pour l'agrément et le luxe, rien n'y est régulier; même encore aujourd'hui, on n'y trouverait pas une seule maison vraiment remarquable: c'est un grand atelier (1). En 1841, M. Gors présenta au conseil municipal de la Croix-Rousse un plan général pour la régularisation et l'embellissement de cette ville (2); l'idée principale consistait dans l'ouverture de deux grands cours qui auraient coupé la cité en quatre, de l'est

---

(1) Cette observation ne s'applique pas au quartier des Chartreux, où se trouvent la magnifique maison donnée aux missionnaires par le cardinal Fesch, et l'institut non moins beau pour l'éducation des jeunes gens qui en est voisin. Il faut excepter encore quelques maisons de campagne, éparses aux Tapis et sur le versant de Saint-Clair.

(2) Bases d'un plan général pour la ville de la Croix-Rousse, par M. J.-J. Gors. *La Croix-Rousse*, *Lépagnez*, 1841, in 4°.

à l'ouest et du nord au sud; une vaste place publique se serait trouvée au point de jonction. Le gouvernement de l'empereur Napoléon III n'a point oublié la Croix-Rousse; après l'annexion, en 1852, de cette commune à la ville de Lyon, il lui a donné un très-bel hôpital, qui contiendra cinq cents lits. Il n'y avait d'autre promenade publique que le cours des Tapis, très-beau, il est vrai, très-long et susceptible de beaucoup d'embellissements; le cours si pittoresque des Chartreux en est aujourd'hui une autre qui est très-fréquentée. On a proposé comme des améliorations réunissant l'utile à l'agréable, la construction de deux ponts aériens, semblables à ceux de Fribourg, l'un par-dessus la Saône, au milieu du cours des Chartreux, et mettant en communication la Croix-Rousse avec le coteau de Fourvière; l'autre par-dessus le Rhône, vis-à-vis le port Saint-Clair, ouvrant une voie directe de la Croix-Rousse au parc Impérial et aux Broteaux. En attendant ces créations, peut-être possibles, la Croix-Rousse est entrée en possession, au mois de juin 1862, d'un chemin de fer qui, partant de la rue Terme, à l'entrée de l'ancien jardin des plantes, aboutit à la rue Bellevue; Il sera la tête d'un chemin de fer traversant tout le plateau, et conduisant d'abord au camp de Sathonay, puis à Bourg.

Actionnaires (rue des), quartier de la Boucle. Elle débouche sur la rue Lafayette, et aboutit à la rue Camille-Jordan (1).

Anne (rue Sainte-). Elle débouche sur la rue Sainte-Marie, communique avec la rue Mazagran, et aboutit à la petite rue des Gloriettes et à la rue Richan.

Artaud (rue). De la rue Chaumais à la rue Sainte-Anne. Ancienne rue Octavio Mey. Souvenir de l'antiquaire Artaud, créateur du Musée lapidaire.

Augustin (rue Saint-). De la rue de Cuire à la rue d'Enfer.

Austerlitz (rue d'). De la grande place de la Croix-Rousse à la place Saint-Laurent. Ancienne rue des Fossés.

Belle-Allemande (rue de la Tour de la). Elle débouche sur le quai de Serin, et aboutit à la rue Saint-Pothin.

Bellevue (rue). De la montée de la Butte à la place des Bernardines; maintenant Cours de l'Empereur.

Boulevard (montée du). Elle débouche sur la place Saint-Clair, et aboutit à la rue Sainte-Catherine et au perron Saint-Laurent.

Caille (chemin de la). Il débouche sur les rues de l'Enfance, du Cimetière et de la Voûte, et aboutit au pavillon Tarpan, sur la Saône, et à la plaine de la Caille.

Calas (rue). Elle débouche sur la Grande-Rue, et aboutit à la rue de Cuire.

Camille-Jordan (rue), quartier de la Boucle. Elle débouche sur les rues Sainte-Marie et de La Salle, aboutit à la montée des Gloriettes, et communique avec les rues Guitton et des Actionnaires.

Caquerelle (rue). Elle débouche sur la Grande-Rue, sur la rue Coste et sur la montée de la Boucle, et aboutit à la rue de Cuire; ce nom a été changé. Voyez *rue du Nord*.

Catherine (rue Sainte-). Elle débouche sur la montée du boulevard Saint-Clair et sur le perron Saint-Laurent, et aboutit à la montée Rey.

Celu (rue). Elle débouche sur la rue des Fossés et sur la place Saint-Laurent, et aboutit à la place Dumont-d'Urville, en traversant la montée Rey, la place Saint-Jacques et la rue des Gloriettes.

Chapeau-Rouge (rue du), aujourd'hui rue Saint-Vincent de Paul. Elle débouche rue des Fossés, aboutit à la place du Chapeau-Rouge et à la rue Janin, et communique avec les rues Dumenge, Sainte-Rose, Henri IV, du Chariot-d'Or et de la Visitation.

Chariot-d'Or (rue du). Elle débouche dans la Grande-Rue, communique avec la place de la Visitation, et aboutit à la rue du Mail.

Chaumais (rue). Elle débouche sur les rues Saint-Pierre et Mazagran, aboutit à la rue Lafayette, et communique avec les rues Janin et Sainte-Marie.

Cimetière (rue du). Elle débouche sur les rues de l'Enfance, de la Voûte et de la Caille, et aboutit à la rue Saint-Pothin.

Citadelle (rue de la). Elle débouche sur la Grande Place, aboutit au chemin de Serin et à la montée du fort Saint-Jean, et communique avec la rue de la Terrasse, le cours des Tapis et la porte des Chartreux.

Clair (Saint-), versant de la colline de la Croix-Rousse, depuis la côte Saint-Sébastien jusqu'au fort Montessuy. Le quai Saint-Clair est à la base de ce versant, depuis la place jusqu'à l'entrée du faubourg de Bresse. Plusieurs montées ou côtes en partent et conduisent à divers points de la Croix-Rousse, ce sont les montées Bonafous, Rey, des Fantasques, de la Boucle, et deux autres qui n'ont pas de nom. Elles traversent des clos qu'on a convertis en

(1) La Croix-Rousse n'a pas d'antiquités et a peu de souvenirs historiques; la plupart des noms donnés à ses rues sont ceux de propriétaires de terrains; aucun ne donne lieu à des recherches étymologiques de quelque intérêt. C'est une cité ouvrière toute moderne; sa superficie considérable est occupée encore par beaucoup de jardins, de maisons de campagne et de propriétés rurales.

quartiers neufs partout où il a été possible de le faire, et dont toutes les rues ne sont pas encore baptisées. Une de ces agglomérations de maisons les plus remarquables, est celle qui a été établie sur l'ancien clos Bissardon, qui eut une des plus belles maisons de campagne de Lyon. Un peu plus bas est la charmante propriété de la Sablière; d'autres habitations très-agréables font suite à celle-ci, et s'étendent jusqu'au fort. On a, de tous les points de ce versant de la colline de la Croix-Rousse, une vue magnifique sur le Rhône, le Parc-Impérial, les Charpennes et la chaîne des Alpes.

Clos des Chartreux (rue du). Voyez *Rues de Lyon*, premier et second arrondissement.

Constantine (rue). Elle débouche sur le cours des Tapis, aboutit à la rue Jacquart, et communique avec la rue Perrot. Maintenant c'est la rue Jory.

Coste (rue). Elle débouche sur la Grande-Rue, sur la rue du Nord et sur la montée de la Boucle, et aboutit à la Croix-Noire. Cette rue porte le nom de Jean-Louis-Antoine Coste, né à Lyon en 1784, mort en 1851, connu principalement par la Bibliothèque qu'il avait formée d'ouvrages imprimés et manuscrits sur Lyon, collection dont la ville a fait l'acquisition. M. Coste possédait, sur une des collines de la rive droite du Rhône, une très-belle maison de campagne nommée les Brosses.

Cours de l'Empereur. Cette promenade, qui sera une des plus belles de Lyon, a été créée par la lettre impériale au ministre de l'intérieur, qui décréta, au mois de février 1865, la démolition des fortifications et du mur d'enceinte de la Croix-Rousse. Le Cours commence à la place des Bernardines, remplace l'ancienne rue Bellevue, passe au-devant du Mont-Sauvage et des Chartreux, et aboutit au fort Saint-Jean.

Croix-de-Bois (place de la). Elle communique avec les rues de Cuire, d'Enfer, Saint-Denis et avec le passage de l'Enfance.

Cuire (rue de). Elle débouche sur la place des Tapis, aboutit à la rue de la Voûte, et communique avec les rues Dumont, Calas, d'Enfer, Saint-Denis, de l'Enfance et du Nord, ainsi qu'avec la petite rue de Cuire. Il y avait au bout de la grande rue de Cuire, au point de sa jonction avec un autre chemin, une croix qu'on appela d'abord Croix-de-l'Ile, puis Croix-de-Bois. Elle fut abattue en 1792.

Cuire (petite rue de). De la grande place de la Croix-Rousse à la grande rue de Cuire.

Denis (rue Saint-). Elle débouche sur le Grande-Rue et sur la rue Pailleron, et aboutit à la rue de Cuire, à la place de la Croix-de-Bois et au passage de l'Enfance.

— L'église paroissiale de Saint-Denis est située dans cette rue. Elle n'a rien de remarquable.

Dumenge (rue). Elle débouche sur la rue du Mail, et aboutit aux rues du Chapeau-Rouge et Sainte-Rose.

Dumont (rue). Elle débouche dans la Grande-Rue, près de la place, et aboutit à la rue de Cuire.

— Passage Dumont. De la Grande-Rue à la rue de Cuire.

Dumont-d'Urville (place). Elle communique avec les rues Sainte-Rose, Celu, et la petite rue des Gloriettes.

Duviard (rue). Elle débouche sur le cours des Tapis, aboutit à la rue Jacquart, et traverse la rue Perrot.

Enfance (rue de l'). Elle débouche sur le cours des Tapis, aboutit aux rues de la Voûte, du Cimetière et de la Caille, et communique avec la rue d'Enfer et avec la petite rue Saint-Pothin.

— Passage de l'Enfance. Entre la rue de Cuire et la rue de l'Enfance.

Enfer (rue d'). Elle débouche sur la place de la Croix et sur les rues de Cuire et de Saint-Denis, et aboutit à la rue de l'Enfance.

— Petite rue d'Enfer. Elle débouche dans la rue d'Enfer, et aboutit à la rue de l'Enfance.

Eucher (rue Saint-). Elle débouche sur la place Lafayette, et aboutit à la montée de la Boucle.

— L'église succursale de Saint-Eucher n'a rien de remarquable, et ne peut être considérée que comme un édifice provisoire.

Flandrin (rues), à l'est et au centre du clos Flandrin, près du Mont-Sauvage. Elles communiquent avec les rues Masson, Bellevue et la Grande-Rue du Clos-Riondel.

Fontaine (rue de la). Elle débouche sur la rue Lafayette, et aboutit à la montée de la Boucle.

Fossés (rue des). Elle débouche sur la Grande-Place et sur la rue du Mail, aboutit à la place Saint-Laurent, et communique avec les rues du Pavillon, du Chapeau-Rouge et Celu.

Gaz (passage du). De la Grande-Rue à la rue Saint-Vincent de Paul.

Gigodot (rue). De la rue Saint-Vincent de Paul à la petite rue des Gloriettes.

Gloriettes (rue des). Elle débouche sur la rue du Chapeau-Rouge, et aboutit à la place de la Boucle et à la rue Lafayette.

— Petite rue des Gloriettes. Elle débouche sur la rue des Gloriettes, et aboutit aux rues Sainte-Anne, Mazagran et Richan.

Grande-Place de la Croix-Rousse. Elle communique avec la place des Bernardines, avec le Cours des Tapis et avec le Cours de l'Empereur, et les rues de la Citadelle, de Cuire, du Mail et des Fossés. On y a placé une fontaine de beauté médiocre; le gymnase militaire était à droite, en entrant par la barrière. C'est sur le centre de cette place que débouche la Grande-Rue.

Grande-Rue. Elle débouche sur la place, aboutit aux rues Coste et du Nord, et communique avec les rues Dumont, Henri IV, du Chariot-d'Or, Calas, Pailleron, Saint-Denis et Janin. Assez semblable à la Grande-Rue de la Guillotière, elle est fort laide, et est continuée par la rue de Cuire. La magnifique entrée de l'hôpital de la Croix-Rousse s'y trouve.

Guiton (rue). Elle débouche sur la rue Lafayette, et aboutit à la rue Mascranni.

Henri IV (rue de). Elle débouche dans la Grande-Rue, traverse la rue du Mail, et aboutit à la rue du Chapeau-Rouge. C'est maintenant la rue Jory.

Isly (rue d'). Du boulevard de l'Empereur à la rue Jacquart. Souvenir de la victoire de ce nom.

Ivry (rue d'). De la Grande-Rue de la Croix-Rousse à la pe-

tite rue des Gloriettes. Souvenir probable de la victoire remportée par Henri IV.

JACQUART (rue). Elle débouche sur la rue d'Enfer, communique avec la rue Constantine, et aboutit à l'impasse des Tapis.

JACQUES (rue Saint-). Elle communique avec la montée Rey et la rue Celu.

JANIN (rue). Elle débouche sur la Grande-Rue, et aboutit aux rues Chaumais, Mazagran et Saint-Pierre.

JOBY (rue). Ci-devant rue Constantine.

LAFAYETTE (rue). Elle débouche sur la rue Chaumais, communique avec les rues Sainte-Anne, de la Fontaine, La Salle, Saint-Eucher, Guitton et des Actionnaires.

LA FONTAINE (rue). De la rue Lafayette à la montée de la Boucle.

LAMURE (passage). Rue du Mail.

LA SALLE (rue). De la place des Bernardines à la rue des Fantasques.

LAURENT (porte et place Saint-). La place Saint-Laurent communique avec la place de Brosses, la montée des boulevards et les rues Celu et des Fossés.

MAIL (rue du). Elle débouche sur la Grande-Place et sur la rue des Fossés, communique avec les rues Dumenge et de la Visitation, traverse les rues de Henri IV et du Chariot-d'Or, et aboutit à la rue Pailleron.

MARIE (rue Sainte-). Elle débouche sur la rue Chaumais, communique avec la rue Sainte-Anne et la montée de Mazagran, et aboutit aux rues Camille-Jordan et La Salle.

MAZAGRAN (rue de). Elle débouche sur les rues Saint-Pierre, Janin et Chaumais, communique avec la rue Sainte-Anne, et aboutit à la montée Mazagran.

— Montée de Mazagran ou des Fous. Elle débouche sur la rue Mazagran, et aboutit à la rue Sainte-Marie.

MONTESSUY (fort de), au nord de la Croix-Rousse. Il occupe un espace de terrain fort grand, et est considérable; il a été plusieurs fois le théâtre de siéges simulés, destinés à exercer l'armée de Lyon. Montessuy était un ancien fief qui appartenait et appartient encore aux hôpitaux.

NORD (rue du). De la Grande-Rue à la rue de Cuire.

OZANAM (rue). De la rue Bellevue au Mont-Sauvage. Cette rue porte le nom de Frédéric Ozanam, professeur éminent de la Faculté des lettres de Paris, et qui est considéré à bon droit comme Lyonnais, bien qu'il ne soit ni né ni mort à Lyon.

PAILLERON (rue). Elle débouche sur la Grande-Rue, communique avec la rue du Mail, et aboutit à la rue du Chapeau-Rouge.

PAVILLON (rue du). Elle débouche sur la rue des Fossés, et aboutit à la rue Dumenge.

PELLETIER (rue). De la rue de Cuire à la rue d'Enfer.

PERROD (rue). Elle débouche sur le Cours des Tapis, traverse les rues du Sud et Duviard, et aboutit à la rue Constantine.

PHILIPPEVILLE (rue). De la rue des Trois-Enfants à la rue de la Fontaine.

PIERRE (rue Saint-). Elle débouche sur les rues Chaumais et Janin, et aboutit à la rue du Sentier.

POTHIN (rue Saint-). Elle débouche sur le Cours des Tapis, communique avec la petite rue Saint-Pothin et avec le chemin de la Tour de la belle Allemande, et aboutit à la rue du Cimetière.

— Petite rue Saint-Pothin. Elle débouche sur la rue de l'Enfance, et aboutit à la rue Saint-Pothin.

REY (montée). Elle débouche sur la rue du Chapeau-Rouge, communique avec les rues Sainte-Catherine, Celu et des Trois-Maisons, et aboutit au Cours d'Herbouville.

RICHAN (rue). Elle débouche sur la place du Chapeau-Rouge, communique avec la rue Saint-Pierre, et aboutit à la petite rue des Gloriettes. Le passage d'Igre est dans cette rue.

ROSE (rue Sainte-). Elle débouche sur la rue Dumenge, et aboutit à la rue du Chapeau-Rouge.

SAINT-AUGUSTIN (rue). Entre la rue d'Enfer et la ruelle des Tapis.

SENTIER (rue du). Elle débouche sur la rue du Chapeau-Rouge, et aboutit à la rue Dumenge.

SERIN (quartier et quai de), sur le versant oriental de la colline de la Croix-Rousse. On donne plus spécialement le nom de Serin au quai qui s'étend du quai Saint-Vincent à la Tour de la Belle-Allemande. On rencontre sur le quai quelques établissements : le magasin de campement et d'habillement, la manutention des vivres pour l'armée de Lyon, une caserne d'infanterie, le fort Saint-Jean, et la caserne des sergents de ville. Beaucoup d'entrepôts de vins occupent, à Serin, la rive gauche de la Saône; au dessus sont des côtes ou chemins en lacets, qui conduisent aux Chartreux et au Cours des Tapis. Les ponts de Serin, du port Mouton et de la Gare, débouchent sur le quai. On remarque au-dessus des entrepôts, sur le versant de la colline de la Croix-Rousse, plusieurs maisons de campagne fort jolies; la plus importante était le château et le parc de la Tour de la Belle-Allemande, qui appartenait au baron Vouty. Une légende sans vraisemblance raconte qu'une Allemande, renommée pour sa beauté, fut renfermée dans la tour par un mari jaloux. Cette tour a des dimensions fort modestes, et ne présente aucun caractère architectural; on a démoli le château, et dépecé le parc en petites propriétés. Ce quartier de la ville, trop resserré entre la rivière et la colline, est peu susceptible d'accroissement. Le quai de Serin va être élargi, planté d'arbres et exhaussé; il est la résidence principale des marchands de vin.

SERIN (montée ou Cours de). Ce que le beau chemin de la Quarantaine est au versant occidental de la colline de Saint-Irénée et à Saint-Just, celui-ci l'est au versant oriental de la colline des Chartreux. Il part du quai, passe devant la belle villa de M. de Valence de Minardière, et devant la nouvelle église Saint-Charles, paroisse du quartier, puis devant une petite promenade plantée d'arbres. La large voie gravit ensuite le coteau, décorée, de l'un et de l'autre côté, de jolis arbustes qui en font un jardin. Elle se continue, près du fort Saint-Jean, par le Cours des Tapis. Commencée vers 1860, la montée de Serin a été terminée récemment; on a, dans son parcours, de très-belles vues de la Saône et de ses campagnes.

SULLY (rue de). Elle débouche sur la rue Jacquart, et abou-

tit au Cours des Tapis; c'est aujourd'hui la rue Villeneuve.

Tapis (Cours). Il s'étend de l'extrémité du versant oriental et de la montée de la Butte, jusqu'à la grande place de la Croix-Rousse, et n'a de communication avec l'intérieur de la ville de Lyon que par la porte des Chartreux et le débarcadère. C'est un ancien jeu de mail; je l'ai vu. Ce grand Cours débouche sur la rue de Cuire, et communique avec les rues des Missionnaires, Saint-Pothin, d'Enfer, de l'Enfance, de la Citadelle, Constantine, Duviard, de Sully, Perrot, et aboutit à la terrasse et au perron des Tapis.

— Place des Tapis. — Cours des Tapis. — Ruelle des Tapis. — Avenue des Tapis.

Terrasse (rue de la). Elle débouche sur la rue de la Citadelle, et aboutit au Cours.

Tour de la Belle-Allemande. Voyez *Serin* et *Belle-Allemande*.

Tour du Pin (rue de la). De la rue Chaumais à la rue du Sentier.

Trois-Enfants (rue des). Elle débouche sur la rue Lafayette, et aboutit à la montée de la Boucle.

Trollier (place). Ainsi appelée en souvenir de L. F. Trollier, docteur en médecine, auquel on doit quelques ouvrages estimables sur son art.

Viard (impasse). Grande-Rue.

Villeneuve (rue). Du Cours des Tapis à la rue Jacquart.

Vincent de Paul (rue Saint-). De la rue d'Austerlitz à la rue Janin.

Visitation (place de la). Elle communique avec les rues du Chapeau-Rouge, du Chariot-d'Or et de la Visitation.

—Rue de la Visitation. Elle débouche sur la rue du Mail, et aboutit à la place de la Visitation. On y vit autrefois un couvent de religieuses de cet ordre.

Voute (rue de la). Elle débouche sur la rue de Cuire, et aboutit aux rues du Cimetière et de la Caille.

RUES DE LYON.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT [1].

VAISE,

Veysa, Vesia, Vesiacensis ager, Veyse. Bourg Saint-Pierre, Bourg d'eau. *Parrochia Vesie.*

L'ancien faubourg de Vaise n'était aussi que bien peu de chose sur les plans de la ville de Lyon, au temps de François Ier et de Henri II; il se composait de terrains incultes, de champs, d'un rang de masures sur la Saône, et de quelques autres en face. On y voyait le monastère de l'Observance adossé à la colline, le tombeau des deux Amants au milieu de l'étroite voie publique, des rocs de granit et le château fortifié de Pierre-Scise, au-dessous la porte de la ville, la rue de Bourg-Neuf, et un peu plus haut, une seconde porte d'entrée, appelée fausse porte (Voyez le plan de Menestrier). C'était tout, et il ne devait y avoir pas de changement considérable à cet état des lieux jusqu'à des temps bien voisins du nôtre. Un peu plus ancien que les Broteaux et la Croix-Rousse, Vaise l'est moins que la Guillotière et remonte peu haut dans le moyen âge; on l'appelait *Veize, Veizon* et *Vase*, d'un vieux mot par lequel on désignait un canal ou fossé situé à l'entrée du très-petit bourg du côté de la campagne, et creusé pour recevoir les eaux qui descendaient des coteaux voisins. Il y avait cependant une église dans ces lieux sauvages et presque déserts au dixième siècle, au temps de l'archevêque de Lyon Halinard; il en est fait mention dans une charte du plus ancien des deux cartulaires d'Ainay, *Carta de Veysa;* voici le passage, c'est l'archevêque qui parle : *Porro Ecclesiam de Veysa omnibus modis interdico, ut nemo ibi habitet vel laboret, aut divinum opus faciat præter Athanacenses, donec eamdem Ecclesiam et terras quiete possideant.* (Menestrier, *Preuves de l'histoire consulaire de la ville de Lyon*, p. XIX.) Ainsi l'église de Vaise et les terres du voisinage avaient été données à l'abbaye d'Ainay par l'archevêque de Lyon, qui s'en croyait propriétaire; le présent n'était probablement pas d'une grande importance. Situés sur un sol bas, déprimé, et fréquemment inondés par la Saône depuis la rive jusqu'au pied des hautes collines de la rive droite, les champs étaient couverts d'eaux stagnantes, de vase, et de plantes et arbres aquatiques. On commença quelques travaux de desséchement et de défrichement sous le règne de François Ier, ils n'eurent pas des résultats considérables; la plaine de Vaques (ou plan de Vaise) resta inculte et inondée pendant plusieurs siècles. C'était dans le bourg de Vaise qu'au moyen âge, l'archevêque et le chapitre avaient relégué les filles publiques. Placées sous la surveillance d'un employé qu'on nommait le roi des ribauds, elles étaient tenues de porter sur leurs manches une aiguillette ou nœud de rubans; lorsqu'on les surprenait sans ce signe hors de leur quartier, on les promenait dans la ville, enveloppées d'un filet, et on les exposait ainsi aux huées de la populace.

---

(1) Le cinquième arrondissement comprend toute l'ancienne communede Vaise, Saint-Just et toute la partie ouest de la ville de Lyon située sur la rive droite de la Saône.

Cependant, alors comme aujourd'hui, la situation du faubourg au nord-ouest de Lyon est digne de remarque; placé au point de jonction du nord et du midi et dans un espace occupé en grande partie par la Saône, et resserré par deux chaînes parallèles de collines, Vaise est le passage obligé pour pénétrer dans la grande ville, en venant dans la direction de Paris et du Nord. Plusieurs entrées solennelles de rois et de reines de France eurent lieu par cette voie qui n'était pas toujours très-praticable, et qu'on disposait le mieux qu'on pouvait pour la circonstance. Lyon attendait Charles VI le 14 octobre 1389, et le roi devait faire son entrée par la porte de Vaise, alors séparée de la fausse porte de Bourg-Neuf par des prairies, des jardins et des bois. Tout cet espace intermédiaire fut pavé de cailloux à cette occasion, et on décora les deux côtés de branches de feuillages qui formaient des allées couvertes: Les armoiries du roi de France avaient été placées au-dessus de la porte de Bourg-Neuf, qui était la véritable entrée de la ville de Lyon. Il est question de Vaise dans les relations des entrées de Charles VIII en 1493, et de François Ier en 1516. Cinquante années plus tard, la porte d'entrée de la ville de Lyon était à Pierre-Scise, au-dessous du rocher en 1582, le monument appelé Tombeau des Deux-Amants était toujours situé hors de la ville. Lyon ne commençait qu'à Bourg-Neuf; son faubourg au nord s'était rapproché de lui et avait grandi. Dans les actes publics et privés on l'appelait Veize-lès-Lyon et bourg de Saint-Pierre de Veize. La porte de la nouvelle enceinte fut achevée en 1689.

Au dix-septième siècle, Vaise était bourg, paroisse, seigneurie, et faisait partie de l'archiprêtré des Suburbes; son unique église était sous le vocable de Saint-Pierre. On s'y rendait de la ville en pèlerinage, bien avant cette époque, le mardi avant la Saint-Jean-Baptiste pour la célébration de la fête très-ancienne des Merveilles; la procession partait solennellement de la ville, aux acclamations d'une grande partie de la population. L'abbé d'Ainay nommait à la cure de Saint-Pierre; il était seigneur haut justicier. Toutefois le bourg de Vaise, qui avait acquis avec le temps une certaine importance, était une communauté du plat pays; il avait sa justice, sa police, ses syndics, ses magistrats municipaux, son budget des recettes et des dépenses, mais il ne jouissait d'aucun des priviléges, franchises et immunités que les rois de France avaient octroyés si largement à la ville de Lyon. Dès lors Vaise était soumis à la taille, au logement des gens de guerre, à toutes les charges comme à tous les impôts, capitation et subsidiaires, vingtièmes, corvées, milice, et enfin aux droits d'entrée et de sortie sur les marchandises et denrées de consommation. La paroisse était indépendante et séparée de la ville de Lyon; c'était une commune absolument distincte et qui ressortissait à l'Arbresle. La ville de Lyon usait de son voisinage et des avantages qu'elle procurait au faubourg, pour soumettre celui-ci au payement de certains droits bursaux, relatifs surtout aux vins; elle y avait placé ses octrois. Il résulta de cette situation des plaintes nombreuses et une opposition très-vive. En 1596, les habitants de Vaise obtinrent un commencement d'affranchissement; ils furent enfin déclarés forains par l'ordonnance de Louis XIV sur les aides (titre I du droit de gros, article 2); confirmés en cette qualité par deux arrêts du Conseil, datés des années 1757 et 1771, qui exemptaient Vaise des lois bursales dont ils se plaignaient si fort; mais les prévôts des marchands et échevins ne se désistèrent pas de leurs prétentions. Il y avait autrefois à Vaise, entre le faubourg et Rochecardon, un lac ou étang considérable; un autre se trouvait entre l'ancien mur de ville et le château de Pierre-Scise : celui-ci fut comblé en 1368.

Les environs de Vaise avaient été assainis, desséchés en partie, cultivés et embellis; de

belles maisons de campagne s'y établirent. Une des plus remarquables était la Grande-Claire, dont les jardins avaient été, dit-on, plantés par Le Nôtre ; cette belle habitation, détruite aujourd'hui, devait son nom à la limpidité de l'eau d'un ruisseau qui arrosait ses prairies. On a vu longtemps, au-dessus de la porte d'entrée, un écusson sculpté en pierre, contenant six trèfles et couronné d'un casque à panache; on lisait auprès cette inscription :

Hanc ornans clara Claram clarissimus unda
Cuncta facit Clarus quo sua clara forent.

Les arbres des jardins étaient d'une grande beauté, et il y avait auprès d'eux une orangerie renommée. Placé sur le faîte d'un coteau verdoyant, le château de la Duchère a plus d'importance historique que la Grande-Claire, il a reçu la visite d'illustres personnages. La délicieuse vallée de Rochecardon est à une très-petite distance de Vaise ; aujourd'hui les nombreux coteaux de cette partie du territoire lyonnais, depuis Ecully et Saint-Cyr jusqu'à la Saône, sont couverts de maisons de campagne, dont on vante avec raison l'élégance, les frais ombrages et les magnifiques points de vue.

Vaise doit son accroissement et sa prospérité à son voisinage de la ville de Lyon et aux grandes voies de communication qui en partent; ces voies sont les routes impériales pour Paris, partant de la place de la Pyramide et passant l'une par la Bourgogne et l'autre par le Bourbonnais. Celle-ci se bifurque, sur la place de la Demi-Lune, en deux routes qui sont : à droite, celle de Paris; à gauche, celle de Montbrison et de Bordeaux. Le chemin de fer de Paris à la Méditerranée a un de ses deux débarcadères à Vaise ; il suit la direction de Macon ; dans son trajet sur le midi, il passe au-delà de Vaise à Gorge-de-Loup, et traverse un tunnel qui lui ouvre l'accès de la Saône et du débarcadère de Perrache.

La superficie de Vaise est de trois cent quarante-quatre hectares ; la population dépasse dix mille habitants. Cette ancienne commune suburbaine a pour limites : au nord, Rochecardon et le groupe du Mont-d'Or ; au midi, Lyon et la montagne de Fourvière ; à l'est, la Saône ; à l'ouest, la route de Lyon à Paris par la Bourgogne et la chaîne du Mont-d'Or. Vaise est le siége d'une circulation très-active de voitures de toutes sortes et d'omnibus ; il a une gare sur la Saône et un service de bateaux à vapeur ; son commerce par la rivière est très-considérable ; il y a un marché aux bestiaux qui est un des plus remarquables établissements existant en ce genre ; il n'y a pas d'industrie particulière dans le faubourg. Les quais Jayr et de Vaise sont fort beaux et peuvent être considérés comme des promenades publiques. L'école vétérinaire est située à l'entrée du faubourg ; l'église paroissiale de Saint-Pierre a été rebâtie il y a peu d'années, elle est fort belle ; comme elle ne suffisait pas aux besoins du culte, on lui a joint, en 1860, la succursale de l'Annonciation encore provisoire. Il y a à la Demi-Lune une autre succursale, sous le vocable de Saint-Joseph ; sa circonscription a été formée de territoires pris sur les paroisses de Saint-Just, de Tassin et d'Ecully. Il y avait autrefois dans la commune, près du Tombeau des Deux-Amants, un monastère de religieuses du tiers ordre de Saint-François, c'était le second ; aujourd'hui les Trappistines ont leur couvent sur le chemin de Gorge-de-Loup (1). Quand Vaise formait une commune suburbaine distincte de Lyon, il avait

(1) Beaucoup des noms des rues de Vaise sont ceux de propriétaires honorables comme citoyens, mais sans valeur historique, j'ai cru devoir m'abstenir de recherches étymologiques à leur occasion.

une administration municipale composée d'un maire, de deux adjoints, de vingt-trois conseillers municipaux et d'un secrétaire. La loi du 19 juin 1851 relative à l'agglomération lyonnaise et le décret du 24 mars 1852 ont réuni Vaise à la commune de Lyon, et l'ont incorporé dans le cinquième arrondissement municipal. Vaise a une pépinière départementale : on y a bâti beaucoup; le vaste terrain qu'on nommait le plan de Vaise s'est couvert de rues dont quelques-unes sont larges et bien percées. Plusieurs souffrirent beaucoup de l'inondation de 1840, des centaines de maisons s'écroulèrent; mais le dommage fut promptement réparé, et des maisons solidement construites remplacèrent des masures. Le débarcadère du chemin de fer a été l'occasion de la construction d'un quartier neuf, où sont quelques maisons passables. La plus considérable des rues est celle qui traverse le faubourg dans toute sa longueur; elle était d'un parcours incommode pour les voitures dont elle était encombrée très-fréquemment, mais on a ouvert une communication en droite ligne de la place de la Pyramide au port Jayr. Vaise a peu d'antiquités et de souvenirs archéologiques; le seul monument ancien dont il soit question dans ses annales est le Tombeau des Deux-Amants, qui était placé entre Pierre-Scise et l'entrée du faubourg. Il y a eu beaucoup de conjectures sur sa destination; la plus vraisemblable, la seule que je doive reproduire ici, c'est que c'était vraiment un tombeau; c'est l'opinion compétente de M. Léon Renier. Une inscription, rapportée par Spon, était placée auprès de l'édifice et portait les noms d'un frère et d'une sœur, *Amandus* et *Amanda;* ce fut le texte de la légende. Le monument avait des formes grossières; comme il gênait beaucoup la circulation, il fut démoli en 1707, après une enquête publique. On a trouvé, en 1845, dans les fondations de la nouvelle église de Saint-Pierre, le très-beau sarcophage de *Marcus Primus Secundianus*, des inscriptions antiques relatives à *Julius Felix, Caius Donatus Quartus, Caius Aucius Macrinus*, *Marcus Aurelius Primus*, *Marcus Aquinius Verinus* et *Vindicia Luperca*, et un fragment de la grande inscription de la famille *Sacer.* On indique enfin à Vaise des traces fort équivoques d'une des voies d'Agrippa.

Bains (rue des); elle débouche rue du Chapeau-Rouge, aboutit à la place Dumas-de-Loire, et communique avec la rue des Trois-Maisons.

Balmont (montée de). C'est la grande route de Paris par la Bourgogne, au sortir de Vaise. Elle est remarquable par la beauté des maisons de campagne qui la bordent, surtout à gauche.

Bas-de-Loyasse (chemin du); il débouche sur la montée de l'Observance et aboutit sur le chemin de Vaise à Trion.

Belle-Cour (rue); elle débouche sur la place Saint-Pierre et sur la rue du Chapeau-Rouge, aboutit au chemin de Loyasse, et communique avec la rue Cottin et avec le chemin de Gorge-de-Loup.

Bourbonnais (vieille route du), aujourd'hui rue du Bourbonnais; de la place du Marché à l'avenue de la Demi-Lune.

Bourget (rue); elle débouche sur le quai des Tuileries, aboutit au chemin de Saint-Cyr, et communique avec la rue Deschamps.

Bourgogne (route de la); de la place de la Pyramide au village de Champagne.

Carrière (rue de la); elle débouche sur la place Saint-Pierre, aboutit au chemin de Loyasse et communique avec la rue Cottin.

Champs (rue des); elle débouche sur le chemin des Tuileries, et aboutit à la rue du Nord en traversant la rue Bourget.

Chapeau-Rouge (rue du); elle débouche sur la rue du Marché et sur la rue de la Conciergerie, et aboutit à la place Saint-Pierre et à la rue neuve du Chapeau-Rouge.

Charavay (impasse), dans la rue Royale ou grande rue de Vaise.

Chirat (passage), à Vaise, entre les deux routes; aujourd'hui rue des Souvenirs.

Cimetière (rue du); elle débouche sur la route du Bourbonnais et sur le chemin de Dardilly, et aboutit à la vieille route et à la rue de l'Oiselière.

Claire (rue de la); elle débouche sur le quai de la Gare, aboutit à la route de Bourgogne, traverse le chemin de Saint-Cyr et les rues Transversale et du Pont de la Gare, et communique avec la rue d'Occident. L'église succursale de l'Annonciation y est située provisoirement. Il y a une autre rue de la Claire qui débouche sur la route de Bourgogne, aboutit à la route du Bourbonnais et traverse la rue de la Duchère.— La Claire (surnommée la grande, pour la distinguer de la petite), était une fort belle propriété dont le vaste jardin avait été planté par Le Notre. Ses derniers débris disparaissent chaque jour.

Conciergerie (rue de la); elle débouche sur la place du Marché et sur les rues du Chapeau-Rouge, des Jardins et des Bains, aboutit à la place Saint-Didier, et communique avec la rue neuve du Chapeau-Rouge.

Corderie (rue); du quai Jayr à la rue d'Ecully.

Corderie (passage de la); il débouche sur la route de Bourgogne et aboutit à la rue de la Roquette.

Cottin (rue); elle débouche sur la rue de la Carrière et aboutit au chemin de Gorge-de-Loup.

Courtille (impasse); dans la rue Royale et vers le Port Mouton.

Croix (rue de la); elle débouche sur la rue neuve du Chapeau-Rouge, et aboutit à la place Dumas-de-Loire.

Demi-Lune (place de la). Deux routes en partent, l'une pour Paris par le Bourbonnais, l'autre pour Montbrison et Bordeaux. Un chemin transversal conduit à l'église succursale de Saint-Joseph et à Saint-Just. Une belle avenue qui fait communiquer les places de la Demi-Lune et de la Pyramide appartient à la route de Paris; trois chemins conduisant à Ecully y débouchent.

Deux-Amants (place des); elle communique avec la rue de Vaise, le pont de Serin et le quai de Pierre-Scise, vers l'Observance.

Deux-Places (rue des); elle communique avec la grande rue de Vaise, le pont de Serin et le quai de l'Observance.

Donnée (place); elle communique avec les rues de la Conciergerie, des Jardins, des Trois-Maisons, des Deux-Places et Neuve du Chapeau-Rouge.

Duchère (rue de la); elle débouche sur la route de la Bourgogne, aboutit au chemin du Château et à la route du Bourbonnais, traverse la rue de la Claire, et communique avec les rues de la Gare, des Pépinières et Sous-la-Duchère.

Dumas (rue); de la rue des Tuileries à la rue Saint-Pierre-de-Vaise.

Dumas-de-Loire (place); elle communique avec les rues des Bains, des Deux-Places, de la Croix et des Tuileries.

Ecully (rue d'); de la rue des Souvenirs à la rue de Bourgogne.

Four-a-Chaux (chemin dit); il débouche sur le chemin de Saint-Cyr et aboutit au quai des Tuileries. Il y avait à l'entrée de Vaise, du côté de Bourgneuf, un autre four-à chaux qui a été, pour les habitants de la commune et pour les passants, une calamité pendant cinq siècles; on n'est parvenu à le faire disparaître que dans ces dernières années.

Gare (rue de la); elle débouche sur le quai de la Gare et aboutit à la route du Bourbonnais. — Quai de la Gare; il débouche sur le quai des Tuileries. — Bassin de la Gare; il débouche sur le quai de la Gare. Bassin de la Gare de Vaise. — Rue du Nord de la Gare, du quai de la Gare à la rue de Saint-Cyr.

Grande rue de Vaise; elle débouche sur les rues Royale et Saint-Pierre, aboutit d'un côté à la place des Pyramides, de l'autre au quai de Vaise, et communique avec les ports Saint-Paul et des Grenouilles. Cette rue a été fort raccourcie, à l'occasion des travaux de rectification dont les quais et la voie publique ont été l'objet sur son parcours.

Grange (rue de la); elle débouche sur la rue Neuve du Chapeau-Rouge, et aboutit aux chemins de Gorge-de-Loup et de Vaise à Saint-Just.

Grenouilles (chemin des); il débouche sur la vieille route du Bourbonnais, aboutit au chemin de Gorge-de-Loup, et communique avec la rue Neuve du Chapeau-Rouge. — Port des Grenouilles; il débouche sur la grande rue et aboutit au quai de Vaise.

Jardins (rue des); elle débouche sur les rues des Bains et de la Conciergerie, et aboutit à la place Donnée.

Jayr (quai et port). Le quai est un prolongement de celui de Vaise; il communique avec les rues du Mont-d'Or et de la Roquette et avec le chemin de Saint-Cyr. Le port Jayr se nommait autrefois Port des Pattes.

Jouffroy (rue); de la rue du Bourbonnais à la Vieille-route.

Laporte (rue); elle débouche sur la route de Bourgogne et aboutit à la place de Paris.

Maladière (chemin de la); il débouche sur le chemin de Saint-Cyr, et aboutit à la route de Bourgogne.

Marais (rue des); elle débouche sur le chemin de Saint-Cyr, et aboutit à la rue de la Maladière.

Marché (rue du); elle débouche sur les rues Royale et du Mont-d'Or, et aboutit sur la place du Marché.

— Place du Marché; elle débouche sur la vieille route du Bourbonnais, sur la rue du Marché, et communique avec les rues du Chapeau-Rouge, de la Conciergerie, des Jardins et des Bains.

Montauban (chemin de); de la montée de la Sara à la montée des Carmes-Déchaux.

Mont-d'Or (rue du), ci-devant rue des Pattes. Elle débouche sur les rues Royale et du Marché, et aboutit au quai Jayr.

Montribloud (rue ou Montée de); elle débouche sur la vieille route du Bourbonnais, et aboutit au chemin de Gorge-de Loup.

Nérard (rue); de la rue de Bourgogne à la rue des Pyramides.

Neuve du Chapeau-Rouge (rue); elle débouche sur la place Saint-Pierre et sur la rue du Chapeau-Rouge, et aboutit au chemin des Grenouilles.

Occident (rue d'); elle débouche sur le chemin de la Maladière, et aboutit à la rue de la Petite-Claire et à la rue du Pont de la Gare.

Oiselière (rue de l'); elle débouche sur la route de Bourgogne, et aboutit à la vieille route du Bourbonnais et à la rue du Cimetière.

Paix (rue de la), elle débouche sur la route du Bourbonnais, et aboutit à la vieille route.

Paris (place de); devant le débarcadère. Les rues Laporte, de Paris, du Pont de la Gare et de la Claire y débouchent. — Rue de Paris; de la place au quai Jayr.

Pépinières (chemin des); du chemin des Grandes-Terres au chemin de la Demi-Lune.

Plan de Vaise; territoire placé entre le ruisseau de Rochecardon, la route de Bourgogne, les rues Sous-la-Duchère et l'Oiselière, la route du Bourbonnais et la rue de la Roquette.

Pont de la Gare (rue du); elle débouche sur le pont de la Gare, et aboutit à la route de Bourgogne. C'est un pont suspendu et d'une grande hardiesse; il communique de

la Gare à la rue du Plan-de-Vaise. Sa longueur est de 173 mètres, sur 5 mètres 20 centimètres de largeur.

PONT DU PORT MOUTON. Il est suspendu et d'une forme lourde; ses assises sont massives. Ce pont fait communiquer le faubourg de Vaise avec le quai de Serin, et le chemin de la Croix-Rousse.

PAÏS (rue des); elle débouche sur la rue de la Tuilerie, et aboutit à la rue Neuve du Chapeau-Rouge.

PYRAMIDE (place de la); elle est située entre la grande rue de Vaise et les deux routes de Paris, et communique avec les rues Royale et de la Roquette.

PYRAMIDE (rue de la), quai Jayr.

ROCHECARDON (chemin de); du chemin de Saint-Cyr au chemin des Rivières.

ROQUETTE (rue de la); elle débouche sur le port Jayr, et aboutit à la route de Bourgogne et à la place de la Pyramide.

ROYALE (rue); elle débouche sur la place de la Pyramide, communique avec les rues des Tanneurs, du Mont-d'Or, et aboutit à la Grande-Rue, au Port Mouton et à la rue Saint-Pierre.

SAINT-CYR (chemin ou rue de); du port Jayr au chemin de Saint-Rambert. Ce chemin, ou plutôt cette longue rue traverse tout l'ancien plan de Vaise.

SAINT-DIDIER (rue); place Saint-Didier, rue Gorge-de-Loup.
— Place Saint-Didier.

SAINT-PIERRE (place); elle communique avec les rues Saint-Pierre, Cottin et Loyasse.
— Rue Saint-Pierre de Vaise; du quai de Vaise au chemin des Grenouilles, autrefois rue Port Mouton et Neuve du Chapeau-Rouge, —Eglise paroissiale de Saint-Pierre-ès-liens; elle a été reconstruite dans le style byzantin il y a peu d'années et n'est pas achevée entièrement. Une chapelle se trouvait, au Xe siècle, sur l'emplacement qu'elle occupe; un petit monastère de Bénédictins lui succéda. L'église fut ravagée entièrement par les calvinistes en 1562, rebâtie en 1625, et consacrée deux ans après par Charles Miron, archevêque de Lyon. Son portail est une œuvre très-remarquable d'art ancien.

SAINT-SIMON (chemin de); de la rue de Bourgogne à la rue de la Pyramide.

SAY (rue Jean-Baptiste); elle débouche sur la rue Bellecour. Cette rue porte le nom d'un célèbre écrivain sur l'économie politique, né à Lyon en 1767, mort en 1822.

SOUVENIRS (rue des), ci-devant rue du Cimetière; de la route du Bourbonnais à la vieille route.

TANNEURS (rue des); de la Grande-Rue à la vieille route.
— Impasse des Tanneurs.

TRANSVERSALE (rue); du chemin de fer au pont de la Gare.

TROIS-MAISONS (rue des); de la rue des Bains à la place Saint Didier.

TUILERIES (rue des); du chemin des Grenouilles à la place Dumas-de-Loire.

TUILERIES (quai des); du ruisseau de Rochecardon au quai de la Gare.

VAISE (quai de); rive droite de la Saône au quai de Pierre-Scise.
— Chemin de Vaise à Saint-Just; il débouche sur la rue Bellecour, et aboutit au chemin de la Demi-Lune à Trion.

VAQUE ou VACQUE, de *vacuus*, vide; terrain en friche, ou peut-être vase. Ce nom était porté par un territoire allongé, situé sur la rive droite de la Saône, au nord de Vaise. Successivement couvert d'eau, de vase et de bois, il est maintenant sillonné par des rues et fort habité.

RUES DE LYON.

CINQUIEME ARRONDISSEMENT.

SAINT-JUST, FOURVIÈRE, SAINT-IRÉNÉE.

La Saône, en se rapprochant du Rhône pour se réunir à lui, coule à l'ouest, au pied d'une chaîne de collines, et ne s'en écarte pas jusqu'au confluent. Ces petites montagnes sont un prolongement du Pilat; elles se ramifient en plusieurs directions; celles que la Saône côtoie par sa rive droite ne sont pas très-escarpées; elles sont couronnées par des plateaux d'une assez grande largeur du côté de l'ouest. Cette chaîne a pour limites : à l'est, la rivière; à l'ouest, les territoires nommés Point-du-Jour et Craponne; au midi, Oullins et Sainte-Foi; au nord, où leur déclivité s'abaisse, Loyasse, Pierre-Scise, Gorge-de-Loup et Vaise. Le versant du côté de l'est, depuis les hauteurs de la Mulatière jusqu'à celles de Pierre-Scize, est très-accidenté, mais le sol y est d'une nature excellente, et il porte une végétation vigoureuse. Cette chaîne a reçu les noms de Fourvière, Saint-Irénée et Saint-Just. Ce fut sur son extrémité, du côté du confluent, que Lucius Munatius Plancus établit l'assiette de la ville de Lugdunum, pour obéir à l'ordre qu'il en avait reçu du sénat; il n'eut l'initiative de rien, ce fut une mission qu'il eut à remplir. La colonie qui s'installa sur ces plateaux était séparée de la Saône par le versant oriental des collines, mais elle avait toute liberté pour s'étendre du côté d'Écully, de Craponne et de Francheville, avantage dont elle se servit peu. Des pentes longues et rapides la plaçaient à une assez grande distance du point de jonction du Rhône et de la Saône; on ne pouvait évidemment bâtir sur ces côtes escarpées. A raison de sa situation sur le faîte de ces plateaux élevés, Lugdunum manquait d'eau complétement; trois lignes d'aqueducs lui en amenèrent. Au temps de l'empereur Auguste, cette cité était fort belle, s'il n'y a pas d'exagération dans ce qu'on en raconte; ses collines, en effet, portaient un palais impérial, des thermes, un *forum*, un amphithéâtre, et, sans doute, aussi des temples; mais ces splendeurs architecturales ne survécurent pas à la colonie gallo-romaine.

Brûlée de fond en comble au temps de Néron, ravagée à plusieurs reprises par l'ennemi, la métropole des Gaules devint une cité chrétienne; aux palais des Césars succédèrent les églises de Saint-Irénée et des Macchabées; la chapelle vénérée de Fourvière n'apparut que bien plus tard. Les successeurs des colons gallo-romains n'avaient pas les motifs stratégiques qui avaient déterminé leurs ancêtres à s'établir au sommet de collines élevées; la plupart transportèrent leur domicile sur les rives, d'un abord plus facile, du Rhône et de la Saône; il n'y eut plus que des masures sur les plateaux qui avaient porté Lugdunum. Saint-Just fut, au moyen âge, une cité fermée en grande partie; elle faisait partie essentiellement du système général de défense de la ville de Lyon, dont elle était séparée par la porte de la Madeleine. Cette situation changea peu dans la succession des siècles; tandis que les faubourgs

s'agrandissaient et s'embellissaient autre part, Saint-Just ne participait presque en rien au mouvement d'expansion et d'embellissement de la grande ville; il est resté aussi laid qu'il l'était il y a six cents ans. Ses maisons sont décrépites, ses rues étroites, tortueuses et horriblement pavées, et aucun édifice public de quelque mérite n'y appelle l'attention. Saint-Just, enfin, n'a ni grandes routes, ni industrie, ni relations commerciales, ni débarcadères, ni chemins de fer, ni promenades publiques; rien n'y attire l'étranger, et beaucoup de circonstances fâcheuses l'en repoussent. Ce bourg est la laide tête du laid quartier de l'ouest; il est en parfaite harmonie avec les quartiers de Saint-Irénée et de Fourvière : toutefois, l'heure de la régénération de ce dernier paraît s'approcher.

Mais le faubourg déshérité se relève par les souvenirs qu'il rappelle, et prend, à ce titre, le premier rang aux yeux des archéologues et des épigraphistes. Il a plus fourni, à lui seul, d'inscriptions et d'antiquités de tout genre, que ne l'a fait le sol de la ville entière; leur nombre est si considérable que je dois me borner à citer les objets principaux. Les trois collines de l'ouest ont été le berceau de la colonie gallo-romaine ; on n'y peut gratter la terre sans en retirer des bronzes, des marbres sculptés, des médailles, des amphores, et surtout des monuments tumulaires, d'une conservation presque toujours parfaite. Elles ont porté le forum, un théâtre, le palais impérial, et elles ont été le point d'arrivée des trois lignes d'aqueducs dont il existe encore des ruines magnifiques. On a retiré de leur sol les inscriptions antiques qui portent ces noms : *Lucius Peregrinus*, *Rufus*, *Valeria Severa*, *Marcus Attonius Restitutus*, *Salvius Memor*, *Marcus Cæsonius*, *Appia*, *Artilia Marcia*, *Celerinus Fidelis*, *Cneius Pompeius Cassianus*, *Sextus Cossutius*, *Exomuius Paternianus*, *Caius Julius Placidinus*, *Lucius Sabinus Amandus*, *Aufidus*, *Metilia Donata*, *Lucius Marcus Secundus*, et nombre d'autres. La belle pierre d'*Aurelia Sabina*, de grands sarcophages, et entre autres celui de *Lanina Galatia*, viennent des mêmes localités. Un beau piédestal gallo-romain est sorti du sol de Saint-Irénée au mois d'août 1858. Je ne dois point oublier les autels votifs et autres monuments érigés à Jupiter, à Mercure, à Apollon, aux divinités des Augustes, à Minerve, et la pierre taurobolique découverte à Fourvière en 1704. Les beaux monuments épigraphiques qui concernent *Antonius Criæsius*, *Albanius Potens*, *Marcus Albanius Primus*, *Gemina Quintiana*, *Severa Fuscina*, *Olia Tributa*, *Titus Julius Virilis*, *Sextus Avius Hermeros*, *Placidinus*, *Silvinus Ingenuus*, *Verecundinus*, *Fulvius Æmilianus*, *Julia Maianna*, *Julius Quartillus*, viennent des mêmes plateaux et n'en sont pas les seules richesses antiques (voyez tome VII). Les Thermes étaient situés au-devant du pavillon Billon et sur la terrasse de la maison de la Providence; le sol de ce pavillon a rendu beaucoup d'antiquités, des fragments de marbres sculptés, des mosaïques et un camée de Claude. Le théâtre avait été bâti sur des voûtes énormes, au lieu qu'occupe aujourd'hui la maison de M. Nolhac.

S'il s'agit de monuments antiques autres que des inscriptions, les trois collines ne sont pas moins dignes d'intérêt. J'indiquerai sommairement le *forum* de Trajan, dont on voyait encore, en partie, le mur de soutènement au temps de Menestrier; de gros blocs de pierre et de marbre sculptés, révélant l'existence de temples; des débris de voûtes énormes, des hypogées, des mosaïques, entre autres celle que Spon a décrite et qui fut trouvée dans le jardin d'un sieur Cassaire; des tronçons de colonnes, des urnes, des amphores, des statuettes, des ustensiles, une collection de bijoux en or, dans le jardin des frères de la Doc-

trine chrétienne; des médailles, et parmi elles un grand bronze de l'impératrice Sabine, femme de l'empereur Hadrien. Il est impossible de tout citer. Une mention particulière est due à la belle conserve d'eau qui a été découverte dans le jardin d'un monastère ancien de religieuses Ursulines, au-dessous de l'église Saint-Just. On y descend par un escalier étroit; elle consiste en une triple enceinte de portiques voûtés, de seize mètres de longueur, sur quinze de largeur et sept de hauteur; les murs sont très-épais et enduits d'un ciment rougeâtre. Il existe encore, sur divers points des trois collines, des ruines assez considérables des anciennes lignes d'aqueducs. On en voit près du fort de Saint-Irénée, à l'extrémité de la rue du Juge-de-Paix, et aux Massuts; elles permettent parfaitement d'étudier la construction de ces monuments si curieux.

On sait que la ville de Lugdunum, à Saint-Just, fut brûlée entièrement en une seule nuit, au temps de l'empereur Néron; *una nox interfuit inter urbem maximam et nullam*. Des preuves parlantes de ce grand désastre ont été découvertes en divers lieux des trois collines; c'étaient des débris de tuyaux et de conduits de plomb en partie fondus, des fragments de bois et de poutres carbonisés, et divers objets en métal liquéfié par la violence du feu. Ainsi l'archéologie lyonnaise a gagné beaucoup à l'exploration scientifique des trois collines; cette étude, continuée avec la plus louable persévérance, a fourni des enseignements précieux pour notre histoire. Les noms inscrits sur les monuments épigraphiques sont ceux de Gallo-Romains qui ont été nos pères, et dont la biographie doit tenir compte. Enfin ces mêmes inscriptions antiques, présentant des désignations de fonctions et de professions, ont contribué à faire connaître l'organisation de la colonie romaine de Lugdunum. Le sol de Saint-Just, de Saint-Irénée et de Fourvière a été le grand pourvoyeur du musée lapidaire et du cabinet d'antiques du Palais-des-Arts de la ville de Lyon.

L'histoire du faubourg Saint-Just, au moyen âge, présente des considérations d'un autre ordre; il fut le berceau non-seulement de la colonie romaine de Lugdunum, mais aussi de la religion chrétienne dans le Lyonnais. Ce fut, en effet, sur les trois collines qu'apparurent les églises les plus anciennes de la cité; elles ne furent d'abord que des cryptes souterraines. Celle des Macchabées, qui date du troisième siècle, existe encore reconstruite, et est devenue un monument remarquable. On bâtit sur la crypte primitive une église d'abord, sous le vocable des Saints Macchabées, puis sous celui de Just, lorsque le corps du saint, rapporté d'Égypte en 384, y eut été déposé. Cette antique église a été rebâtie plusieurs fois. Ce fut à Saint-Just que l'évêque de Lyon, Patiens, fit bâtir cette église dont Sidoine a fait une description trop poétique pour être fidèle. Le splendide édifice dura peu; l'église qui lui succéda était fort simple; elle ne dépassa pas le treizième siècle, et fut reconstruite de nouveau, toujours avec une grande simplicité. Les églises primitives qui avaient été bâties sur les plateaux des trois collines y devinrent des centres de population; les habitations se multiplièrent sous l'influence des saints lieux, s'allongèrent en rues plus ou moins régulières, et le faubourg se constitua, sans devenir jamais bien considérable.

L'église de Saint-Just devint collégiale; elle eut un chapitre composé de vingt-cinq chanoines, qui prirent le titre de barons lorsque la reconnaissance d'un pape, longtemps leur hôte, les eut dotés d'une baronnie considérable. Ce chapitre et le cloître donnèrent au bourg une physionomie particulière; à partir du treizième siècle, ils eurent l'un et l'autre une influence très-grande. Saint-Just, au moyen âge, fut une ville d'église annexée à la grande

cité ecclésiastique. Le cloître était une place de guerre, entourée d'une épaisse muraille, fortifiée de tours et de bastions. Pendant les violents démêlés qui eurent lieu, au treizième siècle, entre la papauté et l'empire, Innocent IV se renferma dans le cloître de Saint-Just et y passa sept années, de 1245 à 1251. Il y reçut la visite du roi de France Louis IX, allant à la croisade. Au temps de la guerre entre l'Église de Lyon et les bourgeois organisés pour conquérir l'indépendance de la commune, ce cloître soutint plusieurs assauts, et repoussa les assiégeants. Voisin de l'église, le calvaire a été construit primitivement sur les tombes des martyrs saint Épipode et Alexandre; il est situé aujourd'hui à quelques pas d'une crypte que rendent très-vénérable les souvenirs de saint-Pothin et de saint-Irénée. Au quatorzième siècle, le cloître, situé, comme on sait, au-dessous de Saint-Irénée, faisait partie du système général des fortifications, et se trouvait en dehors du mur d'enceinte, à peu de distance de la porte de Saint-Just. Il se composait de deux parties distinctes, l'édifice central où étaient les cellules des chanoines et les appartements d'honneur, et tout autour la muraille fortifiée et ses bastions. Une sorte de rue conduisait à la porte Saint-Just, en face la Croix-de-Coule. Les guerres de religion furent fatales au cloître, qui ne s'en releva pas et finit par disparaître, ainsi que la muraille fortifiée de l'enceinte. Le bourg a continué de végéter jusqu'à nos jours, sans changements bien considérables dans sa situation.

La chapelle de Fourvière n'a pas l'antiquité des églises des Macchabées et de Saint-Irénée; elle date du milieu du douzième siècle, mais un petit oratoire l'avait précédée. On la bâtit au sommet d'une colline, dans une très-belle exposition sur la partie basse de la ville, à l'est, et on la plaça sous le vocable de la Sainte-Vierge et de Saint-Thomas de Cantorbéry. Le nom de la montagne qui la porte paraît dériver de *forum vetus*, ancien marché, ou de *forum Veneris;* j'ai donné ailleurs d'autres étymologies (voyez tome V). La chapelle est aujourd'hui un oratoire annexé à la métropole; son clergé est composé d'un recteur et de dix-sept chapelains. Bien loin de s'affaiblir avec le temps, la vénération qu'elle inspire à la population lyonnaise n'a cessé de s'accroître; elle est constatée par la multitude prodigieuse des *ex-voto* dont les murailles intérieures sont couvertes et la beauté de l'illumination par laquelle la population lyonnaise célèbre la fête de la Vierge, jusque dans les rues les plus humbles, le 8 décembre. On voyait dans la chapelle quelques tableaux remarquables, un entre autres, sur lequel Orsel a représenté symboliquement la ville de Lyon préservée du choléra par l'intercession de Marie. Considéré en lui-même, l'édifice n'avait rien qui répondît à sa renommée, c'était la plus simple des églises de village; vu de très-loin, son humble clocher produisait une impression religieuse profonde, mais il menaçait ruine, et ses voûtes étaient en mauvais état. On se décida, il y a une vingtaine d'années, à une restauration générale; la grande nef et le portail furent rebâtis, ainsi que le clocher, au sommet duquel on plaça une statue colossale de la Vierge, due à M. Fabisch. L'histoire de cette chapelle a été faite autre part; je n'y reviendrai pas (voyez tome V). Une commission, formée de citoyens intelligents et dévoués, s'est constituée pour veiller sur les intérêts de la chapelle de Fourvière, qui avait grand besoin de son zèle. Au moyen de diverses ressources et des péages établis sur les passages du Rosaire et de Sainte-Philomène, il lui a été possible d'abaisser jusqu'au premier étage la tour si mal placée de l'observatoire, de commencer le déblaiement de la place encombrée de masures, et d'acquérir, en 1865, un immeuble considérable. Elle a de grands projets, trop grands, peut-être, qui exigeront une dépense de plusieurs millions de francs. La chapelle doit être transformée en une église magni-

fique qui changera son caractère, à la grande désapprobation de fidèles dont la piété regrette l'humble ermitage et même l'ancien clocher, vu et salué de si grande distance. Puis on s'occupera des abords; la montée de Saint-Barthelemy vient d'être extrêmement améliorée. Un chemin partant de Saint-Paul, à lacets et à pente très-douce pour le service des voitures, est indispensable. La pensée d'une rampe monumentale allant, en ligne droite, de la place Saint-Jean à Fourvière, n'a pas été abandonnée. On parle enfin d'une large et belle voie de communication qui, partant de la place de Fourvière, aboutirait directement au cimetière de Loyasse.

Beaucoup de congrégations religieuses d'hommes et de filles, et un grand nombre de providences ont choisi la sainte montagne pour s'y établir; elles occupent l'ancien chemin du Télégraphe, la longue rue du Juge-de-Paix dans tout son parcours, et les alentours de l'église. L'histoire de ces divers établissements a été faite dans une autre partie de cet ouvrage (t. V). Quelques inscriptions chrétiennes ont été retirées du sol de Fourvière, dans lequel elles étaient enfouies, entre autres celles de *Sanctulus,* de *Stefanus Primicirius* et de *Leucadia.*

La sainte montagne a, au nord-ouest, un vaste établissement public qui y est très-bien placé, c'est le beau cimetière de Loyasse, voisin du fort de ce nom. Nulle part, le culte des morts n'est plus en honneur qu'à Lyon; il est, à Fourvière, sous la protection immédiate de la Vierge.

RUES ET PLACES DU CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

SAINT-JUST, SAINT-IRÉNÉE, FOURVIÈRE.

Alaï (rue du Pont d'); du fort Saint-Irénée au pont d'Alaï. On voit à gauche, près de la belle villa appelée la Favorite, une pierre antique sur laquelle on lit en grosses lettres : SEGUSIAV ; l'inscription est encastrée dans le mur. On rencontre, à dix minutes de distance de la Favorite et à gauche, l'ancien château des Battières (château du Diable), occupé aujourd'hui par le couvent des dames du Bon-Pasteur.

Alexandre (rue Saint-); de la rue de Trion à la rue des Chevaucheurs. Autrefois rue Paradis.

Anges (rue des); elle débouche rue de Trion, aboutit rue des Chevaucheurs, et communique avec la rue des Basses-Verrières.

— Montée des Anges; elle débouche sur la montée des Capucins, ainsi que sur le chemin de Montauban, et aboutit à la place de Fourvière.

Aqueducs (chemin et quartier des), entre le chemin de Francheville et celui du Petit-Sainte-Foi.

Arbalète (rue de l'); de la rue Treize-Cantons à la rue Lainerie.

Basses-Verchères (rue des); elle débouche dans la rue Paradis, et aboutit à la rue des Anges.

Centre (rue du); de la rue Saint-Cyr au quai de la gare de Vaise.

Champagne (territoire de); de Saint-Irénée au Point-du-Jour.

Champs (rue des); de la rue des Moulins à la rue du Nord de la Gare.

Champvert (territoire de); à Saint-Irénée, à droite du pont d'Alaï.

Chevaucheurs (rue des); elle débouche sur la rue des Farges, aboutit à la place Saint-Irénée, et communique avec les rues Paradis, Vide-Bourse et des Anges.

Choulan (Montée du grand). Elle débouche sur la barrière Saint-Laurent, aboutit à la place Saint-Irénée et communique avec la rue des Trois-Artichaux.

— Petite montée de Choulan. Elle débouche sur la Quarantaine et le quai des Étroits, aboutit à la rue des Farges, et communique avec la rue Saint-Laurent.

Croix (chemin de la); de la place Saint-Irénée au chemin de Francheville.

Demi-Lune (chemin de la); de la place de Trion au chemin. —Carrefour de la Demi-Lune; du chemin de Trion à la route du Bourbonnais.

Deux Places; de la place Dumas-de-Loire à la place Saint-Didier.

Docks (rue des); de la rue des Moulins au quai de la Gare. — Impasse des Docks.

Douane (place de l'ancienne), quai de Bondy.

Farges (rue des); elle débouche sur la montée du Gourguillon et sur la rue du Marché, aboutit à la place Saint-Irénée, et communique avec les places des Minimes et des Machabées, ainsi qu'avec les rues de Trion, des Chevaucheurs, Vide-Bourse et Trouvée. On a retiré de cette rue l'inscription de *Rusticinius Herennius*.

Favorite (chemin de la). Il débouche sur la place de Trion, aboutit au chemin du pont d'Alaï, et communique avec le chemin des Grandes-Terres et avec les rues du Manteau-Jaune et des Pommières.

Fossés (rue des). Elle débouche sur la rue et sur la place de Trion, communique avec la rue du Manteau-Jaune, et aboutit à la rue Saint-Irénée et au chemin de Fourvière. On a trouvé dans cette rue, à sept mètres de profondeur, une couche considérable de bois brûlé, remontant à l'incendie de Lugdunum sous Néron, et à vingt mètres, une mosaïque et une conserve d'eau.

Fourvière (rue de). Elle débouche sur la rue Kléberg, et aboutit à la rue du Juge-de-Paix. — Place de Fourvière; elle communique avec les rues des Anges, du Juge-de-Paix et de Fourvière. — Place du Cloître de Fourvière; elle communique avec les rues de Fourvière et des Farges.

Fourvière (place de). — (Passage de.)

Francheville (chemin de). Il débouche sur la place Saint-Irénée et communique avec les rues des Fossés et des Pommières, ainsi qu'avec les chemins des Aqueducs et du Pont d'Alaï.

Génovéfains (montée des); de la montée Saint-Laurent à la place Saint-Irénée.

Gorge-de-Loup, vallon qui fait communiquer Vaise avec Saint-Just, en continuant les plateaux du Point-du-Jour et de Champagne.

Grange-Blanche (chemin de). Il débouche à Trion.

Greillon (montée du). Elle part du quai Pierre-Scise.

Juge-de-Paix (rue du). De la place de Fourvière au chemin de Loyasse. On a exhumé de son sol des inscriptions antiques, des médailles romaines, des amphores, des urnes en verre et des tronçons de colonnes.

Loyasse (chemin de); de Fourvière à la montée de l'Observance.

— Montée de Loyasse; de la rue de Trion à Fourvière.

Loyasse (cimetière de). Avant 1789, il n'y avait point de cimetière général à Lyon; on enterrait dans l'intérieur

des églises et dans les cimetières particuliers à chaque paroisse. Une loi très-sage défendit les inhumations dans les caveaux des églises et dans l'enceinte des cités. On se servit pendant quelque temps du cimetière de la Madeleine, à la Guillotière, et d'un petit cimetière qui existait à Saint-Just, mais ce n'était point assez; il s'agissait de créer un établissement définitif, en rapport, par l'ampleur de sa superficie, avec la population, toujours croissante, de la ville de Lyon. Vers 1810, l'administration municipale fit choix à Saint-Just, dans un lieu nommé Loyasse, d'une masse considérable de terrain pour y établir un cimetière général. Le local était très-convenable, mais point assez grand pour les prévisions de l'avenir; il fallut agrandir plusieurs fois le cimetière, et en établir un autre en face, il y a une dizaine d'années. — Chemin de Loyasse; de la porte de Fourvière à la montée de l'Observance.

Machabées (rue des); de la rue de Trion à la porte Saint-Irénée. Ce nom a été donné à une partie de la rue des Farges.

Manteau-Jaune (rue du); du chemin de la Favorite à la rue des Fossés.

Marché (rue du); de la rue des Farges à la montée du Chemin-Neuf.

Massuts (territoire des); entre Champvert et le Point-du-Jour.

Minimes (place des); de la montée du Chemin-Neuf à la rue des Farges.

Paradis (rue); de la rue Trion à la place Neuve des Machabées.

Point-du-Jour (territoire du). Il est traversé par le chemin du Pont d'Alaï. Beaucoup de guinguettes et de restaurants sont réunis sur ce plateau.

Pommières (rue des); du chemin de Francheville à la Favorite.

Quatre-Vents (rue des). De la rue du Juge-de-Paix à Loyasse.

Rosaire (passage du). De la montée Saint-Barthélemy au haut de Fourvière; c'est un très-beau chemin au travers d'un jardin. On a, dans son parcours, des points de vue magnifiques sur la Saône, la ville, le Rhône, et le Dauphiné jusqu'aux Alpes. La commission de Fourvière y a fait établir, de distance en distance, des piliers portant des bas-reliefs en pierre qui représentent des mystères, très-bien exécutés. Une belle mosaïque a été découverte au haut de ce chemin en 1864. — A quelques pas plus haut, un second chemin, celui de Sainte-Philomène, conduit aussi, au travers d'un jardin, de la montée Saint-Barthélemy à Fourvière; il fait double emploi avec le précédent; on les a réunis. — Tout à fait au Nord, un troisième passage conduit de l'église des Carmes-Déchaussés au pavillon dit de Saint-Nicolas; c'est le chemin Gay. On a, dans son parcours, de très-beaux points de vue, beaucoup trop vantés, toutefois, par le propriétaire. Il y a, en haut, un petit observatoire. On voit dans le trajet divers fragments d'objets antiques, et des tronçons de canaux.

Saint-Alexandre (rue). De la rue de Trion à la rue des Chevaucheurs.

Saint-Irénée (place); elle communique avec la rue des Farges, des Chevaucheurs, des Fossés, et avec les chemins de Francheville, des Aqueducs, de Sainte-Foi et de Choulans.

Saint-Irénée (rue), ci-devant rue Vide-Bourse; de la rue des Machabées au chemin du Pont d'Alaï. Souvenir du martyr de ce nom.

Saint-Laurent (montée de); de la Quarantaine au chemin de Sainte-Foi.

Télégraphe (montée de). De la rue des Farges au chemin de Loyasse. On y a découvert trois exemplaires d'une belle inscription antique en l'honneur de Mercure.

Tourelles (rue des); du chemin de la Demi-Lune à la rue de Trion.

Trion (rue de). *Trifontius, porta Trifontii, Trivii*, rue aux Trois-Chemins, rue du Triumvir (Marc-Antoine), rue des Trois-Canaux. Cette rue a une certaine notoriété dans l'archéologie lyonnaise. On a découvert sur la colline de l'Ouest, vers la porte de Trion, beaucoup de tessons antiques et des fragments de vaisselle rouge, ainsi que des fragments de voies romaines. Diverses inscriptions sont encastrées dans les piliers mêmes de la porte. La rue et tout le faubourg de Saint-Irénée étaient compris dans l'enclos de la justice et baronnie de Saint-Just. Ce faubourg ou quartier était séparé de Lyon par le cloître et par la porte de la Madeleine, située au haut du Gourguillon, sur l'emplacement d'une ancienne recluserie. La rue de Trion débouche sur la rue des Farges et sur la place des Machabées; elle communique avec les rues de Paradis, des Anges et de Loyasse, et aboutit à la place de Trion et à la rue des Fossés. — Place de Trion; de la rue de Trion à la Demi-Lune; on l'a plantée d'arbres en 1845.

Trois-Amis (passage des); du chemin des Grandes-Terres au chemin de la Demi-Lune.

Trois-Artichaux (rue des); elle débouche sur la montée du Grand-Choulans et aboutit aux montées de Saint-Laurent et de Sainte-Foi.

Trouvée (rue); elle débouche de la rue des Farges, communique avec la rue des Chevaucheurs, et aboutit à la rue des Fossés.

NOMS DES CHEMINS VICINAUX ET RURAUX

DE LA

BANLIEUE DE LYON.

31. Chemin des Aqueducs des Massuts, du chemin du Pont d'Alaï aux Aqueducs.
110. — de Saint-Alban à Parilly.
124. — des Alouettes; chemin de la Croix-Morlon, route impériale n° 6.
56. — Sainte-Anne, chemin de Baraban, place des Maisons-Neuves.
62. — Saint-Antoine, fossé d'enceinte, place cité Napoléon.
84. — des Arcs-Saint-Irénée, chemin de Francheville, Sainte-Foy.
65. — des Balançoires, chemin du pré Gaudry, chemin de Gerlan.
16. — Barraband, route dép. n° 11, chemin des Pins.
87. — des Battières, chemin du Pont-d'Alaï, chemin des Garennes.
61. — de Belissent.
85. — de Botez, aqueducs des Massuts, chemin de Terre-Neuve.
26. — du Bourbonnais, rue de l'Oiselière, route impériale n° 7.
6. — des Broteaux à Decine, fossés d'enceinte.
112. — des Cailloux, chemin de Francheville, chemin de Champagne.
104. Rue Sainte-Catherine, rue Villon, chemin Croix-Morlon.
90. — Centrale, rue Villon, rue Saint-Honoré.
86. Chemin du Pont-Champagne, chemin de Tourville, chemin de Champagne.
51. — de Champagne, chemin de Francheville, chemin de Bellissent.
115. — de Champagneux, chemin de la Vitriolerie, chemin des Culattes.
27. — du Cimetière de Vaise, rue de l'Oiselière, route impériale n° 7.
68. — du Cimetière des Juifs, chemin de Gerlan, chemin de la Scaronne.
94. — impasse Saint-Charles, chemin de la Ruche aux Feuilles.
120. — de Saint-Claude, chemin de Baraban, chemin de la cité Napoléon.
54. — de la Corne-de-Cerf, route départementale n° 9, route départementale n° 11.
46. — de la Croix-Barret, chemin de Gerlan, route impériale n° 7.
50. — de la Croix-Morlon, à Saint-Alban, route impériale n° 12.
51. Chemin de la Croix-Morlon, routes imp. n° 12 et n° 6.
44. — des Culattes, avenue des Ponts Napoléon, île l'Archevêque.
73. — de la Cusx, chemin de Gerlan, chemin des Culattes.
101. Rue Saint-Denis, rue de Montplaisir, rue des Tuileries.
71. — de Saint-Denis à Bron, route impériale.
40. Chemin des Deux-Amants, chemin de la Quarantaine à la Demi-Lune, chemin de Saint-Just à Saint-Simon.
107. — de la Duchère, chemin de Saint-Simon, château de la Duchère.
83. — de l'Étang, chemin du pont d'Alaï, chemin de Terre-Neuve.
13. — de la Favorite, place de Trion, chemin du pont d'Alaï.
15. Impasse Saint-Fulbert, rue Villon.
32. Chemin de la Garde, chemin des Aqueducs, rue impériale n° 89.
74. — de la Garenne, chemin de Champagne, chemin de Bélissent.
Id. — Petite Garenne, chemin du pont d'Alaï, chemin de Bélissent.
113. Impasse Gerlan, chemin de Gerlan.
109. Rue Saint-Gervais, rue Saint-Nicolas, route imp. n° 12.
23. Chemin de Gorge-de-Loup, rue de la Grange, chemin des Deux-Amants.
20. — de Grange-Blanche, route dép. n° 12, chemin de Venissieu.
37. — des Granges, chemin du pont d'Alaï, route impériale n° 89.
70. — de Grange-Rouge, chemin de Venissieu, route départementale n° 12.
42. — des Grandes-Terres, chemin de la Favorite, chemin de la Quarantaine.
22. — des Grenouilles, rue du Bourbonnais, chemin de Gorge-de-Loup.
29. — de la Guillotière à Crémieux, place du Marché.
Id. — de la Guillotière à Marenne, à Gerlan, à Saint Priest.
92. Rue Saint-Honoré, route imp. n° 6, rue Guilloud.
113. Chemin de Sainte-Hélène, chemin de Saint-Antoine, chemin de Sainte-Anne.
3. — de Saint-Irénée au pont d'Alaï, chemin de Francheville, route impériale n° 89.
25. — de Saint-Irénée à la Malataverne.
15. — de Saint-Irénée à Sainte-Foi, Sainte-Foi.

126. Impasse des JARDINS, chemin de Saint-Simon.
7. Chemin de SAINT-JUST à Saint-Simon, chemin vicinal n° 3, route impériale n° 7.
8. — de SAINT-JUST à Vaise, rue de la Grange.
23. — de LA MALADIÈRE, ligne vicinale n° 21.
103. Rue SAINT-MARC, rue Guillond, rue de la Promenade.
107. — SAINT-MATTHIEU, chemin de la Croix-Morlon, dans les terres.
102. — SAINT-MARTIN, rue des Tuileries, rue Villon.
33. Chemin des MASSUTS, chemin du pont d'Alaï, chemin des Aqueducs.
39. — des MASSUTS à Champvert, chemin des Aqueducs, chemin de la Quarantaine à la Demi-Lune.
19. — de SAINT-MAURICE, rue de la Promenade, avenue des ponts Napoléon.
96. Rue SAINT-MAXIMIN, chemin des Tournelles.
29. Chemin de MONTRIBLOUD, route imp. n° 7, chemin de la Demi-Lune.
21. — du MOULIN-A-VENT, chemin de Venissieu, chemin de Gerlan.
52. — de MONTPLAISIR à Saint-Alban, route impériale n° 6, rue Saint-Alban.
58. — de MONTPLAISIR aux Maisons-Neuves, route imp. n° 6, ligne vicinale n° 29.
67. — de MONTAGNY, chemin de la Croix-Barret, route imp. n° 7.
79. — de la MONTÉE DE BALMONT, route imp. n° 6, fort de la Duchère.
93. Rue MONTBRILLANT, chemin des Tournelles, impasse Saint-Charles.
65. Chemin de LA MOUCHE, avenue des ponts Napoléon, route impériale n° 7.
34. — des MURES, chemin du pont d'Alaï, chemin de Francheville.
77. — de MONCHAT, chemin de Saint-Denis à Bron, chemin de la Ruche aux Feuilles.
106. Rue SAINT-NICOLAS, chemin de la Croix-Morlon, dans les terres.
80 Chemin des NOYERS, chemin des Battières, chemin du pont Champagne.
83. — des PÉPINIÈRES, chemin de la Quarantaine à la Demi-Lune, chemin des Grandes-Terres.
99. Rue du PENSIONNAT, rue de la Promenade, ligne vicinale n° 29.
78. Chemin de la PIE, chemin des Contrebandiers, montée de Balmont.
17. — des PINS, route départementale n° 9, ligne vicinale n° 29.
93. Rue SAINT-PHILIPPE, chemin des Tournelles, rue des Tuileries.
125. Ruelle des POMMIÈRES, chemin de Francheville, chemin de la Favorite.
88. Chemin des PONCETTES aux Massuts, chemin de Francheville, chemin des Mures.
64. Chemin du pré GAUDRY, chemin de Gerlan, chemin des Culattes.
69. — de la PRINCESSE, chemin du Vivier, route impériale n° 7.
91. — de la PROMENADE, rue de Montplaisir, rue Saint-Honoré.
12. — de la QUARANTAINE à Sainte-Foy, montée des Génovéfains, Sainte-Foy.
5. — de la QUARANTAINE à la Demi-Lune, route dép. n° 10, route imp. n° 89.
47. — des QUATRE-MAISONS, route imp. n° 12.
81. — de RACHAIS, chemin des Pères, fort de Villeurbanne.
98. Rue de RASSAN, rue St-Maximin, rue de la Promenade.
115. Chemin du RHÔNE, chemin de la Vitriolerie, chemin des Culattes.
22. — des RIVIÈRES, ligne vicinale n° 21. Limite de Saint-Didier.
119. — de la RIZE, chemin de Baraban, chemin de la cité Napoléon.
108. Rue SAINT-ROMAIN, chemin de la Croix-Morlon, route départementale n° 12.
122. Allée du SACRÉ-CŒUR, chemin de Sainte-Anne, route impériale n° 9.
128. Chemin des SAULÉES, route imp. n° 7, rue du Bourbonnais.
63. — de la SCARONNE, chemin des Culattes, chemin du Cimetière des Juifs.
9. — de SERIN, quai de Serin, place de la Croix-Rousse.
123. — de SAINT-SERVAIS, route dép. n° 9, allée du Sacré-Cœur.
24. — de SAINT-SIMON, route imp. n° 6, route imp. n° 7.
121. — de SAINT-SULPICE, chemin de Sainte-Anne, route impériale n° 9.
86. — de TERRE-NEUVE, chemin du pont d'Alaï, route impériale n° 89.
18. — des TOURNELLES, ligne vicinale n° 29, route impériale n° 6.
41. — de TOURVILLE, chemin des Mures, chemin du pont d'Alaï.
43. — des TROIS-ARTICHAUX, montée Saint-Laurent, chemin de la Quarantaine à la Demi-Lune.
89. Rue des Tuileries, rue Saint-Philippe.
21. Chemin de VAISE à Saint-Cyr, viaduc du chemin de fer, chemin de Saint-Cyr au Mont-d'Or.
45. — de VILLEURBANNE à Venissieu, Villeurbanne, Venissieu.
88. Rue VILLON, rue Saint-Maximin, avenue des ponts Napoléon.
60. — de la VILLETTE, route dép. n° 9, route dép. n° 11.
45. Chemin de la VITRIOLERIE à Saint-Font, digue de la Vitriolerie. Limite de Venissieu.
66. Rue du VIVIER, chemin de la Mouche, chemin de la Croix-Barret.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Paris. — Typographie Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

COMMUNES RURALES

DU

DÉPARTEMENT DU RHONE

I. ARRONDISSEMENT DE LYON.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, 56.

LYON. — A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.

MDCCCLXVI.

DICTIONNAIRE

TOPOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DES

COMMUNES RURALES

DU LYONNAIS [1].

I.

Ce recueil est un répertoire sommaire des faits de tous genres qui sont relatifs aux communes rurales du Lyonnais et du Beaujolais, dont l'ensemble compose le département du Rhône. A la topographie et aux renseignements statistiques sur la situation du territoire, la population, le commerce et l'agriculture, sont réunis des résumés de l'organisation administrative, soit ancienne, soit moderne, de chaque localité; l'indication des découvertes épigraphiques et archéologiques qui y ont été faites, et celle enfin des événements historiques de quelque importance, dont les villages, bourgs et villes du Lyonnais et du Beaujolais ont été le théâtre. Les fiefs nobles ou non nobles sont mentionnés en leur lieu, et il en est de même pour tout château ou terre seigneuriale qui porte un nom connu. L'histoire d'une commune comprend l'appréciation, non-seulement de ce qu'elle est aujourd'hui, mais aussi de ce qu'elle fut autrefois. Chaque canton a un chapitre d'ensemble qui groupe les communes et leurs dépendances selon l'ordre topographique, et atténue beaucoup ainsi l'éparpillement obligé des noms de lieux dans un répertoire alphabétique et reconstitue l'unité. Aucune localité de quelque valeur n'a été omise; cantons, communes, villes, bourgs, villages, hameaux, anciens châteaux, églises et chapelles, églises et anciens couvents, sont rappelés; mais toutefois il n'etait pas

---

(1) Si je ne m'abuse, la description véritable du Lyonnais est dans l'ensemble des faits géographiques et statistiques, auquel on ajoute, dans une certaine mesure, les faits archéologiques et historiques; conçue ainsi, c'est le tableau vivant et utile de ce qu'on voit et de ce qui est. On abuse donc étrangement des termes lorsqu'on présente comme une description des opinions conjecturales sur les *agri* du *pagus* lyonnais, sur les variations du diocèse au moyen âge ou sur les délimitations d'un archiprêtré. Que ces recherches plaisent à quelques estimables érudits, je ne le conteste pas; mais ce que j'affirme, c'est qu'on y reconnaît peu le pays et que, faites comme elles le sont, elles laissent à désirer plus d'intérêt et d'utilité. Rien n'est indifférent dans la science, mais tout dépend de la manière dont on pose la question.

Sous la dénomination collective de noms topographiques, j'ai réuni à la suite de chaque article un certain nombre de désignations de localités trop peu importantes pour motiver une étude à part, mais qui figurent toutefois sur les cartes communales. Ce sont des noms de montagnes, de bois, de hameaux, etc. Je n'ai point tenu à les donner tous, les cartes de Cassini et de l'État-Major, ainsi que le grand atlas communal dont je ne puis reproduire les textes, sont eux-mêmes bien loin des cartes cadastrales, les seules complètes. Il y a en France, où la propriété est divisée à l'infini, des millions de parcelles de terrains dont chacune a un nom. Les tracés des délimitations de communes sont assez fréquemment inexacts ou indécis sur les cartes.

possible de reproduire tous les détails de localités que donnent la carte de France de Cassini, celle qu'on doit au corps impérial d'État-Major, et l'atlas communal du département du Rhône dressé et gravé par M. Rembielinsky ; ce travail n'eût été, ici, d'aucune utilité. En ce qui concerne les faits historiques, l'archéologie et les inscriptions antiques, j'ai dû me borner nécessairement à de simples indications; les descriptions complètes appartiennent à d'autres écrits.

L'exécution de ce recueil présentait des difficultés de plus d'un genre, toutefois les secours ne m'ont pas manqué, et je dois les faire connaître à ceux qui reprendront un jour mes recherches pour les améliorer. De tous les livres que j'ai consultés, celui qui m'a fourni les renseignements les plus nombreux et les plus exacts c'est l'almanach ; Fontenelle l'a dit avec raison, aucun ne contient plus de vérités. Lyon possède une collection en ce genre commencée en 1711, et continuée sans interruption, sous divers titres, jusqu'à nos jours ; elle renferme, pour l'histoire de Lyon, une quantité immense de matériaux de valeur fort inégale, mais dont on peut tirer bon parti avec un peu d'attention et de patience. On trouve dans l'Almanach de 1760 un premier travail d'ensemble sur les communes rurales du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, dont voici le titre : *Description par ordre alphabétique des villes, bourgs, villages, seigneuries, fiefs, rivières, montagnes,* etc., *des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais.* Améliorée souvent et gâtée quelquefois, cette statistique estimable a été reproduite d'année en année, et est devenue partie intégrante de l'Almanach de la ville de Lyon avant 1789, puis sous une autre forme, de l'Annuaire départemental du Rhône. Tous les éléments de ce travail ont été empruntés par Expilly dans son *Dictionnaire historique, géographique et politique des Gaules et de la France* (Paris, 1762-1770, 6 vol. in-folio); par M. Giraud de Saint-Fargeau, dans son *Dictionnaire historique, industriel et commercial de la France* (Paris, Didot, 1844, 3 vol. in-4°); et par M. Théodore Ogier dans son consciencieux ouvrage intitulé : *La France par cantons et par communes. Département du Rhône* (Lyon, Bajat, 1849, 3 vol. in-8°). Après la révolution de 1789, quand le département de la Loire, représentant l'ancien Forez, eut été séparé du Lyonnais, l'Annuaire du département du Rhône, successeur de l'Almanach de Lyon, reproduisit la statistique de celui-ci sous le titre de Communes rurales, arrondissements de Lyon et de Villefranche. Tels sont les recueils généraux auxquels je me suis adressé ; je leur ai demandé beaucoup de renseignements, et je ne me suis pas fort attaché à déguiser la forme de mes emprunts, observation que je fais ici une fois pour toutes.

Ce n'est pas en matière de statistique qu'il importe beaucoup d'innover et d'inventer ; il est parfaitement permis d'utiliser les travaux des autres à la condition de faire mieux ; le point capital, c'est d'être exact et complet, obligation qu'il n'est pas déjà si facile de remplir. Mais j'ai eu à ma disposition beaucoup d'autres ressources ; je dois, par reconnaissance, une mention particulière aux statistiques de Cochard, bonhomme un peu diffus, un peu crédule, mais écrivain judicieux. Quelques communes rurales du Lyonnais et du Beaujolais ont été le sujet de monographies dont la lecture m'a été profitable ; l'abbé Chambeyron a fait l'histoire de Belleville, M. Serrant celle d'Anse, Brachet celle de Givors ; mais malheureusement le nombre de ces modestes écrits n'est pas aussi considérable qu'il aurait dû l'être. On peut pardonner à leurs auteurs beaucoup de prolixité, l'insignifiance d'un grand nombre de détails et l'absence de critique; ces défauts étaient inhérents au genre et à la situation particulière de l'historien écrivant *pro domo :* les recherches qui sont accumulées dans ces publications ont leur genre d'utilité. Je voudrais appliquer la même observation au magnifique ouvrage de Fortis et Périn-

ger, sur Lyon et les campagnes du Lyonnais, mais en conscience je ne le puis; l'auteur du texte qui n'est pas Fortis, n'y a vu qu'une occasion pour faire des phrases, et pour se livrer à des divagations du plus mauvais goût; reste une collection de vingt belles estampes d'une grande dimension. Il y a d'excellentes monographies dans les deux volumes de l'Album du Lyonnais, c'est le livre le plus remarquable que nous possédions sur les communes rurales du département du Rhône. La Bibliothèque lyonnaise, formée par Coste, m'a fourni son contingent ordinaire, soit de manuscrits, soit de brochures, et, en cette occasion encore, je me suis félicité de l'avoir sous la main. Me serait-il permis d'indiquer une circonstance personnelle qui m'a été de quelque secours, pour la rédaction de ces notes sur les communes rurales du Lyonnais et du Beaujolais? divers emplois que j'ai occupés pendant plus de vingt années, et une longue habitude des excursions à pied m'ont permis de les visiter presque toutes et un grand nombre de fois; ce que j'en ai dit, je l'ai vu. Il se pourrait que le témoignage de mes yeux donnât parfois plus de couleur et d'exactitude aux renseignements topographiques, et m'aidât à rectifier ou à compléter ce que j'ai appris dans les livres.

Le travail statistique de l'Almanach de 1760 présente l'état ancien de l'organisation administrative et religieuse des trois provinces, le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais; chaque article donne le nom du lieu et celui du diocèse; il indique le ressort de la commune, le vocable de l'église paroissiale et le ressort judiciaire; désigne le curé, le vicaire, les chanoines et chanoinesses, s'il y a un chapitre, les établissements religieux et d'instruction publique, le seigneur, le juge, le procureur fiscal, le greffier; n'omet pas les hameaux, les châteaux et les fiefs; et dit quelques mots des divers genres de culture en pratique dans la commune. Dans l'Annuaire départemental, l'article correspondant est beaucoup plus court; il fait connaître le nom du village, du bourg ou du canton, la distance de Lyon à la commune, la situation du lieu, le chiffre de la population, le nombre d'hectares, et finit par les noms des maires et des adjoints. Il ne dit rien de l'organisation antérieure à 1789, et remplace trop fréquemment les renseignements utiles par de puériles recherches étymologiques ou archéologiques. On pouvait faire mieux sans prendre beaucoup plus de place, je l'ai du moins essayé. Il ne m'était pas possible de m'écarter du tableau officiel des communes, j'ai donc suivi très-exactement l'Annuaire en cela, complétant toujours l'état moderne ou actuel par l'état ancien. Les terres seigneuriales, les fiefs et les châteaux ayant des noms autres que ceux des communes font partie du sol lyonnais; à ce titre, ils avaient droit à une mention; je les ai donc annexés au tableau des communes rurales sans les confondre toutefois avec celles-ci. Dans les temps antérieurs à 1789, lorsque la France monarchique était constituée sur des bases entièrement différentes de celles qu'ont établies les institutions modernes, il y avait dans les paroisses une sorte d'identité entre les terres et leurs seigneurs; les uns se complétaient par les autres et ne pouvaient guères être séparés. Cette considération, importante pour l'histoire, m'autorisait à indiquer dans chaque commune les châteaux et fiefs, avec ou sans rente noble, et à parler des familles auxquelles ils avaient appartenu. Toutefois je ne me suis pas cru obligé à donner la succession complète des propriétaires de chaque terre seigneuriale; très-difficile et même impossible dans un ouvrage spécial, tant les transmissions ont été nombreuses, ce travail n'aurait d'ailleurs aucune raison d'être pour une histoire de Lyon; j'ai cru devoir me borner, pour chaque château et fief, à désigner les principales familles auxquelles il a appartenu, et à nommer le dernier seigneur, celui qui existait en 1789.

L'enseignement primaire est propagé avec soin dans les communes du Lyonnais, presque toutes ont des écoles de filles tenues par les sœurs de Saint-Charles, et des écoles de garçons dirigées par des instituteurs communaux et quelquefois par les frères de la Doctrine chrétienne ou par d'autres congrégations religieuses; il était dès lors inutile d'en faire mention dans chaque article. Même observation pour les bureaux de bienfaisance et les bureaux de poste; on en trouve dans toutes les localités de quelque importance. Quant aux renseignements essentiellement transitoires, tels que les noms de maires et adjoints, un livre d'histoire ne pouvait les admettre.

Mes résumés statistiques par cantons sont empruntés à l'Atlas communal, dont les chiffres ont peu changé en ce qui concerne le sol et les cultures. Toutefois j'ai cru devoir les réduire aux points principaux : les terres labourables, les vignobles, les prairies et les bois. On sait qu'il ne faut pas demander à ces chiffres une exactitude absolue ; en matière statistique, ceux d'aujourd'hui ne sont jamais ceux de demain : on ne peut donner qu'un à peu près. J'ai cru devoir négliger presque entièrement les recherches étymologiques sur les noms des communes rurales; elles n'ont abouti jusqu'ici qu'à des conjectures sans probabilités et sans intérêt. Cochard, qui s'y plaisait, ne s'y est livré cependant qu'avec une certaine réserve, mais M. Théodore Ogier en a fait un grand abus; on ne peut rien supposer de plus arbitraire et parfois de plus ridicule que ses excentricités en ce genre. Le moindre défaut de ces suppositions, faites à plaisir, c'est d'être oiseuses et inutiles; le plus grand, c'est de travestir l'histoire et de présenter au lecteur, comme des faits avérés, les notions les plus fausses. Je serais volontiers disposé à traiter avec la même rigueur d'autres écrivains qui, décrivant des églises de village ou de vieux châteaux sans caractère architectural et sans souvenirs, se complaisent à entasser les détails les plus inutiles et les citations les plus insignifiantes de vieux titres et d'anciens titres, à propos de faits qui n'ont rien d'historique. En ce qui concerne les inscriptions, je partage entièrement l'opinion des maîtres en épigraphie; hors certains cas particuliers fort rares où il s'agit de personnages célèbres, elles ne valent pas la peine d'être recueillies quand leur date dépasse le neuvième siècle ; M. Edmond Leblant n'est pas allé si loin. Qu'importent à la science et à la postérité les noms d'obscurs marguilliers de paroisses du quatorzième siècle, ou de châtelains entièrement inconnus? En archéologie tout ne mérite pas d'être recueilli et dit; il faut souvent se garder d'épuiser son sujet.

II.

En 1859, le ministre de l'instruction publique demanda aux académies et aux comités archéologiques des départements un travail d'ensemble sur l'état ancien et moderne de chacune de ces circonscriptions territoriales; son intention excellente était de rassembler les matériaux d'un grand dictionnaire statistique de la France. Une commission centrale fut instituée à Paris et prit la direction du mouvement, mais les instructions précises manquaient. Il y eut d'abord beaucoup de tâtonnements; les commissions locales n'avaient ni direction ni modèle, chacun de leurs membres travaillait isolément à l'œuvre commune et correspondait, pour son compte particulier, soit avec la commission centrale, soit avec le ministre. Ce n'était pas le moyen d'arriver à un bon résultat; des recherches individuelles faites sans contrôle comme sans esprit de critique ne pourraient inspirer beaucoup de confiance. L'ordre

s'introduisit parmi les travailleurs; ils eurent un modèle dans le *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, que M. Lucien Merlet, archiviste de ce département, publia en 1861, et qui sortit des presses de l'Imprimerie Impériale, ce qui lui donnait un caractère officiel. Ce répertoire est un volume in-4° d'environ trois cents pages; il contient des noms anciens et modernes au nombre d'environ huit mille. De nombreux répertoires archéologiques de départements, et beaucoup de dictionnaires topographiques de départements également, ont paru de 1860 à 1865, tous selon le même plan ; ce sont pour la plupart des travaux exacts et très-recommandables. Le comité archéologique du Rhône nomma en 1859 une commission remplacée, avant d'avoir rien produit, une année après sa formation; ce comité et l'Académie avaient bien voulu me désigner pour faire partie de la première. Je portais naturellement un intérêt tout particulier au travail qu'on demandait, et déjà j'avais été appelé à m'en occuper. En 1840, un projet de publication d'une statistique générale du département du Rhône fut annoncé et reçut un commencement d'exécution; j'avais pour très-dignes collaborateurs M. Rivet, préfet du Rhône, et M. Terme, maire de Lyon (1). Le conseil général du département du Rhône vota les fonds nécessaires pour l'impression de l'ouvrage, dont je publiai un programme très-détaillé. Le changement de préfet et les circonstances politiques m'obligèrent à renoncer à la rédaction d'une statistique officielle, mais je continuai à recueillir des matériaux dont je savais bien que j'aurais un jour l'emploi. Quand le comité archéologique du Rhône eut accepté l'honorable mission dont le chargeait le ministre de l'instruction publique, il me trouva tout préparé à m'associer à ses vues, et à le servir avec le plus entier dévouement, mais toutefois avec une réserve. Un dictionnaire topographique du Lyonnais devait faire partie d'un grand ouvrage historique dont j'avais entrepris la composition ; il devait être rédigé dès lors selon les convenances particulières de mon livre, et selon ma façon de comprendre le sujet; c'était mon droit. Les programmes de la commission centrale et du ministre de l'instruction publique déterminaient avec précision la nature des renseignements à recueillir, mais ils ne s'accordaient pas avec le mien; je me proposais de faire autrement. De cette divergence de vues résulteront, pour le département du Rhône, deux dictionnaires topographiques qui se ressembleront peu, et qui ne feront pas même double emploi l'un avec l'autre, tant la manière de traiter le sujet est différente.

Selon le programme de la commission centrale et selon l'ouvrage si estimable de M. Lucien Merlet, un dictionnaire topographique de département consiste exclusivement dans des listes de noms de lieux anciens et modernes; que faut-il entendre par noms de lieux? C'est le point de départ.

III.

Une première observation à faire quant aux noms latins de lieux, c'est que ceux qui appartiennent incontestablement à l'époque gallo-romaine dans le Lyonnais sont fort rares; à peine en trouve-t-on deux ou trois dans la carte de la Gaule récemment sortie de l'Imprimerie Impériale, ce sont ceux-ci : *Segusiavi*, *Lugdunum*, *Condate;* j'ajouterai *Arar* et *Rodanus;* des noms français et relativement modernes sont entremêlés avec les dénominations

(1) Statistique du département du Rhône, publiée sous les auspices de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, par MM. Rivet, préfet, Terme, maire, et Monfalcon (Introduction et programme). *Lyon, imprimerie de Louis Perrin*. 1840, grand in-4°.

latines; quelques-uns sont singuliers. Cependant il y avait bien certainement des villages, des hameaux, des bourgs et des petites villes dans le pays des Ségusiaves, et, ce qui est hors de doute encore, ces agglomérations d'habitations gauloises ou gallo-romaines avaient des noms; mais ceux-ci n'ont été révélés par aucun monument historique certain, et par aucun historien latin des trois premiers siècles. Lugdunum n'est pas cité une seule fois dans les Commentaires de César. Tous les noms latins de lieux qu'on trouve dans ma carte du territoire des *Segusiavi* et dans les notes de quelques écrivains (*Dardiliacum, Salviniacum, Exculiæ, Calpurni villa, Talues, Aurelianacum, etc.*), ne se trouvent ni dans les écrivains latins de l'époque, ni dans les itinéraires d'Antonin et de Peutinger; ce ne sont pas des noms gallo-romains. D'où proviennent-ils donc? d'anciens actes ou des cartulaires du moyen âge. Nombre d'*Agri* et de *Pagi* dans le Lyonnais furent transformés en paroisses; l'Église, qui toucha peu aux anciennes délimitations gallo-romaines, dut respecter aussi les noms de lieux, mais l'authenticité et la date de ceux-ci n'en sont pas plus faciles à établir. Prenons les faits comme ils sont. Bases à peu près uniques de la géographie du Lyonnais au moyen âge, les deux cartulaires d'Ainay, celui de Savigni, le pouillé du treizième siècle conservé aux archives, et dont j'ai eu communication ainsi que M. Bernard qui l'a publié avant moi, et la Pancharte de l'Ile-Barbe contiennent un assez grand nombre de noms de lieux dont le dépouillement est facile; d'autres sont fournis par de vieux titres. Mais il y a une observation à faire : la plupart de ces noms sont ceux, non de hameaux, de villages, de bourgs et de villes, mais ceux de parcelles de terrains et de fermes, vignobles, bois ou prairies, dont les abbayes et les églises étaient propriétaires. La plupart sont des noms de *Villa* se rapportant à des *Donationes, Præstaria* ou *Præcaria;* voici quelques exemples de ces noms : *Præstaria rerum in villa de Sabonaco, de Cliviaco, de Charpenello; Donatio rerum de Seziaco, de Tasiaco; Donatio vine in Biliaco. Donatio curtili in villa de Stabulo; donatio mansi in Azola villa,* etc. Faut-il faire entrer dans le dictionnaire topographique du Lyonnais ces noms de petites propriétés particulières, *Sabonacum, Seziacum, Tasiacum,* etc.? évidemment non. Il y a une grande différence entre les noms de propriétés rurales plus ou moins considérables, et ceux de villages, de bourgs et de villes; ces derniers seuls doivent entrer dans un ouvrage d'histoire de la nature du mien. La propriété rurale, en France, est subdivisée en sept ou huit cent mille parcelles de terrains qui ont toutes des noms; mais ces noms n'appartiennent ni à la topographie ni à la statistique. Les immenses cartes de France dressées par Cassini et les officiers d'état-major n'ont pas reproduit les noms particuliers de champs, prés, vignobles, bois et fermes qui appartiennent à des millions de propriétaires du sol; il est évident qu'il leur était impossible d'entrer dans de tels détails. Il ne serait pas facile de déterminer avec quelque précision les paroisses où étaient situées les terres que nomment les *Donationes, Præstaria* et *Præcaria* des cartulaires; on n'a pas pu le faire pour la plupart des chefs-lieux des *Agri* et des *Pagi*. S'il ne s'était agi que de former d'interminables listes de noms de fermes, ruisseaux, montagnes, terres arables, champs et vignobles, j'en aurais recueilli par centaines, non-seulement dans les cartulaires et dans les pouillés des couvents et églises, et surtout dans l'atlas communal dressé par MM. Dignoscyo et Rembielinsky, mais quelle eût été l'utilité d'un travail semblable (1)?

(1) On trouvera beaucoup de noms de paroisses du Lyonnais dans les pouillés de l'église de Lyon aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, reproduits par mes *Lugdunensis historiæ monumenta*, et la liste des *Agri* dont le *Pagus lugdunensis* était composé.

Les huit mille noms dont se compose le Dictionnaire Topographique du département d'Eure-et-Loir ne sont accompagnés d'aucun renseignement statistique, archéologique ou historique quelconque, et ils sont tous, ou à peu près, entièrement inconnus. Ces listes de la plus extrême aridité n'apprennent rien, ou n'apprennent que bien peu de chose sur Évreux et le département d'Eure-et-Loir. L'intention du ministre de l'instruction publique et de la commission centrale, paraît avoir été de faciliter l'interprétation des vieux actes et des cartulaires, en ce qui concerne les noms anciens de lieux, souvent mal écrits et mal définis; mais on ne saurait faire de travaux de ce genre un dictionnaire qu'on puisse appeler statistique; ce sont des nomenclatures et pas autre chose. De sèches listes de noms ne s'appellent pas topographie; ce dernier mot a une acception bien plus large. L'ouvrage de M. Merlet est un volume de trois cents pages, et Eure-et-Loir est un petit département; le dictionnaire topographique général de la France se composera donc de quatre-vingt-six à cent volumes in-4°, dont il sera impossible de lire cinquante pages; mais l'utilité du recueil se révèlera plus tard. Peut-on faire une topographie véritable du Lyonnais avec des glossaires de huit à dix mille noms, plus ou moins latins, extraits des anciens titres, des pouillés et des cartulaires? j'avoue que je n'en suis pas bien convaincu. Les noms qui figurent dans mon dictionnaire topographique du Lyonnais, sont tous connus à un titre quelconque, et ont dès lors une raison d'être; la place que j'ai refusée à des listes énormes d'une inconcevable aridité, j'ai cru devoir la donner à des renseignements qui présentaient réellement quelque intérêt. Le point difficile, c'était de condenser dans un espace très-resserré la description historique, archéologique et statistique de chaque commune, sans omettre aucun fait important; c'est ce que j'ai tenté de faire : des faits, des choses, et moins de mots ou noms (1).

(1) Je dois indiquer comme un livre utile et écrit dans un bon esprit l'ouvrage suivant : DEBOMBOURG (*Georges*), Atlas historique du département actuel du Rhône, *Lyon, imprimerie de Louis Perrin*, M. DCCC LXII, in-fol. 41 cartes coloriées. Le grand atlas, dit de Le Sage (Las Cases), a fourni encore l'idée principale des tableaux de M. Debombourg; mais il s'est trouvé dans des conditions beaucoup plus favorables. Ses cartes, on le sait, représentent par des couleurs différentes, les annexions successives dont l'ensemble a constitué un grand pays, et les délimitations diverses par lesquelles celui-ci a passé; un texte très-développé sur des pages immenses raconte les faits historiques, donne les dates, et explique à l'intelligence ce que les teintes variées montrent aux yeux. Mais ici les annexions constituent des groupes très-tranchés et parfaitement distincts : si on a devant soi, par exemple, la carte de France, on se rend raison au premier coup d'œil des annexions successives; c'est un avantage que n'a pas eu M. Debombourg avec ses fiefs lyonnais, pour la plupart de si peu d'importance, et connus d'une manière si peu complète et si peu exacte. L'atlas de M. Debombourg n'a presque pas de texte; chaque page correspondante à une carte se compose d'indications sommaires en quelques lignes, soit de fiefs, soit de familles; elle n'a peut-être pas un caractère scientifique assez prononcé; M. Debombourg, mieux que personne, pouvait la rendre plus substantielle. Son livre n'en est pas moins fort beau et fait avec conscience.

COMMUNES RURALES

DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE LYONNAIS (1).

Le Lyonnais est une terre étroite, allongée du nord au sud, limitée à l'ouest, dans toute sa longueur, par la chaîne de roches primordiales qui sépare le bassin de la Saône du bassin de la Loire, et bornée, à l'est, par deux grands cours d'eau, le Rhône et la Saône. On a formé le département du Rhône de deux provinces qu'on nommait le Lyonnais et le Beaujolais. Le Forez, si intimement lié à notre histoire, est entré comme partie intégrante dans le département de la Loire. Dans l'organisation départementale instituée par l'Assemblée nationale, une grande agglomération territoriale porta le nom de département de Rhône-et-Loire, mais elle fut morcelée par un acte de vengeance de la Convention nationale contre la ville de Lyon, accusée de rébellion. Alors un arrêté des proconsuls donna une existence séparée au département de la Loire, que devait justifier, quelques années plus tard, le développement très-considérable de la ville de Saint-Étienne. Cette situation administrative n'a pas changé ; elle fixe ainsi les délimitations du département du Rhône : au sud et à l'ouest, le département de la Loire ; à l'est, les départements de l'Ain et de l'Isère ; au nord, le département de Saône-et-Loire. L'ancien Lyonnais avait le Rhône pour limite à l'est, depuis le lieu où est Givors jusqu'au confluent. Ce territoire était borné, au nord, par une nation qui occupait le sol où fut bâti Mâcon (*Matisco*), c'étaient les *Celticæ Galli;* à droite les *Ambarri*, à gauche les *Aulerci Brannovices*, au midi et à l'est les *Allobrogi.* Au-delà du confluent, le sol lyonnais s'avançait un peu sur la rive orientale de la Saône, dans le delta formé par la jonction du fleuve, mais ne pénétrait pas dans la Bresse : à l'ouest, il n'était pas arrêté par la Loire, et se prolongeait jusqu'au versant des montagnes des Arvernes. On ne saurait lui assigner, de ce côté, des limites bien précises. Les principales bourgades ou petites villes du Lyonnais, du cinquième au douzième siècle, étaient, du nord au midi : *Lentiniacum*, *Tiziacum*, *Juliacum*, *Lunna*, *Deniciacum*, *Chessiacum*, *Ansa*, *Lunna*, *Arborella*, *Casiliacum*, *Salviniacum*, *Calpurni Villa*, *Izero*, *Aurelianacum*, *Milleriacum*, *Talues*, etc. Ces dénominations, on l'a

---

(1) Je bornerai à l'indication de quelques résultats généraux ces considérations sur la statistique du Lyonnais, pour reproduire le moins possible ce qui en a été dit dans la première partie de cette histoire. On ne peut donner, au reste, que quelques vues d'ensemble sur la géologie, la flore, l'agriculture et l'hydrographie du département du Rhône; les détails appartiennent aux ouvrages spéciaux. La notice sur le Lyonnais que j'ai fait insérer dans l'Annuaire départemental m'a fourni quelques renseignements, et je lui ai fait ici plusieurs emprunts, après l'avoir revue avec soin.

Il n'était pas davantage possible d'insérer, dans cette revue archéologique et historique, la liste générale des noms de lieux géographiques du Lyonnais et du Beaujolais. L'extrême aridité de cette nomenclature n'est pas la seule considération qui m'a fait écarter ce travail d'un genre tout à fait à part; il est l'objet des cartes spéciales de Cassini, de l'État-Major, et de l'atlas communal de MM. Rembielinsky et Dignoscyo, auxquels je dois renvoyer pour tous les détails purement topographiques. Ce sont des travaux bien exécutés et qu'il serait au moins inutile de refaire. Toutefois, dans l'article consacré à chaque commune, j'ai cru devoir réunir, sous le titre collectif de *Dénominations topographiques*, je l'ai dit déjà, un certain nombre de noms de lieux ou de choses, connus dans la localité, mais qui ne le sont point ailleurs; inscrits sur les cartes, mais point assez importants pour comporter une mention spéciale.

vu déjà, appartiennent à la géographie du Lyonnais pendant le moyen âge; mais *Ansa* et *Lunna* ont existé positivement, pendant l'époque gallo-romaine. Le diocèse ecclésiastique du Lyonnais avait des limites beaucoup plus reculées que ne l'étaient celles de la province, au temps où Lyon était une des capitales de l'un et l'autre des deux royaumes de Bourgogne.

I. Le département du Rhône a une superficie totale de 285,818 hectares, ainsi répartis, en chiffres ronds, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des fractions (atlas communal, 1re feuille, 1852): terres labourables, 147,810 hectares; prés et pâtures, 36,923 hectares; vignobles, 36,691 hectares; bois, 34,719 hectares; vergers, pépinières et jardins, 2,474 hectares; oseraies, aulnaies, saussaies, carrières et mines, 2 hectares; mares, canaux, abreuvoirs, 21; canaux de navigation, 19; terres vaines et autres cultures, 12,856 hectares; étangs, 40 hectares; bois de pins, sapins et châtaigneraies, 4,339 hectares. Maisons et bâtiments, 1,837 hectares; routes, chemins, rues et places, 9,227 hectares; rivières, lacs et ruisseaux, 4,000 hectares; édifices publics, biens à l'État, 137 hectares; maisons, 76,819; moulins, 473; fabriques, manufactures et autres usines, 725. Quelques-uns de ces chiffres ont éprouvé des changements notables depuis dix ans, par exemple ceux des maisons, fabriques et usines. L'adjonction au département du Rhône, par le décret du 24 mars 1852, des communes de Villeurbanne, Vaux, Bron et Venissieux, a modifié aussi le chiffre de la superficie du territoire.

La population totale du département du Rhône, d'après le dernier recensement fait conformément aux dispositions du décret du 2 mars 1861, est de 662,079 âmes. Ce chiffre se décompose ainsi : ville de Lyon et ses anciens faubourgs, 318,803; communes rurales de l'arrondissement de Lyon, 173,993; communes rurales de l'arrondissement de Villefranche, 169,280. Il y a eu une augmentation de 37,088 âmes depuis 1855; elle porte sur l'ensemble du département du Rhône. Sur les 257 communes rurales (Lyon non compris), 152 ont vu leur population s'accroître de 18,546 habitants, et 102 décroître de 8,540 habitants; 3 sont demeurées stationnaires. La population de la ville de Lyon, en 1865, est de 318,803 habitants et dépassera 340,000, au recensement de 1866 (1).

Revenu imposable en 1865, : foncier, 1,296,205 fr.; personnel et mobilier, 684,609 fr.; portes et fenêtres, 521,685 fr.; patentes, 2,162,412 fr. Chiffre total de l'impôt, 4,664,911 fr. Le département du Rhône est divisé en deux arrondissements, formant vingt-cinq cantons : celui de Lyon et celui de Villefranche. L'arrondissement de Lyon comprend seize cantons, qui sont ceux-ci : Lyon (y compris Villeurbanne), l'Arbresle, Condrieu, Saint-Genis-Laval, Givors, Saint-Laurent de Chamousset, Limonest, Mornant, Neuville, Saint-Symphorien et Vaugneray. La ville de Lyon compte pour plusieurs cantons. L'arrondissement de Villefranche se compose des neuf cantons suivants : Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Monsols, Lamure, Tarare, Thizy, Villefranche. Les communes rurales, dans le département du Rhône, sont au nombre de deux cent cinquante-sept, ainsi réparties entre les deux arrondissements dont le département se compose : arrondissement de Lyon, cent vingt-neuf communes; arrondissement de Villefranche, cent vingt-huit communes : ainsi le partage est à peu près égal. La ville de Lyon est subdivisée en cinq arrondissements (six maintenant), dont j'ai donné les circonscriptions.

---

(1) Voyez, dans une autre partie de cet ouvrage, le travail d'ensemble sur la population de l'agglomération lyonnaise et du département du Rhône (recensement de 1866).

II. Le sol du département du Rhône est très-accidenté; on y rencontre peu de plaines de quelque étendue; une grande partie de la superficie est occupée par des chaînes de montagnes qui se ramifient en diverses directions. Dans la partie la plus rapprochée de la ville de Lyon et sur la rive droite de la Saône, se présente un premier groupe dont les principales parties sont connues sous les noms de Mont-Verdun, Montoux, Mont-Cindre ou Mont-d'Or, et portent les villages de Poleymieux, Saint-Germain, Saint-Cyr, Saint-Fortunat, Saint-Didier. Cette première chaîne se dirige du nord au midi, s'abaisse à Saint-Rambert, entre sur le sol même de la ville de Lyon, y prend les noms de Pierre-Scise, Fourvière, Saint-Just, Saint-Irénée, Sainte-Foi; passe au-dessus d'Oullins, de Vernaison et de Givors, et va rejoindre la chaîne du Mont Pila par Saint-Chamond dans le bassin du Rhône. Le bassin de la rive gauche de la Saône, à la hauteur de Lyon, a pour limite, à l'est, une chaîne de monts moins élevés qui, partant du département de l'Ain, passe au-dessus de Neuville, de Rochetaillée et de Fontaine, et forme, aux abords de Lyon, les plateaux de Cuire, Caluire et la Croix-Rousse, en servant de limite au bassin de la rive gauche du Rhône, depuis Montluel jusqu'à Miribel, Rilleux, La Pape et Montessuy. A dix kilomètres de Lyon, une première chaîne transversale sillonne obliquement le pays, de Poleymieux à Limonest, par Dardilly, Pollionay, Sainte-Consorce, Saint-Bonnet, Vaugneray, Mont-Roman, et au-delà de la route de Montbrison, par Châteauvieux, Izerou, Duerne, Saint-Symphorien et Aveize, jusqu'à Pomeys et Chazelles dans le Forez. Elle envoie un premier embranchement, par Brindas et Chaponost, jusqu'à Saint-Genis-Laval, et un second qui passe par Rochefort, Saint-André et Riverie et finit vers Flassieux; de celui-ci sort une ramification transversale, qui de la Velardière et Dindret se prolonge jusqu'à Mornant, Taluyers et Millery.

Une autre chaîne, séparant le Lyonnais du Forez, part de la Thuillière sur les confins du département de la Loire, passe par Haute-Rivoire, Fenoyl, Saint-Laurent de Chamousset, Montrotier, Saint-Martin-d'en-Haut, et va gagner Ancy, Saint-Forgeux et la route de Paris par le Bourbonnais. A la hauteur de l'Arbresle, un rameau transversal part de Bully, se prolonge jusqu'à Tarare, et là rejoint par les Sauvages une autre grande chaîne, qui se dirige vers le département de Saône-et-Loire.

L'arrondissement de Villefranche est traversé par deux grandes chaînes longitudinales de montagnes, dont l'une, commençant au-dessus de Tarare à Violay, remonte jusqu'à Saint-Bonnet et Aigueperse; tandis que l'autre, partant au-dessus de Chessy, passe à Oingt et à Saint-Cyr-le-Châtou, et se réunit à l'autre vers les Ardillats, la Gardette et Aujoux. En se rapprochant de la Saône, on rencontre la chaîne moins longue mais considérable des montagnes du Beaujolais qui, commençant à quelque distance de Belleville, passe à Lantignié, Saint-Lager, Brouilly, Beaujeu, Regnié, Avenas, Chirouble, Quincié; va jusqu'à Juliénas et le département de Saône-et-Loire en dirigeant quelques rameaux secondaires sur divers points. Les montagnes du Lyonnais n'ont pas une grande élévation; une seule dépasse huit cent cinquante mètres: c'est Boussièvre, près de Violay (1,004 mètres); le Torvéon a 764 mètres de hauteur, l'Aujou (*Ara Jovis*) 828; la Millionière, près de Saint-Bonnet-le-Froid, 713; le Poppey, près de Tarare, 779. Les trois points les plus élevés sont : la double cime du Mont-Verdun, 471 mètres; le Montoux, 444 mètres, et le mont Cindre, 306 mètres. Les sommets s'abaissent encore dans le voisinage de Lyon, ce ne sont plus que des collines. De cette configuration générale du sol lyonnais résultent des expositions très-variées, et une

infinité de vallées, de petits bassins et de ravins. Les montagnes au nord et à l'ouest du département, dans les cantons de Montsol, de Lamure, de Thizy, de Tarare, de Saint-Laurent de Chamousset, de Saint-Symphorien-sur-Coise, de Duerne, d'Izeron et de Vaugneray, ont, en général, un climat froid; le sol y est maigre et parmi les céréales ne produit guère que du seigle; il est couvert de bois, parmi lesquels les pins, les sapins et les hêtres sont les essences dominantes. Au contraire, la longue bande montagneuse qui suit la direction de la Saône et du Rhône, depuis Juliénas et Beaujeu jusqu'à Condrieu, est, d'un bout du département à l'autre, couverte de vignobles dont les produits sont estimés et recherchés. Voici les plus connus de ces vins : sur les coteaux de la rive droite du Rhône, ceux de Sainte-Foi, de Charly, de Millery, de Saint-Genis et de Condrieu; sur les coteaux de la rive droite de la Saône, depuis le Mont-d'Or jusqu'à la limite du département, les vins de Pommiers, de Saint-Étienne, et, en remontant la Saône, les excellents crus du Beaujolais et particulièrement ceux qui portent ces noms distingués : Fleurie, Beaujeu, Dracé, Regnié, Morgon, Lantigné et Brouilli. Ces montagnes sont nues, elles portent très-peu d'arbres, et leur sol paraît aride. Les versants de Saint-Genis-des-Ollières, Brindas, Craponne, Francheville et Chaponost, produisent des vins légers qui, sans être précisément très-bons, valent cependant mieux que la réputation qu'on leur a faite. Beaucoup de montagnes du Lyonnais produisent abondamment des châtaignes et des marrons, connus sous le nom de marrons de Lyon, mais dont les espèces les plus estimées viennent du Luc et de l'Ardèche. Sur quelques versants et dans les vallées sont en grand nombre des vergers dont les fruits fournissent, en partie, le marché de Lyon; le noyer devient très-beau, mais ne prospère plus dans les lieux élevés. Le Lyonnais ne produit qu'une petite quantité de blé; il a peu de plaines, et parmi celles-ci toutes ne sont pas favorables aux céréales. Il faut ajouter aux cultures principales dans le Lyonnais, celle du mûrier, qui a pris quelque développement, et ne point oublier la riche exploitation des chèvres du Mont-d'Or, dont le lait sert à faire des fromages qui jouissent au loin d'une réputation méritée. Il est un rapport sous lequel le Lyonnais ne redoute aucune concurrence, soit en France soit à l'étranger, c'est la beauté des points de vue et des paysages. On n'y rencontre ni les lacs, ni les glaciers, ni les hautes Alpes, mais ce qu'on y trouve, dans un rayon de douze kilomètres autour de Lyon, c'est une continuelle et délicieuse variété de vallons, de coteaux et de vergers; ce sont de toutes parts des sentiers ravissants que bordent, des deux côtés, de vertes prairies entourées de haies d'aubépine; ce sont, au sommet des montagnes, des chemins moussus bordés de pins et de chênes, desquels on découvre à chaque pas d'admirables panoramas, dont la Saône, le Rhône, les campagnes du Dauphiné, le Mont-Blanc et la chaîne des Alpes sont les décors principaux. Qui ne connaît la grâce et la magnificence des bords de la Saône? et qui n'a entendu vanter les vallées de Bonau, de Rochecardon, de Saint-Didier, et les merveilleux points de vue qui récompensent de l'ascension du Mont-André, du Mont-Verdun, de Saint-Bonnet? J'ai parcouru, à pied et souvent, des contrées célèbres par leurs agréments champêtres, la Suisse, la Limagne d'Auvergne, le Tyrol, les campagnes de l'Anjou; rien ne vaut les environs de Lyon. J'ai examiné sans aucune prévention cette Touraine que les itinéraires et les manuels du voyageur, se copiant les uns les autres, appellent le jardin de la France, et à l'aspect d'une végétation maigre et peu variée, sur un sol peu accidenté, j'ai reconnu une réputation de convention et je n'en ai que mieux aimé mon pays. Les environs mêmes du lac Léman, du lac Majeur et du lac de Côme ne me l'ont pas même fait oublier.

III. Chacun des cantons du Lyonnais a sa géologie et sa minéralogie particulières, il a sa constitution propre, ses roches et terrains, sa manière d'être enfin; chacun d'eux fournit à cet égard l'objet d'une étude spéciale qu'on ne saurait ramener à des considérations générales et entamer ici. Lorsqu'on examine la structure intérieure du sol lyonnais et celle des chaînes de montagnes qui en sont voisines, on aperçoit aussitôt les traces d'immenses bouleversements. Si on examine avec attention un fragment d'une des roches du Mont-d'Or, on y reconnaît les débris très-visibles d'animaux qui ont vécu au sein des mers; si on prend à la main un de ces cailloux qui abondent si fort aux alentours de la ville de Lyon, et qui s'élèvent quelquefois sur les coteaux jusqu'à une hauteur de trois cents mètres, on y retrouve le grès des Alpes, dont les parcelles ont été roulées par myriades par les eaux de la mer, dans les bassins du Rhône et de la Saône; enfin, si le géologue jette un regard sur la chaîne du Mont-d'Or, il remarque aussitôt que les roches primordiales ont été soulevées, fracturées et redressées dans une direction déterminée. Il fut un temps où des reptiles d'une taille gigantesque dont l'espèce perdue a été retrouvée dans les fossiles, rampaient à la surface du sol lyonnais; de grandes commotions du globe ont fait périr ces êtres organisés, et d'autres créations ont eu lieu, suivies à leur tour d'une destruction et d'une génération nouvelle. Dans des temps géologiques moins reculés, les éléphants paraissent avoir habité en grand nombre les forêts du Lyonnais; ils descendaient en troupes sur les rives du Rhône et de la Saône. Leurs ossements brisés ont été retrouvés, en grandes quantités et à une profondeur médiocre, aux Broteaux, à Saint-Clair, à la Croix-Rousse, aux abords du confluent, à Serin, à Perrache. Ces bouleversements du sol lyonnais ont été successifs, et séparés par des intervalles dont la durée ne saurait être déterminée avec précision. La croûte sur laquelle nous marchons est composée de couches distinctes, dont chacune a été contemporaine d'une révolution du globe; à chaque création ont correspondu, pour les êtres organisés, des conditions spéciales d'existence. Peu de montagnes offrent autant de sujets d'études intéressantes que Saint-Didier et Saint-Fortunat; leurs fossiles sont nombreux. Longtemps très-négligées, la géologie et la minéralogie du Lyonnais ont été étudiées avec soin par MM. Valuy, Leymerie, Jourdan, et surtout par MM. Thiolière, Drian, Fournet et Mène, aux travaux desquels je dois renvoyer. Des collections géologiques des roches du département du Rhône ont été formées dans les galeries du Palais des Arts, elles sont considérables et font connaître la nature des terrains dans chacun des cantons du Lyonnais. Beaucoup de carrières sont exploitées, les principales sont celles du calcaire jaune de Couzon; les roches granitiques de Pierre-Scise l'ont été pendant longtemps. Les terrains houillers appartiennent aux bassins de Rive-de-Gier et de Terre-Noire. Il y a peu de mines en exploitation dans le Lyonnais; le célèbre minerai de cuivre de Chessy est presque entièrement épuisé; il n'y a plus qu'à glaner dans les entrailles de ce terrain, autrefois si riche.

IV. Deux grands cours d'eau, un fleuve et une rivière, viennent se réunir au midi du territoire de la ville de Lyon, après avoir traversé de fertiles vallées et reçu de nombreux affluents. L'un et l'autre apportent sur leur passage le mouvement et la vie; tous deux offrent aux populations qui habitent leur rives une communication assurée et facile, et un moyen économique et prompt pour les transports des produits de l'agriculture et du commerce. Mais de notables différences les distinguent : leurs eaux n'ont ni la même teinte ni la même température; leur composition élémentaire n'est pas la même; enfin, l'inégalité de la pente sur la-

quelle elles coulent établit, dans la vitesse de leur cours respectif, un contraste frappant. Autant le Rhône est impétueux et rapide, autant la Saône est paisible et lente ; cette opposition a été exprimée souvent par les poëtes. On peut signaler encore d'autres différences ; les inondations produites par les eaux du Rhône sont beaucoup plus rapides que celles de la Saône, ont beaucoup moins de durée, sont plus dangereuses, et ont rarement lieu en même temps. Un froid médiocre de sept à huit degrés au-dessous de zéro suffit pour glacer les eaux placides et peu profondes de la rivière ; on n'a vu geler celles du fleuve que pendant quelques hivers d'une rigueur exceptionnelle, et par une température soutenue, durant quelques jours, de seize à dix-huit degrés au-dessous de zéro.

La Saône, *Arar* des anciens, *Sagona*, *Sangonna*, *Segonna*, naît à Vioménil, arrondissement de Mirecourt, dans la partie sud-ouest du département des Vosges, au-dessous de la montagne Harel; coule au sud presque directement, entre dans le Lyonnais à la hauteur de Cenves, au-dessus de Belleville, devient la limite qui sépare le département du Rhône du département de l'Ain, passe à Belleville, à Villefranche, à Anse, à Neuville, à Fontaines, à Saint-Rambert; entoure de ses eaux l'Ile-Barbe (*Insula Barbara*), entre sur le territoire de la ville de Lyon à la hauteur de Vaise et de Serin, coule entre des quais magnifiques, en baignant par sa rive droite le pied des collines de Pierre-Scise, Fourvière, Saint-Just, Saint-Irénée et Sainte-Foi, et se réunit au Rhône, à l'extrémité méridionale de Lyon, au-delà de la Mulatière, après un trajet de quatre cent trent-cinq kilomètres, dont cent environ appartiennent au Lyonnais. Plusieurs rivières lui apportent le tribut de leurs eaux, ce sont : le Doubs, au-dessus du département du Rhône, vers Juliénas la Mauvaise, à Anse; l'Azergue, grossie par la Brevenne et la Turdine, et l'Izeron vers le confluent, à Oullins. Aux abords de Lyon, la Saône coule sur des rives déprimées qu'elle submerge souvent ; son lit est maintenant encaissé dans son parcours le long de la ville, ce n'est plus qu'un canal. Une barrière de rochers granitiques paraît lui fermer directement le passage à la hauteur de Pierre-Scise, comment a-t-elle été ouverte? Est-ce par la main des hommes (*Petra Scissa*)? l'immensité du travail ne permet pas de le supposer et aurait nécessairement laissé des traces dans la tradition et dans les livres. On ne peut guère supposer, d'après la configuration des collines à l'ouest, que la rivière ait jamais passé, en totalité du moins, par derrière le rocher ou au travers de la masse granitique, pendant l'une des dernières convulsions du globe. Le Rhône présente dans son cours au-dessus de Lyon des accidents de même genre, et encore plus étranges, qu'on ne saurait expliquer autrement. Les roches granitiques qui paraissent ou plutôt qui paraissaient sous le pont de Nemours, et dans une largeur si grande, qu'une seule arche du pont était praticable pour la navigation, ont disparu par un merveilleux travail d'arasement qui a été exécuté de 1859 à 1862. Aux abords de Lyon et dans l'intérieur de la ville, la Saône décrit une courbe gracieuse, et ne reprend la ligne droite qu'à la hauteur de la Quarantaine. Lorsqu'elle atteint enfin les eaux azurées du Rhône, elle ne se confond pas immédiatement avec elles, et elle est reconnaissable à la couleur jaunâtre de ses eaux, pendant un trajet assez long. Son lit ne paraît pas avoir changé notablement depuis la dernière révolution du globe, jusqu'aux temps où les travaux de Perrache et ceux des ingénieurs nos contemporains, ont reculé par une digue de plus de quatre kilomètres de longueur, le point de jonction du fleuve et de la rivière. Le volume des eaux de la Saône est très-variable, ce qui a toujours été un grand embarras pour la navigation assez fréquemment interceptée. Pendant les sécheresses et les grandes chaleurs, il n'y a qu'un filet

d'eau dans le lit de la rivière; on l'enjambe à gué sur plusieurs points; mais quand des pluies continues et le Doubs ont forcé la Saône à déborder, impétueuse et énorme, elle s'élance par-delà ses rives jusqu'à de grandes distances, et précipite sur le Rhône une masse effroyable d'eau, qui rappelle celle du Mississipi et de la rivière des Amazones. De toutes les inondations dont le sol lyonnais avait à se plaindre, les plus terribles étaient celles de cette rivière, d'ordinaire si paisible; l'histoire a conservé le souvenir de celles qui eurent lieu en 580, en 1570, en 1602, en 1608, en 1709 et surtout en 1840. Je les ai longuement racontées autre part dans ce livre. Grâces à l'empereur Napoléon III, ce fléau si justement redouté n'est plus possible; il a été écarté à jamais par d'admirables travaux de défense dont j'ai fait ailleurs la description. La Saône est navigable depuis Gray : le canal du Centre la fait communiquer avec la Loire, tandis que le canal du Rhône au Rhin la joint au Rhin par le Doubs. D'autre part, le canal de Bourgogne ouvre une communication entre l'Yonne et la Saône, et forme ainsi une nouvelle jonction de deux grands cours d'eau, au travers de riches contrées centrales de la France. Les chemins de fer ont porté à la batellerie à vapeur sur la Saône un coup terrible; elle ne s'en relèvera probablement jamais; c'est une concurrence qu'elle ne peut pas supporter.

Le Rhône (*Rhodanus*) n'appartient pas tant que la Saône au Lyonnais; son parcours à l'est du territoire commence à la ville et finit à Condrieu, ainsi il ne dépasse pas quarante kilomètres. Né dans le haut Valais, du Glacier qui sépare la Furca du Grimsel, il court à l'ouest jusqu'au lac Léman, sort avec une limpidité parfaite de ce grand réservoir; sépare la frontière sarde du département de l'Ain; se dirige au sud-ouest, entre dans Lyon; se joint à la Saône, et marche au sud jusqu'à la mer, après avoir parcouru un trajet de huit cent douze kilomètres. Son extrême rapidité s'explique par la grande déclivité du terrain; la pente totale dépasse mille mètres. Son cours est digne d'attention, depuis les hauteurs de La Pape; parvenu à cet éperon fortement en saillie, le fleuve se heurte contre les berges du plateau de la Bresse: repoussé par cet obstacle, il se dirige à droite en décrivant un grand arc de cercle. Depuis ce point jusqu'à son entrée dans la ville, il coule au pied d'une chaîne de collines riantes; se divise en plusieurs bras et, après avoir baigné les contours de ses îles, rassemble ses eaux en un seul lit, et fait son entrée dans Lyon, le long de quais de la plus grande beauté. Il a servi longtemps de limite à la ville du côté de l'est, mais il la traverse maintenant, depuis l'annexion à la cité des Broteaux et de la Guillotière. Il est démontré que son lit n'a pas varié sensiblement, dans le sens horizontal, depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce beau fleuve se charge, à Lyon, de tous les produits agricoles et des marchandises que lui apporte la Saône des parties centrales de la France, et il les transporte à Marseille avec une rapidité merveilleuse, desservant sur son passage les intérêts commerciaux de plusieurs villes importantes. Pendant des années de disette il a rendu à la ville de Lyon de très-grands services en lui amenant de la mer d'énormes quantités de blé. Mais le chemin de fer a porté aussi une atteinte profonde à la prospérité de la navigation sur ce grand cours d'eau; il a ruiné des compagnies de bateaux à vapeur qui étaient florissantes. Lyon est fier de son fleuve et de sa rivière (si bien personnifié dans les bas-reliefs de Coustou); ils lui enlèvent toutefois chaque année un certain nombre de ses enfants, réalisant ainsi la fable de ces monstres auxquels les populations devaient amener des victimes humaines. En dépit de toutes les précautions et de toutes les mesures de surveillance, il n'est pas d'été où des Lyonnais, surtout des jeunes gens imprudents,

ne trouvent la mort en se baignant dans le Rhône ou dans la Saône. Le fleuve fournit à Lyon ses eaux d'arrosement et ses eaux potables, quoique celles-ci n'aient pas tenu tout ce que promettaient, sous les rapports de la température et de la limpidité, les apologistes du Rhône contre les partisans des eaux de source (1).

Le canal si fréquenté de Givors est alimenté par le Gier; il conduit au Rhône les houilles de Rive-de-Gier, de Saint-Chamond et de Saint-Étienne.

Il y a dans le Lyonnais et le Beaujolais, outre le Rhône et la Saône, un grand nombre de petites rivières et de ruisseaux; chaque canton a les siens; les plus connus de ces minimes cours d'eau, sont l'Azergue, la Coise, la Brevenne, la Turdine, le Garon, le Morgon, la Valsonne, le Rhein, la Mauvaise, la Rise, l'Yseron, le Gier, l'Ardière, la Trambouze, la Grosne, le Pilot, etc.

Les eaux minérales, dans le département du Rhône, sont rares et de moyenne vertu; elles sont faiblement ferrugineuses; on fréquente dans la belle saison celles de Charbonnières et de Neuville.

V. Le climat du Lyonnais varie naturellement selon la configuration du sol; il est âpre dans les cantons à hautes montagnes, et tempéré dans les plaines; en moyenne, le froid dépasse rarement huit à neuf degrés au-dessous de zéro du thermomètre centigrade, et, pendant le mois de juillet, la chaleur se maintient peu de temps au-dessus de vingt degrés.

Les étés sont courts et chauds, le printemps et l'automne pluvieux et humides. Le passage à l'est et au milieu de la ville d'un fleuve et d'une rivière d'un volume considérable est marqué fréquemment, mais moins qu'on ne l'a dit, par des bandes plus ou moins épaisses de brouillards, que la lumière traverse avec peine, tandis qu'un soleil chaud et pur dore le faîte des collines voisines. Les pluies sont communes dans la grande ville; d'ordinaire elles se maintiennent pendant plusieurs jours; elles sont, au reste, distribuées avec une régularité remarquable dans toute l'étendue du bassin de la Saône. On en voit peu de locales; permanentes et fortes, elles ont lieu ordinairement le même jour dans toute l'étendue de ce bassin; ce sont les vents du sud-ouest et du sud qui amènent les plus grandes; celles qui ont lieu sous l'influence du vent du nord sont plus persistantes que les autres. Plusieurs jours s'écoulent entre la chute sur le sol d'une grande quantité d'eau pluviale, et le maximum du volume d'eau que débite la rivière grossie : cette lenteur si remarquable de la crue permet de l'annoncer d'avance, et est le résultat de l'inégale déclivité du lit de la Saône. L'atmosphère à Lyon est froide et humide pendant une partie considérable de l'année; cette qualité étant donnée, il est facile d'établir son action sur l'organisme; elle tend à établir la prédominance du système lymphatique et prédispose au rhumatisme sous toutes ses formes, ainsi qu'aux maladies catarrhales. Cependant cet air est salubre dans ses conditions générales, et n'exerce nullement une action délétère sur l'organisme des Lyonnais. Il n'y a plus chez eux ces pestes qui s'y montraient si fréquemment pendant les seizième et dix-septième siècles; on ne voit des maladies endémiques et épidémiques dans aucun des cantons du département, et le choléra, qui y était si redouté, ne s'y est manifesté que par des cas isolés et sans conséquence. La vie moyenne a, dans Lyon, une durée égale à celle qu'on lui connaît

(1) Voyez, pour plus de renseignements sur la Saône et sur le Rhône, les premiers chapitres du tome I de l'Histoire monumentale de Lyon.

dans les autres grandes villes, et elle a dû gagner nécessairement aux progrès de l'hygiène et à la régénération des vieux quartiers. Ces observations très-générales sur le climat du Lyonnais sont modifiées nécessairement par les circonstances de localité ; il y a dans le département des plaines, des plateaux, des vallons profondément déprimés, et surtout de nombreuses chaînes de montagnes ; leurs habitants ne sont pas dans les mêmes conditions atmosphériques. Composée en général d'hommes forts et de grande taille, la population riveraine de la Saône et du Rhône diffère beaucoup de celle des habitants des cantons montagneux, de Lamure, de Monsols, et de Duerne. Ces diversités peuvent être observées dans Lyon même, où il n'est pas indifférent, au point de vue hygiénique, d'habiter les parties basses de la ville ou les versants des collines de Saint-Just, de Fourvière et de Saint-Sébastien. Le plateau de la Croix-Rousse est nécessairement plus salubre que la partie centrale de Saint-George. Les tableaux de recrutement, dans les divers cantons du Lyonnais, mettent en relief les différences notables des hommes selon qu'ils habitent les campagnes ou la grande ville; à Lyon, la taille est moindre, la constitution moins robuste, il y a plus de cas de réforme. Au commencement de ce siècle, les ouvriers en soie, dont la classe est si nombreuse, étaient mal logés, mal nourris et mal vêtus; l'exercice du tissage des étoffes donne peu de mouvement au corps, les jambes seules et les bras sont en activité. C'est sur son métier que l'ouvrier passe sa vie; pendant six jours de la semaine il ne quitte pas son atelier. On ne doit donc pas s'étonner que beaucoup d'anciens *Canuts* montrassent, dans leur organisme physique, les conséquences des conditions hygiéniques dans lesquelles ils passent leur vie. Leur teint était fréquemment pâle et étiolé, leur taille au-dessous de la moyenne, leur corps altéré sensiblement, surtout chez les jeunes filles; il n'en est plus ainsi aujourd'hui, la classe des ouvriers en soie habite des ateliers qui sont dans les conditions de salubrité les meilleures; ils sont bien nourris, mangent de la viande plusieurs fois par jour et boivent du vin; vêtus à peu près comme on l'est dans la classe aisée, ils n'ont plus le cachet particulier auquel on les reconnaissait autrefois à première vue. Enfin l'usage devenu général de la mécanique à la Jacquart, a modifié en bien la gymnastique du tissage et a eu sa part d'influence. Les Lyonnaises ne diffèrent pas sensiblement, quant aux formes physiques, de ce qu'elles sont dans d'autres grandes villes; on ne peut les citer pour leur fraîcheur et leur beauté. Quelques-unes d'entre elles, extraordinairement bien dotées par la nature, ont acquis sous ce rapport une célébrité dont le sexe entier a profité : Louise Labé et Mme Juliette Recamier ont été les femmes les plus belles et les plus jolies de leur temps, mais elles doivent être considérées comme des exceptions.

L'arrondissement de Lyon est composé ainsi : 72,098 hectares de terres labourables, 17,927 de prairies et pâtures, 13,897 de vignes, 14,909 de bois, 1,790 de vergers, pépinières et jardins, 659 d'oseraies et saussaies, 3,692 de terres vaines et autres cultures, 40 d'étangs et 2,424 de bois (nombres ronds) (1).

---

(1) Il existe un très-grand nombre de petits volumes sous ces titres : *Indicateurs de Lyon*, *Guides de l'amateur et de l'étranger*, *Promenades à Lyon*, *Manuels du voyageur à Lyon*, etc., etc. Ce sont des spéculations de libraire sans valeur en aucun genre, dont la seule supportable est celle à laquelle Cochard a mis son nom. La plus mauvaise est la dernière; il eût été impossible d'accumuler plus d'erreurs dans un espace donné, et d'allier plus de prétentions à tant de mauvais goût. C'est un livre à refaire; un bon guide de l'étranger à Lyon serait utile, s'il était écrit par une plume compétente et de bonne foi, mais où la trouver, parmi ces auteurs de compilations indigestes?

DICTIONNAIRE

TOPOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DES

COMMUNES RURALES

DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

I. — ARRONDISSEMENT DE LYON (1).

ALBIGNY, *Albiniacum, Albiniacus, Albini Vicus*, an 984, Charte de Borchard; Menestrier, preuves. *Ecclesia de Albiniaco.* Petit village sur la rive droite de la Saône, canton de Neuville, à un myriamètre et un kilomètre de Lyon, dans une riante exposition à l'est. Une ancienne tradition lui donne le nom d'Albin, compétiteur malheureux de l'empereur Sévère; mais on ne sait sur quoi elle est fondée. La configuration des lieux permet difficilement de supposer que la bataille qui décida du sort du monde, entre les deux rivaux, ait été livrée dans son voisinage (tome I, p. 68). Toutefois quelques objets antiques mal décrits, des débris d'armes gallo-romaines et des médailles ou monnaies ont été découvertes dans le sol, aux alentours du village. Une inscription gravée sur une tablette de marbre blanc, qu'on a dit être un de ces objets, et qui est maintenant à la Bibliothèque impériale à Paris, déciderait la question si elle était vraie; mais après des discussions longues et vives, elle a été reconnue fausse. Un juge souverain en matière d'épigraphie, M. Léon Renier, est de cet avis (voyez *Inscript. antiques* VII). Selon une légende sans aucune probabilité, Albigny aurait été, pendant quelque temps, la résidence de la reine Clotilde, femme de Clovis. Avant 1789, ce village était une paroisse et une baronnie de l'archiprêtré des suburbes; les chanoines-comtes de Lyon nommaient à la cure. Albigny avait un seigneur mansionnaire, un juge, un châtelain, un procureur fiscal et un greffier; il possède aujourd'hui le dépôt de mendicité qui y a été transféré depuis quelques années (tome IV). Les bâtiments, très-bien disposés pour leur destination, ont été construits de 1859 à 1861, sur un terrain assez vaste qui appartenait à M. Lombard de Buffières. Le sol de la commune est fertile; il se compose de champs, de terres arables et de vignes: terres labourables, 287 hectares;

---

(1) Le premier travail de quelque mérite sur le sujet traité dans ce répertoire a paru dans l'Almanach de Lyon, pour l'année 1762; il a été reproduit, peu amélioré, d'année en année, jusqu'à l'année 1789. Je n'ai pas manqué de le mettre à contribution, très-discrètement toutefois; l'idée mère a reçu ici d'immenses développements, et le plan a été complétement changé. J'ai consulté, comme je le devais, le dictionnaire des communes qui fait partie des annuaires et des indicateurs du Lyonnais depuis 1800, mais en regrettant de ne pas avoir eu des emprunts plus nombreux et meilleurs à lui faire. Je me suis efforcé de faire autrement. Malgré des articles extrêmement faibles, l'*Album du Lyonnais* n'en est pas moins, comme le *Lyon ancien et moderne*, un bon et beau livre qui a fait honneur à l'éditeur, M. Léon Boitel. Il contient environ cinquante articles sur les communes du Lyonnais; il y en avait deux cent quarante à faire. Peu encouragé, l'ouvrage s'est arrêté trop tôt. — J'ajouterai à cette liste un ouvrage récemment publié sous ce titre : AUTOUR DE LYON; excursions historiques, pittoresques et artistiques, par le baron Achille Raverat. Lyon, 1865, 1 volume in-8°.

Les châteaux-fiefs de grande importance et terres seigneuriales très-considérables figurent dans mon répertoire parmi les communes rurales, comme faisant partie du territoire lyonnais; quant aux autres fiefs, en très-grand nombre, ils composent des tableaux d'ensemble dont la place naturelle est aux répertoires de la noblesse dans les trois provinces; c'est ce qui a été fait. Je n'ai pas pensé qu'il fût indispensable de donner toujours les noms des centaines de propriétaires qui ont possédé successivement ces terres, châteaux et fiefs; étude fastidieuse et, selon moi, assez puérile, quand il ne s'agit pas de personnages notables. Qu'est-ce que l'histoire, même locale, peut y voir? Les cartulaires d'Ainay, de Savigny, de l'Ile-Barbe, de Saint-Vincent de Mâcon, etc., citent déjà, comme des seigneurs à fiefs du dixième au treizième siècle, Bernard d'Azergue, Hugues de Batailly, Itier de Builly, Bernard de Corcelles, Robert de Mont-d'Or, Milon Nagu, Durand de Talaru et nombre d'autres dont les noms sont arrivés jusqu'à nous; mais l'identité des familles est rarement démontrée.

Au reste, les mutations parmi les possesseurs de fiefs ont été si fréquentes avant 1789, que je ne puis avoir la prétention de les indiquer toutes, j'ai dû me borner à indiquer aux articles des communes, les principaux seigneurs et les familles les plus anciennes. M. Debombourg, à qui on doit le premier travail sur ce sujet, a reconnu lui-même, combien il avait été incomplet. Je renvoie à ses recherches : Liste alphabétique des communes actuelles du département du Rhône avec les fiefs et leurs seigneurs avant 1789. — Liste alphabétique des fiefs autres que les communes.

vignobles 36; prés 65; bois 71; maisons 159; population, 830 habitants (1).

Noms topographiques: Belair, la Mignonne, la Blache, Beurion, la Gayette. La station, à Couzon, du chemin de fer, est à peu de distance d'Albigny.

AMANCY (chapelle d'). Elle était située auprès de Châtillon d'Azergue, village dont elle a été l'église paroissiale.

AMPUIS, *Amputeum*, *Ampucius*. Pouillé du treizième siècle. Bourg à trois myriamètres et quatre kilomètres de Lyon, canton de Givors, autrefois de l'archiprêtré de Mornant. Le sol a une fertilité médiocre et 1,571 hectares de superficie; on y élève des bestiaux. Il y a des carrières de pierres en bonne exploitation; les habitants ont pour industries principales la chapellerie et la serrurerie, ainsi que divers petits commerces, dont celui des abricots fait partie. Ces fruits, ainsi que les melons, y ont une qualité excellente; la ville de Lyon en consomme une très-grande quantité. Le vin célèbre de Côte-Rotie vient sur des coteaux en gradins, que les industrieux vignerons du pays ont recouverts de bonne terre végétale. Une montagne d'une assez grande élévation protége les cultures contre les vents du nord et maintient la douceur de la température. Pendant l'époque Gallo-romaine, il y avait à Ampuis, sur un des côtés de la voie romaine de Lugdunum à Narbonne, une colonne milliaire portant une inscription qui commence par les noms de l'empereur : IMP. CAE. VERVS MAX; elle a été transportée au musée du palais des Arts, à Lyon. On a retiré du sol, aux environs d'Ampuis, des médailles et des fragments de mosaïques, et on y a remarqué quelques débris de construction évidemment romaine. Ampuis était autrefois une petite ville paroisse et seigneurie du diocèse de Vienne, élection de Saint-Étienne. Son église est sous le vocable de Saint-Vincent. Bâtie sur l'emplacement d'une ancienne église sous le vocable de Saint-Baudrier, elle a une seule nef, un chœur voûté et deux chapelles latérales; cet édifice n'a rien de remarquable. Population d'Ampuis, 1,932 habitants. Terres labourables, 515 hectares; vignes, 284; prés 77; bois, 337; maisons, 402. Cochard a écrit sur ce bourg ou village pour l'Annuaire de 1812, une notice, un peu vieillie, mais de quelque intérêt encore. Propriété de l'antique famille de Maugiron, le château d'Ampuis, qui n'a rien de digne d'attention, a passé dans celle de Harenc; c'était un fief. Le château de Harenc ou d'Arenc existe toujours.

Noms topographiques. Le Vagnon, la Brosse, Giraud, Tartara, Bouchard, le ruisseau de Raynard. La commune est traversée par le chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne, et par la route impériale.

ANCY, petite commune du canton de Tarare. Terres labourables, 733 hectares; prés, 139; bois, 216; maisons, 182; population, 951 habitants. L'église n'a pas de caractère; c'est un pays de montagnes, sans industrie.

ANDÉOL (SAINT-) LE CHATEAU, *Sanctus Andeolus*. Pouillé du treizième siècle. Bourg à deux myriamètres et trois kilomètres de Lyon, canton de Givors, autrefois de l'archiprêtré de Mornant. Le sol d'une fertilité médiocre, mais cependant bien cultivé, a 995 hectares de superficie; on y élève un grand nombre de bestiaux; c'est la principale industrie des habitants. Le bourg n'a pas de château de son nom, mais celui de Manevieux, sur la côte du Gier, est à peu de distance du canal de Givors. L'église est sous le vocable de Saint-Andéol; le chœur est ancien, la construction des nefs est moderne; il y a deux belles chapelles latérales et deux rangs de colonnes; les chanoines-comtes de Lyon nommaient à la cure. Il y avait une ancienne église qu'une plus moderne et plus vaste a remplacée. Au moyen âge, Saint-Andéol a possédé une communauté de religieuses et les fiefs de la Roche et de la Levretière. La population de cette petite commune est de 750 habitants; les principaux hameaux sont ceux de Rivoire et de Balmondon. Terres labourables, 579 hectares; vignobles, 127; prés, 172; bois, 21; maisons, 193. Saint-Andéol-le-Château avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon.

Noms topographiques. Cloyeux sur Coise, la Mouchonnière, la Ressia, la Roche, Éthivy, la grande Rivoire. Le chemin vicinal de grande communication, de Saint-Symphorien-le-Château à Givors, passe à Saint-Andéol. Les cours d'eau sont: la Mornantay, rivière, et le ruisseau de Godivert; ils coulent auprès de monts peu élevés.

ANDRÉ LA COSTE ou la COTE (SAINT-), *Sanctus Andrea*, Sainct-Andrée la Costa; Pouillé du treizième siècle. Petit village à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon; canton de Mornant; il est perché sur le sommet d'un mont élevé, le terrain est assez fertile. Saint-André était une ancienne seigneurie dans le canton de Mornant; on a vu pendant longtemps quelques ruines du château; elles ont fini par disparaître. L'église est sous le vocable de Saint-André, n'a qu'une nef et ne présente rien de remarquable. Population de la commune, 323 habitants. Terres labourables, 274 hectares; prés, 63; bois, 117; maisons, 65.

La Villardière. Bois et montagnes.

APPINOST, *Appeniacus*, commune de Bully.

ARBRESLE (canton de). Ce canton est situé au nord de Lyon; il a pour limites les cantons de Vaugneray, de Saint-Laurent de Chamousset, de Tarare, du Bois d'Oingt, d'Anse et de Limonest. La route impériale n° 7 de Paris à Antibes, le traverse du midi au nord; ses autres voies de communication sont l'ancienne route impériale, la route départementale n° 3, le chemin vicinal de grande communication n° 6, et divers chemins qui conduisent aux communes voisines. C'est un pays de montagnes et de bois, sa configuration est très-accidentée. Le canton a 15,593 hectares de superficie ainsi répartis : terres labourables, 8,345 hectares; vignobles, 1,721 hectares; prairies, 2,190 hectares; bois, 2,436 hectares; maisons, 3,339. Population du canton, 17,317 habitants. Les communes, au nombre de 17, sont celles-ci : l'Arbresle, Bessenay, Bibost, Bully, Dommartin, Éveux, Fleurieux, Lentilly, Nuelles, Sain-Bel, Saint-

(1) Le chiffre de la population des communes rurales du département du Rhône se modifie nécessairement d'un recensement à l'autre; je donnerai le dénombrement de 1866.

Germain, Saint-Julien sur Bibost, Saint-Pierre la Palud, Sarcey, Savigny, Sourcieux et la Tour. Il y a dans le canton de l'Arbresle des montagnes très-élevées, des collines, des vallons et des plaines; ce sont les montagnes qui dominent. Le sol est en général fertile, ses productions sont variées; les principales sont les céréales dans les plaines, et le foin dans les vallons et les prairies. Il y a peu de vignobles et les vins sont médiocres; les bois sont nombreux. Le canton est en même temps agricole et industriel; il s'y fait un grand commerce de bestiaux. Beaucoup de métiers pour la fabrication des étoffes de soie unies ont été montés à l'Arbresle et dans les communes voisines; c'est une ressource précieuse pour le pays.

Il y a à Sain-Bel des mines de cuivre dont l'exploitation a été longtemps avantageuse; de grandes fabriques de produits chimiques leur ont succédé. Le canton est traversé du midi au nord, par la Brevenne, petite rivière qui se jette dans l'Azergue, et de l'ouest à l'est par la Turdine; les ruisseaux sont nombreux.

ARBRESLE, *Arbravilla, Arbrella villa*, an 1173, cart. de Savigny, charte 946; pouillé du treizième siècle; *Arborevilla, Arborella, Arbrella, Arbrelle*. Petite ville, chef-lieu du canton de ce nom; elle est située entre deux hautes montagnes, à deux myriamètres six kilomètres de Lyon, en plaine, et au confluent de la Brevenne et de la Turdine, dont le bassin est dans la direction de Sain-Bel. Le voisinage de Lyon lui est très-profitable et lui vaut des relations extrêmement actives. On y a construit nombre de maisons nouvelles, et ce mouvement ne s'est point arrêté. Les environs sont pittoresques, on y trouve des lieux de promenades très-agréables, soit dans les montagnes, soit le long des deux petites rivières. La Brevenne et la Turdine ont peu d'eau et sont presque à sec pendant tout l'été, mais dans la saison des pluies, elles se transforment en torrents profonds et rapides, et, bien que le lit sur lequel elles coulent soit très-large, leurs eaux débordées ont causé parfois de grands ravages. Ce fut ce qui arriva le 17 décembre 1715; des pluies abondantes et continuelles avaient grossi énormément les ruisseaux; les eaux des villages supérieurs précipitèrent dans la Brevenne débordée, une quantité considérable de terres, de graviers, de pierres, d'arbres déracinés et de débris de tout genre que la rivière furieuse entraîna et accumula contre le petit pont en pierre de la ville. Un barrage se forma et les eaux n'ayant pas d'écoulement, submergèrent en un instant les rues voisines. Le désastre fut très-considérable; grand nombre de maisons furent emportées, et tout un faubourg disparut. On rebâtit assez promptement les maisons, mais mal et avec de mauvais matériaux. Aussi la ville est-elle laide, sans monuments, et très-médiocrement confortable. Elle a gagné beaucoup depuis trente ans, et gagnera certainement encore, grâce au développement progressif du commerce et à l'amélioration des voies de communication. Une ville nouvelle s'est en quelque sorte bâtie au point de départ de la belle route départementale de Saint-Étienne à Anse, le long de la Brevenne; cette voie de communication coupe la route impériale de Lyon à Paris à angles presque droits. Il y a dans ce quartier neuf d'assez belles maisons d'habitation; elles font un contraste frappant avec celles de la vieille ville dont les rues sont étroites, tortueuses et très-mal pavées. On exploitait autrefois, au lieu dit des Mollières, des bancs de grès pour la fabrication des meules; maintenant le même sol fournit à l'industrie les produits de carrières de pierre de taille coquillière, et l'excellente pierre de choin si compacte et si durable. On y trouve aussi de la chaux hydraulique; une mine de houille qu'on avait découverte n'a pas justifié les espérances qu'elle avait données. Quand la section du chemin de fer de Lyon à Paris, par Tarare et Roanne, sera terminée, l'Arbresle y trouvera un nouvel élément de prospérité, bien qu'elle n'ait pas de contact immédiat avec la voie ferrée.

Placée sur les limites de l'ancienne baronnie de Savigny et voisine de l'abbaye de ce nom, l'Arbresle, avant la révolution de 1789, appartenait à l'élection et à la sénéchaussée de Lyon. Elle était le siége d'un archiprêtré qui contenait vingt-sept paroisses dont vingt-quatre dans le Lyonnais et trois dans le Beaujolais, non compris onze annexes dont une dans le Beaujolais, et dix dans le Lyonnais. Elle avait un gouverneur (c'était M. de Fleurieu en 1789); un seigneur, qui était l'abbé commendataire de Savigny; un juge, un capitaine-châtelain, lieutenant de juge, un procureur fiscal et une brigade de la maréchaussée de Lyon.

Au moyen âge, l'Arbresle était une ville fermée et protégée par des fortifications respectables pour le temps. Hautes et épaisses, ses murailles formaient une enceinte continue et étaient défendues par des fossés profonds que remplissaient les eaux de la Brevenne. Cette enceinte était percée de six portes ou poternes, dont deux existent encore. Il avait un château-fort, bâti au onzième siècle, par Dalmace, puissant abbé de Savigny. On y remarquait quatre tours carrées très-épaisses, et un donjon qui subsiste encore en partie, ainsi qu'une ruine des tours. Un pan toujours debout de la muraille d'enceinte est la propriété de la famille Billiet-Landar qui possède, dans la commune, un domaine considérable. Ce système de fortifications de la petite ville de l'Arbresle était formidable avant l'invention de l'artillerie, et l'emploi du canon dans les siéges. On lit dans le cartulaire de Savigny, à propos de l'abbé Volmar : *Ædificavit Villam de Arbrella in modum castri propter bella imminentia.* Alors les biens considérables de l'abbaye de Savigny étaient grandement l'objet des convoitises des seigneurs du voisinage, qui s'en emparaient à main armée, au moindre prétexte. Le château-fort paraît avoir donné naissance à la ville, qui est loin de remonter jusqu'à l'époque gallo-romaine, malgré son ancienneté; c'est dans ce sens qu'il faut prendre les paroles du cartulaire.

L'église de l'Arbresle, bâtie aux frais du cardinal Girard, est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste; on l'a réparée plusieurs fois. Elle a trois nefs irrégulières et une voûte très-élevée à nervures; l'abside a trois pans ou côtés, percés de fenêtres monumentales, décorées de beaux vitraux à compartiments. Le panneau de la fenêtre à droite représente un Christ à la colonne : la

vierge est à ses pieds. Le vitrail du centre n'est pas moins remarquable. Au château et à l'antique église de l'Arbresle ressortissaient cinq églises dont on a les noms : c'étaient Saint-Martin-de-Chessy, Saint-Martin-de-Sarsay, Saint-Martin-le-Breuil, Saint-Germain et Sainte-Valburge; on ignore en quoi consistait cette subordination. Il y a dans l'église de l'Arbresle une chapelle assez jolie sous le vocable de Sainte-Madeleine; on n'en a pas terminé entièrement la construction.

Les armes de la ville, telles qu'elles sont formulées par l'armorial national, sont de gueules à un arbre de sinople, aux racines d'or, entre des ailes d'argent. La commune a 337 hectares de superficie et une population de 2,700 habitants. Terres labourables, 136 hectares; vignes, 84; prés, 41; bois, 15; maisons, 308.

L'Arbresle avait au moyen âge des marchés et une foire très-fréquentés, où se faisait tout le commerce des montagnes. L'Arbresle a un petit hospice, assez bien tenu.

Noms topographiques dans les environs de l'Arbresle : Rompières, Pilerbe, Chevolière, hameau du Poteau, château de Bel-Air, les Roches, Levy, Pont Buvet. Crusol est à une petite distance, le château de ce nom est fort bien; M. Brun, auquel il appartient, l'a fait restaurer récemment.

ARGENTIÈRE (l'), *Argenteria* et *Aveze*, *Avesias*, an 974; cart. de *Savigny*, chart. 139. *Aveyses*. Pouillé du treizième siècle, canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. On réunit d'ordinaire l'Argentière et Aveize.

AUBÉPIN (l'), *Alba Spina, l'Albespin*, l'Aubépin dans le canton de Larajasse.

AVEIZE (Saint-Laurent d') est un village bâti au nord de Lyon, à deux myriamètres neuf kilomètres; le village est bâti sur un plateau que domine une colline. Son Église est sous le vocable de Saint-Pierre et est à trois nefs. L'abbesse du chapitre de l'Argentière nommait à la cure. Population, 1,329 habitants. Terres labourables, 235 hectares; prés, 294; bois, 345; pas de vignobles, maisons, 222.

Il y avait à l'Argentière un chapitre noble de religieuses bénédictines qui portaient le titre de chanoinesses-comtesses. Elles étaient tenues à faire preuve du septième aïeul paternel, et du bisaïeul du côté maternel. Le monastère était placé sous la juridiction immédiate de l'archevêque de Lyon; les familles les plus illustres de la province y faisaient recevoir leurs filles; sa fondation remontait à l'année 1273. On y comptait soixante et dix-sept chanoinesses-comtesses, une abbesse, une prieure, et cinq chanoinesses d'honneur. La prieure de l'Argentière était dame du Clocher et de la plus grande partie de la paroisse d'Aveize. A cette abbaye de bénédictines a succédé, mais autre part, un séminaire qui est en même temps une maison d'éducation. Le prieuré de l'Argentière dut son existence à Aymon de Coise, qui en ordonna la fondation par son testament, dans la seconde moitié du treizième siècle. Il n'en reste que quelques pans de murailles, une tour en ruine, le clocher de l'ancienne église, et un arc d'architecture ogivale. Voyez Foi-l'Argentière (Sainte-) qu'il ne faut pas confondre avec l'Argentière. La vallée de l'Argentière est riante et fertile.

Noms topographiques aux environs d'Aveize. Forligneux, Chenevières, Trouillou, Berthier, les Côtes, Trêves, Ornage, les Ogiers, Sparcieux, l'Argentière. Aveize est à peu de distance de la route de Montbrison à Lyon, c'est un pays de montagnes et de bois; sa principale industrie consiste dans le commerce des bestiaux.

BANS, Baon, commune de Givors.

BARNAY (le), *Brenacus*, commune de Bessenay.

BASSIEUX, ancien château et fief dans le Lyonnais.

Batie (la) et Chavagneu; terre seigneuriale et fief dans la paroisse de Saint-Martin-d'en-Haut. Encore visité par les touristes, le château est situé au sommet d'une montagne, près de Rochefort, dans une exposition admirable sur une vallée longue et profonde. Son dernier seigneur fut le marquis de la Roque-Pluvinel.

BECHEVELIN, territoire étroit et allongé entre la rive gauche du Rhône et le sol de la Guillotière, situé maintenant dans le troisième arrondissement, entre le port et le fort de la Vitriolerie. C'était autrefois un ancien mandement, cité assez fréquemment dans les actes du moyen âge, sous les noms de *Beschivilain* et de *Bechivellen;* il a été plusieurs fois considéré comme partie intégrante du Dauphiné auquel il confinait. La Guillotière, qui a eu pendant si longtemps la prétention d'être indépendante de la grande ville, en contestait la propriété à l'archevêque de Lyon, dont le titre cependant n'était pas discutable. On vit longtemps sur le mandement de Bechevelin, un ancien château où l'archevêque de Lyon plaça son principal atelier monétaire pendant la durée, trois fois séculaire, de sa puissance temporelle; il n'existe plus depuis longtemps. Le mandement à peu près abandonné fut envahi par le Rhône en partie; depuis l'annexion à Lyon de ses communes suburbaines, le dessèchement complet de la *lône* marécageuse de l'antique Bechevelin a été définitivement ordonné. Quand il sera exécuté, la Guillotière y aura gagné d'immenses terrains dans la meilleure situation sur la rive gauche du Rhône. La construction récente du beau quai du Prince Impérial ne permet pas de regretter le vieux château monétaire.

BEL (Saint ou Sain-), Saint-Bel-les-mines, *Sanctus Bellus circa* 1066. Cartul. de Savigny, charte 805. — *Sambaelus* ibid. — *Sambael*, an 1102; *ibid.* charte 994. — *Senbeel*, an 1286, ch. 958. — *Sambeel;* pouillé du treizième siècle; *Sambach, Sambel*, cart. de Savigny, charte 958.

La jolie petite ville de Sain-Bel est située dans une charmante vallée, sur la Brevenne, et sur la route départementale fort agréable de l'Arbresle à Sainte-Foi l'Argentière. C'était autrefois un bourg et une paroisse dépendant de l'abbaye de Savigny. Son château était une résidence abbatiale; il s'élevait sur une colline au milieu d'un riant paysage, et était protégé par un mur d'enceinte, une tour et un fossé. On y admirait de belles salles dont les murs peints à fresque par Stella, représentaient des scènes de l'ancien et du nouveau testament. Sa chapelle remontait jusqu'au treizième siècle. Le bourg ressortissait à l'archiprêtré de Courzieu dont son église faisait partie ; il appartenait à l'élection de Lyon. L'église actuelle n'a rien de remarquable au point de vue de l'art,

elle est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. Fort petite aussi, la commune a 124 hectares de superficie et une population de 978 habitants. Terres labourables 53 hectares; vignes, 13; prés, 33; bois, 5; maisons, 153. Sa vallée a de charmantes prairies, arrosée par la Brevenne et un ruisseau nommé le Frézoncle. La haute montagne appelée le Pilon est à un kilomètre de distance. On a vu longtemps fonctionner à Sain-Bel trois fourneaux, dans lesquels on fondait du minerai de cuivre apporté soit de Chevinay, soit du Pilon, ou extrait du sol dans la commune; ces mines sont épuisées; leur exploitation ne faisait plus ses frais.

Noms topographiques. Le bassin de la Brevenne sépare Sain-Bel des hautes montagnes sur lesquelles se trouvent, d'un côté, Sourcieux, Saint-Pierre-la-Palud, Chevinay, Saint-Bonnet, Pollionay; et de l'autre côté, en face, Bessenay, Bibost, Savigny. L'ascension et la traversée de ces montagnes, très-boisées à leur sommet, y fait découvrir des chemins et des points de vue charmants; c'est une excursion à recommander aux touristes. Noms de lieux auprès de Sain-Bel : Rigel, Metralière, Poyève, hameau de Lanay, Montessuit, les Moulins.

BELLESCIZES. Château-fief relevant du roi dans la paroisse de Chasselai au Mont-d'Or, dont le dernier seigneur fut le marquis de Regnault, mestre de camp de dragons, lieutenant des maréchaux de France, et commandant, pour le roi, du château de Pierre-Scise, à Lyon.

Bellièvre, château-fief dans la paroisse de Saint-Genis-Laval, appartenant, avant 1789, à M. de Fisicat.

BESSENAY, *Bessenacus*, *Bessenacensis ager*. Ann. 994, cart. de Savigny, charte 482. Bourg situé au-dessous d'une colline à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon, canton de l'Arbresle. C'était autrefois une paroisse appartenant à l'archiprêtré de Courzieu, élection et sénéchaussée de Lyon. L'ancienne église, sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, avait trois nefs voûtées; elle a été rebâtie récemment et assez bien, c'est l'une des églises les plus remarquables du canton. L'illustre famille des de Jussieu est originaire de Bessenay. Avant 1789, Bessenay dépendait de l'abbaye de Savigny; les principaux hameaux de la commune sont ceux de Laroue, de Lorme, de Subdieu et du Barnay. Le fief du Jabert qui se trouvait dans la commune, avait la moyenne et basse justice. On voit au bas de Bessenay le petit hameau de Jussieu, immortalisé par l'illustre famille de botanistes qui en est sortie. Situé à peu de distance de Bessenay, le château seigneurial de la Houillère a quatre pavillons, existe encore aujourd'hui, et est même assez bien conservé; ses vieux et profonds fossés n'ont pas été comblés. Il appartenait à la famille Brossier. Bessenay est un pays de collines et de vignobles, la commune a 1,403 hectares de superficie, et 2,224 habitants. Terres labourables, 717 hectares; prés, 217; bois, 139; vignes, 212; maisons, 418.

Noms topographiques. Haute-Combe, Basse-Combe, le Jubin, Bergeron, la Roue, Lurcieux, les Gouttes, la Vorelle, mont Potu. Il y a dans la commune un grand chemin vicinal et le ruisseau de Glavaroux. Le château de Bessenay n'a aucune importance.

BIBOST, *Bisbochus*, ann. 967, cart. de Savigny, charte 196. *Bisboch*, an. 970, cart. de Savigny. Village à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon, canton de l'Arbresle. Le sol est fertile et le pays pittoresque. La commune était autrefois une annexe de Saint-Julien sur Bibost, archiprêtré de Courzieu, élection et sénéchaussée de Lyon. Son seigneur avait la haute justice. L'église est sous le vocable de Saint-Roch. La commune a 769 hectares de superficie. Terres labourables, 291; vignes, 212; prés, 217; bois, 49; maisons, 145. C'est un pays de montagnes et de bois. On y remarque le château de Thorigny.

Noms géographiques. Hameau de Montpensier, Molière, Biesse, Sourdillon, Planin, Busset, le ruisseau du Penon.

BIBOST. Hameau et ancienne seigneurie dans la commune de Sourcieu. Il avait pour seigneur le chamarier de Savigny.

BONAN, BONNANT, BEAUNANT et BAUNANT. Vallée très-agréable, à trois kilomètres de Lyon, entre Francheville et Oullins, qui en est le point de départ, au-dessous de Chaponost, point auquel elle finit. L'Izeron la parcourt dans toute son étendue. Elle est parée de prairies et de beaux bouquets d'arbres qui en font une promenade délicieuse. Son principal ornement ce sont les ruines magnifiques d'aqueducs qu'on y voit à son extrémité, au-dessous de Sainte-Foi. Quelques arcades sont très-hautes, et deux sont revêtues de lierre de la manière la plus pittoresque. Cette partie du vallon a été très-fréquemment reproduite par les graveurs et les peintres paysagistes; mais il est douteux qu'on lui fasse désormais cet honneur, depuis qu'on en a gâté l'entrée, du côté des aqueducs, par une muraille disgracieuse, et que d'ignobles cabarets se sont adossés aux arceaux eux-mêmes. Il n'y a plus de poésie possible dans de telles conditions, mais la valeur archéologique des aqueducs subsiste toujours. La chapelle de Bonan est sous le vocable de Notre-Dame; elle est dans le gracieux vallon des Merleaux. Il y en avait une autrefois située un peu plus haut.

Boniface (montée de Saint-Boniface), route des Soldats, établie par les troupes du camp de Sathonnay, pendant les dernières années du commandement, à Lyon, du maréchal comte de Castellane. Son nom est celui du patron du vieux soldat. Elle part de la rive gauche de la Saône, vis-à-vis de l'extrémité nord de l'Ile-Barbe, et s'élève par une pente douce, le long des flancs du coteau jusqu'à Caluire, en montrant dans son parcours, les points de vue les plus agréables sur Lyon, le Mont-d'Or et ses campagnes, la Saône et ses rives. Nulle part le paysage n'est plus gracieux que sur le point de la montée choisi par le maréchal lui-même pour recevoir son tombeau. (Voyez tome IV, p. 33.)

BONNET-LE-FROID (Saint-), *Sanctus Bonetus*, *Sanctus Bonetus Frigidus*, Croix de Saint-Bonnet. Hameau et vaste domaine situés au sommet d'une haute montagne, à huit kilomètres de Grézieux, entre Chevinay, Vaugneray et Pollionay. C'est un point de passage assez fréquenté, pour descendre de la montagne à Courzieu et dans le bassin de la Brevenne. La maison du propriétaire ne saurait, certes, aspirer au titre de château; bien qu'elle

soit parée, à l'entrée de sa grande avenue, de tours féodales en miniature, et près du hameau, de murailles lilliputiennes à créneaux, elle est fort modeste; mais ce qui la recommande, c'est la beauté inexprimable des points de vue sur le bassin de la Brevenne et sur le Lyonnais; c'est la magnificence des bois, des vallons et des coteaux. Il y a vis-à-vis le manoir une chapelle d'origine ancienne, reconstruite avec élégance, il y a environ trente ans, et en grande renommée dans ces montagnes. On y va en pèlerinage le 15 août. Une inscription moderne, placée sur le portail, la fait parler ainsi: « *Les premiers chrétiens consacrèrent à la Vierge mon autel druidique. Je fus consacrée à saint Bonnet en* 740, *renversée en* 1793, *et restaurée l'an* 1843. » Un bref du pape Grégoire XVI, rendu le 16 mai de cette année 1843, autorisa cette consécration. La chapelle est de style gothique et fort petite, le chœur et les vitraux font un bel effet; il y a derrière l'autel deux jolis tableaux représentant, l'un le Christ, l'autre la Vierge. Le clocher, fort svelte, se voit de très-loin du côté de la Brevenne. Depuis quelques mois, l'entrée de cette chapelle a cessé d'être publique; c'est regrettable. M. Blanc de Saint-Bonnet a écrit dans son manoir la plupart de ses ouvrages philosophiques; pour les composer, il s'était placé au plus près de Dieu.

Noms topographiques. La Vore, Lamotte, la Girardière, Grand-Rouge, Bouillon, Ponee; c'est un pays de bois et de montagnes. Deux routes fort jolies et bien entretenues escaladent la montagne de Saint-Bonnet, en décrivant d'énormes circuits; elles partent, l'une de Vaugneray, l'autre de Grézieux-la-Varenne, et conduisent, au-delà les monts, à Saint-Pierre-la-Palud, à Sain-Bel, à Chevinay et à Courzieux. Une des plus charmantes excursions qu'il fût possible de faire de Lyon, était celle de Saint-Bonnet, avant la sequestration de la chapelle; la distance est d'environ vingt-cinq kilomètres. L'air est vif et froid au sommet de la montagne, et le vent souffle avec une grande violence sur le manoir.

Bonnet-les-Places. Ancienne seigneurie de Chamousset. Elle dépendait de la commanderie de Chazelles. Son dernier seigneur fut le bailli de Besse, grand-croix de Malte. Ce fief n'existe plus, du moins dans son ancienne forme.

Bourbonnais (route de Lyon à Paris par le). Cette grande voie de communication sort de Vaise par la place de la Pyramide, et n'est autre, jusqu'au bureau de l'octroi, qu'une grande et belle rue pour laquelle j'avais proposé le nom de *Munatius Plancus*, bien que ce personnage n'ait pas été le fondateur de Lugdunum. Au-delà du passage du chemin de fer, la route suit l'avenue de rencontre sur la place de la Demi-Lune, avec la route de Montbrison, et se dirige, à droite, sur La Tour et l'Arbresle; c'est la route impériale n° 7.

Bourgogne (route de Lyon à Paris par la). C'est la route impériale n° 6. Au sortir de Vaise, c'est aussi une fort belle rue jusqu'au point où elle prend le nom de Montée de Balmont. Je lui destinais le nom de *Germanicus* (né à Lugdunum), et je prenais parmi les principaux personnages de l'épigraphie gallo-romaine, les désignations de quelques rues à Saint-Just, sol qui fut le berceau de la grande cité. Il y avait du moins une intention dans le choix de telles dénominations pour ces localités. Les deux routes Impériales sont bordées de belles maisons de campagne pendant plusieurs kilomètres à leur sortie de Lyon.

BRESSIEU, BRUSSIEUX, *Brussiacus.* Ann. 979, cartul. de Savigny, chart. 150, 158. — *Bruciacus*, ch. 1621. Petit village à deux myriamètres et trois kilomètres de Lyon, situé sur le versant d'une colline dont la Brevenne baigne le pied, dans le canton de Saint-Laurent de Chamousset. C'était autrefois une annexe de la paroisse de Brullioles en Lyonnais, archiprêtré de Courzieux, justice du prieuré de Saint-Irénée. La commune a 673 hectares de superficie, et une population de 640 habitants. Son église est sous le vocable de Saint-Denis; elle a une seule nef et deux chapelles. On l'a reconstruite en 1827. On voit près de Bressieu les ruines d'un vieux château.

Noms topographiques. C'est un pays de bois et de montagnes: Grand-Molard, Côtes, Chambost, Giraudière, Croix-Marmon, Vermont, Brillard, Lardellier, Poculot, Chambes, Brosses, Chambost. La route départementale de Saint-Étienne à Anse passe sur un des côtés de la commune.

BREVENNE (la), *Bevrenieus.* Ann. 918, cart. de Savigny, charte 5. — *Bebronna*, 950, cart. de Sav., c. 197. Petite rivière qui prend sa source dans les montagnes du Forez, près de Viricelles, traverse les communes de Meys, Haute-Rivoire, Saint-Genis l'Argentière, Courzieu, Sain-Bel, et se jette dans la Turdine, près de l'Arbresle, après un trajet de trente-deux kilomètres. Son lit est extrêmement large de l'Arbresle à Sain-Bel; insignifiante et presque sans eau dans les temps ordinaires, elle a causé plus d'une fois de grands ravages par ses débordements.

BRIGNAIS, *Prisciniacum*, *Brinacus*, *Brignayes*, *Brinayes*. Pouillé du XIIIe siècle. *Prisciniacum* pourrait ne pas figurer dans cette synonymie. Brignais est une assez jolie petite ville, située en plaine, sur la petite rivière du Garon, à un myriamètre deux kilomètres de Lyon, canton de Saint-Genis-Laval. Ses environs sont fertiles, agréables et bien cultivés; des vignobles dont les produits sont estimés couvrent les coteaux du voisinage, et il y a dans les vallons de verdoyantes prairies, ainsi que diverses cultures. Un d'eux, souvent visité par les touristes et les archéologues, est décoré d'arceaux en ruines de l'aqueduc du Pila, qui apportait à Lugdunum les eaux du Gier; moins imposantes que celles de Bonan, ces arcades vermoulues sont cependant d'un bel effet. Une inscription antique a été découverte en 1786, à Brignais, dans un enclos, et publiée l'année suivante par le bibliothécaire Delandine; elle est sur un monument érigé à *Velleius Auctus*, par ses affranchis *Velleius Philocalus* et *Velleia Deutera*.

Brignais était une baronnie de l'archiprêtré de Mornant, du ressort de la sénéchaussée et de l'élection de Lyon; le chapitre des chanoines-barons de Saint-Just nommait à la cure. Il est question pour la première fois de la très-ancienne petite ville de Brignais dans un acte de 1221. Le pape Innocent IV donna, par une bulle, au chapitre de Saint-Just, la baronnie de Brignais et la terre de Valsonne, vers le milieu du treizième siècle, en reconnaissance de l'hospitalité et des bons offices qu'il en avait

reçus pendant son long séjour dans le cloître des chanoines. Dès lors ceux-ci prirent la qualité de barons. Mais à quel titre le pape Innocent IV fit-il cette donation, et comment était-il propriétaire de Brignais et de la terre de Valsonne? Les avait-il achetées de ses deniers pour les donner au chapitre de Saint-Just? Ce point n'a pas été éclairci.

Brignais doit une grande notoriété à la bataille qui eut lieu sur un point de son territoire, en 1362, entre les routiers ou *Tard-Venus* et les troupes royales, commandées par Jacques de Bourbon, comte de la Marche. L'armée du roi fut défaite de la manière la plus complète, bien qu'elle se fût très-bravement battue, et Jacques de Bourbon, ainsi que son fils Pierre, y reçurent des blessures mortelles. On a cherché à déterminer le lieu précis où se passa ce grave événement. Il y a trois récits, celui de Froissart, celui de Villani et celui du petit *Thalamus*, chronique romane du temps; ils ne s'accordent ni sur le lieu ni sur les circonstances de la bataille. Dans un intéressant ouvrage intitulé *les Routiers*, M. Paul Allut a traité cette question à fond, et il était parfaitement compétent à tous égards; on ne saurait mieux connaître que lui et les faits et la localité dont il habite le voisinage. M. Allut rejette l'opinion de Froissart comme inconciliable avec les localités, et adopte celle de la chronique romane, le petit *Thalamus*. J'ai discuté autre part les conjectures qui ont été émises sur ce point de topographie militaire (t. I, p. 283), et fait l'observation que les récits de Froissart et de la chronique n'avaient rien de contradictoire dans un sens absolu. Je n'ai rien dit d'une autre désignation de lieu faite par Denis Sauvage; elle n'a point de partisans.

En 1668, Claude de Madière fonda, à Brignais, un chapitre ou prieuré sous le vocable de Saint-Claude; les bâtiments subsistent encore. Il y avait dans la commune plusieurs fiefs, celui de la Boissonerie entre autres, et celui de la Jomarière ou Jomayère, beau château avec rente noble. Il y avait aussi deux propriétés seigneuriales, la Roche, château à mi-coteau, situé entre Brignais et Vouries, et le fief de la côte. On doit citer encore dans les environs le château ou chalet des Ronzières, très-belle maison, remarquable par son parc et par l'aménagement de ses eaux. Les environs de la ville sont agréables; le Garon en est l'un des ornements. A-t-il été la petite rivière appelée Calarona, qui vit, en 607, le meurtre de Didier, évêque de Vienne, si on en croit le témoignage de la chronique d'Adon? Rien n'est moins prouvé. Brignais est traversé par la route de Lyon à Saint-Étienne; cette petite ville fait le commerce des bestiaux, des toiles, de draps communs et d'objets divers en merceries, quincailleries et ferraterie. Son église est sous le vocable de Saint-Clair; elle avait été restaurée, et mal, en 1826; on a vu qu'elle a été reconstruite, et bien, de 1860 à 1862 par M. Tisseur, architecte de Lyon. Elle l'a été sur l'emplacement de ce vieux château qui se défendit si bien, au quatorzième siècle, contre les attaques du comte de la Marche et des troupes royales. Malgré quelques imperfections de détail, le nouvel édifice tient un des premiers rangs parmi les églises communales du Lyonnais (1).

La commune de Brignais a 1,038 hectares de superficie et une population de 2,162 habitants. On y trouve quelques hameaux, entre autres le Bagnet et la Côte. Je dois une mention à celui du Bonnet, ne fût-ce que pour profiter de l'occasion de remercier M. Paul Allut des renseignements intéressants sur Brignais, que j'ai empruntés à son livre des Routiers. C'est dans ce désert et loin des grandes bibliothèques que M. Allut a trouvé moyen d'écrire de bons et beaux livres d'érudition qui lui ont très-bien réussi.

Noms topographiques. Perrouses, Dugardier, Piliot, la Roche, la Côte.

BRINDAS, *Brindacus*, Briendas. Pouillé du treizième siècle. Village assez considérable, à un myriamètre trois kilomètres de Lyon, canton de Vaugneray. Il est situé au pied de la chaîne d'Izeron, visible de loin par la hauteur des montagnes, et au sommet d'une riante colline. C'est un pays de vignobles dont les produits ont une célébrité malheureuse, mais qui méritent mieux. Brindas était autrefois paroisse et seigneurie dans l'archiprêtré de Mornant, élection et sénéchaussée de Lyon; il comprenait dans son ressort l'annexe de Messimi, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon, qui nommaient à la cure. Il y avait dans la commune un fief, celui de Montplaisir, et un ancien château-fort à hautes tours; on y voit encore quelques autres ruines de fiefs assez équivoques, sur lesquels la tradition est muette. Une route nouvelle met le village en communication avec Grézieux, Marcy et la route de Sain-Bel, tandis que des chemins vicinaux, bien entretenus, conduisent soit à Chaponost, soit à la grande route de Lyon. Rebâtie, il y a peu de temps, sous forme de carré long et avec peu de goût, l'église est sous le vocable de Saint-Blaise; elle n'a rien de remarquable. On a un beau point de vue de sa petite terrasse plantée de tilleuls très-vieux. La commune a 1,128 hectares de superficie, et une population de 1,166 habitants. Les cultures sont ainsi réparties : terres labourables, 641 hectares; vignobles, 171; prés, 107; bois, 169. Il y a 204 maisons.

Noms topographiques. Pillardière, Rousillon, Bouleau, Pannetière, Plan.

BRON, Broën; petit village du canton de Villeurbanne, autrefois de l'archiprêtré de Meizieu en Dauphiné, élection de Vienne. Il est à huit kilomètres de Lyon, et a une population de 1,010 habitants. Annexé à la ville de Lyon, Bron fait partie aujourd'hui du troisième arrondissement;

(1) Cette église se compose au-dedans de trois nefs qui aboutissent à un beau transept au-delà duquel est un chœur remarquable. La lumière y pénètre par un double rang de hautes baies absidales, par les deux grandes roses aux extrémités du transept et par les baies des travers des petites nefs. La porte principale est engagée dans un porche dont les colonnettes en retraite de la façade supportent les arcatures. Le grand autel est remarquable. M. Perier est l'auteur des statuettes et des bas-reliefs représentant des traits de la vie du Christ.

situé en plaine, son territoire est fertile et produit surtout des céréales. Il a existé à Bron, jusqu'à des temps bien voisins du nôtre, un ancien usage d'une espèce singulière; chaque année, au mardi gras, les passants, masqués ou non, avaient le droit de s'adresser les plus ignobles injures, sans qu'il fût permis de s'en fâcher. Tout le sel de la plaisanterie consistait dans l'étonnement, et quelquefois dans la colère de l'injurié, ignorant la coutume. Beaucoup de masques à pied et de voitures se rendaient de Lyon à Bron par la route ce jour-là, pour jouir du spectacle; cette saturnale et les mascarades populaires ont cessé d'elles-mêmes.

Bruille (le), commune de Lissieux.

BRULLIOLES (Saint-Laurent-de), *Brugeiolis*, ann. 977; cart. de Savigny, charte 187. — *Bruliolis ager* et *Bauliolis villa, circa* 1060; cart. de Sav., ch. 520. — *Bruilliolis*, circa 1100; Sav. ch. 815. *Brulloles*. Pouillé du treizième siècle. Village à deux myriamètres six kilomètres de Lyon, canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. Assez mal bâti, et formé de quelques rues étroites et tortueuses, il est situé sur le plateau d'une colline de laquelle on a une belle vue sur des vallons et des montagnes. Brullioles appartenait à l'archiprêtré de Courzien, justice de Chamousset, élection et sénéchaussée de Lyon; l'abbé de Savigny nommait à la cure. L'église est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, et n'a qu'une nef. Il y avait un château-fief dont M. de Savaron était le seigneur, et les fiefs de Charfelain, de Milly et de la Bolonière. Le petit ruisseau de Cosne arrose les parties basses de la commune, qui a 1,223 hectares de superficie, et une population de 1,024 habitants. Terres labourables, 696 hectares; vignobles, 60; prés, 183; bois, 202; maisons, 248. Elle a deux chapelles rurales sous les vocables, l'une de Saint-Paul, l'autre de Saint-Roch. La commune est un pays de bois et de montagnes.

Noms topographiques. Mont Pottu, Beauverdière, Villecourt, Pitaval, Verlay, le Bois, la Côte, Charmeton.

BULLY, *Bulliacus*, ann. 919, cart. de Savigny, charte 6. — *Buylleu*, *Bulleu*. Pouillé du treizième siècle. Village dans une très-belle exposition, à deux myriamètres quatre kilomètres de Lyon, sur la grande route de Paris, au sommet de la haute montagne de l'Arbresle, canton de l'Arbresle. Il faisait partie autrefois de l'archiprêtré de ce nom; l'abbé de Savigny nommait à la cure. Placé sur un point fort élevé, le château était fortifié et avait de larges fossés; son seigneur était le comte de Cibeins. Trois hameaux dans la commune portent les noms d'Apinost, de Solemi et de la Plagne. L'église de Bully est sous le vocable de Saint-Polycarpe, et ne se recommande par rien à l'attention des curieux. La commune a 1,259 hectares qui produisent surtout des vins de qualité médiocre, et une population de 1,808 habitants. Terres labourables, 662 hectares; vignobles, 203; prés, 195; bois, 116; maisons, 281. On y exploitait autrefois une carrière de marbre et des carrières de calcaire jaune; il y a de belles prairies et quelques bois. C'est un beau pays dans lequel on voit de jolies maisons de campagne. Il ne reste de l'ancien château seigneurial que des tours en ruines, mais il y a un château moderne assez confortable.

Noms topographiques. Gruye, Collonge, Sous-Bully, Mollières, Appinost, Haut-Appinost, Mont-Giron, Grand-Laval, Saint-Bis. La commune est traversée par la route impériale de Paris à Antibes, qui lui amène beaucoup de voyageurs et un transit considérable qu'amoindrit toutefois le chemin de fer. Il y a peu de commerce dans le pays.

CAILLOUX-SUR-FONTAINES, petit village à huit kilomètres de Lyon, canton de Neuville, au-dessus de Saint-Martin, et au-dessous du plateau aride de la Bresse. On y arrive de Fontaines par de jolis sentiers sur le bord d'un ruisseau, dont l'eau très-limpide ne tarit jamais, dans un vallon où sont de beaux arbres, de charmantes prairies, et le parc à l'anglaise de M. de Virieu. C'est un pays fort agréable. Cailloux était autrefois une annexe, dans le Franc-Lyonnais, de la commune de Fontaines. Son église, petite et bien tenue, est sous le vocable de Notre-Dame. On y remarque, dans les chapelles latérales, les tombes de Belon, d'Ornes, de Fargues et de membres de la famille de Sathonnay, ainsi qu'un beau bas-relief en marbre blanc, représentant la Nativité de la Vierge. Son curé actuel est M. l'abbé Christophe, auteur de deux ouvrages estimés sur l'histoire de la papauté aux quatorzième et quinzième siècles. Cette petite commune, dont la configuration est très-accidentée, a 826 hectares de superficie et une population de 830 habitants; la plupart de ses maisons sont disséminées dans les champs. Terres labourables, 682 hectares; vignobles, 31; prés, 29; bois, 14; maisons, 204.

Noms topographiques. Au-dessus de l'église, les Échets, Moulin de Chatanay, le Guillermet, le Favral, hameau de Noilien, moulin des Trollières, Davot, Guettes. Le chemin vicinal de Sathonnay est à peu de distance.

CALUIRE, *Calvirius*. Village ou plutôt bourg considérable à quatre kilomètres de Lyon, à l'extrémité nord du plateau de la Croix-Rousse, sur le chemin de Sathonnay, au-dessus de la rive gauche de la Saône, canton de Neuville. On fait dériver son nom de celui d'un lieutenant de César, Calvirius; c'est une légende sans aucune vraisemblance. Caluire était autrefois une annexe de Saint-Rambert; une partie de la commune appartenait au Franc-Lyonnais, l'autre à la Bresse, et la paroisse était comprise dans l'archiprêtré des Suburbes, élection et sénéchaussée de Lyon. Sur la partie de Bresse, il existait une prébende ou châtellenie, fondée par Sault de Tavanes, seigneur et marquis de Miribel. Les comtes de Lyon étaient seigneurs hauts justiciers de la partie de la paroisse en Franc-Lyonnais; la partie en Bresse avait pour seigneur Boulard de Gatelier, ancien échevin. Autres seigneurs de la partie sur Lyon : Pierre et Marie de Sève. Caluire prit un développement considérable lorsque le quai Saint-Clair et la route de Lyon à Genève eurent été établis sur la rive droite du Rhône. Deux nouvelles routes, dont le parcours est extrêmement pittoresque, conduisent à Caluire en traversant tout le plateau; l'une part de la route de Genève sur la

rive droite du Rhône, auprès du débarcadère, et passe le long de la belle propriété des Bresses, qui appartenait à Antoine Coste, le bibliophile, et présente dans son trajet les points de vue les plus beaux sur le Rhône, le parc Impérial et la chaîne des Alpes; c'est le chemin des Soldats. L'autre, plus agréable encore, descend le versant occidental de la montagne, passe devant la chapelle Saint-Boniface, où repose le maréchal comte de Castellane, et aboutit au quai de la rive gauche de la Saône, en face de l'Ile-Barbe; après avoir déroulé dans son trajet une admirable série de vues sur la Saône et la chaîne du Mont-d'Or. Ces deux voies de communication ont été exécutées par les soldats du camp aux ordres alors du maréchal (t. IV, p. 67). On remarque, dans Caluire, la grande maison centrale des frères de la Doctrine chrétienne, dont le parc descend sur la montée Saint-Boniface jusqu'au dessus de la chapelle; il en est séparé par un mur solidement construit récemment. L'église de Caluire est fort jolie, elle est à trois nefs, et a été agrandie il y a peu de temps. On y voit un beau tableau représentant la Visitation de la Vierge. La commune de Caluire, Cuires compris, a 1,083 hectares de superficie, et une population de 8,774 habitants. Terres labourables, 511 hectares; vignobles, 245; prés, 105; bois, 101; maisons, 350. Beaucoup de maisons de campagne, dont quelques-unes sont belles, y sont situées; la salubrité de l'air et la beauté des points de vue les font rechercher. Le chemin de fer de la Croix-Rousse à Sathonay a fait un très-grand bien à la commune. Il y a, à l'entrée de Caluire, du côté de la Croix-Rousse, un petit fort dont les talus et les esplanades sont une promenade très-fréquentée, le dimanche, par la population ouvrière. On a, de plusieurs points, d'admirables perspectives sur la Saône et le Mont-d'Or.

CATHERINE SUR RIVERIE (Sainte-). Village dans un pays de montagnes, à deux myriamètres neuf kilomètres de Lyon, canton de Mornant. Il est situé au centre d'un coteau entre deux vallons; son exposition est belle. C'était autrefois une annexe de Saint-Didier sous Riverie. Il y avait, à peu de distance, une chapelle dite du Pertuis, qu'on érigea, dans l'année 1683, en annexe de Saint-Didier. La commune a 1,359 hectares de superficie, et une population de 829 habitants. Terres labourables, 835 hectares; vignobles, 2; prés, 256; bois, 198; maisons, 112. Elle a beaucoup de prairies et peu de vignobles; il s'y fait un grand commerce de bestiaux. L'église a été érigée en paroisse en 1804; elle est sous le vocable de Sainte-Catherine.

Noms topographiques. Firminieux, Saint-Subrin, Fayolle, Montalant, Charbonnière, Manelière, Barcot.

CHAMBOST (Saint-Laurent de), *Camboscus*. Ann. circa 1000. Cartul. de Sav., charte 524. Bourg à trois myriamètres cinq kilomètres de Lyon, dans le canton de Saint-Laurent de Chamousset. Il est considérable, bien situé, et fait un commerce de bestiaux et de mercerie. On y remarque une belle rue, formée de maisons mieux bâties qu'elles ne le sont d'ordinaire dans les campagnes du Lyonnais. Chambost était autrefois bourg, paroisse, baronnie, et était compris dans l'archiprêtré de Néronde. Il avait pour seigneur M. de Rivelrieux de Chambost, possesseur du château-fief de la Favette. Cette famille a fait beaucoup de bien dans le pays. Le château de Chambost a une avenue magnifique et est fort beau. L'église est sous le vocable de Saint-Maurice, a trois nefs et deux chapelles latérales. La commune a 1,539 hectares de superficie, et une population de 1,911 habitants. Terres labourables, 919 hect.; prés, 215; bois, 265 (pas de vignobles); maisons, 349. Anciens seigneurs : Pierre de Verneys, les Montd'or, les de Châteauneuf de Rochebonne, Giraud de Montbellet de Saint-Try.

Noms topographiques. Allière, Lapra, le Coin, Fontaine, Grandes-Terres, Pally, Nuzy, Coilliat; la route départementale passe à l'extrémité de la commune. Chambost a une source d'eau minérale ferrugineuse. Les ruisseaux principaux qui coulent dans les vallons sont ceux de Labbé, Denis, des Granges et de la Doise. La contrée est montagneuse et peu fréquentée par les touristes, qui n'ont guères à y visiter que le château. On peut ajouter aux dénominations de lieux : Chavaecourt, Genevet, Poncet, Bretten, Monfend, Forest.

CHAMOUSSET. Château et baronnie en Lyonnais, dont le dernier seigneur fut M. Savaron de La Fay.

CHAMPAGNE, *Champaugnieu*. Commune de Saint-Didier au Mont-d'Or.

CHAMPAGNEUX. Ancien château et fief dans l'ancienne paroisse de la Guillotière. Sa justice s'étendait sur le mandement du Moulin-à-Vent, dans la paroisse de Vénissieu. Il avait pour dame Mme Laurencin de Jonage.

CHANZÉ, *Canciacus*. Hameau voisin d'un ancien château dans la commune de Dareizé.

CHAPELLE-SUR-COISE, Chapelle-en-Vaudragon, *Capella de Cosia*, petit village à deux myriamètres neuf kilomètres de Lyon, canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. Ses maisons sont éparses au sommet d'une colline et placées dans une exposition pittoresque. En 1789, c'était une seigneurie en partie dans le Forez, en partie dans le Lyonnais, et appartenant à l'archiprêtré de Courzieu. L'ancien château-fief dont il ne reste plus que des ruines, était la résidence d'une noble famille du Forez, celle de Ladvieu. On voit un château, ou manoir, ou hameau du Plat, dont Dareste de Saconnay était le seigneur. La Chapelle-en-Vaudragon a 627 hectares de superficie, et une population de 420 habitants. Terres labourables, 420 hect.; prés, 141; bois, 68 (pas de vignobles); maisons, 61. Il n'y a point d'industrie dans ce petit coin de montagnes.

Noms topographiques. Château de Saconnet, Perron, le Blanc, Fay, Guinand, les Bois, Chavannes, Frenay, Cavillière.

CHAPONOST, *Calpurnii Villa? Caput novum*. Circa 1070. Cartulaire de Savigny, charte 799. — *Ecclesia de Chaponno*. Pouillé du XIIIe siècle. Village très-considérable, à un myriamètre de Lyon, canton de Saint-Genis-Laval. Ses maisons sont disséminées entre le Garon, l'Izeron, Soucieu, Francheville et la route de Brignais. Remarquable par la beauté de la végétation et du paysage, le territoire fort accidenté contient un plateau assez élevé et des vallons. La première mention historique qui en a

été faite, ou du moins que l'on connaisse, est un acte daté de 1208. Guichard de Montagny fait don au chapitre de Saint-Just du fief qu'il possédait à Chaponost; il y est question d'un Hugues de Pravieux. Avant 1789, Chaponost était une seigneurie ayant justice haute, moyenne et basse, dont le titulaire était le marquis de Ruolz, et qui faisait partie de l'archiprêtré de Mornant. Les fiefs de Pravieux et de Pivolet étaient situés dans la commune, at ils y sont encore, mais ils ont perdu leur titre.

Ce qui recommande surtout Chaponost, et ce qui fait principalement sa notoriété, du moins pour les archéologues, ce sont des restes magnifiques du grand aqueduc qui amenait à Lugdunum les eaux du Gier; ils se composent d'une longue suite de quatre-vingt-dix arcades peu élevées, mais de hauteur à peu près égale. Elles n'ont pas, à beaucoup près, le grandiose et le pittoresque de celles du vallon de Bonan, mais la longueur considérable de la chaîne en fait un monument infiniment curieux; on les a dessinées, peintes et gravées fort souvent. Les paysans du voisinage les démolissaient pour en utiliser les matériaux à leur gré, mais un arrêté administratif les a prises enfin sous sa protection; ces beaux aqueducs sont un des principaux ornements de Chaponost, et un des monuments historiques de la France. Il y a aux environs des maisons de campagne fort agréables; parmi elles, le château et le parc de M. Devienne, premier président de la cour impériale de Paris, tient le plus haut rang; c'est une belle habitation.

L'église de Chaponost est sous le vocable de Saint-Prix ou Priest; elle est rustique et touche aux ruines de l'ancien château seigneurial. Les hameaux principaux sont ceux de l'Orme, à l'est; de la Gayère et de Chaponost-le-Vieux, au midi; de Corandin, à l'ouest; et de Pivolot, au nord. Il y a une chapelle rurale. La commune a 1,626 hectares de superficie, et une population d'environ 1,600 habitants. Ses principales cultures sont celles de ses vignobles et de ses prairies. Elle a peu de bois. Terres labourables, 897 hectares; vignobles, 313; prés, 261; bois, 70; maisons, 387.

Noms topographiques. Combalat, Châteaux de Pravieux et de Pivolet, Signal, Roux, Charasson, Vallet, Latour, Millon, Pontet, Boissière, Burelle, Colonge, Gagère. La commune a une grande ligne vicinale de communication au-dessous de son plateau; c'est la route bien tenue de Brignais.

CHARBONNIÈRES, *Charbonneires.* Pouillé du XIIIe siècle. Beau village à sept kilomètres de Lyon, sur la route de Paris par le Bourbonnais, mais, toutefois, à deux kilomètres de distance. Le pays, fort accidenté, est couvert de bois sur les coteaux, et de prairies dans les vallons qui sont fort agréables et très-fréquentés, le dimanche, par la population lyonnaise. On y remarque sur le plateau, du côté de Marcy, le bois de l'Étoile, formé d'allées de chênes qui aboutissent à une place circulaire. Une de ces avenues fort courtes, mais très-agréables, conduit au château de M. de Lacroix-Laval, qui est vaste, très-bien situé et entouré d'un grand parc entièrement clos de murs (Voyez *Marcy*). Le pays est charmant; il doit en très-grande partie sa notoriété à une source d'eau minérale ferrugineuse, découverte en 1774, mais dont la popularité ne remonte pas à plus d'un demi-siècle. Je me garderais bien d'en médire, bien loin de là; mes fonctions d'inspecteur des eaux minérales m'ont fourni nombre d'occasions de constater les cures qui se sont faites par le concours d'influences avec un air sain, de l'eau ferrugineuse et de promenades dans des lieux très-agréables. Ce qui prouve encore mieux ces cures, c'est la transformation du pays, qui se couvre de plus en plus de jolies maisons de campagne, et l'affluence croissante des visiteurs. Le beau château de M. Desgrand, un des hommes qui font le plus honneur à l'industrie et au commerce à Lyon, est à peu de distance. La commune de Charbonnières est petite; elle a 400 hectares de superficie, et une population de 602 habitants. Ses principales cultures sont des prairies dans les vallons, et des bois taillis sur les nombreuses collines; ils communiquent, par de charmantes promenades, avec ceux de Latour, non moins beaux. La petite église du village n'est pas remarquable, un perron peu élevé y conduit. Elle est sous le vocable de Saint-Roch.

Noms topographiques. Les Pins, Ferrières, Grandes-Terres, château et parc de Laval, Carriot, les Brosses, Poisières, la Combe, Ravet, château de Mont-Celard, Begule.

CHARFETAIN, *Charfetin.* Ancien château et fief de la paroisse de Bruilloles.

CHARLIEU, *Charus locus.* Ancienne petite ville murée, sur le Sornin, siége d'un archiprêtré qui faisait partie du Lyonnais avant 1789. Elle n'est plus dans le département du Rhône.

CHARLY, *Caroliacum*, *Caroli locus*, *Charlieu*, *Charleu.* Pouillé du XIIIe siècle. Joli village sur le Rhône, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon, canton de Saint-Genis-Laval. Il appartenait autrefois à l'archiprêtré de Mornant, et possédait deux fiefs, celui de Molaire et celui de l'Étra, ainsi que le château seigneurial de M. Barbier Deslandes. L'ancien château doit à son architecture quelque célébrité; il a des tours carrées et des tours rondes, des fossés, un pont-levis, et est situé sur le faîte d'une colline dans une exposition superbe. Les peintres paysagistes l'ont représenté plusieurs fois; il est le sujet d'un joli dessin de Fleury Richard, qui a été gravé par Schrœder. On y remarquait, au temps de sa splendeur, de belles salles, ornées de boiseries gothiques, et de beaux tableaux peints par Sarrabat. Quelques souvenirs historiques se rattachent au château de Charly. Le pape Innocent IV le visita en 1245, ce qui en porte la construction à la première moitié du treizième siècle. Il eut successivement pour propriétaires un échevin de la famille de Sève, puis Planelli de la Valette, et un homme de grande notoriété dans son temps, Melchior Philibert, trésorier des deux hôpitaux. Au temps de sa splendeur, le château était décoré de beaux tableaux peints par un artiste de talent, Sarrabat. L'académicien Clapasson y fit un long séjour. Mais le château de Charly n'étant pas entretenu, tomba en décadence. Les sœurs de Saint-Charles y ont établi une école communale de petites filles, et un pensionnat estimé pour l'éducation des jeu-

nes personnes. Il faut citer encore, dans la commune, l'ancien château-fief de M. de Foudras, et nombre de maisons de campagne fort agréables.

Il y avait à Charly, dès le douzième siècle, une chapelle de la Vierge qui était très-vénérée, et à laquelle on se rendait en pèlerinage, le 15 août, des pays voisins; agrandie et restaurée, elle devint au dix-septième siècle, l'église paroissiale. Elle est sous le vocable de Saint-Antoine; on l'a restaurée plusieurs fois. Il n'y a rien à dire de son architecture. La commune a eu autrefois un couvent d'Antonins. Quelques ruines du cloître sont encore debout. La chapelle rurale de Saint-Vincent a été autrefois une maladrerie.

La commune de Charly a une population de 1,010 habitants et 510 hectares de superficie, presque tous cultivés en vignobles dont les vins sont très-estimés. Terres labourables, 50 hectares; vignobles, 386; prés, 40; maisons, 306.

Noms topographiques. Binol, Frontigny, Bois-Contal, Bas de Charly, Lamure.

CHASSAGNY, *Chassaniacum, Chassaigneu.* Pouillé du treizième siècle; village à deux kilomètres de Lyon, canton de Givors. Il est situé, à mi-coteau, sur un terrain aride qui était autrefois couvert de bois. Avant 1789, c'était une paroisse de l'archiprêtré de Mornant, élection et sénéchaussée de Lyon. Il y avait un château seigneurial et une enceinte fermée pour le village. L'église est sous le vocable de Saint-Blaise, elle est petite et laide; on y remarque toutefois des détails curieux; ainsi les nervures des voûtes sont terminées par les écussons armoriés des anciens seigneurs. L'arrière-fief de La Vaure est dans la commune, qui a 934 hectares de superficie; terres labourables, 404 hectares; vignes, 97; prés, 116; bois, 183; maisons, 105, et une population de 448 habitants. Chassagny a un château peu remarquable.

Noms topographiques. Grand Étang, Pont-Rouge, la Charbonnière, la Merluche, l'Ollière, la Revolière, la Forestière, la Tour de Vernissant. Il y a quelques ruisseaux, et la rivière de Mornantay. La commune est un pays de montagnes, de vallons et de bois.

CHASSELAY, *Cacelliacum* ou *Cassiliacum, ecclesia de Chacellaco,* canton de Limonest, à un myriamètre trois kilomètres de Lyon. C'était autrefois une baronnie et une paroisse de l'archiprêtré d'Anse; élection et sénéchaussée de Lyon. L'abbé d'Ainay nommait à la cure. Il y avait deux fiefs, celui de Machy, appartenant au comte de Laurencin, et celui de Belle-Scizes, propriété, en 1789, du marquis de Regnault, commandant du château de Pierre-Seize à Lyon. On ne voit plus, à Chasselay que quelques débris insignifiants de l'ancien château qui était considérable; il avait des fossés larges et profonds, des murailles épaisses, et appartenait aux archevêques de Lyon. Pierre de Savoie, l'un d'eux, y faisait sa résidence; en lutte ouverte avec le roi de France et la commune lyonnaise insurgée, il y fut surpris par les troupes de Louis-le-Hutin, fils de Philippe-le-Bel. Le château fut démantelé et démoli en grande partie; il en reste deux portes à forme ogivale. Le château plus moderne du Plantin l'a remplacé avec avantage; il est dans une très-belle exposition; on a de sa terrasse une vue magnifique; il a appartenu aux familles Bertrand de Polverel et Masso de la Ferrière; c'était une baronnie et un fief. La commune possède encore le château de Montluzin, et des maisons de campagne fort agréables. Elle a une mine de plomb sulfuré, découverte dans le milieu du dix-huitième siècle et exploitée alors avec avantage. L'église qui est sous le vocable de Saint-Martin n'a rien de remarquable; l'abbé d'Ainay nommait à la cure. Chasselay a eu Lès-Chères pour annexe, et possède dans son ressort la paroisse de Lissieu. Cette commune à 1,278 hectares et une population de 1,295 habitants. Terres labourables, 628 hectares; vignobles, 178; prés, 128; bois, 239; maisons, 336. C'est un pays fort agréable; on y voit des vignobles, des prairies, des bois, et on a, de divers lieux, de très-beaux points de vue.

Noms topographiques. Valvin, Cottard, Genevreant, Sanville, Fromentin, La Carronerie, La Guerre, Chazay.

CHATEAUVIEUX, *Castrum Vetus,* hameau à dix-huit kilomètres de Lyon, sur une montagne très-élevée, au-dessous d'une montagne plus élevée encore appelée Pyfroid, *Pied froid.* On y arrive de Brindas et de Saint-Laurent de Vaux, par des chemins très-pittoresques, bordés de chênes et de châtaigniers, au travers de petits bois de pins, tantôt sur le versant, tantôt sur le sommet de la montagne. Un de ces chemins descend à Saint-Laurent de Vaux et à la Coursière d'Yseron au fond du vallon; l'autre se dirige sur Brindas. Il y avait au sommet de la montagne, dans le douzième siècle, un château fort que posséda un sire Aybrand et dont on distingue encore quelques débris. Châteauvieux était une prébende à la nomination du marquis de Montdor, et avait pour dame la baronne d'Izeron. Sa petite chapelle, fort délabrée aujourd'hui, est perchée en avant, sur un rocher, et est vue de fort loin; on n'y dit la messe qu'une fois par année, le 15 août; elle est sous le vocable de la Vierge. Il y a à l'entrée, à gauche, un monument épigraphique qui y a été évidemment apporté; il est bien de l'époque gallo-romaine. C'est une épaisse table en marbre blanc, sur laquelle on aperçoit très-distinctement dans l'encadrement usité pour les inscriptions antiques, le D. M. et quelques lignes fort effacées, dont il m'a été impossible de reconstituer les lettres et le sens. M. Comarmond a eu tort de placer ce monument à Saint-Laurent de Vaux. Comment un bloc si lourd se trouve-t-il là, au sommet d'un mont très-escarpé où jamais des voitures n'ont pu arriver, et d'où est-il venu? Les renseignements que j'ai pris auprès de vieillards dans les fermes voisines ne m'ont rien appris. Le pèlerinage à la chapelle de Châteauvieux est une excursion à recommander aux touristes et aux archéologues de Lyon; on a, de la petite plate-forme, une vue magnifique de montagnes. Ce petit pays, si peu abordable, est couvert de prairies, de vergers, de châtaigneraies et de bouquets de pins peu élevés.

Noms topographiques. Grande-Croix, Font-Robert, Rochet, Charvet, Giraud; ce ne sont que des montagnes sillonnées par la grande route de Lyon à Mont-

brison et à Bordeaux. Châteauvieux est à deux kilomètres d'Izeron.

CHAUSSAN, *Chaucsans*, *Saint-Jean* de Chaussan. Village à deux myriamètres un kilomètre de Lyon, canton de Mornant. C'est un groupe de masures, bâties sur un plateau élevé, dans un pays de montagnes couvertes de bois. On a du village de beaux points de vue; il y a beaucoup de châtaigniers, dans les environs. Paroisse et seigneurie, Chaussan appartenait à l'archiprêtré de Mornant. L'église est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et ne présente rien de remarquable; la commune a 789 hectares et 620 habitants. Terres labourables, 370 hectares; vignes, 38; prés, 103; bois, 103; maisons, 96.

Noms topographiques. Moutplan, Boulard, Richoud, La Fare, La Roche, Ladray, Arfeuille, Richaudier, Perret.

CHAUX (la), *Calciensis villa*, commune de Saint-Cyr au Mont-d'Or.

CHAVANES-TRIAMEN, ancien château seigneurial dans la paroisse de Courzieu.

CHÈRES (les). Village situé au pied de la montagne de Limonest, à un myriamètre six kilomètres de Lyon, et nommé, par corruption, les échelles; le sol est fertile et bien cultivé. En 1759, les Chères furent érigés en annexe de la paroisse de Chasselay; Chasseing de Chasselay était leur seigneur. L'ancienne chapelle de Saint-Roch est devenue l'église paroissiale qui n'a qu'une nef formant un carré long. La paroisse à 546 hectares de superficie, et une population de 598 habitants. Terres labourables, 386 hectares; vignobles, 36; prés, 54; bois, 5; maisons, 176.

CHEVINAY, *Chivinnacus*, *Chiviney*, *Chivenay*. Village à un myriamètre huit kilomètres de Lyon, canton de Vaugeray; sur le versant, au nord, de la montagne de Saint-Bonnet. Sa situation sur un point élevé, lui donne de beaux points de vue le long du bassin de la Brevenne. C'était autre fois une paroisse de l'archiprêtré de Courzieu, ressortant de la baronnie de Savigny, diocèse de Lyon; le vin est médiocre. Il y a dans la commune d'anciens souterrains que la tradition attribue, sans preuves, aux Arabes, et les traces d'une ancienne exploitation de minerai de cuivre; les deux faits paraissent s'expliquer l'un par l'autre. L'abbé de Savigny était seigneur du clocher; l'église est sous le vocable de Saint-George, et n'a rien qui puisse fixer l'attention des curieux.

Noms topographiques. C'est un pays entièrement de montagnes. Boutant, Plat, Soupat, Bitavaux, Crepy, Panissière, Bonnetière, Jailleven, Micollet, Bagny, Verchères, La Rochette. Voisines de celles de Saint-Pierre-la-Palud, ces montagnes sont couvertes de bois.

CHIEL, château avec pont-levis, en Lyonnais, ayant autrefois le droit de justice haute, moyenne et basse.

CINDRE (le mont), *Mons Cinericus*, une des montagnes qui forment la chaîne du Mont-d'Or. Il est situé sur la rive droite de la Saône, en avant du Montoux ou Mont-Houx et du Mont-Verdun, et à l'extrémité de ce groupe, au-dessus de Collonges et à huit kilomètres de Lyon; on aperçoit de fort loin ses versants couverts de vignobles, et de maisons pour la plupart fort jolies. Quoique son élévation soit très-médiocre, on a de divers points du plateau les plus beaux points de vue sur un paysage immense, c'est le Righi lyonnais. Des vignobles recouvrent ses flancs jusqu'à son sommet; ils produisent des vins de qualité médiocre.

Il existe sur le sommet du Mont-Cindre, du côté de Saint-Cyr, une chapelle dont l'érection remonte jusqu'au quatorzième siècle, en 1341. Sans caractère comme architecture, elle est sous le vocable de Notre-Dame et n'a qu'une nef; grand nombre de paysans des campagnes voisines la visitent, par dévotion, le 15 août. Bâtie et entretenue par les abbés de Saint-Martin de l'Ile-Barbe avant 1789; elle est desservie maintenant par le curé de Saint-Cyr, mais il ne s'y fait pas de service religieux régulier. Cette chapelle est adossée à un ermitage qu'un pieux solitaire habita au dix-septième siècle. Ce vieillard vénéré se nourrissait de pain et d'eau; il vécut quatre-vingt et onze ans. Il y a toujours eu depuis un ermite chargé du soin de la chapelle, et à demi-religieux. Des inscriptions encastrées dans le pavé de la chapelle, gardent le souvenir de deux de ces cénobites; elles sont trop modernes pour qu'il y ait lieu à les reproduire ici. L'ermitage se compose d'excavations pratiquées en pierres sèches et placées au-dessous d'un petit calvaire. Depuis vingt à trente années plusieurs guinguettes et cabarets ont été bâtis sur le sommet de Mont-Cindre dont ils gâtent l'aspect poétique.

Objet d'un pèlerinage religieux, cette colline l'est surtout d'une ascension charmante que font bon nombre de visiteurs; le lever et le coucher du soleil par un beau temps y sont un spectacle magnifique. D'un accès plus difficile et moins bien partagé en beaux points de vue, le Monthoux est peu fréquenté. La double cime du Mont-Verdun fait partie du groupe du Mont-d'Or; placée au-dessus de Limonest et de Poleymieux, elle présente aux curieux, de divers points de sa surface, un panorama très remarquable et vanté à juste titre. Le Mont-Cindre est couvert de vignobles, de vergers, de prairies et d'habitations charmantes; Collonges, Couzon, Saint-Romain, Curis, ornent le versant du côté de la Saône; on rencontre, de l'autre côté, Saint-Didier, Saint-Fortunat, Saint-Cyr et plusieurs hameaux.

Aucun souvenir gallo-romain ne rappelle et ne recommande le Mont-Cindre aux archéologues; on n'y a trouvé ni ruines ni inscriptions antiques. Le *Procurator Licinius* (receveur des tributs sous l'empereur Auguste) y possédait une villa dont rien n'est parvenu jusqu'à nous. Des lettres patentes citées par Artaud et qui sont du onzième siècle, parlent de l'existence, à cette époque, sur le Mont-Cindre, d'une forêt, d'une chapelle, d'un château-fort gardé par des chevaliers, et de deux tours FANALES ou phares, pour éclairer le lac d'*Araard* par lequel les Sarrasins s'introduisirent dans la ville de Lyon (*Lyon souterrain*, p. 135). Le docteur Marc-Antoine Petit a placé le nom du Mont-Cindre sur le titre de l'un de ses poëmes. (Voyez *Mont-d'Or*). Je ne sais guère si je puis citer dans un ouvrage sérieux le petit volume suivant : *Fondation de l'Ermitage du*

Mont-Cindre et de la Tour de la Belle Allemande, par C. Beaulieu. Lyon, Charvin, 1835, in-18.

CIVRIEUX, ou Sivrieu d'Azergue, *Sivrieu*, *Severaicus*, *Sivriacus*. Ann. 990-992; cart. d'Ainay, charte 47. — Sivrieu, Pouillé du XIII[e] siècle. Village à un myriamètre huit kilomètres de Lyon, canton de Limonest, au pied d'une colline couverte de bois, et au-dessus de belles prairies qu'arrose l'Azergue. La paroisse faisait partie autrefois de l'archiprêtré d'Anse, et avait pour seigneur M. Rivelrieux de Varax. On y voyait un château qui appartenait au marquis de Sarron; il existe encore. La petite église est sous le vocable de Saint-Blaise. Civrieux a 491 hectares de superficie, et une population de 389 habitants. Terres labourables, 224 hect.; vignes, 63; prés, 25; bois, 112; maisons, 102.

Noms topographiques. Lafond, Marant, Bray-Marant, Dupont, Desgranges, Marchandière, Nelly, Laroche, Drivel. Le principal cours d'eau est un ruisseau nommé le Semonet.

CLÉMENT-LES-PLACES, *Sancti Clementi Ecclesia; circa* ann. 1000, cartul. de Savigny, 430. Petit village à trois myriamètres et deux kilomètres de Lyon, canton de Saint-Laurent de Chamousset. Il est agréable et est situé dans un pays de montagnes. C'était une annexe de la paroisse de Longessaigne, dans l'archiprêtré de Courzieu; une partie appartenait au Forez. D'Anstrude, prieur de Montrottier, était seigneur du clocher. L'église est sous le vocable de Saint-Étienne; en 1848, elle a été rebâtie, à trois nefs, et dans le style byzantin. Cette commune, fort grande, a 1221 hectares de superficie, et une population de 924 habitants. Terres, 742 hectares; prés, 205; bois, 158 (pas de vignes); maisons, 155.

Noms topographiques. Croix-Rampeau, Lagra, Crozat, ruisseau du pont Lyonnais, Chartière, Rollin, Grandes-Terres, Derier, Pioche.

CLERIMBERT. Ancien château et seigneurie dans la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château.

COISE. Village sur la rivière de ce nom, à trois myriamètres cinq kilomètres de Lyon, canton de Saint-Symphorien, sur les confins du Lyonnais. Le pays est peu fertile, le climat est froid; on élève du bétail dans les prairies. Cette paroisse appartenait autrefois à l'archiprêtré de Courzieu. La commune, assez grande, a 896 hectares de superficie, et une population de 650 habitants. Terres labourables, 600 hectares; prés, 200; bois, 55; maisons, 112. L'église a une nef et quatre chapelles latérales; elle est sous le vocable de Saint-Étienne, de là cette dénomination, usitée quelquefois: Saint-Étienne-sur-Coise.

Noms topographiques. Principaux hameaux près de Coise, Le Mas et la Viollière, Grange-Neuve, Grange-Rambert, Chanlegrillet, la Ronce, Pelossière, Belair, Chazotte. Le château de Lafay est à l'extrémité de la commune, à peu de distance de Larajasse.

COISE, rivière. *Cosia*, *circa* ann. 970; cartul. de Savigny, charte 88. Elle prend sa source près du hameau du Mazel, à peu de distance de Larajasse, passe au-dessous de Saint-Galmier, et se jette dans la Loire, près de Montrond.

COLLONGES ou Colonges, *Colonica villa*, *Colungiæ*, *Collis longus*, *Colonia*. Joli village sur la rive droite de la Saône, à sept kilomètres de Lyon, canton de Limonest. Beaucoup des maisons de cette commune sont disséminées sur le versant assez escarpé de la montagne, depuis la Saône jusqu'au sommet du Mont-Cindre. Ce versant est sillonné, du côté de l'est, de chemins horizontaux, desquels on a la vue la plus agréable sur la Saône et les campagnes voisines. L'ancien village est situé à une grande hauteur, à peu de distance du sommet et de l'ermitage, mais on a construit beaucoup d'habitations et une église nouvelle, dans la partie de la commune qui est dans la plaine. Avant 1789, Collonges était une seigneurie et une paroisse de l'archiprêtré des suburbes, élection et sénéchaussée de Lyon. L'archevêque de Lyon nommait à la cure, et le chanoine, comte de Chabannes, était seigneur mansionnaire. Il n'y avait qu'un fief dans la commune, celui de Chavannes ou Chabanes. La seigneurie de Collonges dépendait du comte de Lyon, et faisait partie de la paroisse de Saint-Rambert. L'ancienne chapelle était sous le vocable de Saint-Clair, et ressortait de l'abbaye de Saint-Martin de l'Ile-Barbe; elle a servi d'église paroissiale jusqu'à nos jours. Une charte antique du pape Lucius en fait mention; cette chapelle est de style byzantin et à trois nefs. La nouvelle église est dans une position plus accessible et plus centrale; elle est fort jolie, on l'a bâtie en 1842. Le château de Tourvéon est situé à peu de distance sur un coteau. On remarque dans le haut de la commune un assez beau château qui appartient à M. Murard de Saint-Romain. Le sol de Collonges est très-fertile; il produit dans la plaine, au pied du Mont-Cindre, des céréales et des légumes variés; ses flancs sont couverts de vignobles qui donnent des vins de qualité très-médiocre. Collonges doit sa célébrité méritée à la beauté des sites, au charme de ses petits chemins bordés de haies et de noyers magnifiques, et surtout à de nombreux points de vue très-remarquables sur la Saône, Lyon, l'Ile-Barbe et le plateau de la Croix-Rousse. L'air et les eaux y sont excellents; on ne s'étonnera donc point qu'attirées par de tels avantages, beaucoup de charmantes maisons de campagne s'y soient installées. La commune a 381 hectares de superficie, et une population de 1,026 habitants. Terres labourables, 108 hectares; vignobles, 142; prés, 16; bois, 25; maisons, 289. Elle est traversée par le chemin de fer de Lyon à Paris, et a un pont en fil de fer sur la Saône. Il n'y a pas d'industrie dans la commune, c'est un pays entièrement d'agrément. Quelques manufactures qui s'y étaient introduites ne se sont pas soutenues.

Noms topographiques. Le Puy, l'Hermitage, Forge, Nervieux, Clos-Berger, Champlong, les Chevaliers, Tiry, Montessuy, les Ormes.

COLOMBE (Sainte-). Gros bourg sur la rive droite du Rhône, à deux myriamètres sept kilomètres de Lyon, et en face de Vienne, ville à laquelle il est uni par un beau pont en fil de fer, construit en 1830; canton de Condrieu. Sainte-Colombe avait, au moyen âge, un mur d'enceinte fortifié de tours; il était suburbe de Vienne, élection de Saint-Étienne, et ressortissait à la sénéchaussée de Lyon.

La seigneurie de Sainte-Colombe portait le titre de Viguerie, et appartenait au roi de France. Il y avait dans cette commune une congrégation de missionnaires, un couvent de cordeliers (an 1260), un prieuré de bénédictines, des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie (1644), et des sœurs des petites écoles. Un séminaire avait été établi en 1696, sous le vocable de Saint-François de Sales, par le prêtre Crétenet; cet établissement n'eut pas une longue existence. L'église date de la fin du dix-septième siècle, et est sous le vocable de Sainte-Colombe; elle est très-bien. Le sol de la commune est très-fertile; il nourrit des vignobles dont les vins sont estimés, des vergers et des prairies; il a 160 hectares de superficie, et une population de 692 habitants. Terres labourables, 55 hect.; vignobles, 51; prés, 5; bois, 4; maisons, 136. L'académicien Cochard, qui fut aussi conseiller de préfecture du département du Rhône, naquit à Sainte-Colombe, et y mourut en 1834; il a écrit sur cette commune une bonne notice statistique. La grande route de Lyon à Annonay traverse le territoire. On a découvert à Sainte-Colombe des antiquités nombreuses et précieuses; un hippocauste, deux salles de bains revêtues de marbre blanc entourées de gradins et munies de cuves en porphyre, des fragments de statues, une Vénus *genitrix* accroupie, une hygie debout plus grande que nature, mais sans tête, comme la Vénus, des tronçons de colonnes cannelées, des chapiteaux corinthiens de grandes dimensions, des torses fort beaux, des placages de marbres variés, et les inscriptions antiques relatives à *C. Maternus*, à *Maturus* et à *Vitalinus*. Voisin de la cité de Vienne, le territoire, d'ailleurs fort agréable de Sainte-Colombe, dut être couvert d'habitations romaines; c'est ce qui donne la raison du nombre si considérable d'antiquités gallo-romaines qui y ont été découvertes. Celles qui datent du moyen âge s'y sont moins montrées; il n'y a pas de château, si ce n'est celui de Montlis qui est à peu de distance, mais sur le territoire de la commune de Saint-Cyr. Il y a quelques cours d'eau, celui de la Vézerance est le principal. L'embouchure de la Gère, sur le Rhône, est un peu plus haut.

CONDRIEU (canton de). Placé au midi du département du Rhône et de Givors, ce canton a pour limites le fleuve à l'est, à l'ouest le département de la Loire, et au nord Laubépin et Larajasse. Il se compose des dix communes suivantes : Condrieu, Ampuis, les Hayes, Loire, Longes, Sainte-Colombe, Saint-Cyr, Saint-Romain-en-Gal, Trèves, Tupin-et-Semons. On y compte 5,623 hectares de terres labourables; 1,192 de vignes, 833 de prés, 2,073 de bois, et 2,333 maisons. Le territoire, très-accidenté, se compose de quelques plaines sur la rive droite du Rhône ou dans des vallons, et de hautes montagnes, couvertes en partie de bois et en partie de vignobles, dont les vins, surtout les blancs, sont de qualité excellente. Ce canton est agricole et industriel, bien qu'il ait peu de fabriques et d'ateliers. Il a de grandes voies de communication, d'abord un grand fleuve, le Rhône, puis la route impériale n° 86, de Lyon à Beaucaire, et de grands chemins vicinaux, dont le principal est celui qui se dirige de Rive-de-Gier à Vienne. Beaucoup de ruisseaux descendent de ses montagnes, et vont se jeter dans le Rhône; aucun n'a de l'importance par le volume de ses eaux ou l'étendue de son parcours. Il est un des moins grands et des moins peuplés du département du Rhône; sa population totale ne dépasse pas 9,497 habitants d'après le recensement de 1861. On n'y trouve qu'un assez petit nombre de villages, dont deux ou trois seulement sont considérables. Cette partie du sol lyonnais n'a fourni à l'archéologie qu'un petit nombre d'antiquités, celles qu'on a retirées du sol à Sainte-Colombe.

CONDRIEU (*Condriacum*, *Coindreu*). Chef-lieu du canton de ce nom; c'est une petite ville laide et mal bâtie, située au pied de hautes montagnes, sur la rive droite du Rhône, à trois myriamètres huit kilomètres de Lyon, et à cinq mètres environ du fleuve. Le sommet du Pila, point le plus élevé de la chaîne, est à vingt-cinq kilomètres environ de Condrieu. Un pont en fil de fer le met en communication avec la rive en face, tandis que les bateaux à vapeur, le chemin de fer de Saint-Étienne et la grande route d'Annonay entretiennent ses relations commerciales avec le nord et le midi. Les vignobles des environs immédiats de la ville produisent des vins blancs très-estimés dans le canton, et dont Lyon fait une consommation très-considérable; ils sont reconnaissables à un goût prononcé de pierre à fusil qui n'a rien de désagréable. Avant 1789, Condrieu était un archiprêtré, composé de dix-huit paroisses et d'une annexe, situées en partie dans le Lyonnais, en partie dans le Forez et le Vivarais. C'était une baronnie dépendant du comté ecclésiastique de Lyon, et placée dans le diocèse de Vienne, élection de Vienne, sénéchaussée de Lyon. On y trouvait un couvent de Récollets, 1603; une maison de Dames de la Visitation, 1620; une confrérie de pénitents du Confalon, 1600; un collége, 1555; et une maison de sœurs du Saint-Sacrement. Condrieu avait déjà son hospice; il est très-bien et desservi par des Dames religieuses, qui tiennent aussi une pharmacie. Le vieux château, qui ne fut jamais très-remarquable, était situé au sommet de la montagne et très-fortifié; il n'en existe plus que des ruines. Il avait des tours et une chapelle sous le vocable de Saint-Jean; on le démolit en 1570. La petite ville de Condrieu dut beaucoup, au douzième siècle, à l'archevêque de Lyon, Renaud de Forez, qui la fit clore par un mur d'enceinte, et fortifier de tours et de remparts. Vers la fin du treizième siècle, elle se trouva en état de guerre avec les communes voisines, la ville de Vienne et le chapitre de Saint-Jean. Assiégée par les Viennois, elle fut prise en 1328. A peine la paix était-elle rétablie, que la France eut à souffrir d'horribles calamités de la part des Anglais et des Bourguignons; des bandes de soldats pillards envahirent à plusieurs reprises le Lyonnais; Condrieu fut menacé. Au moyen âge, les enceintes fortifiées, les tours, et les châteaux munis de bastions, de créneaux et de fossés, avaient l'avantage de présenter des moyens de défense, souvent suffisants pour contenir l'ennemi, en ce temps où l'artillerie ne figurait pas encore dans les siéges; mais ils avaient aussi l'inconvénient d'être un but d'attaque, et le point vers lequel ten-

daient constamment les envahisseurs. Condrieu en fit la fâcheuse expérience. Vinrent les guerres de religion et les calvinistes au milieu du seizième siècle; la petite ville prit parti pour la Ligue, fut prise, reprise, et ne retrouva sa tranquillité que lorsqu'elle eut fait sa soumission à Henri IV.

L'église paroissiale actuelle de Condrieu est sous le vocable de Saint-Étienne et n'a rien de très-important au point de vue de l'art; elle est à trois nefs et peu visitée par les curieux. Les maisons de la ville, vieilles, mal bâties et mal alignées, forment des rues étroites, qu'arrosent trois ruisseaux d'eaux courantes. Condrieu a quelques fabriques, des tanneries, et des chantiers pour la construction des bateaux; il vend ses vins blancs, des bestiaux, des grains et des merceries. Le château du Rosay est dans le voisinage; il y a dans les environs du faubourg quelques maisons de campagne assez agréables. La commune a l'honneur d'avoir vu naître Pierre de Villars, lieutenant-général des armées du roi, et son fils Louis-Hector de Villars, maréchal de France. Le célèbre ingénieur Désargues y possédait une petite maison de campagne dans laquelle il passa les dernières années de sa vie. Condrieu a une superficie de 943 hectares, et une population évaluée en 1855 à 3,330 habitants, et à 2,567 dans le recensement de 1861; l'un ou l'autre de ces chiffres est probablement inexact. Terres labourables, 432 hectares; vignobles, 142; prés, 61; bois, 93; maisons, 819.

Noms topographiques. Miribaud, Croix-de-l'Oiseau, pont de Bassenon. Un long faubourg fait communiquer la ville avec le port.

CONSORCE (Sainte-). Village situé au sommet d'une montagne élevée à un myriamètre deux kilomètres de Lyon, canton de Vaugneray. C'était, en 1789, une baronnie appartenant aux chanoines-barons de Saint-Just, et une paroisse de l'archiprêtré des suburbes. Son église est sous le vocable de Sainte-Consorce. On a, de la petite terrasse qui est auprès du portail, une vue fort étendue sur les campagnes du Lyonnais. Le territoire est peu fertile. Ses cultures sont celles de vignobles dont les produits sont de qualité très-médiocre, et des prairies. Sainte-Consorce et Marcy ont été réunis en une seule commune qui a 1,118 hectares de superficie et une population de 780 habitants. Terres labourables, 691 hectares; vignes, 66; prés, 138; bois, 172; maisons, 129.

Noms topographiques. Massenod, Badellière, Charmillon, Baillardière; Valeney et Larny, hameaux, Cozonnière. C'est un pays de montagnes dont chacune a son nom.

COURZIEU, *Corziacus, Crosiacus, Corciacus.* Ann. 925, cartul. de Savigny, charte 7; Corzen, Corzieu. Pouillé du treizième siècle, bourg situé au-dessous de la montagne de Saint-Bonnet, du côté du bassin de la Brevenne, entre de hautes montagnes, et au fond d'une sorte d'entonnoir, dans le canton de Vaugneray, à deux myriamètres de Lyon. On se rend à Courzieu, de Saint-Bonnet, par un chemin fort pittoresque, et de Vaugneray par une route nouvelle, qui décrit de nombreux circuits. C'est un pays de vignobles et de fruits, parmi lesquels on distingue des petites fraises d'espèce renommée; les habitants en font un assez grand commerce avec Lyon. Courzieu était autrefois prieuré et seigneurie dans le Lyonnais, élection et sénéchaussée de Lyon; il avait un château. Son archiprêtré comprenait trente paroisses dont vingt-trois étaient dans le Lyonnais et sept dans le Forez; il y avait, de plus sept annexes. En 1789, ce bourg avait pour seigneur prieur commendataire le chanoine de Montmorillon, chanoine honoraire de Lyon. L'église, nullement remarquable, est sous le vocable de Saint-Didier. Il y a deux chapelles rurales, sous les vocables, l'une de Saint-Clair et l'autre de Notre-Dame. La commune a quatre hameaux principaux qui sont les Verchères, la Bondonière, la Moutonnière, et Pomerieu, 2,707 hectares de superficie, et 1,667 habitants. Terres labourables, 1,473 hectares, vignobles; 152; prés, 354; bois, 435; maisons, 392.

Noms topographiques. Vernay, La Roue, Bourbon, l'Hôtellerie, Barange, Roche, Lajont, La Goute, Longecombe.

COUZON, *Coso, villa de Cosone, Coson,* bourg ou village situé très-agréablement sur la rive droite de la Saône, dans le canton de Neuville, à neuf kilomètres de Lyon. Il est adossé à une montagne où sont des carrières de calcaire jaune, qui ont fourni à la ville de Lyon, une partie considérable des pierres de ses constructions. En 1789, Couzon avait pour seigneur mansionnaire, le chanoine comte de Gourci, et était une des paroisses de l'archiprêtré des suburbes. Le territoire est fertile et couvert de vignobles dont les vins ont peu de réputation. Selon une tradition qui aurait grand besoin de preuves, ses coteaux auraient été des premiers sur lesquels la vigne aurait été cultivée, et les premiers plants seraient venus aux Gallo-Romains de l'île de Cos. L'ancien château de Couzon était habité par la branche aînée des comtes de Montmorillon; le beau château moderne qu'on remarque des bateaux à vapeur de la Saône, qui circulent sur la rivière a pour propriétaire M. Murard de Saint-Romain; une avenue très-belle y conduit. On remarque dans le village même des habitations charmantes, dont une des principales est celle de la famille Goiran. La commune a 324 hectares de superficie et une population de 1,260 habitants. Terres labourables, 106 hectares; vignobles, 100; prés, 3; bois, 41; maisons, 355.

Noms topographiques. Laroche, les Cambins, Carrières des Torelles. Ce qui donne le plus de notoriété à Couzon, ce sont ses pierres jaunes exploitées depuis des siècles et inépuisables.

La jolie église de Couzon a été bâtie sur les plans de M. Bossan; elle a des sculptures par M. Fabisch.

CRAPONNE, *Craponica villa, circa* 970, Savigny, cartulaire, charte 190. Village sur la route de Lyon à Montbrison, à un myriamètre un kilomètre de Lyon, canton de Vaugneray. Le territoire assez fertile, commence au-dessus du pont d'Alai, et se continue le long de la grande route de Lyon à Bordeaux, dans la direction de l'ouest, jusqu'au territoire de Grérieux. Il est couvert de prairies dans les vallons et sur les plateaux, et a une assez grande quantité de vignobles dont les vins, comparables à ceux

de Brindas, sont légers et d'un goût assez agréable. Craponne a 464 hectares de superficie, et une population, en progrès, de 1,503 habitants. (Voy. *Grézieux*.) La principale industrie est le blanchissage du linge. Le Grand-Buisson sur la grande route est une agglomération très-considérable de maisons, qui dépend de la commune et a nombre d'auberges et de cafés; le village proprement dit est sur la droite, à l'ouest en montant, et à quelque distance de la route; ses maisons sont disséminées. La paroisse a été démembrée, en 1756, de la baronnie d'Izeron; ancienne annexe de Grézieu-la-Varenne, pendant longtemps, elle a été érigée en succursale par l'archevêque de Lyon en 1775, et n'a été constituée en commune qu'en 1840. Selon une tradition qui ne repose pas sur des preuves historiques, pendant la conquête des Gaules par César, le territoire de Craponne aurait été occupé par une légion romaine; ce qui est plus certain, c'est qu'une ligne d'aqueducs en partait pour se rendre à Saint-Just; on en voit çà et là quelques débris. Par son voisinage de Lyon, le territoire de la commune a figuré dans quelques opérations stratégiques; des troupes et particulièrement de l'artillerie y ont campé au temps du siége de la grande ville en 1793, mais aucun événement remarquable ne s'y est passé.

Noms topographiques. La Gatolière, la Peluse, le Chère, le Drut, le Château, le pont Chabrol. L'église de Craponne qui n'est pas belle, est sous le vocable de Saint-Fortunat.

Crécy, *Cresciacus*, dans la commune de Saint-Didier au Mont-d'Or.

Cressilleu, *Crissiliacus*, dans la commune de Bessenay.

CUIRES-LA-CROIX-ROUSSE, *Curius*, *Cueres*. Pouillé du treizième siècle, village situé à l'extrémité du plateau de la Croix-Rousse, et réuni, en une commune unique, avec Caluire qui en est cependant séparé par une distance d'environ deux kilomètres. Il se compose de quelques groupes de maisons en général assez mal bâties, mais qui ont, pour la plupart, de beaux points de vue sur les paysages de la Saône. De forme carrée et peu remarquable, l'église, très-petite, est sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus; elle a été construite en 1821. Avant 1789, ce bourg ou village appartenait au Franc-Lyonnais et à la sénéchaussée de Lyon; M. Boulard de Gatelier en était le seigneur. Dans l'ordre ecclésiastique, Cuires, annexe de Vaise, ressortissait encore aux paroisses de Saint-Vincent, de Notre-Dame de la Platière, de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin de Lyon. On trouvait dans la commune le fief et château de Montessuy, qui appartenait et qui appartient encore aux hôpitaux; le fief de la Caille qui était la propriété de la famille de Rochefort, et le fief de la Rochette, dont était seigneur M. Servant, trésorier de France à Lyon. Un autre château était celui de Louis de Chateauneuf, marquis de Rochebonne. Un des forts détachés les plus considérables de Lyon est celui de Montessuy; il est situé sur le plateau du côté du Rhône, dont il domine le cours jusque dans l'intérieur de Lyon. Dans ses exercices militaires, l'armée de Lyon en a fait le siége plusieurs fois. Le fort de Cuires, situé sur la Saône au-dessus de l'Ile-Barbe, est beaucoup moins grand; son esplanade et ses chemins et fossés, ainsi que ses beaux points de vue en font une promenade très-recherchée, le dimanche et les jours de fêtes, par la population de la commune et celle de la Croix-Rousse.

CURIS, *Curium*, *Curius*. Joli petit village situé au pied du Mont-Verdun, sur la rive droite de la Saône, au-dessous de Poleymieux, et au-dessus de Vilvert. Le paysage des environs est très agréable; presque tous les chemins par lesquels on gravit la montagne sont charmants. Des ruisseaux limpides qui descendent des sommets en sont un des agréments principaux. Curis appartient au canton de Neuville; il est situé vis-à-vis et de l'autre côté de la rivière. Avant 1789, la commune était une annexe de Saint-Germain au Mont-d'Or, archiprêtré des suburbes, élection et sénéchaussée de Lyon. L'église, fort petite et peu remarquable, est sous le vocable de Saint-Claude; elle a été construite en 1821. Situé presque au bas de la montagne, à droite, le château a de beaux bois. L'ancienne baronnie de la Blache en était voisine: ce n'est aujourd'hui qu'une ferme. Deux ruisseaux principaux arrosent les prairies, ce sont le Choux et le Chaussin.

Noms topographiques. La Gayette, le Lurin, le Pontet, la Trollandry; le principal ruisseau est celui du Tour. La commune a une population de 409 habitants, et 304 hectares de superficie. Terres labourables, 91 hectares; vignes, 97; prés, 23; bois, 132; maisons, 48.

CYR (Saint-), *Sanctus Ciricus*. Joli petit village situé sur la rive droite du Rhône, entre Sainte-Colombe et Ampuis, dans le canton de Condrieu, à deux myriamètres neuf kilomètres de Lyon. Il est composé de quatre hameaux qui occupent le bas et le sommet de la colline. Un de ces coteaux est couvert de vignobles qui produisent un vin excellent. Ses prairies sont arrosées par la Vézérance, ruisseau encaissé dans un ravin profond. On a découvert dans le sol de Saint-Cyr quelques antiquités curieuses, entre autres une urne en marbre blanc, et une tablette de marbre sur laquelle on lit une inscription adressée par *Atticus* à l'affranchi *Marcus Sextius Primus*. L'église, qui est petite, est sous le vocable de Saint-Roch; on y remarque un bel autel de l'époque de la renaissance; il est en bois. Saint-Cyr était une annexe de Sainte-Colombe-les-Vienne. Le château moderne qui s'y trouve est d'un bel aspect. Le prieuré de Notre-Dame-de l'Ile dépendait autrefois de Saint-Cyr. Les espérances qu'on a eues de découvrir dans le sol des mines de plomb et des gisements de houille, ne se sont pas réalisées. On doit à Cochard, sur Saint-Cyr, une notice quelque peu prolixe, mais dans laquelle on trouve, comme dans les autres ouvrages du même écrivain, des renseignements intéressants que je lui ai empruntés.

Noms topographiques. Château de Montlis, Romilly, le Mont, Servonnière, Grenouillat, Vevenay. Cette petite commune a 249 habitants, et 612 hectares de superficie. Terres labourables, 231 hectares; vignobles, 74; prés, 23; bois, 132; maisons, 48.

CYR au Mont-d'Or, *Sancti Cirici villa*. Ann. 930, cartul. de Savigny, charte 36. Village très-considérable du canton de Limonest, situé sur les versants, à l'est et au midi

d'une haute colline qui fait partie du massif du Mont-Cindre, à six kilomètres de Lyon. C'est un pays de vignobles, dont les vins sont de qualité commune. La route ou rue de Saint-Cyr, depuis Vaise jusqu'aux premières maisons du village, est bordée, de l'un et de l'autre côté, de villas remarquables; une d'elles, la Dardoire, a de très-beaux bois; elle est située au-dessus de Saint-Rambert. Le paysage est partout charmant, les points de vue sont variés et magnifiques. On rencontre sur la route, à droite en montant, au-dessus de Saint-Rambert, le second lycée, destiné aux jeunes élèves; il a été bâti de 1860 à 1862, sur les plans, très-bien entendus, de M. Tony Desjardins, architecte de la ville, et est très-bien distribué. Son exposition, à l'est, est excellente, l'établissement répondra parfaitement à sa destination. Il y a dans la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or nombre de ces carrières de calcaire jaune qui a été employé si souvent dans les constructions de la ville de Lyon. L'ancien château-fort de Saint-Cyr a été bâti en 1210, par Raynaud, archevêque de Lyon; il n'en reste que les ruines de deux tours carrées. La commune faisait partie de l'archiprêtré des suburbes, et avait pour seigneurs-mansionnaires les chanoines-comtes de Lyon. Les montagnes de Saint-Cyr et de Saint-Fortunat sont très-remarquables géologiquement, par le grand nombre de coquilles fossiles qu'elles contiennent. Un hameau de Saint-Cyr, situé vers la Croix-des-Rameaux, sur le versant occidental du Mont-Cindre, fut le théâtre, en 1860, pendant un orage, de crimes horribles, commis par trois habitants de la commune pour qui l'assassinat, le vol et le viol n'avaient été qu'une affaire comme une autre. La catastrophe de Saint-Cyr eut en France un retentissement immense; un monument funèbre a été érigé aux trois malheureuses femmes qui en furent les victimes.

Noms topographiques. La Ferratière, la Thomassière, Fulchiron, Chatanay, les Auges, les Ormes, Carrières, Champlong, Nervieux, Tay. La commune a une population de 1,764 habitants, et 761 hectares de superficie. Terres labourables, 253 hect.; vignobles, 311; prés, 72; bois, 50; maisons, 474.

DARDILLY, *Dardiliacum*, *Darziliacus*. Ann. 1023, cartul. d'Ainay, charte 973. Village situé dans le canton de Limonest, sur un plateau, entre les deux routes de Lyon à Paris, à huit kilomètres de Lyon. C'était une paroisse de l'archiprêtré des suburbes, élection et sénéchaussée de Lyon. Avant 1789, elle avait pour seigneur M. de Lacroix-Laval. On y remarquait le château de Villedieu, seigneurie ayant haute, moyenne et basse justice, près de la Tour de Salvagny, et le fief appelé l'Haye ou les Haies, appartenant à M. Carra de Vaux. L'archevêque de Lyon y possédait un château. Dardilly a deux églises, l'une ancienne, l'autre récemment bâtie et fort bien; elles sont à peu de distance l'une de l'autre. L'abbé Jean-Baptiste-Marie Vianney, curé d'Ars pendant quarante ans, et tenu pour un saint de son vivant, mort il y a quelques années, était né à Dardilly.

Noms topographiques. La Place, le Paillet, le Clair, la Crepillière, la Brochetière, le Bachaly, la Guilletière, le Cogny, la Tuilerie, Liasse, Paisy, la Grange. La commune est traversée par la route impériale de Paris à Antibes. Elle a une population de 1,291 habitants, et 1,399 hectares de superficie. Terres labourables, 646 hectares; vignobles, 198; prés, 186; bois, 252; maisons, 474.

Dargoire. Paroisse, village et château fortifié en Lyonnais, archiprêtré de Mornant (Loire).

DIDIER-AU-MONT-D'OR (Saint-), *Sanctus Desiderius, circa* 970. Cartulaire de Savigny, charte 198. *Ecclesia Sancti Desiderii.* Joli et considérable village entre Saint-Cyr à l'est, et la route impériale de Paris à l'ouest, à six kilomètres de Lyon, situé dans l'antique *Auriacensis ager.* Le territoire est fort accidenté; il contient plusieurs collines d'élévation médiocre, et la végétation y est remarquablement belle. Il y a beaucoup de vignobles, de prairies et de jardins bordés de haies d'aubépine, d'arbres à fruits et de gros noyers. Presque tous les chemins, surtout dans les vallons, sont des promenades charmantes, tandis qu'on a, des hauteurs, des points de vue très-agréables et très-variés, sur le Mont-Cindre et les campagnes du Lyonnais. La salubrité de l'air et les agréments du lieu y ont beaucoup multiplié les belles habitations, soit au nord, soit du côté de Rochecardon; quelques-unes sont infiniment remarquables. Les anciens châteaux toujours existants mais très-embellis, sont Saint-André-du-Coing, qui appartenait à M. de la Roquette; le château de Fromente et son beau parc, propriété de M. de Souvigny; celui de Chantemerle; le château et fief de la Roche, situé au bas d'une des collines: il y en a d'autres encore. Quelques maisons modernes et aménagées avec un confortable et un luxe qui leur permettrait de prendre la qualification de châteaux; on doit citer celle de M. Saint-Olive, à l'extrémité nord du vallon principal; deux autres propriétés, à droite et à gauche, montant, l'une du vallon jusqu'aux environs du château de Fromente; l'autre vers la grande route; la maison de M. Victor Arnaud; celle de M. Frère-Jean, à l'entrée du vallon, et la Remillote, qui est dans une exposition si belle! Parmi les vallons, plusieurs sont très-remarquables, le plus digne d'attention est celui de Rochecardon, si connu par la beauté de ses bois, la limpidité de ses eaux et les souvenirs d'Horace Cardon et de J.-J. Rousseau. Le château qui est dans cette belle propriété appartient à M. le docteur Jourdan, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon. Voyez *Roche-Cardon*. Il faut citer encore le vallon du moulin de l'Arche, celui dit des Rivières et le hameau des Bois.

Les maisons de la commune de Saint-Didier sont disséminées sur tous les points du territoire; le groupe qui forme le village est peu de chose, mais on distingue, à son entrée, une propriété très-belle. L'ancienne église, sous le vocable de Saint-Didier, est située sur la place, près du château de Fromente: son style est le roman; elle n'a qu'une nef. Six colonnes supportent la voûte qui est en hémicycle. Le clocher est quadrangulaire, et est percé de fenêtres que décorent des colonnettes. Comme cette vieille église était beaucoup trop petite pour la population devenue considérable, on en construit, depuis

quelques années, une nouvelle beaucoup plus grande, sur un plateau élevé et isolé, à quelques centaines de mètres de la première. Bâtie avec beaucoup de goût et de luxe, celle-ci sera bien certainement une des plus belles de tout le Lyonnais. Son exposition est magnifique; on a, de la place qui l'environne, un point de vue fort beau sur les campagnes voisines. Avant 1789, la paroisse de Saint-Didier faisait partie de l'archiprêtré des suburbes, élection et sénéchaussée de Lyon, et avait pour seigneur les chanoines comtes de Lyon. Il y a, au milieu du vallon, une source d'eau minérale ferrugineuse, dont l'exploitation, tentée plusieurs fois, n'a jamais réussi.

Noms topographiques. Montiller, haut et bas Archinière, Foucharrière, Grange-Créey, le Colin, Chevrolière, le Bois, Morateur, la Croix-des-Rameaux, Champagne. La commune, très-considérable, a une population de 2,281 habitants, et de superficie 1,099 hectares. Terres labourables, 512 hectares; vignobles, 281; prés, 121; bois, 44; maisons, 523.

DIDIER-SOUS-RIVERIE (Saint-), *Ecclesia Sancti Desiderii.* Pouillé du XIIIe siècle. Village à mi-coteau, près de Riverie, dans le canton de Mornant, à deux myriamètres six kilomètres de Lyon. Il appartenait autrefois à l'archiprêtré de Saint-Étienne; le curé de Saint-Paul nommait à la cure. Le sol est peu fertile et en partie inculte, quoique arrosé par les eaux de Bezancon et de Verzieux. Il y a dans la commune un certain nombre de hameaux dont aucun n'est important. L'église est sous le vocable de Saint-Didier; elle est à trois nefs et a des voûtes à nervures. Le climat n'est point froid et l'air est sain.

Noms topographiques. Sainte-Rulière, Vindessieux, Charpes, Verzieux, Missilieu, Cognatière, Piegay, Ruisseau de Fondagny. Une ligne vicinale de grande communication traverse le territoire. Saint-Didier a une population de 1,229 habitants, et de superficie 1,402 hectares. Terres labourables, 685 hectares; vignobles, 206; prés, 220; bois, 127; maisons, 280.

DIEME, canton de Tarare. Terres labourables, 632 hectares; prés, 174; bois, 176; maisons, 86.

DOMIEU; arrière-fief dans le Lyonnais ayant toute justice.

DOIZIEU, hameau considérable dans le Lyonnais autrefois, mais qui appartient aujourd'hui au département de la Loire; il est à dix kilomètres de Saint-Chamond.

DOMMARTIN. Village perché sur le sommet d'une montagne, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon, canton de l'Arbresle. C'était autrefois une paroisse du diocèse de Lyon, archiprêtré des suburbes; c'était aussi une seigneurie dont la dame était Mme de Laval; un joli château moderne a remplacé l'ancien. L'église est sous le vocable de Notre-Dame et n'a rien qui la distingue des églises de village les plus ordinaires. Le ruisseau de Somanet arrose les prairies qui nourrissent une grande quantité de bestiaux, commerce du pays.

Noms topographiques. Grands-Vières, Chicotière, le Prost, Grange-Marie, Beronière, hameau de l'Étang, Le Cerf, Malavorite, Rebut. La route départementale passe dans la commune. Dommartin a 434 habitants de population, et 722 hectares de superficie. Terres labourables, 422 hectares; vignobles, 40; prés, 118; bois, 97; maisons, 91.

DUCHÈRE (la). Château assez considérable sur une colline à l'entrée de Vaise, auprès de la route impériale de Lyon à Paris, par la Bourgogne; le dernier seigneur de ce fief fut M. Rivelrieux de Varax. A raison de sa position sur un point élevé qui commande Vaise et la route, le château de la Duchère a figuré dans quelques opérations stratégiques soit pendant le siége de Lyon, en 1793, soit en 1815. Le maréchal Augereau essaya d'y arrêter les Autrichiens; il y eut entre ses troupes et l'armée envahissante un engagement sans résultats avantageux pour la défense. Le coteau de la Duchère est orné de maisons de campagne fort agréables; les peintres paysagistes et les graveurs l'ont reproduit souvent.

DUERNE, *Duerna*, ann. 960, 978, cartulaire de Savigny, charte 129. Ce bourg est situé dans un pays de hautes montagnes, à l'extrémité nord du département du Rhône dont il est le point le plus élevé, au-delà de la chaîne des monts d'Izeron, et à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon, dans le canton de Saint-Symphorien sur Coise. Le climat est froid, le sol peu fertile; il y a beaucoup de bois dans les environs. Avant 1789, c'était une paroisse de l'archiprêtré de Courzieu, élection et sénéchaussée de Lyon, pour une partie considérable de la commune et de Montbrison pour l'autre. Elle avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon, et dépendait, quant à la justice, de la baronnie de Rochefort, de la baronnie d'Izeron, et de Saconay. Le fief de Bois-Saint-Just qui était dans la commune, avait pour seigneur, avant 1789, M. de Bois-Saint-Just. Duerne est un bourg très-ancien; il en est fait mention dans les titres des dixième et onzième siècles; il fût donné, en 1065, à l'abbaye de Savigny. Son église est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste; elle a été restaurée plusieurs fois. Duerne est à l'embranchement des routes de Clermont et de Montbrison; il est séparé, à gauche, de Montbrison par d'épaisses montagnes que parent de jolis bois, et sur lesquelles croissent abondamment l'airelle et la digitale pourprée.

Noms topographiques. Courtine, La Joanna, Flechet, Borgeat, Fargère, Mauvernay, les Goutes, Crozet. Cette commune est pauvre et peu industrieuse, et 1,140 hectares de superficie. Terres labourables, 656; prés, 214; bois, 59; maisons, 124.

ÉCHALAS, *Escalatus*, ann. 999, cart. de Savigny, charte 347. Village au sommet d'une petite montagne, entre Condrieu et Saint-Andéol-le-Châtel, canton de Givors, à deux myriamètres sept kilomètres de Lyon. La paroisse dépendait de l'archiprêtré de Mornant, élection de Saint-Étienne, sénéchaussée de Lyon, justice de Saint-Jean de Toulas, de Châteauneuf et de Givors. Elle avait pour seigneur M. de Riverie. Il s'y trouvait une communanté de sœurs de Saint-Joseph, et une confrérie de pénitents du Saint-Sacrement. L'église est sous le vocable de Saint-Martin. Il y a au nord une chapelle rurale sous le vocable de Saint-Lazare. Le pays est froid; le sol aride; il y a beaucoup de rochers, et les vents

soufflent avec violence. La commune a une étendue très-considérable; on y compte au moins dix-huit petits hameaux.

Noms topographiques. Les Brachets, le Tilieul, le Falconel, le Clais, la Rodière, Monmin, Chatanay, la Gière, Signal de la Moussière, le Coin, la Croirie, Janorey, Gonty. Cette grande commune a 951 habitants, et de superficie 2,195 hectares. Terres labourables, 883 hectares; vignobles, 146; prés, 274; bois, 420; maisons, 182.

ECULLY, *Excoliacus. Ann.* 980, cart. de Savigny, charte 186, *Exquiliæ, Exquilinus ager, Escuilleu.* Pouillé du treizième siècle. Riche et charmant village assis sur un haut plateau à cinq kilomètres de Lyon, dans le canton de Limonest. Beaucoup de ses maisons sont disséminées sur des collines dans les expositions les plus riantes ou dans les vallons; leur nombre est considérable. Au sortir de Vaise, et à peu de distance du chemin de fer, toute la partie droite de la route de Paris est bordée de coteaux que décorent des villas de la plus grande élégance, construites par de riches négociants, parmi lesquels on compte, dit-on, plus de vingt millionnaires. Il n'y a pas de grandes propriétés; le terrain est si recherché et d'un prix si élevé qu'il a bien fallu le découper en parcelles étroites, dont la superficie ne dépasse que rarement un à trois hectares; mais le luxe et le confortable, dans ces somptueuses maisons de campagne ne laissent rien à désirer. Écully a quelques prétentions historiques; un camp romain y aurait été placé au temps de la conquête, selon une tradition que l'examen des lieux confirme peu. Quelques débris d'aqueducs qui s'étaient maintenus pendant plusieurs siècles dans le vallon ont disparu depuis longtemps; il n'en reste pas vestige. Avant 1789, la commune était une paroisse de l'archiprêtré des suburbes, et une seigneurie. Son église, fort ancienne, était devenue insuffisante pour le chiffre très-accru de la population, elle a été reconstruite, à trois nefs, il y a quelques années, et très-bien par l'architecte Benoît, dans un style où le roman domine; on aperçoit de très-loin son élégant clocher. Antoine Roux, secrétaire-général de l'Académie, le peintre de genre, Fleury Richard, et le peintre de fleurs, Saint-Jean, sont morts à Écully qu'ont habité d'autres célébrités lyonnaises.

Noms topographiques. Grange-Blanche, château et domaine assez considérable, les Roches, la Demi-Lune, point de séparation de la route de Bordeaux et de la route de Paris, et faubourg très-habité à l'extrémité de l'avenue; Villeneuve, les Mouilles, Perolier, Saquin; il y a quelques hameaux sans importance. La petite rivière d'Écully passe au pied du coteau, dans la propriété Brisson, et se dirige sur Vaise et sur la Saône. Le chemin vicinal de Brignais au territoire de Champagne traverse la commune. Le sol est très-fertile, il produit du vin, des céréales sur quelques points, des fruits et des légumes, auxquels la proximité de la ville de Lyon assure un prompt débit. Écully a une population toujours croissante de 2,760 habitants, et 900 hectares de superficie. Terres labourables, 465 hectares; vignobles, 163; prés, 118; bois, 42; maisons, 444.

ÉTROITS (chemin des). Voyez SAINTE-FOI.

ÉVEUX, *Iva* ou *Inina*, ann. 857, cart. de Savigny, charte 19. Ancienne annexe de la paroisse de Fleurieu, ce village consiste en quelques maisons disséminées sur le versant d'un joli coteau, à un myriamètre neuf kilomètres de Lyon, canton de l'Arbresle. D'abord sous le vocable de Saint-Pierre, l'église est maintenant sous celui de Saint-Blaise, et n'est paroisse que depuis quelques années. Il y a dans la commune le château de la Tourrette appartenant à la famille Saint-Trivier; le parc est fort beau. Éveux a une population de 288 habitants et 331 hectares de superficie. Terres labourables, 172 hectares; vignobles, 42; prés, 49; bois, 44; maisons, 63.

FENOYL (le), marquisat, village, paroisse et château fief dans le Lyonnais sur les limites du Lyonnais et du Forez, ancien archiprêtré de Courzieu, élection et sénéchaussée de Lyon. Son dernier seigneur fut le marquis de Fenoyl, lieutenant de la garde française.

FEUILLADE-LES-MESSIMY (la), ancienne seigneurie dans la paroisse de Messimy.

FLEURIEU-SUR-L'ARBRESLE. Situé sur un coteau dans une exposition riante, ce village fait partie du canton de l'Arbresle, et est à un myriamètre huit kilomètres de l'Arbresle. C'était un fief dont le seigneur qui fut M. de Fleurieu, nommait à la cure. Il y avait dans la paroisse deux autres fiefs avec châteaux, Bel-Air et Pierre-Herbe. L'église fort petite est sous le vocable de Saint-Barthélemy. Le joli château de Crusols est à peu de distance de Bel-Air; il a un portail remarquable, formé de deux hautes tours.

Noms topographiques. Riboulet, Roche, Paradis, hameau du Poteau, Levy. La route impériale n° 7 de Paris à Antibes passe sur la commune. Fleurieu-sur-l'Arbresle a une population de 611 habitants, et 949 hectares de superficie. Terres labourables, 490 hectares; vignobles, 93; prés, 136; bois, 171; maisons, 131.

FLEURIEU-SUR-SAONE, *Floriacum*, *Floriacus*, *Floriacensis ager*, *Fluriacensis ager*, *Floireu*. Pouillé du treizième siècle. Ce joli village appartenait au Franc-Lyonnais, et était une annexe de Montanay en Dombes. Il est formé de deux hameaux situés sur le versant d'une colline qui regarde la Saône, et est éloigné de Lyon d'un myriamètre un kilomètre. L'église, sous le vocable de Saint-Martin, a une seule nef et deux chapelles latérales. Cette petite commune est séparée de Fontaines par le marais des Échets.

Noms topographiques. Tête-Noire, Labourel, Putet, Échanost. Fleurieu a une population de 288 habitants, et 331 hectares de superficie. Terres labourables, 140 hectares; vignobles, 41; prés, 6; bois, 44; maisons, 100.

FOI-L'ARGENTIÈRE (Sainte-), *Sancta Fides*. Ann. 1134, cartul. de Savigny, charte 938. *Argenteriensis ager, Argenterii villa.* Village à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon, dans le bassin de la Brevenne, canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, sur la route n° 89, de Lyon à Bordeaux. C'était autrefois une annexe de la paroisse de Saint-Genis-l'Argentière, archiprêtré de Courzieu; elle

avait pour seigneur, en 1789, le comte de Fenoyl. Mais la famille de Saint-Priest posséda la seigneurie depuis Gabriel, en 1486, jusqu'à André Charretier de Neyrieu, en 1671. La route de Lyon à Montbrison par Chazelle sillonne de hautes montagnes très-boisées vis-à-vis Sainte-Foi, un long chemin vicinal qu'on suit du regard de la montagne, les fait communiquer. Le sol, de médiocre fertilité, contient des mines de plomb argentifère et de la houille de mauvaise qualité. La petite église est sous le vocable de Sainte-Foi. La paroisse n'est qu'à petite distance de l'Argentière et de Souzy-l'Argentière, qu'il ne faut pas confondre avec elle.

Noms topographiques. Pragrand, Grosmellard, Antrichaud-les-Vignes, Chenevrotière. C'est un pays de hautes montagnes serrées les unes contre les autres, et qui occupent plusieurs communes. Sainte-Foi-l'Argentière a une population de 954 habitants, et 204 hectares de superficie. Terres labourables, 120 hect.; prés, 81; maisons, 97.

FOI-LÈS-LYON (Sainte-), *Sancta Fides, Ecclesia Sanctæ Fidis:* obituaire de l'église de Lyon, 65. Bonne-Foi en 1793. Bourg considérable sur un plateau d'une assez grande élévation, au-dessus de la rive droite du Rhône, à quatre kilomètres de Lyon, dans une exposition fort belle, canton de Saint-Genis-Laval. Cette commune est riche et renommée parmi les environs de Lyon les plus agréables. Son sol a une grande valeur; il est couvert de vignobles dont les produits sont estimés et recherchés. Ses vins sont longs à se faire; il leur faut plusieurs années pour acquérir tout leur mérite, mais ils se conservent très-longtemps. Ceux de l'est et du midi de la commune sont particulièrement estimés. On a de plusieurs points du plateau, et surtout de la terrasse qui est en avant du fort, des points de vue magnifiques; ce sont des panoramas qu'on ne saurait trop vanter: les Alpes, le Mont-Blanc, le Rhône, la chaîne du Mont-Pila, les plaines verdoyantes du Dauphiné, et la ville de Lyon au nord, en sont les décors principaux. La terre, à Sainte-Foi, est parée sur tous les points d'une végétation vigoureuse, mais toutefois on n'y voit nulle part, si ce n'est en caisses et en pots, les lauriers-roses, les orangers et les citronniers dont une plume emphatique l'a gratifiée. Le versant de Sainte-Foi du côté de la Saône, à l'est, du côté de Fontanière, est extrêmement riant; il est littéralement couvert de maisons de campagne charmantes, surtout dans sa partie inférieure, le long de l'ancien chemin des Étroits (voyez ce mot, quartier de l'Ouest). Il faut citer parmi ces maisons celle qui appartenait au docteur Gensoul, l'ancien établissement orthopédique du docteur Millet, occupé maintenant par une congrégation religieuse, celui du docteur Pravaz, le château de Bellevue, la maison qui s'est donné cette inscription :

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori.

Mais surtout la villa de MM. Perisse, anciens libraires, dont l'entrée, ornée d'une barrière, d'une grotte et d'un escalier magnifiques, est vraiment princière. [Voyez *Rues*, premier et deuxième arrondissement. ÉTROITS (cours des).]

Il y a dans la commune plusieurs hameaux, dont le plus considérable, situé au sommet du plateau, porte le nom de Grand-Sainte-Foi. On remarquait autrefois, sur le versant méridional, le château et la tour de Bramafan, démolis depuis longtemps, ainsi qu'un autre château qui appartenait au cardinal de Bernis. Avant 1789, Sainte-Foi faisait partie de l'archiprêtré des suburbes, et avait pour seigneur les chanoines-comtes de Lyon. Son église est ancienne; elle a été rebâtie dans un bon style, de 1840 à 1843. Dix colonnes sur deux rangs supportent la nef centrale; à gauche est la chapelle de Saint-Joseph, à droite celle de la Vierge. L'architecte a conservé l'ancien clocher. Le château de Pivolet et le château Gay sont dans la commune. Elle a un des forts les plus considérables du système de défense. Sa population dépasse 4,462 habitants; elle a 875 hectares de superficie ainsi répartis : terres labourables, 256 hectares; vignobles, 379; prés, 76; maisons, 521.

Noms topographiques. Château-Guinet, Chavril, Fontanière, Lunette de Sainte-Foi, les Landes, Chaudrasses, Chantegrillet, Petite-Champagne, Montrey, Château-Gay. Il reste à peine quelques ruines du château ou domaine de Bramafan. L'Album du Lyonnais fait mention de deux bas-reliefs en marbre, qui servirent de couvercle au tombeau d'un chevalier et de sa dame, et qui était conservé chez M. Tisseur, au Petit-Sainte-Foi. Le docteur Sainte-Marie était né en 1776, à Sainte-Foi. Il était bon latiniste et écrivait bien. Son ouvrage principal fut des lectures faites au conseil de salubrité du département du Rhône, sur des questions d'hygiène dont le savant médecin s'était occupé d'une manière particulière.

FONTAINES (Saint-Louis de), *Fons aquæ, Fontanes.* Village très-agréable et très-peuplé, situé sur la rive gauche de la Saône, dans le canton de Neuville, en face du Mont-Cindre, à un myriamètre de Lyon ; il doit évidemment son nom à l'abondance et à la limpidité de ses eaux intarissables, qui y descendent de Notre-Dame-sur-Cailloux, de Saint-Martin, et du coteau de Royes. Filtrées naturellement, fraîches en été, et ne gelant jamais dans les hivers les plus rigoureux, coulant enfin à une très-petite distance de Lyon, elles avaient de grands avantages, comme eaux potables, sur celles du Rhône; aussi furent-elles proposées pour cet usage, et préconisées avec une grande chaleur par le docteur Alphonse Dupasquier, mais leur quantité n'était pas assez considérable pour tous les services de la grande ville. On aurait pu combiner les deux systèmes, en affectant les eaux de source si limpides et d'une température toujours égale, à la boisson des habitants, tandis qu'on aurait employé les eaux du Rhône pour le service de la voirie et de l'industrie. Avant 1789, Fontaines était compris dans le Franc-Lyonnais, et appartenait à l'archiprêtré de Dombes. Il y avait dans la paroisse une communauté de religieux de l'ordre de Saint-François, qui prenait en pension des aliénés; ce petit hospice n'existe plus depuis longtemps. Fontaines avait un fief, celui du Buisson. On a vu pendant nombre d'années à la porte d'un hangar où elle servait de pilier, une pierre antique sur laquelle on lisait l'inscription consacrée par *Pompeianus* à l'em-

pereur *Lucius Septimus Severus*. La chapelle du petit hospice d'aliénés a servi longtemps d'église paroissiale; elle était petite, incommode et n'avait qu'une nef; on vient de la remplacer par une église nouvelle beaucoup plus vaste, à trois nefs et très-bien construite. Le sol de la commune est fertile, il est couvert de vergers, de jardins, de vignobles et de prairies. L'air y est sain, l'eau excellente; les coteaux du voisinage ont de très-beaux points de vue sur la Saône, l'Ile-Barbe et le versant oriental du Mont-Cindre. Grâce à de tels avantages, peu communs au même degré, de fort belles maisons de campagne se sont élevées aux alentours du village. Situé au hameau de la Pelonnière, celle qu'on nomme la Freta doit sa notoriété aux séjours qu'y firent le naturaliste voyageur Poivre et quelques autres célébrités. Il y a à Royes, vis-à-vis des îles, une grande filature de cocons. En 1841, on a construit transversalement sur la rivière une digue submersible qui part de Collonges, et facilite la navigation. Un pont en fil de fer, construit depuis peu d'années à Fontaines, unit les deux rives de la Saône, au grand avantage des campagnes voisines.

Noms topographiques. Royes, les Mollières, la Cerdagne, les Groselles, Mongay; il y a quelques petits hameaux. La route départementale passe sur le territoire. Fontaines a une population de 1,225 habitants, et 506 hectares de superficie. Terres labourables, 262 hectares; vignobles, 83; prés, 50; bois, 22; maisons, 358.

FONTAINES-SAINT-MARTIN, *Sanctus Martinus*, village du canton de *Neuville*, situé au-dessus de Fontaines et au-dessous de Notre-Dame-sur-Cailloux. Il y a une petite église bien tenue, à une nef, de riants paysages, de charmants sentiers et des prairies qu'arrosent des ruisseaux limpides. Son territoire a 221 hectares de superficie.

FORTUNAT (Saint-), hameau ou plutôt village entre Saint-Didier et Saint-Cyr, dans une exposition pittoresque sur le sommet d'une colline qu'entourent des ravins profonds. Les points de vue sur les paysages environnants sont variés et agréables. Cette petite commune a des carrières de même genre que celles de Saint-Cyr; on trouve en grande quantité dans les pierres qu'on en extrait des gryphites, des ammonites, des térébratules et autres coquillages fossiles. La petite église est une chapelle curieuse à une nef, sous le vocable de Saint-Fortunat. Le sol fertile est couvert de vignobles, de vergers et de prairies; ce ne sont cependant que des montagnes.

FRANC-LYONNAIS. On appelait de ce nom, avant 1789, une bande étroite de terrain qui était située le long de la rive gauche de la Saône, depuis la porte de Lyon, ou à peu près, vers Serin, jusqu'à une distance de quatre à cinq kilomètres. Elle est comprise aujourd'hui en grande partie dans le canton de Neuville. Son nom lui venait des franchises et priviléges exceptionnels dont elle était en possession. Le Franc-Lyonnais comprenait Cuires, une partie de Caluire et de la Croix-Rousse, Fontaines, Roche-Taillée et Fleurieu; une autre partie du Franc-Lyonnais appartenait à la Bresse; c'étaient quelques hameaux peu considérables. Ce territoire avait douze kilomètres de long et quatre de large. Ses limites précises étaient : à l'est le Rhône; à l'ouest la Saône; Lyon au midi; au nord Trévoux et la Dombes.

Ce petit pays jouissait des plus grandes prérogatives, dont la principale était l'exemption d'impôts et du service militaire. Sa population ne dépassait pas 4,000 habitants; son administration était indépendante de celles du Lyonnais et de la Bresse, et il ne devait au roi de France qu'une redevance de trois mille livres, payable tous les huit ans. Son existence ne paraît pas remonter au-delà du quinzième siècle; tous les rois de France respectèrent et reconnurent ses priviléges; le Franc-Lyonnais était un État dans l'État, et il resta ainsi jusqu'à la révolution de 1789, qui lui enleva sa singulière autonomie, et le fit entrer tout entier dans le département du Rhône. On peut consulter sur la constitution administrative de ce pays, le recueil de ses priviléges qui est conservé à la Bibliothèque de la ville, le bon mémoire de l'avocat Journel, un chapitre de l'Album du Lyonnais, et plusieurs pièces manuscrites de la collection Coste. Mais cette étude a perdu beaucoup de son intérêt depuis que le Franc-Lyonnais a cessé d'être ce qu'il était avant 1789. On n'a pas de documents positifs sur l'origine de la singulière constitution administrative de ce petit pays, et sur la raison des priviléges et franchises dont il était en possession.

FRANCHEVILLE, *Francavilla*. Important village à six kilomètres de Lyon, canton de Vaugneray, dans une exposition extrêmement agréable. Il occupe les versants en regard de deux collines que sépare l'Izeron; ainsi une partie de la commune est située sur un plateau assez élevé, tandis que l'autre est en plaine ou à peu près. Le territoire, assez fertile, est remarquable par la vigueur de la végétation; il est couvert de vignobles dont les vins sont très-potables, de prairies et de jardins. Francheville était autrefois paroisse, seigneurie, et appartenait à l'archiprêtré des suburbes, ainsi qu'à la juridiction de l'archevêque de Lyon. Il avait un vieux château dont il ne reste plus que des vestiges insignifiants. L'archevêque de Lyon aliéna la seigneurie au marquis de Ruolz, conseiller à la cour des monnaies, dont le château est admirablement situé au sommet d'une colline, devant de très-beaux bois. Le parc, un des plus agréables des environs de Lyon, renferme des promenades fort belles, soit sur le plateau, soit dans les environs et dans le vallon; on trouverait difficilement autre part de si charmants points de vue et des lieux plus champêtres. Francheville possède les restes d'un pont antique, quelques débris d'aqueducs, et, dans le parc du comte de Ruolz, un monument d'épigraphie antique, c'est l'inscription consacrée à la mémoire de *Severus Claudius Maturinus*, par ses parents *Claudius Regulus* et *Severia Severa;* elle vient de Saint-Irénée. L'église de Francheville, restaurée depuis quelques années, est bien, sans avoir toutefois de caractère; elle est sous le vocable de Saint-Roch et de l'Assomption de la Vierge. Il y a, dans la commune, de belles campagnes, celle, entre autres, de M. Clément Reyre, ancien adjoint au maire de Lyon. Francheville a une population de 1,843 habitants, et une

superficia territoriale de 836 hectares. Terres labourables, 387 hectares; vignobles, 106; prés, 187; bois, 156; maisons, 222.

On y compte au moins sept hameaux.

Noms topographiques. Belair, Cailloux, Pont-Jambon, Bochu, Chatelard, Chardonnier.

GARON (le). Cette petite rivière prend sa source entre Izeron et Thurins, traverse les communes de Sourcieu et de Brignais, reçoit à Brignais le ruisseau nommé le Furon, et se jette dans le Rhône près de Grigny, après un trajet d'environ vingt kilomètres.

GENIS-L'ARGENTIÈRE (Saint-), *Sanctus Genesius in Argenteria.* Village caché dans un vallon resserré, entre des collines couvertes de bois, dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Courzieu, et avait deux seigneurs, le baron d'Izeron pour une partie de la paroisse, et le comte de Fenoyl pour l'autre. Le château et fief de la Valsonnière se trouvait à Saint-Genis-l'Argentière. Il y a dans la commune de longs canaux souterrains dont la destination n'est pas bien connue; la conjecture la plus vraisemblable est celle qui en fait d'anciens aqueducs. Un ruisseau, nommé l'Orgeole, coule au bas du village; les traces d'une mine argentifère sont à quelque distance. L'église, que rien ne recommande aux curieux, est sous le vocable de Saint-Genis. Cette commune a environ 900 habitants, et 1,065 hectares de superficie. Terres labourables, 636 hectares; prés, 166; bois, 166; maisons, 187.

Noms topographiques. Château de la Valsonnière, Autrichaud, Pragrand, Gromellard, Chenevrotière.

GENIS-LAVAL (canton de). Ce canton est un des plus riches et des plus peuplés du Lyonnais; il est situé à l'est de Lyon, entre Vaise et le canton de Givors d'une part, et le canton de Vaugneray et le Rhône de l'autre. Dix communes le composent, ce sont: Saint-Genis-Laval, chef-lieu; Brignais, Chaponost, Charly, Sainte-Foi, Irigny, Oullins, Soucieux, Vernaison et Vourles. La culture y est répartie ainsi: terres labourables, 3,716 hectares; vignobles, 3,291 hectares; prés, 1,025 hectares; bois, 400 hectares. La population totale du canton est de 24,560 habitants, logeant dans 3,564 maisons. Il est traversé par la route impériale n° 88, allant de Lyon à Toulouse. Sa grande proximité de la ville de Lyon, la fertilité du sol, la vigueur de la végétation et la variété de remarquables expositions, y ont appelé, en grand nombre, d'élégantes villas, dont les principales bordent les deux côtés de la route, depuis la Mulatière jusqu'à Brignais. Les vignobles épars sur les coteaux produisent de fort bons vins, dont les plus estimés sont ceux des Barolles et de Charly. Les restes les plus précieux d'antiquités gallo-romaines qui existent dans le Lyonnais appartiennent au canton de Saint-Genis-Laval, ce sont les ruines magnifiques d'aqueducs qu'on admire à Chaponost, à Brignais et à Bonan.

GENIS-LAVAL, *Ecclesia Sancti Genesii Vallis.* Village et chef-lieu de canton, situé sur la route impériale de Lyon à Toulouse, à neuf kilomètres de Lyon, dans une position très-riante. Ce pays est un des plus agréables de Lyon, et par conséquent un de ceux où se trouvent le plus de belles maisons de campagne, surtout sur la grande route depuis Lyon jusqu'à Brignais. La paroisse dépendait autrefois de l'archiprêtré de Mornant, élection et sénéchaussée de Lyon. Les religieux Récollets y possédaient, avant 1789, un monastère dont Mme de Gadagne avait fait les frais. Il se composait de dix religieux et de trois frères. L'ordre avait été appelé en France par la reine Marie de Médicis.

Saint-Genis a possédé quelques châteaux remarqués; il ne reste de l'ancien que des ruines. Un des plus beaux était celui de Laye, propriété de l'archevêque de Lyon; après son couronnement, le pape Clément V vint y résider pendant quelques jours; il y reçut la visite et l'hommage de Robert, député à cet effet par le roi de Sicile, Charles d'Anjou. L'ancien château de Beauregard était plus beau encore; le riche Florentin, Thomas de Gadagne, auquel il appartenait, l'avait fait décorer avec magnificence. Le 24 juin 1564, il y reçut Charles IX qui accompagnait son frère, le duc d'Anjou, et, le 6 juillet de cette année, les mêmes princes, Catherine de Médicis, et Henri IV, alors roi de Navarre. Cette belle propriété fut acquise par le baron de Fisicat, qui y résidait encore en 1789; elle fut dépecée, après 1793, en plusieurs maisons de campagne encore très-agréables. Il y avait au milieu de la paroisse un autre château remarquable, celui de la Tour, qui eut le même sort. Tel va être aussi celui du château de Longchêne, propriété seigneuriale qui a été longtemps dans la famille de Bullion.

Saint-Genis a quelques souvenirs historiques. Les troupes du duc de Bourgogne s'en emparèrent en 1434, et y firent beaucoup de mal. L'archevêque de Vienne, Pierre II de Villars, mourut le 16 juillet 1613 dans la maison de plaisance des archevêques de Lyon. Au milieu du dix-septième siècle, Saint-Genis avait pour seigneur Pierre de Sève, premier président au présidial de Lyon et au parlement de Dombes. L'église, très-ancienne, est sous le vocable de Saint-Genis; elle est de style roman grec, et digne d'attention. Le territoire de la commune a une fertilité remarquable. On y voit beaucoup de prairies, de jardins, de vergers, de petits bois, et surtout des vignobles dont les produits sont estimés, surtout les vins de Lorette et des Barolles. La commune, riche et peuplée, a une population de 2,724 habitants, et 1,287 hectares de superficie. Terres labourables, 485 hectares; vignobles, 541; prés, 115; bois, 51; maisons, 500.

Noms topographiques. Pierre Mollon, les Barolles, Beauregard, Duchamp, Lorette, Longchêne (château de), Colonge. Le château que possédait à Saint-Genis, avant la révolution, Gabriel de Glatigny, échevin et avocat au présidial, était orné de tableaux remarquables peints par Van Knabel. Jean-Baptiste Dumas, longtemps conseiller de préfecture, et secrétaire-perpétuel de l'Académie, habitait dans les dernières années de sa vie, une des belles maisons de campagne de Saint-Genis. La vallée de Saint-Genis est fort riante; un ruisseau, nommé la Mouche, y prend naissance et se dirige de là sur Yvour, dont il sépare le château de celui de Haute-Roche qui fut, au dix-

septième siècle, la propriété d'un imprimeur célèbre, ancien échevin, Laurent Anisson.

GENIS-LES-OLLIÈRES (Saint-). Village du canton de Vaugneray, situé entre Tassin, Sainte-Consorce et Grézieux-la-Varenne, à neuf kilomètres de Lyon; il y a dans la partie basse de la paroisse de jolis vallons traversés par d'agréables sentiers, au milieu de prairies verdoyantes, arrosées par un bras de l'Izeron, et dominés par des collines couvertes de bois. En haut, et derrière le village se trouve un des plus beaux points de vue qui se puissent voir. L'église, au sommet du monticule, a un clocher qu'on voit de fort loin; elle est bien bâtie, dans le style roman, et est sous le vocable de Saint-Barthélemy; avant 1789, cette très-petite commune dépendait de l'archiprêtré des suburbes et des chanoines-comtes de Lyon. Son hôtel-de-ville, récemment construit, est un des plus grands du canton, mais n'a pas de caractère. Saint-Genis a une population de 812 habitants, et 374 hectares de superficie. Terres labourables, 178 hectares; vignobles, 92; prés, 63; bois, 18; maisons 123.

Noms topographiques. Abureux, Vuldy, Charvais, Goules, Guyot, Guyonnière, Chirat, la Bruyère.

GERMAIN-AU-MONT-D'OR (Saint-). Village sur le versant oriental de la chaîne du Mont-d'Or, à peu de distance de la rive droite de la Saône, et à un myriamètre quatre kilomètres de Lyon, dans le canton de Neuville. On a de plusieurs endroits du coteau des vues très-agréables sur les paysages environnants; le terrain est bon, il est recouvert de vignobles et de prairies. Saint-Germain était autrefois une paroisse avec seigneurie et château; elle faisait partie du diocèse de Lyon, archiprêtré des suburbes; l'église, sous le vocable de Saint-Germain, était dans l'intérieur même du château. Il y avait dans la paroisse le château-fief de Champvieux, appartenant à M. Mayeuvre de Champvieux, et le château-fief de la Brosse. Aujourd'hui le chemin de fer du Centre par Tarare vient rejoindre, à Saint-Germain, celui de Lyon à Paris par la Bourgogne. Cette commune a une population de 748 habitants, et 531 hectares de superficie. Terres labourables, 218 hectares; vignobles, 138; prés, 46; bois, 66; maisons, 215.

Noms topographiques. Port-Maran, Chalay, le Lurin.

On remarque encore quelques débris de l'antique château-fort, construit par les chanoines-comtes de Lyon; ce sont des pans de muraille et une tour carrée.

GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE (Saint-). Ce village consiste en quelques maisons éparses sur les versants d'un coteau fertile et pittoresque dans le canton de l'Arbresle, à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon. Il y a dans la paroisse les hameaux de Glay, d'Oncin, de Congis et d'Apinost. On trouve à Oncin des carrières d'un calcaire jaune, très employé pour les constructions, à l'Arbresle et lieux circonvoisins. Avant 1789, Saint-Germain était une annexe considérable de la paroisse de l'Arbresle, et avait pour seigneur l'abbé prieur de Savigny. Son église rustique et sans caractère est sous le vocable de Saint-Germain. La commune a une population de 868 habit., et 650 hectares de superficie. Terres labourables, 188 hect.; vignobles, 196; prés, 48; bois, 144; maisons, 200.

Noms topographiques. La Charrière, Fouillouse, les Guerins, Palme, le Moin, Mollière.

GIER (le), *Gierus, circa ann.* 1000, cart. de Savigny, charte 478. Cette petite rivière prend sa source sur le mont Pilat, traverse les communes de Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Saint-Germain, et se jette dans le Rhône un peu au-dessous de Givors, après un trajet d'environ trente kilomètres. Les sources du Gier ont alimenté le plus grand des aqueducs qui portaient l'eau à Lugdunum pendant l'époque gallo-romaine; de nos jours, la rivière a été utilisée pour le service du canal de Givors.

GIVORS (canton de). Ce canton agricole et industriel est situé sur la rive droite du Rhône, à l'extrémité méridionale du Lyonnais, et sur les confins des cantons de Mornant, Saint-Genis-Laval, Vaugneray et Condrieu. Il se compose des dix communes suivantes: Givors, Chassagny, Échalas, Grigny, Millery, Montagny, Saint-Andéol-le-Château, Saint-Jean-de-Toulas, Saint-Martin-de-Cornas et Saint-Romain-en-Gier. On n'y trouve pas, à quelques exceptions près, les beaux sites et les villas magnifiques qui abondent sur les bords de la Saône, aux environs immédiats de Lyon; le sol est moins fertile, moins riant et moins accidenté. Il se décompose ainsi: terres labourables, 3,402 hectares; vignobles, 1,774 hectares; prés, 1,034 hectares; bois, 1,157 hectares. On y compte 2,461 maisons, et une population totale de 16,391 habitants. Elle s'est beaucoup accrue. (Les noms topographiques seront indiqués à l'article de la commune.) Les voies principales de communication dans le canton sont: le chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne; le Rhône qui coule à l'est; et les chemins vicinaux nombreux et bien entretenus. Il faut ajouter aux voies navigables le canal de Givors, qui a rendu tant de services au commerce et à l'industrie. Le Gier est la principale des petites rivières; il y a nombre de ruisseaux. Quoique la vigne vienne passablement sur les coteaux bien exposés, les vins sont médiocres et ont peu de réputation. Il n'y a pas d'antiquités de quelque valeur, à l'exception de fragments sans importance du grand aqueduc.

GIVORS, *Givortium, Gyrorus, Ecclesia de Givoro* ou *Givorgii, Gyvort, Giuvort.* Pouillé du XIIIe siècle. Petite ville, chef-lieu du canton, située sur la rive droite du Rhône, au point de jonction du canal avec le fleuve, et à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon. La ville est ancienne, mais son accroissement si considérable date de l'établissement du canal et des verreries. La paroisse dépendait de l'archiprêtré de Mornant, et de l'élection de Saint-Étienne; c'était une seigneurie qui ressortissait au comté de Lyon; les seigneurs étaient les chanoines-comtes de Lyon. Le très-ancien château de Saint-Gérald était assis sur le sommet d'une haute colline, et appartenait à une famille des plus distinguées du pays; il n'en reste que des ruines; la date de sa construction est inconnue. On voit, au nord de la commune, quelques débris du château de Varissan, dont les Croppet de Varissan étaient les seigneurs. Autrefois sous la dépendance de Bans, et sous le vocable de Saint-Pancrace, l'église de Givors a été rebâtie en 1820, et mise sous le vocable de Saint-Nicolas. Elle n'a pas de caractère; on en remarque ce-

pendant la façade et les vitraux. Elle a été construite sur l'emplacement d'un ancien oratoire que le baron des Adrets détruisit pendant les guerres de religion. Givors a peu de souvenirs historiques. En 1208, le roi de France concéda le péage sur le fleuve, à l'archevêque de Lyon, Raynand. Prise et reprise vers le milieu du seizième siècle, par les calvinistes et les catholiques, cette petite ville souffrit beaucoup pendant la guerre de 1562; sous la Ligue, elle était la place d'armes et l'entrepôt général du duc de Mayenne, qui ne réussit pas toutefois à la défendre contre les attaques des troupes royales.

Heureusement placée sur la rive droite du Rhône, entre Lyon et Saint-Étienne, elle avait avec ces deux villes de nombreuses relations commerciales, et était le lieu naturel de transit des bois et de la houille du bassin de Rive-de-Gier. Cependant son développement était fort lent lorsque les frères Robichon y établirent, en 1749, une verrerie qui fonctionna dès l'année suivante et devint une fabrique royale; elle donna presque immédiatement du travail à deux cents ouvriers. On y consommait cent cinquante hectolitres de houille par jour dans les fourneaux, et il en sortait cinq cent mille bouteilles par année, chiffres qui furent bientôt dépassés de beaucoup. La fabrication des verres plats commença en 1775, et prit beaucoup d'extension; on y joignit la gobeleterie et d'autres produits d'usage journalier. Les frères Robichon ont été les bienfaiteurs du pays. Une autre industrie ne contribua pas moins à la prospérité de Givors; on commençait à faire grand usage à Lyon de la houille, soit pour le chauffage des appartements, soit pour les fabriques; mais il fallait la faire transporter par des voitures des bassins de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier jusqu'à Lyon, au travers d'un pays de montagnes dont l'accès et le parcours étaient très-difficiles. On eut l'idée de substituer à la voie de terre un canal alimenté par le Gier, ainsi que par quelques ruisseaux, et étendu depuis le point le plus élevé du bassin jusqu'au Rhône. Commencé en 1763, le canal de Givors fut terminé en 1781, et dépassa de beaucoup les promesses qu'il avait faites. Il fit la fortune de la compagnie, dont les actions s'élevèrent immédiatement à un chiffre très-élevé, et procura à la houille de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier un débouché immense et facile. Comme œuvre d'art, les travaux du canal fixèrent beaucoup l'attention, et ils le méritaient. Le grand réservoir, visité souvent par les curieux, reçoit les eaux du ruisseau le Cousson; parti de ce point, le canal suit le Gier jusqu'au Rhône, et débouche à Givors dans un bassin très-remarquable qui a 260 mètres de long sur 108 de large, et que partage une chaussée large de deux mètres. Les constructions, parfaitement entendues, sont en pierre de choin, dure comme le granit et presque indestructible. Ce bassin peut contenir jusqu'à deux cent cinquante bateaux; il est bordé d'un quai de 7m 33 de largeur, sur lequel on a établi divers ateliers et entrepôts. Le canal de Givors apporte au Rhône non-seulement la houille, mais encore des bois, des fers et les produits de dix grandes verreries. La concurrence du chemin de fer de Saint-Étienne a porté un coup terrible à sa prospérité.

Givors a un embarcadère pour le service de ce chemin de fer, et est devenu un centre industriel considérable. Il existe diverses fabriques de produits chimiques sur les rives arides et désertes du Gier; leur nombre tend sans cesse à s'augmenter. Un beau pont sur le Rhône établit des relations très-suivies entre le Dauphiné et Givors; son établissement a été un grand bienfait pour le pays. La ville a fort peu de maisons passables, bien que beaucoup de ses habitants soient riches; c'est une cité industrielle. Un médecin très-savant, et qui a beaucoup écrit sur les sciences médicales, est né à Givors en 1789, et est mort à Lyon en 1858; on lui doit une notice statistique sur sa ville natale, qu'on lit avec intérêt: c'est le docteur Brachet.

Les principaux hameaux de la commune sont la Fredière et Bans. Situé à deux kilomètres de Givors, Bans a une ancienne église qui est sous le vocable de Saint-Pancrace; Givors a une population de 9,352 habitants, et la commune a 1,330 hectares de superficie ainsi répartis: terres labourables, 427 hectares; vignes, 197; prés, 119; bois, 255; maisons, 896.

Noms topographiques. La Tour, la Bouchage, Falconnet, Marlety, Bans.

GOYFFIEUX. Nom d'un ancien château près de Millery, *Goffiacensis ager*, *Gofiacus*.

GRANGE-BLANCHE, ancien château, fief et seigneurie dans la paroisse d'Ecully.

GRÉZIEUX-LA-VARENNE ET CRAPONNE. *Ecclesia de Graysiaco*, *Greysiacus*. Pouillé du treizième siècle. Bourg composé de vingt ou trente maisons formant la rue principale, et de quelques groupes de masures; au-dessus de Craponne, à peu de distance de la chaîne des montagnes de Vaugneray, Saint-Bonnet et Pollionay, et à quinze kilomètres de Lyon, canton de Vaugneray. C'était autrefois une baronnie dans le Lyonnais, diocèse de Lyon, archiprêtré des suburbes, élection de Lyon; Sainte-Consorce en dépendait, et les chanoines-barons de Saint-Just en étaient les seigneurs. Il y avait dans la paroisse le château-fief de la Barge, dont la propriété fut longtemps dans la famille, très-recommandable, de ce nom. Le premier des la Barge fut Gaudemard, en 1261; les Charrier vinrent en 1615. Ses belles prairies appartiennent maintenant à quelques cultivateurs et à un notaire du pays. L'almanach de 1789 fait mention d'un autre fief-château et seigneurie qu'il appelle la Barre, c'est évidemment celui dont il vient d'être question. Très-petite, laide et délabrée, l'église de Grézieux, très-ancienne, est sous le vocable de Saint-Roch; il est question de la reconstruire. Deux chemins vicinaux partent de l'extrémité du bourg et se dirigent, l'un, celui de gauche, sur Vaugneray, l'autre, en face, sur Saint-Bonnet: celle-ci gravit la montagne en décrivant de longs circuits desquels on a de très-beaux points de vue sur le Lyonnais. Il y a dans la paroisse plusieurs hameaux; le principal, nommé le Tupinier, est sur la grande route; il est plus considérable que le bourg. Une muraille continue enfermait autrefois ce village; il en reste quelques débris, et la porte d'entrée que surmonte un écusson.

On voit aussi quelques fragments d'armoiries du moyen âge sur des masures de la place de l'église. Des actes très-anciens font mention de Grézieux-la-Varenne; selon l'un d'eux, la paroisse aurait été constituée en 913. Le sol de la commune est sablonneux, léger et imprégné d'eaux de source qui descendent abondamment des montagnes. Il est couvert d'excellentes prairies et de vignobles, dont les produits, de qualité médiocre, ne se gardent pas longtemps. L'industrie principale du pays est celle des blanchisseurs et blanchisseuses pour Lyon, elle enrichit les habitants. Cette petite commune a une population de 913 habitants, et 743 hectares de superficie. Terres labourables, 694; vignobles, 152; prés, 203; bois, 80; maisons, 353.

Noms topographiques. Tupinier, Perrière, Aligner, Laplace, le Rat, la Barge, Chartier, le Chère, le Château à Craponne, Galotière, la Peluse, Viard, Cendrière, pont Chabrol.

GRÉZIEUX-LE-MARCHÉ, *Grasiacus, Gratiacus*, ann. 945, cartul. de Savigny, charte 35, Grayseu, *Greysen*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, au sommet d'un coteau, à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Le pied de la colline est arrosé d'un côté par la Brevenne, et de l'autre par le Gimont, qui traversent un territoire pauvre et peu fertile. Grézieux-le-Marché, autrement Grézieux-Souvigny, appartenait à l'archiprêtré de Courzieu, diocèse et élection de Lyon. En 1789, le seigneur du clocher et de la plus grande partie de Souvigny se nommait M. Devernay. D'abord propriété des comtes de Forez, cette terre avait été cédée en 1173, par ces princes, à l'archevêque de Lyon en vertu d'un contrat d'échange; elle devint le patrimoine de Jean de Saint-Symphorien, et y resta deux siècles. Pierre de Mitte en fit l'acquisition en 1363; elle passa, plus tard, à Jean de Gagnères, qui la fit ériger d'abord en baronnie, pendant l'année 1650, puis en comté six années après. Ce seigneur appartenait à une des plus illustres familles du Forez. Le château était considérable; on en voit encore des ruines; les Lamoignon de Baville en étaient propriétaires, à la fin de la première moitié du dix-huitième siècle. L'église de Grézieux-le-Marché est sous le vocable de Saint-Barthélemy; elle est à trois nefs, qui ont été construites à différentes époques. Cette commune, exclusivement agricole, a une population de 863 habitants et 1,149 hectares de superficie. Terres labourables, 673 hect.; prés, 242; bois, 173; maisons, 131.

Noms topographiques. Bary, Choronnière, Domenjon, le Champt, Bruyère, Combe, Jolibert.

GRIGNY, *Griniacum, Grinacus, Griniaco, Grinnaco, Grigneu, Grignieu.* Village bâti en amphithéâtre sur le versant oriental d'un coteau, au-dessus du chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne et de la rive droite du Rhône, dans le canton de Givors, à petite distance de cette ville, à un myriamètre huit kilomètres de Lyon. Son exposition est pittoresque, elle lui donne de beaux points de vue sur le Rhône et les campagnes du Dauphiné. Paroisse, château et seigneurie dans le Lyonnais, Grigny appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et à l'élection, ainsi qu'à la sénéchaussée de Lyon; il avait pour seigneur, en 1789, Charrier de Grigny, ancien officier aux gardes françaises. Il y avait autrefois dans la paroisse un monastère si florissant qu'il compta jusqu'à quatre cents religieux. Fondé, selon la tradition, par un archevêque de Vienne, au milieu du cinquième siècle, il a été comparé par Sidoine Apollinaire au célèbre monastère de Lerins; on n'en connaissait d'autre trace, au milieu du dix-huitième siècle, que le nom d'abbaye conservé à une partie de la paroisse. Le château, la terrasse et le parc de Grigny (toujours existants) étaient cités parmi les plus beaux du Lyonnais. Le seigneur jouissait du droit de prélation, assez rare dans la province, et du droit de fonage, redevance annuelle par habitation, qui était payée double à chaque mutation du seigneur ou des vassaux. Le château fut bâti en 1646 par Jean de Moulceau, chef d'une famille très-distinguée de la province; Mlle Charrier de Grigny l'apporta en dot à M. de Senneville; il a passé en d'autres mains. Il y avait peu d'industrie dans la commune; un arrêt du conseil, en date du 29 janvier 1759, autorisa l'établissement d'une manufacture de chapeaux de castor, façon d'Angleterre; elle occupait plus de cent ouvriers. De nos jours, les frères Decaen ont établi aux Arboras, très-près de Grigny, une manufacture de porcelaine qui a très-bien réussi. L'église peu remarquable de Grigny est sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens; elle a été restaurée plusieurs fois. Cette commune a une population de 1,778 habitants, et 583 hectares de superficie. Terres labourables, 134; vignobles, 221; prés, 25; bois, 51; maisons, 500.

Noms topographiques. Les Arboras, le château et parc, Bât d'Ane.

HALLES (les) DU FENOYL. Petit village dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, sur les limites du Forez et sur la route de Feurs, à trois myriamètres un kilomètre de Lyon; il doit son nom à ses belles halles. Cette petite paroisse est un démembrement de celle de Haute-Rivoire, elle avait le comte de Fenoyl pour seigneur. Le château assez beau du Fenoyl était voisin du village; entouré de murailles crénelées et fortifié, il avait un aspect féodal; il a été démoli, et il n'en reste qu'une tour. Le château-fief de Tourville a eu le même sort; ses ruines s'amoindrissent de jour en jour. L'église des Halles est sous le vocable de Sainte-Suzanne; elle n'a qu'une nef; on remarque près du chœur les tombeaux de deux membres de la famille du Fenoyl. La très-petite commune des Halles a une population de 317 habitants, et 392 hectares de superficie. Terres labourables, 150; prés, 137; bois, 85; maisons, 57.

Noms topographiques. Flachardière, Merle, Nicolas, Lacroix.

HAUTE-RIVOIRE, *Alta Rivoiria, Alta Riveria, Alta Rycoria.* Ann. 918, cart. de Sav. chart. 5. *Ecclesia de alta Revoiria.* Pouillé du treizième siècle. Bourg du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, sur le plateau d'une haute montagne, au-dessus de riantes vallées, à trois myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Cette grande paroisse dépendait de l'archiprêtré de Courzieu, élection

de Montbrison, l'église est sous le vocable de Sainte-Marguerite; le prieur de Montrotier nommait à la cure. Les châteaux de Fenoyl et de la Menue étaient situés dans la paroisse, on y voit encore le bois et le château de Fenoyl. Quelques ruines du château de Toranches sont dans le voisinage de celles du manoir des anciens marquis du Fenoyl. La commune de Haute-Rivoire a une population très-disséminée de 1,760 habitants, et 2,029 hectares de superficie. Terres labourables, 1,181 hectares; prés, 439; bois, 318; maisons, 259.

Noms topographiques. Les Gouttes, Boulet, Protière, la Brosse, Grande-Croix, Grand-Mayère, les Bessanles, Chazeau, Vernay, Clavetier, Charmettes, Sallas, Couzon, Pernet.

HAYES (les). Petit village dans le canton de Condrieu; il consiste en quelques maisons éparses sur le versant d'un coteau, dans une situation très-pittoresque. La paroisse appartenait à la baronnie de Condrieu, diocèse de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de Saint-Étienne. On y voyait le château féodal de la Chance, qui appartenait à M. de Mazenod; l'église très-rustique est sous le vocable de Saint-Laurent. Les hameaux sont ceux de la Chance, de la Croix et du Croiset. Cette commune a 1,459 hectares de superficie; au dernier recensement, sa population ne dépassait pas 405 habitants. Terres labourables, 903 hect.; vignes, 41; prés, 116; bois, 109; maisons, 88.

ILE-BARBE, *Insula Barbara* dans tous les titres. Non moins remarquable par les agréments dont la nature l'a douée que par son rôle dans l'histoire de l'Église de Lyon, l'Ile-Barbe est située au milieu des eaux de la Saône, en face et très-près du village de Saint-Rambert, à cinq kilomètres de la ville de Lyon. Elle est placée, comme une corbeille de fleurs, dans la rivière, plus près de la rive droite que de la rive gauche, au-dessous de Caluire. Avant de l'entourer de ses flots, la Saône forme un coude qui ajoute au charme du paysage, et paraît s'en éloigner à regret. Quoique son étendue ne soit pas considérable, puisque sa superficie ne dépasse pas cinq hectares, le terrain est accidenté; il se relève du côté du nord, où se trouvent des rochers d'une assez grande hauteur et d'un aspect pittoresque. Aujourd'hui un pont en fil de fer unit l'Ile à ses deux rives, et en facilite beaucoup l'accès.

Les plus anciennes traditions sur l'Ile-Barbe la représentent comme étant entièrement couverte de bois, et sans habitations d'aucune sorte. Quand les premiers chrétiens de Lugdunum se virent persécutés dans l'exercice de leur culte et menacés du martyre, ils demandèrent un abri et quelque sécurité aux bois sauvages et reculés de l'Ile-Barbe. C'est au temps les plus anciens du christianisme dans les Gaules que se rapporte le souvenir de saint Peregrin, prêtre, et de son compagnon saint Étienne, de saint Dorothée, de saint Martin, évêque de Lyon, de saint Maxime, de saint Ambroise et de saint Loup, premiers habitants du refuge vénéré. Ils bâtirent d'abord un oratoire, puis une petite église, puis un couvent quand le nombre des solitaires se fut augmenté.

Telle fut l'humble origine de l'abbaye très-ancienne de Saint-Martin de l'Ile-Barbe, qui se mit sous la règle de Saint-Benoît. Protégée et dotée soit par des princes, soit par les archevêques de Lyon, elle prospéra, acquit de grands biens, et eut sa part des ravages que commirent les Sarrasins. Leydrade la releva de sa décadence, et la servit de tout son pouvoir. Une tradition ancienne, mais qui aurait besoin de preuves, suppose que l'empereur Charlemagne vint y résider pendant quelques jours. Elle avait une bibliothèque célèbre, dont treize manuscrits, en lettres onciales, sont passés dans la bibliothèque de la ville de Lyon. Un cartulaire curieux, connu sous le titre de Pancharte de l'abbaye de Saint-Martin de l'Ile-Barbe, est conservé aux archives de l'Hôtel-de-Ville; il donne l'état des biens du monastère, et se compose de quarante-trois peaux cousues bout à bout, tom. I, II, V. Puissante, riche et largement dotée de priviléges, l'abbaye avait des terres considérables dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais et autres lieux; des fiefs nombreux étaient sous sa dépendance; elle possédait enfin soixante-sept églises, prieurés et abbayes. Un des livres les plus estimés et les plus recherchés qui ont été écrits sur l'histoire de l'Église de Lyon, c'est l'ouvrage intitulé : *les Masures de l'Ile-Barbe*, par Claude le Laboureur. Un des édifices principaux était le château du Chastelard, d'origine présumée carlovingienne, et bâti sur le point culminant de l'Ile. Il contenait la bibliothèque et le trésor de l'église du monastère.

Devenu trop riche, le monastère se relâcha des rigueurs de sa règle, et le nombre de ses religieux alla toujours en diminuant; il n'y en avait plus que trente au commencement du seizième siècle. Maîtres pendant quelque temps de la ville de Lyon, les calvinistes saccagèrent entièrement l'abbaye, c'était en 1562; elle ne se releva jamais de ce coup. Une bulle du pape Paul III la sécularisa; son église devint collégiale, eut un chapitre, et passa sous le gouvernement des chanoines-comtes de Lyon. Le cardinal-archevêque de Tencin établit dans la maison abbatiale une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, ainsi que le séminaire de Saint-Pothin qui existait à la Croix-Rousse. Devenue propriété nationale, en conséquence de la révolution de 1789, l'Ile-Barbe subit des aliénations diverses. Sa superficie fut partagée en vingt-trois lots qu'on livra aux enchères, à l'exception d'un seul, celui de la pointe méridionale de l'île, qu'on réserva pour en faire une promenade publique plantée de marronniers. Toute l'île, moins ce lot, fut adjugée le 20 mars 1793, à un nommé Perrissel, au prix de 166,000 fr., sur la mise à prix de 56,226 fr. J'ai emprunté ces renseignements à l'Album du Lyonnais (Ile-Barbe, tome Ier, p. 181). L'Ile-Barbe devint dès lors une propriété particulière, dont la spéculation disposa comme elle l'entendit; de petites maisons de campagne, dont quelques-unes sont fort jolies, y furent construites, et leur nombre alla croissant. De nos jours, le génie militaire a fait l'acquisition de l'ancien château pour en faire, au besoin, un fort. Ce château est situé d'une manière très-originale au sommet d'un rocher escarpé. Pendant les vicissitudes, l'Ile-Barbe ne perdit

pas la réputation qu'elle devait à ses avantages naturels; au contraire, elle devint une des promenades les plus fréquentées et les plus charmantes des environs de Lyon. Les autorités administratives de cette ville prirent l'habitude d'y conduire les grands personnages; on y mena le pape Pie VII, le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême. La population lyonnaise s'y rendait par masses, les lundi et mardi après les fêtes de Pâques et de Pentecôte, soit en voiture, soit à pied, soit dans des batelets nommés bêches, dont le service était fait exclusivement par de jeunes femmes. Ces excursions de plaisir ont lieu encore aujourd'hui par les bateaux à vapeur de la Saône, mais le public élégant a perdu l'habitude de s'entasser comme il faisait, pour voir passer les promeneurs, sur la quai Saint-Benoît, alors si étroit et si disgracieux. La position stratégique de l'Ile-Barbe l'a fait choisir quelquefois pour des fêtes militaires; sous la restauration, le général Paultre de la Motte en donna une qui fut très-belle. L'Ile-Barbe a été souvent dessinée, gravée et peinte par des artistes d'un grand talent, de Boissieu, Grobon, Fonville, Guindrand, Piringer, etc. Le gouvernement de Napoléon III paraît avoir eu des intentions sur l'Ile-Barbe, du moins si on en juge par la demande qui a été faite, à l'auteur de cette notice, de renseignements historiques et statistiques sur l'île de la part du cabinet de l'empereur. Le maréchal de Castellane était l'intermédiaire de la communication; l'île avait trop peu d'étendue et était trop dominée par les hauteurs voisines pour qu'il fût possible d'y placer un palais impérial, ou d'en faire une grande promenade publique.

Les ruines qu'on rencontre dans l'intérieur de l'Ile-Barbe donnent beaucoup d'intérêt aux promenades qu'on y fait; elles sont de diverses natures; quelques unes remontent jusqu'à l'époque gallo-romaine. Ainsi on trouve une inscription antique, encastrée dans un fragment de muraille du cloître. Elle est adressée à la mémoire de *Caius Annius Flavianus*, vétéran de la trentième légion, par *Annius Respectus*, son fils, et par *Julia Restituta*, sa femme. Un autre monument épigraphique, celui du vétéran *M. Aulinius*, vient de la même localité. La muraille de l'antique église de Saint-Loup était ornée de deux bas-reliefs; l'un représentait Bacchus, Pan, et le dieu Sylvain, et l'autre offrait l'image des quatre saisons. Les ruines de l'ancienne église sous le vocable de Saint-Loup et de Saint-Martin ne sont pas moins curieuses; elles sont conservées maintenant avec un soin religieux, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Composé de cinq travées de style ogival, l'ancien cloître est devenu l'église actuelle, qui est sous le vocable de Notre-Dame et a été rendue au culte en 1806. Les voûtes à nervure sont supportées par des piliers de style roman; un des chapiteaux, encore existant, représente un monstre dont les dents acérées déchirent un agneau. On rencontre épars dans le voisinage des portions d'arceaux, des fragments de chapiteaux, et divers débris de l'architecture au moyen âge. Il ne subsiste aujourd'hui de l'ancienne église Saint-Martin qu'une partie du transsept à droite; on l'a transformée en façade d'une chapelle, et on a utilisé, pour le même objet, quelques restes de corniches. On rencontre, sous une arcade demi-circulaire, un buste dont une tradition sans probabilités a fait celui de saint Loup. Ces antiquités n'ont rien de très-remarquable, mais l'Ile-Barbe a conservé une grande popularité, et tout ce qui la concerne a de l'intérêt: il est à regretter qu'on n'ait pas eu l'idée, au commencement de ce siècle, d'en faire une propriété de la ville de Lyon, disposée avec ensemble en promenade publique.

IRIGNY, *Ireniacum, Irignius, Iriny, Irigneux*. Pouillé du treizième siècle. Village considérable du canton de Saint-Genis-Laval, à un myriamètre et un kilomètre de Lyon. Il est situé sur le sommet d'un plateau, auquel on parvient après avoir gravi une longue côte. Le territoire est couvert de vignobles dont les vins sont très-estimés sans être du premier ordre. Irigny dépendait de l'archiprêtré de Mornant, élection de Lyon; il eut pour seigneurs, en 1760, M. Croppet de Varissan, et, en 1789, M. Leclerc de la Verpillière, major de la ville de Lyon. L'église est sous le vocable de Saint-André et de Sainte-Anne; elle n'a pas de caractère. Il y a dans la paroisse de belles maisons de campagne, entre autres le château, la Damète, et le château de Montcorin. Ce fut dans une chapelle d'Irigny qu'eut lieu, en 1760, le double suicide de Thérèse et de Faldoni. La commune a une population de 1,222 habitants, et 1,062 hectares de superficie. Terres labourables, 219 hect.; vignes, 363; prés, 111; bois, 7; maisons, 308.

Noms topographiques. Château d'Yvour, Brouillat, Fouillouse, Combe, Sellete, Razat, la Damette, Moncorin, le Château.

JEAN-DE-TOULAS ou TOUSLAS (Saint-), *Sanctus Johannes Attolas*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Givors, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. C'était autrefois une annexe de la paroisse de Dargoire, dans l'archiprêtré de Mornant; M. de Riverie d'Échalas en était le seigneur. Les fiefs d'Écossieu, de la Levretière et de la Mouchonnière se trouvaient dans la paroisse. L'église est sous le vocable de Saint-Jean et n'a rien de remarquable. Les hameaux principaux sont la Gibertière, le Minssieux, Charentelat, Écossieu et Bourgneuf. Cette petite commune a une population de 433 habitants, et 556 hectares de superficie. Terres labourables, 264; vignobles, 92; prés, 81; bois, 65; maisons, 90.

Noms topographiques. Gibertière, Bourgneuf, Balmondon, château d'Écossieu, Minereux, la Combe-d'Aillier.

JULIEN-SUR-BIBOST (Saint-), *Sanctus Julianus*. Bourg situé sur le versant d'une montagne, dans le canton de l'Arbresle, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. La paroisse dépendait autrefois de l'archiprêtré de Courzieu, et Brossier de la Rouillère en était le seigneur. Le bourg et les trois quarts de la paroisse ressortissaient en effet à la baronnie de la Rouillère, les autres parties appartenaient à la justice de Senevier et de Bessenai. On trouvait dans la paroisse les châteaux et fiefs de Senevier et de Combelande, ce dernier était dans la famille de Jussieu. L'église, sous le vocable de Saint-Ju-

lien, n'a qu'une nef. Cette commune a une population de 738 habitants, et 1,328 hectares de superficie. Vignobles, 65 hectares; terres labourables, 707; prés, 144; bois, 337; maisons, 158.

Noms topographiques. Château de Senevier, Jailly, Grande-Croix, Brigadière, Baubin, Boivet, Burat, Fraissonnet, Joannet, Gombetière, le Tyr.

LAFONT et LA VERNÉE. Château et fief avec justice, dans la paroisse de Courzieu; son dernier seigneur fut M. de Montbellet.

LA MENUE. Ancien château et fief dans la paroisse de Haute-Rivoire; son dernier seigneur fut le chevalier de la Menue.

LAMOTHE (château de). Voyez *Guillotière*, IIIe arrondissement. Ce château historique a sa page dans l'histoire de Lyon. Voyez *tome II*. Le château-fief de la Mothe fut bâti dans la première moitié du seizième siècle, sur un coteau peu élevé; il n'a pas un caractère architectural, mais on en remarque les tours, la masse des bâtiments et l'aspect. D'abord propriété de la famille Villeneuve, il passa dans celle de Hugues Dupuis, et appartint successivement à divers échevins. Les religieuses de Sainte-Élisabeth de Bellecour en firent l'acquisition, mais elles ne le gardèrent pas longtemps. Situé dans un faubourg populeux, à l'entrée de Lyon, le château de La Mothe dut à sa position l'avantage de recevoir des hôtes illustres : le cardinal Caraffa, légat en France du pape Paul IV, y résida en 1556. Mariée à Henri IV, Marie de Médicis y vint le 3 novembre 1600, et, en 1621, il figura dans les préparatifs de l'entrée solennelle de Louis XIII à Lyon. C'est aujourd'hui un des forts détachés à l'est de Lyon, ou plutôt une caserne fortifiée.

LA PAPE (château de). Il est situé auprès du village de ce nom, sur la grande route de Lyon à Genève, au faîte d'une colline escarpée, au-dessus et au-devant de beaux bois taillis, qui descendent jusque sur la rive droite du Rhône, et étaient une promenade très-accidentée et fort agréable pour les Lyonnais, avant l'établissement du chemin de fer de Genève. Ce château, avant 1789, était une terre seigneuriale et un fief dont les propriétaires sont honorablement cités au livre d'or du Lyonnais. Il devint la propriété de Pillehotte, échevin en 1643, fils de l'imprimeur Jean Pillehotte, et il a été longtemps dans la famille Basset. Sans être d'une architecture très-remarquable, il a au dehors une fort belle apparence qu'il doit surtout à son exposition pittoresque sur un mamelon avancé, au-dessous du chemin de fer; les gros pavillons dont il est flanqué sont aperçus de fort loin. Ce château commande le cours du Rhône jusqu'aux portes de Lyon. En 1793, pendant le siége de Lyon, Dubois-Crancé et son état-major établirent au château de La Pape le quartier-général de leur armée; l'imprimerie républicaine s'y installa également; ce fut de là que vinrent les proclamations adressées aux assiégés par le général et par les représentants du peuple. Le maréchal Canrobert a habité le château pendant l'année 1864; c'est un souvenir historique. On doit à Cochard une courte notice sur le château de La Pape.

LA PAPE. Hameau ou village, sur la rive droite du Rhône, au sommet d'un monticule, entre Lyon et Miribel, à peu de distance du pont de Vassieux, à droite de la grande route de Lyon à Strasbourg. Les collines du voisinage ont quelques belles maisons de campagne. Le dernier des maires de Lyon, M. le sénateur Reveil, y a la sienne, que recommandent des serres bien entretenues. On a, du haut de ces communes, de beaux points de vue sur le Rhône, le Dauphiné et les Alpes; le sol est peu fertile.

LARAJASSE ou LA REJASSE, *la Rajasci*. Pouillé du XIIIe siècle. Bourg considérable dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, sur une chaîne de montagnes, à trois myriamètres et un kilomètre de Lyon. La paroisse était située en partie dans le Lyonnais, en partie dans le Forez, et appartenait à l'archiprêtré de Mornant. On y trouvait le château de La Fay, le fief de Vaudragon, et la seigneurie de Savaron. L'église est sous le vocable de Sainte-Anne; elle a trois nefs voûtées et à nervures; on y remarque un bel autel en marbre, ainsi qu'un vaste chœur. Il y a trois chapelles rurales, l'une sous le vocable de Saint-Pierre, au sommet de la haute montagne du Pizay; la seconde sous celui de Saint-Apollinaire; la troisième sous celui de Saint-Cloud. On trouve dans la paroisse le petit village de Lanbépin, entre les hautes montagnes des Séchères et du Pizay. L'église, sous le vocable de Saint-Jacques et de Saint-Philippe, est à trois nefs; elle a été érigée en succursale en 1814. Le château qui avait appartenu aux comtes de Forez, fut cédé par eux à l'archevêque de Lyon, dans le contrat d'échange en 1173; il entra dans la famille de Thoire-Villars. La commune de Larajasse a une population de 2,590 habitants, et une superficie de 3,456 hectares. Terres labourables, 2,239; prés, 770; bois, 447; maisons, 452.

Noms topographiques. Ancien château de Vaudragon, Tourière, Bacotière, Bras, Marthaudière, château de Lafay, Bellaigue.

LAURENT-D'AGNY (Saint-), *Sanctus Laurentius de Daygnins*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Mornant, à un myriamètre huit kilomètres de Lyon; il appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et avait pour seigneur le comte de Souvigny. L'église, sous le vocable de Saint-Laurent, est à trois nefs, et est de style gothique. Le principal hameau dans la paroisse est celui de Saint-Vincent. Cette commune a une population de 1,030 habitants, et 1,054 hectares de superficie. Terres labourables, 629; vignobles, 126; prés, 162; bois, 91; maisons, 217.

Noms topographiques. Planis, Rampaux, Ronfray, Bourbon, Lorme, Vernay, Bas-Clair, Chambost, Grand-Prost, Saint-Vincent.

LAURENT-DE-CHAMOUSSET (Saint-) (Canton de). Ce canton est situé à l'extrémité du Lyonnais, sur la limite du Forez, entre les cantons de Tarare et de Saint-Symphorien-sur-Coise. Il se compose en général de montagnes sous un climat froid. Le territoire, peu fertile, a pour cultures principales les céréales, des prairies et des bois; on ne voit guère de vignobles que dans les communes de Bressieu, Saint-Genis-l'Argentière, Souzy et Montrottier. Ce pays produit des bestiaux, des bois, des foins de bonne qualité; il n'a pas de bourgs et de

villes considérables, et on n'y trouve point d'antiquités gallo-romaines. Il est composé des communes suivantes : Saint-Laurent-de-Chamousset, Bressieux, Brullioles, Saint-Clément-les-Places, Haute-Rivoire, Sainte-Foi-l'Argentière, les Halles, Montromant, Souzy-l'Argentière, Montrottier, Longessaigne, Villechenève et Chambost. Superficie 15,084 hectares : Terres labourables, 9,916 hectares; vignobles, 194 hectares; prés, 2,287 hectares; bois, 2,657 hectares. La population du canton est de 15,762 habitants, logés dans 3,001 maisons. Les voies principales de communication sont la route départementale n° 3, de Saint-Étienne à Anse, et le chemin vicinal de Saint-Laurent à Tarare et à Villechenève. Il n'y a pas de grands cours d'eau, mais les ruisseaux qui descendent des montagnes sont nombreux; c'est, relativement, un des cantons les plus pauvres du Lyonnais. Il y a fort peu de châteaux.

LAURENT-DE-CHAMOUSSET (Saint-), *Camopsetus*, ann. 1096. *Savigny*, Cartulaire. — *Ecclesia Sancti Laurentii de Camopseto*. Chef-lieu du canton. Ce bourg, peu considérable, est situé sur une haute montagne autrefois couverte de bois, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Le terrain est stérile, il produit moins de froment que d'avoine et de seigle. Les maisons du bourg sont mal bâties, les rues étroites et mal alignées. L'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Laurent; elle a été rebâtie en 1831; ses trois nefs sont bien construites. Il y a dans la paroisse trois chapelles rurales sous les vocables, l'une de Saint-Bonnet, l'autre de Sainte-Cécile, et la troisième de Saint-Pierre. Avant 1789, Saint-Laurent-de-Chamousset était compris dans l'archiprêtré de Courzieu, et une portion de la paroisse appartenait au Forez; il avait pour seigneur le comte de Savaron, et le prieur de Savigny nommait à la cure. Aujourd'hui Saint-Laurent, peu en voie de progrès, fait un petit commerce de bestiaux, de mercerie, de quincaillerie. La commune a une population de 1,800 habitants, et 1,723 hectares de superficie. Terres labourables, 1,102; vignobles, 1; prés, 285; bois, 205 hectares; maisons, 321.

Noms topographiques. La Conche, Saint-Bonnet, Pillote, Grandollière, Bellève, Fredière, les Fontaines, Garel, Cessicaud.

LAURENT-DE-VAUX (Saint-), *Parrochia de Vallibus*. Très-petite commune dans le canton de Vaugneray; il est situé au milieu de prairies et de vergers, à mi-coteau au-dessous de la haute chaîne des montagnes de Châteauvieux, au-dessus de la coursière d'Izeron, à un myriamètre sept kilomètres de Lyon. Son petit territoire est fertile et pittoresque; le village consiste en quelques fermes et maisons disséminées. L'église ou chapelle, aussi petite qu'il est possible de l'être, est jolie et bien tenue; elle est sous le vocable de Saint-Laurent. La paroisse dépendait de l'archiprêtré de Mornant, et elle avait pour dame la baronne d'Izeron. Cette commune en miniature a une population de 150 habitants, et 164 hectares de superficie. M. Commarmond s'est trompé quand il a placé à Saint-Laurent-de-Vaux, le monument épigraphique gallo-romain, qui est à l'entrée de la chapelle de Châteauvieux.

LAVAL. Ancien château et seigneurie dans la paroisse de Marcy-les-Loups. *Voyez* MARCY.

LAY. Fief et château dans la paroisse de Rive-de-Gier en Lyonnais; son dernier seigneur fut le chevalier Puy-du-Roseil.

LENTILLY, *Lentuli villa*, *Lentiliacus*, *Lentilleu*. Pouillé du treizième siècle. Un de ces étymologistes qui ne reculent devant aucune conjecture, n'a pas manqué de faire dériver le nom de Lentilly de celui d'un personnage romain, Lentulus. Le village est dans le canton de l'Arbresle, dans un joli pays de bois, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon; il est considérable. Le sol est fertile et bien cultivé. L'église, qui est une des mieux construites du canton, est sous le vocable de Saint-Denis et de Saint-Laurent. Avant 1789, Lentilly était bourg, paroisse et seigneurie dans le Lyonnais, diocèse et élection de Lyon, archiprêtré de l'Arbresle. La seigneurie et celle de La Tour, qui était alors une annexe de la paroisse, dépendait du comté de Lyon; le chanoine de Chabans en était le seigneur mansionnaire. La commune de Lentilly a une population de 1,257 habitants, et 1,838 hectares de superficie. Terres labourables, 1,096 hectares; vignobles, 131; prés, 286; bois, 241; maisons, 251.

Noms topographiques. Laye, Joly, Briculet, Forland, Grand-Thival, la Grange, Combaroux, Maison-Neuve, Lerny, hameau et église succursale de la paroisse de Pollionay.

LEVY. Hameau et seigneurie dans la paroisse de Fleurieu.

LIMONEST (canton de). Ce canton est situé dans un pays de montagnes, d'un côté entre les cantons de l'Arbresle et de Neuville, de l'autre entre ceux d'Anse et de Vaugneray. Il se compose des communes suivantes : Limonest, chef-lieu; Chasselay, les Chères, Civrieux-d'Azergues, Collonges, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Dardilly, Saint-Didier, Écully, Lissieux, Marcilly et Saint-Rambert. Les cultures y sont réparties ainsi : Terres labourables, 4,091 hectares; vignobles, 1,729 hectares; prés, 912 hectares. Population, 14,984 habitants; nombre des maisons, 3,224. Ce canton du Lyonnais est riche et fort peuplé; il en est peu qui possèdent autant de sites pittoresques, et dans lesquels on rencontre des points de vue si beaux et si nombreux; aussi est-il couvert de vergers, de jardins et de maisons de campagne, dont bon nombre sont fort belles. Le pays est plus agricole qu'industriel; sa fertilité tient beaucoup aux nombreuses sources par lesquelles il est arrosé. Il est traversé par la route impériale n° 6, de Lyon à Chambéry.

LIMONEST, *Limonadas*. Ann. 980, cart. d'Ainay, charte 51. *Limondias*, *Eccl. de Limonas*, *Lymonees*, *Limonnes*. Chef-lieu du canton, Limonest est un bourg considérable, situé dans une très-belle exposition, sur le plateau d'une haute montagne; au-dessous de vastes bois, à neuf kilomètres de Lyon. La grande route de cette ville à Paris y passait il y a quelques années; mais pour éviter une côte longue et rude, on l'a détournée et placée au pied de la montagne. Les maisons du bourg et celles du nouveau village sont en général bien bâties. Reconstruite en 1847, l'église est belle, elle a trois nefs, une abside à pendentifs, et une flèche pyramidale qu'on aperçoit de

très-loin. Cette paroisse appartenait à l'archiprêtré des suburbes et à l'élection de Lyon. La paroisse a eu pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon, Matthieu de Sève, les Vaude et les Vigo. Elle avait pour seigneur, en 1789, un ancien conseiller à la cour des monnaies, sénéchaussée et présidial de Lyon, M. Quatrefages de la Roquette, propriétaire de Saint-André-du-Coing. Le beau château de la Barolière, dont la situation au milieu des bois de la montagne est si pittoresque, est entré dans la famille Baboin, qui en a pris le nom. Il y a plusieurs manoirs plus ou moins remarquables dans la commune de Limonest, entre autres celui d'Ars qu'entoure une forêt, et qui reçut plusieurs hôtes de race princière; le château de Sandans, dont les sires de Beaujeu et l'ancienne et riche famille des Mont-d'Or furent propriétaires; le château de Labarre, signalé de loin par ses groupes de peupliers; et le beau château moderne de la Sablière.

Placé au sommet d'une montagne qui domine la plaine d'un côté et les abords de Lyon de l'autre, Limonest est une position stratégique; le maréchal Augereau y établit son quartier-général pendant sa molle défense de la ville de Lyon contre les alliés, en 1814. Le duc d'Orléans et le maréchal Soult y placèrent aussi leur quartier-général en 1831, lorsqu'ils vinrent réprimer l'insurrection des ouvriers en soie; mais leur armée ne s'y arrêta pas; elle ne devait rencontrer aucune résistance. La commune a une population de 1,065 habitants, et 897 hectares de superficie. Terres labourables, 387 hectares; vignobles, 112; prés, 85; bois, 238; maisons, 193.

Noms topographiques. Ars, Bellevue, Mathias, château Sandar, la Roussilière, haute et basse Garde, Lettra, les Beluses, rivière ou ruisseau de Limonest. Les hameaux principaux, dans la paroisse, sont celui de Saint-André-du-Coing, qui eut autrefois un château seigneurial et une petite église sous le vocable de Saint-André, et celui du Puits-d'Or, au bas de la montagne; il y en a quelques autres. On trouve, sur plusieurs points de la commune, des carrières d'un calcaire jaune, analogue à celui de Couzon; le télégraphe y a été longtemps. L'auteur du roman oublié, intitulé *Pauliska*, et de quelques autres opuscules, Bolo, était notaire à Limonest.

LISSIEU, *Lissiacum* ou *Liciacum*, *Lissiacus*, *Lisseu*. Pouillé du treizième siècle. Petit village du canton de Limonest, à un myriamètre trois kilomètres de Lyon; il se compose des hameaux de Montfort, de Clostre (le Cloître), le Bourg, Plambeau, la Guerre et Bois-Dieu. La paroisse dépendait de la baronnie de Chasselay, et était comprise dans l'archiprêtré d'Anse; le château et fief de Plambeau appartenait à M. Rivelrieux de Varax. Il y avait une chapelle rurale sous le vocable de Saint-Léger; elle existe encore. L'église, qui n'a rien de remarquable, est sous le vocable de Saint-Christophe. Le vieux et massif château seigneurial de Montfort appartenait, en 1789, à M. Tholosan, qui en prit le titre. On remarque aujourd'hui, dans la paroisse, un château moderne dont on cite le luxe, celui de M. de la Roue; l'hôtel de la Préférence est sur la route. La commune de Lissieu a une population de 510 habitants, et 565 hectares de superficie. Terres labourables, 218 hectares; vignobles, 94; prés, 61; bois, 117; maisons, 93.

Noms topographiques. La Roux, château de Montluisant, Fromentin, la Caronnerie, château de Machy, ruisseau des Gorges, Gouttes-du-Nant, Bois-Dieu, château de Rocfort, Nelly, Laforest, château de Janzay.

LOIRE. Village situé en partie dans la plaine, en partie sur un coteau, au-dessus de la rive droite du Rhône, dans le canton de Condrieu, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Il dépendait autrefois de la viguerie de Sainte-Colombe, faisait partie de l'archiprêtré de Condrieu, et avait le roi pour seigneur. L'exposition est belle, le sol fertile, la végétation vigoureuse. Les produits principaux du sol sont des vins passables, d'excellents marrons et de bons fruits. L'église, fort petite, n'a qu'une nef, et est sous le vocable de l'Assomption. Quelques débris antiques ont été extraits du sol voisin. Cette commune, dont Cochard a écrit la statistique, a une population de 1,336 habitants, et 1,782 hectares de superficie. Terres labourables, 748 hectares; vignobles, 149; prés, 107; bois, 487; maisons, 334.

Noms topographiques. Perrin, Ile-Blanche, Mairaud, Fleurache, Colombier.

LONGES et TRÈVES. La commune a été formée par la réunion des deux villages; elle appartient au canton de Condrieu, et est à trois myriamètres trois kilomètres de Lyon. Le vaste territoire de Longes est situé en partie dans la plaine, en partie sur des collines; il dépendait autrefois de l'archiprêtré de Mornant. La petite église est sous le vocable de Saint-Pierre; les chanoines-comtes de Lyon étaient les seigneurs du lieu. Il y a un château; rien ne le recommande à l'attention des curieux. Trèves est au nord de Longes; son église est sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Roch; on y remarque deux fauteuils gothiques dont les bois sont admirablement travaillés. Les hameaux de Longes sont le Colombet, Chassenoud, Remillieux, la Durantière et la Balasserie. Ceux de Trèves sont Dizimieu, Grosjean, d'Huire et la Jarisse. Il y avait, dans la paroisse, les fiefs de la Bernardière et la Jurary. La commune, qui est fort grande, a une population d'un peu plus de 1,400 habitants, et 3,197 hectares de superficie. Terres labourables, 1,685 hectares; vignobles, 240; prés, 311; bois, 395; maisons, 310. Cochard a écrit les statistiques de Longes et de Trèves.

Noms topographiques de Trèves. Le Gier, Grosjean, haute et basse Duire, Colombet, Ruisseau, Malval. Un chemin vicinal de grande communication traverse le territoire.

Noms topographiques de Longes. Ligne vicinale de grande communication n° 28, de Rive-de-Gier à Chavenay, Senna, Coiny, Bracasthisy, Châtillon, Malozon, Deville, la Planche, Chassenoud, Merlin, Croix-de-Merlin, Montagne-des-Songes, Remilieux, Courbe, Chèvre, Naizière, Vannel.

LONGESSAIGNE, *Longa Sagnia*, ann. 955, cartulaire de Savigny, charte 242; *Ecclesia de Longi Saugni*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Saint-Laurent-

de-Chamousset, situé sur le versant d'une colline, auprès de montagnes recouvertes de noirs sapins, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon. Cette paroisse dépendait de l'archiprêtré de Courzieu, et avait pour seigneurs, en 1789, le prieur de Montrottier, Nicolas-Edme d'Anstrude, pour une partie du territoire, et le marquis de la Rivière, pour l'autre. L'église, qui a trois nefs, est sous le vocable de Sainte-Blandine. Cette commune, dont le sol est peu fertile, a une population de 1.048 habitants, et 1,198 hectares de superficie. Terres labourables, 776 hectares; prés, 349; bois, 33; maisons, 192. Il n'y a pas de vignobles.

Noms topographiques. Rampol, Bochet, Cannet. Laroche, la Chaise, Pinfolot, Drivon, la Plaine, l'Arquillière, les Combes, ruisseau Denis, Plann. Il y a beaucoup de montagnes et plusieurs petits hameaux dans la commune; elle est située entre Ville-Chenève, Chambost, Montrottier et Saint-Clément-les-Places.

Loratte, ancienne seigneurie dans la paroisse de Saint-Genis-Laval, et qui possédait droit de justice; c'était avant 1789.

Magny, château seigneurial à Sarcey, annexe de Bully, qui avait pour seigneur M. de Sarcey.

MARCILLY D'AZERGUES, *Marcelliacum*, *Marcilliacus*, circa ann. 968, cart. d'Ainay; *Marcilleu*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Limonest, sur les bords de l'Azergue, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. C'était une ancienne seigneurie dans le Lyonnais, et une paroisse de l'archiprêtré d'Anse. Le château, très-beau, avait pour seigneur M. Rivelrieux de Varax. Il y avait, dans la paroisse, deux fiefs, celui de la Collonge et celui de Janzé; celui-ci appartenait à M. Clérico de Janzé. De style roman, l'église est sous le vocable de Saint-Barthélemy. La commune a une population de 409 habitants et une superficie de 422 hectares. Terres labourables, 205 hectares, vignobles, 111; prés, 38; bois, 15; maisons, 128.

Noms topographiques. Château de Varaz, Ferrandière, Ronzière, Bernardière, Calnis, Montessuit, Roche, Bramefont.

MARCY-LE-LOUP, ou les LOUPS, *Marciacus*, *Marceu*. Pouillé du treizième siècle. Petit village du canton de Vaugneray, situé à neuf kilomètres de Lyon et à trois de Sainte-Consorce, village auquel il a été réuni pour ne former avec lui qu'une seule commune. Marcy se compose de quelques maisons disséminées dans une exposition agréable, à deux kilomètres du bois de l'Étoile et de Charbonnières. Il y avait, dans la paroisse, un castel que sept tours faisaient remarquer; c'était la propriété du seigneur du lieu, M. de Lacroix-Laval. La petite église, fort jolie et restaurée en 1860, avait dans sa chapelle, à droite, les tombeaux de neuf membres de la famille de Lacroix-Laval; on ne les y voit plus; ils ont été transportés dans des caveaux. Cette église est sous le vocable de Saint-Pierre. Voyez Sainte-Consorce.

MARTIN-DE-CORNAS (Saint-), *Ecclesia sancti Martini de Cornaco*, ann. 960-968, cartulaire de Savigny, charte 129. Village sur le sommet d'une montagne, dans le canton de Givors, à deux myriamètres neuf kilomètres de Lyon. C'est un pays de vignobles dont les vins blancs sont estimés. La paroisse, fort petite, était une annexe de Chassagny, et avait M. Borel de Varissan pour seigneur. On y voyait deux fiefs avec châteaux, celui de Varissan et celui de Mannevieux, au-dessus du canal de Givors. Saint-Martin-de-Cornas a une population disséminée de 160 habitants, et 355 hectares de superficie. Terres labourables, 136 hectares; vignobles, 42; prés, 154; bois, 58; maisons, 29.

MARTIN-DE-FONTAINES, ou SUR-FONTAINES (Saint-). Joli village, dans une situation pittoresque du canton de Neuville, au-dessus de Fontaines, à deux kilomètres de Notre-Dame-de-Fontaines, et à neuf kilomètres de Lyon. L'église, qui est moderne et jolie, est sous le vocable de Saint-Martin; des eaux qui ne tarissent jamais arrosent les prairies et les maintiennent verdoyantes; le sol est fertile et bien cultivé.

MARTIN-D'EN-HAUT ou ANAUX (Saint-), *Sanctus Martinus de Noals*. Pouillé du treizième siècle. Village ou bourg du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, dans un pays de hautes montagnes et au sommet de l'une d'elles, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Le climat est froid et le sol médiocrement fertile; il ne produit guère que du seigle et de l'avoine. L'église, sous le vocable de Saint-Martin, tomba de vétusté en 1753, et fut rebâtie quelques années plus tard; elle a été restaurée récemment. Cette paroisse appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et les chanoines-comtes de Lyon étaient seigneurs du clocher; mais une partie de la paroisse avait pour seigneur M. Dareste de Saconay. Il y avait deux châteaux-fiefs dans la paroisse, celui de Chavagneux et celui de la Bâtie ou Labaty. Ce dernier, situé à une grande hauteur au milieu des bois, et sur le flanc de la montagne, a une très-belle vue sur la vallée. Il était presque inaccessible, mais une route nouvelle, d'un accès facile, passe aujourd'hui dans son voisinage. Le château de la Baty appartient aux héritiers des familles de la Roche et de la Balme. La petite paroisse de Rochefort a été annexée, en 1814, à Saint-Martin-d'en-Haut. Les deux communes ont 3,867 hectares de superficie, et une population de 2,716 habitants. Terres labourables, 2,359 hectares; prés, 713; bois, 611; maisons, 561. Il y a, auprès du bourg, une maison d'éducation pour les jeunes filles, tenue par une communauté religieuse. Voyez Rochefort.

Noms topographiques. Rocheglardière, Rutardière, Thévenon, Corbière, Gazanebon, Jubandière, Raynard, Fontfroide, Malacombe, Maintigneu, Bertranière, Malardière, les Gouttes, Chavassieux, la Côte-Vielle, Carette, Croix-du-Glas. La commune de Saint-Martin-d'en-Haut est une des plus vastes de la France.

MAURICE-SUR-DARGOIRE (Saint-), *Ecclesia Sancti Mauritii*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Mornant, placé dans une situation pittoresque, sur le versant d'une colline, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon, et à quatre kilomètres de Riverie. C'était une paroisse de l'archiprêtré de Mornant; elle avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon et

les barons de Riverie. L'église a trois nefs et est sous le vocable de Saint-Maurice. Cette commune a une population de 1,415 habitants, et 1,598 hectares de superficie. Terres labourables, 974 hectares; vignobles, 195; prés, 257, bois, 74; maisons, 227.

Noms topographiques. Poyardière, Roche, Billanière, les Granges, Condamine, Journoux, Lamandière, la Revanche, Missilleu, Maloza, Grimadière, Burel, Tarigneux.

MESSIMY, *Mayssimiacus*, *Messimiacus*, *Maximiacum*, *Meyssimieu*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Vaugneray, sur le revers de la chaîne des montagnes de Châteauvieux et d'Izeron, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. C'était, avant 1789, un annexe de la paroisse de Brindas. Le fief et château de la Châtelaise, qui avait justice et rente noble, y était situé; il appartenait à M. Dugas, ancien lieutenant général de la sénéchaussée du Lyonnais. L'église de Messimy est sous le vocable de Saint-Jean; reconstruite en 1772, elle n'a qu'une nef et manque de caractère. Cette commune a une population de 1,448 habitants, et une superficie de 1,098 hectares. Terres labourables, 688 hectares; vignobles, 182; prés, 147; bois, 33; maisons, 280.

Noms topographiques. Labruyère, Chalendraise, Laroche, Vincent, ruisseau de Messimy, Feuillade, Guillermain, Quinsonnas.

MEYS, *Madis villa, circa* ann. 975; cartulaire de Savigny, charte 182. — *Ecclesia de Madis*, ibid. — *Madiscus villa*, ibid. — *Mais*. — Pouillé du treizième siècle; village du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. Il est bâti sur une colline, et est à trois myriamètres cinq kilomètres de Lyon. L'église, assez bien, est sous le vocable de Saint-Pierre. Cette paroisse appartenait à l'archiprêtré de Courzieu, et avait le marquis de Pons pour seigneur. Danville croyait que Meys était le *Mediolanum*, placé par l'ancienne carte de la Gaule, entre Lugdunum et Forum Segusiavorum. La commune a une population de 1,141 habitants, et 1,460 hectares de superficie. Terres labourables, 968 hectares; prés, 257; bois, 132; maisons, 238.

Noms topographiques. Iteynard, Fond-Ferrant, Graojon, Baronier, le Paguon, pont de la Sablière, Lacombe, le Fit.

MILLERY, *Milliriacum*, *Millereu*, *Miserieu*. Pouillé du treizième siècle. Village sur une colline de la rive droite du Rhône, entre Charly et Grigny, dans le canton de Givors, à un myriamètre six kilomètres de Lyon. Le pays est bon et beau; il est couvert de vignobles dont les vins sont estimés, surtout celui de la Galée. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Mornant, et dépendait de la baronnie de Montagny; elle avait pour seigneur M. Ravel de Montagny. L'église, de style ogival, est fort ordinaire, et est sous le vocable de l'exaltation de la Sainte-Croix; il y a une chapelle dédiée à Saint-Sébastien. Cet édifice est d'architecture moyen-âge, il a trois nefs, et ses fenêtres ont la forme ogivale. On remarque sur une des clefs de la voûte les armoiries de la famille Scarron. Placée sur un tertre, et précédée d'un perron, l'église de Millery a été restaurée récemment par l'architecte Cristophe; à peu de distance est le saint sépulcre, que recommande son groupe de petites statuettes. Le château de Moleise est situé dans la paroisse. Cette commune a une population de 1,502 habitants, et 899 hectares de superficie. Terres labourables, 109; vignobles, 567; prés, 61; bois, 25; maisons, 445.

Noms topographiques. La Rave, Bouillon, haut et bas Valois, château de la Galée, Latour, les Carres, Charmes.

MIRIBEL, *Miribelus*, *Mire Bellum*. Petite ville sur la rive droite du Rhône, à huit kilomètres de Lyon sur le chemin de fer de Genève et sur la route de Strasbourg, qui a fini par une annexion de fait à la grande ville, avec laquelle ses rapports d'intérêts étaient devenus très-nombreux. L'origine de Miribel paraît remonter jusqu'aux premières années du moyen âge; époque à laquelle fut construit un château fortifié sur un coteau au-dessus du Rhône, qu'on nomma *Mirebellum*, et dont l'exposition était heureuse; il a subsisté pendant longtemps, et on en voit encore quelques ruines. Des maisons bâties sous sa protection et dans son voisinage devinrent le noyau d'une petite ville dont l'histoire ne manque pas d'intérêt. C'est sans doute à l'époque de la fondation du château, que remonte la construction de la galerie couverte, à double voûte, qui suit latéralement la rive droite du Rhône, en s'appuyant contre le talus de la grande route. Sa destination précise n'est pas bien connue; ce n'était certainement pas un aqueduc; j'en ai donné autre part les raisons (tome I, page 61, note). Il n'est pas certain que Miribel ait existé au temps de la Gaule Lyonnaise, ni même qu'il ait fait partie du premier royaume de Bourgogne, mais il est prouvé qu'il avait quelque notoriété au temps du second. Cette petite ville fut englobée dans le comté de Mâcon; elle y resta jusqu'au douzième siècle, puis elle suivit la fortune de la Bresse et du Bugey. C'était, au moyen-âge, une seigneurie que le mariage de Marguerite de Beaugé fit entrer dans la puissante maison des sires de Beaujeu. Miribel eut dès lors de grandes libertés, franchises et priviléges, qui ont été consignés dans sa charte en trente-neuf articles, sous la date du mois de juin 1253. Elle passa de la domination des sires de Beaujeu sous celle des ducs de Savoie, et devint ville frontière des états de ces princes, qui firent agrandir et fortifier son château. Ses priviléges furent reconnus par Bonne de Bourbon, par son fils Amédée et par Marguerite d'Autriche, qui fit réunir en cartulaire les titres, actes et chartes relatifs à cette cité (1519-1527). Miribel avait eu l'honneur de soutenir un siége en 1316; au seizième siècle, en 1591, il cessa d'appartenir aux ducs de Savoie, et fut incorporé à la France pour toujours; une peste terrible le ravagea vers cette époque. D'abord baronnie, Miribel fut constitué en marquisat en 1579, sous la domination des ducs de Savoie. Il y avait dans le mandement des îles et Broteaux d'une étendue considérable; leur possession donna lieu à des débats extrêmement longs, entre la communauté de Miribel et sept communes du Dauphiné; le point de droit a été bien traité dans l'*Essai historique*, publié en 1834, par M. Théodore Laurent. Autrefois petite ville de l'ancienne province de Bresse, Miribel, de-

puis 1789, fit partie du département de l'Ain, mais un demi-siècle plus tard, en 1849, son voisinage de la ville de Lyon obligea à l'annexer administrativement à cette grande cité.

MOGNIAT (île ou Broteau), sur le Rhône, qui avait pour seigneur le prévôt des marchands et les échevins de Lyon.

MONTAGNY ou MONTAIGNY, *Montaniacum*, *Montaigneu*. Pouillé du treizième siècle. Village dont les maisons sont éparses sur le flanc et sur le sommet d'une montagne, dans le canton de Givors, à un myriamètre huit kilomètres de Lyon, à peu de distance du Garon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Mornant; son église était sous le vocable de Saint-André. Première baronnie du Lyonnais, la commune comprenait deux paroisses, Montagny et Millery, et avait pour seigneur le baron Ravel. Un Bernard d'Azergues était seigneur de Montagny en 1084 (cartulaire de Savigny). Le château-fief de Goiffieu était la propriété de M. Dervieu de Goiffieu: il est voisin de l'ancien château fort des Peisses ou d'Épeisses. Dans des temps reculés, il y avait sur l'esplanade un autre château fort, muni de fossés et de remparts; il fut démoli, et ses pierres servirent à bâtir les maisons du village. La commune de Montagny a une population de 923 habitants, et 829 hectares de superficie. Terres labourables, 332; vignobles, 161; prés, 97; bois, 43; maisons, 132. La route n° 86, de Beaucaire à Lyon, et la route nationale n° 88, passent dans la commune. On trouve à peu de distance le domaine et l'étang de Lavaur ou la Vorre, sur un terrain aride, hérissé de rochers granitiques; l'eau du grand étang fait manœuvrer un moulin. Il n'y a rien à dire du manoir ou maison-forte du domaine, qui est situé à peu de distance de la route de Lyon à Saint-Étienne. Le paysage qui entoure l'étang de la Vorre n'a de remarquable que son aspect triste et désolé.

MONT-D'OR, *Mons Aureus*, *Mons Aureacensis*, *Ager Aureacensis ou Auriacensis Mons*. Chaîne de montagnes fertiles et verdoyantes sur la rive droite de la Saône, et dont les trois groupes principaux sont le Mont-Cindre (voyez ce mot), le Mont-Thoux ou Montoux et le Mont-Verdun; ils ont chacun leur physionomie particulière, leur constitution géologique et leurs genres de culture, selon l'exposition. Il y a des bois au nord, des vignobles à l'est, à l'ouest et au midi, des prairies et des vergers dans les vallons. On trouve beaucoup de coquilles fossiles à Saint-Cyr et à Saint-Fortunat, et de nombreuses carrières de calcaire jaune, à Couzon et aux alentours. Partie intégrante du bassin de la Saône, et ornement principal des paysages lyonnais, ces montagnes ont une industrie qui leur est spéciale, c'est celle de fromages de forme circulaire, nommés fromages du Mont-d'Or. Ils sont faits du lait de chèvres qu'on nourrit toute l'année à l'étable, principalement de feuilles de vignes récoltées après la vendange. Ces fromages qu'on exporte au loin sont confectionnés aussi dans les villages voisins. Aucun souvenir gallo-romain ne se rattache au Mont-d'Or, si ce n'est celui du *procurator* (receveur des tributs) Licinius, qui fut un des fonctionnaires de l'empereur Auguste. On n'a trouvé d'inscriptions antiques ni sur le Mont-Verdun, ni sur le Mont-Cindre. Il faut faire toutefois une exception pour l'aqueduc du Mont-d'Or, qui commençait à un kilomètre au-delà de Poleymieux, dans le vallon où naît le ruisseau d'Antoux (VII, p. 160). C'était la plus ancienne des trois conduites d'eau gallo-romaines. Des lettres patentes citées par Artaud (Lyon souterrain, p. 135), et qui datent du onzième siècle, parlent de l'existence, à cette époque, d'une forêt, d'une chapelle, d'un château fort gardé par des chevaliers, et de deux tours *fanales* ou phares qui servaient à éclairer ce lac d'Araard, par où les Sarrasins s'introduisirent dans la ville de Lyon à plusieurs reprises; mais ce récit ressemble beaucoup à une légende. La chaîne des Monts-d'Or a très-peu d'élévation; ce sont des collines d'une altitude médiocre, 60 mètres au-dessus du niveau de la mer. Des villages très-nombreux sont disséminés sur les versants; ce sont, du midi au nord, Saint-Cyr, Saint-Didier, Saint-Fortunat, Saint-Rambert, Collonges, Saint-Romain, Limonest, Couzon, Poleymieux, Curis, Saint-Germain; il y a beaucoup de hameaux entre les grands centres de population, ainsi qu'une multitude d'élégantes maisons de campagne. Voyez CINDRE (mont).

MONTROMANT, *Mons Romanus*. Ann. 984, 933, cart. de Savigny, charte 458. Village du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, situé sur une montagne, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Courzieu, et dépendait de la baronnie d'Yzeron. L'église est sous le vocable de la Nativité de la Vierge, elle n'a qu'une nef. Un des aqueducs gallo-romains avait son point de départ à Montroman, on en voit quelques vestiges dans la campagne (VII, p. 161). Cette petite commune a une population de 633 habitants, et 1,100 hectares de superficie. Terres labourables, 677 hectares, vignobles, 22; prés, 153; bois, 165; maisons, 143.

Noms topographiques. Le Creux, Grand-Champ, Montmain, Pilon, Crozier, Faverges, Jouannay, la Barge. C'est un pays de montagnes dont le sol est, en général, peu fertile.

MONTROTTIER, *Mons Troterius*, *Montretroterius*. Cartul. de Savigny, ann. 1173, charte 945. Bourg situé sur le faîte d'une colline, dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. C'était autrefois un prieuré et une paroisse de l'archiprêtré de Courzieu. Il avait pour seigneur, en 1789, dans une partie de la paroisse, M. Cholier de Cibeins, et dans l'autre, M. Brossier de Bessenai, auquel appartenait le château de la Rouillère; ce fief existe encore, mais il est dans un grand état de délabrement. L'antique château et baronnie d'Albigny, dans la même paroisse, appartenait au comte de Cibeins. Il ne reste du vieux prieuré qu'une tour en ruine et une porte à ogive. Le château de Montrottier était fort ancien; il n'existe plus. Le pays est bon, le climat un peu froid, il y a beaucoup de montagnes. L'église est sous le vocable de Saint-Martin; elle a trois nefs, quelques bons tableaux, et de belles tribunes. Cette commune considérable a une population de 1,911 habitants, et 2,317 hectares de superficie. Terres labourables, 1,466 hectares; vignes, 3; prés, 319; bois, 407; maisons, 366.

Noms topographiques. Hameaux de Saint-Martin et d'Albigny, Demare, Contay, Perolière, Michoud, Ravichon, Dervière-le-Bois, Renardière, Mazieux, Chazotte, Renevier, Madeleine, Malleval, Lamarche, les Combes, la Guilloux, la Garène.

MORNANT (canton de). Le canton de Mornant est situé entre celui de Vaugneray et la route impériale n° 88 d'un côté, et de l'autre entre les cantons de Saint-Symphorien et de Saint-Genis. C'est l'un des plus pauvres, des moins peuplés et des moins bien partagés du Lyonnais; il se compose, en grande partie, de montagnes arides ou couvertes de bois, de terrains maigres et incultes, et de terres labourables où le seigle et l'avoine abondent plus que le blé. Ses villages et bourgs sont formés, en général, de maisons mal construites, et de rues étroites et mal alignées. On y voit beaucoup moins que dans les autres parties du Lyonnais, ces châteaux et ces élégantes maisons de campagne qui sont des indices certains de la richesse des habitants et de la beauté du pays. La nature s'y montre moins parée et moins féconde qu'ailleurs, et il ne faut pas y chercher à un haut degré le confortable de la civilisation. Le canton de Mornant se compose des douze communes suivantes : Chaussan, Mornant, Orliénas, Riverie, Saint-Laurent-d'Agny, Saint-Didier-sur-Riverie, Saint-Maurice, Rontalon, Saint-Sorlin, Taluyers, Saint-André-la-Côte et Sainte-Catherine. Il n'y a dans le canton ni monuments artistiques de quelque valeur, ni antiquités, ni beaucoup d'établissements industriels. Le principal commerce qu'on y fait est celui des bestiaux, des céréales, des bois, des draps, d'objets divers de mercerie et de quincaillerie. Les cultures sont réparties ainsi : terres labourables, 6,574 hectares; vignobles, 1,144; prés, 1,822; bois, 1,277. La population totale du canton est de 11,857 habitants, occupant 2,093 maisons.

MORNANT, *Mornantus (locus)*, ann. 908, cart. de Savigny, charte 30. — *Mornant villa*, ann. 974, *ibid.*, charte 128. — *Ibid.*, ann. 960-978, charte, 129. *Ecclesia Mornatensis*. — *Mornantensis villa*. — *Mornantensis ager*. Petite ville fort ancienne, dont il est question déjà dans des actes du dixième siècle, mal bâtie et fort laide, à deux myriamètres et un kilomètre de Lyon, entre les montagnes de Saint-André et de Riverie. Elle est le chef-lieu du canton. Une enceinte continue, protégée par une tour carrée, l'entourait autrefois. L'archiprêtré de Mornant comprenait quarante paroisses et treize annexes situées presque toutes dans le Lyonnais. Il y avait à Mornant, au neuvième siècle, un prieuré où douze religieux étaient réunis; il ne prospéra pas, et fut mis, en 974, sous la dépendance de l'abbaye de Savigny. Ce qu'il en restait dans les premières années du dix-huitième siècle fut annexé à la maison de la congrégation de Saint-Lazare de Lyon, qui fut chargée de la direction du petit séminaire fondé, en 1717, par MM. de Murard et de Roquemont. De petites écoles de filles et de garçons furent établies deux ans après; la confrérie de pénitents du Confalon qu'on installa dans la paroisse était plus ancienne; elle datait de 1,663. La seigneurie de Mornant dépendait du prieuré. L'église n'a rien de remarquable; l'archevêque Humbert l'érigea en paroisse vers l'an 800; elle est sous le vocable de Saint-Pierre, et a été restaurée plusieurs fois; on l'a fort agrandie en 1848. De larges tribunes ont été construites au-dessus des chapelles; il y a trois nefs, une grande au centre et deux plus étroites sur les côtés. Les pilastres sont carrés; le portail est de style gothique allié au byzantin. Vue dans son ensemble, l'église est une croix latine à nervures et de style ogival. Il y a dans la commune des fabriques de draps et de chapeaux communs. On commence à bâtir sur la grande place et à ses abords des maisons un peu mieux construites que celles de la vieille ville; leur nombre doit nécessairement s'accroître. On trouve aux environs quelques ruisseaux dont le principal se nomme le Mornantet. On a retiré du sol sur plusieurs points quelques objets antiques, entre autres une amphore en verre blanc qui contenait des ornements et des morceaux de fer. On voit enfin, à quelque distance de la ville, des fragments de l'aqueduc gallo-romain venant du mont Pilat. La commune de Mornant a une population de 2,562 habitants logés dans 498 maisons, et 1,573 hectares de superficie. Terres labourables, 874 hectares; vignobles, 274; prés, 292; bois, 37.

Noms topographiques. Champ, Marsella, les Ollagnons, Callichet, Villeneuve, Odieu, le Bois, Guillotière, Condamine, Chabonnière, Pavière, la Plaine, ruisseaux de Jonau et de Consonna. La route impériale, n° 86, de Toulouse passe dans la commune. Le territoire est très-accidenté; il y a beaucoup de montagnes; aucune n'a une grande élévation. Le climat est froid et sain.

MULATIÈRE (la). Petit bourg ou faubourg sur la rive droite de la Saône, à l'extrémité méridionale de la chaussée Perrache, et immédiatement au-delà du pont du chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne. Le grand tunnel s'ouvre sur ce point, à l'extrémité du cours des Étroits. La voie ferrée passe maintenant au-dessous de la route, mesure qui a prévenu des accidents graves. Les maisons de la Mulatière, dont quelques-unes sont belles, forment un quai le long de la rive droite de la Saône; d'autres occupent les deux côtés de la route d'Oullins jusqu'au point culminant de la montée. Le confluent du fleuve et de la rivière a été reculé en 1861; et un terrain considérable a été conquis sur le Rhône. Beaucoup de guinguettes et de cafés garnissent la partie basse de la Mulatière du côté du fleuve; au-delà sont les vastes ateliers de l'ingénieur M. Clément Désormes, et quelques fabriques. On suppose que le bourg porte le nom d'un avocat nommé Mulat, qui fit bâtir le premier une maison dans ce lieu alors désert; cette conjecture étymologique est peu vraisemblable. La Mulatière dépend de la commune de Sainte-Foi.

NEUVILLE (canton de). Situé entre le canton d'Anse et le département de l'Ain, d'un côté, et de l'autre entre la canton de Limonest et l'Ain, le canton de Neuville est un des plus riches, des plus beaux et des plus peuplés du Lyonnais. Son voisinage immédiat de la grande ville, la fécondité du terrain, la variété des points de vue et le

charme des sites, le placent à cet égard au premier rang. Les villages sont considérables, bien bâtis et dans une situation prospère; grand nombre de maisons de campagne couvrent les plaines et les coteaux, et, sans être de qualité supérieure, le vin y est bon. Ce canton privilégié se compose de treize communes qui sont: Neuville, Albigny, Cailloux-sur-Fontaines, Caluire et Cuires, Couzon, Curis, Fleurieu, Fontaines, Saint-Germain, Poleymieux, Rochetaillée et Saint-Romain. La population totale du canton est de 20,000 habitants, qui occupent 3,200 maisons. Les cultures sont ainsi réparties : terres labourables, 3,956 hectares; vignobles, 1,066; prés, 656; bois, 620. Neuville s'est enorgueilli, pendant deux siècles, du château et du parc princiers des archevêques de Lyon de la famille de Villeroi.

NEUVILLE, autrefois Vimy, *Vimiacum*, *Vimies*. Petite ville en plaine sur la rive gauche de la Saône, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. Un pont en fil de fer la met en communication avec Vilvert et Curis, qui sont sur la rive droite, et avec le débarcadère du chemin de fer sur la même rive. C'était autrefois la capitale du Franc-Lyonnais; la paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Dombes. La baronnie de Vimy fut érigée en marquisat dans l'année 1666, en faveur de l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville de Villeroi, qui lui réunit quelques fiefs voisins et la belle terre d'Ombreval, dont l'archevêque Pierre d'Épinac avait été propriétaire. Ce fut en cette occasion que la paroisse échangea son ancien nom de Vimy contre celui de Neuville; il lui est resté. Elle dépendait autrefois de l'abbé de Saint-Martin-de-l'Ile-Barbe, qui la céda, en 1636, à l'archevêque Camille de Neuville de Villeroi. Le nouveau marquisat était une résidence princière, dont le père jésuite Jean de Bussières a fait une description pompeuse en vers latins. Le parc surtout était magnifique, on en vantait les beaux arbres, les allées majestueuses, les statues et les nombreux bassins que remplissaient des sources d'eaux limpides et intarissables. Un vieux manoir seigneurial existait dans le pays avant la somptueuse installation de l'archevêque Camille de Neuville. Les splendeurs du château archiépiscopal ne se maintinrent pas plus d'un siècle; cette belle résidence passa à d'autres mains. La duchesse de Luxembourg était dame marquise de la seigneurie en 1760; cette qualité passa à la duchesse de Lauzun, dont le mari était gouverneur en 1789. Abandonné aux ravages du temps et des hommes, le château tomba en ruines et fut démoli; il n'en est rien resté. Dépouillé de ses ornements, et vendu par lots, le parc disparut à son tour; on en conserva toutefois quelques parcelles, englobées, un peu plus tard, dans des propriétés particulières. On y découvrit, il y a quarante ans, des eaux minérales ferrugineuses dont l'exploitation a été tentée plusieurs fois sans succès; elles sont analogues à celles de Charbonnières; leur analyse chimique a été faite en 1834 par le pharmacien Tissier. L'église de Neuville est sous le vocable de Notre-Dame; elle a été bâtie vers l'année 1678, aux frais de l'archevêque Camille de Neuville. Sa nef est voûtée, deux chapelles latérales forment une croix. On remarque dans son intérieur une belle boiserie que surmonte une statue de la vierge entourée d'anges, la balustrade autour du chœur, et un beau tableau représentant Saint-Sébastien. L'église de Neuville est une des plus belles des communes rurales du Lyonnais. En cessant d'être villa archiépiscopale, et en perdant son château et son parc, Neuville n'est pas tombée en décadence, au contraire; cette jolie petite ville a vu doubler sa population et le nombre de ses maisons. Elle a dû le développement considérable à ses relations commerciales avec Lyon, à l'industrie et au chemin de fer; elle a une belle promenade publique sur la rive gauche de la Saône. D'après le dernier recensement, sa population est de 2,439 habitants logés dans 312 maisons. La commune a 287 hectares de terres labourables; 36 de vignobles; 65 de prés, et 71 de bois. Le château de l'Aventurière est dans la commune.

NOELLES, ou NUELLES, *Noelli*, ann. 1173, cartul. de Savigny, charte 916. On donne ce nom à quelques maisons éparses sur le plateau d'une montagne, dans le canton de l'Arbresle, à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon, au-dessus de la Brevenne. Le marquis d'Albon était le seigneur de la paroisse; l'église, fort rustique, est sous le vocable de Saint-Rambert. Cette petite commune de Nuelles a une population de 226 habitants, et 202 hectares de superficie. Terres labourables, 116; vignobles, 44; prairies, 20; bois, 6; maisons, 65.

ORLIENAS, *Orlennatus*, *Orlenas*. Pouillé du treizième siècle. Assez joli village situé à mi-coteau sur une colline, au milieu de vignobles, dans le canton de Mornant, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. La paroisse dépendait de l'archiprêtré de Mornant, et avait pour seigneur M. Dugas de Bois-Saint-Just. L'église est sous le vocable de Saint-Martin; l'abbé d'Ainay nommait à la cure; le fief des Peisses appartenait à M. de Pravieux. Cette commune a une population de 1,069 habitants. Les cultures sont ainsi réparties : terres labourables, 572 hectares; vignobles, 151; prés, 124; bois, 133; maisons, 189.

Noms topographiques. Violon, Boulard, Mortier, Taradel, Montdonne, Latassieux, Parichonne, Rampaux, ruisseau de Merdasson.

OULLINS, *Aulins*, *Ulins*, *Auliana*. Très-joli et très-riche village sur la route de Lyon à Brignais, en partie dans une vallée riante et accidentée, sur la droite de la rivière d'Yzeron, dans le canton de Saint-Genis-Laval, à six kilomètres de Lyon. Le pays est beau et est occupé presque entièrement par des jardins, des vergers et des maisons de campagne, dont quelques-unes sont remarquables. Le célèbre mécanicien Jacquart habitait une petite maison de campagne, où résida aussi J.-J. de Boissieu. Le fief de Chanzieu était dans la commune; il appartenait, en 1789, à M. Bouilloud de Chanzieu, ancien conservateur en la cour des monnaies de Lyon.

Le château du Perron mérite plus d'attention; il fut bâti, dans les premières années du seizième siècle, aux frais d'Antoine de Gondy, originaire de Florence et établi à Lyon en qualité de banquier. Quoique cet édi-

fice n'eût rien d'extraordinaire, à en juger du moins par ce qu'il est aujourd'hui, il reçut d'illustres visites, par exemple celles de François Ier, en 1515, de Charles IX, de Catherine de Médicis, du duc d'Anjou, quelques années après, et de Henri IV, en 1600, à l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. Le château du Perron avait changé plusieurs fois de maîtres avant de devenir la propriété de l'administration des hôpitaux, qui y établit une succursale de cent dix lits pour les incurables. Il était question, récemment, de le transformer en un grand établissement départemental d'aliénés; ce projet est au moins ajourné.

Oullins fut un des lieux que l'édit de Nantes assigna en 1598, aux calvinistes pour l'exercice autorisé de leur culte; les protestants s'y installèrent, y tinrent un synode provincial cinq ans après, et y restèrent paisiblement jusqu'en 1630, année pendant laquelle l'archevêque de Lyon, Denis-Simon de Marquemont, devenu seigneur de la paroisse, obtint un arrêt du conseil qui les contraignit à transporter leur prêche à Saint-Germain de Couzon.

La seigneurie d'Oullins appartint d'abord aux chanoines-comtes de Lyon. Guillaume de Quincampoix, écuyer de Charles de Bourbon, fut nommé par ce prince, en 1476, châtelain de Francheville, et, l'année suivante, seigneur d'Oullins. Ce titre passa à un fils du riche marchand florentin, Thomas de Gadagne, et fut cédé par lui aux archevêques de Lyon. Le château moderne fut bâti, vers le milieu du dix-huitième siècle, par le cardinal de Tencin. Il est construit avec goût et élégance, et est dans une admirable exposition, sur le versant d'une colline couverte de bois. Thomas, de l'Académie française, mourut dans cette belle résidence, où l'avait reçu, en 1786, l'archevêque Malvin de Montazet, qui lui fit élever un tombeau dans le cimetière d'Oullins. Le château et le parc devinrent la propriété de Tolozan de Montfort, dernier prévôt des marchands, qui y acheva, en 1811, son honorable carrière. Ses héritiers vendirent la plupart des terres, et il ne resta guère que le château, dont un négociant de Lyon, M. Beauvais, fit l'acquisition. De nos jours, le château d'Oullins est devenu un établissement pour l'éducation des jeunes gens, fondé par l'abbé Dauphin et dirigé maintenant par des dominicains du tiers-ordre, qu'il ne faut pas confondre avec les PP. dominicains.

Oullins se recommande à un autre titre; l'abbé Rey y a fondé un refuge pour les jeunes garçons que des vices ou des écarts de conduite ont mis en état de correction paternelle; cet établissement a prospéré; ses pensionnaires sont moralisés par le travail et par l'éducation religieuse; on leur apprend un état. Malgré les grands services qu'il rendait aux classes ouvrières, il n'en fut pas moins entièrement saccagé par des bandes d'émeutiers, au temps des troubles à Lyon. La commune, qui pouvait empêcher ces dévastations, laissa faire; elle fut condamnée judiciairement à payer les dégâts au retour de l'ordre; c'était justice.

La paroisse dépendait autrefois d'Irigny et avait Pierre-Bénite pour annexe. Son église est sous le vocable de Saint-Martin. Ce n'était d'abord qu'une modeste chapelle; celle-ci devint église en 1780, et fut érigée en succursale à l'époque du concordat; elle fut bien restaurée en 1826. La commune est traversée par la rivière, souvent sans eau, d'Yzeron. Ses cultures sont réparties ainsi : terres labourables, 240 hectares; vignobles, 292; prés, 81; bois, 6. La population, toujours croissante, est de 2,584 habitants, domiciliés dans 473 maisons. Oullins compte parmi les environs les plus agréables de la ville de Lyon; ses mille hectares de superficie sont donnés, presque en entier, à des cultures d'agrément. Cochard a écrit la statistique d'Oullins.

PAPE (la). Voyez La Pape.

PERRON (château du). (Voyez Oullins.) Il fut bâti en 1520 par Antoine de Gondi.

PIERRE-BÉNITE. Ce village, d'abord annexe insignifiant d'Oullins, a pris beaucoup de développement, et s'est considérablement allongé. Il est situé sur la rive droite du Rhône, auprès de terrains bas (saulées) que le fleuve inonde assez fréquemment. Les agréments du lieu, la fécondité du sol et la proximité de Lyon ont transformé le hameau en un bourg ou village plus considérable que nombre de petites villes. On y trouve plusieurs établissements industriels, une église assez bien, et de belles maisons de campagne. Les principaux hameaux sont ceux de la Rivière, du Bois, de la Roche, de l'église et de Planchamp.

PIERRE-LA-PALUD (Saint-), *Palus*, an. 947, cart. de Savigny, charte 65. — *Ibid.*, ann. 981, charte 38. — *Ecclesia Sancti Petri de Palude, Sanctus Petrus la Palu*, ibid. — *Sanctus Petrus apud Paludem.* Pouillé du treizième siècle. Village sur le versant de la montagne de Saint-Bonnet, dans le canton de l'Arbresle, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. C'était un ancien annexe de Chevinay, dépendant de Savigny; il avait l'abbé pour seigneur et faisait partie de l'archiprêtré de Courzieu. L'église est sous le vocable de Saint-Pierre et n'a pas de caractère. Le sol est maigre et peu fertile. On y compte 404 hectares de terres labourables, 110 de vignobles, 99 de prés, et 175 de bois. La population se compose de 589 habitants logés dans 181 maisons.

Noms topographiques. Fortunat (Saint-), Roulière, Bayarde, Perolière, Pagny, Chantegrillet, Martinet, Treves, Falconière, Morlon, le Caban.

PIVOLAY. Château avec fonds nobles et allodiaux dans la paroisse de Chaponost; il appartenait au conseiller de Sugny.

PLANTIN (le). Terre seigneuriale dans la paroisse de Chasselay.

POLEYMIEUX, *Poleymiacum, Poloymeu, Polleymeu, Pollenay.* Pouillé du treizième siècle. Village au-dessus de Curis, sur le versant oriental du Mont-Verdun, dans le canton de Neuville, à un myriamètre et un kilomètre de Lyon; il est formé de deux hameaux situés, l'un sur un des versants du Mont-d'Or, l'autre dans une gorge entre de hautes montagnes. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré des Suburbes avant 1789, et avait pour seigneur M. Guillin-Dumontet, ancien gouverneur du Sénégal, brave et imprudent officier, dont le meurtre fut une

des scènes les plus hideuses de la révolution dans le Lyonnais. Poleymieux se recommande par un plus digne souvenir; il fut la terre natale d'André-Marie Ampère, un des mathématiciens les plus illustres des temps modernes. L'église est sous le vocable de Saint-Victor; elle était enclavée dans le château, qui n'a pas été relevé de ses ruines. Le pays est fertile et pittoresque; le vallon de Poleymieux est un des plus pittoresques de la contrée, il est traversé par un ruisseau limpide nommé le Thoux. On y compte 229 hectares de terres labourables, 98 de vignobles, 84 de prés, et 111 de bois; la population dépasse 438 habitants, logés dans 112 maisons.

Noms topographiques. Tour, Planellan, les Chavannes, les Cambins, la Roche, signal du mont Verdun. Le ruisseau du Tour est dans la commune.

POLLIONAY, *Poloniacus, Poliniacus, Poilleney, Pollenay, Polonay*. Pouillé du treizième siècle. Village placé sur une haute montagne dans le canton de Vaugneray, à dix-huit kilomètres de Lyon, au-dessous de bois de chênes, de hêtres et de pins, au travers desquels sont les plus charmants chemins vicinaux qu'on puisse imaginer. Ils conduisent soit dans le bassin de la Brevenne, soit à Saint-Bonnet et sur les sommets des monts voisins; ce sont de délicieuses promenades de touriste. La situation du village est pittoresque; beaucoup de maisons sont disséminées dans la campagne. En 1259, le chapitre de Saint-Jean concéda à Matthieu de Feurs ou de Foers, le fief mansionnaire de Pollionay, qui fut érigé en seigneurie sous l'obédience de l'église de Lyon. La paroisse fut achetée en 1293, de Jean de Fuers, par Henri d'Albon. C'était une ancienne baronnie qui avait pour seigneur, en 1789, le marquis de Loras. Elle était comprise dans l'archiprêtré de Courzieu; l'ancienne église, laide et petite, a été rebâtie récemment; la nouvelle est bien; on y arrive par un perron assez élevé; elle n'a qu'une nef. Un très-beau tilleul, probablement fort âgé, s'élève devant le portail; l'usage de planter un de ces arbres devant l'église est commun dans les montagnes du Lyonnais; on a voulu sans doute assurer ainsi aux populations rurales l'usage de fleurs bienfaisantes. Il y a dans la commune quelques belles propriétés; on peut citer celle de M. le conseiller Desprez, ancien avocat distingué du barreau de Lyon. Pollionay a une population de 833 habitants, et 1,580 hectares de superficie. Terres labourables, 800 hectares; vignobles, 78; prés, 196; bois, 393; maisons, 179. La maison de ville est une des mieux bâties du canton, elle est fort bien.

Noms topographiques. Hameaux principaux : Valency et Larny. Il y a, à dix minutes de distance du hameau de Larny ou Lerni, un oratoire vénéré sous le vocable de Saint-André. Chat, Cozonnière, Baillardière, Charmillon, Badelière, Labbé, Poizatière, Vivaray, Aupaudière, Sarrasin, Bouillon.

POMEYS, *Ecclesia de Pomei*. Pouillé du treizième siècle. Village dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Il est situé sur une colline couverte de bois; c'était autrefois une annexe de Saint-Symphorien. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Courzieu, et elle avait pour seigneur mansionnaire le chanoine, comte de Lyon, de Lescoët. L'église est sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame. Il y avait dans la paroisse le château-fief de Saconay, dont fut seigneur Gabriel Saconay, précenteur de l'église de Lyon, si connu par l'ardeur de ses luttes contre les calvinistes; le fief d'Hurongo et le beau château et fief de Nellière. La commune a une population de 800 habitants, logés dans 123 maisons. Terres labourables, 794 hectares; prés, 258; bois, 203; superficie, 1,311 hectares.

Noms topographiques. Hameaux principaux : Chavannes et la Guilletière, Fourchet, Peritord, Fery, Champier, Château de Pluvy, les Ormes, Charbonnière, Beaulieu.

QUINCIEUX, *Quinciacum, Quinceu*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Neuville, sur la rive droite de la Saône, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. Il faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, et avait pour seigneur, en 1789, le comte de Baglion. C'était un fief de l'église; les archevêques de Lyon disposèrent de la terre de la Salle qui en dépendait, une première fois en faveur d'un illustre exilé, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, et la seconde fois pour Gerson, chancelier de l'université de Paris. Le beau château de la Salle est dans la paroisse; il fut érigé en comté par des lettres patentes de Louis XIV, datées de 1655, et délivrées à François de Baillon, seigneur de Saillans et de Combelandes, prévôt des marchands. La famille Bailloni ou Baglioni était originaire de Pérouse, en Italie; elle se fit, à Lyon, une position distinguée. Beaucoup déchue de son ancienne prospérité, la belle terre de la Salle appartenait, dans les premières années de ce siècle, au baron de l'empire, Jean-Baptiste James, un des régents de la Banque de France, après avoir été la propriété du marquis du Roure et du comte de Saisseval. L'architecte Thibière restaura le château, qui fut décoré de peintures à fresque, représentant des scènes et des paysages égyptiens, en souvenir de l'expédition française. L'avenue et les prairies sont fort belles. L'église de Quincieux est sous le vocable de Saint-Laurent, n'a qu'une nef et ne présente rien de remarquable. La commune a une population de 1,050 habitants, logés dans 294 maisons, et 1,772 hectares de superficie. Terres labourables, 1,154 hectares; vignobles, 58; prés, 301; bois, 89.

Noms topographiques. Hameaux principaux : Vaissieux, Sully et Varennes, ce dernier a été détruit presque en entier en 1840, par la Saône débordée; Varenne, Vaux, Billy-le-Vieux, la Boucharderie, la Chapelle, Billy-le-Jeune, Grave, Mirivel, Bœuf.

RAMBERT-L'ILE-BARBE (Saint-), *Sanctus Ragnebertus, Ecclesia Sancti Reneberti*. Bourg considérable du canton de Limonest, situé sur la rive droite de la Saône, au pied du Mont-Cindre, et à quatre kilomètres de Lyon. Il était compris dans l'archiprêtré des Suburbes, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon. Son église, qui est ancienne, est sous le vocable de Saint-Ragnebert ou Renebert, soldat et martyr. Restaurée ou plutôt rebâtie, il y a quelques années, elle est assise sur

un plateau auquel on arrive par deux rampes, et elle a trois nefs. On a conservé l'ancien portail, et le bénitier en marbre qui a la forme d'un chapiteau à feuilles d'acanthe, et provient, dit-on, de l'église de Saint-Loup. L'ancienne église était sous les vocables de Saint-Éléazar et de Saint-Minervius; elle fut mise ensuite sous celui de Saint-Rambert. Le bourg se compose d'une longue rue dans la direction de la Saône, et de quelques ruelles latérales. On admire dans ses environs des maisons de campagne d'une beauté exceptionnelle : entre autres la Sauvagère, sur la rive droite de la Saône, propriété de MM. Berna et Sabran. M. Sabran, qui l'a fort améliorée, y avait établi une grande fabrique d'étoffes de soie. Il faut citer encore l'ancien fief et château du trésorier Dufresne, qu'habita le célèbre chirurgien Pouteau, et qui est aujourd'hui la propriété de M. Faye, ancien préfet; la maison Clavière, etc. Un pont en fil de fer unit maintenant Saint-Rambert à l'Ile-Barbe et à la rive gauche de la Saône. Quelques inscriptions et d'autres objets antiques ont été exhumés du sol. Un littérateur d'une fécondité malheureuse, et dont les ouvrages eussent été meilleurs s'il avait su les corriger, Collombet a été enseveli dans le cimetière de Saint-Rambert. Cette commune compte 22 hectares de terres labourables; 36 de vignobles; 3 de prés; et environ 1,500 habitants, logés dans 200 maisons.

RHONE, *Rhodanus*. Ce fleuve prend sa source au glacier du Rhône, un des plus beaux de la Suisse, dans un vallon étroit, sur un des sommets de la Furca, se précipite dans le haut Valais qu'il parcourt selon toute son étendue, traverse d'un bout à l'autre le lac Léman, en sort à Genève, coule au travers du département de l'Ain, entre dans le Lyonnais au nord de Lyon, au-dessous du faubourg de Bresse, coule dans l'intérieur de Lyon, et reçoit la Saône au confluent, à l'extrémité de la presqu'île Perrache, au-delà de la Mulatière. De là il passe devant Oullins, Irigny, Vernaison, Givors, Vienne, Sainte-Colombe, Ampuis, Condrieu, et quitte le Lyonnais après y avoir fait un trajet de trois myriamètres huit kilomètres. Le lit du Rhône, auprès de Lugdunum, a fourni son contingent d'objets antiques : une belle statuette de Jupiter, des fragments de bronze et de marbre, et les inscriptions antiques de *Julia Artemisia*, d'*Ælia Ingenua*, de *Julius Amator*, etc. Déjà pratiquée au temps des Gallo-Romains, la navigation se fait aujourd'hui sur le haut Rhône, et au-dessous de Lyon par des bateaux à vapeur, auxquels les chemins de fer ont porté un coup terrible sans la détruire. La batellerie sur le Rhône, naguère si florissante et qui a rendu tant de services à la ville de Lyon, tend à se relever, et espère, de l'établissement du canal Saint-Louis, de plus heureuses destinées.

RIVERIE, *Riveria*, *Reveriacus*, *Riveriacus*. Village du canton de Mornant, situé sur un coteau, dans une très-belle exposition, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon. On a, du plateau, une vue superbe sur les campagnes du Dauphiné et sur le Rhône. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Mornant et à l'élection de Saint-Étienne; ses seigneurs étaient les barons de Riverie. Elle comprenait les paroisses de Riverie, Saint-Didier, Sainte-Catherine, Saint-André-la-Côte, et Saint-Jean-de-Chaussant.

RIVERIE-SOUS-RIVERIE. Franc fief dans le Lyonnais, qui appartenait à M. Faure de Verdurais.

ROCHECARDON. Un des plus beaux vallons des environs de Lyon, situé à deux kilomètres de la place de la Pyramide, à Vaise, au-dessous de la route impériale de Lyon à Paris par la Bourgogne. Le chemin qui traverse le vallon d'un bout à l'autre, du midi au nord, a été fort amélioré comme voie vicinale, mais peut-être a-t-il perdu beaucoup du pittoresque de son aspect. Il y avait à Lyon, au seizième siècle, à l'extrémité nord de la vallée, au sortir du territoire nommé les Hautes-Vaques, près de Vaise, un château et fief nommé La Roche, dont un riche imprimeur, Horace Cardon, fit l'acquisition. C'était un gentilhomme italien, originaire de Lucques, et qui se disait issu des ducs de Cardone (I, p. 376). Le commerce des livres valut à l'intelligent libraire plus de deux millions, fortune énorme pour le temps. Horace Cardon devint échevin en 1610; il avait deux frères dont les barons de Sandras étaient issus. Le fief de la Roche dut sans doute cette dénomination à sa situation au sommet d'une des plus riantes collines de la rive droite de la Saône; son nouveau possesseur l'agrandit beaucoup, embellit le château, et prit le nom de la terre qui devint aussi celui de la vallée : Rochecardon. Ce lieu, fort riant, doit ses agréments à ses bois, prairies et vergers, aux accidents du terrain, et à des sources d'eaux abondantes et limpides, dont l'une est la célèbre fontaine de J.-J. Rousseau. Dans une de ses excursions aux alentours de Lyon, le citoyen de Genève en avait fait la découverte, et avait été ravi par la beauté du paysage. Le château, qui n'a rien de remarquable, est la propriété de M. le professeur Jourdan, conservateur du Musée d'histoire naturelle. Les agréments peu communs du site y ont appelé nombre de guinguettes, et de très-belles maisons de campagne, parmi lesquelles on doit citer celles de MM. Frère-Jean, Milon et Monlong (la Remillote), le moulin de l'Arche, voisin du hameau d'Arche, dans le voisinage du joli territoire de Champagne, la maison Chenaud, le château de Pinel, et le château du Bois. D'après des lettres patentes du onzième siècle, il paraît qu'il y avait autrefois un lac considérable auprès de Rochecardon, dans les environs de Vaise (Artaud, *Lyon souterrain*, p. 135). Les peintres paysagistes, dessinateurs et graveurs, ont pris fréquemment Rochecardon pour sujet de leurs compositions. Il a sa page dans le bel atlas de M. de Fortis; la gravure est de Piringer.

ROCHEFORT, *Castum de Rupe forti*, *Rochifort*. Pouillé du treizième siècle. L'église du village est perchée sur un roc très-élevé, qui s'avance en forme de promontoire, à l'extrémité de la vallée de Saint-Martin-d'en-Haut, au-dessus du chemin vicinal de Thurins à ce village. Située entre Yzeron et Duerne, cette ancienne baronnie de Rochefort, très-déchue à tous égards, avait un château fort, aujourd'hui en ruines. Village, paroisse et baronnie, Rochefort appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et comprenait une partie des paroisses de Saint-Martin-d'en-Haut et de Duerne; on l'a annexé à Saint-Martin dont il est très-voisin. Sa petite église est sous le voca-

ble de Saint-Laurent; elle a d'assez jolis vitraux, dont deux sont, dit-on, du quatorzième siècle. On remarque, à l'entrée de l'église ou chapelle, une statue en marbre de la Vierge Marie, présentant une grappe de raisin à l'Enfant Jésus. Le village consiste en quelques masures disséminées; il est voisin du château de la Batie. (Voyez SAINT-MARTIN-D'EN-HAUT). Au moyen âge, Rochefort et La Batie étaient deux châteaux-forts de quelque importance.

ROCHETAILLÉE, *Rocca scissa*, *Rochitailla*. Pouillé du treizième siècle. Village sur la rive gauche de la Saône, à un myriamètre un kilomètre de Lyon, dans le canton de Neuville. Rien ne prouve qu'il doive son nom à l'arasement d'un rocher fait par ordre d'Agrippa, pour ouvrir le passage à une de ses voies romaines; cette conjecture est plus que hasardée. La seigneurie dépendait du comté de Lyon, et comprenait les paroisses de Rochetaillée, de Fontaines et de Fleurieu; le cardinal de Bernis en était titulaire, à Rome, en 1789. Les ruines de l'ancien château sont peu de chose; le beau château moderne s'élève au-dessus de la Saône, dans une agréable exposition. Un personnage que son mérite éleva à une position très-éminente dans l'église, Jean, cardinal de Rochetaillée, était fils d'un pêcheur du village. L'église est vieille et sans caractère; elle est sous le vocable de Sainte-Catherine. M. Guimet, qui a fait la belle et lucrative découverte de la fabrication du bleu d'outremer, a son établissement à peu de distance. La commune de Rochetaillée est très-petite; elle a une population de 352 habitants, et 128 hectares de superficie. Terres labourables, 48 hectares; vignobles, 30; prés, 8; bois, 3; maisons, 103. L'ancien château n'a aucune importance.

ROMAIN-DE-COUZON (Saint-), ou SAINT-ROMAIN, au Mont-d'Or, dans le canton de Neuville. Village sur la rive droite de la Saône, au pied du Mont-d'Or, à huit kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré des Suburbes, et avait M. de Murard pour seigneur, en 1789. Un temple pour l'exercice du culte calviniste exista pendant quelque temps dans la paroisse; mais l'autorité ecclésiastique parvint à le faire fermer, et à faire donner la maison protestante aux dames de la Propagation de la foi. L'église, qui n'a qu'une seule nef, était déjà paroisse au treizième siècle; elle est sous le vocable de Saint-Romain. Il y a, dans la commune, un château moderne remarquable, qui appartient à M. Murard de Saint-Romain; une très-belle avenue y conduit. Cette petite commune a 44 hectares de terres labourables, 124 de vignobles, 17 de prés et 46 de bois. La population est de 319 habitants.

ROMAIN-EN-GAL ou GALLES (Saint-). Village du canton de Condrieu, situé sur le versant d'un coteau couvert de vignes, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Ses maisons sont éparses et non agglomérées. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Vienne, élection et sénéchaussée de Lyon, et dépendait de la viguerie de Sainte-Colombe. L'église, qui est petite, est sous le vocable de Saint-Romain; elle fut d'abord sous celui de Saint-Jean. Des antiquités diverses ont été exhumées du sol, sur plusieurs points de la commune; c'étaient des restes d'habitations gallo-romaines et d'étuves, deux statuettes en bronze, représentant l'une Hygie, l'autre Vénus accroupie, et des fragments de marbre sculptés. Au temps de Chorier, on retira de la terre qui les recouvrait des portions de colonnes, des chapiteaux, des amphores, une grande mosaïque représentant Achille à Scyros, un buste en bronze de Jupiter, des tuyaux en plomb, et des poteries sur lesquelles on lisait les noms si connus des fabriques de *Clarianus* et de *Claria Numada*. On a retiré du sol, sur l'emplacement de l'antique église Saint-Jean, les inscriptions antiques de *Titus Cassius Luciulus*, de *Servus Severianus*, de *Julia Felicissima*, de *Valeria Cupita*, et de *Caius Valerius Montanus*. On a trouvé, au lieu dit du Miron, près de Sainte-Colombe, celle de *Caius Rusonius Secundus* et quelques autres. Qu'on ait tiré de ces découvertes l'induction plausible qu'il y eut autrefois, sur le territoire de Saint-Romain-en-Gal, des habitations gallo-romaines, dont quelques-unes étaient décorées avec une sorte de luxe, rien de mieux; mais l'imagination, si souvent complaisante, des archéologues, ne s'en est pas tenue là. On a affirmé, sans preuves, l'existence en ces lieux, à l'époque gallo-romaine, d'un palais, de thermes et d'un temple. Il ne reste plus que des ruines de l'ancien château et fief de La Garde. Le célèbre graveur, Pierre Drevet, était de Saint-Romain-en-Gal. La commune a 618 hectares de terres labourables, 110 de vignobles, 82 de prés, et 372 de bois. Elle a une population de 583 habitants, logés dans 118 maisons. Cochard a écrit la statistique de Saint-Romain-en-Gal.

Noms topographiques. Melay, le Coin, Chaumartin, Ortels, Tabin, les grandes Vignes, Meirdan.

ROMAIN-EN-GIER (Saint-). Petit village du canton de Givors, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. C'était autrefois une annexe de la paroisse d'Échalas, dans l'archiprêtré de Mornant. Il est situé au fond d'un pli de montagnes et n'a rien de curieux. On compte, dans la commune, 131 hectares de terres labourables, 78 de vignobles, 28 de prés et 71 de bois. L'église est sous le vocable de Saint-Romain; elle a 465 paroissiens. Le seigneur du lieu, en 1789, était M. de Riverie d'Échalas.

Noms topographiques. Les Brachets, le Tilleul, le Glais, le Falconet, hameau du Coin, la Gière, la Rodière.

RONTALON, *Rontalonus*, *Rantalons*. Pouillé du treizième siècle. Village situé au sommet d'un coteau, dans le canton de Mornant, à deux kilomètres de Lyon. C'était une ancienne seigneurie, qui, de la famille de M. de Damas de Marcillac, passa dans celle de M. Arthaud de la Feuillade. Au treizième siècle, en 1252, le chapitre des barons de Saint-Just avait concédé en fief, à Jourdain Raffier, la seigneurie de Rontalon, qui changea fréquemment de mains. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et fut d'abord sous l'obédience des chanoines-barons de Saint-Just. L'église est sous le vocable de Saint-Romain. Il y a, dans cette commune, 640 hectares de terres labourables, 24 de vignobles, 124 de prés, et 133 de bois. La population est de 901 habitants, logés dans 189 maisons. Le territoire est fertile; il produit des fruits abondants et excellents.

Noms topographiques. Favarieux, Paradis, Rocher, Roman, Pinay, Tire-Manteau, Niquet, Julanière, Farges, Iranges, Faure, Ravière, Surgeon, Templier, la Charie.

Ronze (la), fief en Lyonnais, qui appartenait au comte de Chaponnay.

Rousselière (la), fief et seigneurie dans la paroisse de Quincieux, qui avait pour seigneur M. Alexis de la Rousselière.

Saconay. Château seigneurial ayant toute justice dans la paroisse de Pomeys; il avait pour seigneur M. Dareste de Saconay.

SAIN-BEL. Voyez Bel-les-Mines. — SAINT-BEL, *Sanctus Bellus.* Le nom est écrit des deux manières; dans les titres anciens, c'est Saint; l'usage a prévalu pour Sain-Bel.

Salvagny, *Salvaniciacum.* Voyez Tour de Salvagny.

Sarcey, *Sarçay, Sarçaïeus*, cart. de Savigny, ch. 213; *Sarsagicus.* Petit village du canton de l'Arbresle, situé sur une colline, dans une bonne exposition; c'était une annexe de la paroisse de Bully. Le clocher et une partie de la paroisse dépendait du marquisat de Saint-Forgeux. La commune a 641 hectares de terres labourables, 32 de vignobles, 122 de prés, 131 de bois, et une population de 860 habitants. L'église, qui a la forme d'un carré long, est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste; elle a été érigée en paroisse au temps du concordat.

Noms topographiques. Magny, Bine, hameau du Bois, Pouilly, les Places, les Roches.

SAVIGNY, *Saviniacus*, ann. 949, cart. de Savigny, charte 57. — *Sabiniacus*, ann. 976, Sav. ch. 127. — *Ecclesia Sancti Martini Saviniacensis*, cart. de Savigny, circa 1,010, charte 593. — *Abbatia de Saviniaco, Saviniacensis ager.* Anciennement abbaye, paroisse et abbaye, le bourg avait été appelé Sapiny, à cause des grands bois de sapins dont il était environné. Il est à deux myriamètres six kilomètres de Lyon, et était compris autrefois dans l'archiprêtré de Courzieu. L'église actuelle, qui n'a rien de remarquable, est sous le vocable de Saint-André. Savigny devait beaucoup à l'abbaye de Saint-Martin, de l'ordre de Saint-Benoît, qui y a existé auprès du bourg pendant tant d'années. Elle remontait en effet, selon une opinion vraisemblable, jusqu'au sixième siècle. Des solitaires s'étaient réfugiés dans les bois, pour se livrer avec plus de recueillement à leurs exercices religieux; leur nombre s'accrut; ils se réunirent et se constituèrent en un monastère de bénédictins, pendant un voyage de saint Maur en France. L'abbaye prospéra, reçut des donations de Charlemagne et des archevêques de Lyon, et acquit de grands biens, que les seigneurs du voisinage, et même les comtes de Forez, attaquèrent et usurpèrent plusieurs fois. L'abbaye reçut en don, de 901 à 1101, une multitude de chapelles et d'églises, parmi lesquelles on distingua celles de Mornant, de Haute-Rivoire, de Courzieu, de Chevinay, d'Aveize, de Bibost, de Ternant, de Montméias, etc., etc. La baronnie comprenait non-seulement la commune de Savigny, mais encore plusieurs paroisses voisines, et nombre de hameaux. Ses limites furent fixées par une transaction passée entre l'abbé de Savigny, Hugues Aybrand, et Guichard de Beaujeu. Le seigneur abbé était fort puissant; il avait tous les droits principaux de la souveraineté, entre autres celui d'assembler ses feudataires, tenus de le servir à cor et à cri. En 1274, il prêta des soldats à l'archevêque de Lyon, pour garder la ville pendant la tenue du concile. Les candidats au titre de religieux de l'abbaye de Savigny devaient faire preuve de noblesse de quatre ascendants paternels, la mère tenue pour demoiselle. L'église de l'abbaye datait du onzième siècle et était fort belle; on voyait auprès d'elle la chapelle de Saint-Léger, ancien oratoire des solitaires, selon la tradition; une chapelle souterraine, sous le vocable de Notre-Dame-Souterraine, et la chapelle Saint-Nicolas, dont l'autel recouvrait le corps de saint Galmier et était voisin du tombeau de saint Gausmar. Les officiers de l'abbaye étaient le grand prieur, le chamarier, le prieur claustral, le grand cellerier et le grand sacristain. L'aumônier de l'abbaye était tenu de distribuer chaque année, aux pauvres de la paroisse, quatre cents bichets de bled, de loger tous les religieux de passage, et de donner six sols par semaine à douze pauvres veuves du bourg de Savigny. La décadence de l'abbaye était déjà très-visible au dix-septième siècle; il n'y avait plus qu'un nombre insuffisant de religieux. Des bulles pontificales supprimèrent le monastère de Saint-Martin, en 1780, et en affectèrent les biens aux chapitres, devenus très-pauvres, des chanoinesses de Leigneux, de l'Argentière et de Saint-Alix. Il ne reste plus aujourd'hui, des bâtiments de l'abbaye, qu'un pan de murailles de la nef gauche de l'église, quelques fragments des murs du cloître, et des débris d'arceaux, ruines qui s'amoindrissent de jour en jour. Mais ce qui subsistera longtemps comme un monument de l'histoire de Lyon et de la géographie lyonnaise au moyen âge, c'est le cartulaire de l'abbaye de Savigny; la bibliothèque de la ville de Lyon en possède deux manuscrits en parfait état et bien complets. Ils ont servi à M. Bernard pour l'édition qu'il a donnée du cartulaire, dans la collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France; c'est un recueil de titres, *donationes, præstaria* et *præcaria*, formé par l'ordre de l'abbé Badius, au quatorzième siècle. Le château qui protégeait l'abbaye en était éloigné de quatre kilomètres; c'était celui de l'Arbresle. Cette forteresse avait une double muraille de circonvallation; elle était flanquée de tours quadrangulaires très-massives, et protégée par une triple ligne de remparts. La paroisse de Savigny avait une ancienne église sous le vocable de Saint-Pierre-des-Vignes, et une confrérie de pénitents du Saint-Sacrement, fondée en 1674 par l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville. La commune, une des plus considérables du Lyonnais, a 1,011 hectares de terres labourables, 235 de vignobles, 362 de bois, 293 de prés, et 2,216 hectares de superficie totale. Sa population est de 1,600 habitants, logés dans 383 maisons.

Noms topographiques. Turdine rivière, Repas, les Plaques, château de Péage, Bulle, Persange, Bodet, les

Grenouilles, Grandchamp, Bottex, ruisseau de Trésonde, Bobennon, Razy, Ronzière, Penon, Marange. La commune est traversée par le chemin de grande communication conduisant à Villechenève.

SENEVAS. Château seigneurial dans le Lyonnais, dont la justice comprenait la paroisse de Saint-Romain-en-Jarrest; il avait pour seigneur M. Terrasson de la Barolière.

SENEVRIER. Château-fief ayant toute justice, dans la paroisse de Saint-Julien-sur-Bibost. Il appartient aujourd'hui au département de la Loire. Son dernier seigneur fut M. Bonaventure Dejussieu.

SORLIN (Saint-), ou SAINT-SATURNIN. Village situé dans le canton de Mornant, au sommet d'une montagne, à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon. On a du plateau une vue magnifique sur le Rhône et sur les Alpes. L'église est sous le vocable de Saint-Saturnin; elle a trois nefs et des chapelles latérales. Cette paroisse était comprise dans l'archiprêtré de Mornant, à titre d'annexe de Saint-André-la-Coste. La commune a 236 hectares de terres labourables; 22 de vignobles; 59 de prés; 88 de bois; et 141 maisons pour une population de 507 habitants.

Noms topographiques. Les Côtes, Chavagneux, Colonges, Grandes-Terres, Benêt-Gros.

SOUCIEU-en-Jarrest, ou Jarrez, *Sociacus*, *Ecclesia de Sociaco*, *Socieu*. Village qui consiste en maisons disséminées sur un coteau, dans le canton de Saint-Genis-Laval, à un myriamètre et un kilomètre de Lyon. Le Garon arrose le pied de la colline. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Mornant. On y voyait le château et fief de Passetour ou Argencieu, propriété de M. Forest, et le château et fief de la Rivière, qui appartenait à M. Burtin de la Rivière, trésorier de France. L'église est sous le vocable de Saint-Julien; elle a été reconstruite il y a quelques années, et n'a rien de remarquable. La commune a 886 hectares de terres labourables; 220 de vignobles; 166 de prés; et 81 de bois. Elle est peuplée de 1,900 habitants, logés dans 247 maisons. Les hameaux principaux sont ceux de Verchery, de Margeau et de Rassey. On trouve dans cette paroisse des ruines remarquables des anciens aqueducs; quelques arcades sont très-bien conservées. Il y en avait soixante et onze, qu'au neuvième siècle les Sarrasins renversèrent alors, et couchèrent sur le sol avec une sorte de régularité. C'était à Soucieu qu'était le réservoir très-grand et très-beau du pont aqueduc du mont Pilat.

Noms topographiques. Chabrun, Bressard, Praqueminot, Verchery, Souchère, Piliot-Aqueducs, Prasseloux, Marjou, — le Faron, ruisseau.

SOURCIEUX-SUR-SAIN-BEL, *Celciacus*, *Surciacus*, *Cerceu*. Pouillé du canton de l'Arbresle, à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon. L'église, sous le vocable de Saint-Barthélemy, était comprise dans l'archiprêtré de l'Arbresle. François de Cluny, évêque de Riez, et chanoine-comte de Lyon, était seigneur du clocher et d'une partie de la paroisse; l'autre portion avait pour seigneur le président de Fleurieu, auquel appartenait le hameau de Sonnai. Cette commune a 607 hectares de terres labourables; 85 de vignobles; 124 de prés; 180 de bois; et une population de 918 habitants, logés dans 167 maisons.

Noms topographiques. Calou, Regipas, Sannay, Beaulieu, Charavay, Gervais, Garenne, Sarrasin, Moseuvre, la Crot, Jannot, Molon, Falconnière, Chantegrillet, Trèves, les Gresignis, le Cret. La commune est traversée par le chemin de grande communication de Villechenève.

SOUZY, ou SOZZY-L'ARGENTIÈRE. Maisons éparses sur le versant d'une colline, dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, à trois myriamètres et un kilomètre de Lyon. La paroisse était comprise dans l'archiprêtré de Courzieu, et dépendait du marquis de Fenoyl qui en était le seigneur. On compte dans la commune 310 hectares de terres labourables; 3 de vignobles; 133 de prés; et 33 de bois. La population se compose de 574 habitants, logés dans 84 maisons.

SUBURBES (les). On nommait ainsi, avant 1789, un archiprêtré du diocèse de Lyon, qui comprenait les paroisses voisines de la ville, non-seulement dans le Lyonnais et le Franc-Lyonnais, mais aussi dans le Dauphiné, du moins en ce qui concernait Villeurbanne. En voici la liste: Albigny; Caluire, annexe de Saint-Rambert; Charbonnières, annexe de Tassin; Colonges, Sainte-Consorce, Couzon; Cuires, annexe de Vaise; Curis, annexe de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Cyr, Francheville, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Germain, Grézieux-la-Varenne, la Guillotière, Limonest; Marcy, annexe de Sainte-Consorce; Poleymieux, Saint-Rambert, Saint-Romain, Tassin, Vaise et Villeurbanne. La plupart de ces paroisses dépendaient des chanoines-comtes de Lyon; celui d'entre eux qui en avait particulièrement la jouissance, prenait le titre de seigneur mansionnaire.

SYMPHORIEN-LE-CHATEAU. Autrefois Saint-Saphorin. *Sanctus Symphorianus*. Petite ville, chef-lieu du canton, dans une belle exposition, au pied d'une haute montagne, entre des collines élevées, au-dessus de la Coise, à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Elle a été fermée autrefois par une enceinte continue; on voit encore des portions de l'ancienne muraille, et une des trois vieilles portes. Elle appartenait à l'archiprêtré de Courzieu, et avait une châtellenie royale; il ne reste que des ruines de son château du moyen âge. Son édifice principal, l'église, a été bâti en 1407, aux frais du cardinal Girard, sur l'emplacement du vieux castel; il est vaste et beau, et construit au-dessus d'un roc sur une petite esplanade; les maisons de la ville paraissent groupées autour de lui comme les poussins d'une poule autour de leur mère. Cette église remarquable remplaça l'ancienne, dont Saint-André-des-Arcs était le vocable; elle a été placée sous les vocables de Saint-Symphorien, de Saint-André et de Saint-Éloi; une terrasse l'entoure, et trois rampes d'escaliers y conduisent. On y remarque trois grandes nefs que séparent des piliers massifs, et une tour carrée d'environ trente mètres de hauteur. On voit, suspendu au milieu du chœur, le chapeau du cardinal Pierre Girard; celui-ci, né à Saint-Symphorien-le-Château, fut l'honneur du pays ainsi que son bienfaiteur; il fonda quatre prébendes dans sa cathédrale, à laquelle il donna

de beaux ornements sacerdotaux, et un morceau de la vraie croix qu'il devait au pape Clément VII. Une chapelle, sous le vocable de Saint-Joseph, appartenait au patron laïque de deux des prébendes; une autre chapelle, celle de Saint-Antoine, située au centre de la ville, devint la résidence de la congrégation des jeunes garçons; une autre, voisine de l'église paroissiale, était réservée aux pénitents du Saint-Sacrement. Bâtie au-dessous du chœur de la cathédrale, la chapelle des Saints-Anges-Gardiens avait été murée; on la rouvrit pour y installer une congrégation de jeunes filles. Un couvent d'Ursulines existait dans le voisinage: il réunissait douze religieuses et une sœur.

Desservi par des sœurs Infirmières et des Dames, l'hôpital est situé hors de la ville, à petite distance de la porte d'entrée; il est bien tenu. Le collége date de 1561, il s'y faisait de bonnes études. La paroisse était une seigneurie qui dépendait du chapitre des chanoines-comtes de Lyon, et comprenait les paroisses de Saint-Symphorien et de Pomeys, son annexe, ainsi que Saint-Étienne-sur-Coise et la chapelle en Forez. On y voyait les châteaux-fiefs de Pluvy et de Clerimbert. La ville a deux faubourgs, Marcheys et Brocherin, sur l'Orson, ruisseau auquel on arrive par des rampes et rues escarpées, et dont les eaux ont des propriétés particulières pour la bonne préparation des cuirs. C'est autour de la grande place que se trouvent les maisons les plus confortables; on en a construit plusieurs pendant ces dernières années, non moins belles certainement que celles qu'on remarquait autrefois dans l'intérieur de la ville, et qu'on appelait Greyzieu, Chamosset, Tournon, Du Mouchet et la Tour de Riverie. Saint-Symphorien-le-Château fait un commerce assez étendu de peaux, de draps communs, de tissus de coton et de fer; il a des foires et des marchés très-fréquentés. Cette ville est la patrie de Symphorien Champier, écrivain auquel on doit de nombreux ouvrages dont quelques-uns sont rares et recherchés, et de Benoît Court, commentateur des *Arresta Amorum* de Martial d'Auvergne. Cochard a écrit, avec sa bonhomie et sa prolixité ordinaires, une notice statistique sur Saint-Symphorien-le-Château.

La commune a 263 hectares de terres labourables; 100 de prés et 6 de bois; la vigne n'y crott pas. Les collines couvertes de pins qui environnent la ville, produisent abondamment l'airelle, arbrisseau dont les baies servent à fabriquer une boisson acidule assez agréable. La population est de 1,920 habitants, logés dans environ 400 maisons.

Noms topographiques. L'Espinasse, Grand-Batier, Pluvy, Clerimbert, Colombier. La ligne vicinale de grande communication n° 2, de Chazelles à Givors, et la route départementale de Saint-Étienne à Lyon passent dans la commune.

SYMPHORIEN-SUR-COISE (canton de Saint-). Le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise est situé à l'extrémité méridionale du Lyonnais, entre les cantons de Mornant et de Saint-Laurent-de-Chamousset d'un côté, et le Forez de l'autre, et à petite distance de la Loire. Il est traversé par la route départementale n° 3, de Lyon à Saint-Étienne, par la route impériale de Lyon à Bordeaux, et par plusieurs chemins vicinaux de grande communication, bien entretenus. Une petite rivière, insignifiante dans les temps ordinaires, mais terrible parfois dans la saison des pluies, la Coise, est son principal cours d'eau; de nombreux ruisseaux arrosent ses prairies. Dix communes le composent, ce sont: Saint-Symphorien-le-Château, Aveize, la Chapelle-en-Vaudragon, Coise, Duerne, Grézieux-le-Marché, la Rajasse, Saint-Martin-en-Haut, Meys et Pomeys. Les cultures sont réparties ainsi: terres labourables, 9,912 hectares; prés, 3,197; bois, 2,265; il n'y a pas de vignobles. La population est de 13,214 habitants. C'est un canton pauvre, peu peuplé, peu industriel; son commerce principal est celui des céréales, des cuirs, des tanneries, des bestiaux. Le climat est froid; le territoire est hérissé de montagnes couvertes de bois; il ne souffre pas la vigne, du moins comme grande culture. Presque tous ses villages et bourgs sont composés de maisons mal construites, et de rues étroites et mal pavées; on y voit peu de belles habitations et de châteaux; il n'y a pas d'antiquités. L'industrie ne s'y montre pas avec cette activité, cette variété et cet esprit de progrès qu'on lui voit dans la plupart des autres cantons du Lyonnais.

TALUYERS, *Talueria*, *Talues*, *Taluyes*. Pouillé du treizième siècle. Village situé dans le canton de Mornant, au sommet d'un coteau que domine une montagne, à un myriamètre sept kilomètres de Lyon. Il faisait partie de l'archiprêtré de Mornant. Bâtie au treizième siècle, l'église, de style roman, est sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame; elle a trois nefs voûtées; on l'a restaurée en 1736, aux frais du chapelier Mazard, et depuis. Un antique monument épigraphique, la pierre de *Cassia Restituta*, lui a servi de bénitier pendant longtemps. On remarque la tour carrée de l'église, et l'élégante simplicité de l'abside. Taluyers possédait un prieur, à la nomination de l'abbé de Cluny. Étienne Baluze eut ce titre. La paroisse avait pour seigneur, en 1789, Berthaud de Taluyers, ancien conseiller en la cour des Monnaies. La commune a 457 hectares de terres labourables; 100 de vignobles; 142 de prairies; 46 de bois; et une population de 804 habitants, domiciliés dans 142 maisons.

Noms topographiques. Pont-Ronna, Rivoinel, Molard, Prapin, la Grange, Grandbois. La route impériale n° 88 de Toulouse, traverse la commune.

TASSIN, *Taxoneria*, *Tacins*, ann. 1012, cart. d'Ainay, ch. 44. — *Tazins*, *Tacins*. Pouillé du treizième siècle. Joli et riche village du canton de Vaugneray, au-delà de la Demi-Lune, à six kilomètres de Lyon. C'était une seigneurie de l'archiprêtré des Suburbes, élection de Lyon; sous l'obédience du chapitre des chanoines-comtes de Lyon. L'église, sous le vocable de Saint-Claude, a une nef voûtée et une tour de forme carrée; elle doit être incessamment rebâtie et agrandie. Il y a, au-delà du village, des coteaux couverts de bois, et au-dessous des vallons charmants qui se prolongent, par delà Saint-Genis-des-Ollières, entre des prairies, des rochers et des bois; c'est une promenade fort agréable. Il y a sur la

petite rivière d'Yzeron, un petit pont en pierre, au-dessous de Tassins et en avant de Francheville; un second pont, sur la route de Lyon à Montbrison, est connu sous le nom de pont d'Alai; c'était autrefois un passage désert et dangereux, mais aujourd'hui beaucoup de maisons ont été construites dans son voisinage. Tassins doit à sa proximité de Lyon, à ses agréments naturels et à la beauté du paysage, l'avantage de posséder sur son territoire de très-belles maisons de campagne, dont la principale, à raison de l'étendue de son parc clos de murs, appartient à la famille Rieussec. La commune a 431 hectares de terres labourables; 49 de vignobles; 45 de prairies; 161 de bois; et une population de 1,081 habitants, qui occupent 134 maisons. On rencontre auprès de Tassin quelques ruines d'aqueducs.

Noms topographiques. Château de Montcelard (à M. Desgrands), Sauze, les Renards, Baraillon, Bruyères, Torret, l'Allemande.

THEIZÉ. Beau château dans le Lyonnais, archiprêtré de l'Arbresle, justice d'Oingt.

THORIGNY. Château-fief ayant toute justice dans la paroisse de Saint-Julien-sur-Bibost; il appartient à M. Leuillon de Thorigny.

THURINS, *Torencus, Tornicus,* cart. de Savigny. An. 1070, charte 761. Bourg considérable du canton de Vaugneray, situé dans un pays de montagnes, à un myriamètre huit kilomètres de Lyon. La paroisse est fort grande, elle a six kilomètres de longueur sur trois de largeur, et est arrosée par le Garon et par plusieurs ruisseaux, dont les plus gros sont l'Arguiller et l'Artillat. On y compte au moins dix-huit hameaux. Une famille de paysans, de celui qu'on nomme la Ratière, se croit en possession, depuis trois siècles, d'un remède contre les morsures de la vipère et des chiens enragés; le secret est d'une efficacité douteuse. La paroisse de Thurins appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon, qui y possédaient un manoir dans le bourg, auprès duquel on voyait encore le château et fief appelé la Rontalonnière. L'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Martin; elle a été reconstruite, et fort bien, en 1835. Ses chapelles sont remarquables, surtout celle des Saints-Anges. La commune compte 1,150 hectares de terres labourables, 114 de vignobles, 218 de prairies, 285 de bois, et une population de 1,906 habitants, domiciliés dans 319 maisons. Il y a, à Thurins, beaucoup de petits ateliers d'ouvriers en soie.

Noms topographiques. Bitarnay, Laval, Farchand, Bruyères, Grange, Jaricot, Matillon, Bellevue, Lamure, Rontalonnière, Trêves, le Bois, Mativière, Picolet, Peyne, le Plat, Arravon, Bayard, Combar, Durantière, Plat-du-Mont, Violet, grande et petite Côte, Palisse, Valotte, les Voûtes.

TOUR-DE-LA-BELLE-ALLEMANDE (la). Ancien château et fief dans le Franc-Lyonnais, dont le dernier seigneur fut M. Vouty dit de la Tour.

TOUR-DE-SALVAGNY (la), *Salvaniacus, Salviniacus.* Village dans la plus belle exposition, au point culminant d'une colline élevée, sur la route de Paris par le Bourbonnais, à un myriamètre deux kilomètres de Lyon, autrefois annexe de Lentilly. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de l'Arbresle, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon; elle était formée de la réunion de deux hameaux. L'église est petite et n'a qu'une nef. Il y a dans la commune 309 hectares de terres labourables, 51 de vignobles, 160 de prairies, et 217 de bois. Ceux de ces bois qui sont situés au-dessous de la Tour, du côté des montagnes et de Sainte-Consorce, sont considérables et beaux. La population est de 627 habitants, domiciliés dans 142 maisons.

Noms topographiques. Les Pins, Jacquemet, Fustière, le Boar.

TRÊVES, *Trevedus, Treveus, Trevies.* Pouillé du treizième siècle. Voyez LONGES.

TUPIN et SEMONS. Villages du canton de Condrieu, réunis en une seule commune, et situés entre Condrieu et Ampuis, à trois myriamètres six kilomètres de Lyon, sur la rive droite du Rhône. Tupin est dans la plaine, entre le Rhône et la montagne; Semons est à peu de distance. Son église est sous le vocable de la Vierge. La paroisse dépendait de la baronnie de Condrieu. Cette petite commune a 412 hectares de terres labourables, 97 de vignobles, 47 de prés, 120 de bois, et une population de 400 habitants, domiciliés dans 78 maisons.

VALERNOD. Château et fief dans la commune de Givors.

VAUGNERAY (canton de). Le canton de Vaugneray est un des plus considérables, des plus riches et des plus peuplés du Lyonnais; il est situé à l'ouest de Lyon, entre les cantons de Limonest, de l'Arbresle, de Saint-Laurent-de-Chamousset et de Saint-Genis-Laval, et est composé des communes dont les noms suivent : Vaugneray, chef-lieu, Brindas, Charbonnières, Chevinay, Craponne et Marcy, Courzieux, Francheville, Saint-Genis-les-Ollières, Grézieux-la-Varenne, Saint-Laurent-de-Vaux, Messimi, Pollionay, Tassin, Thurins et Yzeron. Toute la partie à l'ouest de la commune est formée de hautes montagnes, dont la chaîne se continue avec celles de Saint-Bonnet, de Sainte-Consorce et de Pollionay, et n'est séparée que par un vallon étroit, l'Yzeron et la route de Bordeaux, de la chaîne des montagnes de Châteauvieux, Yzeron, Saint-Martin et Duerne. La principale voie de communication est la route impériale n° 83 de Lyon à Bordeaux; mais il y a des chemins vicinaux bien entretenus de Thurins à la route impériale, un autre au-dessus de Charbonnières, un autre par la vallée de la Brevenne de l'Arbresle, au-delà de Sainte-Foi-l'Argentière, et nombre d'autres encore. Des ruisseaux abondants arrosent les prairies; un des plus considérables, et qui est presque une rivière, c'est l'Yzeron. Les communes les plus rapprochées de la grande ville, Charbonnières, Francheville, Tassin, sont citées parmi les plus beaux paysages des environs de Lyon; elles sont remarquables par leurs sites agrestes, leurs châtaigneraies et leurs bois de hêtres et de pins. Les cantons de montagnes, tels qu'Yzeron, Vaugneray, Sainte-Consorce, Saint-Bonnet et Pollionay, doivent à leur nature plus champêtre et plus sauvage des agréments particuliers. Pris dans son ensemble, le

canton de Vaugneray est un beau et bon pays; les cultures y sont réparties ainsi : terres labourables, 9,823 hectares; vignobles, 1,383; prairies, 2,329; bois, 2,522. La population s'élève au chiffre de 18,513 habitants, domiciliés dans 3,071 maisons.

VAUGNERAY, *Neriacensis ager*, cart. de Savigny, an. 980; charte 186. — *Vallis Neriacensis Ager*, ibid., charte 29. — *Valneray, Parrochia de Valle Nercia*. Obituaire de l'église de Lyon, *Vannirey, Valnereia*. Pouillé du treizième siècle. *Vannereu, Vaneyreu*. Bourg considérable au pied de hautes montagnes, chef-lieu du canton, à un myriamètre six kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Mornant, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon. Il y a dans la commune de belles habitations, dont les plus importantes sont le château-fief seigneurial de Bénevent, propriété de M. Perrin de Bénevent; le château de M. Rambaud, le domaine des Aiguillons et le domaine de Saint-Bonnet. L'église, sous le vocable de Saint-Antoine, tombait en ruine et était d'ailleurs trop petite pour l'importance de la paroisse; on en a construit une nouvelle derrière l'ancienne. Celle-ci est grande, bien aménagée, et a trois nefs; elle a des vitraux en couleur, et c'est, de beaucoup, la plus belle du canton. On l'a inaugurée au mois de septembre 1865. Il y a, à Vaugneray, un établissement pour le traitement des femmes aliénées: il est dirigé par des sœurs qui font aussi la pharmacie; il n'y a pas de médecin attaché à ce service. Les cultures, dans la commune, sont réparties ainsi : terres labourables, 1,531 hectares; vignobles, 85; prairies, 353; bois, 266. La population s'élève à 2,066 habitants, qui occupent 401 maisons. Il y avait trois fiefs dans la paroisse; Hoirieux, avec rente noble appartenant à la baronne d'Yzeron; la Prety, propriété de M. de Valous avant 1789; et Charpieux, qui avait M. de Mont-d'Or pour seigneur.

Noms topographiques. La Vore, la Motte, Girardière, Cunieux, Barthelemy, Vernya, Recret, Varville, le Martin, Michon, Monterat, Fontanière, Charpieux, Bobillon, Raimonet, Jumeau.

VAUX (étangs de la), autrefois château et fief. V. CHASSAGNY.

VAUX-EN-VELIN, *Ecclesia de Vallibus*. Village du canton de Villeurbanne, à six kilomètres de Lyon; autrefois en Dauphiné, annexé aujourd'hui à Lyon; c'était un marquisat et une paroisse de l'archiprêtré de Meyzieux. On y trouvait deux châteaux et fiefs; celui de Ville et celui de Biffara. appartenant à M. de Rachais. La commune de Vaux a 1,261 hectares de terres labourables; 2 de vignobles; 51 de prés; 305 maisons, et 3,820 habitants.

VENISSIEUX, *Ecclesia de Veniciis*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Villeurbanne, à neuf kilomètres de Lyon, autrefois paroisse en Dauphiné, de l'archiprêtré de Meyzieu. L'abbesse de Saint-Pierre nommait à la cure, et M. de Chaponnay était le seigneur du lieu. La commune, qui est considérable, a 1,766 hectares de terres labourables; 77 de vignobles; 55 de prés, 88 de bois; 761 maisons, et 3,820 habitants.

VERNAISON, *Verneyson*. Village sur la rive droite du Rhône, dans le canton de Saint-Genis-Laval, au-dessous d'Irigny; le chemin de fer de Saint-Étienne y passe entre les maisons et le fleuve, dont il est beaucoup trop près. Il y a au-dessus du village un couvent de filles qui tient une pharmacie, et une grande maison où sont logés des prêtres âgés et infirmes. Tout le coteau est couvert de vignobles, dont les produits sont estimés, sans être de qualité supérieure. L'église est petite et manque de caractère. Vernaison a 85 hectares de terres labourables; 177 de vignobles; 24 de prés; 53 de bois; et 1,023 habitants, logés dans 244 maisons.

VILLECHENÈVE, *Vetula Chaneva*, cart. de Savigny, an. 919, charte 6. *Vetula Caneva*. Village du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, entre Tarare et Haute-Rivoire, sur les confins du Forez, du Lyonnais et du Beaujolais; à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon. La partie haute est mal bâtie, la partie basse est mieux construite. On trouvait dans la paroisse le château de la Rivière, au titre de marquisat, et l'ancien château de Villette avec rente noble; le seigneur du lieu, en 1789, était l'abbé d'Anstrude. Cette commune a 823 hectares de terres labourables; 271 de prairies; 271 de bois; et une population de 1,422 habitants, occupant 289 maisons.

Noms topographiques. Subrin, Melay, la Rivière, Giroud, Malpertuis, Charlot, Grandes-Terres, Galière, Pourron; chemin vicinal de grande communication de Saint-Laurent à Villechenève.

VILLEURBANNE (canton de). Villeurbanne et sa banlieue, autrefois partie intégrante du Dauphiné, ont été annexés au département du Rhône par la loi de 1851; les communes réunies au nombre de quatre sont Bron, Vaux, Venissieux et Villeurbanne. Les cultures sont ainsi réparties dans ce canton nouveau du Lyonnais : terres labourables, 4,815 hectares; vignobles, 146; prés, 267; bois, 259. La population est de 20,972 habitants, en y comprenant la partie rurale du troisième arrondissement.

VILLEURBANNE, chef-lieu du canton de ce nom. *Vilarbana, Villaurbana*. Bourg très-considérable situé sur la rive gauche du Rhône; à trois kilomètres de Lyon le terrain commence à s'élever, et, sur quelques points, il fait saillie en petites collines. Composé de maisons en général bien bâties, le bourg forme une rue longue et large, étendue parallèlement au fleuve, depuis le grand camp jusqu'à l'extrémité de la Guillotière. En 1789, Villeurbanne était une paroisse, en Dauphiné, de l'archiprêtré des Suburbes, élection et bailliage de Vienne. On y voyait deux châteaux et fiefs, celui de la Ferrandière, appartenant à M. Rivelrieux-de-Varax, ancien prévôt des marchands, et la Bonnetière, propriété de la famille de Serre-de-Croze, qui possédait aussi une maison-forte nommée Chamfort. L'église est une des mieux construites du département. Villeurbanne était autrefois une dépendance de Vaux. La commune est composée ainsi : terres labourables, 996 hectares; vignobles, 33; prés, 151; bois, 55; population, 8,952 habitants. François-Nicolas Cochard, membre de l'Académie et du Conseil de préfecture, est né à Villeurbanne.

VILVERT. Hameau sur la rive droite de la Saône, en face de Neuville, et reconnaissable de loin à une sorte de tour.

La station du chemin de fer est dans le voisinage.

VINT. *Viniacum*. Voyez NEUVILLE.

VOURLES. Beau village sur un coteau, à un myriamètre trois kilomètres de Lyon, dans le canton de Saint-Genis-Laval. La paroisse était une annexe de Brignais, et dépendait du chapitre des chanoines-barons de Saint-Just; élection et sénéchaussée de Lyon; elle fut constituée en 1550. L'église, qui a été reconstruite en 1827, est sous le vocable de Saint-Bonnet, elle est à trois nefs, soutenues par des colonnes d'ordre dorique; son ancien clocher a été conservé. Il y avait dans la paroisse le château et fief de Maison-Forte. Cette petite commune a 85 hectares de terres labourables; 373 de vignobles; 43 de prés; 6 de bois, et une population de 1,075 habitants, occupant 229 maisons. Le village est à un myriamètre trois kilomètres de Lyon.

YVOURS, *Eburnicum*. (M. de Boissieu.) Ancien château et seigneurie situé dans la commune d'Irigny, au pied de la colline, sur la rive droite du Rhône, à un kilomètre de Lyon. Ce fief avait pour seigneur, en 1789, M. Terrasse d'Yvours; le château a passé dans la famille de Murard. On a trouvé à Yvours une inscription antique consacrée aux mères des augustes d'Yvours (M. de Boissieu) : *Matribus augustis Eburnici*. On voit les ruines d'un ancien château dans l'île dite des Acacias.

YZERON, *Yzeron, Isero, castrum Hyzeronis, Ecclesia de Yseronis*. Pouillé du treizième siècle. Petite ville du canton de Vaugneray, perchée au sommet d'une haute montagne (les Brosses), au-dessous d'une montagne plus élevée encore, à deux myriamètres de Lyon. Pour l'atteindre, la route de Bordeaux décrit sur le flanc des monts de longs circuits, qu'on abrège de plus d'une heure en prenant, au fond du ravin, au-dessous de Vaugneray, un chemin vicinal qu'on nomme la *Coursière*. C'est une promenade charmante de six kilomètres dans l'étroite vallée de l'Yzeron. On y remarque de verdoyantes prairies, de jolis vergers plantés de pommiers, très-beaux à voir en automne, et sur le versant de la chaîne de montagnes de nombreux châtaigniers, dont quelques-uns ont une grosseur monstrueuse. Au faîte des monts, deux chemins non moins pittoresques, mais dans un autre genre, conduisent de Château-Vieux, l'un à Saint-Laurent-de-Vaux, et l'autre à Brindas. La baronnie d'Yzeron comprenait les paroisses d'Yzeron, Montroman, Saint-Laurent-de-Vaux, Châteauvieux et Saint-Genis-l'Argentière. Cette contrée montagneuse avait pour seigneur, en 1760, M. Chappuis de Laval, et pour dame, en 1789, la baronne d'Yzeron. Il y avait dans la paroisse un joli château-fief avec rente noble appartenant à la riche famille de Mont-d'Or, et la Valsonnière ou Versonnière, petit château-fief avec rente noble qui était la propriété d'une famille de Beck. La baronnie d'Yzeron appartenait, au seizième siècle, à la famille de Lavieu, ancienne et puissante. Assise sur un roc très-escarpé, tout à fait à l'extrémité du bourg, du côté de Lyon, l'église, fort rustique et qui n'a qu'une nef, est sous le vocable de Saint-Barthélemy. En 1864, son clocher, trop écrasé, a été surmonté d'une flèche octogone de douze mètres d'élévation. Les montagnes d'Yzeron sont très-dignes des excursions des touristes; on a, du point culminant du col qui domine le bourg, du côté et sur la route de Duerne, la vue d'un des plus admirables panoramas du Lyonnais, sur le Rhône, les Alpes, et une infinité de monts dont les sommets rapprochés donnent l'idée d'une mer, dont les vagues auraient été frappées tout à coup d'immobilité. Les vallées rappellent sur quelques points les plus belles de la Suisse, surtout à gauche, en allant d'Yzeron à Duerne, près de la route de Bordeaux. Il y a dans la ville quelques jolies habitations, entre autres la maison commune et celle du notaire Dutour. On remarque, au sortir d'Yzeron, le petit château de M. de Monbellet, orné d'un joli bois et d'une prairie. La commune a 434 hectares de terres labourables, 96 de prés, 168 de bois, et une population de 1,262 habitants, logés dans 141 maisons. Hauteur d'Yzeron, 737 mètres.

Noms topographiques. La cascade des Tournelles, Melonnière, Soupar, Arnaud, Rosard, le Bas, Roche, Simon, Adrais, Biojolais, Arnaux, les Roches, Crosier, Cannet, les Aumônes, Clavigny, Vesorier, Pinay, Chatanay. Les principales montagnes de la chaîne sont les Brosses, et Pied-Froid ou Py-Froid.

YZERON. Cette petite rivière prend sa source sur un plateau étroit au-dessus du bourg de ce nom, descend dans la vallée par des pentes très-escarpées, se précipite dans un ravin au-dessous de Châteauvieux, de Brindas et de Craponne; fait un contour, à droite, pour atteindre Francheville, traverse cette commune, gagne la vallée de Bonan, passe au-dessous d'Oullins, et se jette dans le Rhône à l'extrémité de la Mulatière, auprès du confluent. Dans ce trajet, d'environ vingt-cinq kilomètres, l'Yzeron fait mouvoir plusieurs moulins, arrose de belles prairies, et les ravage quelquefois dans la saison des pluies. Dans ce parcours, il est la providence d'une multitude de *plates* ou établissements de blanchisseuses.

FIN DES COMMUNES RURALES DE L'ARRONDISSEMENT DE LYON.

COMMUNES RURALES

DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

II. — ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

§ 1. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE BEAUJOLAIS.

Le Beaujolais, qui forme la moitié du département du Rhône, est un pays très-intéressant, non-seulement par son importance, sa richesse, la fertilité de son sol et l'excellente qualité des vins qu'il produit en grande abondance, mais encore par ses anciens barons, ses institutions, ses vieux châteaux et quelques-unes de ses petites villes. Une histoire de Lyon, quelles que soient les dimensions de son cadre, ne saurait contenir dans des proportions égales les annales des deux provinces; celles du Beaujolais sont un sujet réservé; on ne doit donc pas chercher ici une étude complète et détaillée sur le pays curieux dont Beaujeu et Villefranche furent les capitales (1). Mais puisque ce petit État, indépendant pendant longtemps, est devenu une partie intégrante de l'agglomération lyonnaise, il convient d'esquisser à grands traits l'historique de son passé. Chacun de ses neuf cantons et chacune de ses cent vingt-huit communes ont droit à un tableau particulier de leur état ancien et moderne, c'est ce qui sera fait dans cette revue de l'arrondissement de Villefranche.

Placé au nord du Lyonnais, entre la Saône, qui le sépare du département de l'Ain depuis Anse jusqu'à Cenves, et les cantons de Bois-d'Oingt et de Monsol, le Beaujolais a la forme d'un quadrilatère allongé; il est composé principalement des dix-huit communes du canton actuel de Beaujeu, et des dix-sept communes du canton de Villefranche. Ses limites précises ont varié à diverses époques de son histoire, leur délimitation absolue n'aurait ici aucun à-propos. Si on examine le département du Rhône sur une carte d'ensemble, on remarque qu'il est coupé en deux parties presque égales par une ligne tendue d'Anse à Tarare, qui met l'arrondissement de Lyon au midi, et celui de Villefranche au nord. L'ancien Beaujolais est re-

---

(1) Ce travail a été fait dans le bon ouvrage suivant : *Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu, suivie de l'Armorial de la province*, par le baron Ferdinand de la Roche La Carelle. *Lyon*, M D CCC LIII, *imprimerie de Louis Perrin*, 2 vol. grand in-8°, papier teinté, avec une carte, des vues, le blason colorié des sires de Beaujeu, et 108 planches d'armoiries donnant environ 420 blasons de familles nobles. L'auteur reconnaît qu'il s'est beaucoup aidé d'une histoire manuscrite du Beaujolais que possède la Bibliothèque de Lyon (1 vol. in-fol. de plus de 1100 pages); il était dans son droit; mais son livre n'en doit pas moins beaucoup à ses recherches personnelles, surtout en ce qui concerne l'Armorial de la province. Il y a des lacunes regrettables; plusieurs communes sont omises, quelques autres qui y sont mentionnées n'ont jamais appartenu, soit au Beaujolais, soit au département du Rhône. La partie statistique, si importante cependant, n'y existe pas, et la description des lieux laisse à désirer ; mais l'ouvrage n'en est pas moins remarquable, et de beaucoup ce qu'il y a de mieux sur ce sujet. Il a été en outre magnifiquement imprimé par M. Louis Perrin. C'est un livre beau et bon.

présenté par l'arrondissement actuel de Villefranche; il s'étendait toutefois un peu plus loin dans les diocèses de Mâcon et dans le Forez; quelques parcelles de son territoire ont été annexées aux départements de la Loire et de Saône-et-Loire. Ses anciennes limites étaient : au nord, la Bourgogne, la Saône; à l'est, Villechenève, l'Arbresle et Limonest; au midi et à l'ouest, la Loire et le Forez; il n'avait guère qu'une superficie de trois cent cinquante kilomètres carrés. Sa configuration générale est fort accidentée; on y remarque des plaines, de nombreux vallons et surtout plusieurs chaînes de hautes montagnes. Le terrain commence à s'élever au-delà de la plaine d'Anse et de Villefranche; on entre à quelque distance de Belleville dans une région montagneuse, dont un embranchement concourt à former le bassin de la rive droite de la Saône. D'une hauteur médiocre, mais en général dans une exposition excellente aux environs de Beaujeu, à Brouilly, à Regnié, à Chiroubles, à Fleurie, les montagnes deviennent âpres et escarpées en se rapprochant de Thizy, de Saint-Vincent-de-Reins, de Lamure et de Monsol. L'air devient plus froid, le climat plus rude, le sol moins fertile; la culture de la vigne cesse tout à fait; au lieu de ces vignobles qui ne permettent pas en quelque sorte l'existence des arbres au centre du pays, ce sont des pâturages et surtout des bois. Le Beaujolais touche à deux grands cours d'eau, la Saône à l'est, et la Loire à l'ouest; il est arrosé, dans sa partie centrale par les petites rivières qu'on nomme l'Azergues, le Reins, le Sornin, l'Ardière, le Morgon, la Vauxonne, le Nizerand, la Trambouze, la Grosne, et d'innombrables petits ruisseaux, à sec pendant l'été et torrents dans la saison des pluies. Il ne faut pas demander au Beaujolais les riants paysages, les points de vue si magnifiques et si variés, les villas si élégantes et si nombreuses de l'arrondissement de Lyon; les amateurs du pittoresque y trouvent peu de lieux à visiter, mais le pays a des beautés d'un autre ordre.

L'arrondissement de Villefranche représente en grande partie l'ancien Beaujolais.

L'histoire du Beaujolais ne remonte pas très-haut, aucun monument et aucune charte ou pièce quelconque ne fait mention du pays antérieurement au dixième siècle. Il est probable que, pendant l'époque gallo-romaine, il se confondait soit avec le *pagus lugdunensis*, soit avec le territoire de l'*ager matisconensis*, et qu'il en suivit la fortune jusqu'à l'avénement des Franks et des Burgundes, qui l'englobèrent, sans en tenir beaucoup de compte, dans leurs possessions variables. L'Église arriva et adopta, en général, pour ses circonscriptions de diocèses et d'archiprêtrés, les délimitations des *civitates*, des *pagi* et des *agri*, mais le Beaujolais n'avait pas d'autonomie, comme on dit aujourd'hui. Il n'en est fait aucune mention dans la constitution des deux royaumes de Bourgogne, et les vieux titres et les antiques diplômes sont muets à son égard. Ce qui est probable, c'est que, à l'occasion des démembrements divers de l'empire d'Occident, les barons féodaux, simples lieutenants de l'empereur, firent des possessions héréditaires des états dont l'administration leur avait été commise. Les premiers seigneurs de Beaujeu installèrent leur château fort au sommet du haut rocher de Pierre-Aigue, au-dessus de l'unique défilé qui conduisait dans la vallée, et sur un point culminant d'où ils dominaient tout le pays. Quels étaient-ils, et d'où venaient-ils? Étaient-ce des anciens comtes de Lyon et du Forez ou des descendants d'une branche cadette de la maison de Flandres? Ceux qui croient à la première conjecture s'appuient sur cette inscription tumulaire, anéantie depuis longtemps, mais qu'on aurait vue dans l'église Saint-Irénée, et que rapportent Paradin et Severt : *Ci-gît Artaud, comte de Lyon et du Forez et seigneur de Beaujeu, année* 993. Ceux qui adoptent l'hypothèse de l'origine flamande se fondent sur l'identité des armoiries et du

cri de guerre : *Flandres, fort, fort !* Les preuves des deux parts sont bien faibles et sont bien loin d'avoir l'authenticité désirable; il n'y a, au reste, aucune raison déterminante pour adopter l'une ou l'autre des deux conjectures : de plus longs raisonnements sur un point historique où les bases manquent seraient parfaitement oiseux. Réunies dans un tableau synoptique, les annales des seigneurs ou sires de Beaujeu présentent cinq époques ou maisons souveraines, dans l'ordre suivant :

I. PREMIÈRE MAISON DES BARONS DE BEAUJEU. AN 1000 (?).

1° Humfren ou Omfroy ne fut certainement pas le premier de sa race, mais c'est le premier sur le compte duquel on ait une mention authentique, dans une donation faite à l'abbaye de Cluny en 997, au témoignage du cartulaire de Beaujeu.

2° Son successeur fut Béraud Ier, dont on ne sait à peu près rien. Une charte postérieure apprend que ce baron alla à Rome en 1052 avec sa femme Vandelmode, son frère Josmard et son fils Humbert; il reçut du pape Léon IX de saintes reliques, et fit bâtir à son retour l'église de son château fort de Beaujeu.

3° Humbert Ier. Tout ce qu'on sait de ce baron, c'est la mention que fait de lui et de sa femme Helmeest la charte de la collégiale de Beaujeu; elle le désigne comme le fils aîné de Béraud Ier.

4° Hugues Ier, fils aîné ou neveu de Humbert, fit ériger en collégiale l'église de Beaujeu, et installa le chapitre; toute son histoire est là : il mourut au mois de décembre 1065.

5° Guigues, cité pour mémoire.

6° Guichard Ier, fils d'un autre Guichard, et sa femme Ricoaire.

7° Humbert II, fils de Ricoaire et de Guichard, et époux d'Alix de Savoie, qui donna beaucoup à l'église et au chapitre, et eut quatre enfants nommés dans un acte daté de 1094 du cartulaire de Beaujeu.

8° Guichard II, fils aîné de Humbert, et déjà baron riche et puissant. Il eut à sa solde une petite armée, et donna en 1129, l'hospitalité au pape Innocent II, chassé d'Italie par l'antipape Anaclet. Ce fut lui qui fit bâtir l'église Saint-Nicolas. Les seigneurs ses voisins lui cédèrent un nombre considérable de fiefs, on ne sait ni de quelle manière ni à quelles conditions. Il fonda, en 1118, le prieuré de Joug-Dieu; ses grandes richesses lui permirent de faire de beaux présents aux églises.

9° Humbert III, fils aîné de Guichard II, et son héritier vers 1137; il alla à Jérusalem visiter le saint sépulcre, prit l'habit de l'ordre des chevaliers du Temple, se fit relever de ses vœux, eut plusieurs guerres avec les seigneurs ses voisins, et mourut en 1179. Il avait eu de sa femme Blanche de Châlon quatre enfants, dont l'aîné lui succéda.

10° Humbert IV, appelé *le Jeune*, qui passa avec l'archevêque de Lyon la transaction de 1175. Il ne contribua pas moins que son père à l'agrandissement et à la fortune de sa maison. Il eut trois fils et une fille de sa femme Agnès de Thiern, comtesse de Montpensier.

11° Guichard III, héritier de son père Humbert IV vers 1200. C'était un homme de capacité, il fut ambassadeur du roi de France auprès du pape et de l'empereur d'Orient; revenant en France, il ramena d'Italie trois compagnons de saint François d'Assise, qu'il installa en 1209 à Pouilly-le-Chastel, en Beaujolais, dans un couvent qu'on transféra peu d'anneés

après à Villefranche. Guichard III suivit le prince Louis (depuis Louis VIII, roi de France) dans sa guerre contre les Albigeois; l'accompagna encore en Angleterre, et mourut auprès de Douvres en 1216. Il avait épousé Sibille, fille de Baudoin, comte de Hainaut, et de Marguerite de Flandres. Elle lui donna huit enfants.

12° Humbert V, fils aîné de Guichard III, et mari de Marguerite de Beaugé, fit la guerre contre les Albigeois en 1226 et en 1227 sous les ordres du roi de France; se distingua au siége d'Avignon et du château de la Bessade, et fit une guerre d'extermination à l'infortuné comte de Toulouse. Revenu en Beaujolais, il rétablit ses affaires fort en désordre, fit un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; accompagna, en 1239, à Constantinople son parent Baudoin, promu empereur d'Orient, reçut à son retour, du roi de France, Louis IX, l'épée de connétable, suivit saint Louis à la croisade en 1248, se comporta valeureusement à Massoure, et mourut probablement de ses blessures à Damiette en 1251. Sibille de Hainaut lui avait donné deux fils et quatre filles.

13° Guichard IV, fils aîné de Humbert V, succéda à son père Humbert V dans la baronnie de Beaujeu, fut ambassadeur du roi de France en Angleterre, et mourut en ce pays dans l'année 1265. N'ayant pas d'enfants, il désigna, en 1263, pour son héritière universelle, sa sœur Isabelle de Beaujeu, comtesse de Forez. La première maison des barons de Beaujeu finit en sa personne; elle avait duré environ deux cent soixante ans. Ces princes s'étaient faits riches et puissants par des acquisitions, des transactions et de hautes alliances; et avaient servi avec la plus grande distinction les rois de France dans des emplois éminents.

II. SECONDE MAISON DES BARONS DE BEAUJEU. RACE DE FOREZ. 1265-1400.

1° Isabelle de Beaujeu, fille de Humbert V et sœur de Guichard IV, avait épousé, en 1247, Renaud, second fils de Guigues, comte de Forez; elle hérita treize ans après de son frère Guichard IV, mort sans enfants, et devint dame de Beaujeu en même temps qu'elle était comtesse de Forez. Elle avait un fils nommé Louis, qu'elle maria à Éléonore de Savoie; en considération d'une alliance si illustre, elle lui fit cession, en 1272, de la baronnie de Beaujeu et des terres qu'elle possédait en Dombes, ne se réservant que quelques châteaux.

2° Louis de Forez fut installé par sa mère Isabelle dans le gouvernement de la baronnie; il renonça à son nom de Forez, et prit les armoiries et la qualification de sire de Beaujeu. Il fit au chapitre de Beaujeu donation de la forêt de Ronzière, fonda le chapitre d'Aigueperse, guerroya quelque peu avec des seigneurs ses voisins, eut des démêlés avec l'archevêque de Lyon, saccagea les terres de l'Église, et se fit excommunier. Il mourut en 1296, laissant de son mariage avec Éléonore de Savoie cinq fils et six filles.

3° Guichard V, l'aîné de cette famille, prit possession de la baronnie en 1296, et devint immédiatement chambellan du roi de France Philippe le Bel. Il fit la paix avec l'archevêque de Lyon au moyen de quelques concessions de peu d'importance, mais elle dura peu, et la guerre recommença. Au treizième siècle, les sires de Beaujeu étaient seigneurs de Miribel, dont la juridiction s'étendait au faubourg de Bresse, à Saint-Clair, à la Croix-Rousse et sur les Broteaux. Les archevêques de Lyon étaient entreprenants et peu endurants, il devait y avoir, et il y eut en effet, de fréquents démêlés pour la directe, les cens, servis et autres droits seigneuriaux entre des pouvoirs rivaux et jaloux. Enfin l'accord se fit. Le sire de Beaujeu

renonça à Miribel; feudataire de la maison de Savoie, il prit parti pour elle dans ses démêlés avec les Dauphinois, combattit contre leur armée et fut fait prisonnier; une forte rançon mit fin à sa captivité. Toujours au service des rois de France, Guichard commandait un corps d'armée à la bataille de Montcassel contre les Flamands; il eut le titre de connétable et le surnom de grand. Ce prince mourut à Paris en 1331, et fut inhumé à Belleville. Marié trois fois, il eut de ses femmes neuf enfants et des biens considérables : son fils aîné lui succéda.

4° Édouard Ier, fils aîné de Guichard V et de Marie de Châtillon, seigneur de Beaujeu et de Dombes en 1331, entra au service du roi de France, se battit bien pendant la guerre de Flandres, et se trouva à la malheureuse journée de Crécy en 1346. Nommé maréchal de France, l'année suivante, à peine âgé de trente et un ans, il prit part à divers combats; fit en 1350 un pèlerinage à la terre sainte, revint, marcha contre les Anglais, qui, maîtres de Calais, ravageaient les pays voisins, et fut tué à la journée d'Ardres, en 1352. Il avait eu un fils et une fille de son mariage avec Marie du Thil.

5° Antoine de Beaujeu, fils d'Édouard Ier, était né en 1343 au château de Pouilly, servit aussi dans les armées du roi de France; il débuta vaillamment à la bataille de Cocherel, sous Duguesclin, qu'il suivit en Espagne pendant la guerre de Henri de Transtamare contre Pierre le Cruel. Comme il revenait de Guyenne, il mourut à Montpellier en 1374. Aucun enfant n'étant né de son mariage avec Béatrix de Châlon, la baronnie de Beaujeu devint la propriété d'Édouard, seigneur de Perreux, institué héritier par substitution de la seigneurie par le testament d'Antoine, son cousin.

6° Édouard II, fils de Guichard, seigneur de Perreux, et de Marguerite de Poitiers, eut quelque peine à se mettre en possession du riche héritage que lui avait laissé Antoine de Beaujeu, son cousin; son oncle, Robert de Beaujeu, et sa tante, Marguerite de Beaujeu, sœur d'Antoine, le lui disputaient; mais une transaction le lui assura. Il n'eut des seigneurs de son illustre maison que la bravoure personnelle; ses vices et la violence de son caractère lui firent courir de grands périls, et finirent par le conduire à sa perte. Il eut de graves démêlés avec Beatrix de Châlon, veuve d'Antoine de Beaujeu, avec Amédée VII de Savoie, seigneur de Bresse, avec le duc de Bourgogne et avec les habitants de Villefranche, dont il ne respectait pas les priviléges et qui avaient pour lui une haine profonde. N'ayant pas réussi à séduire la fille de Guyonnet de la Bessée, premier échevin de Villefranche, il la fit enlever en plein jour et conduire à son château de Pouilly. Ajourné au parlement de Paris, Édouard fit jeter par la fenêtre l'huissier qui avait porté la citation. Ce nouveau crime combla la mesure; des troupes marchèrent contre lui et s'emparèrent de sa personne. Il fut conduit à Paris et enfermé dans un cachot, dont il ne serait sorti que pour monter sur l'échafaud, si on ne lui avait suggéré l'idée de racheter sa vie au prix d'une cession de tous ses biens à Louis II, duc de Bourbon et comte de Forez. Il mourut, ne laissant pas d'enfants, en 1400. Cette seconde maison de Beaujeu avait possédé la baronnie pendant cent trente-cinq ans.

Les seigneurs des deux premières races des barons de Beaujeu étaient nés dans le pays; ils y avaient leurs châteaux; ils l'habitaient, et c'était sous leurs yeux et par leur concours direct que le Beaujolais était administré. Quelques-uns d'entre eux ont exercé de grandes charges auprès des rois de France; mais dès qu'ils avaient recouvré quelque liberté, ils s'empressaient de retourner à leur manoir. Ces princes fondaient des églises et des collégiales dans leurs États, et s'occupaient avec sollicitude du soin d'augmenter leurs possessions par des

acquisitions de fiefs et l'amélioration de leurs riches domaines; enfin ils mouraient au pays et y avaient leurs tombeaux. Mais il n'en fut plus ainsi quand la baronnie de Beaujolais eut passé dans les grandes maisons des ducs de Bourbon et d'Orléans; elle se perdit en quelque sorte parmi les grandes possessions de ces princes, qui, n'habitant jamais le Beaujolais, laissèrent leurs châteaux tomber en ruines. A partir de la première année, il n'y a plus à s'occuper des barons de Beaujeu comme appartenant à une race nationale, les grands seigneurs qui veulent bien ajouter leur titre à des titres bien autrement importants, appartiennent à l'histoire générale de France, et il suffit dès lors à l'annaliste du Beaujolais d'enregistrer leurs noms.

III. TROISIÈME MAISON DES BARONS DE BEAUJEU. DUCS DE BOURBON ET DUCS DE BOURBON-MONTPENSIER. 1400-1693.

1° Louis II, duc de Bourbon, devint sire de Beaujeu, par la cession que lui fit de ses domaines, en 1400, Édouard, dernier baron de Beaujeu, mort en 1410.

2° Jean, second fils de Louis II, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Forez, baron de Beaujeu et seigneur de Dombes, prisonnier des Anglais à Azincourt, mort en 1433.

3° Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, fils de Jean, mort en 1456.

4° Jean II, fils aîné de Charles, connu par ses guerres heureuses contre les Anglais; mort sans enfants en 1488.

5° Charles de Bourbon, baron de Beaujeu, cardinal et archevêque de Lyon, second fils de Charles, et par conséquent frère de Jean II.

6° Pierre, troisième fils de Charles, et le plus jeune des trois frères; il épousa, en 1473, Anne de France, fille de Louis XI, et en eut une fille unique, Suzanne de Bourbon, qui épousa Charles de Bourbon-Montpensier, auquel elle apporta en dot la baronnie de Beaujolais.

7° Charles de Bourbon-Montpensier, cousin de la princesse Suzanne, à laquelle il disputait l'héritage du Beaujolais à titre de descendant de Jean I de Bourbon; un mariage entre eux confondit leurs droits. Ce prince est le fameux connétable de Bourbon; vainqueur de Marignan, brillant et valeureux général, et un des personnages les plus illustres de son temps. Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère du roi François Ier, descendait, ainsi que Suzanne, du duc de Bourbon, Charles Ier; après la mort de Suzanne, elle revendiqua les droits qu'elle prétendait avoir sur les biens immenses des ducs de Bourbon, et par conséquent sur le Beaujolais, et intenta un procès au connétable, prince violent, fier, intraitable, que les persécutions dont il était l'objet jetèrent dans une révolte ouverte, et mirent au service de l'empereur Charles-Quint. Le connétable fut tué au siége de Rome en 1527.

8° Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, devenue baronne de Beaujolais par la dépossession de Charles, duc de Bourbon-Montpensier, judiciairement prononcée. Louise de Savoie mourut en 1531.

ANNEXION DU BEAUJOLAIS A LA COURONNE DE FRANCE. 1531-1560.

Les rois de France convoitaient la possession du Beaujolais; une occasion bien favorable se présentait, ils en profitèrent; l'annexion fut prononcée après la mort de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. Mis directement sous l'autorité royale, le Beaujolais perdit son auto-

nomie, ses priviléges et une partie de son territoire par de nombreux démembrements et des ventes incessantes, au nom du roi de France, de seigneuries, de justices et de péages. Le traité de Cambrai avait réhabilité la mémoire du connétable, et annulé l'arrêt de confiscation de ses biens; Charles-Quint en poursuivit vivement l'exécution : François Ier ne céda qu'incomplétement et de mauvaise grâce. Le jeune prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon-Montpensier, sœur du connétable, était de droit l'héritier de son oncle, qui l'avait d'ailleurs désigné pour héritier. Il réclama, et d'abord sans succès, mais ses services le rendirent agréable au roi de France, qui lui restitua, en 1538, une partie considérable des seigneuries du connétable de Bourbon, et érigea en duché-pairie le comté de Montpensier. Enfin, en 1560, Henri II rendit aussi le Beaujolais par un traité qui renoua la série des barons de Beaujeu à la race des ducs de Bourbon.

9° Louis de Bourbon-Montpensier, rentré en possession de la baronnie de Beaujolais, la remit en possession de ses priviléges, et s'occupa avec sollicitude du rachat de ses parties démembrées. Les guerres de religion survinrent; le baron des Adrets s'empara de Villefranche en 1562, ainsi que d'une partie du Beaujolais, où les calvinistes commirent de grands ravages pendant la courte durée de leur domination. Le duc de Bourbon-Montpensier mourut en 1582.

10° François de Bourbon-Montpensier succéda au titre de baron de Beaujeu, qu'avait porté son père; il mourut en 1592.

11° Henri duc de Bourbon-Montpensier hérita des biens des gouvernements et des dignités dont avait joui son père François. Il tenait peu au Beaujolais, et reprit largement le système d'aliénation et de démembrement dans lequel le roi de France, Francois Ier, était entré; tout ce qui pouvait trouver un acquéreur à prix d'argent fut immédiatement vendu : il mourut en 1608.

12° Marie de Bourbon, fille unique du duc François, hérita de son père et devint dame de Beaujeu; elle épousa Gaston de France, duc d'Orléans, troisième fils de Henri IV, et mourut en 1627, après avoir donné le jour à une fille.

13° Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, fut la célèbre Mademoiselle, si connue par ses relations avec le duc de Lauzun : elle mourut en 1693, après avoir institué pour héritier universel Monsieur, frère unique du roi Louis XIV, et plus connu sous le nom de Philippe, duc d'Orléans.

La maison des ducs de Bourbon avait possédé le Beaujolais pendant près de trois siècles, elle fit peu de chose pour ce pays. On peut résumer l'histoire de leur administration de la baronnie en une courte esquisse; ils confirmèrent successivement à leur avénement les priviléges de Beaujeu et de Villefranche, eurent de longs démêlés pour des hommages et autres droits seigneuriaux avec les ducs de Bourgogne et les comtes de Savoie, signèrent des actes et parurent très-rarement dans le pays. Un d'eux, François de Bourbon-Montpensier, fut une calamité pour le Beaujolais.

IV. QUATRIÈME MAISON DES BARONS DE BEAUJEU. LES DUCS D'ORLÉANS. 1693-1808.

1° Philippe, duc d'Orléans (frère de Louis XIV). Héritier du Beaujolais, en 1693, en vertu du testament de Mademoiselle, duchesse de Montpensier; il ne porta le titre de baron de Beaujolais que pendant huit années; il mourut en 1701. La baronnie fut érigée en comté.

COMTES DE BEAUJOLAIS.

2° Philippe II d'Orléans, régent du royaume, succéda à son père en 1701 ; il eut de sa femme, mademoiselle de Blois, Louis d'Orléans, qui hérita des titres et des biens de son père en 1723.

3° Louis d'Orléans, fils aîné du régent, comte de Beaujolais, mourut en 1752.

4° Louis-Philippe, duc d'Orléans, né en 1725, succéda à son père Louis en 1752, et mourut en 1785.

5° Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, né en 1747, marié à Louise-Henriette de Bourbon-Conti, ne survécut que huit ans à son père; il périt sur l'échafaud en 1793.

6° Le dernier des comtes de Beaujolais fut le troisième des fils de Louis-Philippe-Joseph, et le frère de Louis-Philippe, roi des Français, il mourut en 1808.

Les ducs d'Orléans eurent le gouvernement du Beaujolais pendant un siècle; comme leurs prédécesseurs, ils s'en occupèrent fort peu et parurent rarement dans le pays. C'étaient des princes d'une grande douceur, bienveillants et justes; leurs sujets n'eurent pas à s'en plaindre. Le Beaujolais cessa d'exister par la création du département de Rhône-et-Loire, composé alors de trois anciennes provinces contiguës, le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais.

COMMUNES RURALES

DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

II. — ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE [1].

AFFOUX. *Ecclesia de Affo, Aphou;* cartulaire de Savigny, *circa* 1000; charte 430. Petit village du canton de Tarare, dans un pays de montagnes, sur les limites du Beaujolais, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon. C'était une ancienne baronnie; la paroisse, comprise dans l'archiprêtré de Néronde, était une annexe de Violey. On y trouvait le château et fief de la Colonge, qui appartenait, en 1789, à M. de Rivière. Des bourgeois de Lyon possédaient, dans la paroisse, quelques rentes nobles. L'église, très-rustique, est sous le vocable de Saint-Barthélemy. Le territoire est peu fertile. Anciennes familles : les Salemard, les de Villeneuve, barons de Joux. On y compte 739 hectares de terres labourables; 106 de prairies; 170 de bois; et une population de 586 habitants, répartie dans 121 maisons.

Noms topographiques. Brouilly, Goujet, Ferrière, les Mollières, la Collonge, Verpillé, Cret de Rochefort, Guillien, les Holmes, les Plasses, Fontaine de Jean de Lyon.

AIGUEPERSE. *Aqua sparsa; Ecclesia Aquæ sparsæ.* Bourg du canton de Monsol, près du ruisseau nommé Sornin, au bas de la montagne de Saint-Bonnet, à sept myriamètres de Lyon. C'était une ancienne seigneurie dans la paroisse de Saint-Bonnet-des-Bruyères, en Beaujolais, élection de Villefranche; la paroisse se composait du bourg et de quinze petits hameaux. Dans la première année du douzième siècle, Archimbaud, dit le Blanc, de la famille princière des sires de Beaujeu, fonda à Aigueperse, sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, un hospice dont six religieux avaient la direction. Hugues, évêque d'Autun, le transforma en un chapitre de douze chanoines, qui eut le curé de Saint-Bonnet pour doyen, avec l'agrément de Louis, sire de Beaujeu; cette transformation eut lieu en 1288. Il y avait dans la paroisse trois fiefs : Chevagny-le-Lombard, la Bruyère-Aigueperse et Vauzelle-sur-Saint-Bonnet. Le tombeau de saint Arulfe se trouvait dans la chapelle; on le transporta plus tard dans l'église du bourg. Aigueperse avait pour seigneurs les chanoines-membres du chapitre. Cette paroisse a 587 hectares de terres labourables; 184 de prairies; 217 de bois; et une population de 1,010 habitants, logés dans 217 maisons.

AIGUILLY-SUR-LOIRE. Petit village dans le Beaujolais, vers la Loire et le ruisseau de Trambousant, à soixante kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, et dépendait de la seigneurie de Bonvert. Le château seigneurial était dans la famille de Saint-Priest; il était annexé, en 1789, à la terre de Vougy.

Noms topographiques. Le Saux, Serres, Combe-Guilliens, Melas, Gatilles, Colombier, Monteux, Château de la Bruyère, la Barre, Combe-Noire, la Forêt.

AILLY. Ancienne seigneurie et château dans la paroisse de Parigny-en-Beaujolais, du ressort de la sénéchaussée de Villefranche. Une partie était en Forez. Le dernier seigneur fut M. Bourlier de Parigny (Loire).

ALIÈRE. *Aiguilly.* Hameau considérable de la paroisse de Chambost-sur-Chamelet. On y voit une chapelle rurale.

ALIX. *Ali, Alio, Aolens,* cartulaire de Savigny, *circa* 1140, charte 941. Village composé de quelques maisons éparses sur le versant d'un coteau riant et fertile, dans le canton d'Anse, à deux myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Ce pays agréable était autrefois couvert de bois. Il y avait dans la paroisse un chapitre de chanoinesses régulières, fondé vers le milieu du douzième siècle, et dans lequel les aspirantes ne pouvaient être admises qu'après avoir justifié de sept degrés de noblesse du côté paternel, et prouvé que leurs mères étaient demoiselles. On y vit des religieuses qui appartenaient aux familles souveraines des Dauphins de Viennois, des sires de Beaujeu et des comtes de Forez. Cette abbaye avait des protecteurs puissants; en 1319, Guichard, sire de Beaujeu, promit de prendre sa défense si elle était inquiétée par l'archevêque et le chapitre de Lyon; un roi de France, François II, lui accorda également son appui. Elle avait Saint-Denis pour patron; pour règle celle de Saint-Benoît, et pour supérieur-majeur le prieur de l'abbaye de Savigny. Le chapitre d'Alix eut beaucoup à souf-

---

(1) Quelques communes, comme divers fiefs, inscrits aujourd'hui sur les cartes du département de la Loire et du Forez, l'étaient autrefois dans le Lyonnais ou dans le Beaujolais; j'ai averti déjà de ces variations de délimitations.

frir des violences des calvinistes pendant les guerres de religion; il se vit enlever une partie considérable de ses biens, et n'en reprit possession que grâce à la protection de Henri IV. Il avait perdu beaucoup de son importance, lorsque Louise de Muzy Veronin réussit à le rétablir au milieu du dix-huitième siècle. Louis XV accorda aux chanoinesses, à cette époque, le droit de porter une médaille d'or émaillé, surmontée d'une couronne comtale, et suspendue à un ruban de couleur ponceau porté en écharpe. C'était une croix pattée sur laquelle on lisait d'un côté: *Nobilis insignia voti*, et de l'autre, autour de l'image de saint Denis: *Auspice Gallicarum patrono*. L'abbaye était composée d'un nombre considérable de petites maisons toutes semblables, pourvues d'un petit jardin, et rangées en demi-cercle devant l'habitation de l'abbesse; l'église était auprès, et sous le vocable de Saint-Denis. Ce chapitre noble de chanoinesses-comtesses fut supprimé en 1789; le cardinal Fesch établit, en 1807, dans les bâtiments, un séminaire qui est devenu un établissement important, annexé au séminaire métropolitain. Alix eut autrefois un prieuré et un château fort, dont on ne voit plus que quelques ruines; la paroisse avait pour seigneur, au moment de la grande révolution, Giroux de Montbelet de Saint-Trys, du chef de sa femme. Aujourd'hui la petite commune d'Alix compte 88 hectares de terres labourables; 33 de vignobles; 29 de prairies; et une population de 373 habitants, domiciliés dans 64 maisons.

AJOUX, roche d'Ajoux, mont d'Ajoux, prieuré d'Ajoux. *Voyez* JOUX.

AMANCY, *Amanciacus*. Commune de Châtillon d'Azergues.

AMBÉRIEUX D'AZERGUES, *Ecclesia de Ambariaco*. Pouillé du treizième siècle, *Ambariacus*, *Amberiacus*. Joli village du canton d'Anse, sur la rive droite de la Saône, à deux myriamètres un kilomètre de Lyon, et dont les prairies sont arrosées par l'Azergue. La paroisse dépendait de l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon. L'église est sous le vocable de Saint-Cyr. Il y a dans la commune 272 hectares de terres labourables; 123 de prairies; 12 de bois; et une population de moins de 200 habitants, logés dans 36 maisons. Le petit domaine dont l'archevêque de Lyon et le chapitre de Saint-Jean firent don à Thomas de Cantorbéry, était situé en partie sur le territoire d'Ambérieux, et en partie sur celui de Quincieux. Pendant l'année 1840, les eaux débordées de la Saône renversèrent presque toutes les maisons de ce village. Elles ont été rebâties plus solidement qu'elles ne l'avaient été avant le désastre.

Noms topographiques. Four-à-Chaux, Moulin, Biez, Chemin de fer.

AMPLEPUIS, *Ampliputeum*. — *Amplus Puteus villa*, cartul. de Savigny; *circa* 1080; charte 770; ann. 1087, charte 825. Bourg considérable du canton de Thizy, situé entre des montagnes élevées et dans un beau pays, à quatre myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Il s'y fait un grand commerce de toiles, de tissus de coton et de bestiaux. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Roanne au quatorzième siècle, et à l'élection de Villefranche. Il y avait une châtellenie qui fut donnée en apanage, en 1331, à Guillaume, second fils de Guichard VI, sire de Beaujeu; elle passa aux seigneurs de Clèves et de Gonzague, et fut vendue par ceux-ci, en 1578, à Claude, marquis de Rébé. L'ancien château a été démoli, et il n'en reste rien. Six châteaux et fiefs se trouvaient dans la paroisse; c'étaient la Goutte, de Moncbervet, qui appartenait à M. Depomey de Rochefort, Rébé, Rochefort, Brégades et Montagny. Le seigneur d'Amplepuis, au 1789, était le marquis du Sauzey, ancien major des gardes françaises. Amplepuis a le titre de ville sur d'anciens titres; on y distingue deux quartiers: celui du bas, qui fait les deux tiers de la paroisse, et dépendait du marquisat de Rébé; et le quartier du haut, qui ressortissait à la seigneurie de Rochefort. L'église est une des plus belles de l'arrondissement; il y a deux chapelles sous les vocables: l'une de Saint-Roch, et l'autre de Saint-Fortunat. Le paysage est fort beau à la descente du Mont-Sauvage du côté du bourg; on y remarque, à gauche, des forêts pittoresques et de verdoyantes prairies. Il y a dans la commune, dont l'étendue est considérable, 2,520 hectares de terres labourables; 531 de prés; 640 de bois; et une population de 5,311 habitants, répartie dans 803 maisons. Roland de la Platière fut inspecteur du commerce des toiles à Amplepuis.

Noms topographiques. Château de la Goutte, Vernay, Grézieux, le Crozet, la Brosse, Charme, Saint-Lager, Margoton, la Combe, Monteilles, les Places, Bois-du-Puits, Berchantières, Tremblay, château de Rochefort, Barberet, Guerre.

ANCY, *Anciacus*, cartulaire de Savigny, *circa* 1100, charte 813. Village du canton de Tarare, dans un pays de montagnes, à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon. Autrefois la paroisse était une annexe de Saint-Romain-de Popey, appartenait à l'archiprêtré de Courzieu, et avait pour seigneurs du clocher les chanoines du chapitre de Saint-Paul; l'église est sous le vocable de Saint-Pierre. Il y a dans la commune 733 hectares de terres labourables; 139 de prairies; 216 de bois; et une population de 898 habitants, domiciliée dans 182 maisons.

Noms topographiques. Maillard, Croix-Murier, Étouf, le Cret, Perelle.

ANSE (canton d'). Situé entre la Saône et le bois d'Oingt d'un côté, et les cantons de Villefranche et de Limonest de l'autre, au nord-ouest de Lyon, le canton d'Anse est fertile, riche, commerçant et très-agricole. Il est composé ainsi: Terres labourables, 2,425 hectares; vignobles, 3,107; bois, 1,162; total de la superficie, 8,500 hectares. Population, 10,536 habitants, domiciliés dans 2,521 maisons. Il a quinze communes qui sont: Alix, Ambérieux, Belmont, Charnay, Chazay, Saint-Jean-des-Vignes, Liergues, Lozanne, Lucenay, Marcy, la Chassagne, Morancé, Pommiers et Pouilly. Presque toutes ces communes sont couvertes de vignobles qui produisent des vins estimés, dont la qualité cependant n'est pas égale à celle des grands crus du Beaujolais. On recherche particulièrement les vins de la Chassagne, Morancé, Pommiers, Pouilly, Charnay et Anse. Une route impériale, celle de Paris à Chambéry, n° 6, traverse le canton; les principaux cours d'eau sont la Saône, à l'est; et l'Azergue au

nord; beaucoup de ruisseaux descendent des montagnes et fertilisent les prairies. En général, les maisons des villages et des petites villes sont bien bâties, sans luxe toutefois; il y a quelques châteaux remarquables. C'est à Anse que commence le Beaujolais.

ANSE, *Ansa*, *Asa Paulini*, *Ansensis*, *Antium*, *Valensensis ager*, *Ansensis ager*. Jolie petite ville, baronnie, chef-lieu de son canton, située sur l'Azergue, à peu de distance de la rive droite de la Saône, à deux myriamètres deux kilomètres de Lyon. On y arrive du pied de la montagne de Limonest, en traversant de fertiles prairies que dominent les coteaux les plus agréables, et cette plaine conserve tous ses mérites jusqu'à Villefranche; ce n'est pas toutefois la plus belle lieue de France, malgré les deux vers si connus qui l'affirment. Selon la tradition, l'empereur Auguste y installa quatre cohortes romaines, et lui donna le nom d'*Antium*, d'où est dérivé celui d'*Ansa*. On a retiré du sol quelques débris antiques: des médailles, des monnaies, des fragments de mosaïques et de marbres sculptés, des bronzes, des statuettes, mais l'authenticité des ruines d'un temple d'Auguste est fort équivoque. Des fouilles faites au mois de décembre 1826, mirent à découvert un grand cercueil en pierre; il contenait deux squelettes bien distincts, qui tombèrent en poussière au contact de l'air; on trouva au même lieu des débris de colonnes, de statues et d'inscriptions antiques. Le plus ancien monument de la ville date du sixième siècle; c'est l'inscription chrétienne de la jeune Proba, morte âgée de cinq ans et huit mois, le 3 des ides d'octobre 534, sous le consulat de Paulinus (Le Blant (Edmond), *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 32, pl. 9). Six conciles ont été tenus à Anse: le premier en 1025, sous la présidence de l'archevêque de Lyon, Burchard II; le second en 1075, sous celle de Hugues, évêque de Die et légat du Saint-Siége; le troisième en 1101, sous la même présidence, et en présence d'Anselme, archevêque de Cantorbéry; le quatrième en 1107, sous l'archevêque de Lyon, Jean Ier; le cinquième sous l'archevêque de Lyon, Henri de Villars; et le sixième en 1299 (ces dates ne sont pas semblables chez tous les chroniqueurs). Les assemblées eurent lieu dans la vieille église Saint-Romain, qu'on réunit plus tard à celle de Saint-Pierre, et qui fut démolie en 1752. Anse était le siége d'un archiprêtré qui comprenait quarante-cinq paroisses et huit annexes. L'église paroissiale, sous le vocable de Saint-Pierre, datait de diverses époques du onzième au quinzième siècle; on descendait huit marches pour entrer dans la grande nef qui n'était pas voûtée. L'édifice était laid, quelques tableaux médiocres en couvraient les murailles; son clocher était de forme carrée. On a rebâti récemment et très-bien cette église paroissiale. L'ancienne chapelle de Saint-Cyprien était bâtie sur l'emplacement présumé du palais impérial; elle avait une prébende à la nomination du chapitre de Lyon. Anse avait aussi une abbaye de filles sous la règle de Saint-Benoît, et nommée Brienne; elle fut annexée, en 1742, au monastère du même ordre de la Déserte, à Lyon. Le collége fut fondé en 1728, par François de Saron, chanoine-comte de Lyon et seigneur mansionnaire du bourg. Le château était considérable et fort ancien; on lui fit des réparations importantes au milieu du dix-huitième siècle. Deux énormes tours le formaient; c'est la prison. Il y avait dans la paroisse le château et fief de la Fontaine, appartenant, en 1789, à M. Bottu de la Barmondière; le château et fief du Jonchai, au trésorier de France, Sarton, et le château et fief de la Gontière, propriété de M. de Laval, dans le hameau de la Grave. La commune d'Anse a 387 hectares de terres labourables; 480 de vignobles, produisant du vin très-bon; 306 de prairies; 186 de bois; et une population de 5,311 habitants. On y trouve deux carrières très-anciennes dont on tire, en grandes quantités, une pierre d'un blanc jaunâtre, granulée, fort dure et prenant un beau poli; elle a servi à construire, en partie, l'église de Saint-Jean, à Lyon. L'Azergue se jette dans la Saône, près d'Anse, dont elle arrose et inonde quelquefois les belles prairies. Il y a dans la paroisse plusieurs fontaines intarissables, et dont l'eau est excellente; celle de Brinieux présente une singularité, elle tarit pendant les années pluvieuses, et verse de l'eau en abondance au temps des sécheresses; quand elle a de l'eau, les paysans croient à une mauvaise récolte. M. Serrand a écrit sur Anse une statistique estimable, mais trop prolixe.

Noms topographiques. Château de la Fontaine, château de Jonchayr, Bassieux, la Rochette, le Ronchet, Coquerieux, Fontanie, la Gontière, Potières, la Citadelle, fort du Colombier; fours à chaux.

APAGNÉ. Château-fief en Beaujolais, qui appartenait au comte de La Poype.

APOLLINAIRE (Saint-). Village du canton de Tarare, dans un pays de montagnes, à quatre myriamètres quatre kilomètres de Lyon. La paroisse était comprise dans l'archiprêtré de l'Arbresle, et dépendait en partie de la baronnie de Saint-Clément-de-Valsonne, et avait pour seigneurs de la partie située dans le Lyonnais, les chanoines-barons de Saint-Just. Le seigneur de la portion en Beaujolais était, en 1789, M. Burtin de Vaurion, successeur de Zacharie de Rébé, et du trésorier de France, Guignet. Il y a dans la commune 363 hectares de terres labourables; 62 de prés; 35 de bois; et une population de 440 habitants; le territoire, peu fertile, ne produit guère que du seigle et de l'avoine.

ARBUISSONAS, *Albuczona*, *Arcbuzonas*, *Arbuzona*. Petit village du canton de Villefranche, bâti sur un ruisseau qui se jette dans l'Ardière, à trois myriamètres sept kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, et appartenait à l'abbaye d'Ainay, qui la vendit, en 1575, au seigneur d'Argigny. L'église est sous le vocable de Saint-Laurent. Cette très-petite commune a 400 hectares de terres labourables; 73 de vignobles; 32 de prés; et une population de 216 habitants, logés dans 47 maisons.

ARCISE. Château et fief en Beaujolais, dont le dernier seigneur fut M. Bottu de la Barmondière.

ARDIÈRE (l'). Cette petite rivière prend sa source près des Ardillats, dans les paroisses de Monsol et de Chenelette, passe à Beaujeu, la Pierre, la Terrière, Cercié, Saint-

Jean-d'Ardière, et se jette dans la Saône au-dessus de Belleville, après un trajet de vingt-cinq kilomètres.

Ardillats-sur-Beaujeu (les). Village du canton de Beaujeu, à cinq myriamètres trois kilomètres de Lyon; cette paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu. L'Ardière coule à peu de distance dans une gorge profonde, au-dessous d'une colline couverte de bois. L'église, sous le vocable de Sainte-Cécile, n'a qu'une nef. On y remarque un tableau signé Guillin, 1507, et représentant Sainte-Cécile. La terre seigneuriale des Prés ou d'Esprés, et le fief de Vaillant qu'on annexa, au milieu du dix-huitième siècle, à la terre de la Roche-Thulon, érigée à cette époque en marquisat, appartinrent à la maison de Noblet, puis à la famille de Thibault. Arbain, château et maison forte, appartint à la famille de Mars, puis à celle d'Espiney. Une chapelle rurale porta le titre de fief. Cette commune a 693 hectares de terres labourables; 211 de vignobles; 324 de prairies; 310 de bois; et une population de 1,202 habitants, logés dans 230 maisons. Il y avait dans la paroisse le château-fief de la Roche.

Noms topographiques. Laissu, les Croix, Terre-Noire, Saint-Laurent, Perroud, Belouze, les Essarts, le Château, Pluvier, Écharmette, Pierreu.

Argigny. Terre seigneuriale dans la paroisse de Charentay, en Beaujolais, que Louis XIII érigea en comté. Sa justice s'étendait sur toute la paroisse de Charentay, et sur quelques hameaux de la paroisse de Saint-Georges-de-Reneins. Son dernier seigneur fut le marquis de Monspey.

Arnas (*Arnacus*). Village du canton de Villefranche, à trois myriamètres un kilomètre de Lyon. C'était autrefois un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, compris dans l'archiprêtré d'Anse; le seigneur du lieu portait le titre de vicomte. Cette commune a 727 hectares de terres labourables; 193 de vignobles; 305 de prairies; 113 de bois; et une population de 979 habitants, dans 135 maisons. Le fief de Longsard se trouvait dans la paroisse.

Noms topographiques. Château de Longsard, Bois-Baron, Grange-du-Moulin, Herbain, l'Écuelle, Marverand, Verrier, Chambursy, Grange-de-l'Ave-Maria.

Arfayé. Ancien monastère de Bénédictins, dans la paroisse de Fleurie; il tomba en ruines, et fut abandonné et réuni à l'abbaye de Cluny.

Avenas. Village du canton de Beaujeu, dans un pays de montagnes, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Vauxrenard et à l'élection de Villefranche. L'église est sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption. Une tradition contestable suppose que l'empereur Louis-le-Débonnaire le fit bâtir, en actions de grâces de la victoire qu'il avait remportée sur le tyran Ganelon, dont il fit raser le château de Torvéon, en 824. Ce qu'elle a de plus remarquable, ce sont trois grands bas-reliefs en beau marbre blanc autour du maître-autel: celui de la face, en avant, représente le Christ assis dans un nimbe elliptique, sur un antique fauteuil, au milieu des douze apôtres. Le bas-relief de la face latérale gauche représente des sujets en deux compartiments, tirés de la Nativité de la Vierge; l'autre montre un roi qui, un genou en terre, offre une église romane à un moine ou diacre, probablement Saint-Vincent. On lit auprès quatre vers latins, gravés en lettres gothiques et en lettres romaines, les voici restitués :

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus
Offertam Ecclesiam recipit Vincentius istam:
Lampade bissena fluiturus Julius ibat.
Mors fugat oppositum Regis ad interitum.

Quel est ce roi? Est-ce le saint roi Louis IX, offrant l'église d'Avenas à saint Vincent? Est-ce Louis-le-Débonnaire? La première conjecture est la plus vraisemblable. M. de Laroche-la-Carelle présume que saint Louis, partant pour la croisade, au mois de juin 1248, passa au monastère d'Avenas vers le 12 juillet, et se rendit de là à Lyon et à Aigues-mortes, lieu désigné pour l'embarquement. Plusieurs dissertations ont été écrites sur l'autel d'Avenas, depuis Severt qui s'en est occupé un des premiers; les plus judicieuses sont dues à M. l'abbé Boné et à M. de Laroche-la-Carelle. Vietty a vu à tort, dans le célèbre autel, un monument de l'époque carlovingienne; les deux premiers mots de l'inscription : *Rex Ludovicus pius*, s'appliquent bien mieux au saint roi Louis IX qu'à l'empereur Louis-le-Débonnaire. On aperçoit au sommet de la montagne d'Avenas les ruines d'un antique monastère de Bénédictins. Le climat de cette paroisse est froid; le sol est inculte en grande partie. Il y a quatre hameaux principaux; le seigneur du clocher, en 1789, était Guillin de Pougelon. Le chemin des Roches, d'Avenas à Beaujeu, est pittoresque; on a de beaux points de vue dans son parcours. Il est douteux qu'une voie romaine ait jamais passé par Avenas, dans le trajet de Lugdunum à Autun. La commune a 219 hectares de terres labourables; 86 de prairies; 158 de bois; et une population de 312 habitants, logée dans 65 maisons. La paroisse d'Avenas avait deux fiefs, le Sauzey et Pardon.

Noms topographiques. Grand et petit Caillot, Malval, Molard, le Prot, les Alloigniers, le Château.

Azergues (l'), *Aselga*. Cette rivière a sa source dans les montagnes de Poule et de Chenelette; elle se partage en deux bras, qui se réunissent au-dessous de l'étang de Poule, passe auprès de Ternand, reçoit la Brême, et se divise de nouveau en deux bras qui vont se jeter dans la Saône, l'un auprès d'Anse, l'autre auprès d'Ambérieux, après un trajet d'environ cinquante kilomètres. Inoffensive et peu profonde dans les temps ordinaires, l'Azergue déborde et devient dangereuse dans la saison des grandes pluies.

Azolette. Village du canton de Monsol, à six myriamètres quatre kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Beaujeu, et appartenait au diocèse de Mâcon. Il y a dans la commune 182 hectares de terres labourables; 74 de prés; 20 de bois; et une population de 379 habitants, domiciliés dans 84 maisons.

Noms topographiques. Château du Plumet, les Côtes, le Puits, le Cros, Trêve, Magné, Garnier, les Andrés, la Pierre.

Bacot. Château et seigneurie dans la paroisse de Saint-

Christophe-la-Montagne; le dernier seigneur fut M. Peysson de Bacot.

BAGNOLS, *Baigneulx*. Bourg du canton du Bois-d'Oingt, situé dans une belle exposition, sur le chemin de Villefranche à Tarare, à deux myriamètres sept kilomètres de Lyon. C'était une baronnie dans l'archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon; la seigneurie passa de M. Croppet de Varissan à M. Giraud de Monbelet. Elle avait appartenu à Dugué de Bagnols, intendant de Lyon et père de Mme de Coulanges. L'église est sous le vocable de Saint-Blaise; il y a à quelque distance une chapelle rurale sous le vocable de Saint-Roch. On attribue au maréchal de Saint-André la construction du château que décoraient des tableaux estimés: ceux entre autres des Quatre Saisons, attribués à Michel-Ange, on ne sait sur quelles preuves. On montre dans le château une chambre où coucha Mme de Sévigné. La commune a 135 hectares de terres labourables; 185 de vignobles; 54 de prairies; 221 de bois; et une population de 645 habitants, logés dans 158 maisons.

Noms topographiques. Le château Monchatel, le Baronna, Lonchamp, Droin, le Plan, la Croix-Métra, les Aigues, Boistrolles.

BEAUJEU (canton de). Situé au nord de Lyon, entre Monsol et Lamure d'un côté, et de l'autre entre la Saône et la Loire, le canton de Beaujeu est composé des dix-huit communes suivantes: Beaujeu, chef-lieu, les Ardillats, Avenas, Chenas, Chiroubles, Saint-Didier-sous-Beaujeu, Durette, Emeringes, Fleurie, Jullié, Juliénas, Lantigné, Marchampt, Quincié, Regnié, Vaux-Renard, Vernay et Villié. C'est un pays de montagnes, en général sans arbres et très-peu pittoresques, mais placées dans de bonnes expositions, et composées de roches et de terres qui les rendent très-propres à la culture de la vigne. Les vins qu'elles produisent sont pour la plupart excellents quoique avec des nuances différentes, selon l'année de la récolte et la nature des terrains; ils sont l'objet d'un commerce considérable avec Lyon et Paris. Fort agréables au goût, légers et cependant savoureux, d'une digestion facile, et doués d'un bouquet particulier, ils conviennent d'une manière spéciale à l'usage de tous les jours; tandis que ceux des grands crus, quand ils sont au point convenable, sont de fort bons vins de dessert. Quoiqu'il soit difficile de faire un choix parmi eux, on peut mettre au premier rang ceux de Fleurie, de Morgon, de Brouilli, de Régnié et de Juliénas. Les cultures principales peuvent être réparties ainsi dans le canton de Beaujeu: vignobles, 4,027 hectares; terres labourables, 6,348 hectares; prairies, 2,602 hectares; bois, 23,951; la population s'élève à 21,068 habitants, domiciliés dans 3,524 maisons. Le canton est traversé par la route départementale n° 4 de la Loire à la Saône, et de Belleville au Mâconnais par l'ancienne voie romaine de Lugdunum à Autun. Sa rivière principale est l'Ardière, mais beaucoup de ruisseaux descendus des montagnes arrosent ses fertiles prairies. Le canton de Beaujeu ne représente nullement la totalité de l'ancien Beaujolais.

BEAUJEU, *Bellijocus*. Ancienne cité et baronnie sur l'Ardière, située entre deux montagnes fort élevées, ancienne capitale du Beaujolais, aujourd'hui chef-lieu du canton de son nom, à quatre myriamètres neuf kilomètres de Lyon. C'est une ville fort laide, faite d'une grande rue et de quelques ruelles latérales, mal pavées, ordinairement couvertes de boue, et formées de maisons mal bâties, à quelques exceptions près; elle paraît être restée, quant au peu de confortable des habitations, à l'état où elle se trouvait sous ses barons de la première race. L'Ardière la traverse dans une grande partie de sa longueur, et ne lui permet aucun développement du son côté; elle ne le pouvait pas davantage du côté opposé, qu'occupe la montagne. Beaujeu était le siége d'un archiprêtré qui comprenait trente-sept paroisses et sept annexes, le tout en Beaujolais. Il avait un chapitre dont l'église a joui de quelque célébrité; elle fut bâtie au commencement du onzième siècle par le premier des sires de Beaujeu, Béraud, sa femme Vandelmode et leur fils Humbert. Hugues, Guichard et Étienne de Beaujeu, leurs petits-fils, la firent ériger en collégiale, et confirmèrent la donation des biens que leur aïeul avait faite aux chapelains; c'est ce que prouve un acte encore existant, et une bulle du pape Alexandre II. Cette église fut consacrée le 8 décembre 1076, par Gébuin, archevêque de Lyon, assisté de Landry, évêque de Mâcon, et Hugues, évêque de Die. Les chapelains-chanoines officiaient avec la mitre sur la tête, et nommaient directement aux dignités et canonicats vacants; il y en avait douze. Les sires de Beaujeu se plurent à embellir l'église du chapitre, et à la pourvoir d'ornements précieux. On voyait au-dessus du portail un bas-relief antique en marbre blanc, représentant un sacrifice taurobolique, *suovetaurilia*. Cette église était voisine du château des barons de Beaujeu; elle avait de belles chapelles sous les vocables de Saint-Jean l'évangéliste, de Saint-André et de Saint-Denis, de Sainte-Marguerite, de Saint-Michel, de Notre-Dame-de-Pitié, etc., fondées par diverses familles du Lyonnais et du Beaujolais. Les plus illustres familles de la province, celles des Montdor, des Thelis, des Pizeys, etc., tenaient à honneur d'être représentées dans le chapitre, par quelques-uns de leurs membres. Après avoir existé honorablement pendant six siècles, le chapitre de Beaujeu, qui n'avait plus son crédit, fut supprimé par une lettre de cachet; on réunit ses biens à ceux des religieuses de l'abbaye de Salles; c'était en 1780. L'église paroissiale date du commencement du douzième siècle; elle fut bâtie par le baron de Beaujeu, Guichard II, sur le territoire du village des Étoux, par reconnaissance envers la Providence, qui avait sauvé miraculeusement son fils, au moment où ce jeune homme allait être englouti dans le lac, vers 1129. Le pape Innocent II, fit la consécration à Beaujeu, où il avait résidé quelques jours, de l'église, qui fut placée sous le vocable de Saint-Nicolas, et devint une annexe des Étoux. Restaurée à diverses époques, l'église Saint-Nicolas a une nef et un chœur très-spacieux; elle est en style roman et a quatre belles chapelles latérales. Une autre église, celle de Saint-Martin-des-Étoux, déchue de sa primauté et devenue l'annexe de Saint-Nicolas, a trois nefs et deux chapelles latérales. Beaujeu eut, en 1658, une confrérie de Pénitents

blancs; une communauté de religieux du tiers-ordre de Saint-François, dite Picpus, y existait depuis 1626. Son hospice est ancien; il fut mis, au commencement du dix-huitième siècle, sous la direction des Sœurs Augustines de Sainte-Marthe. Objet d'une sollicitude particulière et doté de vignobles considérables, cet établissement a prospéré; il est fort bien tenu. Le château datait du onzième siècle, et avait été bâti par les barons de Beaujeu de la première maison, au sommet du rocher de Pierre-Aigue, à l'entrée du seul défilé par lequel il était possible de pénétrer dans la vallée, et auprès de la ville naissante dont il paraissait être le gardien. C'était un édifice féodal d'une étendue considérable, et entouré de fossés profonds ainsi que d'une haute et solide muraille, flanquée de cinq tours; on ne parvenait au portail d'entrée qu'après avoir gravi un sentier long, étroit et escarpé. Le château fut l'habitation des barons de Beaujeu de la première maison; mais il cessa d'être le séjour préféré de ces seigneurs, lorsque Isabelle de Beaujeu, héritière de son frère Guichard IV, eut apporté en dot, vers 1247, la baronnie du Beaujolais, à Renaud, son époux, second fils de Guigues, comte de Forez. L'incommode manoir, perché sur un roc comme un nid d'aigle, fut à peu près abandonné par les barons de Beaujeu de la maison de Bourbon, trop riches et trop puissants pour y tenir beaucoup; on ne l'entretint plus, et il commençait à tomber en ruines, lorsqu'un ordre de Richelieu en commanda la démolition. Elle fut si complète qu'il ne resta rien du vieux château, dont les matériaux servirent à la construction de la maison du tiers-ordre de Saint-François-de-Beaujeu. Le développement rapide de Villefranche ne fut pas sans influence sur la décadence de Beaujeu et du château. Dépendante de la châtellenie, la ville était administrée par des échevins dont le nombre fut réduit à deux; elle avait été dotée de priviléges remarquables par Guichard IV, en 1260. Louis XI l'honora de sa royale visite en 1482. Une peste terrible fit périr, en 1573, le plus grand nombre de ses habitants. Compromise par sa chaleureuse adhésion à la Ligue, cette cité en fut punie par les exactions et les actes de violence que commit, pendant cinq années, le commandant du château, Nagu de Varennes. On a vu ailleurs un tableau chronologique des seigneurs des quatre races des barons de Beaujeu, dont le titre fut changé en celui de comte de Beaujolais, dans les premières années du dix-huitième siècle. Severt, l'historien des archevêques de Lyon, habitait Beaujeu; Guillaume Paradin fut doyen du chapitre. La ville a une papeterie considérable dans la paroisse des Étoux; elle a des tanneries, des entrepôts de grains et surtout des fabriques de tonneaux; son commerce principal est celui des vins. Il n'y a guère dans toutes les classes de la population qu'un sujet de conversation, le prix des tonneaux, et la prééminence des vins de la récolte de telle année sur ceux de telle autre. La commune de Beaujeu a 261 hectares de terres labourables; 211 de vignobles; 134 de prairies; 275 de bois; et une population de 3,990 habitants, domiciliés dans 630 maisons. La ville avait pour gouverneur, en 1789, M. Brac de Montpiney, chevalier de Saint-Louis. Les armes de la ville de Beaujeu sont celles de ses anciens barons: d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, et traversé d'un lambel à cinq pendants de gueules brochant; les armes du Beaujolais sont les mêmes; la devise des sires de Beaujeu était: Fort, fort, et le cri de guerre: Flandres.

Noms topographiques. Château de Saint-Jean, Dubost, les Grands-Plats, Bachelon, Laforest, Lafayette.

BELIGNY, *Biligneu*, *Belligneu*, *Balligneu*. Pouillé du treizième siècle. Village près de Villefranche, sur la rive droite de la Saône, dans le canton de Villefranche, à deux myriamètres sept kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie autrefois de l'archiprêtré d'Anse, et comme le Beaujolais, elle avait le duc d'Orléans pour seigneur en 1789. On y trouvait alors quatre fiefs: le château et fief de Pollet, érigé en cette qualité par Henri IV, appartenant aux chanoines-comtes de Lyon; le fief Desgarrets, à Mme d'Ars; le fief et château de Fontcrenne, autrefois le Moulin-au-Comte, à M. Trollier; et le fief de la Sablonnière, à M. Chatelain Dessertines. Les prairies sont arrosées par le Morgon, et ont la Saône pour limite à l'est. L'église est sous le vocable de Saint-Martin; comme elle n'avait pas de fonts baptismaux, les baptêmes se faisaient à Villefranche, dans l'église de Notre-Dame-des-Marets. Cette petite commune a 328 hectares de terres labourables; 17 de vignobles; 202 de prairies; et une population de près de 1,400 habitants, logés dans 172 maisons.

Noms topographiques. Pont et port de Frans, sur la Saône; Creux de Riotier, Bordelan, Croix-de-Bordelan, les Sables, Grange-Rouge, Martelet, Peloux.

Bellerocue. Paroisse et bourg du diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, qui fut réunie en partie, ainsi que son château, au comté de Beaujolais, en 1750 (Loire).

BELLEVILLE (canton de). Situé d'un côté entre Villefranche et la commune de Romanèche (Saône-et-Loire), et de l'autre entre la commune de Quincié et la Saône, au nord de Lyon, le canton de Belleville est un des plus riches et des plus peuplés du Beaujolais. Il se compose des douze communes suivantes: Belleville, chef-lieu, Cercié, Charentay, Corcelles, Dracé, Saint-Étienne-la-Varenne, Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Jean-d'Ardières, Saint-Lager, Lancié, Odenas et Taponas. Ses cultures sont celles-ci: Terres labourables, 6,346 hectares; vignobles, 3,240; prairies, 2,429: il a une population de 15,565 habitants, domiciliés dans 2,463 maisons. Quoique son principal commerce soit celui des vins, il produit une grande quantité de céréales, et du foin d'excellente qualité. C'est un bon pays, peu pittoresque comme le canton de Beaujeu, par la rareté des arbres et bois, mais fort recommandable à d'autres titres. Ses villages sont bien bâtis, et il y a de l'aisance chez ses habitants. On y voit de beaux châteaux, et il y existait autrefois des fiefs en assez grand nombre. La Saône, qui lui sert de limite à l'est, est son principal cours d'eau, l'Ardière vient ensuite; il y a beaucoup de ruisseaux. Le chemin de fer de Lyon à la Méditerranée le traverse du midi au nord; ainsi fait la route impériale de Lyon à Paris par la Bourgogne. Le point où celle-ci coupe le

chemin de grande communication de Belleville à Beaujeu se nomme la Croisée. Une des voies romaines construites par Agrippa, suivait la direction actuelle de la route de Paris jusqu'à Auxerre, et passait par LUNNA.

BELLEVILLE, *Bellavilla*, *Lunna*. Petite ville, dans une exposition très-heureuse, à peu de distance de la Saône, rive droite, à quatre myriamètres de Lyon, et d'une haute antiquité, si elle existait sous le nom de *Lunna* à l'époque gallo-romaine. Elle appartenait à l'élection de Villefranche et à l'archiprêtré d'Anse. C'était une ville murée, c'est-à-dire fermée par une enceinte continue, et elle était la seconde prévôté de la baronnie de Beaujeu. Chacun des quatre quartiers dont elle était formée avait un capitaine, un lieutenant, un enseigne et un sergent. Les drapeaux portaient les armes de la ville, une salamandre au milieu des flammes, avec cette légende : *Durabo* (1). Humbert III, baron de Beaujeu, y établit, en 1158, une communauté de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qui fut convertie en abbaye six années après; il y avait trente religieux. Elle obtint de grands priviléges des sires de Beaujeu, et plusieurs de ses abbés furent promus à des dignités éminentes dans l'Église ou dans l'État, prospérité qui ne devait pas se soutenir. Commencée dans l'année de la fondation du chapitre, et promptement terminée, l'église de l'abbaye était fort belle; son genre de construction est un mélange de style roman et de style ogival; on la plaça sous le vocable de Notre-Dame. L'ampleur de ses dimensions, sa tour, son toit presque plat, son beau portail et son maître-autel la firent remarquer ainsi que ses tombeaux. Son fondateur, Humbert III, voulut y être inhumé, exemple qui fut suivi par Guichard IV, sire de Beaujeu et connétable de France (1265), par Louis de Beaujeu, par Guichard V, par Édouart Ier, maréchal de France, et par nombre de seigneurs de la même maison. Cette église n'a rien perdu de ses mérites; elle existe encore, et elle est devenue paroissiale. Ses deux chapelles sont belles. Belleville eut une communauté de Sœurs du Saint-Sacrement, pour l'éducation des jeunes filles, et une confrérie de Pénitents du Saint-Sacrement. Fondé par les abbés du chapitre, l'hospice, qui était très-ancien, fut reconstruit en 1735, sur des proportions plus vastes. Très-amélioré depuis cette époque, et desservi par des dames religieuses, il est bien tenu et contient vingt-huit lits. Cette jolie ville, beaucoup mieux située que Beaujeu, fut traitée avec prédilection par les barons, ses seigneurs qui y résidèrent plusieurs fois. Ce fut dans son église et le 1er décembre 1269, qu'eut lieu le concile provincial, dont les actes furent la mise en interdiction et l'excommunication des habitants de Lyon, insurgés contre leur archevêque. Belleville souffrit beaucoup pendant les guerres de religion au seizième siècle, mais elle s'en releva par le commerce. Ses inutiles fossés furent comblés, et le nombre de ses maisons s'accrut. La route de Paris à Lyon la traversait au milieu du dix-huitième siècle; elle a été déplacée et reportée à un kilomètre plus à l'ouest, mais le chemin de fer de Paris à la Méditerranée a réparé cet inconvénient. Belleville lui doit, ainsi qu'aux bateaux à vapeur, de grands éléments de prospérité. Né dans la paroisse, David Combes fit, par son testament, en 1701, une fondation au moyen de laquelle douze orphelins, originaires de la commune, seraient entretenus aux frais des hôpitaux de Lyon; elle existe encore. Il y avait dans la paroisse le fief de la Martinière, appartenant à une famille Mignot, et une chapelle rurale. Damiron, de l'Institut, est né à Belleville. Cette commune a 529 hectares de terres labourables; 167 de vignobles; 203 de prairies; et une population de 3,052 habitants, domiciliés dans 430 maisons. On doit à l'abbé Victor Chambeyron un premier essai sur Belleville, *Recherches archéologiques et historiques au sujet de l'église de Notre-Dame. Lyon*, 1845, in-8°. Ici devrait finir l'histoire de Belleville, mais une découverte archéologique encore récente oblige à l'allonger quelque peu. Une des voies romaines établies par Agrippa, partant de Lugdunum, traversait la Bourgogne. L'itinéraire d'Antonin fixe ainsi les distances des stations de Lyon à Mâcon : ASSA PAVLINI, M. P. XV. LEVG. X. — LUNNA. M. P. XV. LEVG. X. — MATISCONE M. P. XV. LEVG. X. Ainsi la distance de Lugdunum (Lyon) à *Assa Paulini* (Anse); d'Assa Paulini à Lunna, et de Lunna à Matiscone (Mâcon), était exactement la même. Belleville est à moitié chemin du trajet de Lyon à Mâcon, comme Lunna dans l'itinéraire d'Antonin, et suit la direction précise qu'avait la voie romaine, c'est donc l'ancienne Lunna. Tels furent le raisonnement et la découverte de M. d'Aigueperse (*Recherches sur l'emplacement de Lunna*, etc. *Lyon*, 1844, in-8°. Impr. dans les *Annales de la Société d'Agriculture de Lyon*. 1844. Nouvelle édition refondue. *Lyon*, 1853, in-8°; reproduite au tome II de l'*Histoire du Beaujolais*, par M. de la Roche La Carelle, p. 295). D'autres inductions étaient fournies par une tradition locale que Belleville avait été une cité romaine, et par la découverte sur son emplacement de divers objets antiques à l'état de fragments, armes, ustensiles, poteries, morceaux de marbres et de mosaïques, etc. M. d'Aigueperse vit sa conjecture parfaitement bien accueillie par les corps savants et par les hommes compétents; mais en 1853, les travaux du chemin de fer de Lyon à Paris mirent à découvert, auprès de Saint-Georges-de-Reneins, les ruines incontestables d'une ancienne ville gallo-romaine, qui ne pouvait être que *Lunna*. (Peyré, *Découverte d'une ville gallo-romaine, près de Saint-Georges-de-Reneins, en 1853. Revue du Lyonnais*. Nouvelle série, juin 1853.) M. d'Aigueperse ne se tint pas pour battu, et mit une seconde conjecture au service de la première. Selon lui, il y aurait eu deux villes du nom de *Lunna*, non simultanément, mais successivement. Belleville fut la première, mais la *Lunna* la plus ancienne en date fut détruite ou abandonnée par une cause quelconque, et re-

(1) Belleville a un autre blason : ses armes sont d'or, au lion de sable, armé, lampassé de gueules, traversé d'un lambel à cinq pendants de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or. Ce sont les armes des barons, sires de Beaujeu, avec addition du chef et des fleurs de lis.

bâtie à une certaine distance sous le même nom (D'Aigueperse. *Découverte d'une ville gallo-romaine entre Villefranche et Saint-Georges-de-Reneins. Lettre à M. Peyré. Revue du Lyonnais.* Nouvelle série, tome VII, p. 148). On va loin avec cette manière de raisonner si familière aux archéologues; la seconde conjecture de M. d'Aigueperse n'a ni preuves directes ni probabilités, et la première est une erreur. Lunna n'est connue dans l'histoire ancienne que par la mention qu'en ont faite l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger. Belleville n'a probablement jamais été Lunna.

Noms topographiques. La Croisée, Gouchon, Baimont, Ile de Belleville, Aiguerande, Peillon, l'Abbaye.

BELMONT, *Bellus Mons, Belmons.* Petit village du canton d'Anse, à un myriamètre sept kilomètres de Lyon. C'était autrefois une paroisse de l'archiprêtré de Beaujeu, à deux kilomètres du château de Belleroche, dans le Mâconnais. Une chapelle rurale sous le vocable de Saint-Julien, est devenue l'église. Il y avait dans cette paroisse un ancien château possédé par la famille de Villion, puis par la famille de Nagu. Cette petite commune a 51 hectares de terres labourables; 58 de vignobles; 12 de bois; et une population de 165 habitants, domiciliés dans 37 maisons. L'*Almanach de Lyon* de 1760 fait mention d'un autre Belmont, village, château et baronnie dans la paroisse de Charnay, à un myriamètre deux kilomètres de Lyon, et lui donne pour seigneur le marquis de Chaponnay.

Noms topographiques. Château des Porrières, Bussières, Rotaval, hameau du Paradis, Ladry.

BESSET (le). Château et fief en Beaujolais, paroisse de Saint-Just-d'Avray, dont le dernier seigneur fut le marquis de Sarron.

BIONNEI. Château et seigneurie dans la paroisse de Lacenas-en-Lyonnais.

BLACÉ, *Blacieu, Blaceu.* Village du canton de Villefranche, dans le Beaujolais, à trois myriamètres cinq kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche: les deux tiers de sa surface appartenaient au marquis de Montmelas. Elle a eu un prieuré, celui de Grammont, et deux fiefs, celui de Champrenard, dont le dernier possesseur fut M. d'Espiney de Laye, et celui du Bost, qui passa de la famille du damoiseau Jean d'Ars dans celles de Lyonnet Damas, écuyer, Gaspard et d'Aurelle-de-Terre-Noire. Le seigneur du clocher était, en 1789, le marquis de Montmelas; une partie de la justice appartenait à M. d'Espinay de Laye. Il y avait dans la paroisse trois prébendes appelées Chrétien, Colombier et Bonni. L'église de Blacé est sous le vocable de Saint-Claude; elle n'a rien de remarquable. Il y a dans la commune une mine de manganèse; 293 hectares de terres labourables; 377 de vignobles; 110 de prairies; 131 de bois; et une population de 1,216 habitants, domiciliés dans 232 maisons.

Noms topographiques. Vortillon, Gonna, Pravin, Jaya, Mont-Joli, Berne.

BOIS D'OINGT (canton du). Situé au nord de Lyon, d'un côté entre Lamure et l'Arbresle, et de l'autre entre Tarare et Anse, le canton du Bois-d'Oingt est composé des dix-huit communes suivantes: Bois-d'Oingt, Bagnols, le Breuil, Chamelet, Châtillon, Chessy, Frontenas, Saint-Just-d'Avray, Saint-Laurent-d'Oingt, Legny, Letra, Moiré, Sainte-Paule, Oingt, Ternand, Saint-Verand, Ville-sur-Jarnieux et Theizé. Le pays est agricole et industriel, il avait des mines de cuivre qu'a remplacées la grande fabrique d'acide sulfurique et de produits chimiques de MM. Perret. Les principales cultures sont celles-ci: Terres labourables, 8,171 hectares; vignobles, 2,196; prairies, 1,513; bois, 2,645. C'est sur divers points un pays de montagnes médiocrement élevées, et où naissent beaucoup de ruisseaux. On y trouve plusieurs anciens châteaux; les villages sont en général bien bâtis. La population du canton s'élève à 14,906 habitants, domiciliés dans 3,368 maisons. La belle vallée de l'Azergue fait partie du pays.

BOIS D'OINGT (le), *Buxus, Parrochia de Buxo.* Bourg, chef-lieu du canton, sur le versant et à mi-coteau d'une montagne, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon. On le nommait autrefois le Buy. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle. Falco d'Oingt la céda en 1069 à l'abbaye de Savigny, donation qui fut ratifiée par Artaud, comte de Forez. La chapelle des Pénitents de Lorette était à un kilomètre du bourg. Le château du Bois-d'Oingt était ancien, celui de Lorette se trouvait sur le chemin de Legny; le château et fief de Tanay était à peu de distance, au-dessous de la petite ville d'Oingt. D'abord dans la famille Croppet de Varissan, la seigneurie passa à M. Giraud de Montbelet de Saint-Trys. L'église du Bois-d'Oingt est sous le vocable de Saint-Martin. Il y a dans la commune 166 hectares de terres labourables; 230 de vignobles; 32 de prairies arrosées par les ruisseaux de Nisi et de Forcon; 41 de bois; et une population de 1,349 habitants, domiciliés dans 312 maisons. Voyez OINGT.

Noms topographiques. Château de Tanay, Groguard, les Rats, Saint-Paul, le Mas, chapelle Saint-Roch, Hautes-Coasses, Perrières, Nizy, Combesort, les Garennes.

BONNET-DES-BRUYÈRES (Saint-). Village sur les limites du Beaujolais, dans le canton de Monsol, sur un coteau, à six myriamètres huit kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Sainte-Marie, diocèse d'Autun. La paroisse avait trente kilomètres de circonférence, et dix-sept hameaux, dont deux, ceux de Thelai et de Flèchère, appartenaient au Brionnais On y trouvait le château et fief de la Bruyère, propriété de M. de Thy. Placée au sommet d'une montagne très-élevée, l'église n'a de remarquable que son ancienneté. Elle est sous le vocable de Saint-Bonnet. La cure a été unie pendant longtemps au doyenné d'Aigueperse; il y avait une confrérie du Saint-Sacrement. La commune a une superficie considérable; on y compte 989 hectares de terres labourables; 244 de prairies; 465 de bois; et une population de 1,385 habitants, domiciliés dans 273 maisons. Le climat est froid et le terrain stérile; la vigne n'y vient pas.

Noms topographiques. Château Vozelle, Villard, les Charmes, Theliay, Biard, Flambay, Musseries, les Canards, Villemartin, les Brosses, les Sols, Charuge, bois Charuge.

Bonnet-de-Troncy (Saint-). Village du Beaujolais, bâti sur un coteau très-élevé, dans le canton de Lamure. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y a vu un fief nommé le Chéron. L'église est sous le vocable de Saint-Bonnet; elle a trois nefs et deux chapelles latérales; on l'a reconstruite en 1821. Le climat de la commune est froid, le sol maigre; il ne produit guère que du seigle, du blé noir et de l'avoine; on y élève des bestiaux : le Reins coule à peu de distance du village. Il y a dans la commune 1,011 hectares de terres labourables; 198 de prairies; et 195 de bois; la vigne n'y vient pas. La population est d'environ 1,700 habitants, domiciliés dans 235 maisons. Les hameaux principaux sont le Renard, le Camboy, Corey et Laforest.

Noms topographiques. Chevelas, Renard, Place, Guillard, Carelle, Cambry, Jacquet, Marcellin, Lurcy, Patureau, Barberi, Bretonnier, Nicel, Falloux.

Bourg de Thizy. Village du canton de Thizy, à deux kilomètres de la petite ville de ce nom. C'était autrefois un prieuré de dix Bénédictins, ressortissant à l'archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche; il fut mis en commende. L'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Pierre-du-Bourg; le curé résidait dans l'annexe de Saint-Georges-du-Château, à Thizy même. Il y avait dans le bourg une confrérie laïque de deux cents membres, qui se réunissait une fois par an, le mardi après la Trinité, dans une vaste salle appelée le Cenacle. La commune a 883 hectares de terres labourables; 328 de prairies; 179 de bois; et une population de 2,092 habitants, dans 359 maisons; ainsi cette commune a une étendue considérable. Voyez Thizy.

Breuil (le), *Brolium*, *Brolius*, *Le Bruel*. Village du canton du Bois-d'Oingt, bâti sur une colline, au-dessus de la vallée de l'Azergue, à deux myriamètres six kilomètres de Lyon. C'était autrefois une annexe de Chessy. L'église est ancienne et sous le vocable de la Sainte-Vierge. Le comte de Cibeins était seigneur du clocher. La commune a 243 hectares de terres labourables; 83 de vignes; 74 de prairies; 106 de bois; et une population de 483 habitants, dans 112 maisons.

Noms topographiques. Billy, le Désert, Charbonnière, Colombier, Vino, le Bois, Verand.

Brienne. Commune d'Anse. *Sanctus Stephanus in Brionna*.

Brouilli. Montagne assez élevée, entre Belleville et Beaujeu. Une fort belle chapelle, sous le vocable de la Sainte-Vierge, y a été construite il y a quelques années; on la voit de fort loin; la Vierge paraît prendre les vignobles du Beaujolais sous sa protection. Un des versants de Brouilli est planté de vignobles qui produisent un des meilleurs vins du pays.

Bussières. Château et fief dans la paroisse de Notre-Dame de Boissey, en Beaujolais.

Butsante, *Bulsente*. Village et montagne entre Pommiers et Limas.

Cenves, *Cenva*. De Boissey en Beaujolais. Village du canton de Monsol, à cinq myriamètres sept kilomètres de Lyon, et à dix de Beaujeu. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche; la seigneurie appartint au marquis de Saluces, à la famille de Roche-Baron, et aux familles de Ferrière et d'Aumont. En 1789, la paroisse avait pour dame de clocher Mme Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierre-Clos. L'église est fort ordinaire. Il y a dans la commune qui est grande, 1,083 hectares de terres labourables; 308 de prairies; 644 de bois; et une population de 1,294 habitants, logée dans 254 maisons.

Noms topographiques. Buenaize, bois de Cenves, la Bruyère, Luquets, Jonnets, les Haires, Grosliers, Mongerand, Bressand, Roche-Cora, Molières, Grands-Champs, les Chappuis, Gonons, le Coin, Bouchacourt, Roussel, Tête-à-l'Ane, Petite-Crosne, rivière.

Cercié, *Cereiacus*, *Serciacus*, *Cercia*, *Celsie*. Village dans le canton de Belleville, situé sur le versant d'une montagne, à quatre myriamètres deux kilomètres de Lyon. La paroisse était comprise dans l'archiprêtré d'Anse, et avait trois seigneurs, celui de Saint-Lager, celui de Breys et celui de la Terrière, qui fut longtemps dans la noble famille de Charreton. L'église, fort simple, est sous le vocable de Saint-Joseph. Il y a dans la commune 118 hectares de terres labourables; 147 de prairies arrosées par l'Ardière; 164 de vignobles; 17 de bois; et une population de 672 habitants, occupant 117 maisons.

Noms topographiques. Château de la Terrière, Bel-Air, la Brilaire, les Bruyères, Champlevrier, Saint-Ennemond.

Chambost-Allières ou sur-Chamelet, *Chamboscus*, *Chambon*. Village sur l'Azergues, dans le canton de Lamure, à quatre myriamètres trois kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse de Lyon; elle avait pour seigneur M. de Montbellet de Saint-Trys. On y trouvait le petit fief de Montfriol, le fief de Longeval et le château de Chambost, qui, de la maison de Verneys, passa dans les familles de Fougères, de Châteauneuf-Rochebonne et Giraud de Montbellet. L'église avait été bâtie au sommet d'une montagne; une autre, d'un abord plus commode, a été construite au bourg d'Allières-sur-l'Azergues en 1826; elle est sous le vocable de Saint-Pierre. La commune possède 969 hectares de terres labourables; 137 de prairies; 196 de bois; et une population de 1,173 habitants, dans 127 maisons.

Noms topographiques. Château, Allières, Lapra, Boisy, Fontaine, Grandes-Terres, Signal, Cantinière.

Chambost-Longessaigne. Bourg, paroisse et seigneurie dans le Beaujolais, diocèse de Lyon, archiprêtré de Néronde, élection de Villefranche, à trois myriamètres de Lyon; enclavé dans le Forez, il a été annexé au département de la Loire. La terre seigneuriale appartint successivement aux familles Arthaud de Saint-Germain, de Guérières, de Thélis et de Rivelrieux. Il y avait dans la paroisse le château et fief de la Favette, dont le seigneur était M. de Rivelrieux de Chambost. Une commune de l'arrondissement de Lyon porte aussi ce nom.

Chamelet. Bourg du canton du Bois-d'Oingt, autrefois muré et baronnie, sur l'Azergue, à trois myriamètres neuf kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, élection de Villefranche; elle a

eu une confrérie de Pénitents du Saint-Sacrement; sa justice seigneuriale fut vendue, en 1751, par le duc d'Orléans à M. Guignet, après avoir été possédée par Jean de Nagu, qui l'avait achetée d'Antoine, sire de Beaujeu, par Louis de Sancerre, maréchal de France, et par Pierre Vincent, bourgeois de Lyon. Il y avait six châteaux et fiefs dans la commune: Vaurion, dont une noble et ancienne famille prit le nom; Limas, pendant longtemps dans les familles de Lavieu, Bailly et de la Colonge, Combe-Robert, Montfriol, Sallain et Brouillat. La châtellenie de Chamelet était la troisième des cinq grandes prévôtés du Beaujolais. Son église est sous le vocable de Saint-Barthélemy. C'est un pays de montagnes; le sol est peu fertile et percé, sur beaucoup de points, par le roc à peine recouvert d'une couche de terre végétale. Le célèbre ingénieur de Prony, auteur d'un bon ouvrage sur les marais Pontins, était né à Chamelet; le petit fief qui appartenait à sa famille existe encore. (Voyez tome V, p. 71.) Il y a dans la commune 982 hectares de terres labourables; 16 de vignobles; 135 de prairies; 250 de bois; et une population de 964 habitants, domiciliés dans 202 maisons.

Noms topographiques. Pally, Papin, Cocon, Maturet.

Champrenaud. Château, terre et seigneurie à laquelle était annexé le fief de Bost, dans la paroisse de Blacé, en Beaujolais. Son dernier seigneur fut M. d'Espinay de Laye.

Chanzé. Arrière fief et château en toute justice, dans la paroisse de Dareizé, en Beaujolais. Son dernier seigneur fut le comte de Laurencin.

Chapelle de Mardore (la). Village du canton de Thizy, à cinq myriamètres quatre kilomètres de Lyon. C'était anciennement une annexe de Mardore, dans l'archiprêtré de Beaujeu. L'église, fort ancienne, était sous le vocable de Saint-Jean. Il y a dans la commune 353 hectares de terres labourables; 94 de prairies; 109 de bois et 641 habitants, logés dans 100 maisons. Voyez Mardore.

Noms topographiques. Sue, Villete, Combes, Croix-Blanche, Parelle, le Mont.

Charentay. Village du canton de Belleville, situé au bas d'un coteau couvert d'un riche vignoble, à trois myriamètres huit kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche. On y trouvait le château et fief d'Argigny, qui appartint aux familles de Verneys, de Vinaux et de Monspey, et cinq autres fiefs: Armas, Vuril, Sermezy, Monternod et Bosquizon. Le talent en sculpture de Mme de Sermezy est une illustration pour l'un d'eux; le château contient beaucoup de statues et de sculptures de cette dame, qui était membre correspondant de l'Académie. Il y a dans la commune 652 hectares de terres labourables; 401 de vignobles; 189 de prairies; 74 de bois et 936 habitants, domiciliés dans 169 maisons. L'église est sous le vocable de Saint-Martin, et est fort ordinaire. Les hameaux principaux sont: les Brosses, Vitry, Chapoly et Sermezy. Plusieurs des châteaux modernes sont remarquables.

Noms topographiques. Château de Sermezy, château d'Argigny, château de Monvallon, Vauxonne, Vazy, Epinasse, Chappely, Villonière, Marboux, Mardi, Chesne, les Nicolas, Bois-Bully, ruisseau de Sancillon.

Charnay, *Carniacum.* — *Charnacus.* Cartul. de Savigny, ann. 1031, charte 692. Village du canton d'Anse, à deux myriamètres de Lyon. Il est situé sur le plateau d'une montagne qui domine tout le pays, et que recouvrent de fertiles vignobles. La paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon, et un laïque qui était, en 1789, M. Durand de Châtillon, trésorier de France. L'église est sous le vocable de Saint-Christophe. Il y a dans la commune 134 hectares de terres labourables; 371 de vignes; 121 de bois et 825 habitants, logés dans 217 maisons. On y trouve l'ancien château et fief de Bayère.

Noms topographiques. Chaille, Bel-Air, les Verdelières, les Creusettes, la Ferratière, les Coutières, Pelozane, Pinay, Bayère.

Chatillon-d'Azergues (*Castellio, Ecclesia de Castellione*). Bourg du canton du Bois-d'Oingt, dans la vallée de l'Azergue et dans une belle exposition, à deux myriamètres de Lyon. Ancienne baronnie avec château fort; la paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, élection de Lyon. L'antique église, sous le vocable de Saint-Barthélemy, avait été bâtie au sommet d'un rocher. Le seigneur du pays, Camille d'Inguimbert de Pramiral fit bâtir, en 1722, l'église actuelle, qui est sous le vocable de Sainte-Camille. Il y avait dans la paroisse un prieuré de Bénédictins, dont la chapelle, qui existe encore, était remarquée par la beauté de son architecture. L'ancien château de Châtillon ressemblait peu aux grands manoirs féodaux du moyen âge; toutefois les pierres jaunâtres de ses murailles délabrées ont un aspect pittoresque dans la vallée; il a appartenu aux seigneurs d'Oingt, et aux familles d'Albon, de Varey et de Balzac, et il est maintenant la propriété de la branche aînée de la famille de Chaponnay. On y voit encore la salle d'armes et de justice, une haute tour et une chapelle de style roman. Le seigneur baron était, en 1789, M. de Châtillon, seigneur de Charnay. Il y avait dans la paroisse une confrérie de Pénitents de Saint-Joseph, établie en 1615, par l'archevêque de Lyon, de Marquemont, et deux chapelles rurales sous les vocables, l'une de Saint-Roch et l'autre de Sainte-Valburge. On y trouvait une autre chapelle, celle d'Amancl, qui fut l'église paroissiale et qui appartenait à l'abbaye de Savigny: on y voyait aussi l'antique château et arrière-fief de Sandar, et le château et fief de Colcimieu, propriété d'un libraire de Lyon très-connu, Deville. Le bourg de Châtillon est fort laid, mais ses environs sont agréables. Il y a dans la commune 501 hectares de terres labourables; 186 de vignes; 136 de prairies arrosées par l'Azergue; 154 de bois et une population de 1,201 habitants, logés dans 203 maisons. On a reconnu dans la commune des traces de mines de fer; en 1752, la compagnie de Sain-Bel obtint un arrêt du Conseil, qui l'autorisait à faire construire un martinet à l'allemande.

Noms topographiques. Les Granges, Vaux, Saint-Roch, Conzy, Colletière, Barolière, Bayeux, Biers, Collemieux, Dorieux, la Brevenne, rivière.

Chazay-d'Azergue, *Casetum*, *Caseum*, *Casatum*, *Casetus*, *Chaceu*. Bourg ou petite ville autrefois murée, sur l'Azergue, dans le canton d'Anse, à un myriamètre sept kilomètres de Lyon. La paroisse était une ancienne baronnie, avec un château crénelé appelé le fort Saint-André, où se réfugiaient les habitants des campagnes voisines pendant les guerres civiles. En 1789, le seigneur baron de Chazay était M. de Jarente, abbé d'Ainay. On voyait dans la paroisse le château et fief de Gage, qui appartenait à M. Rivelrieux de Varax. Pendant les guerres qui désolèrent le Lyonnais au quatorzième siècle, Chazay, assiégé par les Anglais, fit une belle défense sous le commandement du capitaine châtelain Hugo Spini, et de son lieutenant Théodore dit le Babouin. Celui-ci servit vaillamment le roi de France dans d'autres guerres, et se retira à Chazay, où il fit tant de bien que ses concitoyens reconnaissants lui érigèrent, dit-on, une statue. L'abbé d'Ainay, seigneur de la paroisse, faisait distribuer chaque année aux pauvres, depuis un temps immémorial, quatre-vingt-seize bichets de seigle. Il y a dans la commune 279 hectares de terres labourables; 110 de vignobles; 119 de prairies; et une population de 1,013 habitants, domiciliés dans 216 maisons. On voit dans la paroisse les ruines d'une église romane à trois tours; l'église actuelle, qui n'a rien de remarquable, est sous le vocable de Saint-André.

Noms topographiques. Les Bruyères, les Fougères, les Varennes, la Bâtie, château du Gage.

Chenas. Riche village du canton de Beaujeu, sur les confins du Beaujolais, à cinq myriamètres de Lyon. Quelques-unes de ses maisons sont groupées en un petit hameau; la masse principale des habitations est assise sur un plateau adossé à une montagne abrupte, au-dessus d'un ravin, au fond duquel coule un petit ruisseau. Il y a auprès du village un beau bois de chênes, arbres qui abondaient fort autrefois dans le pays. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. Sa justice seigneuriale fut vendue par un duc de Montpensier à Louis de Foudras, qui la céda en 1701 à la famille Charrier de la Roche, où elle demeura jusqu'en 1789. Il y avait deux fiefs dans la paroisse, l'un nommé le Fief, et l'autre Chassignoles. Chenas a une belle église sous le vocable de Saint-Clair; elle a la forme d'un carré long; sa nef unique est terminée par un chœur de forme ogivale; le maître-autel est en beau marbre. Il y a auprès de l'église une place plantée de trois rangs d'arbres. On a retiré du sol quelques objets antiques, entr'autres un vase en bronze rempli de médailles. Le château à tourelles de Chassignoles s'élevait au nord du village dans une situation très-pittoresque, sur le plateau d'une verdoyante colline. Il existe encore, mais aménagé à la moderne. La commune de Chenas n'est guère qu'un grand vignoble, ses vins sont d'excellente qualité. Ses cultures principales sont celles-ci : terres labourables, 318 hectares; vignobles, 309; prairies, 91; bois, 26; la population est de 709 habitants, domiciliés dans 229 maisons.

Noms topographiques. Château Delabante, Deschamps, Perchois, Micheion, le Bief, Rochegrès, Rochelle, Verdiat, Croix des Thorins, Robelet, Labouron.

Chenelette. Ancien et laid village du Beaujolais, bâti sur un plateau élevé, dans le canton de Lamure, à cinq myriamètres neuf kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche; son église, qui n'a qu'une nef, est sous le vocable de Sainte-Marguerite. Le château seigneurial de Chenelette a appartenu aux familles de Chandieu, de Noblet et Pierre Agniel, dont les descendants ont pris son nom. La montagne de Torvéon est dans le voisinage; elle portait sur son sommet le château de Torvéon ou Tourvéon, sujet à légendes. Ce château était un des types des manoirs féodaux; il était extrêmement fortifié, et on n'y parvenait qu'après avoir gravi un sentier long, étroit et escarpé. On en voyait, il y a quelques années, des portions de voûtes, un puits de forme carrée, des pans de murailles et des souterrains. C'était, au neuvième siècle, l'habitation de Ganelon, tyran du pays, qu'il faisait dévaster et piller par ses hommes d'armes, bien certain de l'impunité dans son repaire inaccessible. Ne pouvant réussir à le réduire, les seigneurs du voisinage sollicitèrent le concours du roi Louis le Débonnaire, dont les troupes pénétrèrent dans le château de Torvéon, qui fut démantelé et rasé après le supplice de Ganelon. La commune de Chenelette a 637 hectares de terres labourables, 188 de prairies, 74 de bois, et une population de 640 habitants, domiciliés dans 106 maisons. Les hameaux principaux sont : la Voisinée, les Touchats et Joubert. On a trouvé sur quelques points de la commune du minéral de plomb.

Noms topographiques. Château de Chenelette, Borage, Amigné, Joubert, Meunier, le Pally, sommet de Tourvéon, le Sorel, Nuisière, Roleval.

Chervinges. Annexe de Limas, à deux kilomètres de Villefranche. L'église de la petite paroisse est sous le vocable de Saint-Laurent. La seigneurie passa du châtelain de Marzé à M. Bottu de la Barmondière.

Chessy, *Sessiacus*, *Cheissy*, *Chassiacus*, *Cassiasus*, *Chaissieu*, ou Chaisseu, Cheissieu. Petite ville autrefois murée, située dans une riante vallée, sur l'Azergue, au pied d'une colline, dans le canton de Bois-d'Oingt, à deux myriamètres quatre kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. La seigneurie de Chessy fut donnée, en 981, à l'abbaye de Savigny par Arod et Angèle sa femme. Le château, fort ancien, se faisait remarquer par une tour à six étages, dont les ruines ont subsisté pendant longtemps. L'église est sous le vocable de Saint-Martin. Il y avait deux fiefs dans la commune, le château de Baronnat, appartenant à M. Jars, et celui de Courbeville, propriété de M. Guilloud. Les mines de cuivre, exploitées au temps des Romains, sont à peu de distance du château Baronnat; on les crut épuisées, et on les abandonna sous le ministère du cardinal de Richelieu. Une nouvelle compagnie se présenta dans la seconde moitié du dix-huitième siècle pour reprendre les travaux; les concessionnaires du roi étaient : MM. Blanchet, Pernon et Jars. M. Jars l'aîné fut nommé directeur. Après

une exploitation très-fructueuse des pyrites de cuivre carbonaté, on présuma encore qu'il n'y avait plus de métal à retirer, du moins en quantité suffisante pour couvrir les frais, et on abandonna les travaux pour la seconde ou troisième fois. Ils ont été repris, il y a une trentaine d'années, par MM. Perret et Olivier, qui, s'ils ne trouvèrent pas le cuivre en forte quantité, fabriquèrent en grand, avec les pyrites brûlées, de l'acide sulfurique et d'autres produits chimiques. Conduites avec persévérance et capacité, leurs opérations ont eu un très-grand succès, et la fabrique si décriée est devenue une précieuse ressource pour le pays, qui s'était d'abord prononcé énergiquement contre elle. La petite ville de Chessy est laide; c'est une longue rue mal bâtie sur laquelle débouchent quelques ruelles latérales; mais les environs sont agréables, grâce à l'Azergue, aux belles prairies qu'elle arrose, et aux collines boisées du voisinage. La commune compte 166 hectares de terres labourables, 79 de vignobles, 63 de prés, 73 de bois, et une population de 1,132 habitants dans 151 maisons. Le docteur Alphonse Dupasquier, médecin et chimiste, était né à Chessy.

Noms topographiques. Château Courbeville, les Granges, la Pierre, Saint-Germain, Rochecornier, carrières d'Oncieux, Fouillouse.

Chirassimont. Village dans le Beaujolais, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon, près de Saint-Symphorien-de-Lay. La justice seigneuriale passa du prieur de Saint-Irénée à Geoffroy de Salemard-Montfort, seigneur de Ressis (Loire). L'église est sous le vocable de Notre-Dame; son curé faisait desservir par un vicaire l'annexe de Machezal. Chirassimont est aujourd'hui dans le département de la Loire.

Chiroubles ou Cheroubles. Village du canton de Beaujeu, situé dans un pays de montagnes et de vignobles, à quatre myriamètres huit kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche. La paroisse ressortissait à la prévôté de Belleville; ses habitants avaient le droit de chasse sur leurs propriétés; les sires de Beaujeu leur avaient vendu en outre, en 1604, l'exemption des cens, servis et droits de directe : dès lors les habitants de la paroisse n'avaient pas de seigneur. L'église, rebâtie en 1838, a trois nefs; elle est sous le vocable de Saint-Germain, évêque d'Auxerre. Une chapelle rurale, sous le vocable de Saint-Roch, est très-vénérée dans le pays; elle fut érigée au treizième siècle par un habitant du lieu, Antoine Blondel, dans un temps de peste meurtrière; et le procès de la fondation constata ce fait, que la maladie épidémique cessa ses ravages le jour même où les travaux commencèrent, et que les pestiférés, soudainement guéris, allèrent se réunir aux ouvriers maçons. Le pays est peu fertile, l'air y est vif et sain; on y a vu des centenaires. Ses produits agricoles sont ceux-ci : terres labourables, 293 hectares; vignobles, 149; prairies, 65; bois, 26. La population compte 679 habitants, logés dans 123 maisons. Les hameaux principaux sont : les Seignes, les Martins et les Genets. Une petite rivière, l'Ouby, a sa source dans la commune de Chiroubles.

Noms topographiques. Les Genets, le Pont, Chatenay, Pouillet, montée du télégraphe, Crozet, Juverneau. Chiroubles est le lieu qu'habite le docteur Janson, qui fut ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et professeur à l'école secondaire de médecine de Lyon.

Christophe-la-Montagne (Saint-). Village situé entre des montagnes élevées du canton de Monsols, à six myriamètres un kilomètre de Lyon. Cette paroisse appartenait à l'archiprêtré de Bois-Sainte-Marie, élection de Villefranche, diocèse d'Autun. L'église n'a rien de remarquable. La justice était la propriété du châtelain du château et fief de Bacot; elle appartint aux familles de Terre-Noire, de Sarron, de Saceonay, André et Peysson. La commune a 1,053 hectares de terres labourables; 207 de prairies arrosées par la Grosne et le Pilot; 130 de bois; et 871 habitants, domiciliés dans 175 maisons. Le pays est froid et peu fertile.

Noms topographiques. Mont Cesset, Pirard, Montenan, Besse, Croix-de-Cherrin, Vaujon, Vernay, Jolivet, Chagny, la Grosne occidentale, rivière.

Claveysoles. *Claytesiolis, Cailisolis*, cart. de Savigny, ann. 989, charte 431. Village du canton de Lamure, situé au-dessus de ce bourg, sur une petite colline dont la base est arrosée par une branche de l'Azergue, à cinq myriamètres quatre kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche; son église est sous le vocable de Saint-Laurent. On voit sur le sommet d'une montagne voisine les ruines d'une chapelle rurale. Une ancienne prévôté réunissait Claveysoles, Saint-Bonnet-le-Troncy, Thel, Cublize et une partie de la paroisse de Poule; elle fut supprimée, et on annexa la justice de Claveysoles à celle de Beaujeu. Il y avait dans la paroisse trois châteaux et fiefs, Viry, Claveyson et le Paquelet; la seigneurie appartenait au duc d'Orléans. Cette commune, fort étendue, contient 2,008 hectares de terres labourables; 265 de prairies; 383 de bois; et une population de 1,220 habitants, domiciliés dans 183 maisons. Le climat est froid, le sol maigre; il ne produit guère que du seigle, de l'avoine, des pommes de terre et du chanvre; il y a quelques moulins sur l'Azergue.

Noms topographiques. Claveisette, Noirel, Berthet, Corcelle, Croix-aux-Moines, Bansillon, Chizeaux, Laval, Bussière, l'Azergue, rivière.

Clément-sous-Valsonne (Saint-). *Ecclesia Sancti Clementis*, pouillé du treizième siècle. Ancienne baronnie. Le village est situé dans le canton de Tarare, à trois myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon; elle avait pour seigneurs les chanoines-barons de Saint-Just, à qui elle fut donnée par le pape Clément V. Sa justice comprenait la paroisse de Valsonne et une partie de celle de Saint-Apollinaire. La commune contient 1,031 hectares de terres labourables; 35 de vignes; 114 de prairies; 220 de bois; et 981 habitants, domiciliés dans 207 maisons.

Noms topographiques. Croix-du-Plat, le Barret, Pontet, la Caillère, Moulandier, Troully, les Chers, Pinachon, Monnet, Bois-Cazot, Perroux, Châtillon, Dubessy, château Gaillard.

Cogny. *Cogniacus*, cartul. de Savigny, ann. 980, charte 385. *Coigneu*, *Coignis*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Villefranche, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon; il appartenait à l'Archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche; le Morgon coule à peu de distance et arrose ses prairies. L'église est sous le vocable de Saint-Germain; il y a deux chapelles rurales. Le seigneur du clocher, du bourg et de la plus grande partie de la paroisse était, en 1789, M. Arod, marquis de Montmelas. On trouvait cinq châteaux et fiefs dans la commune, le fief d'Épeisse, dans la famille Morel de Rambion, le fief du Sollier ou d'Épeisse-le-Bas, au marquis du Sauzay; celui de Corcelles, à M. Duchamp; celui de Pierre-Filant, à M. Darnod; et celui de Serfavre, à M. de Montmelas. Jean de la Bessée était propriétaire d'une rente noble à Cogny. Le climat est sain, le territoire fertile; cette commune est un grand vignoble; on y compte en effet 353 hectares de vignes; 68 de terres labourables; 47 de prairies; 67 de bois; et une population de 1,046 habitants, logés dans 292 maisons.

Noms topographiques. La Roche, le Vernet, Corcelles, le Maillet, Duchampt, Remy, la Brosse, les Cherets.

Coise (la), *Cosia*, cart. de Savigny, *circa* 970, charte 88. Cette rivière prend sa source au hameau de Mazel, dans la commune de la Rajasse, traverse les communes de Coise et de Saint-Galmier, et se jette dans la Loire entre Rivas et Montrond, après un trajet de vingt kilomètres.

Colombe (Sainte-). Une partie de la paroisse était dans le Beaujolais sur ses confins, l'autre dans le Forez, près de Néronde. Le bourg, situé en Beaujolais, est à quatre myriamètres de Lyon; il a été réuni au département de la Loire. Une chapelle rurale, située sur son territoire, contient les tombeaux de la noble et ancienne famille de Sainte-Colombe de Poyct. Il y a une autre chapelle sous le vocable de Saint-Roch, bâtie au commencement du dix-huitième siècle par un Delandine, aïeul du bibliothécaire de Lyon. L'église paroissiale n'a rien de remarquable. On trouvait dans la paroisse le château et fief de la Goyetière (Loire).

Corcelles, *Corcellæ*, ou Courcelles, cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon. Village du canton de Belleville, à quatre myriamètres cinq kilomètres de Lyon, dans un bon pays. L'église, sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul, a été reconstruite en 1828; elle a trois nefs. Il y avait dans la paroisse le château et fief de Courcelles, possédé longtemps par la famille de La Madelaine-Ragny, puis vendu, ainsi que le fief d'Arcis, en 1600, à noble Lazare de Tircuy de la Barre, dont les descendants prirent le nom du château, qu'ils portent encore. Il y a dans la commune 452 hectares de terres labourables; 270 de vignobles; 103 de prairies; 31 de bois; et une population de 752 habitants, domiciliés dans 121 maisons.

Noms topographiques. Vieux Bourg, château de Corcelles, les Sèves, le By, Tournissou, les Bruyères, ruisseau de Butocran, les Mayets.

Courcenay. Ancien château en ruines dans le Beaujolais.

Cours. Bourg assez considérable du canton de Thizy, sur la Trambouze, à six myriamètres deux kilomètres de Lyon; il appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y trouvait le château et fief d'Estieugue, appartenant au marquis de Vichy, celui de Viltette et celui de Montrichard. L'église est à trois nefs. Il y a dans la paroisse 1,120 hectares de terres labourables, 301 de prairies, 585 de bois, et une population de 4,588 habitants, domiciliés dans 588 maisons. Le principal commerce est celui des toiles et tissus de coton.

Noms topographiques. Le château, Verouchin, Chambardon, Valesart, Fargette, Chatela, Desportes, Mercier, Lespinasse, la Tonne, bois de Fontaine, Replat.

Cublize. Bourg sur le Reins, du canton de Thizy, à quatre myriamètres huit kilomètres de Lyon; il appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. L'église paroissiale était autrefois celle d'une abbaye de bénédictins; elle est sous le vocable de Saint-Martin : une église plus ancienne était sous celui de Saint-Jean-Baptiste. Il y avait dans la paroisse cinq châteaux et fiefs; celui de Magny, qui appartint à Le Prêtre-de-Vauban, frère du maréchal de Vauban; puis Meyré, Batailly, la Raffinière et le Moutel. Il y a dans la commune 1,257 hectares de terres labourables, 318 de prairies, 268 de bois, et une population de 2,714 habitants, occupant 392 maisons. On fabrique beaucoup dans la commune des tissus de toile et de coton.

Noms topographiques. Château de Magny, Batailly, Granges, Grossières, Chatelard, Brun, Ovize, Lafout, Raffinière, Gravillon, Pommerel.

Cucurieux. Château seigneurial dans la paroisse de Saint-Cyr-de-Favières, en Beaujolais; son dernier seigneur fut M. Ferrus de Vaudranges (Loire).

Cyr-de-Chatoux (Saint-). Village du canton de Villefranche, ancienne annexe de Vaux, à quatre myriamètres un kilomètre de Lyon. La paroisse dépendait des justices de Vaux, de Chambost et de Montmelas. Il y a dans cette commune 166 hectares de terres labourables; 53 de prairies; 54 de bois; et 200 habitants, logés dans 48 maisons.

Dareizé. *Darasiacus*, cart. de Savigny, *circa* 1030, charte 707. — *Araiseu*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Tarare, à deux myriamètres neuf kilomètres de Lyon. C'était une annexe de la paroisse de Saint-Loup dans l'archiprêtré d'Anse. On y trouvait l'arrière-fief de Chanzé. L'église est sous le vocable de Saint-Pierre. Cette commune contient 447 hectares de terres labourables; 16 de vignobles; 76 de prairies; 97 de bois; et 453 habitants, dans 87 maisons.

Noms topographiques. Les Crets, château de Chanzé, les Gouttes, Bardin, le Creux, Milland, Grange-Guillot.

Denicé. *Dionysiacum*, *Diniciacus*, cart. de Savigny, *Diniciacensis ager*, *ann*. 1087, charte 827. Village du canton de Villefranche, à trois myriamètres trois kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. L'église est sous le vocable de Saint-Pancrace; un prieuré, qui y existait, lui fut réuni. Le seigneur du clocher et de la plus

grande partie de la paroisse était, en 1789, M. d'Arod, marquis de Montmelas. Il y avait à Denicé huit châteaux et fiefs, qui étaient : Charmes, Malleval, Taleneé, la Tour, le grand et le petit Buffavent, Montgiraud et Montromand. Il y a dans la commune 191 hectares de terres labourables ; 478 de vignobles ; 128 de prairies ; 75 de bois ; 1,375 habitants ; et 235 maisons. C'est un bon pays ; ses vins sont estimés.

Noms topographiques. Château de la Venerie, château Gaillard, Grand-Talancé, Para, la Tuilière, Nizerand, ruisseau, Franchise, les Bruyères, Montauzan.

Descombes. Château-fief, situé dans la paroisse de Charentai.

Didier-sur-Beaujeu (Saint-). Village du canton de Beaujeu, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. Cette commune a 395 hectares de terres labourables ; 4 de vignobles ; 177 de prairies ; 263 de bois ; 829 habitants ; et 117 maisons. L'église a été rebâtie en 1829. Le village est au fond d'une gorge, au-dessus d'un ruisseau qui se jette dans la Tardine.

Noms topographiques. Les Dépôts, Roy, les Grands-Plats, Spierre.

Dième. Village du canton de Tarare, à trois myriamètres huit kilomètres de Lyon. Ancienne annexe de la paroisse de Valsonne, justice de Chamelet. Il avait pour seigneur, en 1789, M. Bartin de Vanrion. Dième a 632 hectares de terres labourables ; 74 de prairies ; 176 de bois ; et 335 habitants dans 86 maisons.

Noms topographiques. Lome, Chermelle, le David, Guérin, Panissière, Guillard, Souzy, les Razes, Chagnard, ruisseau de Dième.

Dompierre. Village du diocèse d'Autun, et situé en partie dans le Mâconnais, en partie dans le Beaujolais. Il n'appartient pas au département du Rhône.

Dracé. *Draciacus*. Dracé-le-Panoux. Cart. de Savigny, *circa* 945, charte 32. Village dans une belle exposition, sur les bords de la Saône, dans le canton de Belleville. Il faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. Il ressortissait pour la justice au marquisat de Lécluse, réuni maintenant à Saint-Jean-d'Ardière, et avait pour seigneur, en 1789, M. Mognat de l'Écluse. On trouvait dans la paroisse le château et fief de la Plaigne, qui appartenait au comte de Montbriant, après avoir été longtemps dans la maison du Saix. Il y a dans la commune 918 hectares de terres labourables ; 38 de vignobles ; 356 de prairies ; 10 de bois ; et 816 habitants, dans 130 maisons.

Noms topographiques. La Charrière, Babiaux, la Plaigné, Blavans, les Varennes, la Chapelle, Amorge, les Tillerets, ruisseau d'Auby, bief de Saron.

Durette. Petit village du canton de Beaujeu, à quatre myriamètres cinq kilomètres de Lyon, composé de quelques maisons éparses. Il est situé sur un sol accidenté par des ravins et des vallons, dans un pays couvert de vignobles. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Maçon, élection de Villefranche. On y trouvait un fief, celui de la Pierre, qui avait la justice, qu'on nommait autrefois la tour Ponchon, et qui avait pour seigneur du clocher, en 1789, M. Dulac, procureur du roi en la sénéchaussée de Dombes. Le château se composait de plusieurs tours et tourelles reliés par divers corps de bâtiments ; une des tours subsiste encore. Bien aménagée à l'intérieur en forme de petit salon, elle est très-délabrée à l'extérieur ; le jardin est joli ; il produit des melons excellents et d'un volume énorme. La commune a 103 hectares de vignobles ; 54 de terres labourables ; 76 de prairies ; 3 de bois ; et 249 habitants dans 31 maisons.

Noms topographiques. Château de la Pierre, Croix-Penet, l'Hermitage, Bel-Air.

Émeringes. Village du canton de Beaujeu, formé de quelques maisons disséminées au midi d'une colline couverte de vignes, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon. Il faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche, et dépendait pour la justice de la vicomté de Thil. L'église, qui est jolie, est sous le vocable de Saint-Étienne ; elle a une seule nef et des chapelles latérales de style gothique. On trouvait dans la paroisse deux fiefs, celui de la Coust et celui de la Panaudière. Cette commune a 135 hectares de terres labourables ; 98 de vignobles ; 42 de prairies ; et une population de 449 habitants, occupant 47 maisons.

Noms topographiques. Charme, Giraud, Chavannes, Mauvaise, rivière.

Étienne-la-Varenne (Saint-). *Ecclesia Sancti Stephani de la Varenna*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Belleville, à trois myriamètres neuf kilomètres de Lyon. C'était une annexe du prieuré de Nety, dépendant pour la justice de la Chaise et de l'Haye. On trouvait dans la paroisse quatre fiefs : la Bâtie, qui appartint aux familles de Damas, de la Chaise-d'Aix et de Montaign, Milly et Corcelles, propriété des familles de Thy, de Madière, Renaud et de Carnazet, et Pougelon, qui fut acquis par la famille Guillin à laquelle il prêta son nom. La petite église est sous le vocable de Saint-Étienne. Cette commune, fort considérable, a 585 hectares de vignobles ; 525 de terres labourables ; 315 de prairies ; 56 de bois ; et une population de 1,830 habitants, occupant 274 maisons. Le hameau principal est celui de Neti. Voyez La Chaise.

Noms topographiques. Château Pougelon, château Nety, château de Milli, Vernay, Monet, Sigaud, le Blaisard, Monfoux, Carra, la Batye, Bayon.

Étoux (les). *Estols*. Le village était autrefois une annexe de Beaujeu, qui n'en est éloigné que de deux kilomètres. On voyait dans la paroisse deux châteaux et fiefs : Écrot et Malaval ; l'un et l'autre propriété de la famille de Brosses, en 1789. Il y avait, au douzième siècle, un château et fief et un seigneur des Étoux.

Fleurye ou Fleurie. *Floriacum*, *Fluriacus*, *Fleurie*. Joli et riche village du canton de Beaujeu, à quatre myriamètres huit kilomètres de Lyon. Il faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. L'église, qui est sous le vocable de Saint-Martin, est petite, irregulière et mal construite ; elle est

située sur une jolie place. Il y avait une chapelle vénérée sous le vocable de Notre-Dame-des-Bois. On voyait dans la paroisse les fiefs de Poncié et de Grandpré; le seigneur du clocher était, en 1789, M. de Tircuy de Corcelles. Le beau château de Poncié appartint aux familles de Senozan, de la Roche, de Damas d'Audoyer et de Lapimpie de Granoux; Grandpré passa de la famille du Sauzey à M. Agniel de Chenelette. Il y eut autrefois à Fleurye un doyenné de Bénédictins, dont l'église était sous le vocable de Saint-Laurent. La commune compte 603 hectares de vignobles; 378 de terres labourables; 185 de prairies; 26 de bois; et une population de 2,196 habitants, domiciliés dans 309 maisons. Les hameaux principaux sont : Chaffensons, les Déduits et la Chapelle-des-Bois. Les vins de Fleurye sont au premier rang des bons crus du Beaujolais.

Noms topographiques. Font-Felin, la Dute, Priau, Vaux, Maison Carlhant, Bachelard, la Chapelle-des-Bois, Chafanjons, Rochefort, Grand-Vière.

Forgeux (Saint-), *Sanctus Ferreolus.* Château et seigneurie à Villié, village du canton de Tarare, à deux myriamètres six kilomètres de Lyon. C'était un ancien château et marquisat au milieu des bois; la paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon. En 1789, le seigneur du clocher et de la plus grande partie de la paroisse, était le marquis d'Albon, prince d'Yvetot. Cette commune dont l'étendue est très-considérable, a 1,460 hectares de terres labourables; 266 de prairies; 412 de bois; et une population de 2,194 habitants, occupant 446 maisons. Le climat est froid, le sol peu fertile; on fabrique dans la commune beaucoup de toiles et de tissus de coton.

Noms topographiques. Chapelle de Grevilly, Plat-du-Mont, l'Épinglier, Gorgeret, Nicolas, Beynant, Albigny, Armont, Mazieux, hameau du Moulin-à-Vent, Taranchin, ruisseau.

Frontenas, *Frontanacus, Frontenas.* Village sur le versant sud-est d'un coteau couvert de vignes, dans le canton du Bois-d'Oingt, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon. C'était une baronnie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. La seigneurie dépendait d'un prieur; elle passa à un laïque, M. Croppet de Varissan, et de celui-ci à M. Giraud de Monthelet de Saint-Trys, du chef de sa femme. Il y a à Frontenas 40 hectares de terres labourables; 94 de vignobles; 12 de prairies; 121 de bois; et une population de 326 habitants dans 83 maisons.

Noms topographiques. Grangeneuve, Longchamp, Labolit, Devin.

Georges-de-Reneins (Saint-), Ronnenchu, de Rognein ou de Renein, Ronnens de Saint-Georges. Bourg sur la Valsonne, du canton de Belleville, à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Cette paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. On y voyait une chapelle rurale très-vénérée dans le pays, et sous le vocable de Notre-Dame-des-Eaux. Il y avait sept châteaux et fiefs, savoir: Bussy, Laye, Boistrait qui s'appelait d'abord la Grange-Baudet, Vallière, Marzé, Monlchervet et Marsangue. La seigneurie passa des sires de Beaujeu, après la déchéance d'Édouard II, à Guionnet de la Bessée; elle appartenait, en 1789, à M. de Monspey, comte de Vallière. Cette commune, qui a une grande étendue, compte 1,405 hectares de terres labourables; 221 de vignobles; 602 de prairies arrosées par la Vauxonne; 137 de bois; et une population de 3,032 habitants, logés dans 469 maisons. L'église, très-ancienne et de style byzantin, est sous le vocable de Saint-Georges.

Noms topographiques. Chapelle de Rofray, château Botray, Droin, Beille, Vernay, Puratte, les Granges.

Gleizé. *Ecclesia Laissia, Censis.* Layseu, Glayzé. Village du canton de Villefranche, dans une belle exposition, à deux myriamètres sept kilomètres de Lyon. Cette paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon; elle portait le titre de prieuré. On y comptait sept châteaux et fiefs, savoir: Marzé, qui appartint à l'antique famille de ce nom, puis aux familles Nagu de Varennes, Gaspard du Sou et Bottu de la Barmondière; Saint-Fonds, propriété de Claude Bourbon, puis de M. Bottu de la Barmondière; Montgré, qui passa de l'illustre famille des Portebeuf dans les familles de Ragny, Fyot et Bottu de la Barmondière, Des Mouiles, appartenant à M. de Corcelles, de Sotison, à M. Picarel, de Montbrillant, à un bourgeois de Lyon nommé Gilbert, et de Vauxrenard, à M. Corteille, après avoir été possédé par la famille du Sauzey. L'église de Gleizé est sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Il y a dans la paroisse 330 hectares de terres labourables; 353 de vignobles; 159 de prairies; 38 de bois; et une population de 1,217 habitants, dans 187 maisons.

Noms topographiques. Germain, les Gonttes, le Morgon, rivière, château de Mongré, château de Belleroche, les Roches, Gravillon.

Grandpré ou Vertpré. Château, fief et seigneurie dans le Beaujolais, dans la paroisse de Fleurie; son dernier seigneur fut M. Agniel de Chenelette.

Grandris, *Grandus rivus.* Fort grand bourg du canton de Lamure, situé dans une belle exposition et bâti en amphithéâtre au-dessus du bassin de l'Azergue, à quatre myriamètres sept kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y voyait trois fiefs, appelés: l'un la Gardette qui appartint à Claude de Meyzé, à Claude de Rébé, puis à la famille de Ronchivol; de Nuzières, à un bourgeois de Villefranche appelé Lièvre, et Gondras, longtemps dans la famille des Serpents. L'ancienne et noble famille de Grandris paraît être originaire de la paroisse. Il y a dans la commune 1,017 hectares de terres labourables; 163 de prairies; 196 de bois, et une population de 2,310 habitants, logés dans 225 maisons. L'église de la paroisse est sous le vocable de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Elle a été reconstruite à trois nefs en 1836.

Noms topographiques. Les Brosses, la Chanée, Montgrand, Gontel, Gondras, Nuisière, Montais, les Combars.

IGNY-DE-VERS. Bourg du canton de Monsol, à six myriamètres sept kilomètres de Lyon. Située dans les montagnes, cette paroisse appartenait en partie au Beaujolais, élection de Villefranche, en partie à la Bourgogne, diocèse d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie. On y trouvait le château et fief de la Brosse, appartenant à M. de Montrichard; le seigneur, en 1789, était un officier d'artillerie nommé Desbrosses. L'église est sous le vocable de Saint-Jean. A Igny-de-Vers, le climat est froid et le terrain stérile. Il y a dans la commune 1,574 hectares de terres labourables; 481 de prairies; 412 de bois, et une population de 2,242 habitants, dans 448 maisons.

Noms topographiques. Château de la Garde, Bessay, les Bavres, Sauzay, Préclos, Fayard, Saint-Clément; le Sornin rivière.

JACQUES-DES-ARRÊTS (Saint-). Village du canton de Monsol, à six myriamètres de Lyon; la paroisse appartenait à l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche; le seigneur du clocher, en 1789, était M. Charrier de la Roche, ancien président de la Cour des Monnaies. La commune a 544 hectares de terres labourables; 115 de prairies; 52 de bois, et une population de 491 habitants dans 58 maisons.

Noms topographiques. Pont du Thozet, Boilvet, les Charmes, Creux-de-Vaux, Bonbon, la Forêt, les Jambons, Cazuges, Friand, Aveize.

JEAN-D'ARDIÈRE (Saint-). Village du canton de Belleville, à quatre myriamètres un kilomètre de Lyon; la paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse. On y trouvait trois châteaux et fiefs: l'Écluse, qui appartint aux familles Du Saix, de Garadeur, de Presle et Mogniat de l'Écluse; Pizeys, terre seigneuriale de l'illustre famille de ce nom; et Jasseron, qui fut longtemps dans la famille du Sauzey avant d'appartenir aux familles de Damas, Cusin et Joleau de Saint-Maurice. L'église est sous le vocable de Saint-Jean-Baptista, elle est fort ordinaire. La paroisse a eu un prieuré considérable de Bénédictins, qui fut annexé à celui de Saint-Martin-de l'Ile-Barbe. La commune compte 601 hectares de terres labourables; 300 de vignobles; 165 de prairies, et une population de 1,241 habitants, domiciliés dans 184 maisons. Les anciens châteaux du Pizeys et de l'Écluse sont remarquables; ce dernier a un donjon, de grandes avenues et un beau bois. M. Mognat de l'Écluse était seigneur du clocher en 1789.

Noms topographiques. Château de l'Écluse, Balmont, Villars, Layé, Badelys.

JEAN-DES-VIGNES (Saint-). *Mons Sancti Johannis*, cart. d'Ainay, ch. 145. Village du canton d'Anse, à un myriamètre sept kilomètres de Lyon; il est voisin de la Chassagne, et se compose de plusieurs petits hameaux disséminés sur des coteaux couverts de vignobles, dont les vins sont excellents. C'était une seigneurie et une annexe de Morancé; la paroisse avait M. de Chaponnay pour seigneur. On y trouvait le fief de la Pourrière, dont le vieux château est en ruines; on y visite une fontaine limpide dans un petit bois et une grotte, que des éboulements obstruent en partie. Il y a dans cette petite commune 128 hectares de vignobles, 80 de terres labourables, 6 de bois, et une population de 209 habitants.

JEAN-LA-BUSSIÈRE (Saint-), *Buxeria*, *Sanctus Joannes de Buxeis*. Village du canton de Thizy, voisin de cette ville, et situé au sommet d'une montagne, à quatre myriamètres huit kilomètres de Lyon. C'est un pays pauvre, l'air y est sain, mais fréquemment froid; le sol est sablonneux et peu fertile. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, au diocèse de Mâcon, et à l'élection de Villefranche. Son église, qui n'a rien de remarquable, est sous le vocable de Saint-Jean. Trois fiefs existaient dans la paroisse : Chameyré, où a vécu une noble famille éteinte aujourd'hui, et qui appartint successivement aux familles de Bailly, de Brienne et de Rebé; Goutaillard et Botsgrand, avec rente noble et dîmes, propriété de la famille de Chavanne. Le seigneur du clocher, en 1789, était le marquis du Sauzay. La commune a 1,059 hectares de terres labourables; 234 de prairies arrosées par le ruisseau nommé le Marnanton et par le Reins au midi; 193 de bois, et une population de 1830 habitants, domiciliés dans 312 maisons.

Noms topographiques. Château de Beaugrand ou mieux Bostgrand, propriété de M. Mulsant, sous-bibliothécaire de la ville de Lyon, et un de nos premiers entomologistes, Goutaillard, Faydollière, Vouldy, Noyel, Voldichon, Nuizière, Forest, Servizet, Chassagne, le Reins, rivière.

JOUGDIEU. Abbaye célèbre de Bénédictins; voyez OUILLY.

JOUX, *Sancta Maria de Jugo Deo*. Village dans un pays de montagnes élevées, du canton de Tarare, à trois myriamètres sept kilomètres de Lyon. Le climat est très-froid, le sol maigre et peu productif; il y a beaucoup de bois; le sapin et le hêtre commencent à s'y montrer. Il y a dans le terrain des traces de minerai de plomb et des indices de gisements de houille. C'était une baronnie avec château. Joux faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. La justice de la baronnie de Joux comprenait les paroisses de Joux et d'Affoux, une partie de celle de Saint-Marcel-l'Éclaire, de celle des Sauvages et de celle des paroisses de Vinley et de Villechenève, ainsi que le hameau de Rechagny. La seigneurie a fait partie de l'apanage de Robert de Beaujeu, et a appartenu successivement aux familles Porte, Villeneuve et de Pomey. Il y avait cinq fiefs dans la paroisse: la Noirie, la Bussière, le Crozet, Treschin et le fief le Gautier, appartenant à M. Gaynt Mascranny de la Bussière. On compte dans la commune de Joux 1,660 hectares de terres labourables, 233 en prairies, 490 en bois, et une population de 1,830 habitants, logés dans 266 maisons.

Noms topographiques. Anverssin, Narbel, Prébende, Chadier, Henry Chatamlain, Gaulier, la Portière, champ de Bost, Cherveron, Bouchetière, la Turdine, rivière.

JULIEN-SOUS-MONTMELAS (Saint-). *Sanctus Julianus*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Villefranche, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon; la paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. On y trouvait quatre châteaux et fiefs, qui

étaient la maison forte de la Roche, propriété des familles de Gayand et de Riberolles; la Rigaudière, qui appartint aux familles de Beck ou de Boureck, du Peloux; et Maritz de la Barolière; le Deaulx, avec rente noble, qui eut pour possesseurs les familles Nizet et Isnard; le Colombier, dans les familles de noble Alexandre Garnier et du comte des Garets. Le seigneur de la paroisse et du clocher était, en 1789, le marquis de Montmelas. La commune de Saint-Julien possède 165 hectares de terres labourables, 292 de vignobles, 106 de prairies, 76 de bois, et 732 habitants domiciliés dans 121 maisons.

Noms topographiques. Chatenay, Bussy, Place-Blanche, Jonchy, Tremble, château du Colombier, mont Verrier, le Carré, Espagne, la Roche, Margerand, rivière.

Julienas ou Jullienas. Riche village du canton de Beaujeu, à cinq myriamètres un kilomètre de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. La châtellenie seigneuriale avait dans son ressort Jullié, Cenves, Chenas, Vauxrenard, Fleurye et Émeringes; acquise par le conseiller Antoine du Lyon, puis de celui-ci par le duc Louis de Montpensier; elle eut ensuite pour possesseurs les familles de la Roche, Charrier et Colabau; le seigneur du clocher était, en 1789, M. Colabau de Julienas, conseiller à la cour des monnaies de Lyon. Ce fut Pierre de Colabau qui fit reconstruire l'ancien et remarquable château; les caves sont citées comme les plus vastes et les plus belles du Beaujolais; elles ont été bâties aux frais de Claude Janin. Construite vers le milieu du dix-huitième siècle, l'église de Julienas est fort bien; elle est sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption; on remarque sa vaste nef à plein cintre et le beau style de son maître-autel. Il y avait dans la paroisse le prieuré nommé le Bois-de-la-Salle, fondé en 1660 par le trésorier de France Matthieu Gayot. Les vins de Julienas sont très-estimés. On compte dans la commune 419 hectares de vignobles, 166 de terres labourables, 110 de prairies, 13 de bois, et 1,253 habitants domiciliés dans 222 maisons.

Noms topographiques. Château de Julienas, Haute-Combe, château de la Salle, bois de Chel, Trèves, Blondel, les Mouilles, Chanoricr, la Mauvaise, rivière.

Jullié. Village du canton de Beaujeu, dans un pays de montagnes, à cinq myriamètres trois kilomètres de Lyon. Il est bâti en amphithéâtre et environné de vignobles. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. L'église est ancienne et devrait être reconstruite; elle est sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul. La châtellenie seigneuriale appartint successivement aux familles de la Roche et Charrier; celle-ci fit bâtir le vaste château, remarquable par ses quatre pavillons, ses belles terrasses, ses fossés profonds, la masse de ses dépendances et la grandeur de ses caves. Propriété de la famille Dumas, le château et fief de Vavre était situé dans la paroisse. Cette commune a 380 hectares de terres labourables, 215 de vignobles, 126 de prairies; 102 de bois, et 1,089 habitants domiciliés dans 190 maisons.

Noms topographiques. Château de la Roche, Croisée, Nobleton, cime de Vaux, Prenal, Vaux, Préaux, la Varenne, chapelle de Vatre, Raffin, Roland.

Just-d'Avray. *Sanctus Justus Avrei*, pouillé du treizième siècle. Ce village, du canton du Bois-d'Oingt, est à quatre myriamètres cinq kilomètres de Lyon; il est situé sur le faîte d'une colline, au centre d'un groupe de montagnes élevées. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. Son église, peu remarquable, est sous le vocable de Saint-Just. Il y a à l'ouest une chapelle rurale sous le vocable de Saint-Laurent. Il y avait six châteaux et fiefs dans la commune, savoir : le château et fief du Bessey, dans la famille de Sarron, qui avait acquis la justice de Rébé; Longeval, Valenciennes, Sales, Saint-Maurice, avec rente noble, et la Coste dit la Versonnière. M. le marquis de Sarron était seigneur du clocher en 1789. La commune très-étendue de Saint-Just-d'Avray compte 1,164 hectares de terres labourables, 193 de prairies, 306 de bois, et 1,522 habitants, domiciliés dans 266 maisons.

Noms topographiques. Fontaine, Brement, les Champrions, les Combes, Croix Paille-Chazier, Croix de l'Horme, la Terrasse, Charmacol, la Joanas, Croix Rousset, Girandine, l'Azergue, rivière.

Lacenas. *Lacennaa*, *Lacenna*, *Ecclesia de Lacenna*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Villefranche, à trois myriamètres trois kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. L'église est sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. On trouvait dans la paroisse les châteaux et fiefs de la Bâtie, du Bost ou de la Pertuisière et de Thoiry, ainsi que l'ancien château du Sou. Celui-ci, très-ancien, n'a de remarquable que la beauté de sa situation dans un riant paysage, auprès d'une vallée dont le Morgon arrose les prairies. Il appartenait, au quinzième siècle, à une famille de Thelis-Lespinasse; ses derniers seigneurs furent noble Claude de Gaspard, le marquis de Saint-Amour et M. Mignot de Bussy; la justice du château du Sou, démembrement de celle de Montmelas, comprenait la plus grande partie de la paroisse de Lacenas et quelques cantons de celles de Ville-sur-Jarniost et de Coigny, ainsi que les fiefs du Bost et de la Bâtie. La chapelle du Sou, très-vénérée dans le pays, était l'objet de nombreux pèlerinages. Il y avait encore dans la paroisse de Lacenas le beau château seigneurial de Bionnay, d'abord dans la famille de Marzé, puis à noble Jean Gaspard, à Jean-Philippe de Champier, à Antoine de Monspey et à la famille Noyel de Belleroche; son dernier seigneur fut M. Dessertines, avocat du roi au bailliage du Beaujolais. Il y a dans cette commune 58 hectares de terres labourables; 182 de vignobles; 39 de prairies; 20 de bois; et une population de 661 habitants, dans 166 maisons.

Noms topographiques. Château de Byone, la Palud, Remy, la Brosse, les Meules, Terre-Bacon, Thoiry, Montauzan, les Bruyères, le Morgon, rivière.

La Chaise. Très-beau château seigneurial, une des résidences les plus magnifiques du Beaujolais, près d'Odenas, à quatre myriamètres de Lyon. Dans la première

moitié du seizième siècle, c'était un château et fief très-ordinaire qu'on nommait la Douze, et qui appartenait à la famille Lyonnet de Thy, elle passa successivement dans les familles Charreton et Trouilleur; François de la Chaise-d'Aix, capitaine des gardes de la porte du roi, et frère du célèbre jésuite, confesseur de Louis XIV, en fit l'acquisition en 1660; il lui annexa les fiefs de la Bâtie, des Cloux, du Vierre et des Tours, et fit bâtir, en 1680, le château princier, qui existe encore aujourd'hui. Les jardins étaient dignes de la splendeur de l'habitation; on y admirait deux espaliers d'orangers, en pleine terre de soixante pas de longueur, sur trois mètres de hauteur; ils étaient enfermés, pendant l'hiver, dans une orangerie bien chauffée, dont les quatre côtés étaient formés de panneaux de bois qu'on ajustait hermétiquement pendant la saison froide, et qu'on enlevait avec la toiture au printemps. Possédée pendant quelque temps par Hyacinthe-Louis de Pellevé, comte de Flers, époux de Marie-Angélique, héritière des la Chaise, cette terre magnifique, qui avait été érigée en comté en 1718, devint la propriété de ce comte de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, qui eut l'honneur d'avoir Jean-Jacques Rousseau pour secrétaire. Elle est encore dans cette famille; son propriétaire actuel est M. le comte de Montaigu, colonel d'un régiment de guides. Le château n'est plus ce qu'il a été; une partie des terrasses et des appartements sont dans un grand état de délabrement; d'autres parties sont bien entretenues. On y remarque les grands salons, la chapelle, la salle de spectacle, de nombreuses pièces bien meublées, et quelques tableaux, parmi lesquels sont deux portraits du P. la Chaise. Quoique négligés aussi, les jardins sont beaux encore; on y voit des orangers et des camélias de grande taille. Cette terre se compose de nombreux vignobles, dont les vins produisent un revenu considérable. Le château de la Chaise reçoit chaque année de nombreuses visites, et le mérite; il est une des principales curiosités du Beaujolais.

La Chassagne-Saint-Cyprien. *Ecclesia Sancti Cypriani*. Chassagnia, Chassaigneu, Chassagneu. *Cassania*. Village du canton d'Anse, à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon; il est composé de trois hameaux : la Chassagne, Saint-Cyprien et la Bourlatière. C'était une ancienne baronnie; la paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon; son dernier seigneur fut le baron de la Chassagne, brigadier des armées du roi. De style byzantin et à trois nefs, l'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Pierre. Le village est situé à mi-coteau dans une exposition agréable, au milieu de vignobles dont les vins sont excellents. L'ancien château a été remplacé magnifiquement par un château moderne, bâti en 1830 par M. de Laurencin, et habité maintenant par M. de Mortemart. Cette commune a 49 hectares de terres labourables; 144 de vignobles; 9 de prairies; 130 de bois; et une population de 511 habitants, domiciliés dans 136 maisons.

Noms topographiques. Peignaux, Laforêt, Chapelle, Saint-Cyprien, les Carrières.

Lager (Saint-), *Sanctus Leodegarius*. Village du canton de Belleville, à quatre myriamètres un kilomètre de Lyon. La paroisse était comprise dans l'archiprêtré d'Anse, et appartenait au diocèse de Lyon, élection de Villefranche. L'église, à une seule nef, est sous le vocable de Saint-Lager. Il ne reste que des ruines de l'ancien château, à tours crénelées; la terre seigneuriale appartint longtemps à l'antique et illustre maison de Laye; elle passa successivement aux familles de Chardonnay, Jordan et d'Affaux de Glatas. On voyait deux châteaux et fiefs dans la paroisse : celui de la Pilonière, qui appartenait à M. Brac de la Perrière, fermier général, après avoir été dans les familles de Lavieu, de Damas, de Roffray et de Charissieu; et celui de la Perrière. Les vins de Saint-Lager sont renommés; il y a dans la commune 115 hectares de terres labourables; 444 de vignobles; 82 de prairies; 47 de bois; et une population de 1,151 habitants, occupant 184 maisons. L'historien des archevêques de Lyon, Severt, était originaire de Saint-Lager.

Noms topographiques. Mont Brouilli, chapelle de la Vierge, Brouilli, Aufilet, Chandignon, château de Saint-Lager, Godefroy, Briante, Vadenas, Fornichon, Dumas, Chateian, la Pilonnière, Nugol, Bussières.

LAMURE (canton de). Situé entre Monsol et le Bois-d'Oingt, d'un côté, et de l'autre entre Thizy et Villefranche, au nord de Lyon, le canton de Lamure est un pays de montagnes arides et fort peu pittoresques. Le sol est peu fertile, la vigne commence à se montrer dans quelques cantons, à Lamure, à Chambost, à Grandris et à Saint-Nizier. Il y a douze communes, savoir : Lamure, chef-lieu du canton, Saint-Bonnet-le-Troncy, Chambost, Chenelette, Claveysolles, Grandris, Meaux, Saint-Nizier, Poule, Ranchal, Thel et Saint-Vincent de Reins. Il y a de nombreux villages et hameaux, pour la plupart pauvres et composés de maisons mal bâties. On n'y voit nulle part les beaux paysages et les élégantes villas du Lyonnais, ou les grands châteaux du Beaujolais. La route départementale n° 7 traverse le canton d'un bout à l'autre; il y a un chemin vicinal de grande communication jusqu'à Ranchal; un autre de Saint-Vincent-de-Reins à Saint-Nizier-d'Azergues, un se dirigeant sur Roanne, un autre à Thoissey, etc. Il n'y a pas dans le canton de rivière de quelque importance, hors l'Azergue, mais les ruisseaux sont nombreux. Le canton compte 13,111 hectares de terres labourables; 2,373 de prairies; et 2,617 de bois. La population s'élève à 17,452 habitants; le nombre des maisons à 2,447.

Lamure. *Ecclesia de Mura*, cart. de Savigni, ann. 989, charte 431. Petite ville sur l'Azergue, chef-lieu du canton, à cinq myriamètres de Lyon; ce bourg est laid, ses rues sont étroites et mal pavées, ses maisons construites sans goût et sans art. L'église paroissiale, qui n'a rien de remarquable, est sous le vocable de Saint-Martin; il y a une chapelle rurale sous celui de Saint-Roch. Un des principaux hameaux est celui du Reynard. Cette paroisse a eu pour seigneur Sébastien Yves de Ronchivol, auquel appartenait la terre de Pramenoux, dont le fief de Bourdon dépendait. Lamure fait un commerce assez considérable de merceries, de bestiaux, de céréales, de toiles communes et de tissus de coton. Lamure, l'his-

torien du Forez, est né dans la paroisse. Cette commune a 1,072 hectares de terres labourables; 2 de vignobles; 46 de prairies; 252 de bois; et 1,134 habitants, logés dans 195 maisons. Le seigneur du clocher était M. de Langeac.

Noms topographiques. Grange-Bourdon, Reynard, Croix-du-Narrel, Croix-des-Bains, Byeonne, Jacquelière, Ducharme, Meyrol, Legot, Minier, Verbelière.

Lancié, *Lanciacus.* Joli village du canton de Belleville, à quatre myriamètres six kilomètres de Lyon. Il est situé dans une bonne exposition; on a, de sa partie haute, d'admirables points de vue sur les pays voisins. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y voyait deux châteaux et fiefs: la Roche, qui appartint aux familles de la Madeleine-Ragny, et de Tircuy de Corcelles, et le Chatelard, que possédèrent consécutivement les familles Severt, de Bussière et Mignot de Bussy. Le seigneur du clocher, pour la partie de la paroisse située en Beaujolais, était, en 1789, M. Tircuy de Corcelles. L'église est sous le vocable de Saint-Julien. Il y a dans la paroisse un *tumulus*, à la base duquel on a trouvé, dit-on, des armes brisées et des ossements; mais ce fait archéologique qui avait de l'importance, paraît avoir été mal observé. Lancié est un pays de vignobles; ses vins sont recherchés. Cette commune compte 113 hectares de terres labourables; 346 de vignobles; 95 de prairies, et 853 habitants, dans 211 maisons.

Noms topographiques. Les Bocards, les Nugues, Buyat, les Chênes, Clachet, Tournières, les Sèves, Bonnes-Rues, la Lime.

Lantignié (*Lentiniacum*, *Lentiniacus*). (Saint-Vincent de Mâcon). Village du canton de Beaujeu, à quatre myriamètres six kilomètres de Lyon. Il est situé dans un pays de montagnes. On y voit plusieurs hameaux nommés: la Salle, les Monthieux, les Bidons, les Vergers et la Chappe. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y voyait trois fiefs: la Salle, avec rente noble, qui appartint aux familles Berthet de Gorze, Lafont de Pougelon et Milanois; la Roche-Thulon, qui fit partie du marquisat de ce nom; et Apagnié, propriété successivement des familles de Propières de Fougères et de la Poype. L'église est sous le vocable de Saint-Étienne. Elle a une nef et plusieurs chapelles latérales. Cette commune a 224 hectares de terres labourables; 215 de vignobles; 92 de prairies; 53 de bois; 800 habitants et 113 maisons.

Noms topographiques. Château Thulon, Batty, Brosses, Monternier, Fontalonier, Monthieux, Bel-Air, Appagnié, Vières, Vergers, la Salle.

Laubépin. Ancien château dans la paroisse de Fourneaux, en Beaujolais, que Louis XIII érigea en baronnie dans l'année 1631, en faveur de Rolin de Sainte-Colombe-Laubépin. Son dernier seigneur fut le marquis de Laubépin. Laubépin est aujourd'hui dans le département de la Loire.

Laurent-d'Oingt (Saint-). *Sanctus Laurentius de Iconio.* — *Sancti Laurentii villa prope Iconii.* Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres trois kilomètres de Lyon. Il est situé dans un pays de montagnes, à un kilomètre de l'ancienne ville d'Oingt. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. Elle dépendait de Combefort et de la vicomté d'Oingt. On y trouvait plusieurs châteaux et fiefs: celui de Progny, appartenant à M. de Progny, écuyer, et l'arrière-fief et château de la Forest, propriété de M. Desportes. Situé à l'ouest de la paroisse et chef-lieu de la justice, le château de Combefort eut pour dernier seigneur M. Gervais de Saint-Laurent, colonel du régiment provincial de Paris. Le château et fief de Fontvieille ne doit pas être omis. L'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Laurent, et a trois nefs. Cette commune compte 361 hectares de terres labourables; 284 de vignobles; 73 de prés; 101 de bois, et une population de 727 habitants, dans 189 maisons. Le médecin Nicolas Chervin, qui dévoua héroïquement sa vie à résoudre le problème de la contagion ou de la non contagion de la fièvre jaune, était né dans une famille de paysans propriétaires de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt.

Noms topographiques. Prony, Gonnel, Loyasson, Guerillon, Bussy, Jacquet, les Granges, Vernier, la Combe, Miebel, Faueon, Rabillière, Combesse, château de la Forest.

Légny ou Leigny. *Lagniacus*, cartul. de Savigny, ann. 919, ch. 6. — *Ecclesia Lagniacensis.* Village du canton du Bois-d'Oingt, à deux myriamètres sept kilomètres de Lyon. Il est situé à mi-coteau d'une colline, dans une bonne exposition. C'était une annexe de la paroisse du Bois-d'Oingt. Il avait pour seigneur haut-justicier M. Giraud de Montbelet de Saint-Trys. L'église, sous le vocable de Saint-Étienne, est à une nef. Cette commune a 172 hectares de terres labourables; 82 de vignobles; 41 de prés; 57 de bois, et 440 habitants, dans 97 maisons.

Noms topographiques. Fontaine et moulin des Ponts-Tarrets, Lablanche, Aux Granges, la Côte, Pont Taigny, Margrand.

Letra ou Lestra. *Etra*, *Strata*, *Ecclesia de Strata.* Pouillé du treizième siècle. Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres six kilomètres de Lyon. Il est agréablement situé à mi-coteau d'une colline, dans la vallée de l'Azergue. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, élection de Villefranche, justice de Chamelet. Son dernier seigneur fut M. Burtin de Vaurion. On voyait dans la commune le château et fief de Letrete, qui appartint successivement aux familles de Vuarty, Bost de la Blanche et de Launay. Fortifiée au quinzième siècle, l'église est sous le vocable de Saint-Christophe. Il y a dans la commune 929 hectares de terres labourables; 98 de vignobles; 116 de prairies; 252 de bois; et une population de 960 habitants, domiciliés dans 185 maisons.

Noms topographiques. Château des Traites, Basdit, Bury, Merlier, Guillon, Chatillatard, Vaillant, ruisseau de Renaisselay.

Liergues. *Liergas*, *Leergas*, pouillé du treizième siècle. Village du canton d'Anse, à trois myriamètres de Lyon. Il se compose de maisons disséminées sur un coteau. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon. On y trouvait le fief des Combes,

qui fut annexé au château appelé autrefois le Vernay, et dont M. de Rachais était seigneur. Mme Corcelette y a aujourd'hui une belle habitation. Il y a dans la commune 76 hectares de terres labourables; 307 de vignes; 65 de prairies; 34 de bois, et une population de 729 habitants, dans 183 maisons.

Noms topographiques. Convert, la Combe, les Places, le Vincent.

LIMAS, LIMANS. *Lymanz*, *Limans*, cart. de Savigny. Ann. 976, charte 272. Village considérable et bien bâti, du canton de Villefranche, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Il est situé sur la route de Lyon à Paris par la Bourgogne, aux portes de Villefranche. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. Elle avait un doyenné de Bénédictins qui fut réuni à l'abbaye de Cluny. Villefranche, au berceau, dépendit de Limas. On voyait dans cette dernière paroisse trois châteaux et fiefs : Buysante, propriété des familles Cholier, Corsant et Le Viste de Montbriant; la Barre, qui de la famille Fabry du Lys passa dans celle de Nicolas Lemeau, et Belleroche, qui appartint aux familles d'Alexis Noyel et Chatelain d'Essertine. L'ancien château appartint à M. Bottu de Saint-Fonds. Il y a dans la commune 258 hectares de terres labourables; 165 de vignobles; 127 de prairies, et une population de 1,535 habitants, dans 182 maisons.

Noms topographiques. Martelet, Chabert, Creyton, Buisante, Besson, Peloux.

LOUP (Saint). *Sancti Lupi Ecclesia*, cartulaire de Savigny, *circa* 970, charte 134. Village du canton de Tarare, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de l'Arbresle, et en grande partie de la justice du marquisat de Saint-Forgeux, diocèse et élection de Lyon. Son seigneur était le marquis d'Albon, auquel appartenait le château et la chapelle de Vindry. Cette commune a 623 hectares de terres labourables; 93 de prairies; 163 de bois; et une population de 758 habitants, domiciliés dans 151 maisons. Le hameau de Dorieux est dans le voisinage.

Noms topographiques. Cret du Puy, la Goutte, Payel, Montferrat, Saroux, Nové, Vindry, Croix-Vindry, les Places, Flacher, les Cures, Cret, Morion, Pont de Chanzé, Robertin.

LOZANNE. *Losanna*, cart. d'Ainay, *circa* 1008, chap. 74. — Cart. de Savig., ch. 10. Joli village du canton d'Anse, situé dans un riant paysage sur l'Azergue, à un myriamètre cinq kilomètres de Lyon. C'était une annexe de la paroisse de Civrieux; il appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon. L'église, sous le vocable de Saint-Maurice, est à trois nefs; on y voit un tableau assez bon de Sainte-Madeleine. M. Rivelrieux de Varax était seigneur de Lozanne. Cette commune compte 217 hectares de terres labourables; 88 de vignobles; 43 de prairies; 138 de bois, et une population de 433 habitants, logés dans 95 maisons.

Noms topographiques. Hameau de la Croix, Trevegay, Grandfont, pont de Dorieux, Trevelin.

LUCENAY. *Lucennacus*, cart. d'Ainay, 980-990, charte 136. Village du canton d'Anse, situé sur un coteau, à deux myriamètres de Lyon. Il est assez mal bâti; ses rues sont étroites et tortueuses, et on voit à peine quelques maisons passables. Lucenay appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon, et avait pour seigneurs les chanoines-comtes de Lyon. On y trouvait deux fiefs avec châteaux : le Verneaux et Maison-Forte. Ce dernier appartenait à M. Posuel de Verneaux. L'église, qui est sous le vocable de Saint-Étienne, a été restaurée d'après les plans de M. l'architecte Benoît; elle est à trois nefs, à pleins cintres supportés par des colonnes d'ordre ionique. On a exhumé de la terre, à Lucenay, quelques antiquités, des statuettes, des poteries, des fragments d'armes. Cette commune compte 273 hectares de terres labourables; 215 de vignobles; 57 de prairies; 25 de bois, et une population de 937 habitants, occupant 231 maisons.

Noms topographiques. Fontaine Lucenay, le Vernay, Chiel, moulin Perret, le Pigeonnier, le Mont, Montezin, Chaleins, les Carrières.

LURCIEUX. *Lurciacus.* Commune de Bessenay.

MAGNY, château seigneurial (en Beaujolais) qui comprenait, dans sa juridiction : Cublize, Saint-Vincent-de-Reins, Ranchal, Thel et quelques cantons de Saint-Bonnet-le-Troncy.

MAMERT ou MAMEL (Saint-). Village du canton de Monsols, à cinq myriamètres neuf kilomètres de Lyon. Il appartenait au diocèse d'Autun et à l'élection de Villefranche; M. le marquis de Valadoux en a été le dernier seigneur. On voit dans la paroisse les ruines du vieux château de Loignet, qui appartint aux sires de Beaujeu. Cette commune possède 208 hectares de terres labourables; 47 de prairies; autant de bois, et une population de 196 habitants, logés dans 30 maisons.

Noms topographiques. Château de Saint-Julien, les Saignes, château Merot, l'Allagnier, Vabus, Bortci, la Grosne, rivière.

MARCEL-L'ÉCLAIRÉ (Saint-). Village du canton de Tarare, près du hameau appelé l'Éclairé. C'était une annexe de Tarare. La paroisse dépendait de la justice de Joux. Elle avait pour dame la comtesse de Villeneuve. On y voyait le château de la Bussière, qui appartenait à M. Mascranni de la Bussière. Le pays est froid et hérissé de montagnes; le sol peu fertile : il ne produit guères que du seigle et de l'avoine. Cette commune a 785 hectares de terres labourables; 105 de prairies; 265 de bois, et une population de 715 habitants, domiciliés dans 132 maisons.

MARCHAMPT. Village du canton de Beaujeu, dans un pays de vignobles, à quatre myriamètres six kilomètres de Lyon. C'était une annexe de la paroisse de Quincié, dépendant de la justice de Varennes. La châtellenie appartenait à la très-ancienne et très-riche famille de Marchampt. On peut apercevoir encore les ruines de l'antique château. Quelques objets antiques ont été retirés du sol, entre autres un vase de bronze rempli de monnaies du temps de Dioclétien. L'église actuelle a été bâtie de 1840 à 1845; elle est à trois nefs, séparées par des colonnes d'ordre dorique. Il y avait dans la paroisse trois

chapelles rurales sous les vocables de Sainte-Madeleine, de Saint-Pierre et de Saint-Jean-Baptiste. Marchampt est bâti en amphithéâtre dans un paysage agréable. Cette commune possède 323 hectares de terres labourables; 126 de vignobles; 158 de prairies; 316 de bois, et une population de 1,000 habitants, occupant 251 maisons.

Noms topographiques. Bonnevay, les Palais, Santailler, Farjat, Bouillerie, Parange, Croix-de-Marchampt, Favrieux, Bois, Vers-les-Prés, ancien télégraphe de Marchampt, Barnoux, les Chopins, Laval, château de la Varenne, Serroire, pont de Chervé, Lanié, Duchampt, Sugnié, Garde-Saigne.

Marcy-sur-Anse. *Marciacus. Eccl. de Marceu.* Village du canton d'Anse, à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon. C'était une paroisse dans l'archiprêtré d'Anse, élection et sénéchaussée de Lyon. Le dernier seigneur haut justicier fut le baron de la Chassagne. L'église est sous le vocable de Saint-Bonnet. Il y avait dans la paroisse un prieuré de Bénédictins, qui fut réuni à l'abbaye de Savigny. On a exhumé du sol à Marcy quelques antiquités: des statuettes, des fragments de lances, de javelots et d'autres armes; on y a trouvé surtout beaucoup de squelettes. La commune, qui est fort petite, compte 69 hectares de terres labourables; 154 de vignobles; 8 de prairies; 64 de bois, et une population de 362 habitants, logés dans 82 maisons. On aperçoit quelques ruines de l'ancien château au sommet de la montagne de Montosin.

Mardore. Bourg du canton de Thizy, à cinq myriamètres six kilomètres de Lyon, dans un pays de montagnes peu fertiles. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. Il y avait à Mardore un ancien prieuré de chanoines réguliers. On comptait dans la paroisse six châteaux et fiefs: Courcenay, qui appartint longtemps aux comtes de Foudras, seigneurs hauts-justiciers, et passa à la famille Guillermain; Chalatofray, propriété successivement des familles de Sarron, de Bellet, Petit de Boistrait et Moncorgier; Montanelle, qui eut pour possesseur Catherine du Crozet; Martorey, qui eut successivement pour maîtresses les familles Blosset, Maure et Farges; le Montet, que posséda noble Jean de Corcelles. Le seigneur de Mardore, en 1789, était M. Guillermain. Cette commune, qui est fort étendue, compte 1,017 hectares de terres labourables; 261 de prairies; 330 de bois, et une population de 2,700 habitants, logés dans 359 maisons.

Noms topographiques. Montendu, Remberton, Melai, Chervin, château de Courcenay, ruisseau de Mardonel, les Plats, Colonge, Constantin, Chalatofray. *Voyez* Chapelle de Mardore.

Marnand. Bourg du canton de Thizy, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon; autrefois de l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. La paroisse dépendait de la justice de Thizy. Elle avait pour seigneur, en 1789, M. Bissuel. L'église paroissiale avait pour annexe Notre-Dame de Thizy. La commune a 540 hectares de terres labourables; 124 de prairies; 170 de bois, et une population de 1,122 habitants, occupant 266 maisons.

Marzé (château). Ancienne et puissante famille des Marzé, près d'Alix.

Meaux. Commune créée dans le canton de Lamure par une loi du 19 juillet 1844, et formée de fractions des communes de Cublize, de Saint-Bonnet-le-Troncy, de Grandris et de Saint-Vincent-de-Reins. Le village est situé au sommet d'une montagne très-élevée, de laquelle on a un beau point de vue sur les contrées voisines. L'église est sous le vocable de Saint-Jean; elle a une nef et deux chapelles latérales; elle a été bâtie en 1842 et n'a rien de remarquable. Le pays, froid et peu fertile, produit des céréales, surtout du seigle et des pommes de terre. Les principaux hameaux sont Boutouge, la Naisière, le Giraud et le Montel. La commune a 575 hectares de terres labourables; 136 de prairies, arrosées par le Mouzon; 252 de bois; et 900 habitants, logés dans 142 maisons.

Noms topographiques. Remoux, Pendant, Lagarde, Prés-Neufs, Boutouge, Penin, Duzel, château de Magny, Croix-de-Villard, Bussières, Côtes-Vertes.

Moiré. Village du canton du Bois-d'Oingt, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon; il est situé sur une petite colline; c'était une annexe de Saint-Laurent-d'Oingt. La commune est formée de onze petits hameaux; elle dépendait de la vicomté d'Oingt et des justices de Ternand et de Bagnols. M. de Nervo, ancien conseiller en la cour des monnaies, était seigneur du clocher et d'une partie de la paroisse, et M. Giraud de Montbelet-de-Saint-Trys, seigneur de l'autre partie. Le fief de Terre-Noire appartenait à M. Rayuard en 1789. L'église est sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul, elle a une nef et deux chapelles latérales. La commune est fort petite; elle a 54 hectares de terres labourables, 98 de vignobles, 9 de prairies, 20 de bois, et 197 habitants, dans 52 maisons.

Noms topographiques. Pezoles, Terres-Noires, Charmetton, Bussières, Chanaz.

MONSOLS ou MONSOL. Ce canton, un des moins considérables du département du Rhône, est situé entre le département de Saône-et-Loire d'un côté, et de l'autre entre Saint-Igny-de-Vers et Julienas. Il est formé de ces onze communes : Monsol, chef-lieu du canton, Azolette, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Cenves, Saint-Christophe, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Jacques-des-Arrêts, Saint-Mamers, Ouroux, Propières et Trades. Ces communes sont, en général, pauvres; le sol est peu fertile. Voici la répartition des cultures principales : terres labourables, 10,286 hectares; prairies, 2,422; bois, 2,998; il n'y a pas de vignobles. La population totale du canton s'élève à 11,926 habitants, logés dans 2,286 maisons. Il n'y a ni routes impériales ni chemins de grande communication. C'est la partie la plus reculée du département du Rhône; il touche à celui de Saône-et-Loire.

Monsols, Montsoux. Bourg, chef-lieu du canton, à cinq myriamètres neuf kilomètres de Lyon, autrefois paroisse dans le Beaujolais, diocèse d'Autun, archiprêtré du Bois Sainte-Marie, élection de Villefranche; composé de douze petits hameaux, il est situé entre des montagnes, à 5 myriamètres 9 kilomètres de Lyon. La paroisse dé-

pendait pour la justice de la châtellenie de Beaujeu; on y trouvait le fief de Ruyère, propriété de Jean de Vauzelles, qui passa aux familles Saint-Amour, Foudras et de Pheliues. Il y avait anciennement dans la commune un prieuré de Bénédictins dépendant de Cluny, et dont l'âpreté du climat ne permit pas le maintien. L'air est très-froid en effet dans le canton; très-peu fertile, le sol ne produit guères que des céréales, du foin et des bois. Ceux-ci étaient si considérables au milieu du dix-huitième siècle, qu'on y trouvait beaucoup de chevreuils et de sangliers. La plus haute montagne du Beaujolais, Aujou ou Saint-Rigaud, est dans le canton de Montsols; elle est visitée par les touristes, qui jouissent de son sommet d'un point de vue admirable sur la Saône, la Loire, l'Auvergne et les Alpes. On y trouve, au point le plus élevé, la fontaine de Saint-Rigaud, qu'une ancienne tradition a dotée de vertus médicinales. L'église paroissiale de Monsols est sous le vocable de Saint-Sulpice; il y a une chapelle rurale. On fabrique dans ces montagnes des toiles grossières et des tissus de coton; c'est la principale industrie, ainsi que la vente des céréales et des châtaignes. Deux petites rivières, la Grosne et l'Ardière, ont leur source auprès de Monsols. Cette commune possède 1,085 hectares de terres labourables, 208 de prairies, 543 de bois, et une population de 1,279 habitants, domiciliés dans 258 maisons.

Noms topographiques. Saint-Rigaud, les Maréchaux, la Côte, Jorys, Chonay, aux Plaines, aux Pierres, Croix-de-Dane, bois Charuge, Charuge, Charbonnière, Champlain, Champloug, Laval, Larderet.

MONTMELAS-SAINT-SORLIN, *Monsmalatus*, *Mons Melardus.* Village du canton de Villefranche, à trois myriamètres sept kilomètres de Lyon; il est situé au sommet d'une colline, dans une belle exposition. La paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche; c'était un marquisat. Située dans l'enceinte même du château, l'église est sous le vocable de Saint-Antoine. Ce château, fort ancien et un des plus remarquables du Beaujolais, fut la propriété des sires de Beaujeu; il devint celle du duc de Nevers, et fut acheté en 1518 par Jean Arod, dont la famille le possède encore. La justice du château comprenait les paroisses de Montmelas, Saint-Julien, Cogny, et une partie des paroisses de Blacé, Denicé, Saint-Cyr-de-Chatoux et Chambost-sur-Alières. La situation du château dans la vallée du Nizerand est fort pittoresque; il est placé au sommet d'une colline qui domine tout le pays. On a de la terrasse, des tours et des fenêtres une vue magnifique sur les campagnes voisines; ses créneaux se voient de très-loin. Son portail est celui de l'ancienne église de Gleizé; il date du onzième, et appartenait alors aux sires de Beaujeu, qui l'habitèrent. Son histoire est intéressante et demande plus de place que je ne puis lui en donner. Démoli au dix-septième siècle, il fut rebâti et restauré; c'est une des curiosités principales du Beaujolais; son dernier seigneur fut M. Arod, colonel de grenadiers. On trouvait aussi dans la paroisse le fief de Plantigny. La commune a 286 hectares de terres labourables, 66 de vignobles, 8 de prairies, 32 de bois, et une population de 428 habitants, domiciliés dans 58 maisons.

Noms topographiques. Saint-Sorlin chapelle, mont de l'ancien télégraphe, le Piré, Clerjon, château de Montmelas.

MORANCÉ. *Moranciacus*, Moranceu, Moranceiu, pouillé du treizième siècle. Village du canton d'Anse, à un myriamètre neuf kilomètres de Lyon; il faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon. C'était autrefois un comté, du moins si on ajoute foi à ces expressions : *In Comitatu Mauriensi*, qu'on lit dans une ancienne donation publiée par Menestrier. L'église de Morancé est sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame; l'abbesse de Saint-Pierre de Lyon nommait à la cure, et jouissait de la dîme avec le curé, en vertu de la donation déjà citée. On trouvait dans la paroisse les châteaux et fiefs du Petit-Marzé, du Pin et de Lisérable, appartenant au seigneur le marquis de Chaponnay. Les agréments du pays y ont appelé de très-belles habitations; la plus remarquable est le château de Beaulieu, résidence du marquis de Chaponnay; le parc est vaste et digne d'être visité; il y a dans la chapelle plusieurs tombeaux de la famille. La commune possède 271 hectares de terres labourables, 332 de vignobles, 113 de prairies, 117 de bois, et une population de 840 habitants, occupant 206 maisons.

Noms topographiques. Château d'Izerable, la Poyal, bois Saint-Martin, château de Beaulieu, les Bruyères, les Varennes, le Pigeonier, ruisseau de Beal, l'Azergue, rivière.

MORGON (le). *Morgona rivulus;* cartulaire de Savigny, an. 994, charte 437. Cette petite rivière prend sa source au pied de la montagne de Châtoux, près du hameau de la Varenne, dans la paroisse de Ville-sur-Jarniost. Il passe à Cogny, à Lacenas, à Chervinges, à Gleizé, traverse Villefranche, reçoit dans son cours trois ruisseaux, et se jette dans la Saône après un trajet d'environ dix kilomètres.

NIZIER-D'AZERGUES (Saint-). *Sanctus Nicetius in valle Azelgi*, cart. de Savigny, circa 1084, charte 806. — *Sancti Nicetii de Azelgo ecclesia.* Bourg du canton de Lamure, à cinq myriamètres quatre kilomètres de Lyon; il est situé sur le sommet d'une colline très-agréable qu'entourent de hautes montagnes. La paroisse, qui était un prieuré, appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y trouvait quatre châteaux et fiefs; la Porte, qui possédait la justice; Pramenoux, propriété des familles de Ronchivol, de la Queuille et de Langeac; du Bost ou la Court, dans l'ancienne famille du Bost; et Fougères, aux vicomtes d'Oingt. Le dernier seigneur de Saint-Nizier fut le comte de la Porte. L'église paroissiale est belle; elle est sous le vocable de Saint-Nizier, et a trois nefs et deux chapelles latérales; on en remarque le maître-autel. La commune a une étendue considérable; elle possède 1,426 hectares de terres labourables, 240 de prairies, 129 de bois, et une population d'environ 1,800 habitants, domiciliés dans 280 maisons.

Noms topographiques. Orval, les Forêts, château de la

Porte, Maison-Neuve, la Croix-Sermont, Pacquet, Thoissey, Chevenas, Mettairie, l'Azergue, rivière.

Odenas ou Oudonas. *Odena, Adona, Donatus, Audonas*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Belleville, à quatre myriamètres de Lyon; il est situé dans une belle exposition, sur une colline qu'entourent d'autres monticules. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche; L'église est sous le vocable de Saint-Pierre. On trouvait dans la commune le château et fief de Pierreux, propriété de M. de la Salle Vigousset, après avoir appartenu aux familles de la Roche-Thulon et de Vert-Pré; le Vierre, ancienne maison forte; les Cloux, dans la famille Favre de Beaujeu; et l'Héronde, qui appartint à un prévôt des marchands de Lyon, Jean Vaginay (*voyez* la Chaise). Le seigneur d'Odenas, en 1789, était le marquis de Montaigu, guidon des gendarmes. La commune a 369 hectares de terres labourables, 288 de vignobles, 120 de prairies, 64 de bois, et une population de 856 habitants, occupant 126 maisons.

Noms topographiques. Les Cloux, les Batisses, Mignard, Vernay, Monet, Sigaud, la Folie, Poubadol, le Lion; *voyez* château de la Chaise.

Oingt. *Iconium, Yconium, Yconio de Yoingt*. Village ou bourg autrefois muré du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon; il est situé dans un pays de montagnes. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. L'église de ce très-ancien bourg ayant été saccagée et détruite en 1562 par les calvinistes, le seigneur d'Oingt, M. de Rochebonne, céda à la paroisse la chapelle de son château, qui était sous le vocable de Saint-Matthieu; celle-ci fut restaurée en 1745. Douze ans après, le 26 juin 1757, la foudre tomba sur l'église pendant l'office, tua six hommes, et renversa deux cents personnes, dont quarante furent blessées. La chapelle avait été donnée en 1069 à l'abbaye de Savigny par noble Falco d'Oingt. La seigneurie du vicomté s'étendait sur les paroisses d'Oingt, Theizé, Sainte-Paule, Moiré et Pouilly-le-Monial. Le dernier seigneur fut M. de Nervo, conseiller en la cour des Monnaies de Lyon. Il y a dans la commune 155 hectares de terres labourables, 142 de vignobles, 28 de prairies, 32 de bois, et une population de 416 habitants, occupant 121 maisons.

Noms topographiques. Burnigard, la Gaillardière, Bussy, Layel-d'Enbas, Lay, Prony.

Olmes (les). *Ulmi, Ecclesia da Ulmos*. Pouillé du treizième siècle. Village du canton de Tarare, à trois myriamètres de Lyon, autrefois de l'archiprêtré de l'Arbresle. L'église est sous le vocable de Saint-Philibert; son dernier seigneur a été le marquis d'Albon. Il y a dans cette petite commune 218 hectares de terres labourables et 48 de prairies. Le sol, peu fertile et dans un climat froid, ne permet pas la culture de la vigne. La population est de 550 habitants, logés dans 93 maisons.

Noms topographiques. Les Places, Vinol, Magnin, Bine, Bourg-Chemin, Marais.

Ouilly, *Aulliacus, Oviliacum, Auviliacum, Auliacum*. Village et petite commune du canton de Villefranche, à deux myriamètres huit kilomètres de Lyon, autrefois dans l'archiprêtré d'Anse. L'église est sous le vocable de Sainte-Agathe. Il y avait dans la paroisse un couvent de capucins, situé en quelque sorte dans un faubourg de Villefranche, et l'abbaye de Jougdieu, de l'ordre de Saint-Benoît. Fondée par Guichard II, sire de Beaujeu, au douzième siècle, elle acquit une grande renommée et la conserva pendant six siècles. Toutes les grandes familles du Beaujolais tenaient à honneur d'y être représentées par un ou plusieurs de leurs membres; elle eut assez de notoriété pour que les auteurs du *Gallia Christiana* aient cru devoir publier la série de ses abbés depuis Ganceran, au commencement du douzième siècle, jusqu'au dernier, Angélique d'Entragues. L'abbaye, trop voisine de la Saône, était entourée de prairies que la rivière inondait fréquemment et transformait en mares infectes. Cette considération d'insalubrité et d'autres sans doute, motivèrent l'annexion du monastère au chapitre de Notre-Dame des Marets à Villefranche, dans l'année 1687. La sécularisation définitive eut lieu en 1730; l'église était tombée complétement en ruine. On voyait dans la paroisse d'Ouilly le château et fief de la Chartonnière, qui appartint successivement aux familles de Chanains, de la Madelaine-Ragny, Serein et de Phélines. La commune compte 305 hectares de terres labourables, 93 de vignobles, 117 de prairies, et une population de 200 habitants, occupant 76 maisons.

Noms topographiques. Épinay, la Chartonnière, le Loup, la Cale, Épinay.

Ouroux, Saint-Antoine-d'Ouroux, *Oratorium*. Village du canton de Monsols, à cinq myriamètres huit kilomètres de Lyon; la paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche; elle a eu Saint-Jacques-des-Arrêts pour annexe; elle dut son nom à un oratoire vénéré sous le vocable de Saint-Antoine. Ouroux paraît avoir eu, au quatorzième siècle, une petite abbaye de Bernardins, dont il n'est resté que quelques ruines et une mention dans de vieux actes. L'église du village était fort belle; on remarquait sa vaste nef, les huit chapelles, dont une sous le vocable de Sainte-Croix avait été fondée par la noble famille du Bost, et les colonnes de son porche; elle a été restaurée de la manière la plus malheureuse en 1832. On a trouvé quelques débris gallo-romains dans la commune, des fragments de briques et de fours, et des indices de constructions antiques. On comptait six châteaux et fiefs dans la paroisse : Nagu, qui appartint à la riche et ancienne famille de ce nom; Arcis, dont la propriété passa de Pierre de Nagu dans les familles de la Madelaine-Ragny, de Tircuy de la Barre et Bottu de la Barmondière; la Carelle, ancien pavillon de chasse des sires de Beaujeu, entré en 1719 dans la famille de la Roche la Carelle (celle de l'auteur de l'histoire du Beaujolais); Montolieu, dont le vieux château eut pour possesseurs les familles de Fautrière de Corcheval et de Laurencin; Grosbois, propriété d'abord d'un Grosbois, seigneur de Rochetaillée, puis de la famille de la Roche, et enfin le Razay,

qui passa de la famille Chapon la Botière dans celle de Grosbois. Les châteaux qui appartenaient à ces fiefs sont presque tous tombés en ruines. Il y a dans la commune d'Ouroux 1,524 hectares de terres labourables, 248 de prairies, 152 de bois, et une population de 1,025 habitants, dans 178 maisons.

Noms topographiques. Rosay, Graval, Challenay, Grosbois, Guinet, Chambenard, Plauay, Laye, Monnet, Bralle, Jortet, Socau, Denis, Pery, croix des Essarts, Creuse, Laval, Pourchoux.

Pallud (la). Château et seigneurie dans la paroisse de Quincié, en Beaujolais, qui avait pour dames les religieuses de Chazaux, à Lyon.

Parigni (Loire). Village et paroisse dans le Beaujolais, autrefois dans l'archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de Perreux et de la châtellenie d'Ailly; il appartient au département de la Loire.

Paule (Sainte-). Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon; il est situé sur une colline et formé de la réunion de plusieurs hameaux, les deux Lambert, Faviot, la Chassagne, etc. La paroisse était une annexe de Saint-Laurent-d'Oingt et de la Vicomté; elle eut pour dernier seigneur M. de Nervo. Il y a, dans la commune, 483 hectares de terres labourables, 71 de vignobles, 67 de prairies, 90 de bois, et une population de 359 habitants, occupant 86 maisons. L'église et la dîme furent données, en 1078, à l'abbaye de Savigny par Guillaume comte de Forez et noble Falco d'Oingt.

Noms topographiques. Glaizé, la Chassagne, le Marduel, Lambert-le-Bas, Massacrier, mines de charbon, Chaloux.

Pizay-Sugny. Château seigneurial dans la paroisse de Saint-Jean d'Ardières, en Beaujolois.

Pommiers. *Porperia, Pomers, Ecclesia de Pommers, Pomyers*, pouillé du treizième siècle. Beau village du canton d'Anse, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon; il est bâti à mi-coteau sur un des versants de la montagne de Buisante. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. On y voyait quatre fiefs avec châteaux, Belair, Montclair, le Martelet et Saint-Trys. Ce dernier, qui appartint à la famille Scarron, est depuis deux siècles dans celle de Montbelet. Le château est fort beau et dans une superbe exposition; il y a une vue admirable de la terrasse. Situé dans une exposition magnifique, le château de Belair est, depuis un siècle, dans la famille Turin, qui a pris son nom. L'église sous le vocable de Saint-Barthélemy, est une des plus remarquables du Beaujolais. Ce n'était pas ce Pommiers, c'était celui du Forez qui était le siége de l'archiprêtré et d'un prieuré. Pommiers du Beaujolais est un pays de vignobles qui produisent du vin très-bon. On y compte 105 hectares de terres labourables, 492 de vignobles, 27 de prairies, 74 de bois, et une population de 1,200 habitants, logés dans 261 maisons. Il y a dans la paroisse des carrières de pierre de taille exploitées depuis longtemps et d'une excellente qualité.

Noms topographiques. Châteaux de Beauvais, des Mignones, de Bel-Air, hameau de Chalier, Carry, les Granges, Perroud, le Nayra, Bonnetière.

Poncié. Château-fief et seigneurie dans la paroisse de Fleurie.

Pontcharra. Village considérable du canton de Tarare, à deux myriamètres cinq kilomètres de Lyon; il est situé sur la route de Lyon à Paris, entre Bully et Tarare. Il appartenait à la paroisse de Saint-Loup, dépendait du marquisat de Saint-Forgeux pour la justice, et avait le marquis d'Albon pour seigneur. La commune possède 320 hectares de terres labourables, 4 de vignobles, 106 de prairies, 16 de bois, et une population de 1,625 habitants, logés dans 210 maisons.

Noms topographiques. Palud, Molard, Montillet, Longes, Miolan.

Pouilly-le-Chatel, *Polliacum castrum*. Village et paroisse dans le Beaujolais, à quatre kilomètres de Villefranche, vers l'ouest; l'église est sous le vocable de Saint-Audronie. Les sires de Beaujeu avaient leur château de plaisance sur ce territoire; ils y résidaient fréquemment; cette belle habitation n'existe plus depuis deux siècles. La terre seigneuriale de Pouilly, propriété de Pierre de Bourbon, passa dans les familles de Ferrière et Champier. Il y avait dans la paroisse le fief de la Venerie, propriété de noble Gabriel du Sauzey, puis de la famille des marquis Maclas.

Pouilly-le-Monial. *Poilliacus Monialis, Ecclesia de Poillaci Monialis*, pouillé du treizième siècle. Il ne faut pas confondre ce Pouilly avec le précédent; le village est situé dans le Lyonnais, canton d'Anse, à trois myriamètres de Lyon, à huit de Villefranche et quatre de Chessy. La plus grande partie de la paroisse dépendait de la seigneurie de Liergues, et le restant de celles de Jarniost et d'Oingt. L'église est sous le vocable de Saint-Pierre; elle a une seule nef et un portail à ogives; on y remarque deux statues, l'une d'un ange, l'autre de la Vierge. On aperçoit encore, au hameau de la Grave, les ruines de l'ancien château seigneurial, consistant en une tour et un large fossé. Cette commune, qui est fort petite, a 156 hectares de terres labourables, 189 de vignobles, 50 de prairies, 53 de bois, et une population de 591 habitants, domiciliés dans 131 maisons.

Noms topographiques. Maison, Martel, Graue, Finceres, les Essarts, la Cellière.

Poulle. Bourg du canton de Lamure, à six myriamètres un kilomètre de Lyon, ayant un château seigneurial dans le Beaujolais. La paroisse appartenait au diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. On y trouvait le château et fief de Fougères, qui fut longtemps dans la famille de ce nom, et passa dans les maisons de Propières et de La Poype. L'église est sous le vocable de Saint-Martin; elle a trois nefs et deux chapelles latérales. Le bourg est situé sur un plateau qu'environnent de hautes montagnes; il y a dans la commune beaucoup de bois et des prairies qu'arrose l'Azergue. Les hameaux sont Chaussaye, la Brette, Bel-Air, Monnery, le Crozet, la Ruffardière, la Colauge, Corcelette, Ferard, le Pey, les Écharmaux, Chaurion; il y

en a d'autres encore. Une tradition sans preuves suppose que le tyran féodal Ganelon avait un château dans la paroisse. Le pays est pauvre, le sol maigre; Poulle fait le commerce des bestiaux, des cuirs, des céréales, des toiles communes; on trouve, sur son territoire, une mine de plomb sulfuré. On y voit aussi, près de Propières, la montagne d'Ajoux, haute de 972 mètres au-dessus du niveau de la mer, et surmontée à son sommet par un rocher aplati; Ajoux, ou son roc, est l'ancienne *Ara Jovis*. La commune a une grande étendue; on y compte 1,846 hectares de terres labourables, 378 de prairies, 463 de bois, et une population de 8,000 habitants, occupant 287 maisons.

Noms topographiques. Château de Fougères, Lacombe, Pousa, les Moneries, croix du Peron, Bitard, Boutet, le Macle, moulin Burta, Ratigué, Trève, les Brosses, Lacherie, Chavaone, Bel-Air.

Potet (le), château-fief en Beaujolais, qui avait pour seigneur le comte de Sainte-Colombe.

Pramenoux. Château-fief en Beaujolais, dont le marquis de Langeac était seigneur.

Prés (les). Château dans la paroisse des Ardillats, en Beaujolais, dont M. de la Roche-Tulon était seigneur.

Progny, *Prunacus*. Fief du canton d'Oingt.

Propières, *Properii ecclesia*. Bourg du canton de Monsols, à six myriamètres deux kilomètres de Lyon, diocèse d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie, élection de Villefranche. Le château donna son nom à une illustre famille, éteinte depuis longtemps; son dernier seigneur fut le comte de La Poype. On trouvait dans la paroisse deux fiefs, la Tour, qui faisait partie de la seigneurie de Propières, et La Farge, qui passa successivement dans les familles de Verneys, d'Arcy, Foudras, de Musy et de Drée. Le dernier seigneur de Propières fut le comte de La Poype. Cette commune a 863 hectares de terres labourables, 211 de prairies, 227 de bois, et une population de 1,300 habitants, occupant 232 maisons.

Noms topographiques. Château de la Farge, bois de la Farge, croix de Carra, Audin, Bridet, Ravirieux, Gardette, Thiodon, Berthelier.

Pugny, *Puliniacum*. Commune de Saint-Pierre-la-Palud.

Quincié, *Quinciacus*, *Quinceyus*, *Cuinciacum*, *ecclesia de Quinceys*, *Quinceu*. Village du canton de Beaujeu, à quatre myriamètres quatre kilomètres de Lyon; la paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, et dépendait des justices de la Palud et de Varennes, deux fiefs qui s'y trouvaient. La Palud appartint à la famille Barjot, puis aux religieuses de Chazaux; Varennes eut successivement pour maîtres Guy de Villion, les sires de Beaujeu, Hugues de Nagu, Guillaume Barjot, seigneur de la Palud, et Pierre Giraud. Il y eut à Quincié un prieuré de l'ordre de Cluny, qu'on nommait Saint-Nizier de l'Estra; on le réunit aux Bénédictins de Charlieu, et on laissa tomber en ruines l'église et l'abbaye. Le dernier seigneur du clocher fut M. Giraud, écuyer. La commune de Quincié a 367 hectares de terres labourables, 469 de vignobles, 257 de prairies, 317 de bois, et une population de 1,568 habitants, occupant 251 maisons.

Noms topographiques. Nivaudières, Saint-Nizier, Quincié, la Palud, Bouillet, Jacquet, Montman.

Ranchal. Joli village du canton de Lamure, situé sur le versant d'une colline couverte de bois, à six myriamètres deux kilomètres de Lyon. Ses maisons sont bien bâties, et il est dans une exposition agréable. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. On y trouvait le château et fief de Montpiney, qui fut successivement la propriété des familles Vaginay, Guillermain, Brac et Gonnet. L'église, qui est à trois nefs, est sous le vocable de Saint-Martin. C'est un pays montagneux et pauvre. On y voit plusieurs hameaux nommés Forest, la Bretonnière, la Brosse, Montpiney et Chambost. La commune contient 1,027 hectares de terres labourables, 190 de prairies, 194 de bois, et une population de 1,400 habitants, domiciliés dans 227 maisons.

Noms topographiques. Château Montomay, Grande Fayes, aux Fayes, Trembles, Pradon, Peloux, Polessy, Chambost, Forest, Sorlin.

Réaé. Ancien très-beau château et marquisat dans le Beaujolais. Sa juridiction comprenait Amplepuis pour les deux tiers, les paroisses de Saint-Jean-la-Bussière et Cublize pour une partie. Le seigneur était le marquis de Sauzey.

Regnié. Village du canton de Beaujeu, situé dans un pays de vignobles, à quatre myriamètres cinq kilomètres de Lyon. Il faisait partie du diocèse de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche. L'église, qui a la forme d'un carré long, et deux petites chapelles latérales, a été construite en 1812; elle est sous le vocable de Saint-Jean l'évangéliste. Une somme considérable a été léguée à la commune pour la rebâtir. Regnié produit de l'excellent vin; on y compte 321 hect. de terres labourables, 298 de vignobles, 139 de prairies, 33 de bois, et une population de 1,149 habitants dans 145 maisons.

Noms topographiques. Ressie, Grange, Charton, Bulliat.

Reins (le) ou le Rain. Cette petite rivière du Beaujolais prend sa source au-dessous de Ranchal, coule dans un charmant vallon, traverse les communes de Saint-Vincent, Cublize, Saint-Victor, Regny, Naconne, Pradines, Notre-Dame de Boisset, Perreux, et se jette dans la Loire, un peu au-dessous de Roanne, après un trajet d'environ 32 kilomètres.

Ressy. Ancien château situé sur une colline, dans la paroisse de Saint-Cyr-de-Valorges, en Beaujolais. Il avait pour seigneur M. de Salomain de Montfort, et, en 1789, le marquis de Laubépin.

Rivière (la). Château et marquisat en Beaujolais, dans la paroisse de Villechenêve, dont le comte de Feugerolles était seigneur.

Rivolet. Village du canton de Villefranche, à trois myriamètres sept kilomètres de Lyon. C'était un hameau considérable et une dépendance de la paroisse de Cogny; son seigneur, en 1789, était M. Arod, marquis de Mont-

melas. La commune compte 825 hectares de terres labourables, 181 de vignobles, 160 de prairies, 411 de bois, et une population de 654 habitants, domiciliés dans 134 maisons.

Noms topographiques. Le Quenet, Planche, Gravier.

Rochefort. Château et seigneurie dans la partie haute de la paroisse d'Amplepuis; il comprenait dans sa juridiction la paroisse des Sauvages, et avait pour seigneur, en 1789, M. de Pomey.

Romain-de-Popey (Saint-). Village du canton de Tarare, situé au pied de la montagne de Popey, à deux myriamètres trois kilomètres de Lyon. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de Courzieu, élection de Lyon, justice du marquisat de Saint-Forgeux. Ancy était une annexe de la paroisse. On trouvait à Saint-Romain deux chapelles très-vénérées dans le pays. Son dernier seigneur fut le marquis d'Albon. La commune compte 1,080 hectares de terres labourables, 266 de prairies, 272 de bois, et une population de 1,506 habitants, logés dans 311 maisons.

Noms topographiques. Château d'Avauges, La Croisette, Mazulon, les Arthoud, Chalonnière, Colombier, Tareine, Fongernond, Teilloux, Varenne, Grandes-Roches, Bancillon, Chanlon, Ordilly, Buffières, Mont-Ballon, les Amas.

Ronno ou Rhones. *Ronnus villa*, cart. de Savigny, ann. 1087, charte 825. Bourg du canton de Tarare, à quatre myriamètres cinq kilomètres de Lyon. C'était une annexe de la paroisse d'Amplepuis, en Beaujolais, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, justice du marquisat du Sauzey. Il y avait dans la paroisse trois châteaux et fiefs: Ronno dans la famille de Bissuel de Saint-Victor; Pierrefitte, aux familles de Saint-Victor et de Ressein; et d'Ornaison, qui appartint successivement aux familles d'Ornaison, de Terrail-Bayart, de Mont-d'Or et Foudras. Il y a dans la commune, qui est considérable, 1,438 hectares de terres labourables; 278 de prairies; 445 de bois; et 1,757 habitants, dans 149 maisons.

Noms topographiques. Chassigny, Gravillon, Bassel, Chabaudière, Montagny, Longère, Muleton, les Places, Croix de Thur, Château, la Montagne, les Chavannes.

Ruyère. Ancien château dans la paroisse de Monsols. Il avait pour seigneur M. Boulard de Gatelier.

Sales ou Salles. Joli village du canton de Villefranche, à trois myriamètres six kilomètres de Lyon. Il appartenait à la paroisse de Blacé. Les sires de Beaujeu y fondèrent, à une ancienne époque qu'on ne peut préciser avec certitude, un monastère de religieuses Bénédictines, pour douze filles nobles et pauvres qui devaient y trouver la position de chanoinesses. Ce petit couvent passa sous la direction de Cluny, et eut pour supérieurs un prieur et un sacristain de cet ordre. On l'avait placé d'abord dans l'île de Grelonge, sur la Saône; mais l'insalubrité de ce lieu, rendu marécageux par les fréquentes visites de la rivière, obligea à le transférer ailleurs. Il y avait une petite abbaye d'hommes dans l'ancienne paroisse de Salles, le prieur de Cluny en retira les moines, à l'exception du prieur et du sacristain, et installa les douze religieuses dans le couvent évacué. Quelque relâchement s'introduisit dans la règle et les habitudes de ces filles; le prieur de Salles demanda leur réforme au milieu du dix-septième siècle, et trouva beaucoup de résistance. L'abbesse de Salles, Mme de Ruffey, obtint une transaction qui fit passer la direction de la communauté de l'abbé de Cluny à l'archevêque de Lyon. Les preuves de noblesse exigées des postulantes furent élevées de quatre degrés à neuf, et chacune des douze chanoinesses eut le droit de prendre le titre de comtesse. Ces religieuses portaient en sautoir, suspendue à un large ruban violet liséré d'or, une croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc et de vert, cantonnée aux angles de quatre fleurs de lis, et surmontée d'une couronne comtale. Une des faces de la croix représentait Saint-Martin, patron du chapitre, et portait à l'entour cette légende: Comtesse de Salles; on voyait au revers la Sainte-Vierge et ces mots: *Virtutis nobilitatisque decus.* Accordée en 1782, cette concession ne devait pas avoir une longue existence, la Révolution approchait. Fortement protégée, l'abbesse, Mme de Ruffey avait obtenu les biens du chapitre de Beaujeu, supprimé. Il ne reste du cloître qu'un pan de muraille, qui donne encore une idée avantageuse du style élégant d'architecture avec lequel l'édifice avait été construit. L'église de Sales est une des plus remarquables du Beaujolais; elle est à plein cintre et très-bien conservée; construite vers 1283, elle est de style roman et n'a qu'une nef. La commune, fort petite, a 59 hectares de terres labourables; 90 de vignobles; 39 de prairies; 8 de bois, et une population de 484 habitants.

Noms topographiques. Marzy, Charpenay, rivière de Salerin.

Saône. *Sagona. Arar*, cart. de Savigny, an 945, charte 945. — Cart. d'Ainay, *Arar fluvius, circa* 1010, charte 178. Cette rivière considérable prend sa source à Viomenil, arrondissement de Mirecourt, département des Vosges, entre dans le Lyonnais à la hauteur de Juliénas, passe à Belleville, Saint-Georges, Villefranche, Anse, Neuville, Fontaines, Saint-Rambert, traverse la ville de Lyon dans toute sa longueur, et se réunit au Rhône un peu plus bas que l'extrémité de la presqu'île Perrache, après un parcours dans le Lyonnais de cinq myriamètres et un kilomètre.

Sauvages (les), *Parrochia de Salvagio.* Village du canton de Tarare, à quatre myriamètres de Lyon. Il est situé sur le plateau d'une très-haute montagne, au-dessus d'Amplepuis. La paroisse était comprise dans l'archiprêtré de Roanne, et appartenait au diocèse de Lyon, ainsi qu'à l'élection de Villefranche, avec rente noble. On y trouvait deux fiefs: Montchervet, qui appartenait à la terre seigneuriale de Rochefort, et le Rey, qui eut pour maîtresses les familles de Blots et Chavanne de Rancé. L'église, qui est bien, est sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le climat est froid, le sol peu fertile. Il y a dans la commune 824 hectares de terres labourables; 174 de prés; 98 de bois, et une population de 761 habitants, domiciliés dans 149 maisons. Le hameau de Cha-

gny est dans la paroisse. Le dernier seigneur fut M. de Pomey.

Noms topographiques. Fechet, Lavergne, la Moissonnière, Croix, les Terres, Périer, Brandon, Beaumangu, Reehagny, Charpenay, Perret.

SORNIN (le). Cette petite rivière prend sa source dans la paroisse de Saint-Igny-de-Vers, passe à Chaulieu, à Aigueperse, etc., et se jette dans la Loire, près de Pouilly, après un trajet de vingt-quatre kilomètres.

SOU (château du). Dans le Beaujolais, sur le Morgon. Son dernier seigneur fut le marquis de Saint-Amour. *Voyez* LACENAS.

SUBURBES. L'archiprêtré de ce nom appartenait au diocèse de Lyon, et comprenait toutes les paroisses des environs immédiats de la ville de Lyon, y compris Villeurbanne, alors en Dauphiné. Ces paroisses étaient: Albigny, Caluire annexe de Saint-Rambert, Charbonnières annexe de Tassins, Colonges, Sainte-Consorce, Couzon, Cuire annexe de Vaise, Curis annexe de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Cyr, Dardilly, Saint-Didier, Dommartin, Écully, Sainte-Foi, Francheville, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Germain, Grézieu, la Guillotière, Limonest, Marcy annexe de Sainte-Consorce, Poleymieux, Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, Saint-Romain-de-Couzon, Tassins, Vaise, Villeurbanne.

TAPONAS. Village du canton de Belleville, à quatre myriamètres deux kilomètres de Lyon. Il se compose de quelques groupes de maisons. C'était une annexe de la paroisse de Dracé. On y trouvait le château et fief de Laye, qui appartint à la famille noble de Poncelon, et devint la propriété de l'hôpital de Villefranche. Le dernier seigneur de Taponas fut M. Mogniat de l'Écluse, ancien conseiller en la cour des Monnaies de Lyon. La commune de Taponas compte 545 hectares de terres labourables; 15 de vignobles; 106 de prairies, et une population de 380 habitants, dans 48 maisons.

Noms topographiques. Villars, Laye, Badelys, les Sablons.

TARARE (canton de). Il est situé d'un côté entre les cantons de Thizy et de Saint-Laurent-de-Chamousset, et le département de la Loire et le canton du Bois-d'Oingt de l'autre. On y compte les dix-sept communes suivantes: Tarare, chef-lieu du canton, Affoux, Ancy, Saint-Apollinaire, Saint-Clément, Dareizé, Dième, Saint-Forgeux, Jonx, Saint-Loup, Pontcharra, Saint-Marcel, les Olmes, Saint-Romain de Popey, Ronno, les Sauvages et Valsonne. Son sol, très-accidenté, porte de nombreuses montagnes, pour la plupart très-hautes et couvertes de bois de sapin, de pins, de chênes et de hêtres. Le climat est froid, le terrain peu fertile. On compte dans le canton 14,176 hectares de terres labourables; 94 de vignobles; 2,449 de prairies, et 3,694 de bois. C'est le canton le plus peuplé de l'arrondissement. Il a 30,944 habitants, domiciliés dans 4,432 maisons. Il est plus industriel qu'agricole, le commerce de Tarare, son chef-lieu, est très-important. Les principales voies de communication qui le traversent sont la route impériale de Lyon à Paris par le Bourbonnais; la route départementale, n° 6, de Villefranche à Feurs; la route départementale, n° 8, de Tarare à Thizy, plusieurs chemins vicinaux de grande communication, entre autres celui de Tarare à Villefranche; on va de Tarare à Thizy par la montagne de Bel-Air. La principale rivière est la Tardine. Il y a beaucoup de ruisseaux.

TARARE. *Taradrensis ager, Taradra, Mons Taratri, Tararia, Taratrum*, cartul. de Savigny, ann. 954, charte 368. — *Ecclesia de Taradra*, pouillé du treizième siècle. Ville considérable et dont le développement a été merveilleux, surtout depuis le commencement de ce siècle. Elle est située à distance à peu près égale de Lyon et de Roanne, entre de hautes montagnes, dans une vallée étroite, sur le bord d'une petite rivière nommée la Tardine, à trente-deux kilomètres de Lyon. Elle faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. L'almanach de 1760 ne lui accorde que quelques lignes. « On y trouve, dit-il, du bétail, du fil et de la « toile... On y a établi des filatures de coton et une ma« nufacture de mousselines. Il y a une blanchisserie qui « mérite d'être vue. » Tarare était déjà, toutefois, une petite ville qui avait une église paroissiale sous le vocable de Saint-André, une église succursale sous le vocable de Sainte-Madeleine, une église annexe à Saint-Marcel, une chapelle rurale sous le vocable de la Sainte-Vierge, une maison de Capucins, composée de cinq prêtres et de deux frères, et un petit hôpital de douze lits, fondé en 1705. Mais alors, à peu près sans revenus, la ville n'était qu'une longue rue, formée de maisons mal bâties. Le prieur dépendait de l'abbaye de Savigny; il était seigneur du bourg, et d'une grande partie de la paroisse. Le commerce des toiles de fil et surtout de coton, les filatures de coton, la fabrication des mousselines et les blanchisseries, avaient pris quelque accroissement. L'industrie et la ténacité d'un homme donna un élan extraordinaire à la filature, au tissage et au blanchissage du coton. Georges-François Simonet se rendit à Saint-Gall, en Suisse, étudia, chez les habiles tisseurs de coton de ce pays, les procédés de fabrication, et à son retour à Tarare, sa ville natale, monta un petit atelier de trois métiers. Ses essais ne furent point heureux, il se ruina; mais son projet lui survécut. On ne fabriquait que des toiles de coton grossières, et on manquait de bonnes matières premières; mais quand l'inspecteur, Adisson, eut procuré aux fileuses des rouets, des cardes et des cotons filés, tout marcha mieux; les métiers se multiplièrent extrêmement dans les chaumières de la montagne, et on vit partout femmes et filles broder au tambour. Ce fut de 1805 à 1812 et de 1818 à 1830, que cette industrie, si productive, eut son essor le plus grand; elle amena beaucoup de richesse dans le pays. Il y eut dans l'industrie du coton jusqu'à quarante mille ouvriers, prospérité qui ne se soutint pas toujours au même degré. Beaucoup de maisons en pierres furent bâties, et de grandes filatures et fabriques s'élevèrent dans la ville, qui, ne pouvant guère s'étendre en largeur, prit le parti de s'alonger beaucoup à ses deux extrémités. Tarare eut une chambre consultative de commerce et un conseil des prud'hommes : il joignit diverses indus-

tries à celle du coton, entre autres la fabrication des peignes d'acier. Bien qu'elle ait des écoles primaires et supérieures, ce n'est nullement une cité lettrée; on y cultive et on y apprécie peu les arts. La grande route de Lyon à Paris rencontrait, au sortir de la ville, dans la direction de Roanne, une côte extrêmement longue et roide, sur le flanc d'une haute montagne. C'était une affaire, pour les voitures de toutes sortes, que de la gravir. L'inconvénient disparut presque entièrement par la construction d'une fort belle route, qui sillonna les flancs de la montagne de ses immenses contours. On va faire mieux; le chemin de fer de Tarare à Roanne et à Lyon doit se finir dans un temps rapproché. On a déjà fort avancé les travaux; la section de Lyon à Tarare est terminée. La commune compte 572 hectares de terres labourables; 17 de vignobles; 119 de prairies; 241 de bois, et une population de 14,569 habitants, occupant 986 maisons.

Noms topographiques. Château de Bel-Air, Grandes-Terres, Reynard, la Cotte, Chanellière, Micollet, la Chassagne, Juliard, Cantibas, Gonnet, Nerardière, château La Bussière.

TARDINE ou TURDINE. Cette petite rivière prend sa source dans la commune de Joux, à quatre kilomètres au-delà de Tarare, traverse cette ville dans toute sa longueur, arrive à l'Arbresle, et va se jeter dans l'Azergues après un parcours d'environ trente kilomètres. Elle se réunit à la Brevenne, près de l'Azergues.

TERNANT. *Tarnantensis ager*, *Tarnantus*. Cart. de Savigny, 1046, charte 430. *Tarnand*. Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Il est sur la rive droite de l'Azergues, au sommet d'une colline qui s'avance dans la vallée comme une sorte de promontoire; une muraille percée de portes l'enfermait autrefois. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. C'était un prieuré. On y a vu longtemps un château seigneurial qui appartenait aux archevêques de Lyon; il n'en subsiste que quelques ruines. L'archevêque et le prieur étaient seigneurs du clocher par indivis; leur justice comprenait la paroisse de Ternant et une partie de celles de Sainte-Paule et du Bois-d'Oingt. On voyait dans la commune le château-fort et fief de Ronzière, avec rente noble, appartenant à M. Sabbatin, et le fief roturier de Malleval. L'église de la paroisse est sous le vocable de Saint-Antoine. Elle fut reconstruite et agrandie par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon. On voit au-dessous de l'église une crypte sous le vocable de Saint-Nicolas. Elleviou, le célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, habita longtemps le château de Ternant où ses restes reposent. Il y a une chapelle rurale sous le vocable de Sainte-Agathe. Il y a dans la commune au moins huit hameaux, dont les principaux sont: les Ronzières, Boitier, Rappetour et Beauvallon. Les ruisseaux de Merloup et de Beauvallon arrosent les prairies; il y en a d'autres. La commune a 666 hectares de terres labourables; 124 de vignobles; 106 de prairies; 119 de bois, et une population de 639 habitants, logés dans 176 maisons.

TERRIÈRE (la). Beau château dans la paroisse de Cercié, en Beaujolais; sa justice comprenait la paroisse de Cercié et une partie de celles de Quincié et de Saint-Lager. Son dernier seigneur, en 1789, fut M. de Millière.

THEIZÉ, TEIZÉ, TAYSEU. *Thasiacus*, *Tasiacum*, *Theysieu*. Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. La paroisse dépendait de la vicomté d'Oingt. On y trouvait l'ancien château et fief de Rappetour, propriété de l'académicien Claude Brossette, du chef de sa femme; la rente noble qui y était attachée fut réunie aux seigneuries de Theizé, Sevelinges et autres. Il y avait encore le château et fief de Cruise, appartenant à la famille de Tavernost, le fief du Serroux et celui de Fontvieille. Le château de Theizé était fort beau. L'église est sous le vocable de Saint-Antoine; il y a une chapelle sous le vocable de Saint-Hippolyte. La commune a 220 hectares de terres labourables; 515 de vignobles; 83 de prairies; 296 de bois, et une population de 1,136 habitants, logés dans 315 maisons.

Noms topographiques. Château de Crux, château de Rappetour, Cruise, les Essarts, Ruissel, Chapelle, Bussy, Jourd, Chazot.

THEL. Village du canton de Lamure, à six kilomètres de Lyon; il est situé sur le sommet d'une haute montagne, et ses maisons sont éparses. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse et élection de Lyon. Elle dépendait de la justice de Magny et de la prévôté de Beaujeu; elle avait pour dame, en 1789, la marquise de Vauban. Cette très-petite commune a 667 hectares de terres labourables, 130 de prairies, 152 de bois, et une population de 1,369 habitants, logés dans 115 maisons. On y trouve les hameaux nommés le Volet, les Gouttes, et Goutte noire.

THIZY (canton de). Ce canton est situé entre Cours et Tarare, entre le département de la Loire d'un côté, et le canton de Lamure de l'autre. Il est composé des neuf communes suivantes: Thizy, Bourg-de-Thizy, Amplepuis, Chapelle-de-Mardore, Cours, Cublize, Saint-Jean-la-Bussière, Mardore et Marnand. C'est un pays de hautes montagnes, pour la plupart couvertes de bois; l'air y est froid, et le terrain médiocrement fertile; les lieux les plus pittoresques sont aux environs d'Amplepuis. Le canton est traversé par la route départementale n° 8, de Tarare à Thizy; il y a plusieurs chemins vicinaux de grande communication; le principal cours d'eau est la petite rivière nommée Trambouze. On compte dans le canton 8,860 hectares de terres labourables, 2,253 de prairies, 2,476 de bois, et 23,536 habitants, occupant 3,607 maisons. Il s'y fait un commerce assez considérable de toiles de fil et de coton, et de bestiaux.

THIZY. *Thiziacum*, *Tisiacus*, cart. de Savigny, ann. 984-993, charte 453. Petite ville fort ancienne, chef-lieu du canton de ce nom, située sur le plateau d'une haute montagne, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon. Elle avait autrefois un mur d'enceinte qui la fermait, et un château fortifié. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. La châtellenie seigneuriale, une des plus considérables du Beaujolais, renfermait dans son ressort vingt-deux paroisses, nombre qui fut réduit à

six. Le premier seigneur connu du château de Thizy fut Guichard de la Ferté Calderon, qui vendit la châtellenie, en 1284, à Guichard de Marzé, de qui Guichard V l'acheta treize ans après. Pour en faire la place de guerre la plus forte du Beaujolais, Guichard de Beaujeu y fit construire un immense château fortifié, dont le donjon et la vaste citerne existent encore. Cette place fut assiégée plusieurs fois; Zaccharie de Rébé y fit une belle défense contre les ligueurs. Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, baron de Beaujolais et connétable de France, vendit le droit de justice, le 31 août 1522, à Philibert de Beaujeu, baron d'Amplepuis, issu d'une branche cadette des sires de Beaujeu. Elle passa à un héritier de ces seigneurs, Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais, qui la céda, ainsi que la châtellenie-baronnie d'Amplepuis, à Claude de Rébé, le 22 mars 1578. Trente-six ans après, François de Rébé la revendit à Guichard Fabre de Berlize, conseiller du roi. Elle fit encore d'autres maîtres; possédée pendant quelque temps par la famille Lagrange, elle fut acquise par Jean Bissuel, écuyer. Le dernier seigneur fut M. Bissuel de Saint-Victor, en 1789. Cette châtellenie comprenait Saint-Pierre-du-Bourg, Saint-George-du-Château, Marnand, Notre-Dame-de-Thizy, Saint-Victor-sur-Reins et Combres. Il y avait, sur le territoire de la ville et du bourg de Thizy, plusieurs châteaux et fiefs, Laforest, qui fut possédé par les familles Namy, d'Albon de Saint-Marcel, Baudesson et de Mauzeraud; Trazette, qui appartint à la famille de ce nom et aux maisons de Loisey, du Bourg; du Creulx et Bissuel de Saint-Victor, et l'arrière-fief de la Platière, qui, de la maison des Varenne-Rappetour, passa dans la famille Roland, et vit naître le ministre de Louis XVI. La petite ville de Thizy n'a jamais été belle; aujourd'hui encore on n'y trouve rien de remarquable. Elle a deux églises, Saint-George-du-Château, autrefois annexe de celle de Saint-Pierre, au bourg de Thizy, et Notre-Dame, annexe de Marnand; leur architecture est un mélange de style ogival et de style romain.

Thizy paraît divisé en deux parties, la vieille ville et le bourg, situé à un kilomètre de distance (communes distinctes); l'une et l'autre font un grand commerce de grosses toiles de fil, et surtout de tissus de coton. Cette dernière industrie a été introduite dans le pays, au grand avantage de la montagne, vers 1730, par Étienne Mulsant, et prospéra beaucoup. Thizy a de belles halles. La commune a 106 hectares de terres labourables, 59 de prairies, des bois, et une population de 2,766 habitants, occupant 328 maisons. On trouve beaucoup de renseignements sur ce canton industrieux dans l'ouvrage suivant, quelque peu prolixe : *Voyage dans le haut Beaujolais; recherches historiques sur la ville et le canton de Thizy*, par La Rochette (R. de); 1 vol. in-8° (sans date).

Noms topographiques. Grange-Neuve, Gacières, Varille, Bel-Air.

Trades. Village du canton de Monsols, à six myriamètres trois kilomètres de Lyon; la paroisse était dans l'archiprêtré de Sainte-Marie, diocèse d'Autun. Elle est située entre des montagnes, l'air y est froid, le terrain peu fertile. L'église, sans caractère architectural, est sous le vocable de Saint-Éloy. La justice seigneuriale, vendue par le duc de Montpensier, appartint aux familles Ducret, Bois de Ruffé, Quarré de Champigny et Bacot. Le dernier seigneur, en 1789, fut M. Peysson de Bacot, maréchal de camp. Cette commune contient 589 hectares de terres labourables, 89 de prairies, 87 de bois, et une population de 337 habitants, logés dans 49 maisons.

Noms topographiques. Château de Trades, le Tradel, Mazuyer, Chambrosse, Fretet, bas de Sernut, domaine du Bois.

Trambouze (la). Cette petite rivière a sa source dans la paroisse de Sevelinges; elle traverse Mardore, le bourg de Thizy, Saint-Victor, Combres, et se jette dans le Reins, après un trajet de quinze kilomètres.

Valsonne. *Ecclesia de Valle Soenne*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Tarare, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon. Il se trouve dans l'archiprêtré de l'Arbresle, diocèse et élection de Lyon. Cette commune, assez étendue, a 1,249 hectares de terres labourables, 152 de prairies, 361 de bois, et une population de 1,393 habitants, domiciliés dans 271 maisons.

Noms topographiques. Croze, Lafollière, le Champ, Collonge, Berthier, Le Plat, Berthaud.

Vaux sur Villefranche. *Ecclesia de Vallibus*, pouillé du treizième siècle. Village du canton de Villefranche, à quatre myriamètres et un kilomètre de Lyon. C'était une ancienne baronnie; la paroisse appartenait à l'archiprêtré d'Anse, diocèse de Lyon, élection de Villefranche. Elle fut autrefois un doyenné dépendant de l'abbaye de Cluny. Le village ou bourg ne se compose que de quelques maisons, mais il y a trente-six hameaux. La baronnie comprenait toute la paroisse de Vaux et la plus grande partie de celle de Saint-Cyr-de-Chatoux. Le dernier seigneur baron fut M. Carra, directeur de la Monnaie de Lyon. La châtellenie avait appartenu aux familles de Vaux, de Tournon, Richard, Thierry, Champier de Juys, Guetton et de Giry. On voyait dans la paroisse deux maisons nobles sans fiefs, Montrichard et la Terroussière. L'église est sous le vocable de Saint-Martin. On vante la douceur du climat et la salubrité de l'air; les centenaires n'y sont pas rares. La commune, qui a de vingt-cinq à trente kilomètres de circuit, compte 2,034 hectares de terres labourables, 444 de vignobles, 296 de bois, 324 de prairies, arrosées par de petits ruisseaux, et une population de 2,274 habitants, domiciliés dans 452 maisons.

Noms topographiques. Trève, le Bois, Pouillou, Glabat, Grange Goyet, Duchamp. Sur les rives de la Vaubeanne se trouve une terre magnifique appartenant à la famille Sain, en possession du titre de baron,

Vauxrenard ou Vaulx-Renard. Village du canton de Beaujeu, situé dans un vallon entre deux collines, à cinq myriamètres deux kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait au diocèse de Mâcon, et était le siége d'un archiprêtré qui se composait de trente-huit paroisses et d'une annexe, situées, pour la plupart, en Bourgogne.

La commune avait eu autrefois un prieuré, et le château vicomté du Thil, qui fut longtemps dans la maison de Sainte-Colombe-du-Thil, et entra plus tard dans les familles de Chevriere et de Grollier. Vauxrenard avait en outre six fiefs : Salagny, qui fut longtemps la propriété des familles de Chevriere et de Varey; les Chezeaux, qui appartinrent aux familles de Saint-Romain et de Nagu-Varenne; la Roche, auquel furent annexés les deux fiefs de Laissus et des Bourrons; Laissus, qui fut dans les familles de Laissus, Aubaille et de la Roche; les Bourrons, que possédèrent les familles de Micond et de la Roche, et la Brosse, propriété de la famille des Chastillon. L'église de Vauxrenard est sous le vocable de Saint-Martin. La commune a 1,012 hectares de terres labourables, 93 de vignobles, 214 de prairies, 218 de bois, et une population de 954 habitants, occupant 194 maisons. La petite rivière la Mauvaise prend sa source à Vauxrenard,

Noms topographiques. Château du Thil, château du Bouron, les Brigands.

VERAND (Saint-). *Ecclesia Sancti Verani*, pouillé du treizième siècle. Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres de Lyon. La paroisse, qui appartenait à l'archiprêtré de l'Arbresle, a vingt-cinq kilomètres de circuit. On y voyait le beau château de Lagarde, dont le dernier seigneur fut M. Margaron de Saint-Verand, et le fief de la Flachère. Cette commune compte 1,224 hectares de terres labourables, 94 de vignobles, 157 de prairies, 205 de bois, et 1,182 habitants, occupant 354 maisons. L'église, sous le vocable de Saint-Verand, est environnée de quelques maisons.

Noms topographiques. Domaine Rivière, Croix-Mange, le Vergnier, château de la Flachère, château de la Garde, Ferrat, Passeloup, Pradel.

VERNAY. Village du canton de Beaujeu, situé au sommet de la montagne du Crochet, à cinq myriamètres quatre kilomètres de Lyon. La paroisse appartenait à l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. Elle a une église paroissiale de style roman, sous le vocable de Notre-Dame, dans laquelle se trouve une chapelle sous le vocable des Saints-Innocents, qui appartenait à la prébende de Saint-Bonnet-le-Troncy. On y trouvait le fief de Montclair, qui fut la propriété des familles Roujoux de Fécamp et de La Roche. Cette petite commune a 170 hectares de terres labourables, 158 de prairies, 120 de bois, et une population de 205 habitants, logés dans 48 maisons.

Noms topographiques. Bocage, Amigné, Savoie, Sommet du Tourveon.

VILLEFRANCHE (canton de). Ce canton est situé entre ceux d'Anse et de Beaujeu, d'un côté, et le canton de Lamure et la Saône, de l'autre. Il a une étendue considérable, et se compose de terres en plaine, et de collines médiocrement élevées. On y compte les dix-sept communes suivantes : Villefranche, chef-lieu; Arbuissonas, les Arnas, Beligny, Blacé, Cogny, Saint-Cyr-le-Châtoux, Denicé, Glaizé, Saint-Julien, Lacenas, Limas, Montmelas, Ouilly, Rivolet, Sales et Vaux. Le sol est fertile, riche en prairies et en vignobles surtout, et se prête à tous les genres de culture. Le canton de Villefranche possède 6,210 hectares de terres labourables, 3,367 de vignobles, 1,969 de prairies, et 1,441 de bois. Sa population s'élève à 23,694 habitants, domiciliés dans 3,584 maisons. Il n'est pas moins industriel et commerçant qu'agricole; c'est un centre considérable d'affaires. On y vend beaucoup de toiles de fil et de tissus de coton fabriqués dans la montagne, beaucoup de draps, de cuirs et d'objets de mercerie; mais le commerce principal est celui des vins qui sont de qualité excellente. Les voies de communication les plus fréquentées sont la Saône, sillonnée de bateaux à vapeur; le chemin de fer de Lyon à la Méditerranée; la route impériale, n° 6, de Lyon à Paris; la route départementale, n° 5, de Roanne au port de Frans; la route départementale de Tarare à Villefranche, et celle d'Aigueperse à Beauregard. Il y a beaucoup d'aisance dans le pays; les villages sont grands et bien bâtis; on y voit un grand nombre de fermes, de belles maisons de campagne et de châteaux modernes, ce qu'expliquent la salubrité de l'air, la douceur de la température et la fertilité du sol. Après la Saône, les principaux cours d'eau sont le Morgon et le Nizerand.

VILLEFRANCHE, *Villafranca*. Chef-lieu du canton, petite ville importante, située sur la route de Lyon à Paris, à peu de distance de la rive droite de la Saône, à vingt-sept kilomètres de Lyon. Ce n'est guère qu'une longue rue, qui, partant de la grande route près de Limas et du promontoire, descend jusqu'à la cathédrale et remonte aussitôt en se dirigeant en ligne droite sur Belleville. Dans son parcours, elle reçoit un certain nombre de ruelles latérales, laides pour la plupart et fort étroites. Le Morgon coule près de la partie centrale, le long d'une sorte de quai. Les maisons sont assez bien bâties dans la grande rue, sans luxe toutefois. Il n'y en a point dont l'architecture soit remarquable. Les principaux édifices sont le bel hôtel de la sous-préfecture, la cathédrale et l'hôpital.

Villefranche n'est pas une ville très-ancienne; elle date de la fin du onzième siècle ou du commencement du douzième. Il y a plusieurs conjectures sur son origine; selon une de ces opinions, elle aurait pour point de départ une tour carrée près de Limas, dans laquelle les sires de Beaujeu, sous Humbert II et antérieurement, avaient établi un péage sur les marchandises amenées soit par la Saône, soit par la voie de terre. Selon une autre hypothèse, il y avait dans le pays une chapelle en grande vénération, autour de laquelle des habitations se groupèrent, en s'étendant, selon diverses directions, mais surtout de l'ouest à l'est. Les recherches auxquelles on s'est livré à cet égard sont oiseuses. Comme la plupart des cités, Villefranche ne fut d'abord qu'un petit village dont les circonstances provoquèrent le développement. Ce furent, ici, les agréments et la commodité du lieu, la fertilité du sol, la proximité de la Saône et de Lyon, mais surtout la protection intéressée qu'accordèrent à la cité naissante les sires de Beaujeu, ils pensèrent de bonne heure, et pour plusieurs raisons importantes, à en faire la capitale du Beaujolais. Humbert IV et son fils Guichard s'en occupèrent avec une

attention particulière; le moyen principal qu'ils employèrent, ce fut d'attirer la population dans le berceau de la cité, par l'attrait de grands priviléges et surtout par la liberté des foires et marchés. Afin de rendre leurs engagements irrévocables, ils concédèrent aux habitants de Villefranche les chartes du 12 mai 1131 et du 22 décembre 1376. Le plus considérable de ces actes commence ainsi: *Libertas autem et franchesia talis est*. Suivent soixante et onze articles. Il fut octroyé au mois de novembre 1260, par Guichard, fils de Humbert. De nouvelles concessions, en vingt et un articles, furent accordées en 1331. A leur avénement, les sires de Beaujeu promettaient d'observer fidèlement ces chartes, et, en général, tenaient parole; au reste, les habitants y veillaient. Sous l'influence vivifiante de ces franchises, la population s'accrut, et la ville s'étendit. Des marais, que formait le Morgon pendant ses débordements, altéraient la salubrité de l'air; on les dessécha.

L'histoire d'une ville est en grande partie celle de ses monuments et de ses institutions; à ce titre, ceux de Villefranche doivent être passés en revue ici. L'église parnissiale est sous le vocable de Notre-Dame-des-Marais; elle fut bâtie au quinzième siècle sur l'emplacement d'une chapelle ancienne et vénérée qu'entouraient des eaux marécageuses. Les sires de Beaujeu aidèrent les habitants. Pierre et Suzanne de Bourbon, sa femme, firent construire la belle façade et le portail à leurs frais. François Ier et sa mère, Louise de Savoie, s'associèrent à leur libéralité. On remarque sur la façade une multitude de détails et une profusion d'ornements qui étaient dans l'esprit de l'époque. A l'intérieur, il y a trois nefs longues et étroites, dont les nervures compliquées par tant de piliers attirent l'attention. Deux clochers carrés couronnent l'édifice: celui qui est au-dessus du portail avait une flèche magnifique qu'un incendie détruisit en 1566. Cette église paroissiale fut érigée en collégiale dans l'année 1682, par l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville. Son chapitre fut mis en possession des biens de l'ancienne abbaye de Joug-Dieu, dans l'année 1713. L'église, sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, est plus ancienne; ce n'était qu'une chapelle. Guichard III fonda, à Pouilly-le-Chatel, en 1210, un petit couvent de Cordeliers, qui fut transféré à Villefranche six ans après. Ce fut la première maison de l'ordre en France. On vit dans l'église du couvent jusqu'en 1793, le mausolée de Léonore de Savoie et de quatre de ses enfants. Un couvent de Capucins fut établi, en 1615, dans un des faubourgs; Marie de Bourbon-Montpensier, dame de Beaujeu, contribua à leur installation pour une somme peu considérable de deux mille livres; dix prêtres et deux frères composaient la communauté. Les religieuses Ursulines s'établirent à Villefranche en 1623; il y avait quarante religieuses et cinq prétendantes. Presque au même temps, les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie eurent leur communauté installée dans la ville; Dominique Borbonio, artiste de talent, peignit la voûte de leur petite église. Ce monastère se composait de quarante-deux religieuses et de sept sœurs. Villefranche eut une confrérie de Pénitents blancs sous le vocable du Saint-Sacrement, et une autre de Pénitents noirs, sous le vocable du Saint-Crucifix. L'assistance publique consista d'abord en un très-petit hospice; Guichard III et sa femme, Sybille de Flandres, en firent construire un autre plus grand, que vinrent desservir sept religieux de l'hôpital de Roncevaux; c'était en 1239. Cette maison si utile fut convertie en caserne, et détruite par les calvinistes en 1562. Il n'y avait plus d'hospice, et il en fallait absolument un. Nicolas Gay, curé de la ville, pourvut à cette nécessité par son testament daté de 1643. De généreux citoyens, et parmi eux, au premier rang, Guillaume Corlin, sieur de Blazet, firent des legs et des dons considérables pour le même objet; il en résulta l'hôpital actuel, dont les recteurs, une commission administrative et des sœurs hospitalières venues de Chalon-sur-Saône, eurent la gestion. Un hospice de pestiférés, confié aux PP. Capucins, n'eut qu'une courte existence.

Avant 1789, Villefranche était le siége d'un bailliage, tribunal devant lequel étaient portées toutes les causes des prévôtés et châtellenies de la province. Il se composait d'un grand bailli d'épée de Beaujolais, de conseillers et d'huissiers. La prévôté était le premier degré de juridiction; elle fut réunie au bailliage. Villefranche avait un capitaine, des lieutenants et des officiers des chasses (eaux et forêts), des procureurs en l'élection, une direction des aides, une juridiction des gabelles, une chambre pour les manufactures du Beaujolais, une compagnie des chevaliers de l'arc, et une autre des chevaliers de l'arquebuse. L'administration municipale était exercée par quatre échevins élus pour deux ans par huit compagnies de corps et métiers. Il y avait un maire perpétuel, dont le titre était honorifique, un gouverneur, des juges-consuls et une milice bourgeoise. Le collége eut quelque célébrité au temps du rectorat de Pierre Louvet.

Fondée en 1695, l'Académie fut régulièrement instituée en 1728, par Philippe d'Orléans, régent du royaume et seigneur du Beaujolais. Sa devise était: *Mutuo clarescimus igne*, et elle avait pour emblème une rose de diamants. Il y avait vingt académiciens ordinaires et des académiciens associés. Les séances se tenaient le jeudi de quinzaine en quinzaine; celle du jour de la Saint-Louis était publique. L'Académie proposait au concours des sujets de prix; elle n'était pas organisée pour le travail, et n'a rien publié. L'intendant de Lyon, d'Herbigny, a porté, en 1698, ce jugement singulier sur les habitants de la ville: « A Villefranche, dit-il, les esprits sont plus « vifs qu'en aucun autre lieu de la province, mais cette « vivacité n'ayant pas d'occupation, et se trouvant jointe « à la paresse et au goût des plaisirs, ne produit communément que des divisions et des mauvais procédés, « il semble que cette ville ait été faite, dès son origine, « pour des esprits bizarres. » On ne sait sur quels motifs le personnage officiel a établi son jugement. Les armes de Villefranche sont *de gueules à une porte de ville d'argent, flanquée d'une tour de même, maçonnées de sable; le chef est d'azur, à trois fleurs de lis d'or, rangées et chargées chacune d'un filet ou bâton péri en bande de gueules*. La commune compte 8 hectares de terres labou-

rables; 148 de prairies, et une population de 8,000 habitants, occupant 927 maisons. Villefranche fait un grand commerce de toile-fil, de tissus de coton, de bestiaux et surtout de vins. On peut consulter sur Villefranche les ouvrages suivants : *Mémoires contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans Villefranche* (attribués au P. Jean de Bussière). Villefranche, 1671, in-4°. — Louvet (P.). *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais.* Lyon, 1671, in-12. — *Narration historique des couvents de l'ordre de Saint-François.* Lyon, 1619, in-4°.—Bellet(David). *Inventaire des papiers, titres et enseignements estant dans la chambre du trésor à Villefranche.* In-folio, mss.— *Histoire du Beaujolais.* Mss. in-fol. de plus de 1,100 pages. — De la Roche-la-Carelle. *Histoire du Beaujolais.* T. II, p. 224.

Noms topographiques. Grange-Morin, pont de Beauregard, les Rousses, Pontbichet, Fontgraine, Poulet.

VILLE-SUR-JARNIOUX, JARNIOU. — *Villa locus. Ecclesia de Villa Jarniost.* Village du canton du Bois-d'Oingt, à trois myriamètres deux kilomètres de Lyon. Il est composé de deux petits villages, Jarnioux et Ville-sur-Jarnioux, ainsi que de plusieurs hameaux. La paroisse faisait partie de l'archiprêtré d'Anse, diocèse et élection de Lyon. L'église est sous le vocable de Saint-Martin. Il y a plusieurs chapelles rurales. On remarquait dans la paroisse les fiefs de la Place et de la Garde, appartenant à M. Clavière, dernier seigneur du clocher, et le fief de Mongon, dans la famille de Crozet. La commune contient 430 hectares de terres labourables; 547 de vignobles; 126 de prairies et 238 de bois. Elle a une population de 1,320 habitants, domiciliés dans 354 maisons.

VILLIÉ, *Villiacus*, cartulaire de Saint-Vincent, de Mâcon, ann. 954, charte 375. Village du canton de Beaujeu, à quatre myriamètres sept kilomètres de Lyon. Il appartenait à l'archiprêtré de Vauxrenard, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. L'église est sous le vocable de Saint-Vincent. Il y avait dans la paroisse le château et fief de Fontcrenne, qui appartint pendant très-longtemps à la famille de Saint-Amour, et entra dans celle de M. Mignot de Bussy, comte du Sou. Il y a dans la commune 533 hectares de terres labourables; 700 de vignobles; 258 de prairies; 103 de bois, et une population de 2,432 habitants, logés dans 459 maisons. Les vignobles de Villié sont renommés, surtout ceux du haut et du bas Morgon, des Verseaux et des Gaudets.

Noms topographiques. Raymond, Ruillière, Bonnave, Jarnioux, le Peineau.

VINCENT DE REINS (Saint-). Village du canton de Lamure, à cinq myriamètres quatre kilomètres de Lyon. Il est situé dans une exposition très-pittoresque, au sommet d'une colline qu'environnent de hautes montagnes. Au pied du coteau sont de belles prairies qu'arrose le Reins. Le village faisait partie de l'archiprêtré de Beaujeu, diocèse de Mâcon, élection de Villefranche. Il y avait dans la paroisse le château et fief de Montout, qui appartint successivement aux familles Rollin, de Champrenard et de Valence de Minardière. La marquise de Vauban était dame du clocher de la paroisse. La commune compte 843 hectares de terres labourables; 196 de prairies; 257 de bois, et une population de 2,263 habitants, occupant 286 maisons.

Noms topographiques. Chambry, Moulin, Acheron, Patureau, Cherpin, Vermorel, les Charmes, les Noirs, Villette, Laplasse, le Reins, rivière.

FIN DES COMMUNES RURALES DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

NOMS LATINS DE LIEUX

HAMEAUX, VILLAGES, CITÉS, MONTAGNES, RUISSEAUX, ETC.,

DU PAGUS LUGDUNENSIS

QUI SONT INDIQUÉS DANS LES CARTULAIRES DES ABBAYES DE SAVIGNY, D'AINAY ET DE SAINT-MARTIN DE L'ILE-BARBE.

Si on réunit aux noms qui composent ce répertoire ceux qui se trouvent dans les articles principaux du Dictionnaire des communes rurales du département du Rhône, on aura, à peu d'exceptions près, l'ensemble des dénominations latines de lieux qui étaient usitées, dans le Lyonnais, pendant le moyen âge. Les *Villæ*, en nombre si considérable, des cartulaires lyonnais, n'avaient pas assez d'importance pour fournir un article séparé dans l'inventaire communal. Une autre considération ne le permettait pas ; on ignore les noms des chefs-lieux du plus grand nombre, ainsi que la situation précise et les équivalents actuels de la plupart. Cependant on ne pouvait les omettre; une *villa* représentait un grand domaine, un hameau et assez souvent un village de l'*Ager;* elle contenait des curtils, *curtili;* des manses, *mansæ;* des terres, *terræ;* des vignes, *vineæ;* des prés, *prati;* des champs, *campi;* des bois, *silvæ*, et diverses dépendances; chaque indication est précise dans ces cartulaires, *in Pago Lugdunensi, in Agro Forensi, in Villa quæ vocatur Montaniacus, in loco quem Percidem vocant*. Les limites sont désignées de la manière la plus précise; ce sont des chemins vicinaux, des champs de paysans qui sont nommés, une montagne, un bois, un ruisseau, une chapelle. Il eût été facile de tripler l'étendue de ce répertoire en ajoutant aux noms des *villæ* ceux des *loci* qui en étaient les subdivisions; mais la nature de ce travail ne permettait pas de reproduire les noms particuliers donnés à de petites parcelles du sol. D'ailleurs, chaque *villa* portant dans le cartulaire un numéro d'ordre correspondant à celui qui existe dans ce catalogue, rien ne serait plus facile que de retrouver le nom du *locus*, si on avait quelque raison pour le connaître. Des considérations de même genre ne m'ont pas permis de grossir cette table en empruntant des noms de lieux aux grands ouvrages de nature toute spéciale, dont le devoir est de ne rien omettre. Ces recueils sont l'Atlas de Cassini, la grande Carte de France qui est dressée par les officiers d'état-major, et surtout, en ce qui concerne le Lyonnais, l'Atlas communal du département du Rhône, par E. Rembielinsky. En France, la propriété est extrêmement divisée, et il y a des millions de noms pour ses moindres parcelles. J'ai cru devoir ne pas dépasser les *agri* et les *villæ*.

Menestrier, le curé de Trévoux, M. l'abbé Jolibois, et d'autres écrivains, ont cru retrouver beaucoup de noms de lieux de l'époque gallo-romaine dans des noms modernes de bourgs et de villages du Lyonnais; des cartes de géographie comparée ont été dressées en conséquence; il y en a une au tome Ier de la première édition de cette histoire de Lyon. Si on

affirme que les noms latins de lieux inscrits sur ces tableaux ont été bien réellement usités, dans le Lyonnais, au temps de l'époque gallo-romaine, on aventure une opinion conjecturale dont il est impossible de fournir la preuve. La grande carte de la Gaule, qui a été récemment publiée, n'admet que deux ou trois de ces dénominations. Les seuls de ces noms de lieux du Lyonnais qu'on pourrait considérer comme authentiques, seraient ceux qu'on rencontrerait dans les anciens écrivains latins ou sur les inscriptions antiques; mais ces témoins contemporains se taisent complétement. Quand on a cité comme des noms de lieux ou de peuples ayant appartenu à l'époque gallo-romaine, *Lugdunum*, *Segusiavi*, *Forum Segusiavorum*, *Ansa Paullini*, *Hedui*, *Ambarri*, *Allobrogi*, *Vienna*, on a tout dit. Mais de ce que les noms latins de lieux dont je vais donner la liste ne se trouvent ni dans César, ni dans Tacite, ni dans Strabon, ni dans Ptolémée, ni même sur l'Itinéraire d'Antonin, s'en suit-il nécessairement qu'aucun n'a existé au temps de l'époque gallo-romaine? Ce serait un raisonnement peu logique. Ces noms d'*Agri*, de *Villæ* et de *Loci* des cartulaires lyonnais ne sauraient être postérieurs tous au troisième siècle de l'ère chrétienne; un certain nombre a dû remonter nécessairement plus haut. Une quantité si grande de dénominations latines de hameaux, de villages, de bourgs, de montagnes, de ruisseaux, n'a pu surgir tout à coup; le pays des Ségusiaves et la Lyonnaise, à laquelle il appartenait au temps de César, de Tibère, et des Antonins, étaient fort peuplés et possédaient des hameaux, des villages, des bourgs et des cités qui portaient des noms latins usités depuis longtemps; il est hors de toute vraisemblance de supposer qu'on ait substitué partout des dénominations modernes aux anciennes. Héritière de la société antique, l'Église n'avait aucun intérêt à ce bouleversement; elle donna à la géographie du moyen âge beaucoup de noms de saints, au détriment quelquefois des anciennes dénominations, mais elle ne supprima pas systématiquement celles-ci, et n'aurait pu le faire si elle l'eût voulu. Mais, en l'absence de témoignages positifs, le triage des noms de lieux vraiment gallo-romains est impossible; rien n'est plus arbitraire et plus conjectural que les analogies, et, dans le doute, il faut se résigner à s'abstenir.

Je rapporterai donc en masse tous les noms d'*agri* et de *villæ* aux cartulaires et au moyen âge. Les deux cartulaires (le petit et le grand) de l'abbaye de Saint-Martin d'Ainay, celui de l'abbaye de Savigny, et celui de Saint-Martin de l'Ile-Barbe, sont le répertoire à peu près exclusif des éléments de la géographie du Lyonnais au moyen âge; on en a tiré bon parti. De tous ces recueils de vieux actes, le plus précieux de beaucoup, au point de vue topographique, c'est le cartulaire de Savigny; il y a peu de chose dans la Pancharte de l'abbaye de Saint-Martin de l'Ile-Barbe, et dans le grand cartulaire d'Ainay. J'ai examiné un à un et avec attention les chartes, diplômes et les actes nombreux qui portent ces noms : *Donatio*, *Vuirpitio*, *Præstaria* et *Præcaria* (1), et je n'ai pas cru devoir rapporter à chaque *ager* toutes les *villæ*, et à plus forte raison tous les *loci* qui en dépendaient; il eût été impossible de faire ce travail d'une manière exacte. On n'est guère avancé dans l'étude des *agri* du Lyonnais; ce qui a été écrit à leur sujet est assez peu de chose et manque de précision. Dans le seul *ager* du *Vicus aureus* ou *aureacensis*, il y a une centaine de *villæ* dont on a les noms; mais, grâce aux cartulaires, on n'en a pas moins beaucoup de documents d'une parfaite authenticité.

---

(1) Voyez dans le tome II des *Lugdunensis historiæ monumenta* les analyses des cartulaires lyonnais, y compris celui d'Étienne de Villeneuve.

PAGUS LUGDUNENSIS.

Abréviations : **S.** *Chartularium Saviniacense.* — **A.** *Chartularium Athanacense* (le petit, 937-1200). — **AA.** *Chartularium Athenacense* (le grand, treizième-seizième siècle). — **I. B.** Ile-Barbe, *Chartularium, alias Pancharta insulæ Barbaræ.*

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

FIN DU PAGUS LUGDUNENSIS.

PARTIES COMPLÉMENTAIRES DU TOME SIXIÈME.

N° 1.

HISTOIRE DES BUDGETS

DE LA VILLE DE LYON.

Budgets de la ville de Lyon. De toutes les recherches qu'on peut faire sur une ville, la plus importante, peut-être, est celle dont son budget est l'objet; toutes les faces de son histoire se résument en un chiffre; une seule ligne exprime ce qu'il lui a été possible de faire pour l'assistance publique, les sciences, les lettres, les beaux-arts. Quand l'argent lui manque, elle ne peut rien faire pour la viabilité de ses rues et la salubrité de ses maisons; si elle a de grandes ressources, elle fait bâtir des églises, des palais, des théâtres, des quais et une multitude de monuments d'utilité ou de luxe. Le budget de Lyon, c'est le compte de ménage de cette grande ville, le livre où elle inscrit ses revenus, ses dettes et ses dépenses de toute nature; on peut y suivre d'année en année, et même au jour le jour, toutes les évolutions de sa fortune. Comment se fait-il donc que, lorsque tant d'écrivains s'occupent si longuement de points contestables et insignifiants d'archéologie, d'épigraphie ou de géographie ancienne, il n'en est pas un seul qui ait consacré une seule page à l'étude du budget municipal? Le prolixe Menestrier ne dit pas un seul mot des revenus et des dépenses de la ville de Lyon; ses successeurs ont fait comme lui. La situation financière de la ville de Lyon est donc un chapitre très-important de son histoire; il est curieux d'en suivre les évolutions depuis l'organisation de la commune, au quatorzième siècle, jusqu'à nos jours. C'est un travail difficile et d'une étendue considérable; je ne puis l'entreprendre à tous ses points de vue, mais il me sera possible, du moins, d'en faire une étude d'ensemble qui présentera les points principaux depuis 1320 jusqu'en 1866. Le budget de la ville de Lyon est l'état des revenus et des dépenses de la cité. Les revenus sont ordinaires et extraordinaires : ceux-là sont les ressources annuelles et régulières au moyen desquels Lyon pourvoit à l'entretien de ses divers services administratifs : ce sont l'octroi, les impositions directes et indirectes, les subventions fixes, les taxes diverses et les rentes constituées; celles-ci sont des ressources éventuelles et variables dont la quotité et même l'existence n'ont rien d'absolu. Il en est ainsi des dépenses; les unes sont ordinaires, ce sont celles qui sont habituelles, annuelles, déterminées et prévues à l'avance; les autres sont extraordinaires, c'est-à-dire éventuelles et facultatives. Elles font une large part à l'imprévu, et soldent les travaux publics, soit en totalité, soit avec le concours de l'État.

§ I. Du onzième au quatorzième siècle. Dès que la ville de Lugdunum a été constituée par Munatius Plancus, ou plutôt par l'empereur Auguste, elle a eu des dépenses publiques à supporter, soit pour sa conservation et son embellissement, soit pour ses services administratifs. Ce n'est point tout ; elle devait concourir, dans une certaine mesure, aux dépenses du prince et de l'État. Malgré leur qualification de *liberi*, les Segusiaves payaient beaucoup d'impôts, et les colons romains du Lugdunum n'en étaient pas exempts. Les décurions avaient la gestion des finances communales; le recouvrement des taxes pour le trésor impérial était fait par de nombreux agents qui portaient le titre de *procuratores*, et dont j'ai fait connaître autre part les attributions variées. De grands travaux publics avaient été exécutés dans la cité gallo-romaine ; c'étaient des voies de circulation équivalant à nos rues ; des grandes routes, des aqueducs pour amener de l'eau, des citernes, des égouts ; c'étaient des palais, des amphithéâtres, des thermes, un forum. Le trésor impérial pourvut à cette dépense. Les monuments érigés dans la presqu'île le furent sans doute aux frais des soixante nations de la Gaule Chevelue, comme l'avait été le célèbre autel d'Auguste Lugdunum, et la colonie avait bien certainement une organisation financière et des comptes de recettes et de dépenses plus ou moins semblables aux budgets modernes.

La force des choses voulut de même qu'il en fût ainsi au temps des deux royaumes de Bourgogne ; métropole des Gaules ou capitale de souverainetés éphémères, Lyon avait des taxes à payer, des recettes à recouvrer et des dépenses à faire. On n'a pas d'indications précises sur les sommes reçues et dépensées, mais le fait du mouvement financier n'est pas douteux. Une ville ne peut subsister qu'à la condition de recevoir et de dépenser beaucoup d'argent ; sa vie est dans les impôts.

Du dixième au quatorzième siècle, pendant la longue durée du pouvoir temporel de son Église, la ville de Lyon n'eut pas de budget proprement dit, en ce sens du moins que ses habitants n'avaient pas à donner leur avis sur les recettes et les dépenses. Ils ne s'appartenaient pas et étaient traités en mineurs ; c'étaient l'archevêque et le chapitre qui établissaient les taxes sur les corps de métiers, le commerce et les productions territoriales, vins, céréales et récoltes de toute nature. Les bourgeois de Lyon supportaient d'autant plus péniblement ce régime qu'à l'arbitraire se joignait l'abus, et qu'aucun contrôle n'était possible. Ils se plaignirent souvent, et leur résistance s'accentua de plus en plus, jusqu'au jour où elle devint une révolte ouverte, parfaitement motivée. Il se faisait peu de travaux publics, et ils marchaient dans de mauvaises conditions, avec une extrême lenteur. Comme Lyon était une ville ecclésiastique, indépendante, de fait sinon de droit, du roi de France et de l'empereur d'Allemagne, son Église, qui avait à pourvoir à ses besoins, faisait des appels d'argent à la chrétienté, et surtout à ses membres. Il y en eut fréquemment pendant le long enfantement du pont du Rhône (pont de la Guillotière). Le roi d'Angleterre, Richard, s'associa à ses efforts, et fit faire une quête dans le clergé de ses États. Les libéralités des prêtres, des abbés, des grands monastères, et des bourgeois, contribuèrent beaucoup à la construction du pont de pierre sur la Saône, au temps de l'archevêque Humbert. Sous la domination temporelle de l'Église, la ville de Lyon n'avait ni biens communaux, ni revenus quelconques ; les archevêques de Lyon firent construire comme ils l'entendaient le château fortifié de Pierre Scise et les cloîtres de Saint-Jean et de Saint-Just ; ils n'avaient pas de comptes à rendre. Ils s'inquiétaient peu de la voie publique, ainsi que des divers services de voirie, et

ne s'occupaient guère des moyens de combattre les épidémies et les inondations. Lyon n'avait pas de budget régulier.

§ II. Du quatorzième au dix-huitième siècle. Consulat. Vers le milieu du treizième siècle, les bourgeois de Lyon, fatigués du joug de leur Église et des exactions auxquelles ils étaient soumis, résolurent de conquérir leur indépendance et de constituer la commune lyonnaise. Ce ne fut pas un parti improvisé; il y eut de longs débats, des trêves, des arbitrages, avant l'explosion de la guerre civile; la lutte dura plus d'un siècle avant d'aboutir à un fait légal et accompli. On ne saurait donner une date précise aux premières hostilités; elles furent précédées de beaucoup d'actes de résistance passive, qui n'avaient pas précisément le caractère d'attaques à main armée. Tantôt attaqués, tantôt assaillants, quelquefois vaincus, d'autres fois victorieux, presque toujours condamnés par les arbitres, les bourgeois ne cédaient pas, s'organisaient et gagnaient peu à peu du terrain. Ils remirent la direction de leurs affaires à cinquante d'entre eux, qui se réunissaient au son d'une cloche dans une chapelle auprès de Saint-Nizier. Ainsi commencèrent les conseillers de ville; leurs réunions avaient pour objet de délibérer sur les moyens de s'affranchir de la domination de l'archevêque et du chapitre, et de constituer le gouvernement de la cité par elle-même. Pour atteindre à ce but, il fallait de l'argent; les insurrections sont coûteuses; ces conseillers de ville s'imposèrent des taxes dont ils réglèrent la quotité et l'emploi. Dès lors la commune fut fondée, non en droit encore, mais en fait, et telle fut l'origine, bien imparfaite encore, des budgets réguliers. Les rois de France, qui avaient leurs vues sur Lyon, appuyaient la résistance des bourgeois, tout en ayant l'air de maintenir à l'Église une grande partie de son pouvoir usurpé, et tout en faisant même des pas rétrogrades quand les circonstances le demandaient.

La solution de la question de l'émancipation de la commune lyonnaise fit un grand progrès quand Lyon, ville ecclésiastique, eut été annexé au royaume de France, ce qui eut lieu vers 1312. Dès lors le pouvoir temporel supérieur passa des archevêques et du chapitre au roi; les bourgeois de Lyon eurent pour eux l'administration intérieure de leur cité, le droit de se garder par l'institution d'une milice urbaine, et celui d'établir des impositions sur toutes les marchandises, soit à l'entrée soit à leur sortie. La charte, concédée en 1320 par l'archevêque Pierre de Savoie, reconnut la commune de la manière la plus formelle, ainsi que le droit des Lyonnais à une administration libre et indépendante; ce fut un désistement complet. En 1336, les membres du chapitre, les délégués des bourgeois, l'archevêque et le représentant du roi de France, en un mot toutes les parties intéressées, avaient signé au traité. La commune lyonnaise, existant en fait depuis plus d'un demi-siècle, ne fut constituée légalement que de 1320 à 1336; rien n'est plus évident et plus manifeste.

Le fait le plus saillant de l'institution de l'administration consulaire, constituée régulièrement sous cette date et pas avant, ce fut l'organisation du service des finances de la ville de Lyon. Il n'y eut pas sans doute, du quatorzième au dix-huitième siècle, de budgets fonctionnant régulièrement et avec publicité, comme font les nôtres. Avant d'être effectuées, les dépenses et les recettes n'étaient pas préalablement prévues à l'avance, inscrites sur un tableau, puis discutées et ordonnées par les délégués, librement élus par les citoyens convoqués à cet effet. Le Consulat ne rendait pas de comptes, il n'y avait ni contrôle ni publicité. Quand il y avait une dépense à payer, des mandats étaient adressés par les conseillers de ville au receveur des deniers communaux, et mentionnés souvent dans le registre des actes consulaires, dont la

tenue régulière commença en 1416. Le nombre de ces mandataires avait été réduit de cinquante à douze. Bien plus tard, en 1626, il fut dressé annuellement un inventaire des comptes des receveurs des deniers communaux, qui était transmis au trésorier de France de la généralité de Lyon; c'était une sorte de budget. Les recettes étaient fournies par une innombrable quantité de droits, impositions, tailles, subsides, fouages, octrois divers. Il y avait le droit du huitième, du dixième et du vingtième du vin; le droit sur la vente du vin du cru et du vin en détail les jours de foires. D'ordinaire, quand une dépense extraordinaire se présentait, le Consulat y pourvoyait au moyen d'une imposition établie dans ce but; il devait obtenir l'agrément du roi. Charles V permit aux habitants de Lyon de mettre un impôt sur toutes les marchandises à leur entrée et à leur sortie de la cité, pour rembourser un emprunt; d'autres fois le remboursement d'arrérages ou l'entretien des fortifications étaient l'objet de la taxe. Charles VIII accorda aux habitants de Lyon la taxe des impositions foraines qui se levaient dans la cité et dans les faubourgs, en remplacement des tailles dont ils étaient exempts.

Certaines taxes étaient étranges et avaient un caractère odieux; ainsi l'exécuteur des arrêts de la haute-justice, en d'autres termes le bourreau, avait le droit de leide, c'est-à-dire celui de lever un denier sur les gens de campagne qui venaient vendre, à Lyon, des œufs, des fromages et autres menus comestibles. Pour abolir cet abus, le Consulat porta à 450 livres les gages annuels de l'odieux mais nécessaire fonctionnaire, et il y joignit une pension de trente livres à prendre sur les loyers des boutiques des marchands de fromages qui étaient domiciliés devant l'Hôtel-de-Ville. Le bourreau préférait le droit direct qu'il prélevait en personne sur les paysans et paysannes; il résista en 1547 et en 1553; son désistement n'eut lieu qu'en 1622. Ceci n'était que ridicule, mais la levée de contributions plus lourdes fatigua beaucoup les citoyens. Le malheur des temps avait rendu nécessaires des fortifications à Lyon, surtout au nord, du Rhône à la Saône, et à l'ouest, de Vaise à la Quarantaine. On y pensa sous Charles VI; de nouveaux essais furent tentés sous Louis XI et Charles VIII. Louis XII s'occupa beaucoup des travaux de défense au nord de la cité, du côté de la Savoie et de la Suisse. Il s'agissait de la construction très-coûteuse d'une muraille bastionnée et continue sur des collines très-élevées; ce plan de fortifications demanda plus d'un siècle; conduit avec une grande activité sous François Ier, il ne fut cependant complétement terminé qu'en 1620. L'argent manqua souvent; alors on suspendait les travaux. Il n'y avait pas de fonds alloués pour cet objet d'une manière fixe et régulière; dans ce cas le roi de France employait fréquemment des moyens arbitraires pour s'en procurer. Il avait recours à tous les expédients, et comme il s'agissait de travaux d'utilité publique, il voulut que les corporations religieuses et toutes les classes du clergé lyonnais fussent soumises à la taxe; il y eut beaucoup de résistance, mais, après bien des doléances, le parti de la soumission fut adopté.

Ainsi qu'on l'a vu, les droits d'aides et gabelles sur le sel, ceux du huitième et du vingtième sur le vin, les taxes du pied fourché sur les boucheries, et la revente au détail, étaient tantôt exploités par la ville elle-même, qui en prenait la ferme à un prix déterminé, tantôt exploités par un traitant qui les avait affermés pour son compte personnel. La gestion de la ville était bienveillante et modérée; celle du traitant donnait lieu à beaucoup de plaintes, et se montra souvent tyrannique et cupide. Par un contrat du 24 décembre 1536, sous François Ier, le cardinal de Tournon, commissaire du roi, vendit aux conseillers de ville, les aides, impositions et gabelles qui avaient cours dans la cité et dans les faubourgs, ainsi que les droits de resve et

traites foraines, au prix de 84,732 livres; pour payer cette somme, le Consulat fit un emprunt, qui fut converti en une rente constituée perpétuelle de 7,061 livres par an.

C'était au moyen d'emprunts de cette sorte que les conseillers de ville satisfaisaient aux dépenses ordinaires et extraordinaires de la cité; ils s'obligeaient en leur propre et privé nom envers les prêteurs, qui pouvaient les faire poursuivre et emprisonner. Quand les conseillers sortaient de charge, ils transmettaient leurs engagements à leurs successeurs, parmi lesquels ils choisissaient les plus solvables. Cette manière de procurer de l'argent à la ville pour ses dépenses, au moyen d'emprunts, dont les membres du Consulat acceptaient individuellement la responsabilité, avait de graves inconvénients et créait une comptabilité compliquée. Henri IV l'interdit expressément; il ne toléra plus les engagements personnels des conseillers de ville, et cette nature de dettes municipales. Restait à faire une liquidation longue et très-difficile. Par des lettres patentes promulguées le 3 novembre 1597, et confirmées en 1598, le roi en donna la commission à l'intendant Émeric de Vic, qui s'occupa avec activité de cette très-importante affaire. Ce fut une révolution dans les finances lyonnaises; la liquidation dura longtemps. On possède, aux archives de l'Hôtel de Ville, un recueil manuscrit intitulé : *Livre de l'échevinage et comptes d'iceluy*, réglés par M. l'intendant de Vic, depuis 1597 jusqu'en 1599 : c'est un recueil de sentences que le commissaire royal avait rendues. Une collection commence en 1575 et finit en 1616. Nommé ambassadeur en Suisse, l'habile intendant de Vic n'eut pas le temps de terminer la liquidation dont Henri IV l'avait chargé; il transmit à son successeur, l'intendant Eustache de Refuge, la vérification et la liquidation de ce qui restait des dettes d'échevinage.

En 1604, Lyon fut dépossédé de l'exploitation des droits d'aides et gabelles; elle fut achetée par un adjudicataire ou traitant. Les dettes croissaient sans cesse; elles étaient d'espèces très-diverses : c'étaient des contrats de rentes constituées sur l'Hôtel de Ville, au profit des recteurs de l'Aumône générale; des pensions ou rentes foncières dues par la ville à une infinité de personnes, soit laïques, soit ecclésiastiques, à l'archevêque, au chapitre des chanoines-comtes de Lyon, à nombre de chapitres et prébendes, à diverses corporations et communautés séculières, régulières et religieuses d'hommes et de femmes, à des églises, à des hôpitaux, à des établissements d'instruction publique; dettes contractées à l'occasion de fondations, de prêts, de taxes, d'affranchissements de directes, d'indemnités accordées à des propriétaires d'immeubles démolis, soit pour l'ouverture de rues nouvelles, soit pour l'élargissement de rues anciennes, soit enfin pour la rectification du plan de la ville. Il y avait des rentes laïques constituées pour l'acquisition de fonds servis, rentes nobles et contrats de rentes.

Au commencement du dix-septième siècle, la ville de Lyon, hors d'état de payer ce qu'elle devait aux créanciers de l'échevinage, et de supporter ses charges ordinaires et extraordinaires, traita avec un fonctionnaire d'un rang élevé, du Moulceau; ce fut en 1608 et en 1609. Du Moulceau obtint la prorogation de plusieurs subsides, qu'il racheta, au profit du roi, pour 600,000 livres en principal de rentes. Il n'était, en cette affaire, que le prête-nom du Consulat. En 1654, les conseillers de ville, toujours très-obérés, entrèrent dans une voie nouvelle, celle d'emprunts faits à des particuliers, et soldés en rentes viagères perpétuelles. Ils achetèrent de la sorte des immeubles considérables. Ces opérations à fonds perdu leur réussirent pendant quelque temps; en 1677, ils en avaient fait pour onze millions, et s'étaient

chargés de treize cent mille francs de dettes viagères. Ce fardeau était trop lourd pour leurs ressoucres; ils plièrent sous le poids. On employa le déplorable expédient de nouveaux octrois et des emprunts forcés. Le Consulat devait des sommes considérables au receveur des deniers communs, et ne pouvait les payer, il se vit obligé de réduire aux trois quarts la dette si légitime des créanciers de l'Hôtel de Ville. Défendues en principe, les opérations de capitaux payés en rentes viagères perpétuelles se faisaient encore quelquefois; Tolozan de Montfort y eut recours, en 1784, pour un chiffre considérable.

Il ne faut pas oublier, dans cette énumération incomplète des embarras financiers de la ville de Lyon, ce qu'on appelait les dons gratuits. On nommait ainsi de grosses taxes dont le roi de France frappait les villes dans les moments de grande pénurie d'argent. Lyon eut à supporter, en 1709, un don gratuit de 1,040,000 livres; il y en eut un autre pour six années, en 1758. La ville s'abonna à 1,375,000 livres. Ainsi les recettes et les dépenses n'étaient pas en équilibre; on vivait au jour le jour et dans un état de gêne continuelle. Rien, dans le mouvement des finances, ne ressemblait à nos budgets. Pour se rendre compte de la situation, on n'avait que les états, dressés par les receveurs des deniers communs des octrois anciens et nouveaux et des deniers patrimoniaux. Cependant peu de travaux publics étaient entrepris; les hôpitaux, toujours endettés et aux abois, ne pouvaient suffire aux dépenses les plus pressantes. La ville était mal bâtie, mal pavée, sans confortable, mal aérée, et dans de si mauvaises conditions de salubrité, que des pestes meurtrières la visitaient presque chaque année. Elle n'avait peut-être pas, au fond, une dette publique bien considérable, mais elle manquait de tout.

§ III. Situation financière de la ville au dix-huitième siècle. État des revenus et des dépenses, en 1698, d'après l'intendant d'Herbigny.

La population variable était tombée de 90,000 à 69,000 âmes, représentées par 16,600 feux (les faubourgs compris); il y avait, dans la province, 325 familles nobles, composées de 530 personnes.

Les revenus consistaient en biens patrimoniaux anciens et biens patrimoniaux en trois fermes, que la ville tenait du roi; maisons, rentes, servis, greffes de la conservation; divers droits. La resve (droit de sortie sur les marchandises) produisait 12,000 livres, le barrage du pont du Rhône environ 3,000 livres. Le dixième du prix du vin vendu par les cabaretiers, réglé sur le prix courant, qui était variable, s'élevait à 90,000 livres; les entrées étaient annuellement de 240,000 asnées, chiffre qui diminua de 60 à 80,000 asnées, mais ne tarda pas à remonter. Le droit du pied fourché donnait 180,000 livres; l'impôt de deux pour cent sur toutes les marchandises (à l'exception des soies) donnait, année moyenne, 200,000 livres; le tiers-surtaux et le quarantième, pris à ferme par la ville, étaient évalués 500,000 livres (le tiers-surtaux environ 225,000 livres, la subvention et quarantième environ 275,000 livres); ce revenu était très-variable. La ville de Lyon tenait en régie les droits de douane. En 1698, le dernier octroi sur le vin et le pied fourché, le greffe de la conservation, le droit des petits sceaux et ceux des mesureurs de bateaux furent pris à bail par la ville moyennant 695,000 livres; les baux précédents étaient plus forts de 100,000 livres. La généralité de Lyon composait plus de la moitié de la direction des gabelles du Lyonnais; la consommation annuelle pouvait aller jusqu'à 40,000 minots.

Telles étaient les recettes; voici les grosses dépenses. La ville de Lyon payait au roi, pour l'abonnement à l'ancienne subvention, 24,000 livres; pour la ferme du tiers-surtaux et qua-

rantième, 340,000 livres; pour la resve, 3,500; ces divers articles réunis, 367,500 livres; pensions et logements, 42,000 livres; traitements d'officiers et de commis, 31,000 livres; frais de régie de la douane, 22,000 livres.

Fonds des dépenses ordinaires et extraordinaires, 48,000 livres; rentes constituées, 100,000 livres; il lui en restait pour 400,000 livres. Dette envers le receveur des deniers communaux et les Génois, 1,500,000 livres; exceptions, octrois de vins, 25,000 livres; droits de jaugeage et de courtage pendant la guerre, 3,000 livres; contrôle des actes des notaires, 18,000 livres. Ensemble des dépenses, près de six millions. La capitation s'élevait à 415,000 livres; la taille pour les cinq élections de la généralité lyonnaise n'était, en 1632, que de 300,000 livres; elle s'éleva, en 1788, à 1,197,330 livres.

Ces chiffres changèrent sensiblement pendant le cours du dix-huitième siècle. Sans cesser d'être mal bâtie et fort laide, la ville de Lyon dut à son admirable situation entre deux grands cours d'eau, des accroissements considérables. Son commerce prospérait, ses douanes avaient pris une grande extension, et, en 1750, sa population dépassait 150,000 âmes; et elle fut en progression croissante, tantôt faible, tantôt très-forte, du milieu du siècle jusqu'en 1775. De 24,746 en 1750, le nombre des naissances était, vingt-cinq ans après, de 27,802. Celui des garçons excédait celui des filles d'environ un vingt-troisième. Le total des naissances par année étant, en moyenne, de 5,000, ce chiffre, multiplié par 32, donnait une population de 149,312 âmes, qu'on pouvait élever, par d'autres considérations, à 160,000 âmes. La population de Lyon augmenta, de 1700 à 1786, dans la proportion de 37 à 45. Je dois me borner à ces indications très-sommaires, dont je me serais abstenu s'il n'y avait un rapport direct entre le mouvement de la population et le budget de la cité (1).

Je ne quitterai pas cette esquisse de l'administration financière de la ville de Lyon, du dix-septième siècle au milieu du dix-huitième, sans rappeler la part qu'y prirent ces puissants seigneurs de Villeroy, à qui elle fut inféodée pendant près de deux siècles. Le gouvernement des recettes et des dépenses appartenait au Consulat, légalement, mais, en fait, il était livré, sans aucun contrôle, à la dynastie vraiment royale qui s'était emparée du pouvoir. Cette abnégation d'un monarque tel qu'était Louis XIV est vraiment inconcevable. L'archevêque Camille de Neufville, lieutenant du gouverneur, cumula même les puissances spirituelle et temporelle; il n'y avait pas de lois pour lui. Son neveu, le maréchal duc François de Neuville de Villeroi, fut autorisé à prélever 300,000 livres sur les octrois, somme énorme à laquelle il ne se borna point; il disposait souverainement des finances de Lyon, grâce à la servilité de l'intendant et du prévôt des marchands, l'un et l'autre très-humblement à ses ordres. Jamais le prodigue gouverneur du Lyonnais ne rendit de comptes et ne connut le moindre contrôle. Telle fut l'administration financière de la ville de Lyon sous Louis XIV et même sous Louis XV; elle aurait suffi pour motiver une révolution.

§ IV. Budgets réguliers de la ville de Lyon, de 1791 à 1852. La révolution de 1791 eut, parmi ses conséquences, à Lyon, une réforme fondamentale du budget municipal; on mit beaucoup plus d'exactitude dans l'enregistrement des recettes et des dépenses, distinguées soigneusement en ordinaires et extraordinaires. Et les unes et les autres, pour une année,

(1) J'ai trouvé d'intéressants renseignements sur les finances de la ville de Lyon avant 1789, dans les tomes XI et XII de l'inventaire général des titres et pièces qui sont dans les archives de l'Hôtel-de-Ville; tout n'y est pas, mais en cherchant bien, on y trouve beaucoup.

furent inscrites à l'avance et préalablement discutées; des budgets complémentaires les réglèrent définitivement l'année suivante. Un mode de plus en plus exact de comptabilité fut introduit dans la tenue des registres; les dépenses et recettes furent totalisées pour chaque exercice d'une année, enregistrées en leur lieu, selon la nature des unes et des autres, dûment vérifiées, et résumées, à la fin de chaque année, par le maire, chef de l'administration municipale. La lumière jaillit sur tous les points, et il fut désormais possible de se rendre compte de tout; ce fut une révolution complète dans la gestion des finances de la ville de Lyon. La grande innovation consista dans la publicité, donnée par la voie de l'impression, aux budgets annuels; tous les citoyens eurent dès lors un moyen sûr pour contrôler les dépenses et les recettes établies par les comptes officiels que la municipalité rendait.

La première de ces statistiques financières est intitulée : *Compte rendu de la municipalité de Lyon à ses concitoyens, contenant l'arriéré de* 1790 *et l'année* 1791. (Lyon, de l'imprimerie d'Amable Leroy, 1792, in-4°.) C'est un état très-minutieux des dépenses; les plus minimes y sont notées. La municipalité se félicite beaucoup, dans l'avertissement, de pouvoir enfin soumettre à l'examen de ses administrés l'emploi des deniers de la commune. Les dépenses de la ville, en 1790, en y joignant diverses dettes arriérées de l'administration consulaire, s'élevaient à 1,169,596 francs; mais ce chiffre ne comprenait pas, à beaucoup près, l'universalité des sommes qui étaient dues sur le budget de 1790, soit par rapport aux rentes et pensions viagères restant à payer, soit à raison de sommes encore dues à divers entrepreneurs, fournisseurs et ouvriers; beaucoup de comptes n'avaient pas encore été réglés et soldés; enfin la caisse de la commune, toujours obérée, avait été saisie et mise sous le sequestre. Le chiffre total des recettes, pour 1791, s'éleva à 1,497,576 francs; la dépense de l'arriéré, imputable à 1790 et à 1791, fut de 1,136,352 francs; il restait en caisse, à la ferme de ces comptes, un reliquat de 361,323 francs. Ce budget de 1791 était encore grevé de reliquats d'emprunts, contractés pendant les années 1743, 1758, 1768, 1772 et 1779.

L'ordre dans le budget n'était pas encore établi, mais il était en bonne voie lorsque la ville de Lyon déclara la guerre à la Convention nationale; elle avait alors deux cent mille habitants. Vaincue, assiégée et prise, elle eut beaucoup à souffrir, son commerce fut ruiné, son crédit frappé à mort; sa population diminua d'un quart après cette fatale année 1793. Elle ne commença à se relever de ses ruines que sous le Directoire, mais surtout sous le Consulat. L'Empire rétablit complétement l'ordre dans les finances municipales, mais s'associa à peu de travaux publics (1); on ne peut guère citer que le pont Tilsitt, exécuté de 1788 à 1808. La reconstruction des façades de Bellecour fut une entreprise particulière.

Il légua un lourd fardeau au budget municipal de la Restauration, ce fut celui de la dette énorme contractée par la cité, pour satisfaire aux exigences de l'occupation étrangère. Commencée le 21 mars, celle de 1814 dura soixante-dix-neuf jours et cessa le 9 juin. La dette dont elle fut l'occasion fut réglée par l'ordonnance royale du 20 novembre 1816 à 1,518,253 francs, non compris les dépenses générales de logements et de nourriture des armées alliées, mises entièrement et directement au compte des habitants de Lyon. Beaucoup

(1) Je n'ai trouvé aucun budget officiel de la ville de Lyon imprimé pendant les dix années de la durée du premier Empire, soit aux archives de la ville et du département, soit dans la collection Coste, soit dans le fonds de la bibliothèque de la ville. Cependant j'hésite à affirmer qu'il n'en a pas existé. Quelque peu d'indépendance qu'aient eu les délibérations municipales sur les matières financières, au temps des maires impériaux, il est bien difficile d'admettre que le déni de publicité ait été porté jusque-là.

plus lourde à supporter, l'occupation militaire de 1815 commença le 17 juillet, dura cent cinquante-six jours, et finit le 21 décembre; précédée de moyens violents et contraires à la convention relative à l'occupation de la ville, elle coûta 6,638,477 francs. Le total de la dette extraordinaire, qui fut, pour la ville de Lyon, la conséquence de la double chute de l'Empire, s'éleva à 8,156,730 francs. Une ordonnance spéciale du roi, en date du 20 novembre 1816, régla la liquidation; des taxes extraordinaires pourvurent au payement de cette dette de plus de 8 millions. En 1815, trois sortes de taxes pesèrent sur les Lyonnais: la contribution foncière eut à supporter l'impôt d'un franc soixante-dix centimes deux tiers; il y en eut un semblable sur les patentes; et il y eut une taxe progressive sur les locations. Les Lyonnais propriétaires eurent à payer 12 centimes sur le principal, et 5 centimes de non-valeur du foncier, les locataires furent frappés de 12 centimes, pris d'après le revenu net de chaque maison. L'État, le département du Rhône, les faubourgs et la ville de Lyon, eurent leur contingent respectif à supporter; en 1818, il y avait encore à payer 927,580 francs. Cette dette extraordinaire de la double occupation étrangère n'introduisit aucun désordre dans les budgets municipaux; les maires et les conseillers municipaux de la restauration, à Lyon, gouvernèrent les finances de la ville, pendant les seize années de sa durée, avec intelligence et économie. Le compte administratif de 1817 porte les recettes ordinaires et extraordinaires à 2,112,791 francs; les dépenses ordinaires et extraordinaires à 2,110,530 francs; le produit brut de l'octroi fut de 2 millions; il y eut 200,000 francs de frais de perception. Treize années après, quand la Restauration tomba, les recettes ordinaires et extraordinaires s'étaient élevées à 3,673,721 francs, les dépenses ordinaires et extraordinaires à 4,703,238 francs, ainsi il y eut un déficit de 1,029,517 francs. Le produit brut de l'octroi avait atteint le chiffre de 2,600,000 francs. De grands travaux publics furent exécutés, à Lyon, de 1815 à 1830; il faut citer parmi les principaux : le pont d'Ainay, sur la Saône (1818); le pont du Concert ou de Charles X (1826-1828); le Grand-Théâtre (1828-1829); le malencontreux grenier à sel, le palais de justice (1828-1830); et la prison de Perrache. Beaucoup d'améliorations de détail sur la voie publique furent exécutées, et de grands projets avaient été conçus quand la révolution de juillet 1830 éclata.

Le premier budget de la monarchie constitutionnelle du roi Louis-Philippe fut celui de 1831. Les dépenses ordinaires et extraordinaires s'élevèrent à 3,917,514 francs; les recettes ordinaires et extraordinaires à 3,918,598 francs; il y eut donc un résultat en excédant de 1,084 fr. L'octroi donna comme produit brut 2,400,000 francs, capital dont il y eut à déduire les frais de perception, toujours d'environ 200,000 francs. Les résultats généraux du budget de 1840 furent ceux-ci : recettes ordinaires et extraordinaires, 4,566,343 francs; dépenses ordinaires, extraordinaires et supplémentaires, 4,546,021 francs. Produit brut approximatif de l'octroi, 2,839,266 francs. Le dernier budget municipal de la ville de Lyon, à la dix-huitième année du règne de Louis-Philippe, fut celui de 1847; il se résume en recettes, y compris un excédant de recettes au budget principal de 1846, montant à 564,441 francs..., 1,871,551 francs 48 cent.; en dépenses, 1,815,561 francs 75 cent.; excédant des recettes, 55,989 francs 73 cent. Les recettes comprenaient : 1° le reliquat du compte final de 1846, s'élevant à 5,172 francs; 2° les restes à recouvrer du même exercice, donnant une somme de 672,491 francs; 3° les recettes nouvelles, montant à 629,446 francs; total : 1,307,110 francs. Les dépenses comprenaient : 1° les reliquats à payer du budget de 1846, réglés à 992,519 francs; 2° les crédits ou

portions de crédits annulés en 1846, mais reproduits en 1847 pour faire face à diverses dépenses, 23,452 francs 76 centimes; 3° des crédits nouveaux pour des dépenses urgentes, 799,589 francs 4 cent.; total de la dépense : 1,815,561 francs 75 cent. Dans cette somme est porté un crédit de 111,149 francs 52 centimes, pour distributions de bons de pain, à prix réduit, à la classe ouvrière. Un emprunt de 2,800,000 francs fut contracté par la ville pour subvenir aux besoins des exercices 1846 et 1847, les plus chargés d'arriérés. La situation était fort bonne, puisque la ville pouvait sans difficultés et sans aucun embarras achever, dans un temps assez rapproché, toutes les améliorations commencées, et payer toutes ses dettes, sans exception, avec les ressources ordinaires de son budget, dans l'espace de treize à quatorze ans, et même beaucoup plus tôt.

De grands travaux publics furent exécutés à Lyon, sous le gouvernement paisible et prospère du roi des Français, Louis-Philippe. On remarquera les ponts de Nemours, de la Mulatière, du Lycée, Louis-Philippe, du port Mouton et de Serin; le passage de l'Hôtel-Dieu, qui fit enfin disparaître la hideuse boucherie de l'hôpital, le marché couvert de la Martinière, l'Arsenal, l'Abattoir. L'éclairage au gaz déposséda, en 1836, les antiques reverbères; on commença largement à substituer des pavés cubiques en pierre dure et des trottoirs en bitume aux cailloux aigus des rues; les quais reçurent des améliorations importantes; la rue Bourbon fut ouverte, la rue Centrale élargie, le quai Joinville presque terminé. Lyon fut doté d'eaux salubres et abondantes. Le chemin de fer de Saint-Étienne avait été ouvert en 1828; on commença, en 1847, les travaux de celui de Lyon à Paris et à la Méditerranée. Le système général des fortifications de Lyon appartient aux dernières années du règne de Louis-Philippe; il consiste en une enceinte divisée en trois parties; ce fut l'État qui fit les frais de son exécution. Divers emprunts avaient pourvu aux autres; la ville s'était procuré par cette voie 4,700,000 francs pour acquérir des immeubles dont la démolition était nécessaire à la rectification du plan de la ville. La dette publique s'élevait à 10 millions, mais un fonds considérable d'amortissement devait la faire décroître avec rapidité. Tout n'était pas donné aux améliorations matérielles, le budget de 1847 fit une part considérable à l'assistance des pauvres, à l'instruction publique et aux beaux-arts.

La funeste république du mois de février 1848 mit un temps d'arrêt à cette prospérité jusque-là sans exemple. Le commerce s'arrêta, le crédit succomba complétement; les ouvriers s'étaient faits hommes politiques, on eut les clubs, les voraces, les chantiers ou ateliers nationaux, et l'impôt des 55 centimes. La banqueroute fut imminente.

§ V. Révolution dans le budget à la suite de celle qui eut lieu dans l'octroi. Annexion à la ville de Lyon des communes suburbaines, la Croix-Rousse, les Broteaux et la Guillotière. L'Empereur Napoléon III et le sénateur Vaïsse, 1852-1865.

La république du 25 février 1848 périt de mort violente le 21 novembre 1852. J'ai insisté sur le budget de l'année 1847, à ce titre qu'il représentait, dans ce tableau, la clôture de la première période financière des budgets, avec publicité à partir de 1792. On y a vu les évolutions de l'octroi de Lyon pendant un peu plus d'un demi-siècle, avant l'annexion à la grande cité de ses communes suburbaines. Trois années furent nécessaires pour remettre la cité de la terrible perturbation qu'elle avait subie par la révolution du 24 février 1848; il ne fallut pas moins de temps pour rétablir l'ordre dans le budget municipal. Adoptée en principe depuis deux années, l'agglomération lyonnaise fut mise en pratique le 24 mars 1852, en

conséquence de la loi organique du 19 juin 1851. Le préfet proclama la réunion définitive à la ville de Lyon de la Guillotière, des Broteaux, de Vaise et de la Croix-Rousse, ainsi que l'annexion à la Guillotière des communes de Villeurbanne, Vaux, Bron et Venissieux. La ville de Lyon fut divisée en cinq arrondissements municipaux, administrés, chacun, par un maire assisté de deux adjoints. Le préfet eut en ses mains tous les pouvoirs, ceux qui appartenaient à ses prédécesseurs, et ceux dont l'ancien maire unique était investi. Il n'y eut plus de conseil municipal élu, ses attributions furent confiées, en partie, à une commission de trente membres, nommée par le chef de l'État. Le président de la défunte république fut proclamé empereur le 2 décembre 1852; le 4 mars 1853, il chargea de l'administration du département du Rhône le conseiller d'État Vaisse, qui prit possession de la ville de Lyon et de la préfecture du département du Rhône le 25 mars 1853. Telles furent dans leur ensemble indivisible les origines de cet énorme accroissement du produit de l'octroi, qui permit à l'empereur Napoléon III, et à l'exécuteur de la pensée impériale, le conseiller d'État Vaïsse, la régénération si grandiose de la ville de Lyon.

L'ancienne dette de la ville, constituée au chiffre de 10,638,000 francs, était réduite à 8,700,000 à la fin de 1847, et devait décroître avec tant de rapidité par l'action de l'amortissement, qu'au 1er janvier 1861 elle serait réduite à 4 millions. Le premier de ces 10 millions remontait jusqu'à l'emprunt de 1827, contracté sous la Restauration pour la construction du Grenier à sel et du Grand-Théâtre. Proposée au mois de décembre 1853, et adoptée en 1854, la réunion des octrois en un tarif unique ne donna tous ses résultats que quelques années plus tard. Au dernier budget, avant l'annexion, l'octroi avait produit 3,742,000 francs; il rapporte dans le premier budget après l'annexion 4,643,000 francs, et figure, au budget de 1864, sous le chiffre énorme de 9,142,000 francs. Encore ne faut-il pas comprendre dans ces chiffres les contributions extraordinaires et le produit des taxes additionnelles sur les liquides. En six années, la consommation des liquides avait augmenté des deux tiers, et celle des denrées alimentaires de plus des deux cinquièmes.

Voici les résultats généraux de quelques budgets après l'annexion :

Exercice 1854, point de départ de la révolution de l'octroi par son unité dans l'agglomération lyonnaise. Population, 258,494 habitants. Recettes ordinaires et extraordinaires, 5,405,079 francs. Dépenses ordinaires et extraordinaires 5,391,029 francs. Excédant des recettes sur les dépenses, 14,050 francs. Octroi, produit brut, 3,100,000 francs.

Exercice 1856. Population, 258,494 habitants. Recettes ordinaires et extraordinaires, 7,011,178 francs. Dépenses ordinaires et extraordinaires, 7,008,782 francs. Octroi, produit brut, 4 millions.

Exercice 1861. Population, 292,721 habitants. Principal des contributions directes : foncière, 1,166,016 francs; personnelle et mobilière, 579,556 francs. Total, 1,745,742 francs. Portes et fenêtres, 470,669 francs. Patentes, 1,994,974 francs. Total, 4,211,415 francs. Recettes ordinaires et extraordinaires, 13,626,229 francs. Dépenses ordinaires et extraordinaires, 13,625,768 francs.

Exercice 1862. Dépenses ordinaires, extraordinaires et complémentaires, 16,777,173 francs. Recettes ordinaires et extraordinaires, chapitre additionnel et recettes complémentaires, 19,108,002 francs. Octroi présumé, produit brut, 5,979,527 francs. Après la fixation du budget supplémentaire pour l'exercice 1863, le budget définitif, pour l'exercice 1862, fut réglé

ainsi : Recette, 20,244,324 francs. Dépense, 15,864,405 francs. Excédant, 4,379,918 francs. Le budget supplémentaire, pour l'exercice 1863, fut réglé pour la recette à 6,567,163 francs; pour la dépense, à 6,566,370 francs.

Exercice 1864. Recettes ordinaires, 9,142,000 francs. Dépenses ordinaires, 5,416,000 francs. Recettes extraordinaires, 1,642,000 francs, qui, ajoutés à l'excédant de 3,726,000 francs sur les dépenses ordinaires, laissent disponible, chaque année, une somme de 5,369,000 francs pour faire face aux dépenses extraordinaires. De cette somme, 2,020,000 francs sont affectés au service des intérêts de la dette et au remboursement des intérêts à long terme. Toutes les dettes antérieures à l'année 1854 ont été remboursées, moins 1,483,000 francs sans échéance fixe.

Avec un excédant aussi considérable des recettes sur les dépenses, le sénateur Vaïsse pouvait entreprendre beaucoup. Les ressources ordinaires avaient plus que doublé depuis 1847, puisqu'elles avaient monté de 3,818,000 francs à 9,142,000 francs. Ce mouvement ascendant s'expliquait par deux causes, la formation de l'agglomération lyonnaise et l'accroissement si considérable de la population. De 177,000 âmes en 1847, celle-ci s'était élevée à 258,000 par l'annexion en 1854, à 292,000 en 1857, et à 318,000 en 1862; elle sera de 323,000 au prochain recensement. En dix ans donc, les recettes avaient plus que doublé.

Dans un mémoire intéressant qu'il vient de publier (*Revue des Deux-Mondes*), tome LVII, p. 357), M. Baillieux de Marisy a étudié la ville de Lyon, ses finances et ses travaux publics. J'emprunterai quelques chiffres à ce travail, tout en me servant de préférence des publications municipales officielles qui sont toutes entre mes mains, et de la longue histoire que j'ai faite, au quatrième volume de cet ouvrage, de l'administration du département du Rhône par M. Vaïsse. M. de Marisy élève à 500 millions l'ensemble des travaux publics qui ont été exécutés à Lyon, en dix années, de 1854 à 1864; voici quelques détails : rue Impériale, 13,600,000 fr.; rectification des rues voisines et de la place des Terreaux, 5,000,000; rue de l'Impératrice et rues adjacentes, 12,400,000 francs; rue Centrale, 4,000,000, non compris les 2,760,000 francs dépensés pour elle en 1846 et en 1847; travaux sur la rive gauche du Rhône (Guillotière et Broteaux), 5 millions; rive droite de la Saône, quartier de Vaise, 1,100,000 francs; quartier de l'ouest, 2 millions; amélioration des abords de la Croix-Rousse, 900,000 francs; égouts et pavés, 3 millions. Total des travaux publics de cette première série, 47 millions.

Parcs de la Tête-d'Or, 4,500,000 francs; autres promenades, 1,500,000 francs; travaux dans la ville relatifs aux chemins de fer, 700,000 francs; travaux de défense contre les inondations, quais et endiguements, part de la ville, 10,500,000 francs; restauration de l'Hôtel-de-Ville, non compris le mobilier et les dépenses pour la réfection de l'intérieur, 1,500,000 fr.; palais du Commerce, 3 millions; marché des Cordeliers, 2,800,000. Total des travaux publics de la seconde série, 24,500,000 francs. La part de la ville dans toutes ces dépenses a été de 71,560,000 fr.; celle des compagnies municipales, de 13,500,000 fr.; celle de l'État, de 18,800,000 francs. La compagnie des eaux a eu à dépenser, en travaux de canalisation, plus de 10 millions; l'abattoir de Vaise a coûté 500,000 francs, et le chemin de fer de la Croix-Rousse 3 millions. Il faut ajouter à ces chiffres le remboursement fait par l'État à la ville des dépenses des ateliers nationaux de 1848 (1,922,812 francs); le contingent de l'État dans le rachat du péage des ponts du Rhône; plus de 80 millions pour la dépense de la traversée de Lyon par les chemins de fer; enfin le prix des constructions que l'ouverture des rues nouvelles et les

alignements ont forcé les particuliers d'entreprendre. (Baillieux de Marisy, *Revue des Deux-Mondes*, t. LVII, p. 372.)

La partie si considérable, qui est au compte de la ville dans ces dépenses, a été soldée par l'excédant de 3,726,000 francs des recettes ordinaires sur les dépenses, et au moyen d'émissions successives d'obligations avec primes et remboursements à longues échéances; d'emprunts avec le Crédit foncier remboursables en cinquante années, et de traités souscrits avec des tiers. Lorsque le sénateur Vaïsse est mort, à la fin du mois d'août 1864, la totalité des dettes de la ville s'élevait à 54 millions. L'habile administrateur n'avait pas été effrayé par l'énormité de ces obligations; selon ses calculs, tout serait payé en quarante-sept années, de 1860 à 1907, sans gêne pour les services. En 1907, les 54 millions seraient soldés intégralement, et non-seulement la ville ne devrait rien alors, mais encore elle aurait annuellement un excédant de ses recettes sur ses dépenses, qui ne serait pas moindre de 2,363,000 francs.

M. le sénateur-préfet Chevreau apprécie ainsi la position financière : La dette publique, de 57 millions au 1er janvier 1865, sera amortie de 2 millions au 31 décembre. Elle sera, au 1er janvier 1866, de 55 millions ou 55,500,000 francs; elle n'était, en 1854, que de 10 millions; elle s'est donc accrue de 45 millions en onze ans. Mais avec cette somme, les excédants des ressources ordinaires et quelques ventes de terrains, on a exécuté pour 80 millions de bons travaux municipaux, trente kilomètres de quais magnifiques ont été créés, le palais de la Bourse a été bâti, le parc Impérial établi, les rues Impériale et de l'Impératrice ouvertes, la population s'est élevée à 323,000 âmes, l'assainissement de la ville, devenue infiniment plus salubre, a notablement allongé la durée de la vie moyenne des Lyonnais.

Voici maintenant les ressources : recettes ordinaires d'après le dernier budget, 9,088,072 fr.; dépenses ordinaires, 5,277,986 francs; excédant des recettes sur les dépenses, évalué au minimum, 3,810,000 francs.

Il faut ajouter à ces chiffres le produit de 15 centimes additionnels, qui seront prorogés, 696,000 francs. Le produit de la surtaxe sur les vins et alcools, moitié, 425,000 francs (la seconde a une autre destination); l'annuité servie par l'État pour l'affranchissement des ponts du Rhône, 536,000 francs; l'annuité servie par l'État pour l'affranchissement des ponts sur la Saône et des ponts sur le Rhône, 280,000 francs; l'ensemble de ces ressources extraordinaires ajoutées aux ressources ordinaires, donnera pour l'année (déduction faite des dépenses ordinaires) un chiffre total de 5,747,086 francs. L'intérêt annuel de la dette est de 3 millions, il restera donc pour l'amortissement de la dette et les dépenses extraordinaires 2,747,086 fr.

Le préfet proposa, et le conseil municipal adopta, deux nouveaux emprunts, l'un de 4,650,000 francs, pour le rachat nouveau des ponts sur la Saône; l'autre de 5,600,000 francs. Au moyen de ces deux emprunts, dans cinq ans la dette sera comme elle était au 1er janvier 1865 réglée à 57 millions.

Ainsi la situation est bonne; la ville peut faire face à sa dette capitalisée, de près de 64 millions, et à des annuités de 5 millions, pendant les cinq premiers exercices. Elle possède encore des terrains à bâtir très-vendables pour une valeur de 4 millions; ses recettes ordinaires excèdent chaque année les dépenses ordinaires de 3,810,100 francs; l'amortissement annuel de la dette dépasse 2 millions. Les recettes sont en accroissement. Ainsi les calculs du sénateur

Vaisse étaient exacts quand ils demandaient quarante-sept années, de 1860 à 1907, pour l'extinction complète de la dette, et constituaient à la ville, pour cette époque de sa libération, un excédant de 2,663,363 francs.

Le côté faible de ces calculs, c'est que, pour qu'ils se réalisent complétement, il faudrait quarante-sept années de paix profonde, sans révolution, sans perturbation quelconque, et c'est beaucoup demander à notre temps. Une secousse considérable atteindrait gravement l'octroi, et par conséquent les ressources financières; l'amortissement de la dette communale serait moindre; il n'y aurait plus le même excédant des recettes ordinaires sur les dépenses, dès lors la liquidation des 62 à 64 millions de la dette communale serait plus ou moins retardée. Mais nos descendants s'en chargeraient, ce qui est parfaitement juste, puisque nous travaillons pour eux. La transformation de la ville de Lyon s'est en très-grande partie opérée, c'est le point essentiel.

§ VII. Nouveaux travaux publics; situation. M. le sénateur Vaisse s'était imposé un temps d'arrêt dans l'exécution des grands travaux publics dont la nécessité avait été reconnue; sans cesser d'être en parfaite intelligence avec l'habile administrateur, le Conseil municipal désirait que de nouvelles charges ne fussent pas imposées au budget, déjà si engagé, et se montrait préoccupé d'une dette publique de cinquante-quatre millions. Plein de déférence pour ces impressions, le préfet ne faisait plus que de l'administration depuis dix-huit mois, quand une mort subite mit fin définitivement à sa carrière. Son successeur, M. Henri Chevreau, ne paraissait pas appelé, du moins d'un certain temps, à une vie fort active, quand la situation fut changée tout à coup par une lettre de l'Empereur au ministre de l'intérieur, en date du 3 mars 1865. Sa Majesté a eu toujours l'initiative des grands travaux publics qui ont été faits à Lyon depuis 1852; elle la réclamait, en quelque sorte, cette fois; c'était bien la pensée impériale qui donnait des ordres, dont l'exécution était confiée au préfet. On a vu qu'ils devaient augmenter la dette lyonnaise d'environ dix millions, et la porter à environ soixante-quatre millions; mais on sait déjà que l'accroissement progressif et considérable, d'une part de la population, et de l'autre du revenu de la ville, permet de l'envisager sans aucun effroi; il ne reste plus qu'à résumer la situation financière, toujours très-bonne.

La lettre de l'Empereur au ministre de l'intérieur a trop d'importance pour ne pas être reproduite ici intégralement.

« Monsieur le Ministre, à mon dernier passage à Lyon, je me suis entretenu avec le préfet,
« M. Chevreau, de différentes mesures d'utilité publique que je désire voir exécuter dans
« cette ville. Un des premiers actes de mon gouvernement, vous le savez, a été de réunir à
« Lyon la Guillotière, Vaise et la Croix-Rousse. En fondant l'agglomération lyonnaise sous le
« même régime municipal, j'ai voulu abaisser des barrières qui séparaient encore des popu-
« lations déjà unies par une étroite solidarité d'intérêts; il en est résulté un accroissement de
« forces et une unité de vues qui ont permis de réaliser de grands travaux. Lyon a été pro-
« tégé contre les inondations; de larges voies ont été percées au cœur même de la cité; les
« ponts du Rhône ont été affranchis des droits de passage. Mais notre tâche resterait inachevée
« si les quartiers éloignés que j'ai entendu relier au centre en étaient encore séparés par des
« péages ou par d'autres obstacles, et si les embellissements de la ville ne s'étendaient pas
« jusqu'à eux : tous les habitants de l'agglomération lyonnaise soumis aux mêmes charges
« doivent participer aux mêmes avantages.

« Pour atteindre ce résultat, il est essentiel de prendre les dispositions suivantes : 1° affranchissement des ponts de la Saône; 2° démolition du mur d'enceinte de la Croix-Rousse; « 3° dégagement des abords de l'Archevêché; 4° création d'un square à la Guillotière; 5° création d'un square sur les terrains du grand séminaire.

« La réalisation de ces projets n'imposerait pas à l'État de grands sacrifices; mais, ayant « supprimé les péages du Rhône, il est juste d'appliquer la même libéralité à la Saône, qui « avoisine des quartiers habités par la classe ouvrière. La dépense exigée pour l'exécution « de cette mesure s'élèverait à 4,500,000 francs; elle serait supportée par le budget de la « ville et par celui de l'État. Si on admet la même proportion que pour le rachat des ponts « du Rhône, la part contributive de l'État serait de 280,000 francs par an pendant huit « années, somme peu considérable en comparaison du résultat, puisqu'elle fera cesser une « regrettable inégalité qui blesse les sentiments d'équité d'une partie de la population.

« Les fortifications de la Croix-Rousse n'ont plus aucune raison d'être; elles sont inutiles « contre l'ennemi, et nous ne sommes plus au temps où l'on se croyait obligé d'élever de « redoutables défenses contre l'émeute. La population de Lyon est trop intelligente, elle sait « trop combien j'ai à cœur ses intérêts pour vouloir les compromettre en faisant naître des « troubles. Je désire donc remplacer le mur d'octroi, œuvre de défiance d'une autre époque, « par un vaste boulevard planté, témoignage durable de ma confiance dans le bon sens et « dans le patriotisme de la population lyonnaise.

« Quant aux autres projets, ils ont pour objet de faire jouir trois des quartiers les plus « populeux de Lyon de l'air et du soleil; de dégager l'église primatiale en lui donnant un « accès digne d'elle, par le prolongement de l'avenue du pont Tilsitt et des abords de la « place Saint-Jean. On affecterait aux deux premiers embellissements les terrains nouvellement conquis sur le Rhône et ceux que le déplacement du grand séminaire a rendus libres. « Ces terrains seraient abandonnés par l'État. Cet abandon ne serait pas une grande perte « pour le domaine, car leur aliénation ne rapporterait qu'une faible somme.

« Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de vous entendre avec vos collègues pour faire « démolir les fortifications de la Croix-Rousse, pour préparer un projet de loi qui autorise « l'aliénation des terrains domaniaux, et pour obtenir du Corps législatif le crédit nécessaire « au rachat des ponts de la Saône.

« Le préfet, animé du désir de répondre à ma confiance, en s'occupant, sans relâche, du « bien de ses administrés, mettra, je n'en doute pas, le plus grand zèle dans l'exécution de « ces projets, qui doivent contribuer non-seulement à l'embellissement de la seconde ville de « l'Empire, mais encore à la prospérité de ses habitants.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« NAPOLÉON. »

Dans un rapport présenté au Conseil municipal, le 7 mars 1865, par le sénateur préfet, M. Chevreau, l'ensemble des nouveaux travaux publics jugés nécessaires était résumé ainsi :

1° Amélioration des abords de la Primatiale, du pont Tilsitt et de l'ensemble du quartier Saint-Jean . . . . 1,100,000 fr.

Report.	1,100,000 fr.
2° Démolition des fortifications de la Croix-Rousse et création d'un Cours sur leur emplacement	250,000
3° Squares de la Guillotière et du grand séminaire.	150,000
4° Élargissement des rues Lafont et du Pérat	1,400,000
5° Élargissement de la rue de la Barre, 1,200,000 fr. (la moitié seulement aux frais de la ville).	600,000
6° Égouts dans le troisième arrondissement	400,000
7° Améliorations dans le quartier des Capucins.	300,000
8° Prolongement de la rue des Bouchers (rue Flandrin).	250,000
9° Amélioration de la place Napoléon.	200,000
10° Améliorations diverses à Vaise, à la Croix-Rousse et dans l'ouest. . . .	550,000
	5,800,000 fr.

BUDGET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE LYON

POUR LES ANNÉES 1865-1866 (1).

De tous les chapitres de l'histoire d'une grande ville, le plus intéressant et le plus rempli de vérités c'est le budget, ou état général des recettes et des dépenses pour chaque exercice annuel. Les faits de toutes les catégories y sont résumés par un chiffre qui dit tout; celui, par exemple, qui concerne l'instruction primaire, fait connaître d'un seul mot la situation de l'enseignement pour les classes ouvrières, et ce que la commune peut ou veut faire pour lui. Le total des produits de l'octroi révèle la puissance financière de la cité, et donne la mesure de la latitude qu'ont les travaux publics. Une ville qui reçoit beaucoup fait beaucoup; ses recettes produisent le sang qui porte partout le mouvement et la vie. Je ne reproduirai cependant pas intégralement l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 1866; il se compose de myriades de chiffres, parmi lesquels j'ai dû faire un choix. Dans une comptabilité bien tenue, la plus petite recette comme la plus petite dépense a son article; je me suis borné ici à inscrire les chiffres généraux, et seulement sur les objets importants.

Population de la ville en 1866, 1er janvier. . . . . 318,803 habitants (2).

Principal des contributions directes :

Foncière.	1,296,205 fr.	1,980,811 fr.
Personnelle et mobilière. .	681,609	
Portes et fenêtres.		521,685
Patentes.		2,162,112
		4,664,911 fr.

RECETTES.

I. — RECETTES ORDINAIRES, 9,204,723 fr. (3).

Centimes communaux.		Location de maisons à la ville...........	242,785 fr.
Rentes et redevances diverses..........	687,363 fr.	Locations de terrains à Perrache........	32,000
Produit brut présumé de l'octroi........	6,811,800 (4)	Locations sur les rivières...............	40,802

(1) Ville de Lyon. Budget ou état des recettes et des dépenses pour 1866. *Lyon, imprimerie de J. Nigon*, 1866, in-folio, 23 pages.

(2) Le chiffre de la population aujourd'hui approche de 330,000 habitants.

(3) Ce budget diffère de celui qui l'a précédé, par un accroissement de 3,480,109 fr. sur les recettes tant ordinaires qu'extraordinaires, et de 3,265,623 fr. sur les dépenses des deux natures. Cette augmentation tient uniquement à la recette, et à la dépense de la moitié de l'emprunt de 5,800,000 fr., dont le montant est destiné aux nouveaux travaux d'améliorations votés, et encore à la réunion au budget général de la comptabilité du rachat des ponts, qui, jusqu'ici, avait eu son budget particulier. Comme ces articles, en effet, sont tous portés aux chapitres des recettes et des dépenses extraordinaires, il résulte que ces chapitres se sont principalement augmentés, et que ceux des recettes et des dépenses ordinaires sont, au contraire, demeurés à peu près les mêmes. Conseil municipal de la ville de Lyon, Rapport sur le budget de 1866, présenté au nom d'une commission par M. E. Bauneau, secrétaire du conseil. *Lyon, Nigon*, 1866, in-4°, 31 pp., page 4.

(4) Essentiellement mobile, la recette présumée de l'octroi subit l'influence de l'état du commerce, du rendement des récoltes, des agitations

Droit d'attache des bêtes de somme	31,000 fr.
Droit d'attache des bateaux	10,232
Droit de pesage et de mesurage	22,401
Ferme des chaises aux promenades	5,950
Ferme des jardins dans les trois cimetières	12,000
Locations temporaires aux fêtes	7,200
Produit des inhumations	108,000
Concessions pour sépultures (1)	150,000
Redevance des abattoirs	136,000
Produit des deux marchés couverts	123,000
Emmagasinage de marchandises coloniales	6,000
Permissions de voirie	55,000
Permis d'étalage sur les marchés	55,000 fr.
Stationnement des voitures de place	13,000
Stationnement des omnibus	135,000
Permissions pour les voitures de vidanges	132,000
Intérêts des fonds momentanément placés au trésor	77,000
Amendes de police et de chasse	12,000
Part de la ville dans les permis de chasse	16,000
Produit des inscriptions des élèves de l'école de médecine et de pharmacie	12,000
Subvention du gouvernement pour les dépenses de l'école des beaux-arts	10,000
Produit de l'abonnement des particuliers pour le balayage et l'arrosage (2)	130,000

II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES, 5,955,968 fr.

Impositions extraordinaires.

Imposition de quinze centimes additionnels, 699,976 francs (3) (Loi du 22 juin 1854; douzième année), portée, compte rond, à	700,000

Recettes diverses pour l'exercice 1866 : Articles principaux.

Produit de la surtaxe de 1 fr. 50 cent. perçue à l'octroi par hectolitre de vin (loi du 26 juin 1861) (4)	850,000 fr.
Produit de ventes de terrains	200,000
Seconde moitié de l'emprunt de 5,800,000 fr. (Loi du 12 juillet 1865) (5)	2,900,000
Subvention de l'État pour le rachat des ponts du Rhône	600,000
Pour le rachat des ponts de la Saône	300,000
Rattachement au budget de la ville du solde des fonds, spécialement affectés à la comptabilité des ponts (6)	400,000

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES, 15,160,691 fr.

---

intérieures et même extérieures, de mille causes diverses en un mot. On avait espéré, pour 1863, en obtenir 6,900,000 fr., mais le produit n'atteignit que 6,451,150 fr.; en 1864, il ne dépassa pas 6,739,212 francs. On crut devoir dès lors abaisser à 6,800,000 fr. les prévisions de 1865 et de 1866; de toutes les recettes municipales, l'octroi fournit la plus précieuse et la plus considérable. RAPPORT, p. 5.

(1) La prévision admise pour le produit des inhumations est supérieure de 8,000 fr. à celle de 1865, et le chiffre des recettes à ce jour motive cette augmentation. La même raison a autorisé à élever de 120,000 fr. à 150,000 fr. le produit des concessions d'emplacements pour sépultures privées dans les trois cimetières. RAPPORT, p. 6.

(2) J'ai négligé vingt à vingt-quatre très-petites recettes diverses, me réservant de donner ultérieurement les chiffres totaux d'après le budget officiel de 1865-1866. La taxe des chiens produit de 11 à 12,000 fr.

(3) Le rapporteur du budget pour 1866, M. Émile BRUNEAU, donne le relevé suivant des produits des 15 centimes additionnels, constituant l'imposition extraordinaire au principal des quatre contributions directes, en 1861, 657,371 fr.; en 1862, 680,255 fr.; en 1863, 685,361 fr.; et en 1864, 699,976 fr. Ce produit progresse nécessairement chaque année, il suit, en effet, la marche ascendante de la population, du nombre des maisons construites et habitées, et de tous les genres de commerce, au fur et à mesure de leur installation. Dans le budget de 1865, la prévision a été de 685,000 fr. seulement, mais dès à présent on est fondé, pour 1866, à la porter à 700,000 fr. Il en est de même du produit de la surtaxe de 1 fr. 50 c. par hectolitre sur le vin, admis en prévision, en 1864, pour 750,000 fr., il s'est élevé à 912,000 fr. Malgré ce succès, on ne l'a porté, en 1865, que pour 800,000 fr., et les recettes déjà obtenues donnent lieu de présumer que ce chiffre sera largement dépassé; on est demeuré dans une sage réserve en l'inscrivant, en 1866, pour 850,000 fr. RAPPORT, p. 9.

(4) Le produit de l'octroi, porté, en 1864, à 6,900,000 fr., avait été abaissé, pour 1865, à 6,800,000 fr.; cependant les recettes ordinaires s'élèvent à 61,911 fr. 99 cent. de plus qu'en 1864; en sorte que, si le produit présumé de l'octroi avait été porté au même chiffre qu'en 1864, cette augmentation serait, en réalité, de 161,911 fr. 99 cent.

(5) La première moitié a été portée au budget supplémentaire; la seconde, bientôt encaissée, pourvoira à des améliorations nouvelles. RAPPORT, p. 10.

(6) Ces trois articles composent un total de 1,300,000 fr., qui doit influer considérablement sur les résultats de ce chapitre. Si on l'ajoute aux 2,900,000 fr. de l'article précédent, on aura la raison de l'importance du budget de 1866 comparé à celui de 1865. Les deux articles seuls portent l'augmentation à 4,200,000 fr., dont on trouvera l'emploi au chapitre des dépenses extraordinaires.

DÉPENSES (1).

I. — DÉPENSES ORDINAIRES, 5,684,349 fr.

INTÉRÊTS DE LA DETTE COMMUNALE.

Intérêts du restant du capital de la dette antérieure à 1853, 54,190 fr. — Annuité à payer pour les trottoirs en bitume, 46,397 fr. Annuité pour des trottoirs en pierre, 2,986 fr. Abonnement pour frais de timbre des obligations, 30,000 fr.

FRAIS D'ADMINISTRATION.

Traitement des employés de la mairie centrale, frais de bureaux, chauffage et éclairage de l'Hôtel-de-Ville, 110,000 fr. — Frais de bureaux et traitement des employés des cinq mairies, 76,000 fr.

Timbre des registres de l'état civil, 8,000 fr.

Loyer des locaux des mairies des deuxième et troisième arrondissements, 9,800 fr. Loyer des locaux des bureaux de la voirie, 9,200 fr.

Traitement fixe et frais de bureau du receveur municipal, 30,000 fr. Indemnité supplémentaire au receveur municipal, 12,000 fr.

Loyers et réparations des locaux occupés par les justices de paix, 6,000 fr.

Frais de perception des impositions communales, 36,000 fr.

Dépenses du Conseil des prud'hommes, 20,000 fr.

POLICE ET SERVICE DE SURETÉ.

Contingent de la ville dans les dépenses de la police générale, 151,700. Dépenses diverses de police municipale, 95,700 fr.

Sapeurs pompiers, indemnités, matériel, frais divers, 83,760 fr.

Frais de police à la disposition du préfet, 12,000 fr.

SERVICES SANITAIRES ET DE SALUBRITÉ.

Dépenses du service des inhumations, 108,000 fr.

Traitement des médecins chargés de la visite des filles publiques, 9,000 fr.

OCTROI.

Frais de perception, entretien des barrières, etc., 596,115 fr. Prélèvement sur l'octroi pour le remplacement d'une partie de la contribution personnelle et mobilière, 180,000 fr. Remises aux employés, 15,000 (2). Subvention à la caisse des retraites, 18,000 fr. — Indemnité à la régie des contributions indirectes, 52,000 fr.

(Somme totale, 861,115 fr.)

ARCHITECTURE, BATIMENTS.

Traitement de l'architecte en chef et des employés, frais de bureau, 21,900.

Entretien des bâtiments communaux, frais divers, 100,000 fr.

DÉPENSES DIVERSES.

Contributions des propriétés communales, 25,000 fr.

Assurances contre l'incendie des propriétés communales, 8,400 fr.

Entretien des bâtiments et des bureaux de l'Hôtel-de-Ville. Préfecture, 12,000 fr. — Entretien du mobilier de l'Hôtel-de-Ville (moitié à la charge de la ville), 5,000 fr. — Entretien des horloges de la ville, 4,000 fr.

Fourniture d'eau dans les bâtiments communaux, 15,000 fr.

Éclairage des bâtiments communaux et des services municipaux, 11,000 fr.

Entretien du palais du commerce, 15,000 fr.

VOIRIE URBAINE (3).

Traitement de l'ingénieur en chef et des employés, 49,000 fr. — Inspecteurs et sous-inspecteurs de la voirie, 30,000 fr.

Frais de nettoiement et de l'arrosage des voies publiques dans les cinq arrondissements, 320,000 fr.

Entretien des voies pavées, non pavées et plantées, 230,000 francs.

Entretien des trottoirs et bandes d'asphalte, 20,000 fr.

Frais d'entretien du parc de la Tête-d'Or et du Vernay,

(1) Ainsi que je l'ai fait pour les recettes, j'ai retranché aux dépenses quelques articles très-minimes, pour la plupart inférieurs à 500 fr.

(2) Les remises ou gratifications aux employés figuraient dans le précédent budget pour une somme de 80,000 fr., c'était beaucoup. 47,000 fr., prélevés sur cette somme, ont été employés à l'augmentation des petits traitements; 18,000 fr. sont entrés dans la caisse des retraites des employés de l'octroi; il est resté 15,000 fr. pour les gratifications. RAPPORT, p. 14.

(3) Les besoins de la voirie urbaine font, de la série des articles qui la concernent, un véritable budget dans le budget général, car leur importance s'élève à 1,611,660 fr. Les 233,300 fr. de la voirie vicinale sont la contre-partie de l'article de recettes, qui est spécialement destinée à cette voirie sur les centimes communaux.

Voyez, à la fin de cette étude, la note complémentaire intitulée : Budget particulier de la voirie.

personnel et matériel, 33,400 fr. — Entretien des animaux, 9,000 fr.

Traitement du garde général et des gardes du parc; frais d'entretien des parcs d'animaux, des promenades, des jardins, des places publiques et des quais, 18,600 fr.

Dépenses diverses du service de la voirie, 12,000 fr. — Contrôle et surveillance des voitures de place, 3,000 fr.

Entretien des pompes et fontaines, 16,000 fr.

Entretien et salaire des gardes et du concierge du marché couvert des Cordeliers, 7,800 fr.

Fourniture d'eau aux fontaines de la Croix-Rousse, 210,000 fr. Entretien des bornes fontaines et des bouches d'arrosage, 7,275.

Éclairage des voies publiques, 200,000 fr.

Indemnités pour cessions de terrains, etc., 300,000 fr.

Part contributive de l'État dans la dépense de l'entretien des quais, 22,000 fr.

Révision et conservation des plans d'alignement et de nivellement, 10,000 fr.

Entretien des plaques indicatives des rues, 500 fr.; des égouts, 3,000 fr.; des urinoirs, 2,000 fr. Surveillance des ponts, 21,400 fr. Réparation et entretien des ponts et bacs à trailles, 80,000 fr.

VOIRIE VICINALE.

Emploi des centimes affectés à l'entretien des chemins vicinaux ordinaires, 233,000 fr.

THÉATRES.

Subvention au directeur, 150,000 fr. — Entretien des théâtres, des bâtiments et du mobilier, 15,000 fr. — Assurances, 22,165 fr. — Location des magasins, 7,000 fr. — Traitement du conservateur, 5,000 fr.

DÉPENSES MILITAIRES.

Entretien de l'hôtel du commandant de la division, 1,000 fr. Corps de garde, 5,000 fr. Logement des troupes de passage, 30,000 fr. Casernement des troupes de la garnison, 87,000 fr.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Écoles primaires et classes d'adultes tenues par des frères et sœurs, 240,000 fr. — Écoles primaires libres, 3,000 fr. — Écoles primaires laïques de garçons et de filles, classes d'adultes, dessin linéaire, musique vocale, etc., 135,000 fr. — Écoles primaires protestantes, 10,000 fr. — École primaire israélite, 2,400 fr.

Salles d'asile, 100,000 fr. — Salles d'asile protestantes, 40,080 fr.

Bourses à l'institution des sourds-muets, 5,000 fr. (1).

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Allocation à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, 26,890 fr. — Location de l'école, 16,000 fr. — Cours de droit commercial, 3,000 fr.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Dotations à l'Académie, 2,400 fr. — A la société d'Agriculture, 2,000 fr. — A la société d'Horticulture, 1,600 fr. — A la société de Médecine, 600 fr. — Allocations pour observations hydrométriques et météréologiques, 1,900 fr. — Musée d'histoire naturelle, 11,900 fr. — Jardin botanique, 16,000 fr.

Bibliothèque de la ville, ensemble des dépenses, 12,000 fr. — Du Palais des arts, 7,000 fr.

BEAUX-ARTS.

Conservatoire des musées du palais des arts, 5,700 fr. — Entretien des cadres, 1,000 fr. — Fonds pour dessins et gravures, 3,000 fr. — Fonds pour achats de tableaux et de statues, 5,000 fr. — Musée des antiques, 6,000 fr. — Subvention à la société des amis des arts, 5,000 fr.

Fondation de quatre bourses à l'école centrale, 2,800 fr.

ASSISTANCE PUBLIQUE (2).

Contingent de la ville dans la dépense des enfants trouvés, 205,000 fr. — Subvention aux bureaux de bienfaisance, 200,000 fr. — Concours aux frais de traitement des aliénés indigents, 64,000 fr.

Service médical du bureau de bienfaisance, 4,500 fr.

Maison du refuge, 5,000 fr. — Société de charité maternelle, 20,000 fr. — Filles incurables, 1,000 fr. — Petites Sœurs des pauvres de la Villette et de la Croix-Rousse, 2,000 fr.

Dispensaire, 5,000 fr. — Dispensaire spécial 2,800 fr. — Dépôt de mendicité d'Albigny, 25,000 fr.

Société des jeunes orphelins, 500 fr.

Patronage des jeunes filles, 2,200 fr.

Providence de Sainte-Élisabeth de Vaise, 1,000 fr. — Patronage des enfants pauvres, 1,400 fr. — Patronage des jeunes libérés, 1,000 fr. — Société israélite, 500 fr.

Société des sourds-muets, 3,000 fr. — Crèches de Saint-Polycarpe et de Saint-Paul, 8,200 fr. — Indigents malades aux établissements thermaux, 1,000 fr.

Subvention aux caisses d'épargnes de Lyon et de la Croix-Rousse, 2,150 fr. — Enfants admis au refuge de Saint-Joseph d'Oullins, 1,000 fr. — Jeunes aveugles, 1,000 fr. — Hospitaliers-veilleurs, 1,000 fr. — Société de Saint-François-Régis, 1,000 fr. — A la caisse des prêts à faire aux ouvriers en soie, 3,500 fr.

Caisse de retraites des ouvriers, 20,000 fr.

Pensions et secours divers, 18,000 fr.

(1) La somme totale prévue pour l'instruction primaire dépasse 311,300 fr.; chaque année voit s'augmenter les allocations pour ce service si important et d'un si grand rapport.

(2) L'ensemble des allocations municipales pour l'assistance publique n'est pas moindre de 626,000 fr.; il y a eu, sur le budget de 1865, une augmentation de 90,000 fr., affectée surtout aux bureaux de bienfaisance qui étaient arriérés. RAPPORT, p. 18.

CULTES.

Secours aux fabriques; logements de curés, 19,000 fr. — Annuité pour le presbytère de Saint-Maurice, à Montplaisir, 1,000 fr. — Chapelle à Perrache et logement du desservant, 3,700 fr.

Location de l'église de l'Annonciation de Vaise, 3,000 fr. — A la fabrique de la paroisse de la Rédemption, 5,000 fr. — A la fabrique de l'église du Bon-Pasteur, 4,000 fr.

Traitements de dix-neuf vicaires, 13,200 fr.

Logements de quatre ministres protestants, 6,000 fr.

Logement du ministre israélite, 1,200 fr. — Location du temple israélite (pour 1865), 2,325 (1).

DÉPENSES DIVERSES.

Frais de procédure, 6,000 fr. — Frais du concours agricole, 15,000 fr. — Pour gratification aux employés municipaux, 5,000 fr. — Droits d'abattage des bestiaux, 4,000 fr. — Loyer du logement du recteur et de l'administration académique, 6,360 fr.

Part attribuée à la chambre de commerce dans le produit des locations faites dans le nouveau palais, 21,500 fr.

Fêtes publiques, 46,000 fr.

Dépenses imprévues, 42,000 fr.

II. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES, 9,250,141 fr.

EMPRUNTS, OBLIGATIONS, ANNUITÉS (2).

Obligations créées en vertu de la loi du 22 juin 1854.

Intérêts sur 9,539 obligations	476,950 fr.
Rachat de 100 obligations à 1,250 fr.	125,000

EMPRUNT *de 1,022,000 fr., autorisé par la loi du 22 juin 1854, et dont la durée a été prorogée par la loi du 22 juin 1865, de 10 à 30 ans, pour le solde de 532,100 fr. restant à payer au 1er janvier 1866.*

Première annuité en capital et intérêts	34,613

Obligations créées en vertu du décret du 16 août 1855, et de la loi du 28 juin 1836.

Intérêts sur 3,903 obligations	193,150
Remboursement de trente-huit obligations à 1,250 fr.	47,500

EMPRUNT *de 889,000 fr., autorisé par la loi du 28 avril 1858.*

Intérêts sur 679,000 fr. restant à payer	35,370
Remboursement de trente-huit obligations à 1,000 fr.	38,000

EMPRUNT *de 8,200,000 fr., autorisé par la loi du 4 juillet 1860.*

Cinquième annuité de remboursement	303,972

EMPRUNT *de 600,000 fr., consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations.*

Intérêts et cinquième annuité du capital	68,000 fr.

EMPRUNT *de 1,800,000 fr., voté par délibération du 5 septembre 1862, et autorisé par décret du 18 octobre suivant.*

Quatrième annuité de remboursement; capital, 130,000; intérêts à 4 1/2 p. % sur 1,470,000 fr.	196,150
Troisième annuité de remboursement en capital et intérêts de l'emprunt de 1,900,000 (décret du 16 octobre 1863)	207,325
Travaux d'endiguement et remboursement de leurs emprunts	850,000
Dette de la boulangerie	244,800
Remboursement à la Martinière	200,000
Intérêts de l'emprunt de 1,900,000 fr., autorisé par décret du 21 janvier 1865	95,000

EMPRUNT *de 5,800,000 fr. (Loi du 12 juillet 1865).*

Intérêts à payer en 1866	290,000	377,500
Remboursement de 175 obligat.	87,000	
Marché couvert de la Martinière, intérêts à payer		125,000
Quatrième annuité du capital de 3,100,000 fr., dû pour le marché des Cordeliers		220,000

(1) Somme totale pour les subventions et secours donnés aux fabriques, 155,000 fr.

(2) Les sommes affectées au payement des annuités d'intérêts et à l'amortissement des emprunts s'élèvent à 4,610,231 francs; elles desservent, en très-grande partie, toutes les charges des emprunts, depuis le premier, contracté en 1854 pour l'ouverture de la rue Impériale, et arrivant à 10,154,008 fr., jusqu'au dernier, de 5,800,000 fr., autorisé en juillet 1865. Le mode d'emprunt adopté par la ville consiste à rembourser par annuités le capital, en même temps que se payent les intérêts. On n'emprunte par là que pour une période de temps fixée à l'avance, et qu'après s'être assuré qu'on a les ressources nécessaires pour faire face chaque année à l'engagement pris, autant pour l'amortissement que pour les intérêts échus. Les premières années, l'amortissement est peu élevé, et le service des intérêts l'est davantage; mais à mesure que le temps s'écoule les rôles s'intervertissent et le contraire a lieu; l'amortissement reprend le dessus, et le service des intérêts perd en importance tout ce que celui-ci a gagné. D'autre part, on ne charge pas l'avenir et on ne paye pas davantage les dernières années que les premières. Enfin on s'aperçoit à peine des remboursements, car on les demande au revenu et non au capital, et dès la première année on s'est acquitté en partie. Ce mode de remboursement, si avantageux, a été appliqué à plusieurs opérations capitales, le marché des Cordeliers, la rue Childebert, le parc de la Tête-d'Or, etc. M. Émile BRUNEAU. RAPPORT, p. 20.

Ouverture de la rue Childebert, intérêts : 2,943. — Remboursement de sept obligations de 5,000 fr. pour la rue Childebert..	35,000 fr.
Travaux de pavage ; traité Dumont.........	160,000
Pour intérêts. Rue nouvelle au Jardin-des-Plantes...........................	16,500
Acquisition d'une partie du terrain du Parc, à payer aux hospices..............	68,470
Remboursement aux hospices, démolition de l'hôtel du Parc.....................	20,125
Subvention et secours pour constructions d'églises et de presbytères............	147,400
Subvention au consistoire israélite.........	5,000

DÉPENSES ET TRAVAUX DIVERS.

Quatrième allocation pour l'ouvrage intitulé : *Lugdun. histor. Monumenta*	1,400
Acquisition des collections de monnaies et médailles de MM. de la Saussaye et Morin (68,000 fr.) ; 3e cinquième	13,600
Frais d'impression des inventaires-sommaires. 4e fond..........................	1,000
Construction d'aqueducs à frais communs.	20,000
Établissement de trottoirs et de bandes d'asphalte............................	40,000
Pavage neuf en pavés d'échantillons et en pavés étêtés...........................	2,000
Remblais de la Lône de la Vitriolerie......	100,000
Cessions de terrains à la voie publique.....	275,800
Travaux de terrassement	91,000
Petit bâtiment faisant suite au palais Saint-Pierre.............................	10,000
Nouvelle installation des Musées archéologiques..............................	2,000
Réfection des ciels ouverts du Musée de zoologie..............................	12,000
Solde des travaux de construction au lycée de Saint-Rambert. — Clôture du lycée le long du chemin de fer..................	20,200
Éclairage des bâtiments communaux......	9,500
Appropriation et éclairage de l'ancienne salle de la Bourse au palais Saint-Pierre......	2,600 fr.
Travaux et ameublements aux justices de paix..................................	2,750
Construction de la fontaine des Broteaux...	31,000
Exécution de travaux d'utilité publique, autorisés par le décret du 5 juillet 1865 et la loi du 12 même mois. 2e moitié (1)	2,900,000
Érection d'une statue à la mémoire du sénateur Vaïsse..........................	60,000

SERVICE DE LA DETTE CONTRACTÉE POUR LE RACHAT DES PONTS.

Ponts du Rhône. Intérêts à 5 p. % de 9,814 obligations, à 1,000 fr. chacun, ci.......		490,700
Remboursement de 37 obligations, à 1,250 fr.		46,250
		536,950
Ponts de la Saône. Intérêts à 5 p. % de 6,770 obligations, à 500 fr., ci.	169,250	
Remboursement de 102 obligat., ci.	51,000	
	220,250	220,250
		757,200

Annuités payables en numéraire.

1° Aux hospices de Lyon pour le rachat des ponts de Serin et d'Ainay, et du droit de 1/6e sur les péages des deux ponts de la Feuillée et de Saint-Vincent............	65,973
2° A la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, pour le rachat du péage du pont de la Mulatière (2).	29,535
Secours à l'ancien personnel de la perception du péage des ponts...................	8,000
Total des dépenses extraordinaires........	9,250,141

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires et extraordinaires : Totaux.........	14,934,490

RECETTES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES. . . .	15,160,691 fr.
DÉPENSES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES	14,934,490
EXCÉDANT. . . .	226,201 fr.

Présenté par nous, Sénateur, Préfet du département du Rhône,

Lyon, le 15 décembre 1865.

HENRI CHEVREAU.

Voté par le Conseil municipal de Lyon dans sa séance du 22 décembre 1865.

BROLEMAN, président. E. BRUNEAU, secrétaire.

(1) L'emploi de cette seconde moitié du dernier emprunt, de 5,800,000 fr., a été l'objet de rapports particuliers présentés au conseil municipal par son président et par le sénateur.

(2) Les obligations à rembourser pour l'affranchissement des ponts, et les intérêts à payer pour ceux du Rhône arrivent à 757,200 fr., et les annuités à payer pour ceux de la Saône à 95,000 fr., soit ensemble à 852,200 fr. RAPPORT, p. 23.

Tel est le mécanisme du budget administratif de la ville de Lyon; il est fort simple et établi sur des bases toujours les mêmes. Les articles changent nécessairement chaque année, mais les divisions et subdivisions sont invariables; c'est un cadre qu'il ne s'agit que de remplir. Ce travail se fait sur des états vérifiés. Chaque année, le 15 décembre, le préfet du département du Rhône présente au Conseil municipal le budget administratif de la ville de Lyon; le Conseil délibère à la séance suivante et vote après avoir entendu un rapport de son secrétaire. Toutes les pièces sont imprimées et livrées à la publicité; les journaux de la ville en reçoivent communication, et ont toute liberté pour apprécier ces documents.

Deux parties distinctes composent le budget ou compte d'administration, les recettes et les dépenses. Les recettes sont classées en deux catégories, les recettes ordinaires, c'est-à-dire qui sont fixes et régulières pour chaque année; et les recettes extraordinaires, c'est-à-dire qui ne se reproduisent qu'éventuellement, et à l'occasion de faits particuliers. Tous les articles de détail viennent prendre place méthodiquement sur les listes selon leur nature. Même ordre pour les dépenses; il y a les ordinaires et les extraordinaires, d'après les mêmes considérations. Le budget administratif étant préparé, rédigé et voté d'avance, tous les articles de détail sont *présumés*, c'est-à-dire établis d'après les prévisions et probabilités : dès lors les comptes définitifs ne peuvent être établis qu'à l'exercice suivant. C'est l'objet du budget supplémentaire soit en recettes, soit en dépenses; pour les recettes supplémentaires, les reports, restes à recouvrer sur le précédent exercice, recettes non prévues; pour les dépenses supplémentaires, reports, crédits annulés, dépenses restant à payer à la clôture de l'exercice, crédits spéciaux applicables à des travaux publics en cours d'exécution, dépenses qui n'ont pas été payées faute de crédits ouverts; dépenses non prévues. Le budget supplémentaire ayant été présenté et discuté, le préfet prend un arrêté par lequel il déclare approuvé le compte administratif de la ville de Lyon pour l'exercice désigné; il règle ce budget pour la recette et la dépense, et arrête de la même manière le budget supplémentaire; l'excédant est déterminé; le déficit, s'il y en a un, l'est de même, et il y est pourvu. Telle est la marche administrative qui est suivie; on ne saurait procéder avec plus d'ordre et de régularité. Le mouvement financier annuel de la ville de Lyon, recettes et dépenses réunies, n'est pas moindre de 30 millions.

BUDGET PARTICULIER DE LA VOIRIE

1866.

J'emprunterai quelques considérations et quelques chiffres au budget particulier de la voirie que M. Bonnet, ingénieur en chef de ce service si important, a présenté, en 1866, au sénateur-préfet; la position de leur auteur les recommande à l'attention. Ce sont d'ailleurs d'utiles notes complémentaires de ces études sur le budget administratif de la ville de Lyon, et un commentaire pratique dont la valeur est incontestée.

Une ville se compose surtout de rues; la viabilité plus ou moins grande de celles-ci résulte de conditions diverses que la voirie apprécie et détermine. Elle doit s'occuper de ces points principaux : leur pavage, leur largeur relativement à la hauteur des maisons dont elles sont formées, enfin leur direction et aération. Ces voies de communication ont pour annexes les quais, promenades et places publiques; j'ai raconté dans une autre partie de cet ouvrage ce que les unes et les autres avaient été et ce qu'elles sont devenues. L'accroissement inouï de la ville de Lyon a motivé nécessairement une expansion immense de la voie publique; la voirie a beaucoup fait, défait et refait. Il n'existait, au début de l'administration de M. le sénateur Vaïsse, que 188 kilomètres de rues ouvertes; on en compte aujourd'hui 217. Le troisième arrondissement, placé dans des conditions si défavorables de viabilité, ne possédait que dix-sept kilomètres de rues remblayées et pavées; il y en a maintenant plus du double; les remblais couvrent la presque totalité des 98 kilomètres de rues de l'arrondissement.

Selon M. l'ingénieur en chef, la longueur des rues ouvertes est augmentée d'un quart, mais celle des rues praticables est presque doublée, et d'immenses terrains, demeurés longtemps à peu près inaccessibles, ont été livrés à la circulation. Cependant le prix des loyers, dans les beaux quartiers, a, sinon doublé, du moins très-considérablement augmenté. A quel taux ne se fût-il pas élevé, si tant de rues ne s'étaient ouvertes pour recevoir de nouveaux hôtes (1)? Cette activité de la voirie, dont nous avons été les témoins émerveillés, a contribué beaucoup à l'accroissement des fortunes privées et de la fortune publique, de même qu'elle en a été le principal signe. Il y a maintenant, dans l'intérieur de la cité, plus de 200 kilomètres de voies pavées ou empierrées, et une voie sur laquelle il existe 13,200 arbres (on en comptait 3,000 à peine autrefois). La ville possède en outre, indépendamment du parc Impérial, cinq jardins

(1) Selon M. Bonnet, l'augmentation du taux des loyers a été de moitié; pour être exact, M. l'ingénieur en chef aurait dû faire l'observation que cette cherté excessive et inouïe des locations existe seulement pour cinq rues de luxe et de commerce, quelques portions de quais et trois places publiques. Sur les autres points, dans de très-bons quartiers et pour les trois quarts de la ville, l'augmentation est peu considérable; elle est nulle dans les quartiers occupés par les classes ouvrières. Il y a pire, à cinq minutes de la place des Terreaux, dans le haut de la rue Romarin, et dans les nombreuses rues voisines, quoique assez bien, les loyers ont diminué; en ce moment les maisons de la grande rue des Capucins, en si grand crédit encore il y a douze ans, sont couvertes d'écriteaux qui n'appellent des locataires à aucun prix; le rabais est de plus d'un grand tiers. Tel est l'état vrai.

très-bien entretenus, ceux de Bellecour, de la place Impériale, des Chartreux, de l'ancien Jardin des Plantes et de la place des Minimes. De grands édifices municipaux, le palais du Commerce et l'Hôtel-de-Ville, sont en cours d'exécution, et de nouveaux squares sont annoncés. Rien de tout cela n'existait hier; ce que ces immenses améliorations coûteront à la population en augmentation d'impôt est insignifiant; l'entretien des plantations est l'objet des plus grands soins. Dans le nombre des arbres existant, on sait le chiffre des bien portants et des malades, et il est tenu note des absents.

Une des plus belles créations de la voirie, une des mieux réussies, et en même temps une de celles qui coûtent le moins à la ville pour l'entretien, c'est le parc Impérial, promenade non-seulement de luxe, mais surtout populaire, utile à l'aristocratie pour ses chevaux fins et ses voitures, et indispensable aux classes ouvrières; trait d'union enfin entre le riche et le pauvre.

La surface du parc Impérial est de 100 hectares; son entretien ne figure au budget que pour la somme, relativement faible, de 32,000 fr. En aucun cas les crédits supplémentaires ne l'ont élevée à 50,000 fr. Marseille a un parc de 60 hectares, dont le quart seulement est bien entretenu, et dépense le double. Notre collection d'animaux nous demande annuellement 9,000 fr., celle de Marseille en coûtera 40,000. Selon M. l'ingénieur en chef, l'entretien des promenades et plantations seules exige à Paris 3,038,000 fr.; à Lyon, 90,000 suffisent, en y comprenant le service du parc. Même économie intelligente pour la salubrité; la grande propreté de nos rues, leur bon entretien, et l'excellence du service de l'arrosage sont des sujets journaliers d'étonnement; la dépense n'excède pas 320,000 fr., dont 190,000 sont au compte de la ville, et 130,000 sont fournis par l'abonnement de 14,000 propriétaires. L'éclairage de la voie publique occasionne, cette année, une dépense de 239,000 fr., qui va descendre à 200,000, grâce à l'abaissement progressif du tarif : c'est 62 centimes par habitant; à Marseille, c'est plus du double. Le nombre des becs de l'éclairage est, à Lyon, de 3,686.

En résumé, d'après le rapport officiel, l'entretien de toutes les voies pavées et empierrées de la voirie de Lyon, de la voie plantée, et de toutes les promenades intérieures, non compris le Parc, figure au budget pour 230,000 fr., somme insuffisante, il est vrai, et qui est augmentée annuellement de 40,000 fr., à un titre ou à un autre; total : 270,000 fr. A ce prix, la voirie entretient les jardins, la voie plantée aux 13,200 arbres, et les 200 kilomètres de voies pavées ou empierrées. L'ensemble de toutes les dépenses du service de la voirie lyonnaise absorbe, à peu près, le sixième du produit de l'octroi, et le cinquième, en tenant compte des indemnités de terrain; à Marseille, la proportion est bien autrement forte. M. l'ingénieur en chef Bonnet trouve avec raison qu'à Lyon, pour l'ensemble comme pour les détails, on est dans des conditions excellentes et tout à fait rassurantes pour l'avenir. Voici ses conclusions : les crédits du service ordinaire de la voirie, tels qu'ils existent au projet de l'exercice 1866, peuvent être considérés comme normaux, eu égard au chiffre actuel de la population, à l'exception toutefois des crédits portés aux articles 47 et 49, qu'il sera indispensable d'augmenter en cours d'exercice, l'un de 40,000 fr., l'autre de 10,000 fr., dans l'avenir. Ces crédits devront croître proportionnellement à la population, et par conséquent à l'impôt; mais on peut prévoir dès à présent que si l'assiette de l'impôt n'est pas modifiée, on assurera le service de l'entretien en y affectant chaque année, à peu près, le cinquième des recettes totales de l'octroi. M. Bonnet pense que les crédits extraordinaires ouverts à son service seront suffi-

sants; mais il regarde comme un point de la plus haute importance, de poursuivre méthodiquement et jusqu'à leur achèvement complet les travaux de pavage et de remblais aux Broteaux et à la Guillotière. L'état actuel des lieux constitue un véritable péril public; l'exécution régulière et prompte de ces remblais et pavages accroîtra considérablement les recettes de l'octroi, facilitera la vente de terrains municipaux vastes et importants, et augmentera, dans une forte proportion, les revenus des hospices.

Ce vœu sera écouté; il a reçu déjà un commencement d'exécution sur un point capital; le remblai de la Lône immense, infecte et insalubre de Béchevelin est entrepris, et marchera avec rapidité; c'est une révolution pour la Guillotière, à laquelle il va donner l'emplacement d'une ville nouvelle dans la situation la plus heureuse.

Mais un sujet de la plus haute importance appelle mon attention; la situation administrative de la ville de Lyon vient d'être exposée avec détails, celle du département du Rhône doit être faite sur le même plan.

BUDGET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

LYONNAIS ET BEAUJOLAIS, 1865-1866.

CONSEIL GÉNÉRAL (1).

Le budget administratif du département du Rhône n'a pas, à beaucoup près, l'importance de celui de la ville de Lyon; l'un est exprimé en recettes et en dépenses par un chiffre de deux millions six cent mille francs, l'autre s'élève à environ quinze millions. Il n'y a pas identité de fonctions et d'attributions entre les deux corps délibérants; on a vu quelle était l'énormité de la tâche du Conseil municipal; beaucoup moins étendue et moins compliquée, celle du Conseil général du département du Rhône a cependant une haute importance. Cette institution administrative a dans ses spécialités plusieurs services de première nécessité et dont elle seule est appelée à connaître; le Conseil général du département du Rhône concourt à la répartition des charges locales et notamment au règlement des contributions directes. Il a dans ses attributions l'entretien des édifices et mobiliers départementaux, tribunaux de divers ordres, Palais de justice, justices de paix, prisons, bâtiments administratifs, Hôtel-de-Ville, préfecture, sous-préfecture de l'arrondissement; églises, indemnités au clergé; voies de communication, routes impériales et départementales; chemins de grande communication et chemins vicinaux, chemins de fer; navigation, service du Rhône et de la Saône; instruction publique, instruction primaire; sciences, lettres et arts; archives municipales et départementales; assistance publique dans ses modes divers et nombreux; salubrité publique et questions qui s'y rattachent; services divers. Quand le Conseil général a parcouru ce cercle si varié, il termine sa session par l'expression de ses vœux et arrête le budget départemental de l'année expirée, soit en recettes soit en dépenses. Tel est l'ordre que je suivrai dans ce résumé; je donnerai, pour chaque article, le chiffre du crédit voté par le Conseil, écartant les très-petites sommes, mais donnant exactement les totaux pour chaque service. Il en résultera un tableau d'ensemble très-condensé, mais donnant une idée exacte du budget administratif du département du Rhône.

Le Conseil général s'est réuni le 21 août 1865; un décret fixait l'ouverture et la durée de la session unique; un autre nommait le président, deux vice-présidents et le secrétaire parmi les vingt-huit membres représentant les vingt-huit cantons du département du Rhône. M. le Sénateur-Préfet, ayant été introduit, donne lecture des décrets, le bureau est installé. M. le Sénateur-Préfet reprend la parole. Dans son exposé, il commence par rappeler les services rendus au département par M. le sénateur Vaïsse; puis il esquisse le tableau des améliorations opérées et de celles qui sont soit en projet soit en cours d'exécution. Examinant la position financière, M. le Sénateur constate qu'une marche sage et progressive permet au Conseil de donner satisfaction à tous les intérêts légitimes du département.

---

(1) CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU RHONE, précédé du Rapport de M. le Sénateur-Préfet du Rhône. Session de 1865-1866. *Lyon, imprimerie de Nigon*, 1865, 1 volume in-8°. C'est à ce compte-rendu, le dernier publié, que j'ai emprunté mes faits et mes chiffres; quelquefois même les paroles dont je me suis servi. Faites avec soin dans les bureaux, ces statistiques sont des documents officiels; M. le Sénateur-Préfet Vaïsse les revisait en personne, ou plutôt les rédigeait avec une grande attention.

CRÉDITS VOTÉS POUR 1866.

I. — Édifices et mobiliers départementaux.

Mennes dépenses d'entretien et frais de parquet des Tribunaux et des cours d'assises, et réparations aux mobiliers. Les allocations de cent vingt francs pour les huit justices de paix de Lyon, et de cinquante pour les vingt justices de paix du département, sont portées à 300 fr. et à 100 fr.

L'achèvement des travaux de construction de la nouvelle maison d'arrêt à Perrache est évalué, avec beaucoup de probabilité, à 1,030,000 fr. au lieu de 1,080,000 fr.; l'économie de 50,000 fr. sera rapportée sur des dépendances du Palais de justice. Les travaux d'amélioration à ce palais sont l'objet de deux credits, l'un de 30,000 fr., et 'autre, sur le fond d'emprunt, de 70,000 fr. La loi du 12 juillet dernier a réduit cet emprunt à 146,700 fr., part de la dépense pour le département, le reste est à la charge de l'État.

La dépense d'une cheminée monumentale dans l'Hôtel-de-Ville-préfecture, évaluée à 32,000 fr., est partagée entre le département et la ville. L'entretien de l'hôtel et des bureaux coûte 6,000 fr.; pour l'hôtel et les bureaux de la sous-préfecture de Villefranche coûte 500 fr.

L'entretien des prisons de Lyon et de Villefranche est l'objet d'un crédit de 7,500 fr., ainsi répartis : maison de correction de Lyon, 4,000 fr.; maison de justice de Lyon, 3,000 fr.; maison d'arrêt de Villefranche, 500 fr. De petits crédits de 650 fr., 350 fr. et 1,000 fr. sont ouverts pour réparations au greffe du tribunal civil de Villefranche, à la sous-préfecture de Villefranche, et pour subvention aux bureaux d'assistance judiciaire. Les réparations à la caserne de la gendarmerie de Lyon coûteront 2,500 fr.; l'entretien des casernes de gendarmerie 3,000 fr.

Un crédit de 600 fr. pourvoira aux frais de secrétariat du parquet du tribunal civil de Villefranche.

Les mennes dépenses et frais de parquet de la cour d'assises et des tribunaux sont réglés à 35,650 fr. Savoir : tribunal de première instance de Lyon, 20,000 fr.; de Villefranche, 2,000 fr.; cour d'assises, 2,400 fr.; tribunal de commerce de Lyon, 10,100 fr.; de Villefranche, 650 fr.; tribunal de police de Lyon, 500 fr.; entretien des bâtiments des tribunaux civils, 2,400 fr.; du mobilier de la cour d'assises, 500 fr. Un crédit de 6,998 fr. fera face au complément du mobilier du tribunal du commerce de Lyon.

La construction et la réparation des églises et presbytères des communes sont l'objet d'un crédit de 6,000 fr.

Il est ouvert au budget de 1866 un crédit de 41,150 fr. pour le mobilier départemental, ainsi réparti : préfecture, acquisition, 30,400 fr., et entretien, 10,400 fr. Sous-préfecture, entretien, 700 fr. Local académique, 50 fr.

II. — Voies de communication.

Le crédit alloué pour l'entretien des six routes qui traversent le département du Rhône était insuffisant à 310,000 fr., le Conseil a demandé qu'il fût porté à 350,000 fr. Les crédits accordés pour les travaux neufs et les grosses réparations se sont élevés à 238,900 fr. L'administration supérieure approuve le projet d'élargissement de la rue de la Barre, dépense à laquelle la ville contribue pour moitié. Les pavés d'échantillons sont substitués aux cailloux roulés entre le pont Saint-Clair et la place de la Boucle jusqu'à la limite de la commune de Lyon.

Tous les crédits d'entretien et de travaux neufs pour chacune de nos quinze routes départementales ont été employés en temps utile.

Le crédit d'entretien est porté à 321,000 fr.; c'est une augmentation de 27,000 fr. sur 1865. Les ressources applicables aux travaux neufs s'élèvent à la somme de 288,318 fr., montant du produit de l'imposition extraordinaire de 4 centimes, autorisée par la loi du 31 mai 1859, et de fonds libres de même nature. Je crois pouvoir négliger les détails dans cette esquisse.

Le crédit pour les chemins vicinaux a une haute importance; on y a pourvu, pour 1866, par une imposition spéciale de 5 centimes au principal des quatre contributions directes, produisant 350,000 fr.; et par un prélèvement sur les fonds libres de 1864 de 10,665 fr. La subvention mise à la disposition du préfet, suivant les besoins des chemins vicinaux des trois catégories, est de 284,000 fr. Une réserve de 9,665 fr. a été faite pour frais d'impression, dépenses diverses, et la confection d'une carte vicinale.

Chacun des chemins de fer qui traversent le département a été l'objet d'un rapport d'ingénieur. Celui de Roanne progresse; la section de Saint-Germain à Tarare pourra être ouverte au printemps. De Tarare à Amplepuis, le tunnel des Sauvages, d'une longueur de 2,926 mètres, ne pourra être terminé qu'à la fin de 1867. La section d'Amplepuis, à Roanne, est plus avancée; la ligne du chemin de fer de Lyon à Bourg, par la Dombes, est commencée sur tout son parcours.

La question des voies ferrées vicinales est à l'étude.

Les crédits ouverts pour l'exécution des travaux relatifs à la navigation sur les deux grands cours d'eau s'élèvent à 739,000 fr., y compris 22,000 fr., alloués par la ville, pour l'entretien des quais du Rhône et de la Saône; et 435,000 fr. représentant une partie du contingent municipal dans la dépense des travaux de défense contre les inondations. Un credit de 60,500 fr. a été ouvert pour le service de la Saône en dehors de Lyon, son insuffisance étant constatée, M. le Sénateur propose, et le Conseil accorde, que la dotation accordée annuellement pour l'entretien et les travaux neufs ordinaires de la Saône soit portée de 275,000 fr. à 300,000 fr.

III. — Commerce et sujets divers.

Dans son rapport sur la condition des soies, le président de la chambre de commerce constate une différence assez notable, 1863-1864, et 1864-1865, dans la quantité des soies déposées. L'insuffisance de la dernière récolte permet peu d'espérer une amélioration. Sans être sous l'influence des dernières grandes crises, la fabrique d'étoffes de soies est en souffrance, et donne toujours des inquié-

tudes. La pacification de l'Amérique n'a pas ramené la confiance, et une grande reprise d'affaires avec cet immense pays. On est toujours paralysé par l'extrême cherté de la soie, maintenue rare par la maladie des vers. Cette industrie des étoffes de soie façonnées, qui faisait l'orgueil de Lyon, est toujours abandonnée par la mode; il n'y a plus de dessinateurs en fabrique.

Les postes et le service télégraphique ont reçu de notables améliorations. Les communes de l'Arbresle, Beaujeu et Saint-Genis-Laval sont en instance pour obtenir l'installation d'un service télégraphique.

Le rapport de l'ingénieur en chef des mines ne constate aucun fait particulier.

IV. — Agriculture.

L'agriculture est sensiblement en progrès dans le département du Rhône, surtout depuis le vote continué de l'imposition extraordinaire d'un demi-centime, qui permet d'accorder largement des subventions et des allocations pour les encouragements dus à l'agriculture. Cette ressource a permis, non-seulement d'accroître par de plus libérales subventions les moyens d'action des associations agricoles, mais encore de créer de nouveaux modes de diffusion de l'enseignement horticole et agricole.

Une subvention de 2,000 fr. est maintenue à la Société d'agriculture, que recommande si fort la publication de ses Annales. Les Comices agricoles se complètent. Les sociétés d'horticulture de Lyon et de Villefranche rendent d'incontestables services; on a bien accueilli les expositions de fleurs et de fruits dans la grande cour du Palais-des-Arts. M. le Sénateur constate les bons résultats qu'ont produits les conférences agricoles, l'enseignement du cours d'horticulture pratique, les réunions agricoles, instituées sur l'initiative de la Société d'agriculture et les concours hippiques.

Le reboisement des montagnes n'est pas obligatoire dans le département du Rhône, mais 1,076 hectares l'ont été facultativement.

L'ensemble des crédits ouverts pour le service de l'agriculture, en 1866, donne une somme de 36,063 fr., ainsi répartie : drainage et irrigations, 1,000 fr.; amélioration de la race chevaline et loyer de l'écurie de monte, 2,400 fr.; concours agricole de Lyon, et amélioration des graines de vers à soie, 4,500 fr.; subventions aux Sociétés d'agriculture et d'horticulture, 2,500 fr.; traitements des professeurs, 4,200 fr.; achat de livres, 400 fr.; demi-bourses pour les écoles de la Saulsaie et d'horticulture d'Écully, 750 fr.; subvention pour le reboisement des terrains en friche, 5,000 francs; subvention aux Comices agricoles, 13,713 fr.; subvention pour la pépinière, 1,600 fr.

V. — Instruction publique et sociétés savantes.

L'instruction primaire continue à être en progrès, sous l'impulsion de jeunes maîtres sortis de l'École normale; on lui applique largement le principe de la gratuité. On voit décroître chaque jour le nombre des classes mixtes; les communes possèdent aujourd'hui deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles, dans des maisons neuves et parfaitement appropriées à leur service. L'abonnement est en vigueur depuis le 1er janvier 1865; il a réussi au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer dès la première année; les classes sont fréquentées, pendant l'été, par plus de six mille enfants payants. L'École normale primaire de Villefranche forme d'excellents instituteurs; les sept élèves-maîtres ont passé brillamment leurs examens.

Le crédit de l'instruction primaire est de 153,013 fr., savoir : dépenses ordinaires et obligatoires, 69,318 fr., et dépenses extraordinaires, 83,695 fr. Les recettes se composent du restant disponible de 1864....., 12,389 fr.; du produit présumé de l'imposition de 2 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour 1866; et de produits éventuels réalisés, 624 fr.

Le crédit voté au budget de 1866, à titre d'encouragement pour les sciences, belles-lettres et arts, est élevé à 3,440 fr., dont les principaux articles sont les suivants : subvention à l'Académie, 1,500 fr.; à la Société de médecine, 600 fr.; à la Société Linnéenne, 500 fr.; à la Société des sciences industrielles, 300 fr.

Entretien d'élèves à l'École des arts et métiers d'Aix, 600 fr.

Le service des Archives départementales et Municipales est fait avec soin; il vient de donner une raison nouvelle de son existence par la publication des Inventaires sommaires dont il fournit les matériaux. Ce service est l'objet d'un crédit de 8,500 fr., ainsi subdivisé : traitement de l'archiviste, 5,000 fr.; de l'aide-archiviste, 1,200 fr.; achat de livres, de cartons, 500 fr.; frais de vente de papiers de rebut, 300 fr.; publication de l'Inventaire, 1,000 fr.; pour travaux extraordinaires à l'archiviste de la ville, 500 fr. Le traitement de ce fonctionnaire est au budget municipal.

Encouragement aux recherches géologiques et paléontologiques dans le bassin du Rhône, 12,000 fr.

Encouragement aux observations météréologiques, 1,500 fr.

Crédit de 2,800 fr. pour l'entretien de bourses à l'École centrale lyonnaise.

Frais de publication des délibérations du Conseil général et des Conseils d'arrondissement, 1,800 fr. Autres impressions à la charge du département, crédit ouvert, 6,000 fr.; Budget du département et compte des recettes et dépenses, 700 fr.; listes électorales pour la formation des tribunaux et des chambres de commerce, 300 fr.; cadres pour la formation des listes électorales, des listes du jury, et des cartes d'électeurs, 5,000 fr.

VI. — Assistance publique.

Enfants assistés. — Le service des enfants assistés est devenu de plus en plus satisfaisant, depuis le parti qu'a pris le Conseil d'accorder des secours temporaires aux mères. Le nombre des enfants en pension, qui était déjà descendu au 1er janvier 1863 à 5,604, s'est encore abaissé au 31 décembre 1864 à 5,206; ce qui donne une nouvelle diminution de 398. Le département limite les secours temporaires aux enfants naturels. La Société de Charité maternelle secourt les enfants légitimes au moyen d'un surcroît de subvention. L'augmentation progressive du tarif

des frais et diverses primes ont porté la dépense moyenne de chaque enfant de 80 à 102 fr.

La dépense totale du service extérieur des enfants assistés pour l'année 1866, calculée sur une prévision de 5,200 enfants, à 101 fr. 92 c., est évaluée à 530,000 fr., ainsi répartie : mois de nourrice, pensions, secours, etc., 488,000 fr.; inspecteur, traitement, 5,000 fr.; tournées, 2,000 fr.; remises des sous-inspecteurs, 35,000 fr.

Moyens d'y pourvoir, somme inscrite à la 1re section du Budget, sous-chapitre VIII, 327,000 fr.; 2e section, sous-chapitre XIX, article 1er, 100.000 fr.; 3e section, sous-chapitre XXII, § 6, 2,079 fr. Complément, 100,000 fr., à prendre sur une imposition extraordinaire de 2 centimes, recouvrables en 1867.

La tutelle s'étend, non-seulement aux enfants a la pension, c'est-à-dire au-dessous de douze ans, mais encore à ceux de douze à vingt et un ans. Le 1er janvier 1864, il y avait 4,395 enfants à la pension, et 4,699 hors pension, total 9,094; non compris 361 infirmes au-dessus de 21 ans, qui reçoivent des secours. Pour avoir une idée complète des enfants assistés, il faut ajouter la catégorie des enfants secourus temporairement, distincte de celle des enfants assistés, et donner le chiffre de la dépense intérieure des deux catégories. Total : Enfants secourus, 1,209, assistés, 9,094; ensemble, 10,303.

Dépense de l'exercice 1864. Pour les enfants assistés, dépenses intérieures, 128,355 fr.; extérieures, 331,021 fr.; total, 459,376; — Pour les enfants secourus, dépenses intérieures, 35,450 fr.; extérieures, 175,995 fr.; total, 211,445. — Ensemble, 670,821 fr.

Service des Aliénés. — Ce service donne de graves inquiétudes; malgré les soins extrêmes dont il est l'objet, le nombre des fous de divers genres va croissant, et la dépense suit dans la même proportion. Disposé pour 610 malades, l'hospice de l'Antiquaille en reçoit plus de 950. En 1865, une imposition extraordinaire de 21 centimes a été votée pour quatre ans, pour les premiers travaux de construction d'un asile départemental d'aliénés à 1,200 places; elle doit produire environ 1,550,000 fr. L'administration traite avec les hospices de l'acquisition du Perron; l'imposition extraordinaire, votée en 1865, ne commencera à être perçue qu'en 1867, au lieu de l'être en 1866.

Voici les bases du budget particulier des aliénés.

Nombre des malades, 810 à 1 fr. par journée, à l'Antiquaille, 295,690; 100 malades dans les familles, à 60 c. par jour, 21,900 fr.; frais de transport en route des aliénés indigents, 2,450 fr; dépense totale, 320,000 fr.

Ressources des familles, 8,000 fr.; indemnité allouée par l'hospice de l'Antiquaille, 30,000 fr.; concours des communes, 75,000 fr. — Total, 113,000 fr.

Dépense à la charge du département, 207,000 fr.

Moyens d'y pourvoir : il est ouvert au budget de 1866 un crédit de 129,419 fr.; autre crédit de 45,580 fr.; et pour faire face au complément de 40,000 fr., il sera prélevé sur le produit de l'imposition extraordinaire de 2 centimes recouvrable en 1867.

Dépôt de Mendicité. — Ce Dépôt a très-bien fonctionné, il a tenu ce qu'on attendait de lui. Les communes ont été délivrées d'un lourd fardeau; les mendiants étrangers se sont éloignés du département du Rhône. Un crédit de 108,118 fr. est alloué, à titre de subvention, pour les dépenses ordinaires de l'établissement; il est assuré au moyen de l'imposition extraordinaire de 1 centime 5/10 par la loi du 2 mai 1863 (105,000 fr.), et d'un reliquat disponible de 3,118 fr., provenant de 1861.

Sociétés de Bienfaisance, Secours mutuels. — Crédits ouverts : somme totale, 14,800 fr.

Hospitaliers-veilleurs, Dames du Calvaire, Œuvre de Saint-Maurice. Chaque établissement, 500 fr.

Refuge de Notre-Dame-de-Compassion; Société de Saint-François-Régis; Œuvre des infirmes de Sainte-Élisabeth-de-Vaise; Œuvre des jeunes filles incurables d'Ainay; Asile des sourds-muets adultes; Société du patronage des jeunes filles; Société de patronage des jeunes libérés; Orphelinat de Saint-Joseph; chacun de ces établissements, 1,000 fr.

Refuge Saint-Michel, 1,500 fr.; Société de patronage des enfants pauvres, 1,500 fr.; Refuge Saint-Joseph d'Oullins, 1,700 fr. (y compris 300 fr. en récompenses aux anciens pensionnaires).

Société de charité maternelle, 14,100 fr.

Le Conseil exprime le vœu que l'œuvre si intéressante de Saint-Léonard à Couzon, obtienne une subvention à la session prochaine.

Infirmités, Secours divers, Hôpitaux. — Le Conseil ouvre des crédits de 2,000 fr. pour secours aux malades indigents traités dans les établissements thermaux; de 8,000 fr. pour le traitement des indigents atteints de maladies syphilitiques ou psoriques; de 12,000 fr.; pour l'entretien de vingt-quatre élèves à l'institution des sourds-muets de Lyon, dirigée par M. Forestier; de 500 fr. à titre de subvention au cours de M. Chervin, pour la guérison des bègues; de 1,500 fr. pour l'entretien de trois bourses à l'institution des jeunes aveugles, dirigée par les demoiselles Frachon; et de 500 fr., à titre d'indemnité, pour les médecins cantonnaux; de 200 fr. pour les mesures contre les épidémies; de 200 fr. pour mesures contre les épizooties; et de 6,000 fr. pour frais de route et de transport des malades et des voyageurs indigents.

Vaccine. — Un crédit de 4,500 fr. est voté à titre d'indemnité pour la propagation de la vaccine et la conservation du virus vaccin.

Inspection des médicaments. (Ancien jury médical.) — Un crédit de 3,000 fr. est ouvert pour les frais de l'inspection des pharmacies, des magasins des droguistes et des épiciers, et des fabriques d'eaux minérales. Ces visites se font aussi dans les communes rurales des deux arrondissements.

Hygiène et Salubrité. — Un crédit de 4,000 fr. a pour objet l'indemnité due aux membres du Conseil d'hygiène (ancien Conseil de salubrité). Ils sont chargés de prononcer sur les plaintes dont les établissements à émanations insalubres, incommodes ou dangereuses sont l'occasion, et de faire la recherche des agents d'infection sous toutes leurs formes, soit à Lyon, soit dans les communes rurales.

Un crédit de 3,000 fr. a été voté à titre de subvention pour la translation de cimetières.

Crédits divers. — Casernement de la gendarmerie, 42,230 fr., savoir : éclairage, drapeaux, 2,500 fr.; loyers,

37,580 fr.; réparations locatives, 820 fr.; literie, 900 fr.; logements d'officiers dans les casernes, 420 fr.

Subvention à la caisse départementale des retraites, 5,802 fr.

Indemnité pour travaux extraordinaires pendant la session, 700 fr.

Gratifications pour les belles actions, 1,000 fr.

Frais d'illumination des édifices départementaux, 2,000 fr.

Frais de l'architecte départemental, indemnité, 1,000 fr.

Pension de quatre élèves sages-femmes à l'hospice de la Charité.

Indemnité au clergé. — Ce crédit était de 22,500 fr., mais S. Em. Mgr le cardinal de Bonald ayant renoncé volontairement à l'allocation qui lui était allouée par le Conseil, la somme s'est trouvée réduite à 19,200 fr., savoir : pour trois vicaires généraux, 2,700 fr.; pour neuf chanoines, 8,100 fr.; pour douze chapelains, 8,400 fr.

Tel est, dans ses dispositions principales, le budget administratif du département du Rhône pour l'année 1866; il n'est pas complétement satisfaisant. Il faut recourir encore à la voie des centimes extraordinaires pour suppléer à l'insuffisance des ressources ordinaires et facultatives des deux premières sections du budget; le déficit à couvrir cette année est de 140,000 fr. (portant sur les services des aliénés et des enfants assistés). Il équivaut au produit de 2 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, pour l'année dernière, il n'était que de 48,000 fr. Le compte des recettes et des dépenses est arrêté ainsi pour l'exercice 1864 :

Recettes réalisées, Dépenses ordinaires, 1,024,130 fr.; facultatives, 326,092 fr.; extraordinaires, 885,370 fr.; spéciales, 458,890 fr. Total : 2,694,484.

Dépenses acquittées, ordinaires, 955,916 fr.; facultatives, 298,579 fr.; extraordinaires, 726,916 fr.; spéciales, 433,854 fr. Total : 2,415,265 fr.

Le budget départemental pour l'année 1866 est arrêté ainsi :

Dépenses ordinaires, 951,018 fr.; facultatives, 304,945 fr.; extraordinaires, 882,629 fr.; spéciales, 476,665 fr. Total : 2,615,259 fr.

Recettes ordinaires, 951,018 fr.; facultatives, 304,945 fr., extraordinaires, 882,629 fr.; spéciales, 476,665 fr. Total : 2,615,259 fr.

Pour assurer les ressources départementales, le Conseil vote :

7 centimes $\frac{5}{10}$ sur les contributions foncière, personnelle et mobilière (dépenses facultatives), 272,431 fr.

4 centimes extraordinaires sur les mêmes contributions, les portes et fenêtres et les patentes (routes départementales), 280,000 fr.

3 centimes extraordinaires, mêmes contributions (édifices), 210,000 fr.

1 centime $\frac{5}{10}$ extraordinaire, mêmes contributions (mendicité), 105,000 fr.

$\frac{5}{10}$ de centime sur les quatre contributions (agriculture), 35,000 fr.

1 centime $\frac{4}{10}$ sur les quatre contributions (aide au budget de 1865), 98,000 fr.

5 centimes spéciaux sur les quatre contributions (chemins vicinaux), 350,000 fr.

2 centimes spéciaux sur les quatre contributions (instruction primaire), 140,000 fr.

2 centimes extraordinaires au principal des quatre contributions, pour couvrir le déficit probable de 140,000 fr. sur le budget de 1866.

Le mouvement financier annuel du Conseil général, recettes et dépenses réunies, est de 5,200,000 fr.; c'est le sixième de celui de la ville.

Une des attributions principales du Conseil général, c'est la répartition (répartement) des contributions; le principal des contributions directes de 1866 s'élève, pour chacune, aux sommes suivantes à répartir entre les deux arrondissements : foncière, 2,579,402 fr.; personnelle et mobilière, 1,053,015 fr.; portes et fenêtres, 792,380 fr. La part de l'arrondissement de Lyon paraît devoir être fixée ainsi : 1,989,782 fr. (foncière); 876,920 fr. (personnelle); 676,624 fr. (portes et fenêtres); ce qui laisse à l'arrondissement de Villefranche 589,620 fr., 176,095 fr. et 115,756 fr.; les divers contingents fixes ci-dessus, en principal, sont taxés ainsi aux centimes additionnels.

Impositions d'office, loi du 8 juillet 1865.

Contribution foncière. 17 centimes $\frac{5}{10}$ pour dépenses ordinaires et fonds commun du départements 1 centime $\frac{5}{10}$ pour secours.

Contribution personnelle et mobilière, 17 cent. sans affectation spéciale; 17 cent. $\frac{5}{10}$ pour dépenses ordinaires et fonds commun du departement; 1 cent. $\frac{5}{10}$ pour dégrèvements et non-valeurs.

Contribution des portes et fenêtres, 15 cent. $\frac{5}{10}$ sans affectation spéciale, 2 cent. $\frac{4}{10}$ pour dégrèvements et non-valeurs.

Impositions facultatives et spéciales.

7 cent. $\frac{5}{10}$ du principal des contributions foncière et personnelle-mobilière seulement, pour les dépenses facultatives d'utilité départementale.

5 cent. du principal des quatre contributions directes pour les chemins vicinaux.

2 cent. du même pour l'instruction primaire.

Impositions extraordinaires portant sur le principal des contributions directes.

Loi du 31 mai 1859, travaux neufs des routes départementales, 4 cent.

Loi du 14 juillet 1860, maison d'arrêt, emprunts, 3 cent.

Loi du 2 mai 1863, dépenses du dépôt de mendicité, 1 cent. $\frac{5}{10}$.

Loi du 16 avril 1864, développement de l'agriculture, 1 cent. $\frac{5}{10}$.

Loi du 12 juillet 1865, service des enfants assistés, 1 cent. $\frac{4}{10}$.

Impositions additionnelles sur le produit des centimes départementaux de toute nature pour leur contingent à la formation du fonds de non-valeurs.

$\frac{4}{10}$ par franc de ce produit en ce qui concerne les contributions foncière, personnelle et mobilière.

2 cent. $\frac{4}{10}$ en ce qui concerne les contributions des portes et fenêtres. Le produit de ces diverses impositions, ajouté au principal des contributions, élève la charge de chaque arrondissement, pour 1866, aux sommes suivantes :

Lyon. Contribution foncière, 2,876,014 fr.; personnelle et mobilière, 1,416,569 fr.; portes et fenêtres, 920, 327 fr.

Villefranche, Contribution foncière, 852,232 fr.; personnelle et mobilière, 284,462 fr.; portes et fenêtres, 157,448 fr.

Le Conseil général détermine une année d'avance le prix moyen de la journée de travail dans la limite de 50 cent. à 1 fr. 50 cent., pour l'assiette de la contribution personnelle et mobilière, selon la population des communes. Il désigne, par arrondissement de sous-préfecture, les jurés qui sont appelés à régler les indemnités dues par suite d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Toutes les affaires étant épuisées, et la commission des vœux ayant lu son rapport, le président remercie M. le Sénateur-Préfet de son bon concours et déclare close la session de 1865 (1).

(1) Il y a peu de différence entre le budget départemental d'un exercice et celui de l'année qui précède ou qui suit; ce sont les mêmes répartitions et le même mécanisme, avec quelques modifications dans les détails.

BUDGET ADMINISTRATIF DES HOPITAUX

DE LA VILLE DE LYON [1]

1864-1865.

L'histoire des hôpitaux de Lyon se mêle intimement à celle de la cité elle-même, elle en fait partie intégrante, et mérite par son objet comme par ses détails, l'attention la plus sérieuse. On la trouve, découpée en tronçons, dans les divers volumes de cet ouvrage, je la résumerai ici en un travail d'ensemble sur le budget de cette grande manifestation de l'assistance publique. Depuis plus de douze siècles qu'il a été fondé, l'hôpital général occupe une grande place dans les préoccupations de la population lyonnaise; la bienfaisance publique s'en est émue bien souvent et les misères ont dépassé trop fréquemment les ressources. Le problème économique à résoudre eût consisté à déterminer avec précision d'avance la nature et l'étendue des maux qu'il s'agissait de soulager; puis à établir d'une manière certaine et durable les moyens d'y porter remède. D'immenses attributions pèsent sur les hôpitaux dans les grandes villes, ce sont les malades, les enfants abandonnés ou orphelins, les vieillards, les infirmes et incurables, les idiots et les fous. Pendant des siècles nombreux, on y adjoignait les pauvres, les pèlerins et les voyageurs pour un temps déterminé. Ce n'était point tout; à des époques trop répétées, des épidémies meurtrières s'abattaient sur la cité, absorbaient en un instant tous les genres de secours, et défiaient toutes les inspirations de la religion et de la charité. Ces calamités étaient réelles, constantes, incessantes, sans mesure; on ne pouvait leur opposer que des ressources insuffisantes et toujours précaires; ni la ville de Lyon, ni son hôpital du Pont-du-Rhône, ni ses hospices n'avaient de budget régulier au seizième siècle; on n'en avait pas l'idée. On vivait au jour le jour, constamment aux expédients, et toujours au-dessous des besoins qui augmentaient avec la population; mais la charité ne se lassait pas, les citoyens de Lyon donnaient, donnaient encore, donnaient toujours. Quand des circonstances exceptionnelles avaient porté à l'excès les misères populaires, le cri de la pitié était plus perçant et les ressources augmentaient. De riches bourgeois sans enfants eurent l'heureuse idée de léguer tout ou partie de leur fortune aux hôpitaux; elle fut le principe d'une révolution dans la situation des établissements charitables, désormais garantis contre la ruine imminente qui les avait menacés si souvent. L'hospice de la Charité eut un budget bien tenu presque dès l'origine de l'institution de l'aumône générale; au dix-huitième siècle, le trésorier faisant l'avance de cent mille francs, était promu de droit à l'échevinat. Il faisait relier avec magnificence le compte-rendu annuel de sa gestion; on a la série de ces recueils.

---

(1) Hospices civils de Lyon; compte moral administratif pour l'exercice 1864, présenté au Conseil général de ces établissements par la Commission exécutive le 28 juin 1865. *Lyon, imprimerie de Chanoine*, 1865, in-4°, 53 pages et de nombreux tableaux. C'est le dernier compte moral publié; je l'ai choisi à ce titre pour y prendre mes renseignements et mes chiffres; il a été rédigé par M. Ch. Le Tellier, secrétaire général de l'administration.

L'esquisse du budget administratif que je vais présenter, montrera ce que les hôpitaux de Lyon sont devenus; leur fortune si considérable ne sera jamais trop grande; elle se mettra toujours en équilibre avec les besoins; plus elle augmentera, moins il y aura de misères.

I. — RECETTES DES HOPITAUX.

Les recettes comme les dépenses des hôpitaux se divisent en deux classes très-distinctes, les ordinaires et les extraordinaires; celles-là régulières, fixes et se reproduisant toujours les mêmes chaque année; celles-ci, bien prévues, mais éventuelles et répondant à des circonstances exceptionnelles. Les recettes ordinaires s'étaient élevées pour 1863, à 2,609,327, elles sont arrivées, pour 1864, à 2,741,364 francs : ainsi l'augmentation, de caractère permanent et promettant de s'accroître pour les exercices ultérieurs, a été de 132,037 francs. Les dépenses ordinaires pour 1863 avaient été de 2,587,918 francs, elles ont atteint pour 1864 le chiffre de 2,598,810 francs. Cet exercice aurait été soldé, avec un excédant en recette de 245,862 francs, s'il n'avait eu à supporter des charges qui ne lui étaient pas propres. La population générale des hospices, toujours dans une période considérable d'accroissement, a fourni 1,701,361 journées. Ainsi la situation est bonne; l'administration a pourvu à des créations importantes et à l'entretien dispendieux de nouveaux services avec les ressources propres des hospices.

Voici les principales recettes ordinaires des hospices pour 1864 (je négligerai les détails et quelques petites sommes). Loyers des maisons et terrains, 604,663 fr.; loyers des terrains aux Broteaux 691,765; rentes sur l'État, 240,000 fr.; intérêts des capitaux à recouvrer, 210,000 fr.; produits des lits payants, 75,000 fr.; pensions annuelles d'aliénés, 306,000 fr.; pensions d'incurables et frais de traitement des malades indigents, 35,000 fr.; produit de la vente des médicaments 165,000 fr.; tiers du prix des terrains vendus par la ville pour les inhumations à Loyasse, 59,000 fr.; prélèvement sur les bénéfices du Mont-de-Piété, 90,000 fr.

Recettes extraordinaires (composées de dons, de legs et de prix de vente), 426,159 fr.; total général des recettes, et 480,000 fr. pour les fonds avancés, 3,744,219 fr.

Je présenterai quelques considérations sur les causes de l'énorme accroissement qu'a reçu, dans ces dernières années, la fortune des hôpitaux; elles sont empruntées au budget administratif, pour 1864, de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Les hôpitaux possèdent aux Broteaux un million de mètres carrés de terrains qui, mis en valeur, représentent un capital immobilier de quatre-vingts millions; mais, peu productifs pendant longtemps, ces terrains ne rapportaient que 150,000 fr. en 1840, et en 1854, leur revenu était à peine de 250,000 fr.; ils se louaient et se vendaient mal; loin de s'y porter, la population s'en éloignait. Cette situation tenait exclusivement à l'état déplorable des voies de communication mal entretenues et insuffisantes. Mais un changement de système ou plutôt une révolution eut lieu à leur égard; informée de la réalité et de la grandeur du péril, la ville prit un parti décisif. Elle mit à la disposition du troisième arrondissement, pour les travaux de remblais et de pavage, une somme de six millions, payables en dix ans, et dans laquelle les hôpitaux n'entrèrent que pour cent cinquante à deux cent mille francs. L'effet fut immédiat, la population fut maintenue et s'accrut, il en résulta une plus-value très-considérable des terrains; les hospices en vendirent pour neuf millions, somme qui, placée en rentes sur l'État ou en obligations sur la ville, produisit un revenu d'environ 450,000 fr. Les terrains dont les hospices étaient restés propriétaires,

furent affermés 602,000 fr.; c'était une augmentation de recettes d'un million. En 1854, les ressources ou revenus ordinaires des hospices s'élevaient à 1,680,000 fr.; en 1866, ils ont atteint le chiffre énorme de 2,741,000 fr. qu'ils ne tarderont pas à dépasser. Les maisons des hospices dans la ville ont pris une plus-value considérable dont il faut tenir compte et qui est également en progrès. En 1854, les hôpitaux fournissaient 1,200,000 journées de malades, ils en produisent 1,700,000 aujourd'hui. Les claustraux ont reçu d'immenses améliorations, qui se sont formulées en abaissement de la mortalité; l'hôpital de la Croix-Rousse a été créé; l'importante annexe des Chazeaux a été établie, enfin la ville de Lyon a été complétement exonérée de la subvention annuelle de plusieurs centaines de mille francs qu'elle fournissait à la caisse des hospices.

II. — DÉPENSES DES HOPITAUX, 1864.

Dépenses communes aux hôpitaux et hospices, en argent.

Charges, 213,728 fr.; frais d'administration générale, 89,200 fr.; établissements généraux, 315,040. Boulangerie, 210,000 fr.; pharmacie centrale, 195,000 fr.; denrées provenant du Perron, 6,000 fr.; total des dépenses communes, 728,020 fr.

Total des dépenses de l'Hôtel-Dieu, 541,148 fr.; de l'hôpital de la Croix-Rousse, 175,807 fr.; de l'hospice de la Charité, 593,708 fr. Dépenses intérieures des enfants assistés, 193,347 fr.; hospice du Perron, 71,080 fr.; hospice de l'Antiquaille, 540,955 fr.

Total des dépenses ordinaires propres à l'exercice 1864, 2,658,442 fr.

Total des dépenses ordinaires concernant les exercices antérieurs à 1864, 166,092 fr.

Total général des dépenses ordinaires, 2,824,534 fr. et, en y comprenant les 431,291 fr. de dépenses extraordinaires, et 500,000 fr. de fonds avancés, 3,755,826 fr. Toutes déductions faites, les recettes de toute nature pour 1864, furent fixées définitivement, à 3,596,344 fr.; et comme les dépenses, également toutes déductions faites, l'avaient été à 3,389,314 fr., le budget de l'exercice 1864 était réglé en un excédant de recettes de 207,030 fr.; le mouvement annuel de la caisse des hôpitaux roulait en chiffres ronds, recettes et dépenses réunies, sur sept millions cinq cent mille francs.

Le prix moyen de la journée dans les hôpitaux et hospices a été en 1864 de 1 franc et une fraction ($\frac{1}{1175}$); il y a eu une diminution légère sur 1863. Quelques renseignements particuliers sur chacun des cinq hôpitaux ou hospices de la ville de Lyon doivent compléter cette étude générale.

III. — HOPITAL GÉNÉRAL (ancien Hôpital de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône).

L'Hôtel-Dieu, ou hôpital général, ne s'ouvre pas exclusivement pour les malades de la ville de Lyon; il a 1,088 lits, dont 920 à titre gratuit, et 168 payants, à 1 fr. 25 cent. par jour. La salle d'accouchement se compose de 26 lits de femmes mariées, domiciliées à Lyon. Il y a trois chambres meublées, à 12 francs par jour. On n'admet pas à l'Hôtel-Dieu les aliénés, épileptiques et personnes atteintes d'affections cutanées ou syphilitiques. Une salle à l'entrée de l'hôpital est destinée à des consultations gratuites, faites soit par un médecin, soit par un chirurgien, à jour et à heure fixes, aux malades qui peuvent être traités à

domicile; les médicaments sont fournis gratuitement. Les malades admissibles sont préalablement examinés par un médecin dans le bureau des entrées.

Le service se compose ainsi : un administrateur-directeur et un adjoint; l'économe et un sous-chef, cinq aumôniers, huit médecins titulaires ou en service, huit médecins suppléants un professeur de clinique médicale et son adjoint, un professeur de clinique médicale et son adjoint, un professeur de clinique chirurgicale et son adjoint, un chirurgien-major et deux chirurgiens aide-majors (désignés, l'un pour l'hospice de la Charité, l'autre pour l'Hôtel-Dieu). Les médecins et chirurgiens aide-majors sont reçus au concours, les premiers pour dix ans, les autres pour six années; ils ont sous leurs ordres vingt et un élèves ou chirurgiens internes.

Le service se divise en médical et chirurgical. Au premier appartiennent, pour les hommes, les salles Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Bruno, Sainte-Marie, salle de clinique; pour les femmes, les salles Montazet, Saint-Roch, premières, deuxièmes, troisièmes et quatrièmes femmes, salle de clinique, salles des femmes en couches. Au service chirurgical reviennent, pour les hommes, les salles Saint-Louis, Saint-Sacerdos, Saint-Philippe, salle des opérés; pour les femmes, les salles Saint-Paul, Sainte-Marthe et Sainte-Anne; il y a un service de nuit.

Il y a eu, en 1864, 11,973 malades admis dans l'hôpital; la mortalité a été de 1 sur 7,87; elle n'avait été, en 1863, que de 1 sur 8,21.

On compte, pour le service des malades, 114 sœurs et 2 frères hospitaliers; ces servantes et serviteurs des malades ne constituent pas un ordre religieux.

Les comptes administratifs de l'Hôtel-Dieu ont été tenus avec régularité bien avant notre siècle; ils ne datent pas de celui du secrétaire général Alexandre.

IV. — HOPITAL DE LA CROIX-ROUSSE.

Inauguré le 7 décembre 1861, cet hôpital, annexe de l'Hôtel-Dieu, a été construit pour recevoir 500 lits; il n'en a encore que 330, dont 60 sont payants, à 1 fr. 25 cent. par jour. Le service est ainsi composé : un administrateur-directeur et son adjoint, un économe et son sous-chef, deux aumôniers, quatre médecins et cinq élèves internes. Il n'y a point de service chirurgical. Le service médical est réparti ainsi : hommes, 180 lits, répartis dans les salles Saint-Irénée, Saint-Pothin, Saint-Nizier, Saint-Eucher; femmes, salles Sainte-Blandine, Sainte-Clotilde, Sainte-Catherine.

Les chômages de la fabrique d'étoffes de soie amènent la misère; la misère produit les privations, et celles-ci ont pour résultat les maladies chroniques, et parmi elles, au premier rang, la phthisie pulmonaire. Aux fluctuations du commerce correspondent nécessairement des variations dans la population de l'hôpital de la Croix-Rousse. Les éléments de cette population ne sont pas dans les mêmes conditions à la Croix-Rousse et à l'Hôtel-Dieu; il en résulte une différence dans la mortalité à nombre égal de malades. A l'hôpital général, il y a un plus grand nombre de maladies aiguës, et il y a, de plus, les cas chirurgicaux.

Le nombre des malades traités dans l'hôpital de la Croix-Rousse a été, en 1864, de 2,660; le chiffre des décès, de 384, la moyenne des décès, de 1 sur 6,92; la durée moyenne du séjour a été de 34,10.

Il y a, pour le service des malades, 30 sœurs, distinguées en croisées et prétendantes ou suppléantes, cheftaines et simples hospitalières.

V. HOSPICE DE LA CHARITÉ (ancienne aumône générale).

L'hospice de la Charité a de nombreux services; il reçoit : 1° 411 vieillards, 165 hommes et 246 femmes, tous septuagénaires et indigents, nés à Lyon ou domiciliés dans cette ville depuis dix ans; 2° des incurables (85 en 1864, dont les places ont été fondées par des bienfaiteurs des hospices; 3° des enfants trouvés et abandonnés; 4° des filles enceintes sans domicile; 5° des orphelins ayant moins de onze ans et nés de parents pauvres; 6 des enfants nés de parents sans ressources et qui sont envoyés d'office à l'hospice; 7° 220 enfants malades venus de la ville et âgés de moins de quinze ans. Il y a des variations dans le nombre des lits, qu'on peut toutefois évaluer à 1,000 environ. Le service se compose ainsi : un administrateur-directeur et son adjoint, un économe et son sous-chef, trois aumôniers, un médecin, un chirurgien-major et quatre élèves internes, un professeur de clinique d'accouchements.

Les enfants qui sont commis aux soins de l'hospice sont réunis sous la dénomination d'enfants assistés; ceux de l'intérieur ont pour tuteur un administrateur; ceux de l'extérieur sont surveillés par huit sous-inspecteurs en résidence dans huit départements; il y a en outre, pour le département du Rhône, un inspecteur des établissements de bienfaisance.

Le nombre total des malades traités dans les divers services et infirmeries de l'hospice de la Charité, a été ainsi, en 1864 : vieillards et incurables, 616; enfants en dépôt, 526; enfants nés vivants à la Maternité, 1,145; enfants assistés, de 1 à 21 ans, 1,295 (il y en eut 1,802 en 1863); enfants malades de la ville et du dehors, 1,663; femmes en couche, 1,229; il y en a eu 90 de plus qu'en 1863; ces chiffres divers sont donc variables. Vingt élèves sages-femmes sont employées dans l'hospice; on compte 1,329 nourrices.

Dans le service des enfants malades, on a enregistré 157 décès, 1 sur 10,59; la durée du séjour dans l'hospice a été de 36,91. On a compté, à la Maternité, 54 décès (28 de plus qu'en 1863), 1 sur 22,40 (à l'Hôtel-Dieu, sur 560 accouchements dans l'année, il n'y a eu que 6 décès, 1 sur 93,33.

Le nombre des enfants nés vivants, en 1864, à la Maternité, et existant au 1er janvier de l'année suivante, a été de 1,145.

Le tour n'existe plus; on reçoit à bureau ouvert et avec la plus grande discrétion les filles mères. Admirablement surveillés et entretenus par l'hospice, les enfants assistés sont cependant, en principe, mieux encore dans leurs familles, ce qui a donné la salutaire idée d'instituer des secours, pour encourager les filles mères et les mères indigentes à allaiter leurs enfants, et à les garder avec elles. La mortalité est toujours moindre dans les familles; on a perdu, à la Maternité, en 1864, de la naissance à un an, parmi les enfants, 1 sur 2,27.

Au 1er janvier, le nombre des enfants assistés était de 5,604; il y en avait eu 1,718 admis; on en comptait sous la tutelle 4,395; les enfants restants et admis donnaient un chiffre de 7,322; 187 avaient été rendus; il n'y en avait eu que 26 d'exposés.

La dépense extérieure des enfants assistés a été de 529,868 francs; elle a été soldée par le payeur du département; la dépense intérieure acquittée par les hospices s'est élevée à 218,541 francs. Il y a, pour le service des malades, 79 sœurs et 3 frères.

VI. — HOSPICE DE L'ANTIQUAILLE.

L'hospice de l'Antiquaille reçoit les divers genres d'aliénation mentale, les maladies syphilitiques et les maladies de la peau; il met les frais du traitement à la charge des familles et du département, et a des pensionnaires soit à 500 francs par an, soit moyennant un capital. Il admet encore des épileptiques de l'un et de l'autre sexe, moyennant 500 francs par an.

Le service est fait par un administrateur-directeur, assisté de trois adjoints, un économe et son sous-chef, un directeur du service des aliénés, trois aumôniers, un médecin en chef des aliénés et un adjoint, un médecin en chef des femmes syphilitiques, dartreuses, teigneuses, etc.; un chirurgien-major et un aide-major, sept élèves chirurgiens internes et un pharmacien.

Nombre des lits pour les aliénés, 940; hommes, 448, femmes, 492 (il y a eu, en 1864, 286 entrées); pour les dartreux et vénériens, 310; pour les teigneux, 230; pour la crèche, 45; incurables, hommes et femmes, 80. Nombre total des lits, 1,605. Sœurs reposantes et autres, 69; frères hospitaliers, 37; infirmiers, 28.

Le nombre total des malades et administrés qui ont été traités, en 1864, dans les divers services de l'hospice de l'Antiquaille, a été de 4,111, ainsi répartis : aliénés (non compris les 45 aliénés employés à l'exploitation agricole du Perron), 1,168; vénériens, dartreux et teigneux, 2,839; épileptiques, 14; vieillards et incurables, 90. Le service des aliénés laisse extrêmement à désirer, faute d'espace et d'un local convenable Il y a peu de guérisons.

VII. — HOSPICE DU PERRON, A OULLINS.

Ce petit hospice reçoit 100 incurables indigents, 40 hommes et 60 femmes; il y a, en outre, 45 aliénés travaillant aux champs, et 15 lits d'incurables pensionnaires, à 350 fr. par an. Il y a, pour le service, un administrateur-directeur et son adjoint, un économe, un aumônier, un médecin et deux élèves chirurgiens internes, 13 sœurs, 1 frère, 4 ouvriers.

ÉTUDE

SUR LE

CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE LYON

DEPUIS LES ORIGINES DE L'INSTITUTION JUSQU'AU 2 FÉVRIER 1866.

(SUITE DU GOUVERNEMENT CONSULAIRE.)

TABLEAU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPUIS LE CONSULAT JUSQU'AU 2 FÉVRIER 1866.

L'administration municipale commence légalement aux premières années du quatorzième siècle, à l'année qui vit la commune lyonnaise constituée par la cession faite aux citoyens des droits de l'archevêque Pierre de Savoie, en un mot à la charte de 1320, signée de toutes les parties intéressées. En fait ou peut la faire remonter plus d'un siècle plus haut, au temps où, fatigués de la domination féodale de leur Église, les bourgeois de Lyon la déclinèrent positivement, et s'insurgèrent contre elle pour la revendication de leurs droits et libertés. Ces cinquante citoyens qui se réunissaient, aux tintements d'une cloche, dans une chapelle auprès de Saint-Nizier, pour délibérer sur les affaires de la cité, ont été les premiers conseillers municipaux, ils en ont eu le pouvoir, et ils en ont exercé les attributions. D'abord irrégulière, l'autorité civique se légalisa, et, en vertu d'un véritable suffrage universel, elle se concentra aux mains d'administrateurs qui reçurent le nom de conseillers de ville. Charles VII leur conféra la noblesse et voulut que celle-ci fût de tout point égale à la noblesse de race. Henri IV réduisit le nombre trop grand des conseillers de ville et changea leur titre; le corps municipal se composa depuis ce roi jusqu'en 1789 d'échevins et de prévôts des marchands; ces faits si importants pour notre histoire ont été racontés autre part avec les développements qu'ils comportaient.

La ville reconnaissante a conservé soigneusement les noms des citoyens qui ont administré ses affaires depuis 1320 jusqu'à nos jours; plusieurs des tables de cet ouvrage ont recueilli ceux des cinquante bourgeois du treizième siècle, des conseillers de ville, des échevins et des prévôts des marchands. Déjà les maires, sous tous les gouvernements, depuis 1800, ont eu la

leur; c'était justice, ils avaient droit à cet honneur, mais leurs collaborateurs, si désintéressés et si zélés, ne doivent pas être oubliés; ils n'ont pas moins bien mérité que leurs devanciers, les conseillers de ville, les échevins et les prévôts des marchands; cette table leur a été réservée. On aura donc, dans cette liste immense de noms, de dates et de faits, le répertoire complet des conseillers municipaux, sous diverses dénominations, pendant 546 années; il n'y a pas de lacune et l'ensemble est complet (1).

Je ferai une observation sur le Conseil municipal actuel; il n'a pas été le produit de l'élection, caractère qui a été réclamé pour lui souvent et avec vivacité, et qui le sera encore. Je n'ai pas dissimulé mon opinion sur ce point et sur les avantages de l'unité du maire, tout en faisant une large part aux circonstances. Mais une remarque bien capitale se présente d'elle-même, je dois la recommander à l'attention de tous. Ces conseillers municipaux, qui ne sont pas le produit de l'élection et que le pouvoir a choisis et désignés, ont un incontestable mérite (2); depuis quatorze ans ils travaillent avec une intelligence et un zèle au-dessus de tout éloge à la régénération de la ville de Lyon; cette transformation est leur œuvre et leur titre d'honneur; elle s'est accomplie par leurs soins, sans tiraillements, sans dissidences, sans rivalité de clocher à clocher. Animés des mêmes intentions, tous se sont réunis dans un même sentiment de dévouement aux intérêts de la cité. L'autorité a du moins très-bien choisi; des élus auraient fait aussi bien, sans doute, mais mieux, c'eût été impossible. Lorsque j'ai esquissé l'histoire de l'administration municipale, pendant la royauté de Juillet, j'ai décerné un tribut particulier d'éloges à deux conseillers municipaux qui s'étaient extrêmement distingués, MM. Victor Arnaud et Clément Reyre. Les mêmes considérations m'invitent à faire aussi une mention spéciale de MM. Thierri Brolemann et Émile Bruneau, l'un président, l'autre secrétaire du Conseil, pour le dévouement dont ils font preuve, depuis si longtemps, dans l'exercice de fonctions importantes et difficiles.

Les maires de Lyon et les Conseils municipaux n'appartiennent pas à la même date, il y a entre eux un intervalle de neuf années. Ce fut sous l'assemblée constituante, et au mois d'avril 1790, que finit l'administration du Consulat, elle se composait ainsi : Tolozan de Montfort, prévôt des marchands; échevins, Imbert-Colomès, Steiman, Berholon et Degrais.

MAIRES DE LYON, FIN DE LA ROYAUTÉ.

MAIRIE DE PALERNE-DE-SAVY.

Premier maire de Lyon sous l'Assemblée constituante, 12 avril 1790.

Vingt officiers municipaux. — Jérôme Maisonneuve, Matthieu Marc, Antoine de Nolhac; Jean-Baptiste Dupont, André Lagier, Louis Félissent aîné, Joseph Fulchiron aîné, Luc Candy, Paul-Antoine Faure, Jean-François Vauberet-Jacquier, Joseph Vachon, Joseph Vidalin, Jean-Marie Bruysel fils aîné, Joseph-Marie Goudard, Joseph Courbon,

---

(1) Ce tableau a été rédigé d'après les procès-verbaux officiels des séances d'installation conservés à la bibliothèque, la collection des almanachs et annuaires, et des documents particuliers.

(2) Quand le préfet du Rhône nomme les membres du Conseil municipal, il les choisit parmi les notabilités dans le commerce, l'industrie, la noblesse ancienne et moderne, la magistrature et le barreau, les professions libérales et les propriétaires; il a intérêt à désigner de bons conseillers. On sait quelle est la première des conditions qu'exige d'ordinaire l'élection, par le suffrage universel, de ses candidats, la notoriété et le mérite ne viennent bien souvent qu'en seconde ligne; je n'ai pas dit toujours.

Claude Dervieu de Varey, Jean-Pierre Granier aîné, Claude Charmetton aîné, Jean-Marie Servan aîné, Louis Berthelet, Simon Andrillat.

MAIRIE DE LOUIS VITET, 1790-1792.

Nouveaux officiers municipaux, 1790. — Jean-Baptiste Pressavin, Michel Carret, Jean-Marie Roland, Antoine Vingtrinier, Luc de Rosière Champagneux, Joseph Chalier, Jean-François Perret, Antoine Chapuy, Gilbert Combe, Pachot, Antoine Henry, Antoine Nivière-Chol, Claude Arnaud-Tizon, Jean-Antoine Sicard, Claude Lemelletier.

Nouveaux officiers municipaux, 1792. — Claude Carron, Jean-Marie Roland de la Platière, François-Joseph Lange-Claude Bonnard, Jean-François Chalon, Joseph Rivaux, Eusèbe Morenas, Joseph-Honoré Curet, Nicolas-Simon Picard, Denis Breton, Toussaint-Glaize.

MAIRES DE LYON SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE.

MAIRIE DE NIVIÈRE-CHOL.

Du 5 décembre 1792 au 1er avril 1793.

Vingt officiers municipaux. — Toussaint Gleize, Jean Sallier, Vincent Noel, Antoine-Marie Bertrand, Claude Gravier, Odo Sautemouche, Pierre Chazot, Jean Richard, Gilibert Roch, Louis Bedor, Louis Dubois, Jean-François Milou, Charles Turin, Étienne Boyer, François Francalet, Thomas Villard, Julien Vanrisamburgh, Jean-Marie Bioltet, Dominique Biron, Jean-Joseph Destephanis.

Au 5 décembre 1792, l'an 1er de la république, le Conseil général de la commune de Lyon était composé ainsi: les citoyens, maire, officiers municipaux, procureur de la commune, substitut du procureur de la commune, et notables (au nombre de 42).

MAIRIE DE BERTRAND (Antoine-Marie), 1793-1794.

MAIRIE DE COINDRE (Jean-Jacques), maire provisoire; du 1er juin au 10 octobre 1793. Administration constitutionnelle pendant le siége.

BERTRAND, réintégré après le siége.

SALAMON, maire du 28 août 1794 au 7 avril 1796.

TROIS MUNICIPALITÉS

(de 1796 à novembre 1799), non compris celles de Vaise, la Guillotière et la Croix-Rousse.

NORD-EST. *Président*, Bossu (Jean-François); *administrateurs*, Allemand, Drivet, Meynis, Reveroni, Bruyset.

MIDI. *Président*, Hauteville; *administrateurs*, Cadier, Margaron, Pine, Bagnion, la Fage, de Cotton.

OUEST. *Président*, Berthelet; *administrateurs*, Guy, Bertrand, Morel, Laurencet, Chevrillon, Manin.

Chacune des Municipalités avait un commissaire du pouvoir exécutif et un secrétaire général.

INSTITUTION DES CONSEILS MUNICIPAUX.

1799.

CONSULAT.

Les Conseils municipaux ont été institués par la loi du 28 pluviôse an VIII; leurs attributions furent déterminées ainsi : le Conseil municipal s'assemble chaque année le 15 pluviôse, et peut rester assemblé pendant quinze jours; il peut être convoqué extraordinairement par le préfet. Ses fonctions principales consistent dans l'examen et dans la discussion des dépenses et des recettes municipales, dont le compte lui est présenté par chaque maire ou sous-préfet, chargé ensuite de l'arrêter définitivement. Le Conseil fait la répartition des affouages, pâtures, récoltes et fruits communs; il règle celle des travaux nécessaires à l'entretien et aux réparations des propriétés qui sont à la charge des habitants; il délibère sur les besoins particuliers et locaux, sur les emprunts, sur les octrois ou contributions en centimes additionnels qui pourraient être nécessaires pour subvenir aux besoins de la commune, et donne enfin son avis sur les procès qu'il convient d'intenter ou de soutenir pour l'exercice ou la conservation des droits communs.

Au même temps, la ville de Lyon fut partagée en trois divisions, dont chacune fut administrée par un maire, assisté d'un adjoint.

Division du Nord, maire, Parent (Jean-Marie); adjoint, Rousset (François); secrétaire, Richard.

Division du Midi, maire, Sain-Rousset; adjoint, Rambaud-Brosse; secrétaire, Hodieu.

Division de l'Ouest, maire, Bernard-Charpieux; adjoint, Gleyze; secrétaire, Retié.

Le Conseil municipal de la ville de Lyon fut composé des maires et adjoints des trois divisions du Nord, du Midi et de l'Ouest, et de vingt-quatre autres membres nommés par le préfet.

PREMIER EMPIRE.

LES TROIS MAIRES.

Du 8 frimaire an VIII au 3 vendémiaire an XIV (25 septembre 1805).

Arlès aîné (Jean-Pierre), Mayeuvre de Champvieux (Étienne), du Rozier de Magneux (Denis), Cozon (Jean-Bernard-François), Bertholon (Marie-Antoine), Joyard (Jean-Claude), Morand de Jouffrey (Antoine), Desprez (Claude-Marie-Barthelemy), Durand Pavy (Bonaventure), Rosset (Louis), Chevrillon (Jean François), Puy (Balthazard), de la Fauvelière, Dian (Michel), de la Roue (Jean-Pierre), Bousquet, Ravier (Jean), Petit (Marc-Antoine), Terret (Jean-Charles), Micol (Jean), Mazard-Clavel (Louis-Horace), Loyer (Toussaint), Petit (Florentin-Gabriel), Darnal aîné (Jean-Jacques-François).

Nouveaux membres. Devillas-Boissière (Paul-Étienne), Champanhet (François-Regis), Caminet (Georges), Guilland (Christophe), Bruyzet aîné (Jean-Marie), Chirat (Charles-Bernardin), Landoz (François-Louis), Dacier (Jean-Joseph), Tournillon fils (Jean-Marie), Régny (Jean-Aimé-Ange), Rivelrieux de Varax (Jean-Jacques), Charasson (Jean-Marie), Boulard de Gatellier (François), Frèrejean (Aimé-Georges), le Clerc de la Verpillière (André-Jean-Baptiste-François), Dassier de la Chassagne (Henri-Gabriel-Benoît), Dujat d'Ambérieux (Pierre), Rivoire (Étienne), Hervier (Marc-Antoine-Marie), Morel Rambion (Claude-Louis), Artaud de Laferrière (Claude), Dervieux (Louis).

UNITÉ DE LA MAIRIE, L'EMPIRE. 1805 (1).

MAIRIE DE FAY DE SATHONAY.

Du 25 décembre 1805 au 27 août 1812.

Trente conseillers municipaux, dont cinq sont adjoints au maire.

Adjoints. Parent (Jean-Marie), Sain-Rousset (André-Paul), Charpieux (André-Paul), Camille Pernon, Regny fils aîné, Saineville.

Conseillers. Fay de Sathonay (le comte de), maire et président du Conseil. Ravier, Arlès aîné, Mayeuvre, Durozier Magneux, Desprez, de la Roue, Marc-Antoine Petit, Toussaint Loyer, Champanhet, Devillas père, Chirat, de Rivelrieux-Varax (Jean), Charasson (Jean-Marie), Boulard de Gatelier (François), Frèrejean (Aimé-George), Leclerc de Laverpillère (A. J. B. F.), Dassier de la Chassagne, Dujat-d'Ambérieux, Rivoire (Étienne), Hervier (Marc-Antoine), Morel-Rambion (Claude-Louis), Arthaud de Laferrière (le comte Claude de), Dervieu (Louis), Grailhe baron de Montaima (Jean-Marie-Martin), Aynard (Louis), le marquis de Chaponay de Châtillon (Pierre-Anne), Germain (Aimé-Jean-Baptiste-Rose), Frèrejean l'aîné (Georges).

Nouveaux conseillers. Seriziat (Joseph), de Gerando père (Benoît).

Secrétaire général. Hodieu (Claude).

Mairie du comte d'Albon (André-Suzanne), président du Conseil. Du 27 août 1812 à 1814.

Adjoints au maire (six). Sain-Rousset, baron de Vauxonne, Charpieux (André-Bernard), Saineville (comte de), Champanhet (François-Regis), Cazenove (Henri-Quirin), de Laurencin.

Conseillers municipaux. Le comte d'Albon, maire-président. Arlès aîné, ex-adjoint, Desprez, de la Roue, Rivelrieux de Varax (Jean-Jacques), Charasson (Jean-Marie), Boulard de Gatelier (François), Dassier, baron de la Chassagne (Henri-Gabriel), Dujat d'Ambérieux, Hervier (Marc-Antoine), Morel Rambion (Claude-Louis), Arthaud comte de Laferrière (Claude), Grailhe de Montaima, Aynard, de Chaponay de Châtillon, Morand de Jouffrey, Frèrejean l'aîné (Georges), Seriziat père (Joseph), Giraud de Saint-Try, Masson-Mongez (René-Louis), Rambaud (le baron Pierre-Thomas), de Ruolz-Rochemore (le marquis François-Catherin-Jean-Pierre), Falsan aîné (Claude), Vouty

(1) Dans un précédent chapitre, tome III, page 377, j'ai réuni tous les arguments que firent valoir les orateurs du gouvernement pour démontrer les avantages de l'unité de la mairie unique, et les inconvénients des maires multiples, thèse qui devait être retournée, plus tard, en sens inverse. D'autres temps, d'autres intérêts.

(2) Un même conseiller municipal peut avoir exercé des fonctions sous plusieurs maires; j'ai vu moins d'inconvénient à répéter son nom qu'à tronquer la composition intégrale de chaque mairie. Il y a peu de mutations dans le personnel des conseillers municipaux d'un maire à l'autre, lorsque les circonstances sont ordinaires; le changement est considérable et presque général lorsqu'il y a eu une révolution politique, ce qu'on vit en 1805, 1815, 1830, 1848 et 1852.

(le baron Claude-Antoine), Bernat (Antoine), Guerre (Jean), Bodin aîné (Melchior-André).

Nouveaux conseillers municipaux. Peclet (Jean-Baptiste), *Secrétaire général*, Hodieu (Claude).

PREMIÈRE RESTAURATION.

Mairie du comte de Fargues (Jean-Joseph Meallet). 27 novembre 1814 — 20 mars 1815.

Adjoints au maire (six). Sain-Rousset, baron de Vauxonne, Godinot, de Nolhac, Munet (Gaspard-Melchior), de Lacroix de Laval, Vincent (Gaspard).

Conseillers municipaux. Le comte de Fargues, maire, président du Conseil. Arlès aîné (Pierre), de Laroue (Jean-Pierre), Charasson (Jean-Marie), Boulard de Gatelier, Dujat d'Ambérieux, Morel Rambion (Claude-Louis), Arthaud de la Ferrière (Claude), Grailhe de Montaima, Aynard aîné, Frèrejean aîné, Giraud de Saint-Try, Bodin aîné, Courbon de Monviol, Maillé (Joseph), Regny père, Perret (Théodore), Lécuyer, Mottet-Degérando, Guérin, Vincent Saint-Bonnet, Jordan (Camille) neveu, Servan (Alexandre), Roche des Escures, Bona de Perex, de Thoy, Lecourt, Bottu de Lima, Montmartin, le marquis de Ruolz-Rochemore, Fournel (Jean).

Secrétaire général, Hodieu (Claude).

CENT JOURS.

Mairie de Jars (Gabriel). Du 30 avril au 17 juillet 1815.

Adjoints au maire. De Vauxonne, Vincent, Champanhet, Giraud de Saint-Try (Jean-Baptiste), Bontoux, de la Chapelle, Catalan, Gancel (Jean-Baptiste).

Membres (15) *du précédent Conseil maintenus.* Aynard aîné, Charasson, Frèrejean aîné, Morel-Rambion, baron Vouty, baron Rambaud, Morand de Jouffrey, Mottet Degérando, Montmartin, Fournel aîné, Servan, Desprez, Parent et Serizial (Joseph).

Nouveaux membres. Fournel (Jean), de Magneval (Gabriel-Barthelemy), Leroy (Michel), Peillon-Ponchon (Jean-Joseph), Lorin (Antoine-André), Évesque (Étienne), Merlat (Étienne-François-Marie), Reyre-Filler, Eynard (Ennemond), Guillon (François-Marie), Nivière (Laurent-Antoine-Isidore), Lebœuf (Dominique), de Monicault (Joseph), Barthélemy (Claude), Cochard (Nicolas-François), Saunier (Antoine), Midey (Jean-Gabriel), Buffard.

Ces quinze membres nouveaux ne furent pas maintenus après les cent jours.

SECONDE RESTAURATION.

Mairie du comte de Fargues, réintégré. Du 17 juillet 1815 au 23 avril 1818.

Même conseil municipal que celui de 1814-1815.

Nouveaux conseillers municipaux. Magneval (Gabriel-Barthélemy), Peclet, Vitet (Jean-François), Guillet de Chatelus (Marie-Thomas).

Mairie du baron Pierre Rambaud. Du 2 juin 1818 au 31 janvier 1826.

Adjoints au maire (six). Dian le jeune (Jean-Fleuri), Monicault (Joseph-Barthélemy-Claude), Perret de la Menue (Jean-Matthieu-Émile), Évesque (Étienne), Devienne (André), Delphin (Philibert).

Conseillers municipaux. Arlès aîné, de Laroue, Charasson, Dujat d'Ambérieux, Morel Rambion, de la Ferrière, Grailhe de Montaima, Aynard aîné, Frèrejean aîné, Giraud de Saint-Try, Bodin aîné, Courbon de Montviol, Maillié, Théodore Perret, Lécuyer, Mottet-Degérando, Guérin (Hugues-Louis), Camille Jordan, Servan, Bona de Perex, de Thoy, Bottu de Lima, Montmartin, le marquis de Ruolz Rochemore, Fournel aîné (Jean), Magneval, Peclet (Jean-Baptiste), Vitet (Jean-François), Guillet de Chatelus, Brölleman aîné (Henri-Auguste).

Secrétaire général. Hodieu (Claude). C'est toujours le Conseil municipal de 1814.

Nouveaux conseillers municipaux. Picquet (Jean-Baptiste), Devienne (André), Basset de la Pape (Claude-Simon), Chalandon (Antoine-Élisabeth), adjoint en 1826; Nivière (Laurent-Antoine-Isidore), de Lacroix-Laval (Jean), ancien adjoint; Vincent de Vaugelas (Claude-Gaspard), Anginieur (François-Marie), Henri de Bellevue (Michel).

Secrétaire général, Hodieu (Claude).

Mairie de Jean de Lacroix-Laval. Du 31 janvier 1826 au 27 juillet 1830.

Adjoints au maire (six). De Verna (Victor), Évesque (Étienne), Dugas (Thomas), de Boisset (Barthelemy-Hippolyte), Boulard de Gatellier (Vital), Chalandon (Antoine-Élisabeth).

Conseillers municipaux. De Lacroix-Laval (Jean), maire et président du Conseil. De Laroue, Charrasson, Morel-Rambion, Aynard aîné, Frèrejean aîné, Giraud de Saint-Try, Bodin aîné, Courbon de Montviol, Mallié (Claude-Joseph), Perret, Lécuyer, Mottet-Degérando, Guérin, Servan, de Thoy, Bottu de Limas, le marquis de Ruolz-Rochemore, Brölleman, Picquet, Devienne, Basset de la Pape, Nivière, Vincent, Anginieur, Henry de Bellevue.

Nouveaux conseillers municipaux. Delphin (Philibert), Pavy (Joseph-Marie), Ravier du Magny (Jacques), Jullien aîné (Benoît-Alexandre), Regnauld de Parcieux (le marquis Alphonse-François-Bonne), Coste aîné (Jean-Louis), Fournel (Sébastien), de Laroue fils (Jean-Baptiste), Breghot du Lut (Claude), Vachon Imbert (Joseph-François).

Secrétaire général, Hodieu (Claude).

RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.

Mairie de Prunelle (Clément-François-Joseph-Victor-Gabriel), du 15 août 1830 au 9 mai 1835.

Le gouvernement nomme les Conseillers municipaux jusqu'à la loi du 22 mars 1831; depuis cette loi, ils le sont à l'élection.

Adjoints au maire (six) : Terme (Jean-François), Évesque (Étienne), de Boisset (Barthélemy-Hippolyte), Gros (Marc-Bernard), Martin (Antoine-Élisabeth), Arlès-Dufour.

Conseillers municipaux. Charrasson, Bodin aîné, Lécuyer, Devienne, ancien adjoint, Basset de la Pape, de Thoy de Longecointe (Joseph-Marie).

Appartenant tous les six au précédent Conseil.

Baboin de la Barrolière, Trolliet (Louis-François), Mermet (Joseph), Devillas (Élisabeth-Jean), Pons (Louis), Bontoux (Auguste), Ganthier (Étienne), Gentelet (Pierre-Laurent), Bröllemann, Guillaume (Frédéric), Tissot (Thomas), Dupasquier (Charles-Laurent), Vachon-Imbert (Joseph-François), ancien adjoint, Couderc (Jean), Jars (Antoine-Gabriel), Guérin-Phillppon, de Cazenove (Arthur), Acher (Joseph-Jean), Verne de Bachelard (Simon-Antoine-Marie), Duplan (Jean-Pierre), Chèze, Hubert de Saint-Didier.

Secrétaire général, Benoît (Philippe).

Mairie de Martin (Christophe), du 9 mai 1835 au 30 octobre 1840.

Adjoints (cinq) : Chinard (Étienne), Martin (Pierre-Paul), Guérin-Philippon (Joseph-Marcellin), Malmazet (André), Coulet (Jérome), Seriziat-Carrichon, Rambaud de Donnet.

Conseillers municipaux. Martin, Maire, Président du Conseil. Faure-Péclet (Auguste), Acher (Joseph-Jean), Martin (Pierre-Paul), Coron (Antoine-Marie), de Cazenove (Arthur-Paul-Théophile), Gros (Marc-Bernard), Prunelle (Gabriel), Vachon-Imbert (Joseph-François), Malmazet (André), Gautier (Étienne), Nepple (Joseph-Magdeleine), Mermet (Joseph), Donnet (Jean-Baptiste-César), Duplan (Jean-Pierre), Bruyas (Jean-Pierre), Pons (Louis), Seriziat-Carrichon (Pierre), Gayet (Nicolas), Guérin-Philippon, Dolbeau, Durand (Jean-Claude-Henri), Rambaud (Noël), Reyre (Clément), Martin-Cabaret (Jean-Joseph-Marie), Morel (Joseph), Chinard, adjoint, Tissot (Thomas), Guerre (Jean), Hopital (Hippolyte), Capelin (François-Aimé), Dubois (Pierre), Faure (André-Philidor), Verne de Bachelard (Simon-Antoine-Marie), Terme (Jean-François), Coulet (Jérôme), Couderc (Jean), Frèrejean (Victor).

Secrétaire général, Benoît (Philippe).

Mairie de Terme (Jean-François), du 30 octobre 1840 au 30 septembre 1847.

Adjoints au Maire (sept) :

Reyre (Clément), Martin (Pierre-Paul), Malmazet (André), Bodin (Jacques-Ambroise), Arnaud (Jean-Baptiste-Marie-Victor), Bruyas (Jean-Pierre), Dunod (Frédéric).

Nouveaux membres. Faure-Péclet, Guinet, Ribourg, Bouvard (Jean-Gabriel).

Terme, Maire et Président du Conseil.

Conseillers municipaux. Péclet-Faure (Auguste), Dolbeau, Guérin-Philippon, Bergier (Joseph), Vachon-Imbert, Acher (Joseph-Jean), Brossette (Louis-Benoît), Bodin (Jacques-Ambroise), Guinet (Fabricius), Arnaud (Victor), Mermet (Joseph), Riboud (Antoine), Nepple, Guerre (Jean), de Lacroix-Laval (Jean), Gastine (Auguste), Pons (Louis), Prunelle, Martin (Pierre-Paul), Martin (Christophe), Barrillon, Chinard, Gautier, Couderc (Jean), Malmazet (André), Durand (Henri), Reyre (Clément), Dubost (Pierre), Dupasquier (Charles-Laurent), Falconnet (Fél.), Laforest (Demophile), Bruyas, Donnet, Seriziat (Étienne-Henri), Sain-Rousset de Vauxonne (Émile), Seriziat-Carrichon (Pierre), Quantin (Jean-Félix), Menoux (Louis-François-Marie), Capelin, Chapeau (Jean-Baptiste), Dunod (Frédéric).

Secrétaire général, Benoît.

Nouveaux conseillers municipaux. Bonnet (Claude-Joseph), Descours (Laurent), Tardy (Thomas), de Marnas (Antoine), Devienne (Adrien-Marie), Bergier (Joseph), Boullée (Aimé-Auguste), Darmès (François), Guimet (Jean-Baptiste), Dervieux (André), Bouiller (François-Cyrille), Ricard (Jean-Jacques), Tourret (Jacques-Pierre), Dolbeau (Jean-Baptiste).

M. Terme, mort dans l'exercice de ses fonctions à la fin du mois de septembre 1847, eut provisoirement pour successeur M. Clément Reyre, premier adjoint, jusqu'au 26 février 1848.

SECONDE RÉPUBLIQUE

du 24 février 1848 au 2 décembre 1852.

Mairie provisoire du citoyen Demophile Laforest (1), du 26 février au 3 octobre 1848.

Émile Laforest, suppléant, Grillet, suppléant.

Conseil exécutif provisoire, chargé de l'Administration municipale, 27 février 1848 (2) (soixante-quatorze membres) :

Alcock, procureur général (3); Benoît, ouvrier; Berroud, apprêteur; Bonnardel, agent de change; Bernard-Barret, chef d'atelier; Bouvet, caissier; Brun, ouvrier; Brosse, musicien; Bouveron, chef d'atelier; Barrillon, épicier; Blanc (Félix), clerc de notaire; Brossette, marchand de cuirs; Baratta, marbrier; Barré, ouvrier en soie; Bergier, négociant; Calendrat, ouvrier en soie; Camet, épicier; Chalet, magistrat; Chassis, ouvrier en soie; Charavay, libraire; Chipier, fabricant; Chabaud, fabricant; Clermont, chef d'institution; Callès, ouvrier en soie; Chanay, avocat, Curtet, ouvrier en soie; Carle, orfèvre; Doutre, ouvrier imprimeur; Duchesne, fabricant; Delaroche (Louis); Delaroche (Édouard); Drivon, médecin; Edant, fabricant; Faure, étudiant en médecine; Géry, passementier; Giroud d'Argond, mécanicien; Greppo, ouvrier en soie; Grinand, instituteur primaire; Gros, ouvrier en soie; Gastine, directeur de l'entrepôt des liquides; Gudin, passementier; Guillermain, cordonnier; Juif, avocat; Jacquet, ouvrier en soie; Josserand, ouvrier en soie; Laforest (Émile), cour-

(1) On doit compte à M. Laforest de ce qu'il a pu faire de bien, à Lyon, pendant les premiers mois de 1848, et il ne serait pas loyal de juger le maire républicain avec les impressions qu'il a laissées en 1864. Jamais homme ne tomba de si haut dans un abîme si profond; je n'ai pas cru devoir modifier en rien, après l'événement, ce que j'ai dit de lui avant.

(2) Ce Conseil exécutif se nomma lui-même, il n'y eut pas un simulacre d'élection. Ses membres sortirent d'un ramassis de soi-disant républicains de la veille. Mais tout révolutionnaire qu'il était et sans aucun caractère de légalité, ce pouvoir n'en a pas moins été un fait.

(3) Je n'ai pas cru qu'il fût indispensable d'ajouter autre part la qualité professionnelle au nom du Conseiller municipal, mais elle était, ici, un signe des temps.

tier; Laforest (Demophile), notaire; Lambert, ouvrier en soie; Lenlillon, ouvrier en soie; Larat, commissionnaire chargeur; Lardet, ouvrier en soie; Metrat, ouvrier en soie; Mourge, ouvrier en soie; Montet, Morlon, commis; Miclol, ingénieur; Petetin, ancien rédacteur du *Précurseur;* Kauffmann, rédacteur du *Censeur;* Murat, gérant du *Censeur;* Heyraud, horloger; Pallud (Claude), ouvrier en soie; Pallud (François), cabaretier; Perrier; Peygnoux, ouvrier en soie; Perrot, clerc d'avoué; Rollin, papetier; Robert, statuaire; Ramadier, médecin; Rivaud, médecin; Sage, ex-instituteur; Sezanne, lithographe; Saunier, ouvrier en soie; Vincent, ouvrier en soie; Castel, ouvrier tailleur.

Devenu odieux et insupportable à la population lyonnaise, le Comité central se démit enfin, le 6 juin 1848, des fonctions qu'il avait usurpées.

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 17 juin 1848.

LAFOREST (Demophile), MAIRE.

Adjoints. Grillet aîné, Fraisse, Briandas, Ricard, Pain, Chipier, Edant, Bonnardel, Bacot.

Conseillers municipaux. Brevard, Chavent, Evan, Hobitz, Dervieux, Hodieu, Paillon, Pitiot-Colleta, Bacot, Morellet, Morelon, Noally, Morel, Prost, Seriziat, Valois, Bruno, Faure, Carle, Ricard, Vachez, Bouchardy, Chipier, Pain, Bonnardel, Fraisse, Loyson, Regny, Grangé, Metra, Rave, Ravu, Bernard, Brossette, Laforest (Dem.), Reveil, Ducarre, Fayolle fils, Piatton fils, Briandas, Grillet aîné.

Grillet, président, Vachez, secrétaire.

Une nouvelle loi municipale fut rendue, et il y eut lieu dès lors à une réélection.

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 7 août 1848: Pain, Faure, Peclet, Monnier (Iwan), Bouchardy, Grillet, Chaboud, Peyronnet, Fraisse, Bonnardel, Loyson, Regny, Vachez, Bruno-Faure, Prunelle, Ricard, Edant, Brevard, Chavent, Juif, Ducarre, Piatton, Fayolle, Bouniols, Brossette, Laforest (Demop.), Reveil, Bernard, Valois, Seriziat, Prost, Pailleron, Hodieu, Pitiot-Colleta, Bruyn, Morellet, Morlon, Noally, Bacot, Metra, Laforest (Émile), Grinand, Saunier. (42).

Secrétaire général, Benoît (Philippe).

CONSEIL MUNICIPAL nommé par le Préfet, le 3 octobre 1848.

MAIRIE de M. REVEIL, du 3 octobre 1848 à 1852.

Adjoints au Maire (huit): Bonnardel (aîné), Fraisse (Charles), Ricard (Jean-Jacques), Pain (Antoine-Bonaventure), Pailleron (Pierre), Bouchardy (Éloi), Brevard (Charles), Fayolle (Jules).

Conseillers municipaux. Bonnardel (aîné), Fraisse, Grillet aîné, Loyson (Antoine), Edant (Gabriel), Brevard, Brossette (Louis-Benoît), Chavent (Claude), Laforest (Émile), Metrat (Ennemond), Saunier (François-Marie), Reveil (Maire), Bernard (Antoine), Grinand (Jean-Baptiste), Chaboud (Étienne), Regny (Laurent), Peyronnet (Louis-Joseph), Juif (François-Jules), Ducarre (Nicolas), Piatton (Claudius), Morellet (Marie-Alphonse), Noally (Louis), Pain, Bouchardy, Bacot, Fayolle, Monnier (Iwan), Valois (Alphonse), Vachez, Ricard, Seriziat (Henri), Prost (Jean-Marie), Pailleron, Bruno-Faure, Hodieu (Alphonse), Pitiot-Colleta (Alphonse), Faure-Peclet (Auguste), Bruyn (Jean-Baptiste-Frédéric), Bouniols (Émile).

Secrétaire général, Benoît.

Cette administration a fonctionné jusqu'au 24 mars 1852, date du décret qui créa une Commission municipale provisoire.

SECOND EMPIRE, 22 décembre 1852.

M. LE SÉNATEUR VAÏSSE, *Préfet du département du Rhône,* du 25 mars 1853 au 29 août 1864.

COMMISSION MUNICIPALE, *trente membres,* 24 mars 1852: Acher, Arnaud (Victor), Auberthier, Aynard, Benoît, Bourgeois, Brisson (Adolphe), Bröllemann (Thierry), Bruneau (Émile), Charrin, Chevalier (Henri), Crozier-Vachon, Descours (Laurent), Droche, Ducruet, Bruno-Faure, Faye père, de Gatelier, Givord, Guimet, Goy, Laforest (Demop.), Mathevon, Million (Vincent), Monnier (Iwan), Revol, Seriziat, Vachon, de Vauxonne, Vidal.

Présidence de M. Émile de Vauxonne.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal a été rétabli par la loi du 5 mai 1855, il est composé de 36 membres nommés pour cinq ans.

Président, M. Devienne; *vice-président,* M. Victor Arnaud; *secrétaires,* MM. Bruneau (Émile), Vachon.

Conseillers municipaux. Acher, Arlès-Dufour, Arnaud, Aubertbier, Aynard, Benoît, Bertrand, Bourgeois, Brisson, Bröllemann, Bruneau (Émile), Burdel, Caquet d'Aveize, Crozier-Vachon, Descours, Devienne, Droche, Ducruet, Faure (Bruno), Faure-Peclet, Faye, de Gatellier, Goy, Gayet (Jules), Guimet, Laforest (D.), Matheron, Michel (César), Million, Mounier (Iwan), Revol, Riboud (Jules), Serisiat, Tardy, Teissier, Vachon, Vidal-Galline.

Nouveaux Conseillers municipaux. Bernard, Durieu (Fleury), Ponson (Claude), Bellon (Joseph), Bonnet, Monterrad (Amédée), Royer-Vial, Montessuy (Just), Pierron (Jacques-Claude).

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LYON.

RÉORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL,

2 FÉVRIER 1866.

Un décret impérial, rendu le 17 janvier 1866, ordonna la reconstitution du Conseil municipal de la ville de Lyon, en exécution des articles 8 et 14 de la loi du 5 mai 1855. L'article 1er nomma les trente-six nouveaux membres; l'article 2 le président et le vice-président. Le 2 février, l'administration municipale fut installée par M. le Sénateur-Préfet du Rhône, Henri Chevreau, qui prit la parole, fit la lecture du décret, et reçut des conseillers le serment d'obéissance à la constitution, et de fidélité à l'EMPEREUR. Après la lecture du serment, chacun des membres présents, debout, la main droite levée, répondit à l'appel de son nom : « *Je le jure.* » M. le Sénateur-Préfet du Rhône prononça l'allocution suivante :

« Messieurs, je suis au milieu de vous depuis seize mois à peine, mais ce court espace de temps m'a suffi pour que j'aie pu apprécier ce que vous êtes. J'ai trouvé en vous des hommes profondément pénétrés de l'importance de leurs devoirs, dévoués de cœur à la ville de Lyon, discutant les questions sans passion, sans parti pris, mettant toujours l'intérêt général au-dessus des intérêts privés. Aussi, Messieurs, me croirez-vous sans peine si je vous dis que je suis heureux de vous voir de nouveau réunis dans cette enceinte. Aucun de vos collègues n'en a été exclu, ceux qui l'ont quittée ont emporté nos regrets et notre estime. Les uns sont rentrés dans la vie privée; d'autres, en changeant de fonctions, continuent de consacrer au service de leurs concitoyens leur capacité et leur dévouement.

« Vos nouveaux collègues, Messieurs, m'étaient désignés par leur honorabilité; ils trouveront ici des habitudes de bienveillance et de courtoisie réciproque qui leur seront aussi chères qu'à nous-mêmes. Je m'abstiens de parler de leurs services; en les jugeant dignes de siéger au milieu de vous, le Gouvernement leur a donné une marque d'estime à laquelle mes paroles n'ajouteraient rien.

« J'ai désiré, Messieurs, que votre ancien président continuât à diriger vos discussions; l'honorable M. Brōlemann a bien voulu répondre à mon appel; je le remercie de cette preuve de dévouement. Le Ministre de l'intérieur a été heureux d'accueillir ma proposition; l'EMPEREUR n'a pas hésité à l'accepter. L'opinion publique, de son côté, ratifiera ce choix, j'en suis sûr, parce qu'il est justifié par de longs services, une honorabilité incontestable, une capacité éprouvée, un dévouement de chaque jour aux intérêts de la ville. M. Brōlemann sera assisté, en qualité de vice-président, par M. Vidal-Galline, l'homme distingué que vous aimez tous, et dont le caractère si droit et si sûr, les manières si affables, sont unanimement appréciés.

« Là, Messieurs, s'arrêtent les prérogatives du pouvoir; c'est à vous de compléter votre bureau en nommant vos secrétaires. Je ne puis faire que des vœux pour retrouver dans les

mêmes fonctions les hommes laborieux qui ont acquis des droits à votre bienveillance par leur connaissance des affaires et une rédaction aussi élégante qu'impartiale.

« Vous allons, Messieurs, reprendre vos travaux, cette dernière année a été bien remplie; on peut dire qu'elle est digne de ses aînées. Vous n'avez pas oublié le tableau si brillant et si vrai de tous les embellissements que la ville de Lyon doit à mon illustre prédécesseur, et que votre secrétaire signalait à la reconnaissance publique dans son remarquable rapport sur le budget de 1866. Il a bien voulu y ajouter tout ce que la généreuse initiative de l'EMPEREUR m'a permis de vous proposer. J'essayerai de continuer l'œuvre à laquelle vous avez attaché vos noms, en me posant toutefois pour règle absolue de proportionner aux ressources de la ville les améliorations que réclame l'opinion publique.

« Je voudrais aussi que tous les intérêts moraux de cette grande cité fussent largement satisfaits, afin que Lyon, avec son immense population, ses rues agrandies, ses quais, ses monuments refaits, devînt un centre complet qui ne serait tributaire d'aucune autre ville, et où les sciences, les lettres et les arts donneraient plus d'éclat encore à une antique royauté commerciale.

« Nous vivons, Messieurs, sous un grand règne; soyons dignes de notre temps et de nous-mêmes, dignes surtout de la confiance de l'EMPEREUR, en nous associant à ses hautes pensées. Ne négligeons aucune des mesures qui peuvent développer la richesse publique; instruisons, moralisons, protégeons ceux qui ont besoin de protection et de lumières; et, dans cette double voie que nous devons parcourir d'un pas égal, suivons le Souverain qui nous guide; en le prenant pour modèle, nous ferons pour notre ville, dans notre modeste sphère, ce qu'il fait pour le pays tout entier. »

A son tour, M. Brölemann, président, prit la parole et dit :

« Messieurs, le Conseil municipal, nommé par décret impérial du 17 janvier 1866, se réunit aujourd'hui pour la première fois. Les hommes honorables qui le composent ne font, pour la plupart, que reprendre ici leurs siéges accoutumés, et c'est la récompense de leur dévouement. Si parmi ceux qui faisaient partie du précédent Conseil, il en est cependant quelques-uns que nous regrettons de ne pas revoir parmi nous, ce n'est pas qu'ils n'eussent les mêmes titres à cette récompense. Mais des convenances privées, ou un légitime besoin de retraite, expliquent la cessation de leur concours. Ce concours fut de longue durée, loyal autant qu'utile, et je les en remercie au nom de la ville. En même temps, je salue cordialement les nouveaux collègues que l'EMPEREUR nous a donnés. Qu'ils soient ici les bienvenus, et, qu'à l'exemple de leurs devanciers, ils nous aident à bien gérer les affaires municipales.

« L'initiative éclairée de M. le Sénateur-Préfet nous facilite ce travail. Animé comme son prédécesseur des plus louables intentions, il se préoccupe de tout ce qui peut assainir, moraliser et embellir notre vaste agglomération; mais il sait aussi dans quelles limites nous devons nous efforcer de maintenir nos budgets. L'honorable rapporteur de celui de 1866 a trop récemment traité cette question, et vous avez encore trop présents à l'esprit ses judicieux aperçus pour que je veuille y revenir en ce moment. Je me borne à vous rappeler que la situation est bien connue, bien comprise de M. le Sénateur-Préfet. Ses vues, je le répète, ne diffèrent pas des nôtres, et nous devons nous en féliciter tous, moi surtout, que Sa Majesté a daigné désigner une fois encore à l'honneur de vous présider. L'honneur est grand, Mes-

sieurs, et j'en sens tout le prix. Je sens surtout que je le dois moins à mon propre mérite qu'à la haute influence d'une amitié qui m'est chaque jour plus précieuse, et que j'ai à cœur de justifier.

« Cependant, aujourd'hui, je suis de ceux auxquels de longs services permettent d'aspirer au repos, et, si mon dévouement n'a pas reculé devant un nouvel appel, c'est que j'ai cru pouvoir compter aussi sur votre affectueuse bienveillance pour me faciliter la continuation de ma tâche. Croyez, Messieurs, à la reconnaissance que j'en aurai. Permettez-moi d'espérer en même temps que le Conseil se montrera gardien fidèle de ses bonnes traditions. Sa sagacité a toujours su concilier le contrôle qu'exigent les intérêts de la Cité avec les égards dus à une administration loyale et bien intentionnée, et l'harmonie qui n'a cessé de régner entre celle-ci et la Représentation municipale a été la source féconde du bien qui s'est fait dans notre ville.

« Je suis heureux d'ajouter que cette harmonie a développé au sein du Conseil des sentiments de déférence et d'équité réciproques qui ont rendu les débats plus simples, les solutions plus promptes, les délibérations plus impartiales. Affranchis de tout mandat impératif ou étroitement conçu, nous avons pu apaiser les anciennes rivalités, et faire généralement prévaloir les combinaisons les plus favorables à l'intérêt véritablement municipal. Ainsi nos séances ont été bien remplies, je ne crains pas de l'affirmer. Peut-être dira-t-on que, même en famille, la modestie ne perd pas ses droits, et que tant d'éloges sont déplacés dans la bouche de votre président. Mais, Messieurs, ne dois-je pas à ce titre même constater tous vos bons services? Oui, nos séances ont été bien remplies, et elles le seront encore.

« Si elles n'ont pas au dehors le retentissement qui plaît aux esprits passionnés, elles laissent du moins après elles la trace évidente des satisfactions largement accordées aux besoins moraux et matériels de notre population; elles répondent ainsi à la pensée de progrès qui, du haut du trône, rayonne sur tout le pays.

« Continuons donc, Messieurs, de marcher dans notre voie, forts du suffrage de notre conscience et de notre dévouement aux intérêts de notre chère ville. Continuons de nous montrer dignes, par nos efforts, de la confiance de l'Empereur. C'est de lui seul qu'émanent nos pouvoirs, mais son désir, c'est qu'ils soient ratifiés par l'approbation des bons citoyens, et nous ne pouvons nous-mêmes avoir d'ambition : il n'en est pas de plus honorable. »

Après cette double allocution, le Conseil municipal procède à l'élection de ses deux secrétaires, et désigne, comme toujours, à l'unanimité pour ces fonctions MM. Bruneau et Vachon. Aussitôt M. le Sénateur déclare le Conseil municipal en exercice.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LYON.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LYON.

Bureau : MM. Brölemann (*Thierry*), président.
Vidal-Galline, vice-président.
Bruneau (*Émile*),
Vachon, } secrétaires.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Brölemann (*Thierry*), propriétaire.
Vidal-Galline, banquier.
Arlès-Dufour, commissionnaire en soieries.
Bellon, fabricant.
Benoit (*Claude*), architecte.
Bernard (*Jacques*), propriétaire.
Bonnet, fabricant.
Bourgeois (*Antoine*), propriétaire.
Brosset, avocat.
Bruneau (*Émile*), juge au tribunal civil.
Cochard, chef d'atelier.
Côte (*Ferdinand*), propriétaire.
Crozier-Vachon, ancien courtier pour la soierie.
Devienne, premier président de la cour impériale.
Droche (*Auguste*), banquier.
Durieu (*Fleuri*), président de chambre à la cour.
Faure (*Bruno*), négociant.
Faure-Péclet, propriétaire.
Faye, ancien préfet.
De Gatellier (*Vital*), propriétaire.
Gayet (*Jules*), négociant.
Guérin, banquier.
Guimet (*Jean-Baptiste*), fabricant.
Mathevon (*Jacques*), fabricant.
Michel (*César*), fabricant.
Monterrad (*Amédée*), propriétaire.
Montessuy (*Jules-Antoine*), fabricant.
Morel, propriétaire.

PIERRON (*Jacques-Claude*), propriétaire.
PONSON (*Claude*), fabricant.
ROSSIGNOL, négociant.
ROYER-VIAL, négociant.
TEISSIER (*Emilien*), ancien directeur de la banque.
VACHON, vice-président du tribunal civil.
VACHON-SAULNIER, négociant.
VIDAL, négociant.

Plusieurs considérations m'ont porté à insister sur l'administration municipale actuelle; elle est le trait d'union qui lie les temps qu'a racontés cette histoire de Lyon avec les temps à venir. Les deux discours qui ont été reproduits intégralement ont un caractère historique, en ce sens qu'ils font connaître exactement la constitution du Conseil, sa manière d'être avec le pouvoir, et les excellents rapports des conseillers entre eux. Enfin depuis longtemps à l'œuvre, pour la plupart, les nouveaux membres sont identifiés avec la régénération de la cité; ils l'ont commencée et sont chargés de la continuer. Cette situation exceptionnelle les recommande, et fera vivre d'une manière particulière leur souvenir.

FIN DES PARTIES COMPLÉMENTAIRES DU TOME SIXIÈME ET DERNIER.

Paris. — Typographie Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU TOME SIXIÈME ET DERNIER

DE L'HISTOIRE MONUMENTALE DE LYON.

PREMIÈRE PARTIE.

DICTIONNAIRE

DES RUES, PLACES, PORTS, ETC., DE LYON.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES DU TOME SIXIÈME ET DERNIER.

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES DU TOME SIXIÈME ET DERNIER (1).

(1) Les deux parties ou volumes des LUGDUNENSIS HISTORIÆ MONUMENTA ne font point nécessairement partie de l'histoire de Lyon; ils ont été tirés à un nombre moindre d'exemplaires. Ce sont les tomes VII et VIII des exemplaires en petit nombre auxquels ils ont été annexés.



DERNIER AVIS

SUR CETTE

HISTOIRE MONUMENTALE DE LA VILLE DE LYON.

Terminé complétement par la publication de ce sixième volume, quant à l'ensemble général des faits et des documents, ce grand ouvrage ne l'est pas tout à fait quant aux parties complémentaires. Des circonstances exceptionnelles et d'une longue durée, n'ont pas permis à l'auteur de donner à tous les volumes une grosseur égale, comme son plan le comportait, et l'ont obligé, dans l'intérêt du livre, à retarder l'impression de quelques pièces dont tous les matériaux n'étaient pas encore à sa disposition. Ainsi le dénombrement officiel de la population dans la ville de Lyon et dans le département du Rhône, selon le recensement quinquennal de 1866, ne sera pas rendu public avant le mois de mars ou d'avril 1867, et les volumes de la Statistique de France qui s'y rapportent, se feront attendre bien davantage. Mais rien ne pressait. Des ouvrages tels que l'*Histoire monumentale de la ville de Lyon*, ne sont jamais terminés dans un sens absolu; il y a toujours à y faire des additions et surtout des corrections; l'auteur s'est mis en mesure d'y pourvoir, et ne laissera aucune lacune dans son œuvre. Suivi ou non dans sa marche par l'opinion contemporaine, il ira bien certainement jusqu'au bout, mais à son heure.

Il répète l'affirmation que cette *Histoire monumentale de la ville de Lyon* n'a pas été destinée à la publicité ordinaire, et qu'aucun exemplaire n'a été et ne sera mis en vente dans le commerce de la librairie; mais on la trouvera, donnée au nom de la ville de Lyon, dans tous les grands établissements littéraires et dans les principales bibliothèques de la France et de l'étranger; ainsi elle ne sera pas tenue sous le boisseau. C'est exactement ce qui a été fait, et avec quelque succès, pour la Monographie officielle de la table de l'empereur Claude. L'auteur avait le droit de se choisir un public comme il l'entendait, et de paraître quand il le jugerait convenable.

Comme le dit le prospectus, programme si exactement suivi, l'édition a été tirée à deux cents exemplaires, dont il existe deux sortes :

Cent trente-cinq exemplaires prenant Lyon à son berceau, et conduisant l'histoire de cette ville jusqu'au 29 août 1864, date de la mort de M. le sénateur-préfet Vaïsse et de l'achèvement des grandes œuvres de régénération de la cité. Un appendice relie le temps passé au temps présent.

Soixante-quinze exemplaires, auxquels ont été annexés (tomes VII et VIII) deux volumes de documents historiques, pièces officielles et manuscrits inédits, qui ont été imprimés en 1854, sous le titre de *Lugdunensis historiæ monumenta*. Ce recueil si précieux, pouvant ne pas paraître d'un intérêt général, n'a été tiré qu'à cent exemplaires.

Ce nombre n'était pas suffisant, comme le reconnut M. le sénateur-préfet Vaïsse, pour peu qu'il y soit encouragé, l'auteur fera réimprimer ce recueil en deux volumes, ainsi composés :

TOME Ier. Première partie. Épigraphie lyonnaise ancienne et moderne. Inscriptions antiques, recueil complet jusqu'en 1867, imprimé avec les caractères augustaux de Louis Perrin. Inscriptions chrétiennes antérieures au huitième siècle. Choix d'inscriptions chrétiennes postérieures au huitième siècle. Inscriptions sur les monuments publics et particuliers de la ville de Lyon.

Seconde partie. Chartes, diplômes, preuves et actes officiels.

TOME II. Tables générales des noms, des lieux et des faits.

Cette réimpression serait faite à deux cents exemplaires; dans ce cas, tous les exemplaires de l'édition auraient huit volumes grand in-4°, et seraient dans les mêmes conditions.

Voici celles des parties complémentaires dont l'impression a paru pouvoir être ajournée sans inconvénient :

I. Étude sur la population dans la ville de Lyon et dans le département du Rhône, jusqu'au recensement de 1866.

II. Pièces officielles relatives à l'histoire de l'Église de Lyon. Liturgie.

III. Annales de Lyon pour 1865.

IV. Tables générales.

Les manuscrits sont entièrement terminés, et au service des lecteurs dans la bibliothèque de la ville.

L'auteur a demandé et obtenu plusieurs fois le concours du Conseil municipal; il croit pouvoir dire qu'en le recherchant, il a eu principalement pour but d'associer la ville de Lyon à l'honneur d'une grande publication, faite exclusivement dans son intérêt, et qui avait eu peu de précédents sur de telles bases. A la ville si magnifiquement régénérée, il fallait une histoire monumentale aussi en son genre; ce travail, j'ai essayé de le faire, et j'y ai mis le temps. *Sanctus amor Patriæ dat animum.*

MONFALCON.

Bibliothèque de la ville de Lyon, ce 15 août 1866.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.



